





**Polarisation économique et trajectoires d'occupation territoriale en périphérie :  
le cas du Québec**

**par Simon Gauthier**

**Thèse présentée à l'Université du Québec à Chicoutimi dans le cadre d'un programme  
conjoint avec l'Université du Québec à Rimouski en vue de l'obtention du grade de  
docteur (Ph. D.) en Développement régional**

Québec, Canada

© Simon Gauthier, 2024

## RÉSUMÉ

Il apparaît dans cette thèse que les périphéries méritent une analyse spatiale distincte. Contrairement à ce que l'on observe en Europe, aux États-Unis, au Moyen-Orient et ailleurs en Asie, l'occupation du territoire dans les régions périphériques du Québec ne correspond pas au modèle classique des places centrales hiérarchisées. Dans ces territoires éloignés de la métropole Montréal, la mise en culture des plaines fertiles ne précède pas ou peu à l'émergence de lieux localisés pour les échanges, le culte, la socialité, la protection des rentes et les services spécialisés. En réalité, ces territoires truffés de bassins de ressources naturelles à la fois variés, inégaux et dispersés, connaissent plutôt un mode de développement qui repose sur l'accessibilité aux matières premières. Les centres de population tendent ainsi généralement à se structurer soit sur des points bien dotés en ressources naturelles, soit en des points stratégiques pour le transbordement des marchandises, dessinant des corridors de pénétration qui connectent l'arrière-pensée périphérique au vaste réseau d'échange globalisé. Aussi, en périphérie du Québec, les agglomérations stagnent rapidement après leur établissement, en dépit du caractère massif des immobilisations initiales et des matières premières extraites et livrées sur le marché.

Nous détaillons avec nuances ce modèle de localisation et de développement des lieux en périphérie, à la lumière des dynamiques de peuplement. Les différentes trajectoires démographiques locales bien classifiées et analysées nous permettent d'éclairer les conditions variées et changeantes du développement des territoires en milieu périphérique québécois. Dans un contexte où la mondialisation a modifié profondément le kaléidoscope des forces géoéconomiques planétaires par le déplacement du centre de gravité économique mondial vers l'Asie du Sud-Est – et où l'intensification technologique des procédés d'extraction, la tertiarisation des économies locales et l'hypermobilité ont substantiellement transformé l'organisation interne des territoires – ces trajectoires illustrent bien l'importance des déterminations géographiques dans l'évolution territoriale en démontrant que si la dotation en ressources et l'accessibilité territoriale gardent un rôle déterminant dans les dynamiques locales du développement, l'importance de la centralité ne se dément pas.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	II
TABLE DES MATIÈRES .....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	VI
LISTE DES FIGURES.....	VII
LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	X
DÉDICACE.....	XI
REMERCIEMENTS .....	XII
AVANT-PROPOS.....	XIII
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 – PROBLÉMATIQUE.....	8
1.1    CONTEXTUALISATION .....	9
1.1.1    LA RATIONALITÉ ÉCONOMIQUE ET LA GÉOGRAPHIE.....	9
1.1.2    L'IMPORTANCE DES MATIÈRES PREMIÈRES ET L'EXTRACTIVISME .....	11
1.1.3    LA MALÉDICTION DES RESSOURCES NATURELLES.....	13
1.2    NŒUD DU PROBLÈME .....	17
1.2.1    LA QUESTION ET L'HYPOTHÈSE GÉNÉRALES DE RECHERCHE .....	23
1.2.2    LA QUESTION ET L'HYPOTHÈSE SPÉCIFIQUES DE RECHERCHE .....	24
1.2.3    LES QUESTIONS SECONDAIRES.....	25
1.3    PERTINENCE DE LA DÉMARCHE.....	28
1.3.1    SON INTÉRÊT SCIENTIFIQUE.....	29
1.3.2    SON INTÉRÊT SOCIAL.....	31
CHAPITRE 2 – CADRE THÉORIQUE.....	37
2.1    DÉBAT ÉPISTÉMOLOGIQUE.....	39
2.1.1    LA GÉOGRAPHIE CLASSIQUE ET L'EMPIRISME .....	39
2.1.2    LA GÉOGRAPHIE NÉOPOSITIVISTE .....	42
2.1.3    L'APPROCHE QUALITATIVE.....	44
2.1.4    LA CRITIQUE RADICALE.....	46
2.1.5    LE CADRE DE LA PRÉSENTE DÉMARCHE .....	48
2.2    DÉFINITIONS ÉLÉMENTAIRES .....	51
2.2.1    L'ÉCOUMÈNE.....	52
2.2.2    L'OCCUPATION TERRITORIALE .....	75
2.2.3    LE DÉVELOPPEMENT.....	80
2.2.4    LA PÉRIPHÉRIE .....	88
2.3    FACTEURS DE LOCALISATION .....	97
2.3.1    LA DOTATION EN RESSOURCES NATURELLES .....	100
2.3.2    L'ACCESSIBILITÉ.....	103
2.3.3    LA CENTRALITÉ .....	111

2.4	PHÉNOMÈNE DE POLARISATION .....	112
2.4.1	LES FOYERS DE CROISSANCE.....	113
2.4.2	L'INTERDÉPENDANCE.....	116
2.4.3	LA HIÉRARCHISATION.....	119
2.4.4	LA CAUSALITÉ CIRCULAIRE CUMULATIVE.....	121
2.5	CROISSANCE PAR LES MATIÈRES PREMIÈRES .....	125
2.5.1	LA THÉORIE DES PRINCIPALES RESSOURCES .....	126
2.5.2	LA DIFFUSION DE LA CROISSANCE DANS L'ESPACE .....	130
2.6	SCHÉMATISATION DU CADRE THÉORIQUE.....	134
2.6.1	SCHÉMA SIMPLIFIÉ .....	135
2.6.2	SCHÉMA COMPLEXE.....	137
CHAPITRE 3 – CADRE MÉTHODOLOGIQUE .....		151
3.1	COMPOSANTES MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE .....	152
3.1.1	APPROCHE, PARADIGME, MÉTHODE ET STRATÉGIE .....	152
3.1.2	LA PERSPECTIVE DÉMOGRAPHIQUE .....	156
3.1.3	LE TERRAIN ET L'ÉCHANTILLON .....	158
3.2	TECHNIQUES DE TRAITEMENT DES DONNÉES .....	160
3.2.1	LA TERMINOLOGIE .....	161
3.2.2	LES DÉMARCHES DE CLASSIFICATION.....	167
3.2.3	LA MESURE DES INDICATEURS .....	168
3.3	LIMITES ET DIFFICULTÉS .....	177
3.3.1	LA VARIABILITÉ TOPONYMIQUE ET LES CARENCES EN DONNÉES ....	177
3.3.2	LES LIMITATIONS MÉTHODOLOGIQUES .....	180
CHAPITRE 4 – RÉSULTATS.....		183
4.1	PROFILS DES TRAJECTOIRES.....	184
4.1.1	CLASSIFICATION DES PROFILS.....	187
4.1.2	CARTOGRAPHIES RÉGIONALES DES TYPES DE PROFILS.....	215
4.2	NIVEAUX DES TRAJECTOIRES .....	227
4.2.1	CLASSIFICATION DES NIVEAUX .....	228
4.2.2	CARTOGRAPHIES RÉGIONALES DES CLASSES DE NIVEAU.....	230
4.3	INDICES GÉOÉCONOMIQUES LOCAUX .....	239
4.3.1	LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE.....	242
4.3.2	LE BAS-SAINT-LAURENT.....	247
4.3.3	LA CÔTE-NORD .....	253
4.3.4	LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN .....	261
4.3.5	L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE .....	267
4.3.6	LE NORD-DU-QUÉBEC .....	273
4.4	QUELQUES CONSTATS PRÉLIMINAIRES .....	279
CHAPITRE 5 – ANALYSE .....		283
5.1	ANALYSES CROISÉES .....	284

5.1.1	LE CAS DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE .....	284
5.1.2	LE CAS DU BAS-SAINT-LAURENT .....	287
5.1.3	LE CAS DE LA CÔTE-NORD .....	290
5.1.4	LE CAS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN.....	292
5.1.5	LE CAS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.....	297
5.1.6	LE CAS DU NORD-DU-QUÉBEC.....	301
5.2	DISCUSSION SUR LA PÉRIPHÉRIE.....	303
5.2.1	LES FORMES PONCTUELLES .....	303
5.2.2	LES FORMES LINÉAIRES .....	307
5.2.3	LES FORMES ARÉALES .....	314
	CONCLUSION .....	316
	BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	334
	ANNEXE 1 – SCHÉMAS DU CADRE THÉORIQUE .....	353
	ANNEXE 2 – CARTOGRAPHIES DES LOCALITÉS PÉRIPHÉRIQUES .....	356
	ANNEXE 3 – TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES LOCALES EN GASPÉSIE-ÎLES-DE- LA-MADELEINE.....	368
	ANNEXE 4 – TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES LOCALES AU BAS-SAINT-LAURENT .....	375
	ANNEXE 5 – TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES LOCALES SUR LA CÔTE-NORD ..	391
	ANNEXE 6 – TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES LOCALES AU SAGUENAY-LAC- SAINT-JEAN .....	398
	ANNEXE 7 – TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES LOCALES EN ABITIBI- TÉMISCAMINGUE.....	406
	ANNEXE 8 – TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES LOCALES DANS LE NORD-DU- QUÉBEC .....	416
	ANNEXE 9 – INVENTAIRE ET TABLEAU STATISTIQUE DES TYPES DE PROFIL DE TRAJECTOIRE LOCALE.....	421
	ANNEXE 10 – CARTOGRAPHIES DES TYPES DE PROFIL DE TRAJECTOIRE LOCALE .....	430
	ANNEXE 11 – INVENTAIRE ET TABLEAU STATISTIQUE DES CLASSES DE NIVEAU DE TRAJECTOIRE LOCALE .....	438
	ANNEXE 12 – CARTOGRAPHIES DES CLASSES DE NIVEAU DE TRAJECTOIRE LOCALE .....	446
	ANNEXE 13 – CARTOGRAPHIES DES INDICES LOCAUX DE DOTATION EN RESSOURCES NATURELLES .....	454
	ANNEXE 14 – CARTOGRAPHIES DES INDICES LOCAUX D'ACCESSIBILITÉ.....	462
	ANNEXE 15 – CARTOGRAPHIES DES INDICES LOCAUX DE CENTRALITÉ.....	470
	ANNEXE 16 – CARTOGRAPHIES DES INDICES LOCAUX DE POTENTIEL DE POLARISATION ÉCONOMIQUE.....	478

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 : Composantes de la problématique de la thèse (partie 1) .....	25
TABLEAU 1.2 : Composantes de la problématique de la thèse (partie 2) .....	28
TABLEAU 3.1 : Composantes méthodologiques de la thèse (partie 1).....	160
TABLEAU 3.2 : Composantes méthodologiques de la thèse (partie 2).....	169

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 1.1 : La périphérie québécoise .....	18
FIGURE 1.2 : Les six régions périphériques québécoises .....	19
FIGURE 1.3 : Évolution de la proportion démographique de la périphérie québécoise dans l'ensemble provincial entre 1851 et 2021 .....	21
FIGURE 1.4 : Comparaison des trajectoires démographiques du Québec et de sa périphérie .....	22
FIGURE 1.5 : Trajectoire démographique de la périphérie québécoise .....	23
FIGURE 2.1 : Deuxième voyage de Jacques Cartier .....	56
FIGURE 2.2 : Expédition de Charles Albanel .....	57
FIGURE 2.3 : Expéditions de Pierre Le Moyne d'Iberville (1686-1697) .....	57
FIGURE 2.4 : Découpage administratif de la « Province of Quebec » en 1763 .....	59
FIGURE 2.5 : Front pionnier d'occupation périphérique .....	60
FIGURE 2.6 : Principales explorations par des géologues de la Commission géologique du Canada dans le nord du Québec, 1884-1899 .....	62
FIGURE 2.7 : Élargissement du territoire provincial de 1898 .....	63
FIGURE 2.8 : Élargissement du territoire provincial de 1912 .....	63
FIGURE 2.9 : Valeur de la production des principales substances minérales affectées par la production de guerre, 1912-1921 .....	64
FIGURE 2.10 : Premier front industriel d'occupation périphérique .....	65
FIGURE 2.11 : Second front industriel d'occupation périphérique .....	68
FIGURE 2.12 : Phénomène de transition démographique .....	70
FIGURE 2.13 : Évolution récente des investissements : quatre régions administratives nordiques du Québec (en milliers de dollars enchaînés de 2002) .....	73
FIGURE 2.14 : Déploiement de l'écoumène québécois entre 1760 et aujourd'hui .....	75
FIGURE 2.15 : Graphique comparatif des trajectoires des localités urbaines de la périphérie .....	95
FIGURE 2.16 : Modèle de Von Thünen .....	99
FIGURE 2.17 : Modèle de Weber .....	100
FIGURE 2.18 : Distance, choix modaux et coûts de transport .....	104
FIGURE 2.19 : Coûts de transbordement .....	106
FIGURE 2.20 : Industries de l'Est des États-Unis décentralisées et étendues au Sud .....	108
FIGURE 2.21 : Avant-postes et corridors de pénétration territoriale en périphérie québécoise .....	110
FIGURE 2.22 : Processus dichotomiques du développement .....	123
FIGURE 2.23 : Schématisation simplifiée du phénomène de pénétration territoriale .....	135
FIGURE 2.24 : Phase 1 du schéma théorique .....	138
FIGURE 2.25 : Structure d'un bassin versant .....	140
FIGURE 2.26 : Phase 2 du schéma théorique .....	142
FIGURE 2.27 : Phase 3 du schéma théorique .....	144
FIGURE 2.28 : Phase 4 du schéma théorique .....	146
FIGURE 2.29 : Phase 5 du schéma théorique .....	148
FIGURE 3.1 : Segments et points de flexions .....	162
FIGURE 3.2 : Types de mouvement (phases) .....	163
FIGURE 3.3 : Périodicités des phénomènes .....	164
FIGURE 3.4 : Temporalités des phénomènes .....	165
FIGURE 3.5 : Fronts d'occupation en périphérie québécoise .....	165
FIGURE 3.6 : « Âge d'or » et apogée démographiques .....	166
FIGURE 3.7 : Cartouches de dotation en ressources .....	171
FIGURE 3.8 : Cartouches d'accessibilité .....	172
FIGURE 3.9 : Zones d'éloignement relatif et malus correspondants .....	174
FIGURE 3.10 : Cartouches synthétiques .....	176
FIGURE 4.1 : Typologie des profils de trajectoire .....	184

FIGURE 4.2 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité au Québec .....	186
FIGURE 4.3 : Exemple de courbe modèle de type 1 (Alma).....	188
FIGURE 4.4 : Exemple de courbe de type 1 à brève phase d'essor initiale (Saint-Félicien) .....	189
FIGURE 4.5 : Exemple de courbe de type 1 avec anomalie potentielle (Havre-Saint-Pierre) .....	189
FIGURE 4.6 : Exemple de courbe modèle de type 2 (Saint-Honoré).....	190
FIGURE 4.7 : Exemple de courbe de type 2 à flexion unique (Salluit).....	191
FIGURE 4.8 : Exemple de courbe de type 2 à flexions multiples (Rimouski) .....	192
FIGURE 4.9 : Exemple de courbe de type 2 à profil irrégulier (Saint-Félix-d'Otis) .....	192
FIGURE 4.10 : Exemple de courbe modèle de type 3 (Saint-David-de-Falardeau).....	194
FIGURE 4.11 : Exemple de courbe de type 3 à profil irrégulier (L'Ascension-de-Notre- Seigneur).....	194
FIGURE 4.12 : Exemple de courbe de type 3 au profil rappelant le type 4 (Saint-Gédéon) .....	195
FIGURE 4.13 : Exemple de courbe modèle de type 4 (Chambord) .....	196
FIGURE 4.14 : Exemple de courbe de type 4 au profil irrégulier (Cacouna) .....	197
FIGURE 4.15 : Exemple de courbe de type 4 au profil irrégulier (Hébertville).....	198
FIGURE 4.16 : Exemple de courbe modèle de type 5 (Duhamel-Ouest).....	199
FIGURE 4.17 : Exemple de courbe de type 5 à profil ambigu (Saint-Modeste).....	199
FIGURE 4.18 : Exemple de courbe modèle de type 6 (Sainte-Angèle-de-Mérici) .....	200
FIGURE 4.19 : Exemple de courbe de type 6 à apogée hâtif (Belcourt).....	201
FIGURE 4.20 : Exemple de courbe de type 6 à apogée tardif (Landrienne).....	201
FIGURE 4.21 : Exemple de courbe de type 6 à cloche pointue (Les Bergeronnes) .....	202
FIGURE 4.22 : Exemple de courbe de type 6 à profil ambigu (Natashquan).....	203
FIGURE 4.23 : Exemple de courbe modèle de type 7 (Baie-Comeau).....	204
FIGURE 4.24 : Exemple de courbe de type 7 à occupation très hâtive (Gaspé).....	205
FIGURE 4.25 : Exemple de courbe de type 7 à occupation tardive (Chibougamau) .....	205
FIGURE 4.26 : Exemple de courbe de type 7 à période finale irrégulière (Port-Cartier) .....	206
FIGURE 4.27 : Exemple de courbe modèle de type 8 (Schefferville) .....	207
FIGURE 4.28 : Exemple de courbe de type 8 à profil ambigu (Saint-Donat) .....	208
FIGURE 4.29 : Exemple de courbe de type 8 à profil ambigu (Saint-André-de-Kamouraska) .....	208
FIGURE 4.30 : Exemple de courbe de type 8 à cloche étroite et à longue phase de stabilité finale (Dupuy) .....	209
FIGURE 4.31 : Exemple de courbe de type 8 à large cloche et à courte phase de stabilité finale (Sainte-Hélène-de-Kamouraska) .....	209
FIGURE 4.32 : Courbes de Gauss et de Laplace.....	210
FIGURE 4.33 : Exemple de courbe de type 9 à forme gaussienne (Padoue).....	211
FIGURE 4.34 : Exemple de courbe de type 9 à forme laplacienne (La Martre).....	211
FIGURE 4.35 : Exemple de courbe modèle de type 10 (Gagnon) .....	212
FIGURE 4.36 : Exemple de courbe de type 10 à profil irrégulier (Val-jalbert).....	213
FIGURE 4.37 : Exemple de courbe de type 10 à données parcellaires (Joutel).....	214
FIGURE 4.38 : Cartographie des types de profils de trajectoire en GÎM.....	215
FIGURE 4.39 : Cartographie des types de profils de trajectoire au BSL.....	217
FIGURE 4.40 : Cartographie des types de profils de trajectoire sur la CN .....	219
FIGURE 4.41 : Cartographie des types de profils de trajectoire au SLSJ.....	221
FIGURE 4.42 : Cartographie des types de profils de trajectoire en AT .....	224
FIGURE 4.43 : Répartition des types de profils de trajectoire au NQ .....	226
FIGURE 4.44 : Classification des niveaux de trajectoire .....	229
FIGURE 4.45 : Cartographie des classes de niveau de trajectoire en GÎM .....	231
FIGURE 4.46 : Cartographie des classes de niveau de trajectoire au BSL .....	232
FIGURE 4.47 : Répartition des classes de niveau de trajectoire sur la CN .....	233
FIGURE 4.48 : Cartographie des classes de niveau de trajectoire au SLSJ .....	235
FIGURE 4.49 : Cartographie des classes de niveau de trajectoire en AT .....	236
FIGURE 4.50 : Cartographie des classes de niveau de trajectoire au NQ.....	238
FIGURE 4.51 : Indices de dotation en ressources .....	240
FIGURE 4.52 : Indices d'accessibilité et facteur « littoral » .....	241

FIGURE 4.53 : Échelle de potentiel cumulé de polarisation économique .....	242
FIGURE 4.54 : Cartographie des indices de dotation en ressources en GÎM .....	243
FIGURE 4.55 : Cartographie des indices d'accessibilité en GÎM .....	244
FIGURE 4.56 : Cartographie des indices de centralité en GÎM .....	245
FIGURE 4.57 : Cartographie des indices de potentiel de polarisation en GÎM .....	246
FIGURE 4.58 : Cartographie des indices de dotation en ressources au BSL .....	248
FIGURE 4.59 : Cartographie des indices d'accessibilité au BSL .....	249
FIGURE 4.60 : Cartographie des indices de centralité au BSL .....	251
FIGURE 4.61 : Cartographie des indices de potentiel de polarisation au BSL .....	252
FIGURE 4.62 : Cartographie des indices de dotation en ressources sur la CN .....	254
FIGURE 4.63 : Cartographie des indices d'accessibilité sur la CN .....	256
FIGURE 4.64 : Cartographie des indices de centralité sur la CN .....	258
FIGURE 4.65 : Cartographie des indices de potentiel de polarisation sur la CN .....	259
FIGURE 4.66 : Cartographie des indices de dotation en ressources au SLSJ .....	261
FIGURE 4.67 : Cartographie des indices d'accessibilité au SLSJ .....	263
FIGURE 4.68 : Cartographie des indices de centralité au SLSJ .....	264
FIGURE 4.69 : Cartographie des indices de potentiel de polarisation au SLSJ .....	265
FIGURE 4.70 : Cartographie des indices de dotation en ressources en AT .....	267
FIGURE 4.71 : Cartographie des indices d'accessibilité en AT .....	268
FIGURE 4.72 : Cartographie des indices de centralité en AT .....	270
FIGURE 4.73 : Cartographie des indices de potentiel de polarisation en AT .....	271
FIGURE 4.74 : Cartographie des indices de dotation en ressources au NQ .....	273
FIGURE 4.75 : Cartographie des indices d'accessibilité au NQ .....	275
FIGURE 4.76 : Cartographie des indices de centralité au NQ .....	276
FIGURE 4.77 : Cartographie des indices de potentiel de polarisation au NQ .....	277

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

**AT** : Abitibi–Témiscamingue

**BCN** : Basse-Côte-Nord

**BSL** : Bas-Saint-Laurent

**CN** : Côte-Nord

**GÎM** : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

**HCN** : Haute-Côte-Nord

**MCN** : Moyenne-Côte-Nord

**NQ** : Nord-du-Québec

**SLSJ** : Saguenay–Lac-Saint-Jean

## DÉDICACE

À mon père.

## REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord exprimer ma plus profonde gratitude envers la Phusis, pour m'avoir amené sur ce chemin ardu et sinueux jonché d'embûches, d'incertitudes et de remises en question. Son parcours fut un exercice d'humilité profonde dont la richesse des enseignements dépasse de loin le cadre étroit du jeu académique.

Je tiens ensuite à remercier chaleureusement ma chère compagne Anissa. Il ne fait aucun doute que ta présence auprès de moi tout au long de ce parcours aura été l'une des clés de ma persévérance et de ma réussite. Sache que tu as signé d'une encre invisible chaque page de ce document.

De même, je ne saurais taire la reconnaissance que j'ai envers ma grand-tante Marina. Les conseils et les encouragements que tu m'as prodigués durant ces années de labeur ne sont pas étrangers à mon succès. Tu m'as ouvert ta porte et offert un refuge où j'ai pu refaire mes forces lorsqu'elles venaient à manquer. S'il ne devait ressortir de ce travail que le temps passé en ta compagnie, cela en aura valu cent fois la peine.

Bien entendu, je ne saurais occulter la gratitude et le respect que j'ai envers mon directeur, Marc-Urbain. Ta patience n'eut d'égal que ta confiance et ton soutien indéfectible, renouvelé à chacune des étapes de cette démarche, fut la condition sans laquelle cette thèse n'aurait pu aboutir.

Aussi, je tiens à remercier tout particulièrement mon ami Raphaël, qui a eu l'amabilité de me donner de son précieux temps afin que je puisse présenter du matériel cartographique de qualité. Je t'en serai toujours reconnaissant.

Enfin, je tiens à offrir plus généralement mes remerciements les plus sincères à tous mes proches, parents et amis, qui se sont relayés pour me partager leur assurance, leur admiration et leur soutien. Les mots ne suffisent pas pour exprimer toute l'affection que je vous porte.

## AVANT-PROPOS

Le point de départ de cette thèse se situe dans une démarche de recherche qui visait originellement à effectuer une revue des ouvrages historiographiques de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) traitant des quatre régions nordiques du Québec, à savoir la Côte-Nord, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi–Témiscamingue et le Nord-du-Québec. L'objectif de cet exercice consistait alors à récolter le plus d'informations possible concernant la population, l'emploi ainsi que les valeurs et les quantités des ressources extraites depuis l'ouverture de ces territoires à la colonisation. Rapidement, un constat s'est imposé : c'étaient surtout les données concernant la population générale des territoires qui s'avéraient les plus facilement accessibles et exploitables. Devant ce constat, il a alors été décidé de compléter la récolte des données qui n'apparaissaient pas dans les monographies historiographiques. Puis, sous l'inspiration d'un article paru dans la revue *Organisations et Territoires* qui utilisait précisément ce type de données pour générer des graphiques en courbes illustrant les profils territoriaux d'évolution de la population au Saguenay–Lac-Saint-Jean entre 1951 et 2001, l'idée d'appliquer cette enquête aux quatre régions nordiques s'est naturellement imposée. Ainsi, après avoir procédé à la confection de ces graphiques pour une partie des localités concernées, l'importante diversité qui caractérise les trajectoires démographiques locales en milieu périphérique québécois a pu être mise en évidence.

C'est fort de cette expérience qu'il a été décidé d'étendre cette empirie aux deux régions de l'est du Québec – la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et le Bas-Saint-Laurent – et de récolter cette fois les données de population pour l'ensemble des localités périphériques du Québec. Une fois l'intégralité des trajectoires obtenue, classée par profils et cartographiée, la diversité des types de trajectoires s'est alors pleinement révélée. À partir de là, il s'agissait de chercher à saisir les ressorts qui peuvent concrètement expliquer cette dernière. C'est alors que l'idée est venue de s'intéresser aux facteurs géographiques susceptibles d'expliquer cette variabilité. Le développement des espaces périphériques ayant toujours reposé sur l'extraction-exportation des ressources naturelles, il est dès lors apparu pertinent de mobiliser les concepts géoéconomiques de dotation en ressources, d'accessibilité spatiale et de centralité afin d'éclairer les déterminations du peuplement en périphérie, ces trois facteurs étant ceux qui influencent le plus la localisation des activités économiques et des populations en milieu périphérique par l'entremise du phénomène de polarisation économique. Une enquête a alors été entreprise afin de qualifier chacun des lieux qui composent la trame périphérique québécoise sur la base de ces indicateurs spécifiques. Cependant, cette entreprise comprenait plusieurs limites en matière de mesurabilité. Ainsi, à défaut d'avoir accès aux quantités de ressources disponibles sur la longue durée, la prise en compte de la dotation a dû se restreindre à la diversité des sources. Idem pour l'accessibilité, qui a surtout été appréhendée par l'évaluation du capital infrastructurel, à laquelle se sont vite rajoutés certains facteurs proprement géographiques tels que la distance et à la littoralité. En dépit de ces faiblesses, la caractérisation des territoires locaux sur la base de ces indicateurs géographiques a tout de même permis de cartographier les contrastes qui existent entre les lieux les moins avatagés de la périphérie et ceux dont le potentiel de polarisation économique se présente comme supérieur, offrant ainsi une base pour analyser la répartition spatiale des différents types de profils d'évolution des populations en périphérie québécoise.

## INTRODUCTION

Depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, la science s'intéresse de près à la question des inégalités spatiales de développement. Parmi les grandes thématiques abordées, celle concernant les « périphéries » a sans doute été l'une des plus fécondes en termes d'implications concrètes, tant sur le plan économique que social et politique. Ces espaces particuliers, que l'on retrouve aux quatre coins du globe, se déclinent à des échelles variées qui vont de la petite périphérie régionale à la vaste périphérie continentale. Dans plusieurs grands pays, des portions significatives de ces espaces se trouvent intégrées dans le territoire national : Amazonie au Brésil, Patagonie en Argentine, « Outback » en Australie, Mongolie-Intérieure en Chine, Sibérie en Russie, Grand Nord au Canada, sans oublier la Laponie scandinave ou encore les différentes marches sahariennes des États d'Afrique du Nord et du Sahel. De manière générale, les scientifiques qui se sont intéressés à ces espaces ont toujours cherché à comprendre pourquoi, bien que généralement très riches en ressources naturelles, ces derniers semblent éprouver autant de difficultés en termes de développement comparativement aux territoires considérés comme « centraux ». Au Québec, à partir de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, ce phénomène de disparités régionales a été pris à bras-le-corps par de nombreux auteurs tels que Lebel (1965), Hamelin (1969), Higgins, Martin et Raynauld (1970), Dugas (1973) ou Villeneuve (1977), pour ne mentionner que ceux-ci. Les connaissances sur le sujet se sont progressivement bonifiées au gré des recherches et le travail scientifique accompli a rapidement permis d'établir les traits majeurs partagés par les territoires périphériques. Entre autres choses, il est notamment ressorti que le mode d'organisation spatiale privilégié dans ces milieux dessinait des formes territoriales tout à fait caractéristiques. Aujourd'hui mieux saisi, ce phénomène géographique s'inscrit comme une conséquence logique de l'exploitation de ce que l'on appelle communément les « ressources naturelles ».

Dès l'apparition des premières grandes agglomérations urbaines, celles-ci se sont d'emblée mises à exercer une pression sur leur environnement – tant immédiat qu'éloigné – du fait de l'acheminement de ressources vers des populations spatialement fixées. Qu'on pense aux Phéniciens, aux Grecs, aux Chinois, aux Arabes ou encore aux Aztèques, il ne s'agit en fait que de manifestations variées d'un seul et même phénomène universel. Concrètement, la stratégie d'occupation territoriale qui sous-tend ce phénomène mise sur l'établissement de réseaux plus ou moins complexes d'avant-postes de pénétration territoriale généralement fondés en des points économiquement stratégiques de l'espace, le long de corridors naturels (hydrographique) ou anthropiques (voies routières ou ferrées). C'est essentiellement ce mode d'occupation de l'espace qui rend possible la circulation des flux de ressources entre les gisements éloignés et les marchés où celles-ci sont transformées (c.-à-d. valorisées) puis distribuées afin de satisfaire les besoins des populations sédentaires agglomérées. De tout temps, la localisation des ressources a donc joué un rôle de première importance dans les dynamiques territoriales d'occupation du sol et de développement socio-économique. Cette dynamique a durablement influencé la répartition des individus et des activités économiques à la surface du globe. Les formes territoriales singulières que l'on peut observer çà et là dans les zones périphériques sont ainsi ni plus ni moins le reflet géographique de cette vocation territoriale fondamentalement extractive. À la lumière de ces modes d'occupation, il apparaît dès lors que partout où elle a été appliquée, cette stratégie immémoriale a présidé à des occupations très inégales de l'espace.

Objet privilégié des géographes et des économistes depuis plusieurs générations déjà, les dynamiques territoriales complexes qui se cachent derrière ce phénomène ont donné naissance à bon nombre de théories. Parmi celles-ci s'est notamment distinguée la théorie dite « des principales ressources » (« Staple Thesis » ou « Staple Theory of Economic Growth »), formulée dans les années 1920 par l'économiste canadien Harold Innis. Bien qu'initialement limitée au Canada – et par extension aux sociétés « neuves » issues de l'épopée coloniale européenne – cette théorie a considérablement fait avancer la réflexion sur le rapport entre

l'exploitation des ressources naturelles d'un territoire et sa prospérité économique. Aux yeux d'Innis, les implications concrètes de cette « croissance tirée par les matières premières » sur l'économie canadienne relevaient de l'évidence : le Canada a d'abord et avant tout été fondé sur une économie d'extraction des ressources (Altman, 2003, p. 232). En effet, à compter du 16<sup>e</sup> siècle, les demandes européennes en différentes marchandises ont engendré une succession de vagues de peuplement différenciées vers l'intérieur des terres à partir des avant-postes littoraux de la vallée laurentienne : morues et huiles animales, fourrures, pins, épinettes, énergie hydraulique, minerais. L'exploitation de chacune de ces ressources a eu ses propres répercussions sur la dynamique spatiale du peuplement en périphérie. À juste titre, certains auteurs tels que Grant et Wolfe (2006, p. 35) et Thorpe et Sandberg (2007, p. 59) ont déjà bien signalé que cette réalité a été inscrite jusque dans la structure politique de la « Confédération » canadienne en 1867, ouvertement élaborée en fonction d'un impératif d'extraction-exportation. Dans le cas plus précis de la province de Québec, en particulier depuis l'ouverture à la colonisation des vastes contrées nordiques vers la fin des années 1830, cela s'est traduit par une variabilité très importante dans l'évolution des établissements humains. En effet, si certaines localités sont le produit d'un long processus d'occupation territoriale s'étirant sur plus de deux siècles, d'autres se présentent plutôt comme des « booming towns » issus d'une colonisation fulgurante et relativement récente. Ici et là, on retrouve des localités en plein essor qui en côtoient d'autres qui jouissent d'une stabilité démographique notable ou encore qui sont menacées par un effondrement démographique peu ou prou entamé. De même, tandis que certaines localités se sont avérées assez prospères pour devenir des villes plus ou moins dynamiques, il s'en trouve d'autres qui ne sont pas parvenues à dépasser le stade rural et qui luttent aujourd'hui de manière acharnée pour connaître un développement qui les propulserait vers un dynamisme de type urbain. Ce constat général amène à s'interroger sur la nature des facteurs qui expliquent une si grande variabilité locale : pourquoi une telle irrégularité dans l'occupation territoriale de la périphérie québécoise? Bien que les réalités évoquées ci-dessus aient été similaires d'une région du monde à l'autre, certaines subtilités locales se présentent comme des variables déterminantes pour le destin des territoires. Il apparaît en effet qu'en

fonction du type de ressources en présence ou des caractéristiques physiques initiales des lieux occupés, la donne géographique a, à des degrés variables selon les époques, une influence certaine sur les dynamiques économiques et donc sur le processus du développement territorial. Dans l'histoire, celle-ci a notamment pu être observée dans les zones à fortes potentialités agricoles, sur les littoraux à l'embouchure des rivières importantes ou encore à la limite de navigabilité de certains cours d'eau majeurs. S'intéressant à ces questions depuis près de deux siècles, la géographie économique a permis de mettre en lumière cette incidence des configurations géographiques sur les potentialités économiques et les trajectoires territoriales de développement.

La présente thèse de doctorat entend examiner, au moyen de la lunette démographique, les liens qui peuvent exister entre les spécificités géographiques des territoires périphériques québécois et leur parcours évolutif. L'architecture de cet examen s'appuiera principalement sur cinq piliers. Dans un premier temps, il sera question d'introduire la problématique de recherche en procédant à un exercice de contextualisation générale des données idéologique, économique et politique dans lesquels s'inscrivent actuellement ces territoires particuliers. Une fois cela fait, il s'agira alors de présenter les différentes questions de recherche ainsi que l'hypothèse principale mise de l'avant. Enfin, cette présentation sera suivie d'une mise en évidence des aspects qui confèrent toute sa pertinence à cette démarche sur les plans scientifique et social.

Dans un deuxième temps, le moment viendra d'établir le cadre théorique duquel cette thèse entend s'inspirer pour se saisir de son objet. Concrètement, cette étape permettra de bien circonscrire l'ensemble des concepts indispensables à l'articulation de l'analyse finale des résultats. En premier lieu, il s'agira ici de jeter un coup d'œil aux débats théoriques qui se sont intéressés à l'épistémologie de la science géographique. Le but sera ici de retracer l'évolution de la discipline afin de pouvoir situer où se positionne la présente thèse. En deuxième lieu, il sera question d'éclaircir certains concepts fondamentaux mobilisés dans cette recherche par

une série de définitions plus ou moins approfondies et regroupées en trois sous-sections distinctes : premièrement, les concepts d'« écoumène » et d'« occupation territoriale », explicités à l'aide d'une mise en perspective historique fondée sur cas du Québec ; deuxièmement, le concept de « développement », mis en relation avec celui de « croissance » ; et troisièmement, le concept de « périphérie », présenté dans sa relation dialectique avec celui de « centre ». Dans cette dernière section, une attention particulière sera accordée aux notions d'« urbain » et de « rural ». En troisième lieu, nous énoncerons succinctement les différents facteurs de localisation qui sous-tendent le développement des activités économiques dans l'espace et qui formeront ici les trois principales variables à l'étude, à savoir la dotation en ressources naturelles, l'accessibilité et la centralité. En quatrième lieu, les différentes facettes de ladite « polarisation » économique – phénomène déterminant dans la dynamique du peuplement – seront exposées de façon détaillée par le biais de certains concepts clés, notamment ceux de « foyers » économiques, d'« interdépendance », de « hiérarchie » et de « causalité circulaire cumulative ». En dernier lieu, ce chapitre se terminera par un coup d'œil sur les théories traitant du phénomène dit de « croissance par les ressources naturelles ». À cette occasion, une brève incursion au cœur des réflexions supportant la « Staple Thesis » sera suivie d'une explication détaillée du phénomène de diffusion de la croissance, ou plus précisément des déterminants et des impacts de ce phénomène sur les économies territoriales.

Dans un troisième temps, il sera question de traiter du cadre méthodologique qui circonscrit opératoirement la démarche de cette thèse. D'entrée de jeu, la première partie de ce chapitre va consister à situer les caractéristiques fondamentales de la méthodologie de recherche retenue, en l'occurrence l'approche adoptée et le paradigme dans lequel celle-ci s'inscrit, le type de méthode sur laquelle s'appuie notre empirie et la stratégie générale de la démonstration. Par la suite, un moment sera pris afin de discuter de l'approche démographique et pour souligner l'intérêt d'adopter cette perspective dans ce type de recherche. Puis, il sera question de présenter de manière concise nature du terrain et de l'échantillon qui nous

occuperont. La deuxième partie portera quant à elle sur les différentes techniques employées pour faciliter le traitement des données et l'obtention des résultats. Cette sous-section se verra ouverte par une explication détaillée de la terminologie élaborée pour favoriser la description des premiers résultats. La démarche entreprise pour classer ces résultats sera ensuite abordée, de manière à bien mettre en évidence leur nature diversifiée et les échelles employées pour les départager. Enfin, les principaux indicateurs associés aux trois variables retenues pour éprouver l'hypothèse de recherche proposée seront révélés. La dernière partie servira pour sa part à expliciter les difficultés rencontrées et les limites qui se sont imposées au regard de la mesure des indicateurs retenus.

Dans un quatrième temps, le moment sera venu de présenter la masse des résultats obtenus à l'issue du traitement des données initiales, à savoir une série de courbes démographiques, deux typologies et six ensembles cartographiques. Dans ce chapitre essentiellement descriptif, c'est d'abord la typologie des différents profils de courbes qui sera présentée, avec le souci de bien caractériser chacun des dix types auxquels ces courbes correspondent. Une fois cette typologie exposée, la répartition spatiale de chacun de ces types sera ensuite exposée par l'entremise d'une première série de cartes. Par la suite, nous enchaînerons avec la présentation de la seconde typologie, soit celle qui est répartie en cinq classes distinctes les différents niveaux de population dans lesquels s'inscrivent les trajectoires démographiques locales. Cela sera une fois de plus suivi par une présentation de leur distribution respective au sein de la périphérie québécoise via une série cartographique. Finalement, il sera question d'exposer les divers degrés associés à chacune des trois variables retenues, appuyées par une dernière série de cartes épousant les limites administratives régionales.

Dans un cinquième temps, il s'agira de présenter l'analyse des résultats obtenus. À ce point-ci de la thèse, il sera ainsi question de vérifier dans quelle mesure la qualité géographique des lieux occupés semble déterminer l'évolution du peuplement en contexte périphérique. Les

résultats de recherches seront dès lors examinés attentivement sur une base régionale afin de mettre en évidence les tendances potentielles qui permettent de valider ou d'invalider l'hypothèse principale de recherche. Une fois ces tendances minutieusement décortiquées en fonction des catégories prédéfinies, dans un dernier temps, ce chapitre engagera une discussion plus approfondie qui cherchera à déceler les formes spatiales qui ressortent à l'analyse. Cette fois-ci, cependant, cette discussion ne sera non pas effectuée sur une base régionale, mais plutôt dans la perspective générale de l'ensemble de la périphérie du Québec. C'est cette dernière partie qui devra permettre de poser la vraisemblance ou l'invraisemblance d'un lien fort existant entre les caractéristiques économiquement stratégiques du substrat géographique et la prévalence démographique de certaines localités.

# CHAPITRE 1

## PROBLÉMATIQUE

Afin de mettre la table et avant d'entrer dans le vif du sujet, il apparaît d'emblée important d'entamer cette démarche de recherche en commençant par un exercice de contextualisation. En procédant ainsi, il deviendra dès lors possible de saisir toute l'importance des conditions générales – historiques, idéologiques, économiques, etc. – dans lesquelles s'inscrit cette thèse et, surtout, de comprendre la nature des problèmes auxquels les territoires dits « périphériques » sont confrontés en termes d'occupation territoriale et de développement.

Concrètement, la présentation de notre problématique s'effectuera en trois moments distincts. Dans un premier temps, nous déclinons une mise à plat contextuelle en trois étapes. D'abord, afin de bien mettre en évidence le paradigme économique dans lequel s'inscrit la problématique ainsi que ses conséquences concrètes, cet exercice s'attardera sur la question de la rationalité économique dominante et ses implications géographiques. Ensuite, le focal se tournera vers l'enjeu des matières premières et le modèle de développement qui lui est associé, dans le but d'éclairer l'importance de ces facteurs de développement et de mettre en perspective les origines historiques du mode d'exploitation actuellement prédominant en périphérie, c'est-à-dire celui de l'extractivisme. Puis, suite à ces éclaircissements, un moment sera pris afin de traiter du phénomène dit de « malédiction des ressources naturelles » et de certaines hypothèses phares qui ont été avancées dans la littérature scientifique pour en expliquer les ressorts. Dans un deuxième temps, l'attention se focalisera plus précisément sur le problème qui constituera le cœur de cette thèse, à savoir l'aspect démographique du développement territorial, appréhendé sous l'angle particulier de la dynamique du peuplement. Les questions ainsi que les hypothèses de recherche seront alors dûment explicitées. Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous discuterons de la pertinence globale de cette thèse, en traitant notamment de son intérêt sur les plans scientifique et social.

## **1.1 CONTEXTUALISATION**

Avant de procéder à la présentation de ce qui constituera le cœur de cette problématique, il convient de bien se saisir de toute la complexité qui caractérise la situation actuelle des territoires périphériques. Pour ce faire, il apparaît d'emblée crucial d'adopter une perspective horizontale et systémique. Autrement dit, il importe ici de décloisonner le regard du sujet afin de favoriser une vue d'ensemble, à travers les liens qui unissent des réalités à première vue éloignées les unes des autres. Il semble donc judicieux de mettre en lumière le contexte dans lequel s'inscrit ladite problématique, en s'attardant aux principaux facteurs qui expliquent la dynamique contemporaine du développement dans les territoires périphériques. À ce titre, il apparaît pertinent d'insister sur quelques fondamentaux qui conditionnent cette dynamique, en particulier la rationalité économique, la relation entre matières premières et croissance économique ainsi que le mode d'exploitation extractiviste et la « malédiction » des ressources naturelles qui lui est associée. Enfin, un certain recul historique sera pris pour que cette compréhension s'inscrive dans une perspective diachronique de longue durée, en mobilisant l'exemple particulier du Québec. Pour le lecteur, il deviendra dès lors plus aisé de discerner dans les faits sociaux, techniques, économiques et politiques d'hier et d'aujourd'hui, des pistes permettant de discerner les contours de la réalité de demain.

### **1.1.1 LA RATIONALITÉ ÉCONOMIQUE ET LA GÉOGRAPHIE**

Tout d'abord, il est important de saisir que le modèle actuel de développement s'appuie sur une forme particulière de rationalité économique ; une rationalité que l'économiste et sociologue allemand Max Weber avait en son temps qualifié de « rationalité formelle ». Pour l'économiste français Hubert Brochier, il s'agit essentiellement d'« une rationalité de moyens au service de fins qui lui seraient extérieures ». Au regard des doctrines classiques et néo-classiques, un comportement dit « rationnel » consisterait par exemple, pour un entrepreneur, à prendre des décisions qui lui permettent de maximiser les profits de son entreprise (Brochier,

Encyclopédie Universalis). Comme l'aurait jadis affirmé Milton Friedman – ancien chef de file de l'École de Chicago en sciences économiques – puisqu'à l'intérieur du système capitaliste « la seule responsabilité des entreprises [...] est d'accroître leurs profits » (Pauchant, 2018, p. 18), le laisser-faire économique fait encore aujourd'hui figure de credo. Cette approche est toutefois de plus en plus remise en question par plusieurs penseurs, dont notamment le chantre du renouveau keynésien Joseph Stiglitz pour qui il s'agirait d'une « fiction nuisible » (Pauchant, 2018, p. 19). Pour Brochier, cette rationalité économique « instrumentale » découlerait de l'essor de la comptabilité économique issu du développement des rapports marchands et monétaires et du droit à la propriété privée des moyens de production. Ici, il est crucial de saisir que cette conception de la rationalité se traduit sur le terrain par des phénomènes spatio-économiques qui ont des impacts profonds et durables sur l'évolution des territoires, comme l'a déjà bien relevé l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) dans son édition de 2012 du *Panorama des régions du Québec* (p. 15). Dans cet environnement économique qui est le nôtre, la géographie devient un facteur plus prépondérant que jamais dans les dynamiques de développement des territoires. D'un côté, la distance spatiale force les entreprises à rechercher une proximité mutuelle au sein des centres urbains en raison des coûts du transport. En agissant ainsi, elles réduisent alors leurs coûts d'échange, ce qui leur permet du même coup de diminuer le prix aussi bien de leurs intrants de production que de leurs biens finaux, de générer une force d'attraction sur les travailleurs et les firmes localisées en périphérie et d'amorcer un mouvement cumulatif de croissance. De l'autre côté, dépendamment de ce qu'ils produisent, les territoires périphériques se retrouvent naturellement désavantagés à la fois par les prix élevés de leurs intrants de production et ceux de leurs produits finaux. En définitive, puisque l'éloignement et l'enclavement géographiques d'un territoire inhibent sa capacité à échanger avec l'extérieur, cette rationalité dite instrumentale fait en sorte que la localisation géographique d'une région ou d'une localité (hameau, village, bourg, ville) a une forte influence sur son processus de développement.

### 1.1.2 L'IMPORTANCE DES MATIÈRES PREMIÈRES ET L'EXTRACTIVISME

À l'intérieur du paradigme économique décrit ci-dessous, plusieurs penseurs se sont intéressés au rôle que jouent les ressources naturelles dans la croissance économique des territoires. Parmi les théories du développement qui traitent de ce sujet, la « théorie des principales ressources » (« Staple thesis »), aussi appelée théorie de la « croissance soutenue par les matières premières » (« Staple-led growth »), représente sans contredit l'une des contributions les plus fameuses. L'idée de « matière première », ou « staple », renvoie ici essentiellement aux produits bruts ou semi-finis vendus en vrac sur les marchés d'exportation. Les poissons, le bois, les minerais, les produits agricoles, l'énergie et l'eau douce représentent ainsi tous des exemples de marchandises extraites et vendues sur les marchés étrangers sans transformations significatives (Howlett et Brownsey, 2007, p. 2). Ce modèle sera scruté de manière plus approfondie dans le cadre théorique (voir points 2.2.1 et 2.3.1), mais il importe d'emblée de savoir que le postulat de cette « staple thesis » voulait qu'une région tende à être plus pauvre en termes de PIB par habitant en l'absence d'exportations de matières premières, ce qui s'expliquerait notamment par une relation causale entre l'infrastructure économique et sociale du territoire et la mesure dans laquelle les exportations y sont réalisées (Altman, 2003, p. 231). En effet, les différentes réserves de ressources naturelles d'un territoire représentent objectivement des actifs de capital naturel et, selon les époques, les flux de biens et de services générés par l'exploitation de ces réserves deviennent les intrants du système productif territorial (Olewiler, 2017, p. 930). On reconnaît plusieurs avantages à l'exploitation de ces réserves : elles fournissent à un pays des biens à échanger et des revenus à dépenser, stimulent l'importation de biens indisponibles localement et offrent une protection contre la compétition des autres territoires – dans la mesure où, pour être compétitif dans le domaine des ressources naturelles, un pays doit posséder les gisements nécessaires que ni une technologie avancée ni une main-d'œuvre bon marché ne peuvent remplacer (Ahrend, 2006, p. 6). Pour ces raisons, la présence de ressources naturelles a toujours stimulé l'appétit des êtres humains, en particulier celle des membres des élites économiques et politiques.

C'est précisément cet appétit pour les ressources naturelles qui a pavé la voie à la prise de possession du « Nouveau Monde » par les États d'Europe occidentale, à partir de la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Cet événement historique majeur a favorisé la montée en puissance à l'échelle globale d'un modèle de développement fondé exclusivement sur l'extraction des ressources naturelles : l'extractivisme. Comme le souligne la sociologue argentine Maristella Svampa (2011, p. 125), les nombreuses légendes portant sur l'abondance en ressources naturelles du continent américain (l'Eldorado, le Royaume de Saguenay, les Sept Cités d'or, etc.) ont eu pour effet d'alimenter en Europe ce que le sociologue et politicien bolivien René Zavaleta Mercado a qualifié de « mythe du profit ». Le politologue français Franck Gaudichaud (2016, p. 1) nous dit que ce mythe aurait servi de carburant à la pratique coloniale jusqu'à l'aube du 20<sup>e</sup> siècle et aurait aussi, par extension, offert une base durable au mode d'exploitation extractiviste. Les élites économiques d'Europe et des dites « Nouvelles Europes » (c.-à-d. les sociétés coloniales les mieux développées) (Acemoglu, 2001, pp. 1370-1373), étaient persuadées que l'occupation des territoires américains, du fait de leur abondance en ressources naturelles, était en soi garante d'un enrichissement rapide pour quiconque voulait bien y consacrer le temps, les ressources et l'énergie nécessaires. Cette inclinaison a fait en sorte que le modèle colonial déployé dans les Amériques engendra bientôt un phénomène de division internationale du travail. Ce partage des tâches économiques s'est concrètement traduit par une « primarisation » économique des colonies. Cette primarisation a objectivement généré un état de dépendance envers les exportations de matières premières (Gaudichaud, 2016, p. 1). Autrement dit, les relations d'échanges établies par les métropoles européennes entre elles-mêmes et leurs nouvelles périphéries coloniales ont tôt fait de structurer un rapport d'interdépendance asymétrique.

À l'intérieur de ce rapport, on retrouvait d'un côté des économies puissantes qui importaient les ressources naturelles et les transformaient grâce à leurs secteurs industriels, générant ainsi beaucoup de valeur ajoutée, et de l'autre, des économies plus faibles qui tiraient l'essentiel de leurs revenus des rentes générées par les activités d'extraction et d'exportation.

Ce phénomène ancien semble à maints égards s'être perpétué jusqu'à nos jours. Déclinaison théorique moderne du modèle dit « centre-périphérie » (voir point 2.2.3), le concept d'extractivisme renvoie selon Svampa à un « modèle d'accumulation fondé sur la surexploitation des ressources naturelles en grande partie non renouvelables et sur le déplacement des frontières des territoires jusqu'alors considérés comme "improductifs" » (2011, p. 105). Pour l'historien québécois David Murray, trois conditions sont nécessaires pour pouvoir considérer un modèle de développement comme relevant de l'extractivisme : 1) l'importance des volumes extraits ; 2) l'état brut de la ressource exportée ; 3) un taux d'exportation de 50 % ou plus (Murray, 2015, pp. 24-25). À ce titre, le sociologue québécois Éric Pineault (2015) rappelle que cette dynamique économique particulière peut potentiellement engendrer l'apparition, chez certains agents économiques des territoires qui jouissent d'une bonne dotation en ressources naturelles, d'une mentalité d'exportateur et de comportements dits de « quête de rente ». Concrètement, cela se reflète entre autres par un surinvestissement dans la chaîne d'extraction et les infrastructures de soutien à l'exportation ainsi que par un sous-investissement corollaire dans la chaîne de transformation et les infrastructures à vocation proprement territoriale (Pineault, 2015 : p. 59). On comprend ainsi que la pratique extractiviste s'inscrit par essence dans un « paradigme ressourciste » porteur d'une vision essentiellement utilitariste et anthropocentrique selon laquelle la nature ne représente jamais qu'un gigantesque réservoir de « ressources » naturelles à s'approprier, à exploiter et à vendre (Fournis et Fortin, 2015, p. 3).

### **1.1.3 LA MALÉDICTION DES RESSOURCES NATURELLES**

Évoqué pour la première fois par le professeur Richard Auty en 1993 dans son ouvrage « Sustaining Development in Mineral Economies » (« Soutenir le développement dans les économies minérales »), le phénomène appelé « malédiction des ressources naturelles » (« resource curse ») fait essentiellement référence à la relation négative qui existe entre la dépendance aux ressources naturelles et la croissance économique. Cette situation apparaît

d'abord lorsqu'un territoire entreprend de se spécialiser dans une production qui génère peu de liaisons économiques avec le reste de l'économie (voir point 2.5.2). Dans la littérature, on parle également du « piège des matières premières » (« staple trap ») pour évoquer ce phénomène (Polterovich, Popov et Tonis, 2010, p. 3). Grosso modo, on considère qu'un territoire est tombé dans ce piège lorsque l'environnement institutionnel (règles, lois, mécanismes de régulation, coutumes, procédures, etc.) qui influence le comportement économique des agents économiques (individus, corporations, pouvoirs publics, etc.) est devenu politiquement, socialement, culturellement et cognitivement intégré de telle manière qu'il se retrouve en quelque sorte enfermé dans des idées, des pratiques et des réseaux qui n'offrent plus de rendements croissants (Schmallegger et Robinson, 2011, pp. 320-321). Cet état de fait conduit donc objectivement le territoire considéré dans une situation dite de « verrouillage institutionnel » (« institutional lock-in ») ou de « verrouillage sociotechnique » (« socio-technical lock-in »), lequel nuit à son développement économique et influence négativement son attractivité.

Selon le spécialiste états-unien de la macroéconomie internationale Jeffrey Alexander Frankel (2012, p. 4), deux hypothèses majeures imprègnent la littérature sur cette dite malédiction. La première, associée à la thèse « Prebisch-Singer », considère la tendance des prix mondiaux sur le long terme. L'explication du phénomène reposait de ce point de vue sur l'observation de la diminution des termes d'échanges\* dans les exportations de productions primaires des pays en développement par rapport aux importations de biens manufacturés. Selon les partisans de cette thèse, la chute des termes d'échanges affecterait la croissance des pays en développement, parce que l'élasticité de la demande de produits manufacturés s'avérerait plus grande que l'élasticité des revenus issus des matières premières, ce qui se traduirait dans les pays en développement par une diminution graduelle de la capacité à payer pour leurs importations (Barbier, 2005, p. 136). Cet argument expliquerait notamment la

---

\* C'est-à-dire le rapport entre les prix des exportations et les prix des importations d'un pays

lenteur du développement dans les territoires dont l'économie repose surtout sur des productions primaires, c'est-à-dire non transformées.

Par ailleurs, toujours en lien avec la question du développement inégal, les experts en économie Ronald Findlay et Mats Lundahl (2017, p. 353) ont déjà également fait valoir que la division internationale des tâches économiques s'était faite en fonction des avantages comparatifs (voir point 2.5). Cela aurait vraisemblablement eu pour effet d'engendrer un mouvement des capitaux et de la main-d'œuvre des zones à rendements comparativement faibles vers les zones à rendements comparativement élevés. Ce phénomène de drainage illustre assez bien le fait que la relation d'échange centre-périphérie bénéficie de manière disproportionnée aux territoires industrialisés du « centre » de l'économie-monde aux dépens des économies périphériques exportatrices de matières premières, accentuant d'autant plus les inégalités économiques et de développement. Le commerce international se révélerait par conséquent tout à fait inapte à diffuser du développement vers les périphéries, lesquelles demeurent plutôt piégées dans un état de sous-développement et de spécialisation dans l'extraction-exportation (Barbier, 2005, pp. 135-136).

Cependant, il importe de souligner que deux objections majeures ont été soulevées quant à cette théorie. D'abord, des études récentes auraient démontré que l'hypothèse de Prebisch et Singer ne s'appliquait pas nécessairement pour toutes les matières premières ni pour toutes les périodes (Kellard et Wohar, 2002). Ensuite, il s'avère que peu de tentatives pour suivre leurs conseils se seraient soldées par des réussites (Polterovich, Popov et Tonis, 2010, p. 3). En fait, comme l'a souligné Barbier (2005, p. 137), « la plupart des efforts protectionnistes de substitution des importations ont eu des résultats décevants, voire désastreux ». En définitive, on comprend donc que le mode d'exploitation extractiviste, dès lors qu'il crée un terreau favorable au verrouillage sociotechnique, pourrait amener une économie à tomber dans ledit piège des matières premières, comme cela a été, et est encore

le cas (Asselin, 2012 ; Schepper-Valiquette, 2015), avec l'exploitation de certaines ressources au Canada et au Québec.

La seconde hypothèse qui imprègne la littérature sur ce phénomène concerne plutôt la macro-économique des affaires et est liée à ce qui est aujourd'hui qualifié de « maladie hollandaise » (« Dutch disease »). Employé pour la première par le journal britannique *The Economist* en 1977, le terme renvoie – comme le soulignent les économistes Benjamin Nelson et Alberto Behar (2008, p. 4) – à l'un des développements théoriques clés de la décennie 1980. En effet, la question des changements structurels dans les économies exportatrices de pétrole a reçu une attention toute particulière dans la littérature économique à la suite de la découverte de gisements de pétrole dans la mer du Nord (Di John, 2011, pp. 168-169). Élaboré dans le cadre d'une analyse de la situation économique des Pays-Bas dans la foulée du « Premier choc pétrolier » de 1973, le concept de maladie hollandaise concerne essentiellement le processus de désindustrialisation induit par une hausse temporaire dans les prix du pétrole, ou la découverte de réserves importantes de ressources naturelles (Polterovich, Popov et Tonis, 2010, p. 3 ; Nelson et Behar, 2008, p. 4). Dans le territoire concerné, en raison d'un « boom » dans les prix des ressources, survient une appréciation de la monnaie ou des prix des biens non échangeables qui fait augmenter les salaires, réduisant, dès lors, la compétitivité et entraînant une hausse des importations (Polterovich, Popov et Tonis, 2010, p. 3). L'économiste trinidadien Roger Hosein a dressé une liste des nombreux effets pervers dont fait état la littérature internationale en lien avec cette pathologie économique. Premièrement, les « effets de dépendance » (« dependence effect ») aux revenus issus des matières premières se traduiraient par une tendance gouvernementale à la distribution politique de la rente au détriment de la promotion de l'investissement privé, de la production territoriale et de la croissance économique. Deuxièmement, les « effets de quête de rente » (« rent seeking effect »), donneraient naissance à des comportements qui monopolisent le temps des agents économiques et détournent les ressources loin des activités productives. Troisièmement, les « effets de corruption et de lenteur de réforme » (« corruption and the slow pace of reform

effect ») favoriseraient le statu quo institutionnel, la négligence gouvernementale et l'autoritarisme. (Hosein, 2010, pp. 78-79). Ce ne sont là que quelques-uns des différents « symptômes » associés à la maladie hollandaise qui peuvent affliger les économies « maudites » ou « piégées » par leur dotation en ressources naturelles.

## 1.2 NŒUD DU PROBLÈME

À la lumière des éclaircissements apportés par cette mise en contexte, il apparaît désormais pertinent de procéder à une récapitulation des grands constats établis quant au processus du développement en milieu périphérique, afin de dresser un portrait clair de la problématique et des questions soulevées dans le cadre du présent exercice scientifique :

- 1) la localisation géographique des centres de population peut induire des handicaps en termes de potentiel d'interactions économiques et donc de dynamisme, notamment en raison des limitations associées au facteur « distance » ;
- 2) ces handicaps prédisposent économiquement les territoires (localités, régions) périphériques à la vulnérabilité en les contraignant à se consacrer à leur principal avantage comparatif – leur dotation en ressources naturelles – dans une optique extractiviste adéquate à la rationalité économique dominante ;
- 3) ce mode d'exploitation caractéristique tend à conditionner fortement leur développement en induisant un verrouillage sociotechnique associé à une « malédiction » ou « maladie » économique qui les plonge dans un état de dépendance croissante envers les activités d'extraction et d'exportation en vrac de matières premières brutes ;
- 4) cet état de dépendance engendre dans ces territoires une certaine léthargie qui soulève des enjeux en termes de développement, d'aménagement et de gestion territoriale, les populations concernées se voyant de ce fait relativement défavorisées par rapport aux populations centrales en termes de niveau, de qualité et de cadre de vie.

À partir de ces constats, il apparaît donc pertinent de s'interroger, dans une perspective diachronique et géoéconomique, sur l'importance relative des principaux facteurs géographiques de localisation des activités économiques dans la dynamique du peuplement en périphérie. Dans le cadre de cette recherche, il sera donc question de jeter un œil – au moyen de la démographie et par la lorgnette de la géographie – à la situation d'inégalité qui affecte les territoires périphériques en termes de développement.

En guise d'assise empirique, c'est concrètement le cas du Québec qui a été ciblé, plus précisément sa périphérie au regard des critères retenus (voir point 2.2.3) (Figure 1.1).

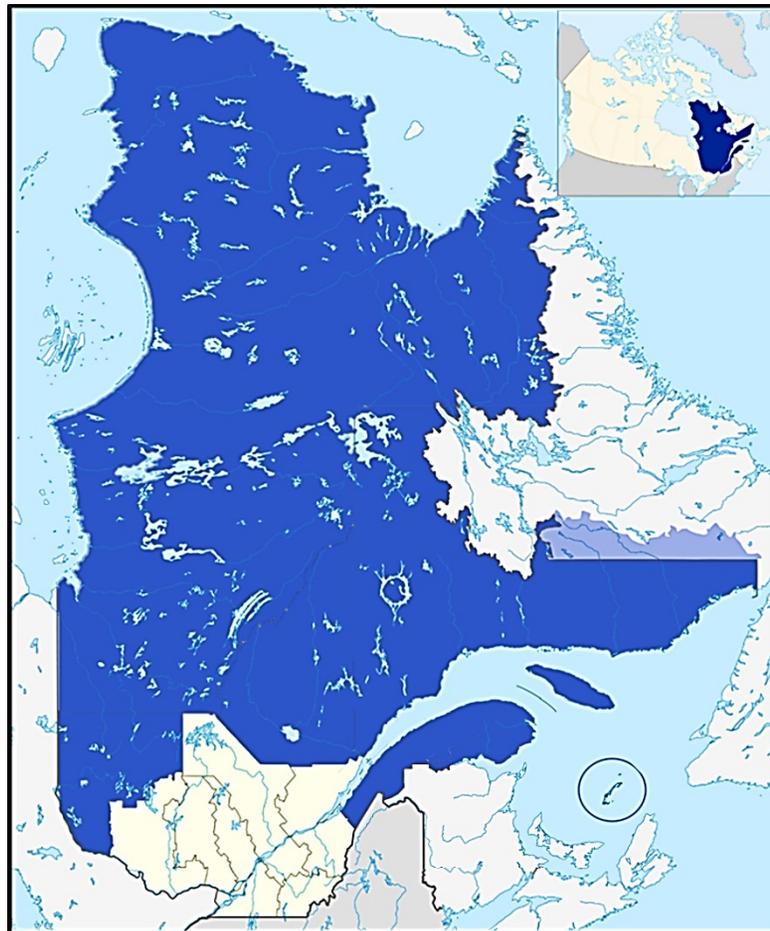


Figure 1.1 : La périphérie québécoise

Il s'agit ici d'une grande superficie constituée de six régions administratives (Figure 1.2), en l'occurrence la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (GÎM), le Bas-Saint-Laurent

(BSL), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ), la Côte-Nord (CN), l’Abitibi–Témiscamingue (AT) et le Nord-du-Québec (NQ). La prise en considération des limites régionales devrait nous permettre à la fois d’ajouter un certain degré de nuance à l’analyse et de mieux prendre en compte l’hétérogénéité propre à ce vaste espace. Aussi, en plus des contraintes temporelles liées au contexte de cette recherche, la décision de ne pas inclure les sous-régions de Charlevoix, de la Haute-Mauricie et des Hautes-Laurentides dans notre terrain repose ici sur des critères liés à la géographie (voir point 2.2.3). En effet, nous avons considéré que ces territoires correspondaient davantage à la « marge » du centre géoéconomique du Québec (c.-à-d. la vallée du Saint-Laurent) qu’aux aires d’influence des « centres » de sa périphérie.

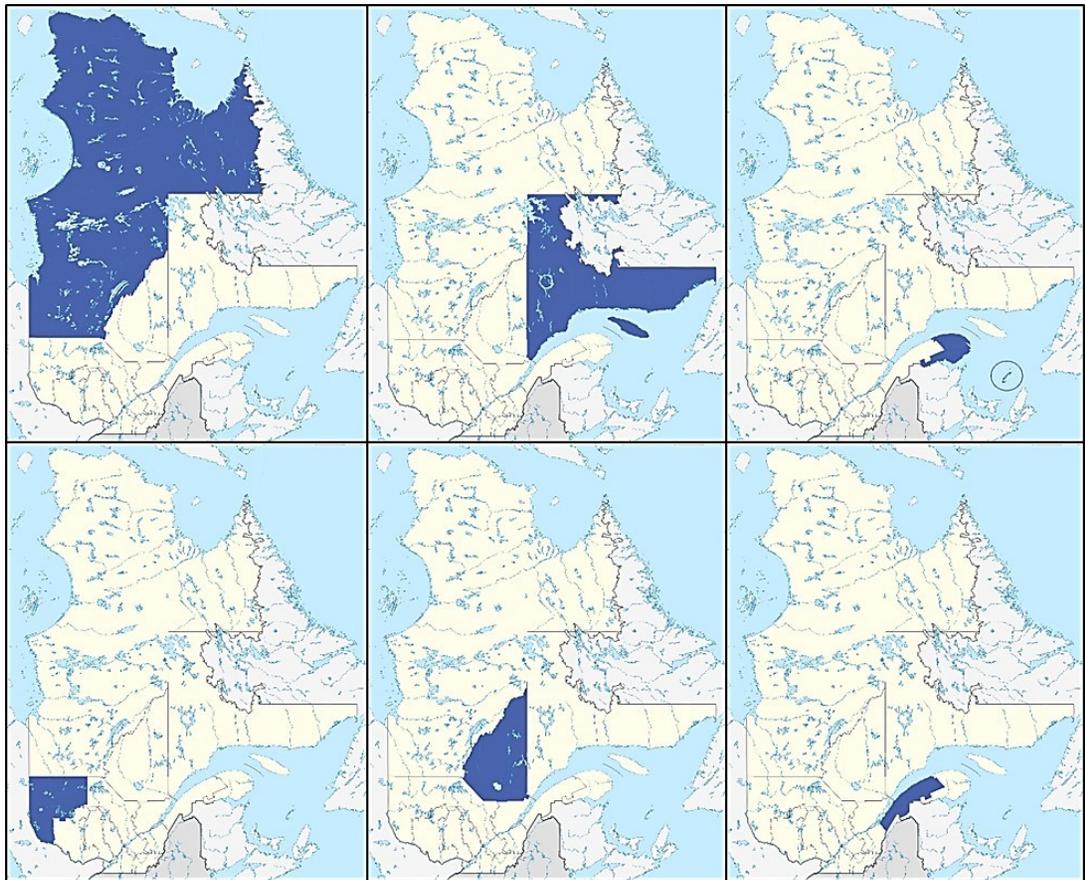


Figure 1.2 : Les six régions périphériques québécoises

En tout et pour tout, sur les 1 667 712 km<sup>2</sup> de superficie totale du territoire provincial, la périphérie en occupe concrètement 1 490 062 km<sup>2</sup>, soit une surface supérieure à la France,

l'Allemagne et la Grande-Bretagne réunies. À elles seules, les six régions périphériques recouvrent un imposant 89,3 % de l'espace québécois, dont 4,7 % pour la GÎM, 1,7 % pour le BSL, 21,1 % pour la CN, 6,4 % pour le SLSJ, 3,9 % pour l'AT et 51,6 % pour le NQ (ISQ, 2021). Cet espace gigantesque, très généreusement doté en ressources naturelles, abrite une trame territoriale complexe, distendue et à l'occupation fortement inégale. À sa surface s'étend un vaste réseau hydrographique poissonneux qui occupe la moindre anfractuosit  creus e dans le socle rocheux par le retrait des glaciers entam  il y a quelque 13 000 ans. Abreuvant pr s de 30 026 ha (MFFP, 2021) de for ts giboyeuses et les nombreux  cosyst mes qu'elles abritent, ce r seau offre  galement, du fait du potentiel hydro lectrique consid rable conf r  par le relief du Bouclier canadien, une dotation  nerg tique colossale. Aussi, diss min es sous sa surface gisent çà et là plusieurs structures g ologiques   fort potentiel  conomique – telles que la Faille de Cadillac ou les fosses du Labrador et de l'Ungava – o  se retrouvent concentr es d'immenses quantit s de minerais et de m taux de toutes sortes (diamant, or, argent, cuivre, zinc, nickel, fer, uranium, apatite, etc.) qui suscitent la convoitise au moindre sursaut dans les prix mondiaux.

Ce choix de terrain apparaissait naturel du fait que ce territoire, lui-m me toujours de plus en plus p riph rique (Proulx, 2011, p. 66 ; p. 412) dans l'ar ne mondialis e, s'av re profond ment impact  par les in galit s spatiales de peuplement et de d veloppement. Il apparait en effet que les territoires p riph riques qu b cois affichent aujourd'hui un retard certain en termes d'attractivit  et de vitalit   conomique.   cet  gard, poser un coup d' il sur l' volution de la proportion des populations p riph riques dans l'ensemble qu b cois (Figure 1.3) permet de bien prendre la mesure du foss  qui se creuse entre le centre historique laurentien et ses marges territoriales. Ce coup d' il r v le d'ailleurs une courbe qui n'est pas sans rappeler celle du taux de croissance de la population (voir Figure 2.12).

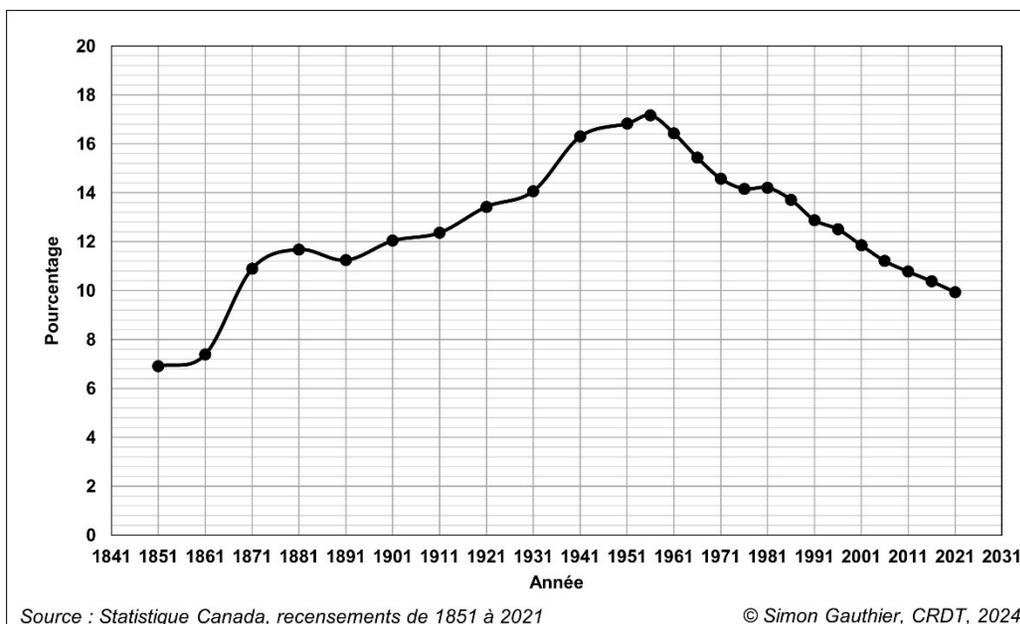


Figure 1.3 : Évolution de la proportion démographique de la périphérie québécoise dans l'ensemble provincial entre 1851 et 2021

Il apparaît ainsi clairement que le poids démographique des territoires périphériques à l'échelle provinciale s'est constamment accru entre le premier recensement canadien de 1851 et la période dite des Trente Glorieuses, pour finalement décliner avec tout autant de constance entre les années 1960 et aujourd'hui. Concrètement, le premier segment de cette trajectoire s'explique par le fait que les jeunes économies agromaritimes et agroforestières qui se sont structurées en périphérie aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles s'étaient avérées assez prospères pour assurer une croissance démographique soutenue et favoriser l'amorce du processus d'industrialisation. Ce dernier a d'ailleurs lui-même contribué à intensifier l'occupation du sol ; on note en effet, dans plusieurs territoires périphériques, que les productions papetière puis aluminière se sont toutes deux traduites par une croissance démographique substantielle. Par contre, le dernier segment s'explique par l'addition de deux dynamiques démographiques particulières. D'une part, malgré un léger fléchissement durant les années 1960, la croissance de la population québécoise s'est poursuivie de manière constante sur cette période (Figure 1.4).

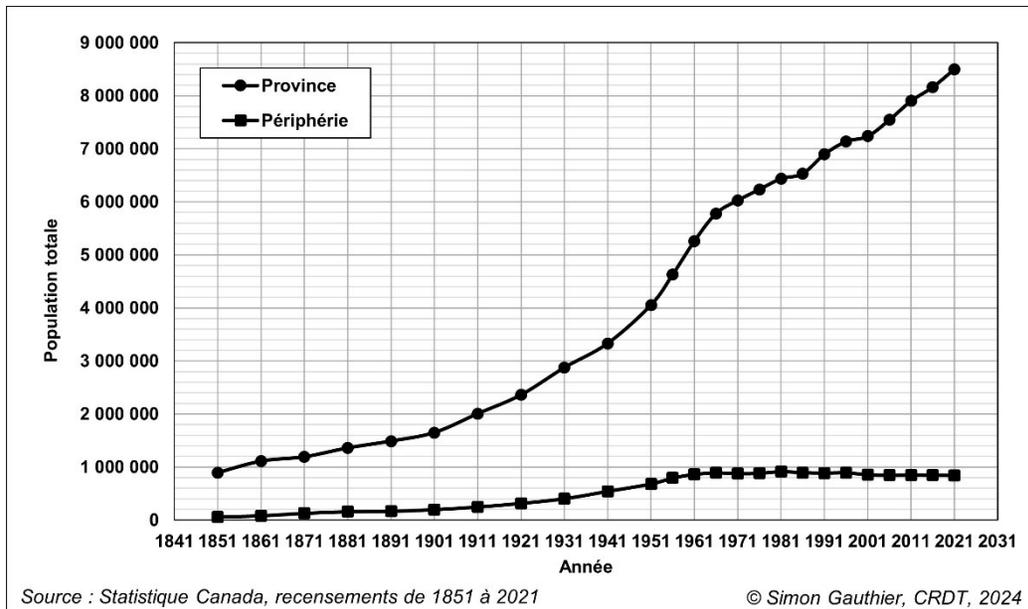


Figure 1.4 : Comparaison des trajectoires démographiques du Québec et de sa périphérie

D'autre part, alors que l'occupation territoriale des six régions périphériques s'est mise à stagner d'un point de vue quantitatif (Figure 1.5) – en concordance avec le phénomène de transition démographique – les territoires centraux de la vallée du Saint-Laurent ont pour leur part pu bénéficier de leur attractivité supérieure pour pouvoir jouir d'une certaine résilience face aux profondes mutations sociales et technologiques de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, pour que leur dynamisme soit préservé et pour que leur élan démographique se poursuive.

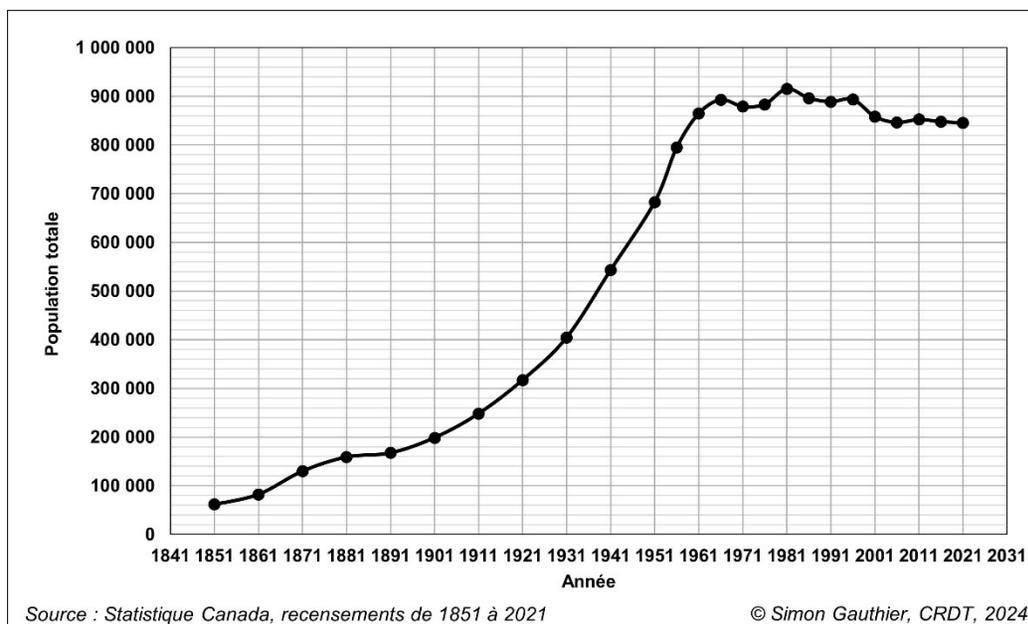


Figure 1.5 : Trajectoire démographique de la périphérie québécoise

Ce dernier phénomène s’explique objectivement par la conjoncture d’au moins deux dynamiques notables qui s’inscrivent dans des transformations majeures à l’échelle mondiale. D’abord, l’intensification technologique des procédés d’extraction associée à l’amélioration générale des connaissances et des techniques, phénomène mondial et fondamentalement exogène, mais qui devient endogène dans la mesure où les nouvelles technologies sont diffusées puis domestiquées en périphérie, suivant la fonction naturelle des territoires. Concrètement, cette transformation a concouru à réduire les besoins en main-d’œuvre des principaux secteurs primaires (pêche, agriculture, forestier, minier) jusqu’au point où l’occupation territoriale intensive de la périphérie est devenue superflue (Proulx, 2011, p. 94). Ensuite, la dynamique naturelle de la démographie, laquelle se rapporte au phénomène contemporain et généralisé de la transition démographique.

### 1.2.1 LA QUESTION ET L’HYPOTHÈSE GÉNÉRALES DE RECHERCHE

De manière très générale, le questionnement qui coiffe cette démarche de recherche consiste à se poser la question suivante : comment se fait-il que les territoires périphériques du Québec ne soient pas plus peuplés et développés après plusieurs siècles d’occupation, en

dépit de la valeur considérable des matières premières extraites et des ressources financières massivement investies? La complexité de cette question exige en elle-même de se focaliser sur un aspect problématique plus circonscrit. Comme cela a été évoqué en introduction, compte tenu des ressorts du modèle économique dominant, l'hypothèse générale de cette thèse consiste à s'interroger sur l'importance du rôle joué par la donnée géographique sur le développement territorial. Cette influence de la géographie sur l'économie des territoires périphériques peut notamment être observée par le biais de l'analyse des trajectoires démographiques d'occupation territoriale. Il paraît donc judicieux d'engager la présente réflexion dans cette avenue spécifique.

### **1.2.2 LA QUESTION ET L'HYPOTHÈSE SPÉCIFIQUES DE RECHERCHE**

À ce stade, il semble approprié de mettre de l'avant une question de recherche qui soit apte à éclairer le jeu des forces géoéconomiques dans l'évolution démographique des périphéries québécoises. Puisque l'objectif que nous nous fixons consiste à expliquer comment l'occupation dans les territoires périphériques se déploie à l'intérieur du paradigme actuel en fonction de leurs caractéristiques géographiques, la question spécifique se déclinera de la manière suivante : dans quelle mesure les facteurs géographiques de localisation des activités économiques ont-ils influencé la dynamique de peuplement dans les espaces périphériques du Québec ? L'hypothèse avancée ici est la suivante : la polarisation de la croissance en périphérie est favorisée en certains lieux économiquement stratégiques, à savoir les points de dotation en ressources naturelles, les points de rupture de charge et, dans une moindre mesure, les points centraux. C'est donc cela que le traitement et l'analyse des données démographiques récoltées en amont devraient nous permettre : approfondir notre compréhension des interactions entre le substrat géographique et la substance humaine et, partant, vérifier au regard de la démographie dans quelle mesure leur localisation dans l'espace semble conditionner leurs trajectoires historiques d'occupation territoriale. Voilà qui

résume donc le noyau problématique central de la présente thèse, lequel se retrouve succinctement consigné dans le Tableau 1.1.

**TABLEAU 1.1 : Composantes de la problématique de la thèse (partie 1)**

COMPOSANTES DE LA PROBLÉMATIQUE	RECHERCHE
OBJET	L'inégalité du développement qui affecte les territoires périphériques au sein de l'espace québécois
QUESTIONNEMENT GÉNÉRAL	Comment se fait-il que les territoires périphériques du Québec ne soient pas plus peuplés et développés après plusieurs siècles d'occupation, malgré la valeur considérable des matières premières extraites et en dépit des ressources financières massivement investies?
HYPOTHÈSE GÉNÉRALE	La réalité géographique s'avère déterminante dans cette inégalité spatiale de développement
QUESTION SPÉCIFIQUE	Dans quelle mesure les facteurs géographiques de localisation des activités économiques ont-ils influencé la dynamique de peuplement dans les espaces périphériques du Québec ?
HYPOTHÈSE SPÉCIFIQUE	La polarisation de la croissance en périphérie est favorisée en certains lieux économiquement stratégiques, à savoir les points de dotation en ressources naturelles, les points de rupture de charge et, dans une moindre mesure, les points centraux

### 1.2.3 LES QUESTIONS SECONDAIRES

Le déploiement de cette démarche impliquera aussi de poser certaines questions relatives à son déroulement logique. Ici, comme autant de jalons qui balisent la progression de cette thèse, une série de questions opératoires viendra donc ponctuer chacune des étapes jusqu'à son parachèvement ultime. Chaque question se verra associée à un point clé de l'articulation de cette thèse, laquelle entend partir des caractéristiques évolutives des territoires locaux pour aller vers leurs attraits géoéconomiques clés.

Premièrement, il s'agira de s'interroger sur ce qui caractérise fondamentalement cette évolution des localités périphériques. Un premier groupe de questions dites secondaires s'intéresse ainsi d'abord à l'aspect général des trajectoires démographiques de peuplement. Afin d'être en mesure de saisir la complexité de l'occupation territoriale en périphérie, on se demandera ici dans un premier temps : quels types de profils de courbe peut-on observer

parmi l'ensemble des trajectoires locales du Québec périphérique? En répondant à cette question par le biais d'un effort de classification, cela donnera une idée somme toute précise de la diversité qui les caractérise. Puis, afin d'offrir une base pour appréhender l'impact territorial des différents indicateurs géographiques ciblés, il sera dans un second temps question de se demander : comment les différents types de profils se répartissent-ils dans chacune des régions étudiées? Cette question conduira logiquement à cartographier cette répartition des différents types de profils sur des cartes représentant le maillage administratif local de chacune des régions concernées. Aussi, un deuxième groupe de questions résultera de la prise en compte de la diversité interne des différents profils de trajectoires. En effet, il s'avère que certains des types de profils concernent des localités à l'occupation très variée en termes de taille démographique. Il convenait donc en premier lieu de se poser la question suivante : quelles classes urbaines peut-on discerner parmi l'ensemble des trajectoires locales du Québec périphérique? Cette distinction favorisera une meilleure appréhension de l'importante variabilité des occupations territoriales quant à leur intensité objective. Comme précédemment, il conviendra ici, en second lieu, de se demander : comment les différentes classes se répartissent-elles dans chacune des régions étudiées? Une fois de plus, cela conduira à la réalisation d'une cartographie évocatrice de la variabilité locale des intensités d'occupation.

Deuxièmement, il importe bien entendu de s'intéresser à l'aspect géoéconomique et stratégique des attraits locaux, ceux-ci se situant en fait au cœur de la présente thèse. Pour vérifier l'existence d'un possible lien entre les composantes considérées comme économiquement polarisatrices (dotation, accessibilité, centralité) et les différents types de trajectoires d'occupation, il apparaîtra nécessaire de s'interroger avant tout sur la nature des ressources dont sont dotées les différentes localités périphériques du Québec. Il s'agira ici en réalité de déterminer les divers potentiels locaux de dotation en ressources, sous l'angle spécifique de la diversité. La question qui s'imposera alors d'elle-même est la suivante : comment la configuration des dotations en ressources naturelles varie-t-elle localement dans

chacune des régions périphériques? Afin de permettre la prise en compte de cet indicateur, une nouvelle démarche cartographique sera entreprise, mais cette fois-ci avec pour objectif de mettre en exergue la variabilité locale des combinaisons de dotations en ressources naturelles. Dans un même ordre d'idée, ce procédé se verra ensuite répliqué pour la prise en considération des degrés d'accessibilité territoriale. Pour ce faire, une enquête sera alors réalisée afin de déterminer ces potentiels locaux d'accessibilité par la prise en compte des dotations en infrastructures de transport et des attributs géographiques déterminants que sont la distance et l'enclavement. Il s'agira donc à cette étape de se demander : comment le potentiel d'accessibilité varie-t-il localement dans chacune des régions périphériques? Cette dernière question, qui vient compléter celle sur les dotations en ressources, conduira une fois de plus à l'élaboration d'une série cartographique. Enfin, à dessein d'établir les hauts lieux de la centralité en périphérie, il conviendra de se poser la question suivante : où la centralité se manifeste-t-elle localement dans chacune des régions périphériques? Autrement dit, où trouve-t-on les principaux lieux d'échange et de transaction? Cela sera élucidé au regard de trois variables particulières : 1) l'amplitude démographique des établissements étudiés ; 2) leur « situation » territoriale (c.-à-d. leur localisation par rapport à leur milieu) ; et éventuellement 3) leur fonction commerciale notable. Cette dernière étape donnera pour ainsi dire accès aux dernières informations cruciales à acquérir pour le déploiement de la thèse. En dernière instance, afin de faciliter la lecture des informations récoltées quant aux trois indicateurs, les trois cartographies susmentionnées se verront fusionnées de manière à rendre compte des trois potentiels territoriaux étudiés sur les mêmes supports cartographiques. Il s'agira alors, en fin de compte, de se demander : comment le potentiel cumulé varie-t-il localement dans chacune des régions périphériques? En définitive, l'ensemble des questions secondaires, dites opératoires, que nous venons d'exposer se trouve consigné dans le Tableau 1.2.

**TABLEAU 1.2 : Composantes de la problématique de la thèse (partie 2)**

<b>COMPOSANTES DE LA PROBLÉMATIQUE</b>	<b>RECHERCHE</b>
QUESTION SECONDAIRE 1	Quels types de profil de courbe peut-on observer parmi l'ensemble des trajectoires locales du Québec périphérique?
QUESTION SECONDAIRE 2	Comment les différents types de profil se répartissent-ils dans chacune des régions étudiées ?
QUESTION SECONDAIRE 3	Quelles classes urbaines peut-on discerner parmi l'ensemble des trajectoires locales du Québec périphérique ?
QUESTION SECONDAIRE 4	Comment les différentes classes se répartissent-elles dans chacune des régions étudiées ?
QUESTION SECONDAIRE 5	Comment la configuration des dotations en ressources naturelles varie-t-elle localement dans chacune des régions périphériques ?
QUESTION SECONDAIRE 6	Comment le potentiel d'accessibilité varie-t-il localement dans chacune des régions périphériques ?
QUESTION SECONDAIRE 7	Où la centralité se manifeste-elle localement dans chacune des régions périphériques ?
QUESTION SECONDAIRE 8	Comment le potentiel cumulé varie-t-il localement dans chacune des régions périphériques ?

Comme cela est souligné dans l'hypothèse spécifique de la recherche, il est attendu qu'une certaine prépondérance des facteurs « dotation » et « accessibilité » soit observable par rapport au facteur « centralité », ce dernier devant en principe jouer un rôle moins déterminant en contexte périphérique qu'en contexte central étant donné la fonction objective de la périphérie au sein du système économique mondialisé. C'est cela que les diverses cartographies évoquées devraient en principe déterminer, certaines concentrations spatiales devant logiquement ressortir à l'observation.

### **1.3 PERTINENCE DE LA DÉMARCHE**

En ce qui concerne la légitimité à cette thèse, on peut avancer plusieurs considérations. Une telle recherche, bien que davantage descriptive, se révèle pertinente à la fois du point de vue de l'avancement des connaissances et de la contribution à l'amélioration générale de la société. En effet, ce regard que nous entendons porter sur le processus d'occupation territoriale, par le biais des dynamiques locales de peuplement, nous offre globalement l'opportunité d'ouvrir notre perspective.

D'un côté, l'assise scientifique de cette démarche repose sur des considérations multiples, associées à la fois à une volonté de contribuer à certains efforts de compréhension géoéconomique et d'offrir une nouvelle avenue pour appréhender la complexité du phénomène du développement dans les espaces périphériques, notamment quant aux conditions qui permettent d'expliquer le retard qui caractérise les territoires périphériques. D'un autre côté, il s'avère que le contexte économique et socio-écologique actuel offre à cette recherche une légitimité certaine sur le plan social, en ce sens que les enjeux éthiques fondamentaux qui lui sont rattachés s'inscrivent dans l'air du temps au vu des questions qui sont soulevées.

### **1.3.1 SON INTÉRÊT SCIENTIFIQUE**

Tout d'abord, la contribution que cette thèse entend apporter à la science s'avère en réalité multiple. Pour commencer, il faut prendre en considération le fait que la présente recherche s'inscrit dans une volonté d'approfondissement d'un exercice antérieur portant sur l'étude de la diversité des trajectoires d'occupation dans la périphérie nordique du Québec (Gauthier, 2017). Ce dernier consistait essentiellement en une tentative d'interprétation et de classification de trajectoires d'occupation territoriale en périphérie nordique québécoise et visait globalement à éclairer le lien qui existe entre l'environnement géographique et le devenir des territoires locaux et régionaux québécois considérés comme nordiques. Si cette précédente entreprise avait, entre autres, permis d'élargir la perspective sur le processus de structuration de ces jeunes territoires depuis leur ouverture à la colonisation, dans le présent texte, cette réflexion sur la diversité des trajectoires d'occupation en périphérie est amenée plus loin en poussant l'analyse sur le rôle joué par la géographie dans la dynamique de peuplement. Son but consiste par conséquent à compléter cette précédente analyse, plus sommaire et partielle, en procédant à une analyse fine et exhaustive de tous les territoires locaux et régionaux de la périphérie dans son ensemble, en intégrant les deux régions de l'est du Québec, soit la GÎM et le BSL. À l'issue de ce travail, la répartition de chacun des types de trajectoires de peuplement aura pu être géographiquement circonscrite, mettant ainsi bien en

évidence les concentrations spatiales de certains types de trajectoires. Il faut savoir que ce type d'approche est pratiquement inédite. En effet, lorsqu'il est question de traiter des structures démographiques, l'intérêt est généralement orienté vers la composition des populations (Olivier, 2020, p. 119). Ainsi, l'analyse par trajectoires de population s'avère à toutes fins pratiques absente de la littérature, aussi bien dans le champ de la géographie que dans celui de la démographie.

Par ailleurs, en ouvrant une fenêtre nouvelle sur le phénomène de polarisation des activités économiques et de la population, cette recherche devrait aussi permettre d'ajouter une pierre modeste à l'édifice théorique de certains grands théoriciens tels que François Perroux (1955), Jacques Boudeville (1961) et John Friedmann (1967). Leurs travaux, comme le soulignait l'économiste québécois Marc-Urbain Proulx (2011, p. 42), ont notamment permis de révéler l'existence des trois types particuliers d'impulsions à l'origine du phénomène de cumul spatial de facteurs de développement, intimement lié à celui de la « causalité circulaire cumulative » théorisée par l'économiste suédois Gunnar Myrdal dans les années 1940. En se référant à ces trois types d'impulsions, l'analyse démographique de l'occupation territoriale en périphérie devrait dans une certaine mesure permettre d'étayer les constats qui supportent ces concepts de polarisation et de causalité circulaire. Enfin, le portrait détaillé des trajectoires d'occupation territoriale en périphérie qui sera dressé dans la foulée de cet exercice devrait permettre de générer une cartographie de la répartition spatiale des différents types qui pourra bonifier les futures analyses de l'occupation territoriale dans la périphérie du Québec.

Dans un autre ordre d'idées, cette thèse entend aussi offrir une contribution scientifique en lien avec la question du phénomène spécifique dit de « pénétration territoriale ». En effet, au cours du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs penseurs issus de l'univers des sciences humaines et sociales se sont relayés dans un effort de théorisation et de modélisation des phénomènes de mobilité et de transport dans la perspective du développement territorial. On dispose ainsi aujourd'hui d'une littérature riche et étayée où l'on retrouve une myriade de fondamentaux

conceptuels permettant d'appréhender ces phénomènes. Si, parmi l'ensemble des déterminants possibles, certains penseurs se sont intéressés de manière plus pointue à des considérations d'ordre strictement géographique (distance, relief, etc.), techno-structurel (diversification, réticulation, etc.) ou économique (production, liaison, etc.), la présente thèse se situe plutôt à la jonction de toutes ces perspectives. L'exercice mis de l'avant ici intègre en effet des paramètres somme toute très variés. Certes, nous appréhendons les concepts de dotation en ressources, de rupture spatiale et de situation centrale, mais nous considérons aussi les notions de distance, d'exploration, d'évolution historique, de substitution des occupations premières par le processus colonial, etc. Par leur potentiel descriptif, les résultats obtenus devraient ainsi permettre d'ajouter une contribution intéressante à la théorisation de la dynamique de pénétration territoriale et du phénomène des « corridors » spatiaux.

Finalement, il importe de rappeler que l'adoption d'une perspective horizontale, par le biais de l'utilisation des « instruments » de la géographie économique, ouvre de nouvelles avenues de compréhension pour saisir le phénomène du développement en permettant de dépasser les cloisons de l'analyse économique classique. En réalité, il s'agit d'un passage obligé puisque, comme le souligne le spécialiste en économie politique français Pascal van Griethuysen, « [toute] étude s'intéressant aux tenants et aux aboutissants d'une problématique économique se heurte à des facteurs non économiques » (Griethuysen, 2003, p. 5) ; d'où justement la pertinence d'user de la géographie et de la démographie pour aborder les questions de l'occupation territoriale et du développement économique des espaces périphériques.

### **1.3.2 SON INTÉRÊT SOCIAL**

Dans un autre ordre d'idées, cette recherche s'avère pertinente d'un point de vue social et politique principalement pour deux raisons. Dans un premier temps, il apparaît que le grand public et les décideurs ignorent encore certains aspects de la réalité du développement,

notamment en ce qui concerne la dynamique démographique de l'occupation territoriale. Comme porté par un relent du vieux « mythe du profit », le public semble généralement porté à croire que l'exploitation des derniers grands bassins de ressources de la périphérie sera synonyme de développement au sens qu'on pouvait encore l'entendre au début du siècle dernier. La stratégie québécoise du Plan Nord est ainsi, en principe, censée s'inscrire dans l'esprit du développement durable et se faire au bénéfice des habitants des territoires exploités. En 2012, la firme SECOR estimait qu'avec les retombées attendues, les populations périphériques pouvaient s'attendre à l'amélioration des conditions de vie de certaines communautés, à une hausse de l'activité touristique, voire à l'« établissement d'un nouveau pôle pour le développement du Nord québécois » (Caudron et al., 2012, p. 3). Ce propos, on le retrouvait notamment dans la bouche de certains politiciens comme Jean Tremblay, ancien maire de Saguenay, qui affirmait en 2011 devant la Chambre de commerce de Saint-Félicien qu'il « ne serait pas surpris que de nouvelles villes de plus de 100 000 habitants naissent dans le Nord comme ce fut le cas avec Fort McMurray en Alberta » (Potvin, 2011, p. 9). Cette vision était aussi relayée par le député libéral Serge Simard durant l'étude détaillée du projet de loi n° 14 sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable (Assemblée nationale, 2012). Inversement, comme le rapportait Bernard Vachon dans un article du journal *Le Devoir* de juillet 2019, à la lumière des projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec sur la période 2016-2066, certains observateurs comme Pierre Bernier – président de la firme de consultants Groupe Ambition – se sont risqués à annoncer la mort probable de 200 municipalités locales avant l'année 2025 (Vachon, 2019). Or, en réalité, il s'avère que la probabilité à la fois d'une émergence de nouveaux pôles de développement majeurs dans les vastes étendues du Québec périphérique et d'un effondrement de plusieurs dizaines de localités d'ici l'horizon 2025 avoisine le zéro. Ne serait-ce que pour ces raisons, cette thèse s'avère pertinente : elle permettra de confronter les idées reçues sur le développement des territoires périphériques et de mettre en évidence l'improbabilité d'un développement explosif dans ces espaces éloignés.

Dans un deuxième temps, il est surtout important de souligner le fait que cette recherche s'inscrit dans un contexte tout à fait inédit dans l'histoire humaine. Aujourd'hui, alors que l'épuisement des ressources naturelles met à nu les limites de la croissance économique comme modèle de développement (Harte, 2007 ; Mittal et Gupta, 2015 ; Ramade, s. d.), un discours non utilitariste de la nature émerge de plus en plus des sociétés agraires, des sciences de la vie et des mouvements écologistes devant l'augmentation des inégalités économiques et l'amplification des problèmes sociaux et environnementaux. Parallèlement, on peut observer que les profits engendrés dans l'effervescence économique contemporaine sont inégalement redistribués entre territoires centraux et territoires périphériques, et ce, à toutes les échelles de l'espace. C'est sans doute à ce niveau que la contribution de ce texte s'avère la plus pertinente du point de vue social.

Comme l'a rappelé l'agronome français François Le Tacon (2012, p. 83), toutes les grandes civilisations se sont développées en considérant que les ressources étaient inépuisables. Cependant, avec l'extension et de l'intensification des flux à l'échelle mondiale – et à l'intérieur du cadre d'un mode d'exploitation extractiviste – l'intensité de l'exploitation de la nature a atteint des seuils critiques qui menacent désormais la stabilité même de la société. Cette situation soulève bien entendu des interrogations quant à la durabilité du développement et son potentiel de pérennité sur le long terme. Cette notion de durabilité – appréhendée à la fois en termes de justice distributionnelle (c.-à-d. liée à la redistribution équitable des richesses entre contemporains) et en termes d'équité intergénérationnelle (c.-à-d. liée à la prise en compte des besoins des générations futures) (Faucheux et Hue, Encyclopédie Universalis) – se heurte aujourd'hui à la suprématie de la rationalité instrumentale. Sur ce point, suivant Kalberg (2010, p. 128), il est intéressant de rappeler que dans sa « théorie des croyances normatives, le sociologue allemand Max Weber établissait une distinction importante entre les formes de rationalité techniques purement instrumentales fondées sur des calculs d'intérêts de type moyens-fins – telles que celle qui organise l'ordre économique mondial – et les formes de rationalité dites « substantielles » (ou « axiologiques »), c'est-à-dire fondées sur des

postulats de valeurs. Ces dernières formes se rapportent concrètement à « l'ensemble des aspirations des individus et des groupes » (Brochier, Encyclopédie Universalis) et se déclinent de diverses façons selon leurs contenus et leur potentiel d'organisation de l'action. Cela renvoie par exemple aux idéologies comme le bouddhisme, le christianisme, le libéralisme, le communisme ou le fascisme (Kalberg, 2010, p. 128). Ce type de rationalité cherche à définir ce qui est légitime de faire dans une situation donnée en fonction de principes forts (Boudon, 2004, p. 305). On peut ainsi logiquement en déduire que l'écologisme et le principe de durabilité qui le porte s'inscrivent directement dans cette catégorie logique. Cette distinction fondamentale présente l'avantage de révéler la contradiction radicale qui existe aujourd'hui entre économie (*oikonomos*) – soit les « normes » admises collectivement pour gérer le « foyer » territorial – et écologie (*oikologos*) – c'est-à-dire la « raison » qui régit le système territorial dans son intégralité, incluant la variable écologique. Pauchant (2018, p. 21), reprenant les termes de l'économiste indien Amartya Sen, explique que cette disjonction est à mettre en relation avec un appauvrissement de la perspective smithienne qui reconnaissait explicitement les limites environnementales. En fait, celle-ci considérait que l'état de stabilité (ou « steady state ») associé à la maturité économique était un phénomène normal sur la longue durée (Pauchant, 2018, pp. 177-178).

La distinction qui vient d'être faite est primordiale, car comme le soulignaient les sociologues français Alain Caillé et Philippe Chanial dans leur préface de l'ouvrage de Stephen Kalberg (2010, p. 25), « seule la rationalité substantielle peut contribuer à donner naissance à des rationalités éthiques, à des "visions du monde" et, à travers elles, à façonner pratiquement et durablement des conduites de vie ». Comme l'indique donc le philosophe allemand Vittorio Hösle (2007, p. 387), c'est précisément cette rupture entre rationalité instrumentale et rationalité substantielle qui rend possible la présente crise écologique mondiale. Aux yeux de la philosophe Anne Fremaux et de l'expert en sciences humaines environnementales Bertrand Guillaume (2014, p. 122), le « projet de société technicien » mis de l'avant depuis plusieurs décennies et actuellement prédominant partout sur la planète serait l'incarnation même de la

rationalité instrumentale et de l'association entre progrès social et progrès technique issue de l'« idéologie du progrès » (Valade, Encyclopédie Universalis), en ce sens qu'il « conduit [...] à une forme d'anesthésie du monde politique qui [...] se réjouit d'avance des innovations technologiques sans jamais s'interroger sur les nuisances qui s'ensuivront pour la collectivité » :

« Aujourd'hui, face aux inégalités croissantes et aux dévastations environnementales, cette contestation devrait consister à repolitiser la notion de "progrès" et à lui redonner une dimension sociale et écologique, en d'autres mots une dimension "axiologique" que sa compréhension en un sens purement technique et innovatif lui a ôtée ». (Fremaux et Guillaume, 2014, p. 123)

Au regard du processus d'occupation territoriale (voir point 2.2.1), le rôle fondamental joué par la planification et l'action publique dans le processus du développement ressort clairement. Le processus de prise de décision collective étant éminemment complexe, la planification du développement devrait donc en principe s'appuyer sur une diversité de rationalités pour arriver à ses fins. Or, dans le paradigme actuel, les actions posées par les grands acteurs politiques et économiques se révèlent de facto irrationnelles en raison du non-respect du principe de durabilité, dans la mesure où celles-ci hypothèquent la pérennité même des activités qui les définissent et leur permettent de se perpétuer. À ce titre, comme le souligne Brochier, il apparaît que la recherche de rationalités collectives, en privilégiant la cohérence et la stratégie à la seule efficacité économique, devrait faire tangiblement apparaître cette irrationalité des agents au sein d'un système qui se mord la queue (Brochier, Encyclopédie Universalis).

En définitive, le présent exercice entend humblement défendre l'avènement d'une approche plus globale et, de ce fait, plus favorable à la prise en compte de la complexité des problèmes économiques, politiques, sociaux et environnementaux actuels. Au regard de tout ce qui vient d'être posé, la pertinence sociale de cette démarche doit être reconnue du fait de la contribution positive qu'elle vient apporter à la connaissance des dynamiques développementales. Appréhendés à travers le prisme de la durabilité, les enjeux sociaux et

écologiques contemporains interpellent directement notre manière de structurer les économies territoriales, d'autant plus à une époque où les périphéries se périphérisent chaque jour davantage sur le plan économique aux échelles nationale, continentale que mondiale (Proulx, 2011, p. 66 ; p. 412). De surcroît, la dynamique d'érosion démographique menace de s'empirer dans les localités rurales qui composent les périphéries régionales considérant l'évolution récente du phénomène du vieillissement de la population au sein de ces localités – la proportion d'aînés s'étant accru de 11% entre 1986 et 2016 (Simard, 2019a, p. 108). Les autorités politiques du Québec seraient avisées de s'intéresser à l'ensemble des facteurs qui sous-tendent objectivement l'occupation et le développement de ces espaces particuliers qui comptent pour 10% de la population totale du Québec. Puisque l'État québécois s'avère naturellement très concerné par ces enjeux, il nécessite dès lors des faits, des explications, voire des outils qui puissent lui permettre d'aborder ces problèmes. Il apparaît ainsi qu'un regard renouvelé des décideurs politiques et économiques favoriserait l'adoption d'une approche plus éclairée et pragmatique en matière de planification territoriale en contexte périphérique, laquelle pourrait potentiellement se traduire par des améliorations notables en termes de niveau de vie, de qualité de vie et de cadre de vie pour les populations concernées.

## **CHAPITRE 2**

### **CADRE THÉORIQUE**

À ce stade-ci, il est important de s'attarder aux différents concepts mobilisés dans le cadre de cette recherche. Comme cela a été signifié dans le chapitre précédent, cet exercice entend mettre en évidence la manière avec laquelle le substrat géographique influence l'occupation effective du sol des territoires périphériques au regard de certaines caractéristiques bien précises. À ce titre, en consultant la littérature géoéconomique, on prend rapidement conscience du fait que l'éclosion des « germes » urbains en périphérie est généralement stimulée par l'impulsion de trois « forces spatiales » spécifiques, chacune d'entre elles étant associée à un type particulier de « point » géographique : point de dotation en ressources naturelles, point de rupture de charge et point central, associés respectivement à des activités d'extraction, de transbordement et d'échange (Proulx, 2011, pp. 42-43 ; Proulx, 2002, pp. 53-54).

Ce chapitre se déploiera donc en cinq étapes distinctes. Tout d'abord, nous nous pencherons sur l'évolution théorique de la discipline géographique en mettant en perspective les débats qui ont opposé les tenants de ses principales orientations épistémologiques. Cette première étape permettra concrètement de situer dans quel cadre s'inscrit précisément notre démarche. Par la suite, il sera question de définir une série de concepts fondamentaux dont les sens s'avèrent relativement ambigus, certains faisant encore aujourd'hui l'objet de vifs débats théoriques. En l'occurrence, il s'agira de définir les concepts d'« écoumène » et d'« occupation territoriale », ceux de « croissance » et de « développement » ainsi que ceux de « centre » et de « périphérie », avec une emphase mise dans ce dernier cas sur les notions d'« urbanité » et de « ruralité ». Une fois ces définitions posées, ce sera plus spécifiquement au tour des facteurs de localisation des activités économiques et leurs déterminants géographiques d'être abordé et expliqués. Ici, les trois indicateurs retenus pour l'analyse – à savoir la dotation en ressources, l'accessibilité et la centralité – seront dûment explicités. De

manière logique, cette étape sera suivie d'une section dédiée à expliquer les fondements du phénomène de polarisation économique, lequel s'avère intimement lié à la présence des points spatiaux susmentionnés dans un territoire donné. Les principaux ressorts de ce phénomène – les « foyers » de croissance – de même que certaines de ses conséquences objectives les plus déterminantes dont la mise en interdépendance des centres urbains, leur hiérarchisation ainsi que le caractère cumulatif de leur influence – seront alors mis en évidence. Une fois ces définitions conceptuelles posées, l'attention sera par la suite orientée vers les réflexions associées à la théorie dite « des principales ressources » (ou « Staple thesis »), le principe de la « croissance soutenue par les matières premières » ainsi que le phénomène de diffusion spatiale de la croissance économique. Enfin, un exercice de schématisation sera effectué afin de tenter d'intégrer tous ces concepts à l'intérieur d'une même illustration graphique.

## **2.1 DÉBAT ÉPISTÉMOLOGIQUE**

Avant de passer à la définition des différents concepts qui seront mobilisés dans cette étude, il s'impose d'effectuer une plongée rapide dans les débats théoriques et épistémologiques qui ont animé l'évolution de la science géographique moderne depuis ses balbutiements au tournant du 20<sup>e</sup> siècle. Depuis cette époque, il se trouve en effet que plusieurs écoles se sont affrontées afin d'offrir plus de pertinence et de validité aux démonstrations géographiques, au regard de certaines limites inhérentes aux différents paradigmes.

Dans cet esprit, il sera donc question ici de présenter succinctement les approches propres à chacune de ces écoles. Il s'agira en l'occurrence d'exposer les réflexions qu'elles ont pu articuler, de mettre en perspective les critiques qu'elles ont pu essayer ainsi que les différentes réorientations qui ont pu être apportées. Plus spécifiquement, ce survol des oppositions épistémologiques propres à la discipline nous conduira principalement à jeter un coup d'œil à quatre approches distinctes : l'approche classique, l'approche néopositiviste, l'approche comportementaliste et l'approche « radicale » d'inspiration marxienne.

### **2.1.1 LA GÉOGRAPHIE CLASSIQUE ET L'EMPIRISME**

Dans le monde francophone, on attribue généralement les balbutiements de la réflexion géographique moderne au géographe français Paul Vidal de la Blache. Dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, inspiré lors d'un de ses voyages par l'arrière-pays méditerranéen, Vidal de la Blache posait l'idée que naissaient de l'interaction entre l'être humain et le milieu naturel différents types d'adaptation des sociétés. De son point de vue, les éléments du milieu tels que le climat, la végétation ou le relief, étaient les facteurs déterminants qui permettaient d'expliquer la structure des sociétés, la variabilité de leurs adaptations et leur permanence (Péaud, 2018, p. 19). Au cœur de cette géographie « vidalienne », où les

concepts de « région » et de « paysage » se disputaient la place d'objet central, l'approche retenue privilégiait essentiellement les considérations physiques régionales. Vidal de la Blache concevait l'analyse géographique à travers le paysage – c'est-à-dire « ce qui s'offre à la vue » – conférant ainsi à la discipline une démarche essentiellement descriptive qui faisait d'elle une « science réaliste » foncièrement empirique (Péaud, 2018, p. 20). Cette école accordait donc concrètement une grande importance aux faits et aux observations, autrement dit au « terrain », que Vidal de la Blache qualifiait notamment d'« arpentage » (Péaud, 2018, pp. 25-26). Ce moment clé de la pratique géographique représente l'étape essentielle qui permet de recueillir des données empiriques et de mener des observations qui permettront d'aboutir à l'élaboration d'hypothèses et à l'affirmation de modèles théoriques. La méthode employée est par conséquent éminemment inductive, puisqu'elle consiste à partir des faits pour remonter vers l'identification de lois générales (Péaud, 2018, pp. 26-27). L'étude des faits spatiaux et des relations apparentes entre ces faits passait essentiellement par la recherche de causalités directes entre phénomènes physiques et humains (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 47). C'est notamment cette posture qui a permis aux géographes de poser l'importance de la dotation en eau ou de la température dans le processus de peuplement (voir point 2.2.1).

La réflexion des partisans de cette école sur les phénomènes observés reposait beaucoup sur une forme de déterminisme associée à la « problématique morphologique », c'est-à-dire à la prise en compte exclusive de l'influence de l'environnement pour expliquer les liens existants entre la substance humaine et son substrat naturel. Ce point constitue en fait l'une des critiques majeures qui lui ont été adressées au fil du temps. Ce déterminisme a été appréhendé par beaucoup comme étant une dépendance causale stricte entre les activités humaines et l'environnement naturel. Il s'agit cependant là d'un raccourci, soutiennent les géographes Antoine Bailly, Hubert Beguin et Renato Scariati (2016, p. 48), car le déterminisme impose d'adhérer à deux postulats : 1) tout fait géographique est explicable par des causes, et 2) lorsque les causes (conditions) sont réunies, le fait se produit. Ces causes pouvant être

nombreuses et de natures multiples, cela revient donc à dire que le rôle de la recherche (et du chercheur) est d'identifier et expliciter leurs implications.

Lorsqu'appliquée à la question spécifique de la localisation spatiale des activités économiques, cette approche dite « classique » implique différentes choses. D'abord, le chercheur qui mobilise une problématique en utilisant cette approche cherche généralement, à partir de la description que lui suggèrent les « formes » observées, à développer une interprétation qui se tient. Cela peut se faire de trois façons : 1) suivant une description numérative, en établissant une liste des objets observés dont la répartition géographique est décrite via des cartes qui font ressortir des co-occurrences desquelles le chercheur induit des explications ; 2) décrire des « paysages industriels » issus de la colocalisation de plusieurs activités par une typologie de localisations, la classification apparaissant alors comme un but en soi ; et 3) énumérer et analyser les « facteurs de localisation » dans un but strictement explicatif, en repérant et en classant chaque élément susceptible d'être considéré comme une condition de localisation (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, pp. 142-143).

Concrètement, cette approche sera perpétuée par les héritiers de Vidal de la Blache jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle environ, malgré l'intérêt manifeste qu'avait pu afficher ce dernier en son temps pour les aspects humains (activités économiques, transport, organisation urbaine, etc.) (Péaud, 2018, p. 20). Du fait de son déterminisme, cette perspective géographique a naturellement fini par soulever des critiques plus ou moins corsées. On affirmait que des causalités apparentes étaient mises en évidence sans jamais que ni la subjectivité du chercheur ni la nature partielle de ses observations ne soient considérées. C'est là la critique principale adressée à la démarche inductive : la difficulté qu'elle a à aboutir à une explication cohérente et applicable avec un degré appréciable de généralité (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 144). Puisqu'elle se révèle inapte à apprécier la variabilité des combinaisons de facteurs et le jeu des règles plus générales, sa préférence pour l'observation fait donc qu'elle se heurte à la diversité des cas particuliers. Face à ce constat, elle tend alors à affirmer

la contingence et l'inexistence de lois générales. Il convient alors de multiplier les observations et les descriptions, l'induction se faisant par touches partielles et autorisant l'émission d'explications qui, bien que pertinentes, sont la plupart du temps avancées sans argumentation générale et systématique. Dans ce cadre, lorsque des chercheurs discutent du rôle d'un facteur de localisation\*, ils le font en examinant celui-ci dans une série de cas où il n'est objectivement pas le seul à varier, les autres facteurs étant hypothétiquement considérés comme constants (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, pp. 144-145). Les résultats, disent les critiques, ont ainsi souvent davantage l'apparence d'opinions nuancées plutôt que de véritables résultats scientifiques sur les facteurs de localisation.

### **2.1.2 LA GÉOGRAPHIE NÉOPOSITIVISTE**

En raison de ce manque de rigueur apparent, on a donc cherché à orienter la discipline géographique sur d'autres voies. Les remises en question les plus dures de l'approche empirico-descriptive de Vidal de la Blache sont probablement venues de l'école de sociologie du français Émile Durkheim. L'intérêt de ce dernier pour l'approche positiviste le plaçait tout naturellement en opposition avec la posture descriptive d'un Vidal de la Blache (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 47). En effet, si celui-ci privilégiait une appréhension directe des liaisons homme-environnement à travers l'étude des aires régionales et des documents sur ces secteurs (cartes, photographies, etc.), Durkheim souhaitait plutôt l'application des méthodes issues des sciences naturelles en géographie – autrement dit la recherche et la vérification d'hypothèses, l'expérimentation, les mesures scientifiques – afin de scientifier la pratique de la géographie (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, pp. 47-48). Il faudra cependant attendre les années 1960 pour que l'impuissance des méthodes et des outils de l'approche paysagère soit pleinement révélée par les changements majeurs qui ont marqué le 20<sup>e</sup> siècle. C'est seulement à partir de ce moment que les concepts et les objets de la géographie ont commencé à être dûment révisés (Péaud, 2018, pp. 20-21).

---

\* Dans le cas qui nous occupe, la dotation en ressources, l'accessibilité et la centralité

Le tournant le plus important a alors consisté à faire de l'« espace » un objet à part entière de la discipline, passant ainsi du statut de simple substrat des activités humaines à celui de leur matérialisation effective. En pratique, cela s'est notamment traduit par une séparation nette entre la géographie physique et la géographie humaine, avec de surcroît une recrudescence des travaux dans le champ de cette dernière. Beaucoup de travaux théoriques et quantitatifs produits répondaient alors à une lecture nomothétique de l'espace – c'est-à-dire inscrite dans une volonté d'identifier les grandes lois de l'organisation de l'espace et de scientifier la discipline par l'apport de mathématisations (utilisation de statistiques, traitement de bases de données, etc.) et de modélisations (Péaud, 2018, p. 21). L'objectif n'était donc désormais plus d'observer et de décrire l'organisation de l'espace, mais de la comprendre et de la prévoir par la recherche de lois fondamentales. La réflexion sur les causalités en géographie est ainsi passée d'une forme de déterminisme à un certain possibilisme, celui-ci considérant que l'homme utilise en réalité les possibilités offertes par l'environnement afin de le transformer. Les relations causales ne reposaient donc plus strictement sur une observation in situ des relations entre phénomènes permettant d'associer les activités humaines et leur support naturel, mais plutôt sur des considérations liées au comportement humain (l'aspect culturel) et à des concepts tels que celui d'un « homo œconomicus » qui chercherait à maximiser son utilité (revenu, cadre de vie, temps de loisir, etc.) et à minimiser sa désutilité (distance, congestion, pollution, etc.). Grosso modo, la démarche continuait donc de reposer sur des explications liées à une causalité linéaire, mais les causes explicatives se voyaient désormais élargies de manière à rompre avec le carcan du déterminisme physique jusque-là prévalent (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 49).

En ce qui a trait à la problématique de la localisation des activités dans l'espace, l'approche néopositiviste déductive s'est matérialisée à travers la théorie de l'économiste allemand Alfred Weber sur la localisation des industries. Concrètement, cette approche était encore très géographique puisque l'accent était mis sur le rôle du transport et le franchissement de la distance. Bien que les opinions sur l'importance de ce rôle aient pu varier,

cela n'avait que peu d'importance puisque ce qui importait était avant tout d'obtenir des résultats fiables qui permettraient de comprendre ce dit rôle. Aussi, en isolant le transport et en gardant constants les autres facteurs, Weber cherchait davantage à explorer son influence qu'à le poser comme un élément déterminant de la localisation des activités (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 146). En définitive, compte tenu du fait qu'on ne peut pas créer artificiellement les conditions énumérées dans les postulats et que l'expérimentation n'est donc pas réalisable, le chercheur qui s'inscrit dans l'approche néopositiviste doit donc se contenter d'observer le monde en acceptant la non-conformité des conditions réelles avec celles postulées dans sa théorie (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 149). C'est entre autres pour cette raison que les méthodes quantitatives et théoriques propres à l'approche néopositiviste se sont souvent vu reprocher à la fois leur structuralisme (Péaud, 2018, p. 22) et leur trop grande abstraction (Péaud, 2018, p. 27).

### **2.1.3 L'APPROCHE QUALITATIVE**

Avec la redécouverte des philosophes existentialistes, on s'est de plus en plus mis à considérer que l'espace n'était pas seulement un construit social, mais aussi un construit culturel. Sous l'influence de la sociologie, de plus en plus, on s'est mis à faire de l'échelle individuelle un levier pour appréhender les sociétés (Péaud, 2018, p. 22). Ainsi, si la géographie classique produisait assez peu de cartes et que la géographie théorique et quantitative les considérait quant à elle comme un outil de visualisation essentiel, cette nouvelle approche qui n'a commencé à s'imposer véritablement que dans les années 1980 et 1990 s'intéressait plutôt aux modalités d'appropriation des individus et des sociétés – les « modes d'habiter » – par l'entremise des discours, des représentations, des symboles et des productions culturelles (Péaud, 2018, p. 22 ; p. 27). Officiellement, cette approche éminemment qualitative s'est inscrite dans le courant dit « comportemental » de la géographie, lequel faisait du comportement individuel l'élément décisif dans le processus d'organisation spatiale et insistait sur la diversité des motivations qui guident les actions humaines.

Très critique des approches antérieures, cette dernière cherchait ainsi à mettre en évidence les facteurs psychologiques, culturels, sociaux et politiques qui façonnent les processus cognitifs (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 131). Dans cette optique, l'être humain n'était désormais plus perçu comme un simple « homo œconomicus » à la seule rationalité économique, mais plutôt comme un « homo geographicus » (Sokol, 2011, p. 25) cherchant à maximiser sa satisfaction au regard de facteurs tant économiques que culturels, affectifs, sociaux, idéologiques, etc. (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 131). C'est précisément ce concept d'« agentivité » – terme issu du l'anglais « agency » et renvoyant à la capacité d'une personne « de définir ses propres choix et de les réaliser de manière consciente et rationnelle en leur affectant efficacement des moyens pour une finalité » (Jézégou, 2022, p. 41) – qui constitue le cœur de l'approche comportementale.

Ce courant s'intéressant plus particulièrement à la multiplicité des perceptions et des attitudes des acteurs qui conditionnent les processus de décision, la question de la localisation des activités a donc généralement été appréhendée par la loupe de la subjectivité des acteurs, au regard de la multiplicité de leurs perceptions et de leurs attitudes. Le postulat voulant qu'un producteur détienne toute l'information nécessaire pour prendre les décisions qui lui permettent de maximiser son bénéfice, ou même qu'il ait tout simplement l'aptitude d'utiliser l'information en sa disposition, est d'emblée remis en question (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, pp. 154-155). On conçoit ainsi les concepts de « distance topologique » pour évoquer les espaces flous dans lesquels la probabilité de localisation décroît également et de « distance psychologique » pour renvoyer aux vécus individuels et à leurs territorialités différenciées (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 156). Pour résumer, la vision comportementale cherchait à approfondir le champ des variables à intégrer dans les études de localisation.

#### 2.1.4 LA CRITIQUE RADICALE

Finalement, un dernier courant, et non le moindre, a œuvré à démontrer que l'espace et les territoires sont d'abord et avant tout le fruit de rapports de domination (Péaud, 2018, p. 23). Cette critique dite « radicale » s'intéressait essentiellement à la compréhension des mécanismes structuraux dans le temps long, par le biais de la méthode dialectique (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 158). Reprochant au discours néopositiviste l'utilisation de concepts empruntés à l'économie néoclassique – utilisation qui l'empêcherait de saisir la totalité sociale d'un point de vue radical (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 136) – cette critique considérait que l'approche quantitative et théorique basée sur la mesure des formes et la formalisation théorique présentait un défaut majeur : celui d'occulter la structuration de la société en classes qui se livrent une lutte sociale conditionnant structurellement le déroulement de l'Histoire (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 139).

Concrètement, les partisans de cette approche considèrent que chaque époque a une technostruture qui lui est propre, organisée de manière à reproduire son existence et sa domination dans le temps par la captation de l'information, de l'énergie et du pouvoir (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 136). De ce point de vue, la problématique des lieux centraux par exemple en était donc une de la projection de la société dans l'espace. Le capitalisme industriel aurait imposé une organisation hiérarchique de l'espace destinée à mieux contrôler la plus-value, d'abord par l'accumulation primitive (pillage) puis par l'avantage comparatif. Dans ce contexte, la hiérarchie urbaine engendrerait aliénation et dépendance en remplissant trois fonctions cruciales : 1) les grandes villes détiennent les appareils de création, de conception, de gestion et de pouvoir ; 2) les moyennes et petites villes comprennent les appareils d'exécution ; et 3) les relais hiérarchiques permettent la communication, l'échange et la consommation, favorisant ainsi les interdépendances. Le centre principal, dépositaire naturel du pouvoir, valorise ainsi systématiquement son capital aux dépens de son environnement

territorial (moyennes et petites villes de sa région) par l'entremise d'échanges inégaux (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 136).

Puisque le courant radical assoit sa réflexion sur le lien entre rapports sociaux et localisations d'activités économiques en mobilisant les concepts de « lutte de classes » et de « reproduction des rapports sociaux » (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 154), les chercheurs qui lui sont associés vont ainsi tenter de saisir les différents types de relations dissymétriques et les idéologies de groupes qui se situent à la source des choix de localisation. Au final, aux yeux des radicaux, les partisans du néopositivisme s'avèrent donc faussement objectifs, car sous un vernis de neutralité, ils reprennent en réalité toutes les catégories propres à l'idéologie du Capital, dont ils portent dès lors immanquablement la marque (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, pp. 157-158). Au contraire, la posture radicale consiste à situer les comportements collectifs dans une structure historique plus large. Les deux questions majeures qui articulent sa réflexion sur les choix de localisation sont « Pour qui? » et « Aux dépens de qui? ». Dans le premier cas, on trouve la réponse en s'intéressant aux objectifs poursuivis par ceux qui prennent les décisions de localisations, lesquels permettent d'identifier les « classes dominantes » qui s'approprient la plus-value ; dans le second, on y répond en s'intéressant aux ségrégations qui résultent de la division spatiale du travail et du capital, lesquelles reflètent les rapports d'exploitation dans l'espace (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 158). Il en ressortirait en définitive que toute politique de localisation est dépendante des décisions prises par des groupes dominants et que ceux-ci orientent la configuration des implantations en déterminant les critères à maximiser en fonction du contexte idéologique et économique. La création d'emploi se concentrerait par conséquent là où les profits sont les plus importants et la demande se trouverait à provoquer des changements dans les lieux de production en favorisant les zones les plus profitables (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, pp. 158-159). Par ailleurs, dans le cadre mondialisé de la division du travail et de la segmentation des tâches, la croissance des métropoles et le renforcement de leur pouvoir de commandement illustrent que, malgré la mise en place d'un nouveau système productif fondé sur la flexibilité

et l'innovation, les disparités s'avèrent durables et la convergence spatiale ne survient pas. Bien plutôt, on observe dans les faits une concentration spatiale des sièges sociaux, des centres de recherche et des services supérieurs dans les technopoles et des nouveaux espaces industriels dans les banlieues, loin des anciennes zones industrielles (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 160).

### **2.1.5 LE CADRE DE LA PRÉSENTE DÉMARCHE**

Ce survol de l'évolution des réflexions et des débats entourant l'épistémologie géographique nous permet d'esquisser un panorama éloquent des tenants et des aboutissants de certaines des approches majeures qui se sont confrontées depuis la naissance de la discipline au sujet de la localisation des activités économiques dans l'espace. Objectivement, il est toujours possible de reprocher certaines faiblesses à chacune de ces approches : le caractère idiographique de l'analyse inductive classique, le pouvoir explicatif limité des théories néopositivistes, la difficulté de généralisation propre à la vision comportementale ou encore la nature univoque et déterministe de la critique radicale (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 161). Toutefois, on ne peut non plus nier à chacune d'entre elles certaines forces au regard des contextes dans lesquels elles s'inscrivent et des objets sur lesquels elles se penchent.

Ici, dans le cadre particulier de cette thèse, il faut rappeler que le point de départ de la démarche a consisté en une collecte d'informations – en l'occurrence des données démographiques attenantes à la taille de population de 355 localités québécoises, sur une période de 170 ans. C'est à partir de ce terrain qu'un travail de traitement a ensuite permis de produire des outils permettant d'observer le phénomène du peuplement dans toute sa diversité. Comme l'ont souligné Bailly, Beguin et Scariati (2016, pp. 142-143), l'objectif qui s'imposait logiquement était de chercher à observer des « formes » afin d'être en mesure d'offrir une interprétation fonctionnelle. C'est ainsi que, dans un premier temps, nous nous sommes attribués comme tâche de produire des diagrammes illustrant les trajectoires locales

de peuplement. Cette étape nous aura alors permis de procéder à une classification de divers types de trajectoires dont les distributions spatiales ont ensuite pu être représentées sur des cartes. À la lumière de ce qui vient d'être exposé précédemment, on comprend donc que cette manière d'opérer correspond fondamentalement à une approche empiriste qui appelle naturellement l'adoption d'une méthode inductive. C'est précisément dans cet esprit que nous avons entrepris de produire du matériel qui nous permettrait d'offrir une description évocatrice de la réalité observée. Considérant que l'organisation du territoire en périphérie correspond à une structure particulière (voir point 2.3.2), il nous est donc intuitivement paru pertinent de nous pencher sur les facteurs qui sont généralement associés à ce modèle particulier de structuration économique, à savoir les caractéristiques physiques du milieu qui favorisent la vocation extractive et exportatrice des territoires périphériques. C'est donc de cette manière que nous en sommes venus à nous enquérir d'informations qui nous permettraient de jauger l'importance de chacun de ces facteurs pour chacun des cas étudiés.

En définitive, cette approche accorde donc une place importante au déterminisme du substrat géographique. Il y a bien entendu un risque associé à cela, lequel découle de la difficulté d'aboutir à une explication cohérente et applicable avec un degré convenable de généralisation. Cependant, même advenant d'éventuelles incongruités dans la démonstration par rapport aux variables retenues, il faut rappeler que le rôle du chercheur dans cette situation consiste toujours fondamentalement à identifier et à expliciter le rôle des éventuelles causes au regard de ce que la distribution spatiale lui communique. Les observations et les descriptions peuvent ainsi être multipliées afin que l'induction puisse procéder par touches partielles, avec un réajustement systématique des explications avancées.

Certes, on pourrait opposer à cette méthode le fait que, bien que ces explications s'avèrent pertinentes, elles demeurent avancées sans argumentation générale et systémique et que les résultats relèvent dès lors davantage de l'opinion nuancée que d'une production scientifique. On pourrait également soutenir qu'il aurait fallu scientifiser davantage la démarche

en intégrant une mathématisation et une modélisation, ou encore que l'intégration de considérations liées à l'agentivité aurait permis de complexifier l'analyse des résultats obtenus. Toutefois, un effort de mathématisation ou de prise en compte de particularités endogènes aussi fines que celles généralement associées à la notion d'agentivité, pour un terrain aussi vaste (355 unités), auraient de loin dépassé les conditions temporelles et financières dans lequel ce projet de recherche s'est inscrit. Quant au manque d'argumentation générale et systémique, il convient de rappeler qu'il a bien été posé au début de cette recherche que dans le contexte actuel, profondément tributaire de la rationalité économique dominante et des impératifs que celle-ci impose, les réalités structurelles prévalent sur les conjonctures. Ainsi, si vertueuses soient-elles, ni les politiques publiques, ni l'agentivité des individus et des collectivités ne peuvent contrer les logiques de l'organisation économique du monde tant les logiques qui la conditionnent sont implacables. Le phénomène de divergence spatiale et l'accroissement des inégalités de développement le démontrent chaque jour davantage. De ce point de vue, il est ainsi possible d'établir un pont avec la vision systémique incarnée par le courant de la critique radicale, laquelle fait bien valoir qu'une politique de localisation est en définitive toujours dépendante des décisions prises par les acteurs dominants. Comme souligné précédemment, dans le paradigme capitaliste actuel, ces groupes organisent toujours la configuration des implantations en déterminant les critères à maximiser au regard de la donne idéologique (rationalité instrumentale, profit, rentabilité, etc.) et économique (demandes mondiales en ressources, cycles économiques, fronts d'occupation territoriale, etc.) du moment. C'est précisément ce qui se matérialise aujourd'hui avec la persistance du mode d'exploitation extractiviste dans les milieux périphériques. D'une certaine manière, on peut considérer que la présente recherche établit une passerelle où, tout en considérant la réalité structurelle d'un point de vue radical, elle se fixe comme objectif d'observer, de faire état et de questionner la diversité des trajectoires locales de peuplement dans l'espace périphérie québécoise dans une optique réaliste, empirique et descriptive.

## 2.2 DÉFINITIONS ÉLÉMENTAIRES

En première partie de ce chapitre, il apparaît d'abord crucial que certains termes soient définis au préalable afin de favoriser la compréhension de l'objet d'étude et des enjeux concernés par la problématique. En effet, dépendamment de la perspective adoptée, il s'avère que ces termes peuvent tous être interprétés de différentes manières du fait de leur caractère polysémique. Ainsi, puisqu'ils peuvent naturellement prêter à confusion, il convient donc ici de prendre un moment afin d'en expliciter les sens tels qu'ils sont entendus dans le cadre de cet exercice.

Dans cet esprit, quatre concepts semblent nécessiter une attention particulière. Premièrement, afin de mettre la table pour la définition du concept d'« occupation territoriale » le concept voisin d'« écoumène » sera succinctement présenté. Après avoir cadré ce dernier dans le contexte canadien, nous effectuerons un survol historique qui permettra de saisir la longue et complexe dynamique du peuplement dans la vaste périphérie du Québec. Deuxièmement, une fois ce survol effectué, nous définirons le concept d'« occupation territoriale » à proprement parler, en prenant soin de le décortiquer pour bien appréhender le sens propre à chacun des termes qui le composent, à savoir l'« occupation » et le « territoire ». Troisièmement, nous aborderons aussi le concept dit du « développement ». Ce dernier sera présenté en discutant notamment de son rapport avec le concept de « croissance » – et plus particulièrement sur comment il s'en distingue – après quoi il sera mis en perspective à travers son évolution paradigmatique. Finalement, le concept de « périphérie » sera pour sa part traité en prenant bien soin de le situer à l'intérieur de son rapport dialectique avec l'opposé conceptuel qui le définit, à savoir le « centre ». Ici, un parallèle important sera établi avec les concepts de « ruralité » et d'« urbanité », qui tiendront une place importante dans notre démonstration.

### 2.2.1 L'ÉCOUMÈNE

Pour commencer, l'usage de ce terme peut aussi bien se rapporter à la question de l'habitation qu'à celles de l'agriculture, de l'industrie ou de l'administration. Ici, c'est davantage dans une perspective d'habitation, c'est-à-dire dans l'optique démographique du « peuplement », que le terme est appréhendé. En ce sens, l'occupation territoriale est donc à rapprocher d'un concept qui lui est voisin, à savoir celui d'écoumène.

Trouvant sa racine dans le grec « oikouménē », qui signifie « surface habitée », le concept d'écoumène a traditionnellement été utilisé par les géographes pour désigner à la fois les régions où des habitants ont établi leur résidence permanente et les zones de travail occupées et utilisées à des fins productives (agricoles, forestières, minières, etc.) (Gajda, 1960, p. 5). Lorsqu'on s'intéresse à la question de la répartition géographique des populations, ce concept occupe naturellement une place centrale bien qu'il ait perdu un peu de sa pertinence au fil du temps, l'Homme étant parvenu à occuper la quasi-totalité de la surface terrestre (Baudelle et David, 2018, p. 81). Les géographes ont bien mis en évidence toute la diversité des facteurs qui peuvent conditionner la répartition des populations dans l'espace. On peut bien sûr penser aux facteurs naturels, qui agissent la plupart du temps de manière indirecte sur le peuplement en imposant diverses limitations au potentiel nourricier de l'espace, notamment du point de vue agricole (froid, aridité, relief, qualité des sols), ou encore en créant des conditions sanitaires plus hasardeuses (chaleur humide) (Baudelle et David, 2018, pp.82-84). Toutefois, de manière complémentaire, cette analyse du peuplement doit aussi porter une attention particulière aux facteurs historiques, tels que l'ancienneté de l'occupation, l'adoption d'innovations diverses (techniques de taille, domestication de plantes et d'animaux) et leur diffusion dans l'espace. Conjugués, ces facteurs peuvent alors favoriser des systémogénèses – c'est-à-dire la naissance de systèmes spatiaux – caractérisées par l'émergence de concentrations humaines notables. Celles-ci résultent de processus cumulatifs de longue durée qui autorisent des capacités d'autoreproduction supérieures et qui engendrent des

différenciations spatiales en termes de densités. Puis, au fur et à mesure que les ressources sont épuisées, les populations se diffusent alors dans l'environnement par vagues de migration successives, colonisant de nouveaux espaces où ils absorbent, puis se substituent aux groupes locaux (diffusion démique). Ces vagues donnent ainsi lieu à ce que l'on appelle communément des « fronts » d'occupation, lesquels peuvent être pionniers et agricoles ou encore à vocation minière ou énergétique (Baudelle et David, 2018, pp. 85-87). À ce titre, un regard sur l'extension de l'écoumène colonial dans le nord-est et le nord du continent nord-américain permet justement d'appréhender la manière avec laquelle ce phénomène s'est matérialisé dans le contexte qui est le nôtre.

De manière générale, au Canada, le déploiement de l'écoumène a suscité l'attention de nombreux géographes comme Jefferson (1934), Gajda (1960) et Hamelin (1972). Au début du 20<sup>e</sup> siècle, on reconnaissait déjà à l'écoumène canadien certains traits singuliers découlant de l'interaction de ses caractéristiques physiques, historiques, économiques et culturelles, dont en particulier sa forme en mince bande longeant la frontière nord des États-Unis, où l'on observait que tous les grands centres urbains du pays semblaient systématiquement se concentrer (Jefferson, 1934, p. 149 ; pp. 156-157). En 1960, dans son étude intitulée « L'écoumène canadien : zones habitées et inhabitées », Gajda établissait grosso modo une dichotomie entre les « deux écoumènes » du Canada en fonction de la forme et de la fonction du peuplement : le « principal », contigu et formé par l'ensemble de zones agricoles et densément peuplées du Sud, couvrant le septième de la superficie du pays tout en comptant 98 % de la population ; et le second, composé de bandes qui épousent le tracé des principaux axes de transport, du littoral ainsi que des différentes enclaves liées à l'exploitation de ressources naturelles localisées et ne comptant que 2 % de la population totale du pays (pp. 8-9). Hamelin (1972) complexifia ensuite ce modèle en y intégrant des considérations fonctionnelles et formelles, avec notamment une classification des structures spatiales mettant en perspectives : 1) un écoumène en bloc, correspondant à la zone méridionale de peuplement plus ancien, où les conditions physiques s'avèrent plus favorables à l'expansion ; 2) un

écoumène linéaire, traversant l'ensemble du territoire canadien en épousant les littoraux, les vallées et les grands axes de transport ; 3) un écoumène en points dispersés, associé aux villages et aux petites villes reliées ou isolées de même qu'aux camps de travail temporaires ; et 4) un écoumène distendu comprenant les régions où les personnes sont disséminées (Ministère de l'Industrie, 2008, pp. 10-11). La province de Québec s'inscrit à part entière dans cette structure et, pour bien comprendre comment l'occupation territoriale s'est structurée dans la périphérie de cet espace particulier, il apparaît pertinent de revenir sur la manière avec laquelle cette dynamique s'est déployée au gré des grands cycles économiques qui ont rythmé son développement et des fronts d'occupation qui leurs étaient respectivement associés, depuis la fondation de la colonie de « Canada » par les autorités royales françaises jusqu'à l'actuelle province fédérée.

Concrètement, pour en arriver à l'architecture démographique complexe qui est la sienne aujourd'hui, la périphérie du Québec a globalement traversé cinq phases distinctes. Tout d'abord, les premiers Européens à avoir visité les eaux littorales du nord-est du continent américain ont vite remarqué, malgré l'absence de métaux précieux, d'épices et d'autres biens exotiques, que les terres inconnues qui s'étendaient devant eux étaient dotées d'autres richesses attrayantes. La première des ressources à avoir généré un tropisme sur les populations européennes a été la faune aquatique, abondante et diversifiée (baleines, morues, phoques, etc.). Ce sont donc essentiellement des pêcheurs – basques en particulier – qui ont été les pionniers de l'incursion européenne dans ce secteur de l'Amérique du Nord. Au 16<sup>e</sup> siècle, au moment où Jacques Cartier réalisait ses voyages commandités d'exploration et de prise de possession officielle, le littoral était déjà visité chaque été par plusieurs milliers d'hommes sur quelques centaines de navires venus faire le plein d'huiles animales ou de morue (Girard et Perron, 1989, p. 56 ; Turgeon, Auger et Fitzgerald, 1992, p. 64). Les activités y étaient d'ailleurs si fructueuses que ce serait même à la chasse à la baleine que l'on devrait le premier site d'échelle industrielle de toutes les Amériques, à Red Bay au Labrador (Proulx, 2011, p. 162). Toutefois, en parallèle avec ces activités halieutiques, ces visiteurs saisonniers

se livraient marginalement à la traite des fourrures. Il se trouve en effet qu'à ce moment-là, la gent masculine européenne connaissait un engouement certain pour les chapeaux de feutre, ce qui eut pour effet de progressivement faire s'envoler la demande en pelleteries. Rapidement, des corporations s'y sont investies et l'exploitation s'y est systématisée, puis intensifiée.

À compter du 17<sup>e</sup> siècle, la prédominance de la traite des fourrures dans le paysage économique de la colonie était un fait accompli. Source de fortunes colossales même selon les standards actuels, cette activité économique représente en soi le premier véritable grand cycle économique de l'histoire de la colonie. Sous son impulsion, les territoires qui forment l'actuelle périphérie québécoise ont connu leur première phase d'occupation territoriale d'origine européenne. Ce « cycle des fourrures » n'a, à proprement parler, été associé à aucune vague d'immigration massive. Cela s'explique entre autres par la méconnaissance qu'avaient les Européens des contrées exploitées. Cette méconnaissance s'expliquait dans un premier temps par ladite « chasse-gardée » de Tadoussac et les restrictions d'accès imposées par la nation Kakouchak (Simard, 1983, p. 69 ; Trudel, 2001, p. 131), puis dans un second temps par les autorités royales françaises (Girard, 1995, p. 9) qui en avaient fait un vaste « Domaine » royal. Pendant longtemps, les territoires de cet arrière-pays laurentien restèrent donc exclusivement occupés par les habitants originaux du territoire, lesquels se réservaient l'extraction, la première transformation (castor gras) et la manutention des peaux jusqu'aux postes coloniaux du littoral, appelés « Postes du Roy » (Musée canadien de l'Histoire, s. d., *Activité économique : Traite des fourrures*). À partir de ces derniers, les commerçants des Premières Nations pouvaient finalement échanger leurs productions contre des produits européens – notamment du fer, des textiles et de la nourriture – qu'ils diffusaient ensuite par leurs propres moyens à l'intérieur des terres via un vaste réseau économique plurisécularisé. En définitive, ce « front initial » d'occupation a donc surtout consisté en une phase de découverte et de reconnaissance (Figures 2.1, 2.2 et 2.3) qui ne s'est non pas traduite par une

occupation intensive, mais bien plutôt par une occupation extensive de l'espace où s'affirmait surtout l'octroi de titres de propriété.

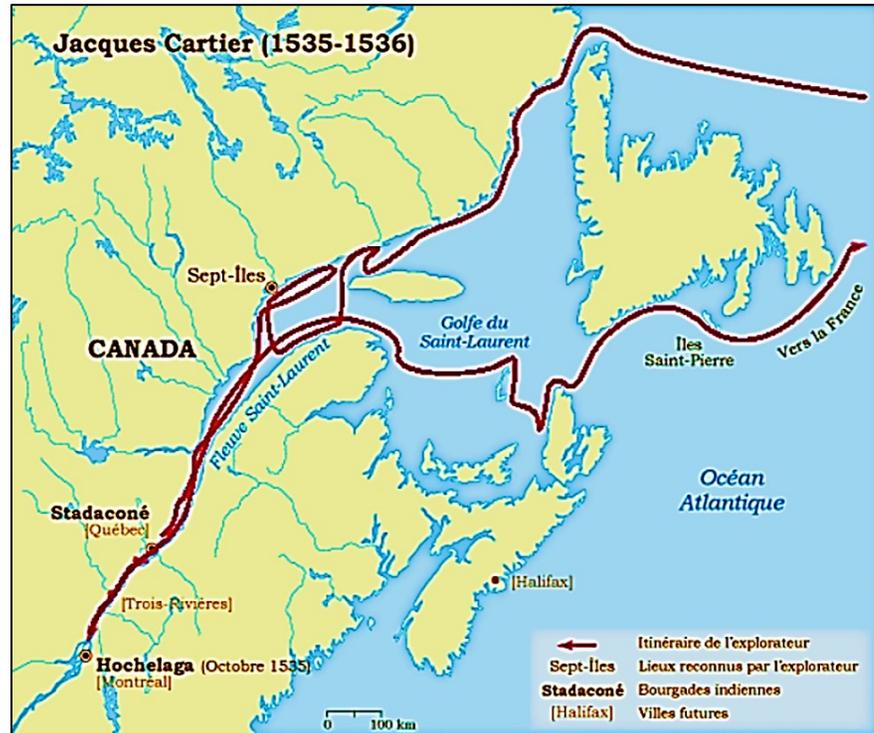


Figure 2.1 : Deuxième voyage de Jacques Cartier

Source : Musée canadien de l'histoire, Les explorateurs : Jacques Cartier 1534-1542, <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/jacques-cartier-1534-1542/>

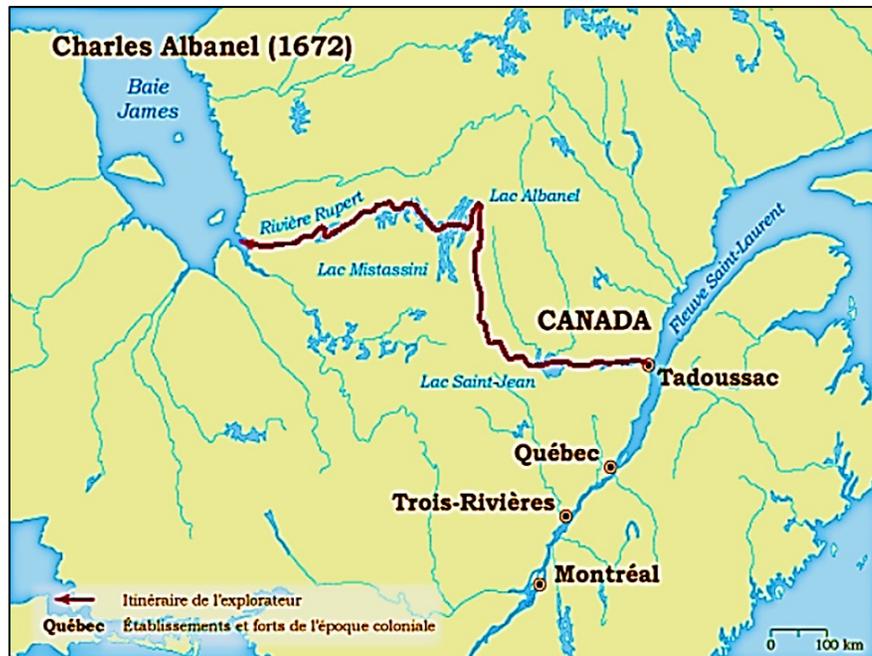


Figure 2.2 : Expédition de Charles Albanel  
 Source : Musée canadien de l'histoire, Les explorateurs : Charles Albanel 1672, <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/charles-albanel-1672/>

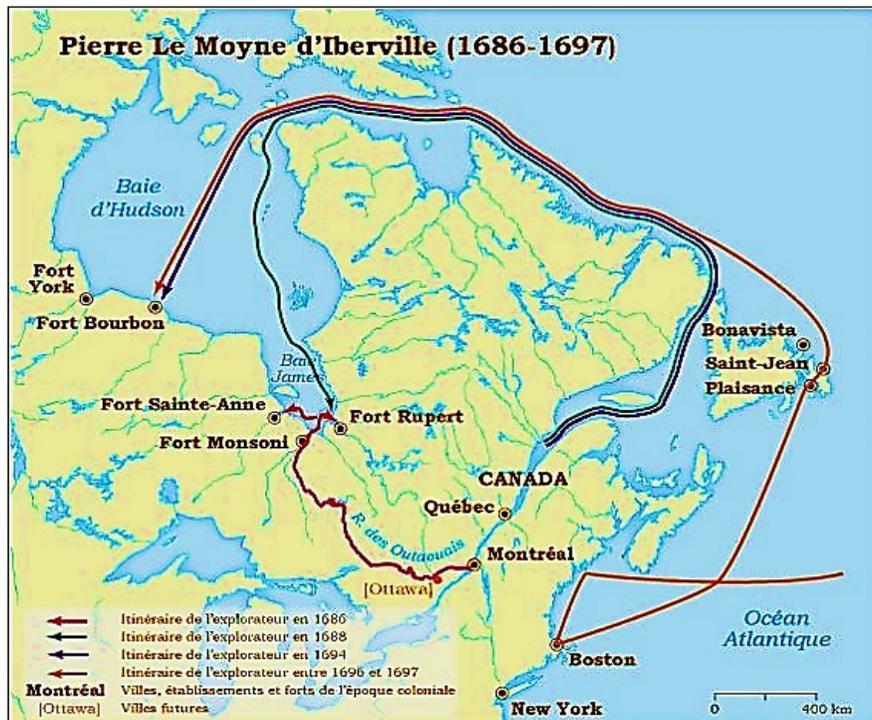


Figure 2.3 : Expéditions de Pierre Le Moyne d'Iberville (1686-1697)  
 Source : Musée canadien de l'histoire, Les explorateurs : Pierre Le Moyne d'Iberville 1686-1702, <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/pierre-le-moyne-diberville-1686-1702/>

À partir de la fin du 18<sup>e</sup> siècle, la traite des fourrures a entamé un long processus de déclin sous l'effet conjugué d'une baisse de la demande européenne en chapeaux de feutre, devenus démodés (Vincent et al., 1995, p. 143), et d'une chute de l'offre canadienne en fourrures, les populations animales ayant été trop longtemps surexploitées (Pouyez et Lavoie, 1983, p. 85). En effet, si l'on se fie aux chiffres disponibles, ce seraient près de cinq millions de castors qui se seraient vus « extraits » des forêts canadiennes entre 1763 et 1802 (Poussou, dans Harter et al., 2010). Parallèlement, la conjoncture géopolitique est venue précipiter les événements vers 1806 lorsque Napoléon 1<sup>er</sup> prit la décision d'imposer son blocus continental au Royaume-Uni. Placées dans une situation précaire et voyant leurs intérêts menacés, les autorités britanniques n'ont alors eu d'autre choix, pour assurer leur approvisionnement en bois et ainsi préserver leur hégémonie maritime, que de se tourner vers leurs colonies canadiennes pour y lancer l'exploitation à grande échelle du pin (Wynn, 2015). C'est ainsi qu'un « cycle du bois » s'est alors enclenché dans la colonie, l'industrie forestière atteignant des niveaux sans précédent : de 9 000 chargements de billots effectués entre 1802 et 1805, on passa progressivement à 27 000 en 1807, puis à 90 000 en 1809, pour finalement dépasser les 500 000 chargements en 1840 (Wynn, 2015). Vers les années 1830, alors que les pinières de la vallée du Saint-Laurent, de la Mauricie et de l'Outaouais étaient en exploitation depuis déjà un bon moment (Côté, 1999, p. 50), certaines régions avaient été épargnées par ce développement fulgurant de l'industrie forestière. Cependant, sur fond de crise agricole, de surpopulation rurale, d'immigration britannique massive et d'exode des Canadiens français vers les États-Unis – dans cette jeune colonie où l'idéologie nationaliste s'emparait peu à peu des esprits et où l'exil de dizaines de milliers d'habitants représentait naturellement une grande source d'inquiétudes (Côté, 1999, p. 209 ; Hamelin et Roby, 1971, p. 51) – les autorités politiques et religieuses du Bas-Canada se sont mises à promouvoir l'occupation territoriale intensive des espaces demeurés « inoccupés » en périphérie du centre laurentien (Ouellet, 1971, p. 257 ; pp. 271-272 ; pp. 472-473). C'est à ce moment que les Premières Nations perdent leur statut de partenaires indispensables dans l'économie extractive coloniale. En 1842, suite à l'échéance du bail de la Hudson Bay Company (HBC)

sur les « King's Posts » (Figure 2.4) – lequel interdisait la colonisation des contrées nordiques sises au cœur du Bouclier canadien – les vastes pinières du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Haute-Côte-Nord ont été mises en chantier, amorçant du même coup leur occupation intensive. Des scieries ont alors été érigées sur la plupart des affluents de ces régions.

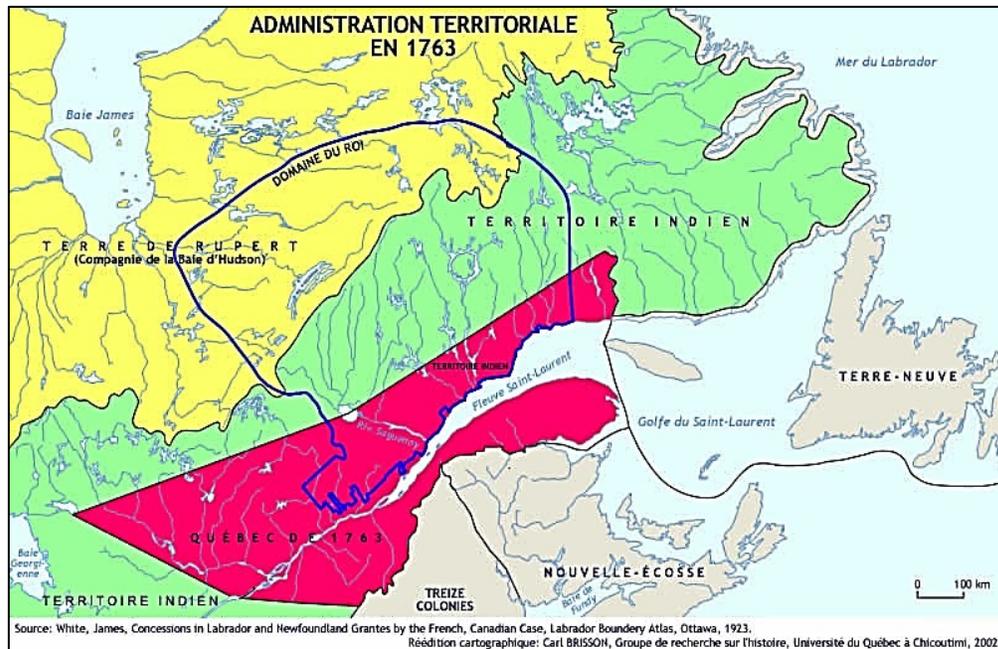


Figure 2.4 : Découpage administratif de la « Province of Quebec » en 1763  
Source : Brisson (2002)

Si durant les premières années, la production de bois équarri allait plutôt bon train, après quelques décennies seulement, les pinières se sont vues réduites à néant. Toutefois, avec la fin des hostilités en Europe, la demande accrue en planches et en madriers en Nouvelle-Angleterre (Côté, 1999, p. 54) et le boom démographique associé à l'essor des villes du Midwest états-unien, l'industrie forestière a pu se tourner vers l'exploitation de l'épinette et la production de bois de sciage (Bourgeois et Lampron-Deslauniers, 2007). À compter de ce moment, les flux de ressources vers le sud n'ont cessé de s'intensifier. C'est dans ce contexte particulier qu'est né le Témiscamingue québécois au début des années 1880, alors qu'il accueillait ses premiers contingents de bûcherons (Boileau, 2001, p. 28). Concrètement, c'est l'impulsion de cette première grande vague de peuplement en dehors de la vallée du Saint-Laurent – qu'il convient ici de qualifier de « front pionnier » (Figure 2.5) – qui a inauguré la

deuxième grande phase d'occupation territoriale en périphérie québécoise entre la fin des années 1830 et le début des années 1890 environ.

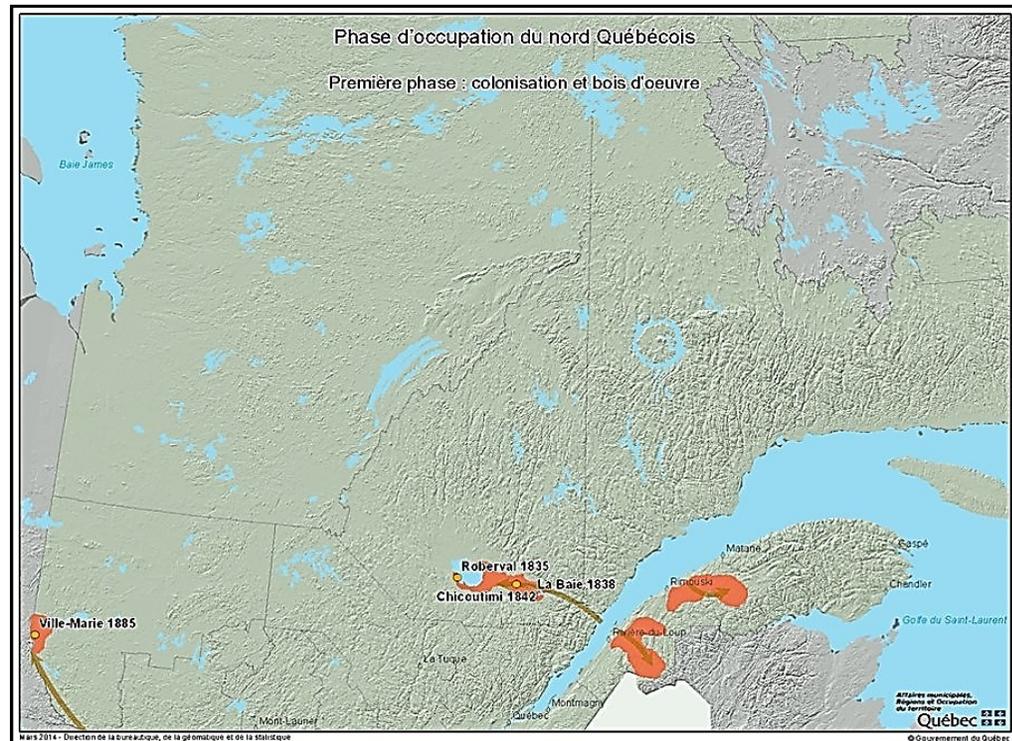


Figure 2.5 : Front pionnier d'occupation périphérique  
Source : Proulx (2015)

Si ce second mouvement d'occupation a été le premier à avoir réellement infléchi la trajectoire démographique des territoires périphériques, c'est notamment parce qu'à la différence du commerce des fourrures, la transformation des ressources forestières nécessitait une occupation intensive du sol, c'est-à-dire qu'elle commandait la création de « noyaux » de peuplement capables d'accueillir la main-d'œuvre, les équipements, les infrastructures de transport et les services indispensables au bon déroulement de cette activité et à une vie collective digne de ce nom. En d'autres termes, il fallait que le lieu soit capable de soutenir à la fois l'activité économique principale et une dynamique « urbaine » minimale.

À partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la donne s'est une fois de plus transformée. L'engouement des citoyens d'Europe et d'Amérique du Nord pour la presse écrite a eu pour

effet de faire bondir la demande en papeteries. Premier grand média de masse de l'histoire, cet engouement a rapidement fait exploser la demande de papier en France, en Angleterre et aux États-Unis, particulièrement à New York (Gagnon, s. d). Dans les territoires périphériques québécois, la fabrication de madriers a ainsi graduellement cédé le pas à la fabrication de pulpes, de pâtes puis de papiers. D'emblée, il faut savoir que la transformation de la matière ligneuse associée à cette production exigeait des quantités phénoménales d'énergie, ce dont disposaient justement la plupart des territoires périphériques. Sis à l'est sur la chaîne des Appalaches et à l'ouest sur le Bouclier canadien, ceux-ci étaient de fait naturellement dotés d'une topographie accidentée, propice à l'implantation des équipements de production énergétique nécessaires à cette reconversion économique. Afin de permettre cette exploitation renouvelée du couvert forestier, on a donc procédé au harnachement quasi systématique des cours d'eau de la périphérie. Bien qu'au début, c'est-à-dire vers le tournant du 20<sup>e</sup> siècle, l'essentiel du « bois à pâte » était exporté à l'état brut, le gouvernement québécois a pris la résolution d'adopter des mesures visant à favoriser la transformation in situ des ressources forestières, allant même jusqu'à adopter en 1910 une loi interdisant formellement l'exportation du bois à pâte non transformé (Côté, 1999, p. 91). Il va sans dire, l'implantation d'équipements et d'infrastructures à vocation industrielle (centrales hydroélectriques, usines, voies ferrées, ports, etc.) en des lieux économiquement stratégiques de l'espace impliquait en soi un accroissement des possibilités d'emploi dans le territoire concerné et, par voie de conséquence, un accroissement démographique. L'impact positif de cette industrialisation sur le peuplement a été notable en plusieurs endroits de la périphérie québécoise, notamment dans la sous-région dite du Haut-Saguenay (Gauthier, 2017, p. 120). C'est également durant cette période que l'épopée minière a connu ses balbutiements en périphérie, à la suite des premières grandes entreprises de reconnaissance géologique menées en 1883 sous l'égide d'Albert P. Low (Figure 2.6), lesquelles faisaient en quelque sorte écho aux premières explorations effectuées aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles.

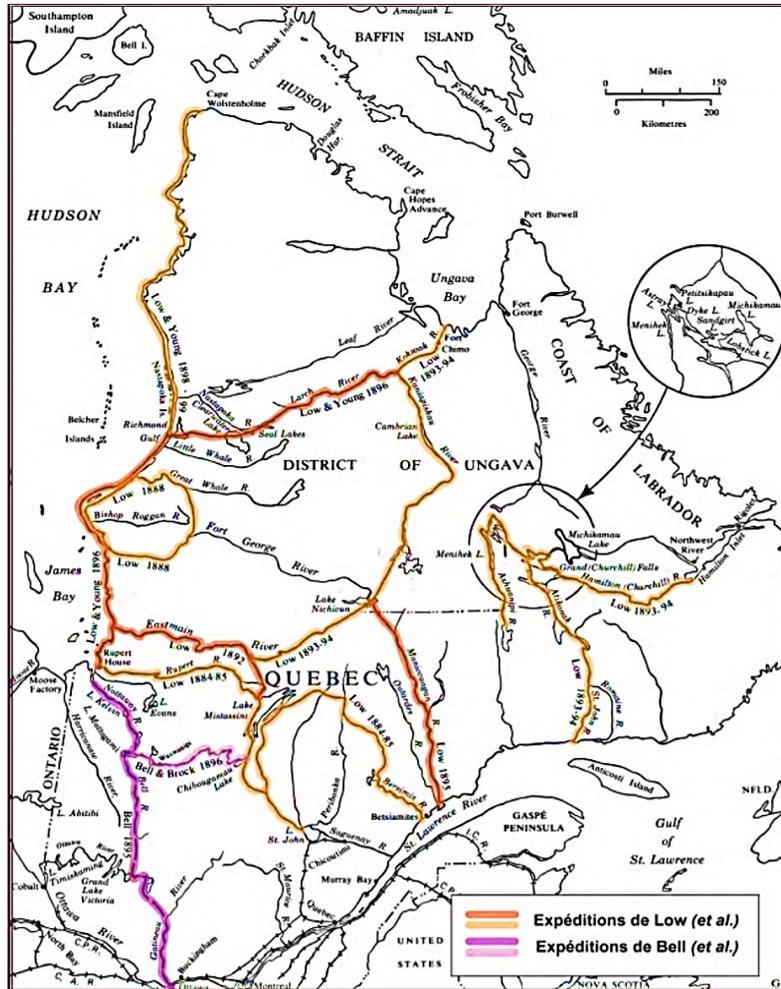


Figure 2.6 : Principales explorations par des géologues de la Commission géologique du Canada dans le nord du Québec, 1884-1899  
 Source : Vallières (2012), p. 42

Ce n'est cependant qu'à la faveur des deux élargissements du territoire provincial de 1898 (Figure 2.7) et de 1912 (Figure 2.8) – et conséquemment à une hausse significative des prix des minerais au Québec résultant de l'éclatement de la Première Guerre mondiale (Figure 2.9) – que l'exploitation minière s'est véritablement mise en branle à grande échelle dans la périphérie québécoise.

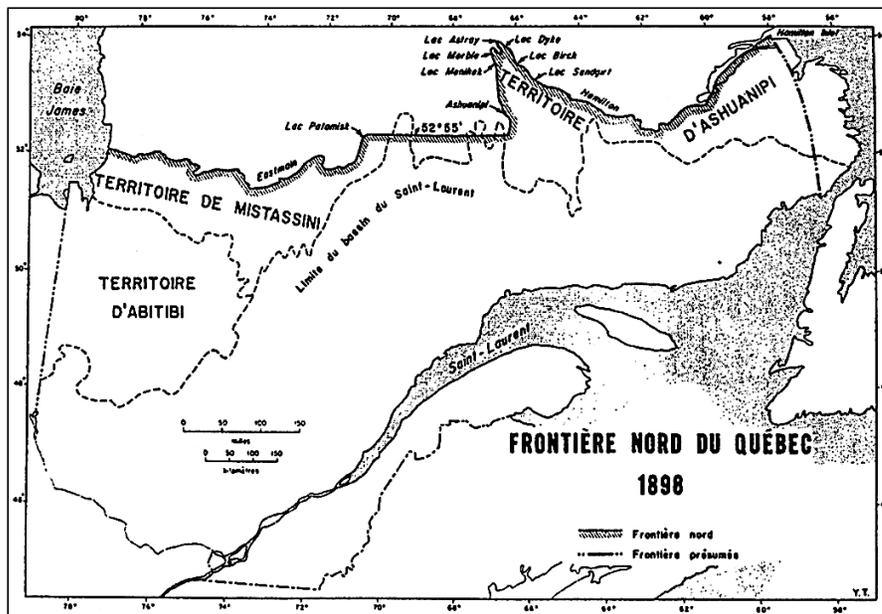


Figure 2.7 : Élargissement du territoire provincial de 1898  
 Source : Frenette (2013), p. 88

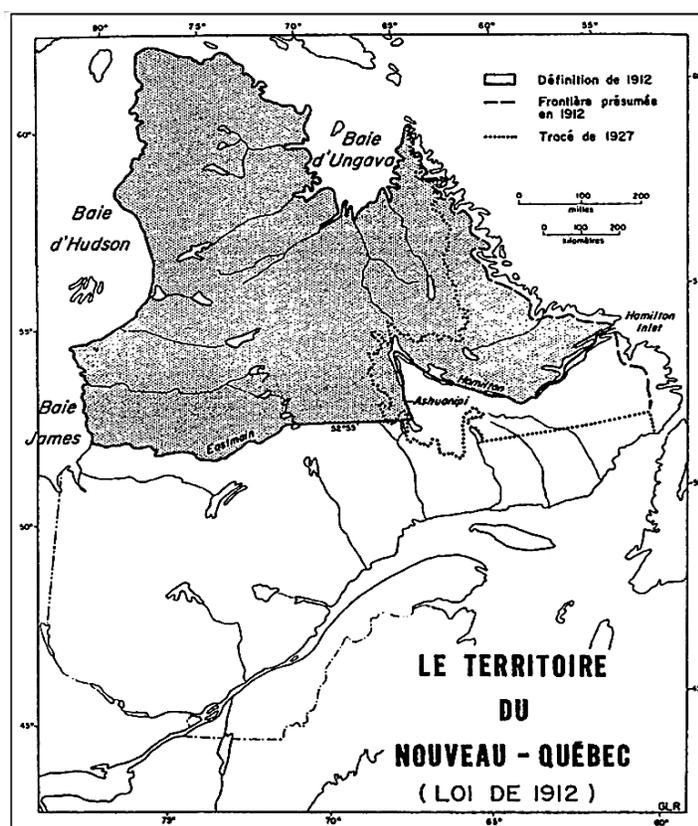


Figure 2.8 : Élargissement du territoire provincial de 1912  
 Source : Frenette (2013), p. 98

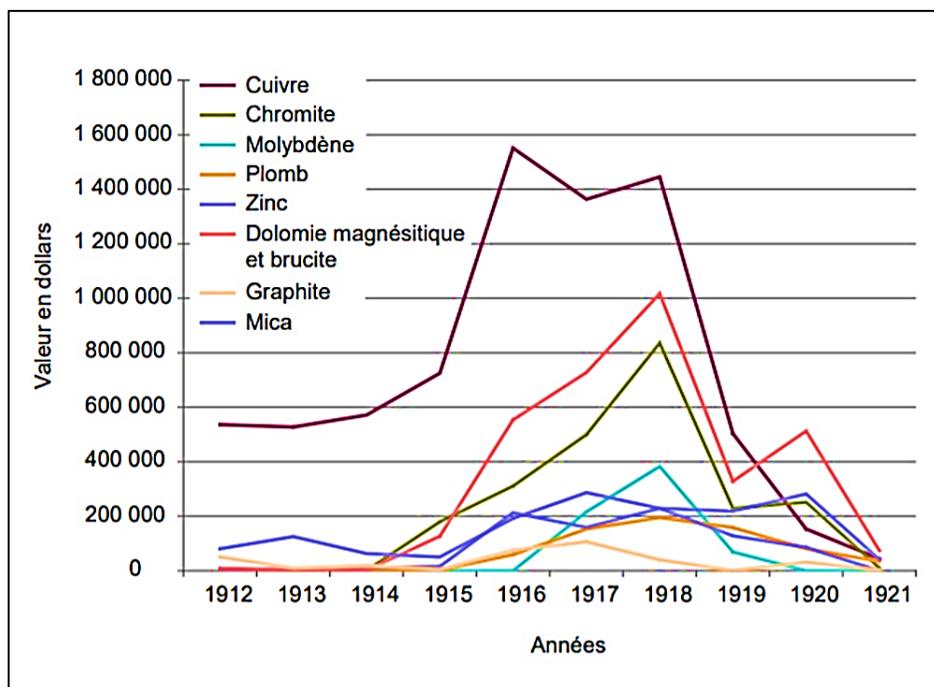


Figure 2.9 : Valeur de la production des principales substances minérales affectées par la production de guerre, 1912-1921  
 Source : Vallières (2012), p. 56

Ces premiers pas de l'exploitation minière, de même que l'exploitation de la puissance hydroélectrique des rivières pour des fins industrielles, ont pour ainsi dire consacré une troisième phase dans l'occupation territoriale de la périphérie québécoise, laquelle s'est concrètement traduite par un troisième front d'occupation territoriale (Figure 2.10), premier front à teneur industrielle de l'histoire périphérique spécifiquement voué à une exploitation massive des ressources naturelles. C'est dans la foulée de ce mouvement – et plus particulièrement grâce aux grandes découvertes minéralogiques du début du siècle – qu'a finalement pu surgir l'Abitibi, en plein cœur de la forêt boréale à cheval sur la Faille de Cadillac.

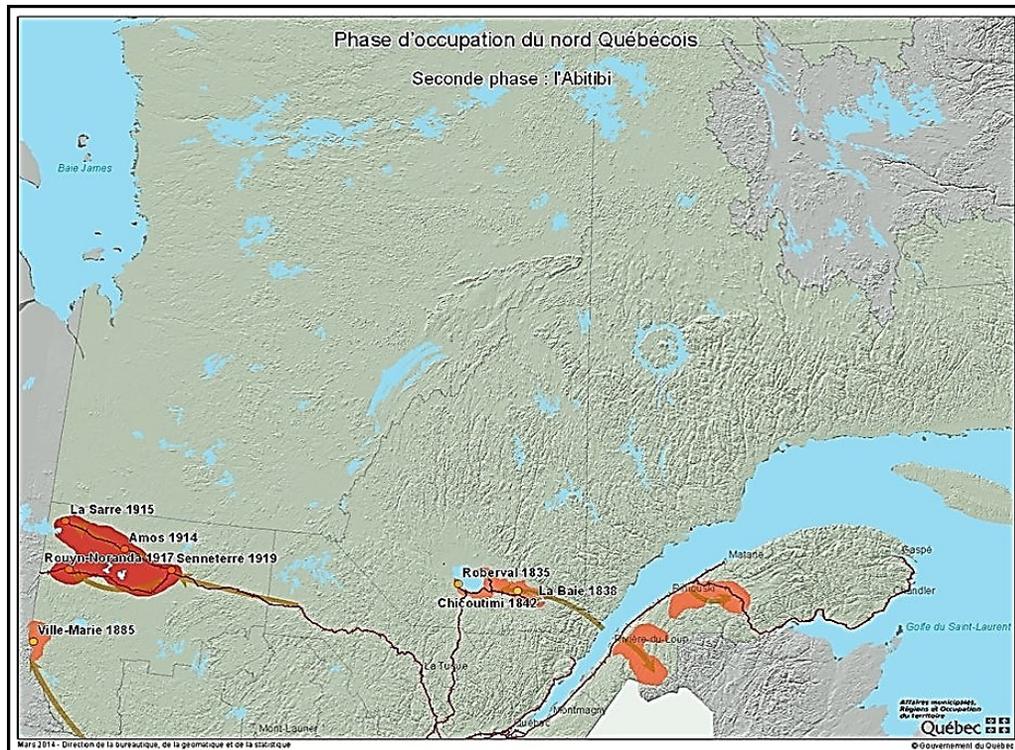


Figure 2.10 : Premier front industriel d'occupation périphérique  
Source : Proulx (2015)

Le point de départ de ce front industriel d'occupation territoriale peut être situé à des dates différentes selon la région considérée : vers 1896 au Saguenay–Lac-Saint-Jean, année de fondation de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi ; vers 1912 en Abitibi–Témiscamingue, avec l'arrivée des premiers contingents de colons. Au cours des années 1920 toutefois, après une période de croissance effrénée (Bourgeois et Lampron-Deslauniers, 2007), l'industrie papetière s'est vue frappée de plein fouet par une crise de surproduction et les économies périphériques s'en sont alors durement ressenties (Girard et Perron, 1989, p. 310). C'est dans ce contexte mouvementé que l'industrie de l'aluminium a fait son entrée dans la vaste trame périphérique ; une entrée inaugurée en grande pompe par le harnachement de la rivière Saguenay et la fondation d'Arvida en 1926. Ce cycle économique, essentiellement mû par la production des pâtes et papiers, s'est cependant terminé abruptement à peine trois ans plus tard dans la foulée du Krach boursier de 1929, lequel marqua le début d'une phase contre-cyclique qui se prolongea jusqu'au début des années 1940.

Durant cette phase contre-cyclique qui s'est approximativement étendue de 1929 à 1942, bien que les économies des territoires périphériques se soient considérablement ralenties, on observe que l'impact démographique négatif auquel on aurait pu s'attendre n'apparaît pas dans la trajectoire globale de la périphérie québécoise (Gauthier, 2017, p. 118). En fait, comme semble notamment l'indiquer la trajectoire démographique de l'AT, il est probable que cela soit dû à l'application de la stratégie de colonisation promue à l'époque par la Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre (1935) et le Plan Vautrin\* (1934-1937), lesquels ayant permis de combler le déficit engendré par la décélération économique (Gauthier, 2017, p. 121). À ce titre, il faut savoir qu'après le Krach de 1929, cette stratégie gouvernementale avait pour objectif de « préserver le capital humain de la province » en prenant à bras-le-corps une foule de problèmes sociaux tels que la mortalité infantile, l'exode des travailleurs aux États-Unis ainsi que le chômage (Barrette, 1972 ; Riopel, 2002) et son cortège d'implications en termes de misère humaine. En tout et pour tout, les estimations soutiennent que plus de la moitié des 29 411 colons mobilisés dans la foulée de ces efforts se sont établis en AT, c'est-à-dire environ 16 591 colons (Riopel, 2002).

Par ailleurs, il semble également que la relance économique associée à l'avènement de la Seconde Guerre mondiale ait par la suite contribué à ce que le peuplement des territoires périphériques reprenne, mais cette fois-ci sous la forme d'une densification démographique des espaces urbanisés. En effet, au moment du second conflit mondial, il se trouve que la menace allemande contre le Royaume-Uni avait amené de dernier à miser sur sa défense aérienne pour protéger son territoire, rendant l'alimentation de sa chaîne de production militaire particulièrement dépendante d'un approvisionnement constant en aluminium. Dans ce contexte, les autorités britanniques se sont tournées une fois de plus vers leur « dominion » canadien afin d'assurer la défense de leurs intérêts nationaux. Assez rapidement, le complexe d'Arvida s'est retrouvé à fournir entre 80 et 90 % de tout l'aluminium utilisé par le Royaume-

---

\* Le « Plan Vautrin » est un plan de colonisation, mis de l'avant en 1935 par le ministre de la Colonisation du Québec Irénée Vautrin, qui constitue le premier grand effort de retour à la terre à avoir été conçu, planifié et dirigé par l'État québécois.

Uni (Martin, 2006, p. 42), sa production ne cessant de croître entre 1938 et 1945. À titre d'exemple, avec la construction de la centrale hydroélectrique n° 2 de Shipshaw en 1942, la capacité de production à Arvida a littéralement doublé, passant durant cette période de 150 millions à 985,3 millions de livres d'aluminium par an (ALCAN, 1946). Après la victoire des « Alliés », cette forte demande militaire en aluminium s'est vite vue remplacée par une vigoureuse demande domestique (Association de l'aluminium du Canada, s. d.). Ici, il faut garder à l'esprit deux phénomènes majeurs qui caractérisaient le contexte d'après-guerre : l'effort de reconstruction de l'Europe et l'entrée des sociétés occidentales dans l'ère de la consommation de masse. Conjugés, ces deux phénomènes ont pour ainsi dire fait exploser les besoins en ressources, en conséquence desquels la pression sur les territoires périphériques du monde s'est considérablement accrue. Outre l'aluminium au SLSJ, les ressources minières sont subitement devenues l'objet d'investissements massifs dans toute la périphérie québécoise, à l'exception du BSL et du SLSJ. Aux gisements d'Abitibi se sont alors ajoutés ceux de la Gaspésie, de Caniapiscau et de la Jamésie (Eeyou Istchee Baie-James). Il en est allé de même quant à la domestication du pouvoir hydraulique des bassins hydrographiques qui pavent l'immense Bouclier canadien et la chaîne des Appalaches. Cette période économique faste, que Proulx (2011, p. 374) qualifie de « Quarante Glorieuses », s'est donc étalée sur plus ou moins 40 ans en périphérie québécoise, soit environ du début des années 1940 au choc pétrolier de 1981. Dans les faits, ce nouvel élan vers les territoires périphériques représentait un deuxième front industriel d'occupation territoriale (Figure 2.11).

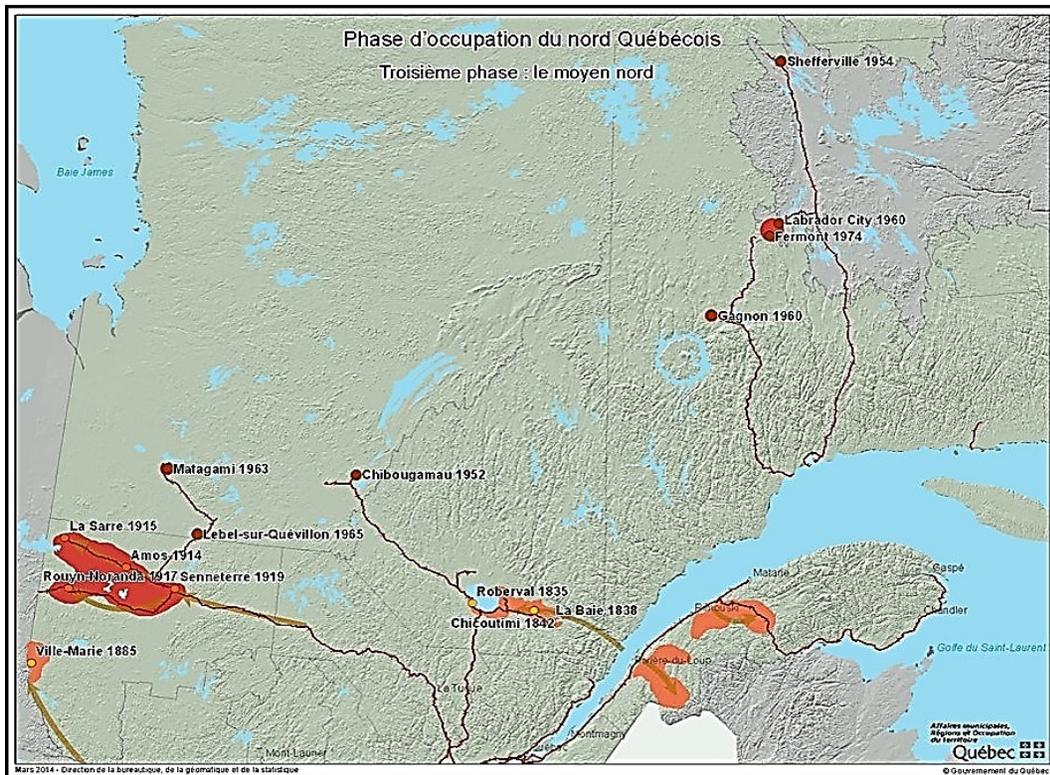


Figure 2.11 : Second front industriel d'occupation périphérique  
 Source : Proulx (2015)

Ce nouveau front, bien qu'il ait permis l'enracinement de plusieurs noyaux de peuplement, n'a cependant pas conduit à la structuration de réseaux urbains suffisamment denses pour reproduire des dynamiques territoriales semblables à celles issues des fronts précédents. En fait, celui-ci s'est plutôt traduit par l'apparition de poches restreintes et isolées, dispersée dans l'immensité boréale au gré de la dotation minière : le « troisième écroulement » théorisé par Hamelin. Objectivement, dans les contrées éloignées touchées par ce cycle dit des « Quarante Glorieuses », ni les sols ni le climat ne permettaient l'ouverture de grandes surfaces agricoles comme cela avait été le cas plus au sud. Cela excluait ainsi naturellement toutes velléités d'occupation intensive spatialement élargie. De surcroît, l'intégration massive de nouvelles technologies dans les secteurs extractifs – tracteurs et moissonneuses en agriculture, sonars et chalutiers-usines dans les pêcheries, tronçonneuses et débusqueuses en foresterie, excavatrices et tombereaux dans le minier – a eu pour effet de rendre de moins en moins nécessaire la présence de populations à proximité des bassins de ressources. On peut ajouter à cela une conjoncture négative qui a affecté chacun de ces secteurs au cours

des dernières décennies. Par exemple, dans le maritime, l'instabilité des prix de certaines marchandises comme le phoque ou le saumon atlantique – deux espèces essentielles dans les économies locales de l'est de la périphérie – a durement impacté ces dernières (Frenette, 1996, p. 261). Dans le cas du saumon, la pression exercée sur les populations sauvages a par ailleurs rapidement fait planer le spectre de l'épuisement des réserves, l'espèce ayant connu un déclin si important à partir de la décennie 1980 que la pêche commerciale s'est carrément vue interdite à compter de l'an 2000 (Gouvernement du Canada, 2023 ; Shields, 2007). De son côté, avec l'effondrement des marchés du papier journal et du bois d'œuvre, l'incapacité à répondre à la demande de produits de deuxième et troisième transformations et l'intensification des pressions exercées par certains groupes sociaux, l'industrie forestière a elle aussi connu d'importantes difficultés durant cette période (Barré et Rioux, 2012, p. 666). Quant à l'exploitation minière, elle s'est également vu pâtir dans la foulée de la crise sidérurgique des années 1980 (Frenette, 1996, p. 438). Tout cela s'est naturellement traduit par une transformation en profondeur de la dynamique du peuplement dans les territoires périphériques.

Dans un autre ordre d'idées, les démographes remarquent à cette époque qu'il existe des disparités notables en termes de croissance de la population dans l'espace et dans le temps et s'aperçoivent qu'il existe différents types d'évolution démographique, ce que ceux-ci appellent des « régimes démographiques ». Cette diversité s'explique concrètement par l'hétérogénéité des variables relatives à la natalité et à la mortalité à l'échelle du globe (Baudelle et David, 2018, p. 73). Cette multiplicité des situations démographiques a été appréhendée par l'entremise du modèle théorique dit de la « transition démographique » (Figure 2.12).

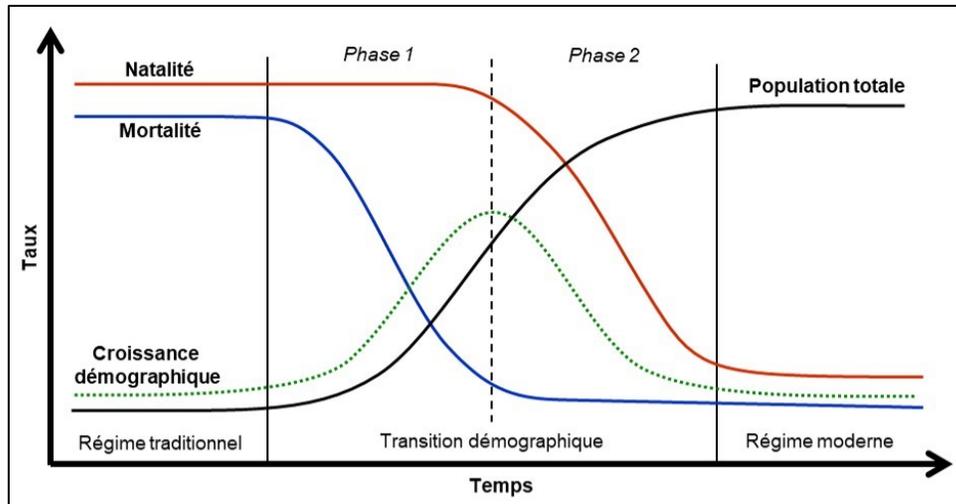


Figure 2.12 : Phénomène de transition démographique

Concrètement, on peut considérer une population comme étant un « stock » d'individus dont l'évolution est influencée par un ensemble de variables (naturelles et migratoires) mesurables par le biais de divers indicateurs. Les variables dites naturelles – à savoir la natalité (mesurée notamment par taux de fécondité, lequel varie en fonction du niveau d'éducation, de la condition féminine, des pratiques religieuses, etc.) et la mortalité (mesurée notamment par l'espérance de vie, qui diffère en fonction des conditions sanitaires, de la diffusion des techniques médicales, de l'accompagnement social, etc.) – il existe une relation dialectique qui engendre naturellement un « solde naturel ». Le modèle explicatif de la théorie de la transition démographique postule ainsi que toutes les populations du monde en viennent à connaître le même changement de régime démographique, grâce à la maîtrise croissante de ces deux facteurs (natalité et mortalité). Il en résulte dès lors une évolution qui s'effectue en quatre étapes distinctes, la situation démographique des territoires passant d'un état d'équilibre à l'autre via une phase intermédiaire de transition déstabilisatrice qui se traduit par une forte croissance démographique (Baudelle et David, 2018, pp. 71-75). C'est ainsi que les profondes mutations sociales, économiques et culturelles qui sont venues transformer la réalité démographique des sociétés occidentales dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle ont eu objectivement pour conséquence de faire chuter le taux de fécondité en-dessous du seuil de renouvellement naturel des populations. Ce phénomène a bien entendu fortement influencé la

teneur de ce deuxième front industriel d'occupation en périphérie, les territoires concernés se voyant dorénavant incapables de maintenir naturellement leurs niveaux de population.

À la suite de ce deuxième front industriel, c'est-à-dire du début des années 1980 et jusqu'aujourd'hui, un contre-cycle économique déstructurant s'est durablement installé dans la périphérie du Québec (Proulx, 2016, p. 349). Il s'agit essentiellement d'une phase structurelle marquée par une multitude de phénomènes qui peuvent, de prime abord, apparaître comme contradictoires : des réserves de ressources naturelles ont atteint leurs limites alors que les économies territoriales en demeurent hautement dépendantes ; des décideurs territoriaux œuvrent à l'appropriation des leviers économiques alors qu'un phénomène d'érosion de la propriété commerciale et industrielle territoriale s'accroît ; des taux de chômage s'avèrent élevés alors qu'une pénurie de main-d'œuvre persiste ; etc. (Proulx, 2011, p. 375). Depuis la fin du cycle des « Quarante Glorieuses », ce nouveau contexte général a aussi donné lieu, en périphérie, à un double phénomène singulier et paradoxal qui perdure encore de nos jours : tandis que d'un côté, malgré des carences importantes en données, on sait que les volumes et la valeur des matières premières extraites se sont accrus durant cette période (Proulx, 2014, p. 122), on observe aussi, d'un autre côté, que les emplois n'ont cessé de diminuer (Proulx, 2014, p. 136). Ce double phénomène était déjà évoqué par Proulx dès 2002 :

« D'une manière générale, on produit davantage de matières premières en régions périphériques, mais l'emploi qui y est lié, au mieux, stagne (forêt) ou diminue (mines, aluminium, agriculture, pêche, papetières) ; des pertes d'emplois à salaires élevés affectent considérablement les circuits économiques régionaux et entraînent l'émigration dans un contexte démographique déjà affecté par la dénatalité et le vieillissement de la population ». (Proulx, 2002, pp. 224-225)

En d'autres termes, bien que les territoires périphériques fournissent de plus en plus de ressources naturelles, ceux-ci bénéficient dans les faits de moins en moins de retombées structurantes pour leurs économies. Tous les changements structuraux auxquels ont été et sont toujours confrontés les territoires périphériques durant cette phase contre-cyclique

s'inscrivent dans l'incontournable intégration au sein d'une économie mondiale en pleine mutation (Proulx, 2007, p. 33).

Il devient évident que la situation particulière à laquelle font face les territoires périphériques a des implications profondes et durables sur leurs trajectoires de peuplement. Depuis le dernier front d'occupation, le peuplement de l'espace périphérique québécois est globalement entré dans une phase de stabilisation démographique. L'avènement du 21<sup>e</sup> siècle est toutefois venu inaugurer l'émergence sur les plans urbain et industriel de certaines superpuissances démographiques, dont notamment les pays dits du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) pour ne citer que ceux-là. L'explosion des besoins mondiaux en ressources naturelles qui en a nécessairement résulté a eu pour conséquence d'exalter l'intérêt envers le potentiel économique des grandes périphéries mondiales, horizons ultimes de l'exploitation de la Nature parmi lesquels figurent notamment l'Amazonie, l'« Outback » australien, le Sahara, la Sibérie et, bien entendu, la « Boréale » canadienne. L'exploitation des gisements de ressources les plus lointains est dès lors devenue économiquement envisageable, poussant les corporations et les États à déployer des efforts titanesques afin d'étendre la superficie terrestre soumise aux activités extractives. Au cours de la décennie 2000 au Québec, uniquement pour les quatre régions dites « nordiques »\*, on a pu observer une hausse de l'ordre de 38 % des investissements annuels en périphérie (Figure 2.13), lesquels sont passés de 4 à 7,5 milliards de dollars (Proulx, 2014, p. 122).

---

\* Saguenay–Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Abitibi–Témiscamingue et Nord-du-Québec

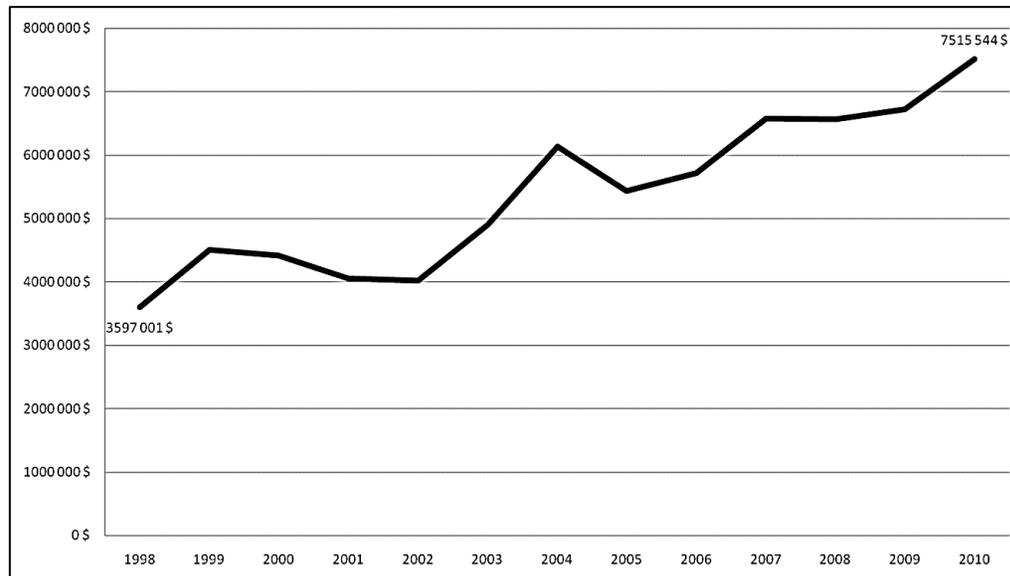


Figure 2.13 : Évolution récente des investissements : quatre régions administratives nordiques du Québec (en milliers de dollars enchaînés de 2002)  
Source : Proulx (2014), p. 123

Il faudra cependant attendre 2008 pour que survienne la première manifestation d'ampleur de cette tendance, alors que le gouvernement libéral sortant, en plein contexte électoral, annonce un vaste chantier économique de mise en valeur des ressources naturelles dans les territoires situés au nord du 49<sup>e</sup> parallèle : le projet du « Plan Nord ». Cette stratégie d'exploitation, quelque peu ralentie dans son élan par la crise financière mondiale de 2007-2008 (Proulx, 2014, p. 122), est officiellement mise en branle en 2011. Selon le gouvernement, cette entreprise devait permettre l'injection de 82 milliards de dollars dans les circuits économiques territoriaux de la périphérie avant 2035 (Ministère des Finances, 2012), dont plus de la moitié en provenance de fonds publics (Schepper, 2012). En fait, dans un document officiel de la Société du Plan Nord, on affirmait littéralement qu'il s'agirait « d'un des plus grands chantiers de développement économique, social et environnemental de notre époque » (Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2011). Cette impulsion massive pouvait donner l'impression qu'un nouveau cycle économique structurel était sur le point de s'amorcer dans la périphérie québécoise. Or, si nouveau cycle il y a eu, c'était cependant dans un contexte marqué par une mobilité sans précédent et des niveaux de plus en plus élevés d'intensité technologique dans les procédés d'extraction. Autrement dit, dans un contexte fort

différent de ceux qui ont caractérisé les derniers fronts d'occupation. Sans parler du fait, comme indiqué précédemment, que c'est la disponibilité en ressources alimentaires qui, de tout temps, s'est avérée la plus à même d'assurer une occupation durable de l'espace, il faut garder à l'esprit que l'époque où la rationalité économique imposait de peupler un lieu doté en ressources pour en permettre l'exploitation est révolue depuis longtemps. De plus, il n'y a plus guère aujourd'hui de postulats de valeurs religieux ou politiques suffisamment puissants pour forcer un front de peuplement à la mode d'autrefois.

Ce survol historique de l'extension de l'écoumène québécois au sein de sa trame périphérique met bien en évidence les déterminations économiques du peuplement et l'importance du facteur « ressource ». Dans les faits, ce sont ces différents cycles économiques qui, en produisant une succession de vagues de peuplement au gré des demandes en différentes ressources naturelles sur le marché international, ont déterminé l'évolution de la périphérie en permettant d'étendre l'occupation territoriale du Québec en dehors du bassin laurentien, de la fin des années 1830 jusqu'au milieu des années 1970 (Figure 2.14).

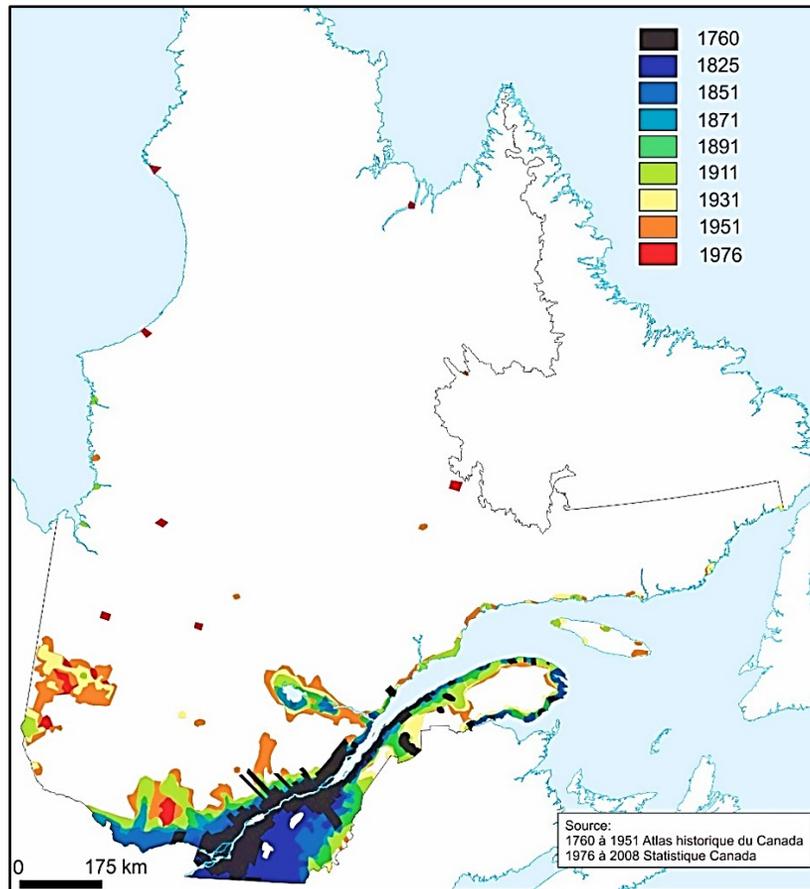


Figure 2.14 : Déploiement de l'écoumène québécois entre 1760 et aujourd'hui  
 Source : Carl Brisson (LERGA)

En définitive, ce portrait permet de constater que le mode d'occupation territoriale en périphérie a beaucoup évolué au fil des aléas économiques, passant d'une stratégie extensive lors du front initial à des stratégies intensives lors du front pionnier et du premier front industriel, pour finalement revenir à une stratégie extensive à partir de l'après-guerre. Cette observation d'une alternance historique dans les modalités de diffusion de l'écoumène québécois en périphérie offre l'opportunité de mieux comprendre la situation actuelle de ces territoires.

## 2.2.2 L'OCCUPATION TERRITORIALE

L'utilisation du terme d'« occupation territoriale » dans le cadre d'une étude sur les trajectoires démographiques des localités pourrait être critiquée par certains. En effet, comme l'avait bien fait valoir le philosophe et urbaniste français Thierry Paquot dans son article intitulé

« Qu'est-ce qu'un territoire? » (2011), il s'avère que la définition qu'on lui attribue varie substantiellement selon que l'on soit historien, géographe, éthologue, anthropologue, juriste, urbaniste ou encore sociologue. Aussi, la difficulté qui se présente lorsque l'on cherche à lier ses différentes dimensions entre elles a notamment conduit le géographe français Hervé Brédif (2021, pp. 141-142) à affirmer que ce manque de consistance et d'unité représentait certainement l'une de ses plus grandes faiblesses. Ainsi, pour bien saisir le sens que nous lui donnons dans le cadre de cette thèse, il apparaît maintenant pertinent de bien définir les deux termes qui le composent.

Pour commencer, en ce qui concerne celui de « territoire », il est intéressant de noter que dans le champ de la géographie, c'est le terme de « région » qui a longtemps été privilégié comme objet d'étude central. Ce dernier a en fait régné sur la discipline avant que le concept d'« espace » ne vienne le détrôner dans le courant des années 1970. Paquot nous rappelle (2011, p. 24) que ce n'est qu'à partir des années 1980 que le concept de « territoire » a commencé à être admis à l'intérieur du champ de la science régionale dans une acception qui n'était plus qu'aménagiste. Ce terme était alors de plus en plus considéré comme étant préférable à celui de « région » pour exprimer la réalité sociale. C'est donc alors qu'il a commencé à se généraliser dans les discours scientifiques et sociaux (Jean, 2006, p. 465). Comme nous le rappelle le géographe français Éric Dardel, on peut définir le territoire comme étant une portion de l'écoumène, portion qu'Heidegger appelait « Heimat » – c'est-à-dire la « patrie » au sens de lieu d'habitation où se déploie la présence et où « la langue enveloppe les relations entre les individus » (2011, p. 25). Suivant la vision de Jean (2006, p. 466), on peut faire valoir qu'un territoire est essentiellement une « entité sociospatiale » liée aux activités humaines sur un espace donné et qui reflète un processus d'appropriation et de structuration politique associé à un processus dit de « territorialisation ». Dans un même ordre d'idées, Torre (2015, pp. 278-279) souligne que ce terme fait moins référence à une simple entité géographique aux frontières bien délimitées qu'à des groupes spécifiques qui se reconnaissent une destinée commune. De ce point de vue, on considère que le territoire est

un ensemble de productions collectives en recomposition permanente, élaboré sur des relations organisées (oppositions et compromis) entre acteurs (locaux et/ou externes) et lié à une histoire ancrée dans des cultures locales, un sentiment d'appartenance et des règles d'organisation (Torre, 2015, pp. 278-279). Cela fait notamment écho aux propos du géographe français Richard Kleinschmager dans son dictionnaire sur « la ville et l'urbain » (2006), qui avançait que « [le] territoire fait figure de support concret de l'État qu'il revient à ce dernier de préserver contre toute intrusion étrangère et de développer en l'aménageant » (Paquot, 2011, p. 29). Cet aspect lié à l'appropriation démographique, économique et politique de l'espace qui traverse toutes les définitions du concept de territoire s'avère aussi central dans la définition que nous lui retenons. En effet, au regard des données qui nous ont servi de base empirique dans le cadre de cette thèse (voir point 3.1.3), il allait de soi que le territoire auquel nous allons nous référer en évoquant l'idée d'occupation territoriale allait précisément être celui des municipalités locales du Québec. Bien que cet échelon administratif s'avère objectivement être une « créature » de l'État provincial, cela n'altère en rien la réalité du phénomène territorial local qui s'incarne dans ce cadastre institutionnalisé. En définitive, au regard des modèles classiques mobilisés dans le cadre de cette thèse, le concept de territoire renvoie moins à des considérations liées aux particularismes locaux ou au sentiment identitaire des populations qu'à des aspects associés à sa réalité strictement physique et spatiale, plus proche de la notion d'« espace ».

À la lumière de ce qui vient d'être posé par rapport au terme de « territoire », l'association avec le concept d'occupation s'impose d'elle-même. Derrière le substantif « occupation », on retrouve d'abord le verbe « occuper », emprunt du latin « occupare », lui-même dérivé de « capere », signifiant « prendre ». Le dictionnaire Larousse définit ce mot comme renvoyant au fait d'« être établi en maître dans un pays, une région » (Larousse, s. d.). À cette définition, il semble pertinent d'en adjoindre une seconde qui met l'accent sur l'idée qu'il implique l'« utilisation » d'un espace donné (Larousse, s. d.). Faisant justement écho à ces interprétations, le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) expose

sur son portail en ligne deux conceptions particulièrement évocatrices du phénomène d'« occupation » de l'espace. Premièrement, du point de vue du droit civil, l'idée d'occupation renvoie de manière générale au « mode d'acquisition de la propriété résultant de la prise de possession d'une chose sans maître avec l'intention de se l'approprier » (*Occupation*, s. d.), l'idée de « maître » faisant ici référence à la capacité de « maîtriser ». Au sens pratique du terme, maîtriser signifie « utiliser pleinement » (*Occupation*, s. d.) l'objet de la maîtrise. Deuxièmement, dans une perspective géoéconomique, l'idée d'occupation se rapporte aussi à l'« utilisation de l'espace d'un point de vue productif » (*Occupation*, s. d.). Il serait donc essentiellement question ici du phénomène de valorisation des ressources disponibles dans un lieu spécifique par un groupe humain donné, du point de vue tant démographique qu'économique ou politique, ce qui recoupe la définition précédente sur le fait d'utiliser pleinement un espace donné. Ces deux explications combinées mettent bien en perspective que le principe d'occupation se rapporte à l'appropriation utilitariste d'un espace, par une population donnée, et dont la légitimité découle précisément de cette capacité d'utilisation.

À partir de ces définitions, il apparaît donc approprié de considérer le terme composite situé à la jonction de ces deux concepts comme étant : 1) un processus par lequel les membres d'un groupe humain se reconnaissant une identité et une destinée communes s'approprient une portion de la surface terrestre et s'y structurent politiquement en vue de sa mise en valeur, engendrant par leurs interactions l'émergence d'une entité sociospatiale singulière ; et 2) le résultat de ce processus. En d'autres termes, il s'agit d'une action humaine collective qui s'impose dans un espace donné afin de l'aménager, de le gérer et de le faire fructifier. Cette occupation territoriale peut être appréhendée de différentes façons dépendamment des domaines. Proulx (2002, p. 147) illustre par exemple que dans l'univers de la gestion publique, celle-ci peut être mesurée par le décompte des organisations publiques, parapubliques et collectives exerçant des fonctions liées aux différents secteurs d'activité œuvrant à l'aménagement et à la desserte de biens et services à la population, aux travailleurs et aux entreprises. Dans la perspective propre à la présente démarche scientifique, laquelle se veut

axée sur l'aspect le plus élémentaire d'une occupation territoriale durable, à savoir la présence d'êtres humains sur un espace donné, il apparaît plutôt logique d'employer ce terme pour évoquer le phénomène du peuplement et sa trajectorialité différenciée.

En effet, il apparaît dans une certaine mesure qu'une corrélation semble exister entre la qualité d'une occupation territoriale et la quantité d'effectifs humains en présence, en particulier du point de vue socio-économique et politique. Cela ne signifie pas qu'une plus grande population se traduira systématiquement par une occupation territoriale de qualité, mais cela signifie par contre qu'on ne peut pas imaginer une telle occupation en l'absence d'une certaine masse critique (voir point 2.2.4). On observe par exemple bien que, s'il demeure toujours possible d'observer des territoires urbains où la « maîtrise » s'avère plus ou moins imparfaite pour diverses raisons (politiques inadaptées, lacunes administratives ou climat social), il est à toutes fins pratiques impossible de trouver des territoires faiblement ou très faiblement peuplés où cette dite maîtrise ne s'avérerait pas tout à fait partielle et imparfaite. Pour s'en convaincre, il suffit de s'intéresser un tant soit peu à l'écoumène temporaire des camps de travailleurs – ces « enclaves extraterritoriales » (Gobeil, 2015, p. 76) qui fonctionnent grâce au navettage professionnel aéroporté – ou encore aux petites localités en érosion démographique où les seuils de population ne permettent plus le maintien des simples services de base tels que l'épicerie, le dépanneur, la station-service, la caisse populaire et le bureau de poste. Par ailleurs, on peut aussi distinguer différentes formes d'occupation territoriale selon la densité démographique observée. Ainsi, si une occupation dite « intensive » se rapporte plutôt aux régions centrales – c'est-à-dire aux territoires à fort caractère urbain où la population, l'argent, le pouvoir, les connaissances et tous les autres types de ressources se retrouvent spatialement concentrés – on parlera a contrario d'une occupation « extensive » lorsque leur distribution dans l'espace s'avère diffuse, comme c'est naturellement le cas en milieu périphérique. En réalité, c'est seulement à partir d'un certain seuil démographique qu'un territoire peut escompter profiter d'un dynamisme suffisant pour assurer sa pérennité dans le paradigme économique actuel. Aussi, du fait de la grande

variabilité des contextes et des conjonctures territoriales, l'occupation territoriale se décline sur le long terme en une diversité de trajectoires de peuplement. En définitive, tout ce qui vient d'être évoqué permet de définir clairement le sens accordé ici au terme d'« occupation territoriale » : celui du peuplement comme condition démographique élémentaire d'une utilisation optimale et durable de l'espace.

### **2.2.3 LE DÉVELOPPEMENT**

S'il y a bien un concept qui a fait l'objet de débats dans les dernières décennies, c'est certainement celui du « développement ». L'intérêt scientifique pour ce phénomène remonte au moins à la révolution industrielle et aux balbutiements de l'économie politique moderne, alors que de grandes figures telles que Smith (1723-1790), Malthus (1766-1834), Ricardo (1772-1823), Marx (1818-1883) et Schumpeter (1883-1950) s'intéressaient aux facteurs qui pouvaient expliquer l'essor des puissances occidentales. Il se trouve en effet qu'à l'intérieur d'un intervalle de temps relativement court à l'échelle de l'histoire humaine, l'équilibre qui existait globalement entre les différentes civilisations de la planète s'est vu brusquement basculer en faveur d'une poignée de petits États européens. Pour différentes raisons, telles que leur degré de sophistication technologique et technique, leur structure marchande et financière et l'enchaînement des révolutions agricole, démographique puis industrielle (Friboulet, Encyclopédie Universalis), les « nations » d'Europe occidentale ont pu s'imposer aux autres peuples du monde et instaurer des ordres mondiaux au sein desquels ils se sont positionnés comme des centres économiques, politiques et culturels. Forts de ces systèmes mondialisés – conceptualisés par Fernand Braudel sous le terme d'« économies-monde » (Braudel, 1979, p. 12) – ces États et leurs colonies les plus avantagées ont bientôt vu leurs richesses décuplées et les conditions de vie de leurs habitants substantiellement améliorées. Ce processus historique, les premiers théoriciens ont généralement eu tendance à l'aborder dans une perspective évolutionniste, c'est-à-dire en établissant plusieurs parallèles entre l'évolution des espèces animales et celle des sociétés humaines.

Dans son livre « Le développement. Histoire d'une croyance occidentale », le sociologue suisse Gilbert Rist (2013) explique que le changement social qu'est censé exprimer le terme de « développement » est un phénomène pratiquement impossible à décrire, car il découle à la fois de la production économique, de la transformation des infrastructures, du système politique et de l'évolution des mentalités (p. 62). Malgré tout, puisque le terme de développement est naturellement associé aux notions de « déploiement » et de « croissance », celui-ci s'avère d'autant plus utile pour aborder le phénomène de changement social qui découle du processus économique. Cette complexité en aurait semble-t-il amené plusieurs à privilégier l'utilisation de la métaphore avec les processus naturels. En tant que telle, une métaphore consiste en un procédé de langage qui permet d'exprimer une idée complexe par l'emploi d'une image, de passer d'un objet à l'autre en se basant sur leurs similitudes. Comme le souligne bien Rist, « [s]'il est difficile de rendre compte avec exactitude des multiples transformations sociales qui se produisent sous l'influence de la modernité, chacun sait en revanche ce que signifie le développement d'un enfant ou d'une plante » (p. 62-63). Dans cette perspective, on pourrait ainsi associer au phénomène dit du « développement » quatre caractéristiques fondamentales qui se rapportent aux organismes vivants : 1) une « directionnalité », c'est-à-dire une croissance ayant un sens et un but, menant à un stade de parachèvement ; 2) une « continuité », soit la permanence de l'objet qui change de forme, mais jamais d'essence ; 3) une « cumulativité », laquelle se rapporte à un enchaînement mécanique qui marque un progrès entre différentes étapes jusqu'à l'état de maturité, où les variations sont appréhendées comme une addition de quantité et de qualité ; et 4) une « irréversibilité », c'est-à-dire l'impossibilité d'un retour en arrière une fois une étape franchie (Rist, 2013, pp. 63-64). Malgré la commodité de cette analogie, Rist explique qu'elle conduit en réalité à négliger les spécificités sociohistoriques du processus de changement social et qu'elle « obscurcit » ainsi la compréhension du phénomène : « Rien ne prouve en effet que chaque petit village soit "destiné" à devenir une grande ville » (2013, p. 65). Dans un monde qui s'avère de facto fini et limité, une telle affirmation se révèle bien évidemment relever du truisme, mais il convient tout de même d'insister sur ce fait : la croissance démographique

n'est pas garante en elle-même d'un développement qualitatif et durable. Néanmoins, l'atteinte et le maintien de l'occupation au-dessus d'un certain seuil démographique demeurent des conditions nécessaires à ce processus.

L'évolution du concept de développement et sa théorisation se sont inscrites dans un processus complexe ayant traversé plusieurs phases distinctes, chacune correspondant à une époque et à un contexte différent, au gré des mutations qui ont transformé le monde occidental au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Dans le troisième chapitre de leur ouvrage « Développement local et régional » (2006), les experts en études régionales Andy Pike, Andrés Rodriguez-Pose et John Tomaney retracent et décrivent de façon très minutieuse les différentes approches et théories qui sont apparues pour traiter de la réalité de ce phénomène à certaines échelles, en particulier les échelles locale et régionale. Comme on l'a souligné un peu plus haut, on s'aperçoit que dès ses balbutiements, à l'époque de l'économie politique dite classique, la réflexion sur ce phénomène a pris une orientation exclusivement économique et cette perspective s'est imposée de manière durable dans les milieux scientifiques et politiques. Durant la période de l'après-guerre, elle s'était même raffermie dans la foulée des premiers véritables efforts de conceptualisation. Comme l'avait entre autres assez bien reflété à l'époque le discours tenu par le président états-unien Harry Truman sur l'aide aux régions dites « sous-développées », en janvier 1949 (Rist, 2013, pp. 133-136), le monde prenait soudainement conscience du retard économique qui caractérisait la plupart des sociétés. La notion de développement renvoyait alors essentiellement au phénomène de la croissance économique. À ce moment, les termes de croissance et développement étaient alors pratiquement interchangeables (Legouté, 2001, pp. 13-14), comme en faisait notamment foi en 1960 la théorie de l'économiste états-unien Walt Whitman Rostow sur « les étapes du développement économique ». Cette proximité est encore aujourd'hui considérée comme valide par certains, comme le soulignaient encore Silem et Albertini dans leur « Lexique d'économie » il y a une dizaine d'années, « [l']interdépendance entre croissance et développement est telle qu'on utilise indifféremment

l'une ou l'autre notion avec une tendance à réserver développement pour les jeunes nations et croissance pour les pays industriels » (2014, p. 254).

Cette tradition économiciste a toutefois connu une diversification importante au fil du temps, différentes considérations liées aux transformations structurelles et temporelles (étapes, cycles, vagues, transitivité), au rôle des institutions, à l'importance du savoir, de l'apprentissage, de la créativité et de l'innovation, se voient alors intégrées dans ses définitions. Vers la fin des années 1960, devant les faibles retombées générées par les interventions exogènes effectuées depuis le début des années 1950, les économistes prennent ainsi conscience des imperfections propres aux différents modèles fondés sur l'économisme, le productivisme et le technicisme. Il s'avérait évident que les territoires réagissaient de manière très inégale face aux investissements industriels, à la construction d'infrastructures et d'équipements, à l'établissement de foyers économiques, etc. Des pôles se dynamisaient et des zones s'industrialisaient tandis que d'autres stagnaient ou dépérissaient, et la croissance économique qui survenait en certains endroits n'engendrait pas de véritables développements sur les plans social, économique et culturel. C'est donc sur fond de rupture paradigmatique vis-à-vis de la doctrine keynésienne, encore dominante dans l'univers du développement, qu'un effort de rénovation théorique a été amorcé. Ce renouveau sémantique, marqué notamment par l'intégration des notions de « besoins » et de « culture » (Legouté, 2001, pp. 17-18), conduisit à une définition beaucoup plus complète et nuancée qui renouait d'ailleurs avec la vision (occultée depuis) qu'en avait en son temps un Adam Smith pour qui il apparaissait impossible de réduire le développement des sociétés humaines à la seule question économique (Pauchant, 2018, p. 34). Grâce à plusieurs initiatives de la société civile dans les domaines social et économique, différentes expérimentations portées par de nouveaux acteurs plus sensibles aux enjeux liés à la qualité de vie sont venues répondre à des besoins insatisfaits par le marché et par l'État (Lévesque, 2004, p. 7). Rapidement, on a constaté que les conditions endogènes « typiquement territoriales » – dotation en ressources, épargne, productivité, qualité du capital humain, jeu des acteurs – semblaient jouer un rôle

important pour accueillir et valoriser les interventions venant de l'extérieur (Proulx, 2008, pp. 1-2). Ces réflexions ont bientôt généré un foisonnement théorique qui viendra stimuler l'émergence d'une nouvelle approche : celle du « développement local »\*.

Cette approche s'imposera durablement à partir du début des années 1980, à la fois dans le discours scientifique et dans la pratique de planification publique de l'aménagement et du développement. Aujourd'hui, elle forme une nébuleuse théorique complexe qui s'intéresse tout particulièrement à la notion d'« agentivité » que nous avons légèrement effleuré au point 2.1.3. Dans son livre « Traité de la e-Formation des adultes », la spécialiste en éducation Annie Jézégou associe ce terme à celui de « sujet » dans la langue française et explique assez bien à quoi il fait référence : « lorsqu'à un moment donné et au regard d'une situation ou d'un contexte spécifique, le sujet exerce une influence intentionnelle sur ses propres conduites et modes de fonctionnement, sur ses actions, sur autrui ou encore sur les systèmes d'action collective, alors il fait preuve d'agentivité » (2019, p. 197). L'une des forces de cette approche réside notamment dans le fait qu'elle permet de relativiser le déterminisme géographique qui voudrait que la dotation en ressources, en favorisant le processus de croissance démographique par l'entremise des activités économiques et de l'attraction qu'elles exercent dans leur environnement, fasse figure de condition indispensable à l'enrichissement et au développement territorial. Toutefois, s'il est vrai que le développement peut être influencé par les mobilisations citoyennes ou l'entrepreneuriat local, il n'en demeure pas moins que dans un système économique mondialisé qui répond strictement à une rationalité formelle fondée sur le profit et la rentabilité, des facteurs physiques tels que les ressources naturelles, la morphologie de l'espace ou la situation des centres de peuplement représentent des facteurs déterminants dans la durée, en particulier en contexte périphérique. Il est donc aussi judicieux de relativiser l'impact de l'agentivité sur les mouvements de fond de l'économie mondiale.

---

\* Aussi fréquemment qualifié par les termes « endogène », « par le bas », « ascendant » ou « territorial »

Jézégou critique d'ailleurs le paradigme de l'agentivité en soulignant qu'il comporte un aspect négatif inhérent :

« [...] dans la société actuelle dite "hypermoderne", la tendance générale est de faire reposer sur les individus, à tous les âges de la vie, la responsabilité de leur propre agentivité. Cette tendance véhicule une idéologie qui, dans une certaine mesure, contribue ainsi à la sélection des individus en fonction de leurs compétences à l'autodirection tout en leur renvoyant la responsabilité de leur réussite, mais aussi de leur échec. Une telle idéologie est d'autant plus insidieuse qu'elle insuffle, pour tout un chacun, la nécessité de faire preuve constamment d'agentivité pour s'adapter aux transformations incessantes de la société. In fine, elle induit un assujettissement à certaines valeurs, conceptions et pratiques élitistes de sélection et de mise en concurrence des individus ». (Jézégou, 2022, p 41)

Cette réalité s'applique aussi bien aux individus qu'aux entités territoriales. À ce titre, comme le constatait bien le sociologue Pierre-André Tremblay dans la conclusion de son article « Innovation sociale en milieu rural : l'exemple de Saint-Camille » paru en 2016, les conditions s'avèrent insuffisantes pour que l'agentivité puisse agir comme un levier véritablement déterminant dans l'évolution démographique des territoires :

« Habiter n'est pas un état ou un simple comportement mais une action et, en tant que telle, elle est porteuse de sens. L'exemple de Saint-Camille montre comment ce sens – qui est fondamentalement celui de l'être-ensemble projeté dans le temps – demande des moyens et des ressources qui concernent pratiquement toutes les dimensions de la vie sociale. Mais le projet de "mode de vie villageois" par lequel on peut résumer les années récentes de Saint-Camille n'a pas de garantie de réalisation, car il participe d'un contexte qui ne le favorise guère. Sur le plan externe, les transformations structurales de l'économie québécoise continuent de favoriser l'exode vers les grands centres ». (Tremblay, 2016, p. 22)

À la lumière de ces évolutions et pour en revenir au sens que l'on accorde ici au concept de développement, il convient de souligner ce qui distingue les concepts de « croissance » et de « développement ». D'un côté, il faut comprendre que la croissance consiste en un phénomène essentiellement quantitatif. Pour reprendre la formule de l'économiste français François Perroux (1961, p. 711), la croissance peut de manière générale être entendue comme une « augmentation soutenue [...] d'un indicateur de dimension », augmentation qui se traduirait par exemple pour les États en termes de hausse du produit global en termes réels. Prise dans son sens géoéconomique, elle renvoie notamment à une

dynamique de cumul de ressources (personnes, biens, argent, informations, cadre bâti, etc.) en certains points de l'espace. De l'autre côté, l'idée de développement implique quant à elle une appréciation d'ordre qualitatif. C'est notamment ce qui explique pourquoi ce dernier tend à se dérober aux mesures de l'économie classique. Il est cependant possible de déceler ses traces lorsqu'on observe attentivement l'état général d'une société ; l'économie, la politique, la connaissance et les infrastructures témoignent par exemple toutes des progrès développementaux. C'est pourquoi, en reprenant une définition qui fait autorité dans la littérature francophone, le développement peut être considéré comme étant « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global » (Perroux, 1961 : 155). Ce dont il est question ici, c'est donc d'un processus historique qui permet aux êtres humains de voir leurs besoins comblés, tant sur le plan de la santé (alimentation, vêtements, logement, etc.) que de la sécurité (santé, revenus, justice, environnement, etc.) et de la réalisation (éducation, création, sentiment d'appartenance, etc.).

Considérant que, dans le paradigme actuel, l'amélioration des conditions d'existence humaine passe généralement par une augmentation quantitative des productions et un accroissement équivalent des revenus, la croissance représente donc en soi une condition primordiale du développement. Cette condition ne lui suffit toutefois pas en elle-même. En effet, lorsqu'un territoire connaît une croissance économique suffisamment importante pour favoriser une croissance démographique soutenue, s'amorce alors un mouvement qui se traduit par une densification du peuplement, une sophistication infrastructurelle et institutionnelle, un degré supérieur d'avancement technique et technologique, un dynamisme culturel accru ainsi que des dispositions politiques de plus en plus efficaces. En d'autres termes, la croissance démographique – éminemment quantitative – provoque naturellement une complexification systémique de l'entité territoriale qui, advenant des conditions propices (soutien gouvernemental adéquat, [ré]investissements stratégiques, agentivités locale et régionale performantes, etc.), rend possible un saut qualitatif positif qui résulte nécessairement

en une amélioration générale du cadre, du niveau et de la qualité de vie des populations. Pour reprendre la fameuse analogie avec un organisme vivant – qui connaît une croissance à la fois quantitative et qualitative entre sa naissance et l’atteinte de sa maturité – les territoires doivent dans un premier temps traverser un processus complexe où se côtoient une dynamique d’expansion purement matérielle et une dynamique d’aggradation de l’ensemble intégré. Puis, dans un second temps seulement, une fois la maturité atteinte et en fonction d’un certain équilibre entre sa population et les ressources disponibles dans l’environnement (capacité de charge et population limite) (Baudelle et David, 2018, p. 87), la croissance au sens d’expansion matérielle s’estompe et cède le pas à un processus continu de reconfiguration et d’optimisation qui favorise un état stationnaire d’équilibre et une durabilité sur le long terme.

Finalement, on comprend que l’occupation territoriale et le développement sont deux phénomènes très étroitement liés, le second découlant en principe naturellement du premier lorsque celui-ci est de qualité. À la lumière des éclaircissements apportés ci-dessus, il apparaît donc que l’occupation territoriale peut être appréhendée selon deux niveaux de compréhension distincts : si d’un point de vue strictement quantitatif on peut considérer l’occupation territoriale sous un angle exclusivement démographique – c’est-à-dire en termes de nombre d’individus présents en un lieu donné – il est aussi possible, dans une perspective qualitative, d’appréhender ce phénomène en fonction du niveau objectivement atteint dans l’optimisation économique, sociale, institutionnelle, cognitive et technologique d’un territoire. À ce titre, il est intéressant de noter que de la même manière que la croissance est un prérequis au développement, l’occupation quantitative d’un espace est nécessaire à une appréciation de son occupation qualitative. Autrement dit, pour qu’un territoire puisse se développer pleinement et que son occupation soit optimisée, la croissance démographique et l’occupation effective du sol s’avèrent indispensables jusqu’à un certain seuil. C’est donc cette conception particulière du développement qui sera retenue dans le cadre de la présente thèse.

#### 2.2.4 LA PÉRIPHÉRIE

Pour bien saisir le concept de « périphérie », il est d'abord primordial de comprendre qu'il se définit par rapport à un autre concept, à la fois opposé et complémentaire, qui lui confère toute sa substance : le concept de « centre ». Ce dernier a fait l'objet d'une attention particulièrement fertile de la part de géographes, si bien qu'il représente aujourd'hui l'un des concepts fondamentaux de l'analyse spatiale, le plus souvent appréhendé à l'intérieur du jeu dialectique qu'il entretient avec son opposé conceptuel par l'entremise du modèle dit « centre-périphérie ». Nous reviendrons plus en détail ultérieurement sur les origines de ce modèle théorique (voir point 2.3.3) ainsi que sur ce jeu dialectique qu'il étudie et ses conséquences concrètes sur l'espace et en lien avec le processus de développement territorial (voir point 2.4). Pour le géographe français Renaud Le Goix, l'idée de « centralité » renvoyait essentiellement au degré de complexité fonctionnelle d'un centre de population, lequel degré lui confère un pouvoir d'attraction sur une périphérie qui se trouve elle-même constituée de centres en concurrence pour la maîtrise d'un territoire commun (Le Goix, 2018, p. 55). Dans cette perspective, on peut donc simplement comprendre la « périphérie » comme étant la portion du territoire qui ne peut pas être considérée comme centrale. Dans un sens plus élargi, ce concept peut aussi être appréhendé comme étant le contour d'une aire, d'une surface ; ce qui s'étend « autour » d'elle (Universalis, *Périphérie*). Reporté à un niveau de considération géographique, il fait ainsi référence à la « partie d'un territoire située près de ses limites, de ses frontières » (CNRTL, *Périphérie*). Pour parler en termes territoriaux et en remobilisant la métaphore du vivant, on pourrait donc avancer qu'une périphérie peut être considérée comme étant la zone la plus « éloignée » de ce qui constitue le centre d'un « corps » territorial donné.

Plusieurs critères peuvent être considérés pour appréhender l'objet périphérique dans toute sa complexité. On peut par exemple le considérer d'un point de vue géographique, en fonction du rayon qui le sépare de son complément central. On peut également l'appréhender selon une perspective relationnelle, par l'appréciation de ce qui détermine objectivement sa

marginalité dans son rapport à son centre (périphéricité démographique, économique et/ou politique ; rapport de domination-exploitation ou de collaboration-intégration, etc.). Dans le cadre de cette recherche, la définition retenue repose à la fois sur ces deux logiques. Est ainsi considéré comme périphérique le territoire : 1) qui se situe au-delà d'un certain seuil de distance du « centre » concerné ; et 2) qui présente un écart marqué en termes d'occupation territoriale globale (population, production, réserves de capitaux, couverture institutionnelle, etc.). C'est précisément le cas des six régions administratives qui ont été ciblées pour former le terrain de la présente recherche. Cela dit, comme nous l'avons déjà souligné, c'est d'abord et avant tout l'aspect démographique de l'occupation territoriale qui retient notre attention dans le cadre de cet exercice.

Précédemment, nous avons vu que le peuplement à l'échelle mondiale était marqué par des discontinuités qui révèlent des inégalités spatiales majeures et structurantes en termes d'occupation territoriale. Cette inégalité dans la répartition des populations fait apparaître une multitude de continuums entre des centres et leurs périphéries, et ce à toutes les échelles de l'espace géographique (Olivier, 2020, p. 66). Cette réalité profondément multiscale des phénomènes central et périphérique reste en effet un principe qu'il est important de garder à l'esprit lorsque l'on s'intéresse à cette question. Quelle que soit l'échelle considérée, tous les territoires – que ce soit la localité, la région, la nation, l'ensemble continental ou même le monde – comportent leur propre continuum centre-périphérie. Ainsi, si dans le cadre de cette thèse nous nous intéressons de manière générale à la vaste périphérie provinciale en tant que terrain d'étude, il faut encore spécifier qu'il existe également, à l'intérieur même des limites de cet espace national, des oppositions régionales et infrarégionales entre lieux aux caractéristiques centrales et lieux aux caractéristiques périphériques. Ce constat renvoie ici à ce que l'on qualifiait traditionnellement de « continuum urbain-rural ».

Le qualificatif « rural » se révèle relativement imprécis puisque, comme pour la périphérie, il se définit par opposition à son contraire, celui-ci étant bien sûr la « ville », terme

des plus courants, mais aussi des plus vagues pour évoquer le « fait urbain » (Bouron, 2023). En effet, bien que ce phénomène soit l'un des faits sociospatiaux les plus étudiés par la géographie, il semble que pratiquement tous les pays aient leur propre définition de ce qui constitue la « ville ». Il n'existe donc à ce jour aucune définition normalisée à l'échelle internationale : le seul consensus qui semble exister consiste à affirmer qu'une agglomération devient urbaine lorsque celle-ci dépasse un certain seuil de population (Charvet, 2017, p. 426). Ainsi, on comprend donc que le critère démographique est encore considéré dans le monde comme étant un élément central et nécessaire pour appréhender les phénomènes urbain et rural. On pourrait toutefois globalement tenter de définir ce fait urbain comme étant un gradient, produit d'un processus d'« urbanisation » (Bouron, 2023), associé au couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace ainsi qu'à une mixité sociale et fonctionnelle organisée de façon à faciliter toutes les formes d'interaction (Doceul et Bouron, 2021). Aussi, considérant qu'un espace rural est par définition la portion non urbanisée d'un territoire régional, une population dite rurale sera donc nécessairement celle qui ne s'inscrit pas dans cette urbanité.

Si l'on revient sur le concept de « ruralité » au regard de ce que nous venons de poser, on peut donc maintenant avancer les éléments d'une définition convenable. Dans le « Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes au Canada » de Statistique Canada, les auteurs reviennent sur le débat qui anime depuis longtemps la réflexion sur le phénomène rural, à savoir si celui-ci correspond davantage à un concept géographique (emplacement délimité) – lui-même partagé entre une densité de population et une la distance d'un service essentiel donné – ou plutôt d'un concept social (façon de vivre, culture, communauté d'intérêts) (Ministère de l'Industrie, 2001, p. 4). Cette question est notablement synthétisée par le géographe français Jean-Benoît Bouron dans une série d'articles pédagogiques succincts où il souligne bien cette difficulté associée à la définition du fait rural. Il explique notamment que, pendant longtemps, les notions traditionnelles de ville et de campagne représentaient deux catégories d'espace qui reposaient sur des « évidences paysagères » très intuitives, le rural

étant globalement associé à des espaces anthropisés, mais non intégralement artificialisés. Il se distinguait dès lors à la fois des espaces « naturels », très peu anthropisés, et des espaces urbains, fortement artificialisés (Bouron, 2020a). Cependant, au fur et à mesure que les « campagnes » se voyaient intégrées dans l'urbanité moderne, les spécificités sociologiques qui distinguaient les deux pôles de cette dichotomie se sont progressivement estompées et on a cherché à conceptualiser plus solidement le phénomène qu'elles incarnaient. Bouron souligne ainsi que, pour atténuer l'opposition franche et désormais obsolète entre ville et campagne, des concepts comme ceux d'« espace rural » et de « ruralité » présentaient l'intérêt de renvoyer davantage à des « modes d'habiter ». Concrètement, ceux-ci faisaient référence à des « pratiques spatiales » (Bouron, 2020a) et à « l'ensemble des représentations collectives associées à la vie dans les espaces ruraux », lesquelles étaient devenues de moins en moins agricoles et de plus en plus tournées vers l'environnement, le patrimoine et les paysages (Bouron, s. d.). En définitive, il demeure néanmoins dans les faits que les espaces ruraux continuent toujours de se distinguer formellement et essentiellement des espaces urbains par des niveaux moindres en termes de densités de population, d'anthropisation des milieux naturels et de superficies artificialisées (Charvet, 2017, p. 427).

Pour revenir aux dimensions strictement géographique et démographique, puisque le consensus existe pour dire que c'est l'atteinte ou le dépassement d'un certain seuil de population qui détermine la différence fondamentale entre le rural et l'urbain, il est par conséquent pertinent de s'intéresser plus particulièrement à cette question. Dans son « bulletin d'analyse » sur les régions rurales et les petites villes au Canada dédié spécifiquement aux classifications géographiques du phénomène rural, Statistique Canada explique que pour déterminer la taille d'une population rurale à proprement parler, le chercheur qui s'y intéresse doit d'abord se demander ce qu'il cherche à savoir. Il doit donc se poser une série de questions afin de s'assurer de bien circonscrire ce qu'il considère comme relevant de la ruralité. Comme on vient de le souligner, il existe plusieurs définitions possibles et les caractéristiques que l'on associe aux habitants dits « ruraux » dépendront de la définition retenue (Ministère de

l'Industrie, 2001, p. 2). Sur les six définitions du « rural » posées par les auteurs, une en particulier semble correspondre à notre démarche. En effet, puisque les données qui ont servi de point de départ à cette étude sont associées aux subdivisions de recensement (SDR), il apparaîtrait dès lors que le rural auquel nous devrions nous référer est celui dit des « régions rurales et petites villes », autrement dit celui qui se rapporterait aux « habitants des municipalités situées à l'extérieur des zones de migration quotidienne des grands centres urbains » (Ministère de l'Industrie, 2001, pp. 6-7). Cela se révèle particulièrement intéressant puisque les auteurs recommandent justement de privilégier cette définition, notamment en raison de la finesse de l'échelle concernée (Ministère de l'Industrie, 2001, p. 13). Ce cadre comporte toutefois des limites qui font qu'il s'applique plus ou moins bien à notre étude, notamment parce que nous ne prenons en compte ni la densité des populations, ni quelque mesure d'intégration (flux de migration, tendances d'achat, accès aux services publics, etc.). Par ailleurs, les auteurs affirment dans leur conclusion qu'au lieu de se coller spécifiquement à une définition existante, il est aussi possible de combiner différents éléments de définition ou encore d'attribuer des « degrés de ruralité » aux unités territoriales mobilisées, au regard de la question de développement régional à l'étude (Ministère de l'Industrie, 2001, p. 12).

À la lumière de tout cela, il importe à présent de spécifier de quelle façon nous départagerons le rural de l'urbain dans le cadre de cette thèse. Sur le « Carrefour des normes, sources de données et méthodes » du site Internet de Statistique Canada, on nous présente un dossier sur la classification des centres de population et des régions rurales 2016 (Statistique Canada, 2017) élaboré afin de permettre de classer ces derniers de manière rationnelle. On nous y explique entre autres choses qu'entre 1971 et 2006, les territoires considérés comme « urbains » étaient globalement ceux dont la taille de population se situait au moins à 1 000 habitants et dont la densité de population était de 400 habitants ou plus au kilomètre carré (Statistique Canada, 2017). Par ailleurs, on nous explique également qu'à partir de 2010, afin de refléter l'existence du continuum urbain-rural, l'agence fédérale a entrepris de classer les « centres de population » du pays en trois groupes distincts en fonction de la taille

de leur population. Cette classification se déclinait comme suit : 1) la tranche de 1 000 à 29 999 habitants correspond aux « petits » centres ; 2) celle de 30 000 à 99 999 habitants, les « moyens » centres ; et 3) celle de 100 000 habitants et plus, les « grands » centres (Statistique Canada, 2017). Or, cette classification ne peut pas s'appliquer au terrain de notre étude, car les tranches considérées ne permettent pas de définir ce que sont les petits, moyens et, surtout, les grands centres dans le contexte spécifique de la périphérie québécoise. Il a donc fallu établir une classification des établissements humains qui tienne compte de l'amplitude démographique propre à ce milieu particulier qui correspond aux écumènes « linéaire », « en points » et « dispersé » du Canada présentés au point 2.1.1. Puisqu'il est toujours possible, plutôt que de se coller à une définition préexistante, d'élaborer nos propres « degrés » pour départager les variations de taille de population entre les unités territoriales appréhendées, c'est donc précisément ce que nous avons décidé de faire.

Il a donc fallu chercher ailleurs des réflexions conceptuelles permettant de déterminer des classes de taille de population aptes à refléter la réalité particulière de notre terrain d'étude. À ce titre, l'une des premières inspirations provient d'un article de Robert Desmarais paru en 1984 et intitulé « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne ». Bien que relativement daté, ce dernier offrait une perspective détaillée et encore tout à fait judicieuse. D'emblée, il importe de poser la frontière entre ce que nous considérerons comme relevant de l'urbain et du rural. Tout d'abord, pour ce qui est des localités dites « urbaines », la limite de 5 000 habitants nous a semblé appropriée pour marquer le « point de départ » du fait urbain, c'est-à-dire le moment où les caractéristiques urbaines commencent à se matérialiser. Outre-Atlantique, du côté de la France, ce jalon démographique faisait et fait toujours consensus auprès de nombreux experts, comme l'ont notamment indiqué Desmarais (1984), Croix et Renard (1995), Laborie et Renard (1997) ainsi que Mainet (2008). Bien que l'on puisse, à l'instar de Desmarais (1984, p. 356), objecter le fait qu'il existe une différence d'échelle importante entre la réalité française et celle du Québec, on peut rétorquer que ce qui fait la ville du point de vue de la substance – la « diversité des objets de société dans l'espace » ainsi

que la « mixité sociale et fonctionnelle » – ne varie pas vraiment d'un territoire à l'autre puisqu'il s'agit de critères qualitatifs objectifs. Aussi, le choix de fixer à 5 000 habitants le seuil inférieur de l'urbanité s'avère solidement validé dans la pratique par les géographes (Mainet, 2008, p. 14) ainsi que par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) (Croix et Renard, 1995, p. 115).

En deçà de ce seuil, on peut donc considérer que les localités étudiées entreront dans la catégorie des localités rurales, auxquelles nous ferons référence dans ce texte par le terme de « village ». Encore une fois, il s'agit là d'un terme qui peut porter à débat, car les définitions varient beaucoup d'un contexte à l'autre et qu'aucune définition statistique ne pourrait s'avérer satisfaisante compte tenu du fait que les seuils de population et les critères de définition varient d'un pays à l'autre (Bouron, 2020b). Certaines propositions de définition apparaissent même contradictoires dans certains cas, notamment en raison du fait qu'il s'agit d'un concept qui revêt à la fois une réalité quantitative (nombre d'habitants) et qualitative (critères paysagers et pratiques sociales). Cependant, comme l'INSEE valide le seuil de 5 000 habitants pour fixer la genèse du fait urbain – et qu'en dessous de ce seuil elle qualifiait de « village » les centres de moins de 2 000 habitants et de « bourg » ceux comptant entre 2 000 et 5 000 habitants – considérant que nous ne mobilisons pas le concept de bourg dans notre thèse, il nous est apparu tout à fait valable de généraliser l'usage du terme « village » à toutes les localités qui se classeraient sous ce seuil minimal d'urbanité. Ceci étant, afin de décanter ces localités, nous avons décidé de départager arbitrairement la catégorie des localités rurales en deux classes à partir du seuil de 1 000 habitants. Ce choix s'explique tout simplement par la volonté de distinguer les très petites localités – où les habitants se comptent par centaines – de ceux plus substantiels dont la population se compte en milliers d'habitants. Par conséquent, une première classe de localités rurales concernerait essentiellement les territoires locaux peuplés par moins de 1 000 personnes ([0-999]), aussi appelées « petits villages ». Quant à la seconde classe, elle concernerait donc les localités rurales plus peuplées, dites « grands villages »,

lesquelles se rapportent aux territoires locaux dont la taille de la population se situe entre 1 000 et 4 999 habitants.

Pour ce qui est de la catégorie des localités « urbaines », en accord avec les limites statistiques proposées par l'INSEE, une première classe s'étendrait ainsi entre 5 000 et 19 999 habitants, à savoir celle dite des « petites villes ». Ici, le seuil des 20 000 habitants marque pour sa part le passage d'une petite ville au stade de ville « moyenne ». La pertinence de ce dernier tient concrètement au fait qu'un saut qualitatif dans l'évolution des centres urbains lui serait vraisemblablement associé. En effet, il y a longtemps déjà, la démonstration a été faite qu'autour du seuil des 20 000 personnes, les établissements humains atteignent une masse critique à partir de laquelle la disponibilité en biens et services devient suffisamment diversifiée pour qu'un dynamisme proprement urbain puisse s'amorcer (Lajugie, 1974, p. 11). Enfin, afin de déterminer ce qui constitue une « grande ville » en contexte périphérique québécois – et pour permettre une prise en compte de l'écart marqué que l'on observe entre certaines localités (Figure 2.15), nous avons une fois de plus décidé arbitrairement de partager les villes objectivement « moyennes » en deux classes distinctes.

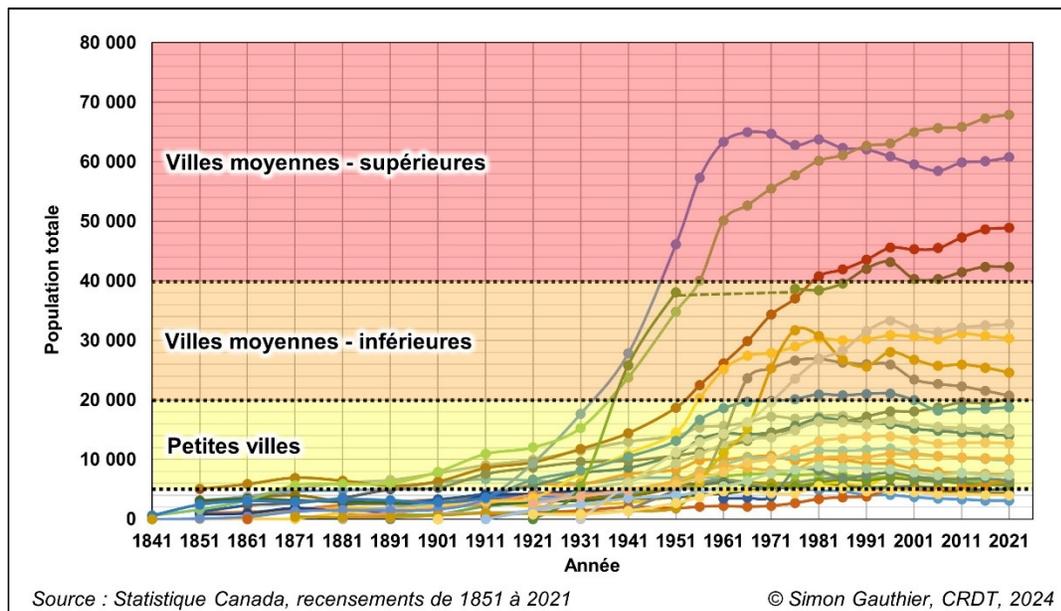


Figure 2.15 : Graphique comparatif des trajectoires des localités urbaines de la périphérie

Ce seuil de 40 000 habitants a été choisi essentiellement de façon à pouvoir départager des villes « moyennes-inférieures » ([20 000-39 999]) et des villes « moyennes-supérieures » ( $\geq 40\ 000$ ). Cette dernière classe, destinée à faire ressortir les « grandes villes » de la périphérie, présente en soi l'avantage de regrouper les pôles périphériques dont l'envergure démographique a justifié l'implantation d'institutions universitaires par les autorités provinciales ; en l'occurrence, Rimouski, Chicoutimi et Rouyn-Noranda.

Bref, pour résumer cette classification que nous avons retenue pour rendre compte de la diversité des tailles de population dans la périphérie québécoise, celle-ci se décline concrètement de la manière suivante :

- Classe 1 : les petites localités rurales de moins de 1 000 habitants ([0-999]), dites « petits villages » ;
- Classe 2 : les grandes localités rurales de 1 000 à 4 999 habitants, dites « grands villages » ;
- Classe 3 : les petites localités urbaines de 5 000 à 19 999 habitants, dites « petites villes » ;
- Classe 4 : les localités urbaines intermédiaires de 20 000 à 39 000 habitants, dites « villes moyennes-inférieures » ;
- Classe 5 : les grandes localités urbaines de 40 000 habitants et plus, dites « villes moyennes-supérieures » ou « grandes villes ».

Finalement, comme l'illustrent bien les précédents paragraphes, il importe d'indiquer au lecteur que le statut juridique officiel des entités territoriales étudiées (municipalité de canton, de paroisse, de village, ville, etc.) n'a pas été pris en compte dans le cadre de cette thèse. Quel que soit leur statut, toutes les unités territoriales locales ont été simplement qualifiées de « localités ». Ce terme générique fait essentiellement référence à la subdivision de recensement de Statistique Canada ou encore aux territoires considérés équivalents à des fins statistiques, notamment les « réserves indiennes » (Statistique Canada, 2016).

### 2.3 FACTEURS DE LOCALISATION

L'enjeu associé à la localisation des activités économiques et des populations dans l'espace est sans aucun doute l'un de ceux qui ont le plus occupé les géographes depuis la renaissance de la discipline au 19<sup>e</sup> siècle. Dans la section précédente, on a succinctement illustré le bouillonnement qui a caractérisé l'évolution de la réflexion scientifique sur les différents déterminants de cette localisation. Le moment est maintenant venu de s'intéresser aux facteurs retenus dans le cadre de la présente démarche scientifique.

D'emblée, il est important de saisir que ladite « théorie de la localisation » consiste en réalité en un ensemble de théories et de modèles économiques qui étudient les facteurs déterminant la localisation des activités économiques dans l'espace. Son but était globalement de chercher à expliquer pourquoi certaines se retrouvent dans certains lieux plutôt que d'autres. Cette théorie est notamment importante pour comprendre la répartition spatiale des activités économiques et les dynamiques territoriales du développement. Concrètement, l'espace peut être considéré comme étant un ensemble de lieux qui forme des étendues interreliées (Le Goix, 2018, p. 46). Fondamentalement, le lieu est considéré ici comme un « point » de la surface terrestre. Dans une conception strictement géométrique, celui-ci n'est défini que par ses coordonnées (latitude et longitude) (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 62). Selon cette acception, l'espace ne serait en fin de compte qu'une « catégorie sans substance », un contenant dans lequel s'inscrivent des contenus sous la forme d'objets ou d'événements. Or, pour avoir une définition complète de l'espace, il faut considérer à la fois les coordonnées et les propriétés attachées à ses substances ; le contenant et le contenu (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 63). En effet, pris en lui-même, un lieu n'est jamais qu'une combinaison unique de coordonnées. Il ne revêt un sens qu'à travers ses attributs localisés (Le Goix, 2018, p. 46) et ses relations avec d'autres lieux (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 65). Comme le rappellent Bailly, Beguin et Scariati en citant le géographe britannique Peter Haggett, les géographes sont globalement concernés par les interactions de deux grands

ensembles de variables : 1) les systèmes écologiques qui lient l'Homme à son environnement et 2) les systèmes spatiaux qui associent les lieux entre eux. Cela s'est traduit dans les faits par l'étude de la réalité géographique via trois composantes fondamentales : l'objet « Terre », le sujet « Homme » ainsi que le lieu (région, ville, territoire) (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, p. 47).

Deux modélisations théoriques majeures mettent bien en évidence l'importance du rôle joué dans la localisation spatiale des activités économiques et des populations par des facteurs associés au substrat physique et morphologique de la Terre et aux relations entre systèmes spatiaux anthropiques. La première renvoie à l'économiste allemand Johann Heinrich von Thünen qui, dans son ouvrage « Der Isolierte Staat in Beziehung auf Landwirtschaft und Nationalökonomie » (« L'État isolé en relation avec l'agriculture et l'économie nationale »), a voulu démontrer la logique de localisation des activités agricoles dans l'espace par rapport à un centre urbain – le « marché » – en examinant le cas de l'Allemagne rurale du début du 19<sup>e</sup> siècle. Imaginant ce marché au centre d'une plaine homogène hypothétique – c'est-à-dire une abstraction spatiale ne comprenant aucune irrégularité et où le coût de transport des marchandises n'est affecté que par leur volume et la distance parcourue – il est parvenu à illustrer que les différentes productions avaient tendance à se répartir dans l'espace en fonction d'un gradient de rentes (Figure 2.16).

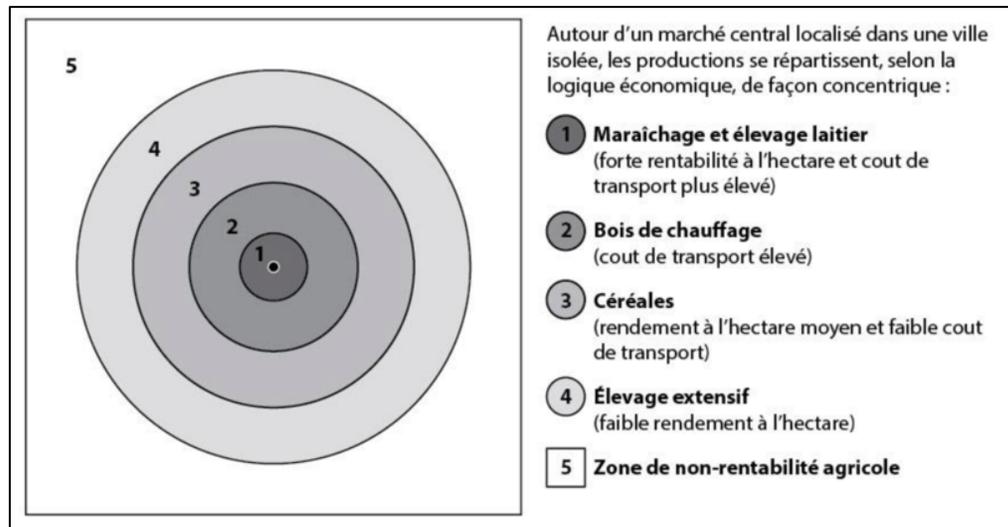


Figure 2.16 : Modèle de Von Thünen  
Source : Mercier (2017), p. 8

Les productions les plus sensibles au transport (œufs, tomates, etc.) tendraient ainsi à être localisées dans les zones à rente élevée situées à proximité du centre, tandis que les productions les moins sensibles (bois, bétail, etc.) tendraient plutôt à être privilégiées dans les zones à rentes faibles situées en périphérie (Von Thünen, 1826).

Presque un siècle plus tard, en 1909, ce sera au tour d'Alfred Weber, un autre économiste allemand, de proposer un modèle sur la localisation des activités dans son ouvrage « Über den Standort der Industrien » (« Sur la localisation des industries »), portant cette fois-ci sur les activités industrielles au sein de l'Allemagne urbaine du début du 20<sup>e</sup> siècle. Tenant compte du fait que les prix des matières premières et de la main-d'œuvre varient d'un lieu à l'autre, cette théorie soutenait que les entreprises versées dans la fabrication auraient naturellement tendance à choisir l'emplacement qui favorise le plus leurs activités de production en fonction de paramètres qui varient selon le type d'activité (Polèse, Shearmur et Terral, 2015, pp. 244-245). Pour être rentables, ces entreprises doivent donc évaluer les coûts liés à leur approvisionnement en intrants de production (« inputs ») dans un esprit de rationalité économique (Proulx, 2002, p. 41). Cette localisation optimale des productions industrielles, Weber est parvenu à la modéliser en s'intéressant à trois facteurs clés : le ou les bassins de matières premières, le bassin de main-d'œuvre et le bassin de consommateurs (le

marché). Le triangle formé dans l'espace par ces facteurs permet en définitive de calculer les coûts totaux de transport et de déterminer le lieu où les coûts de production s'avèrent objectivement les plus faibles pour le producteur (Figure 2.17).

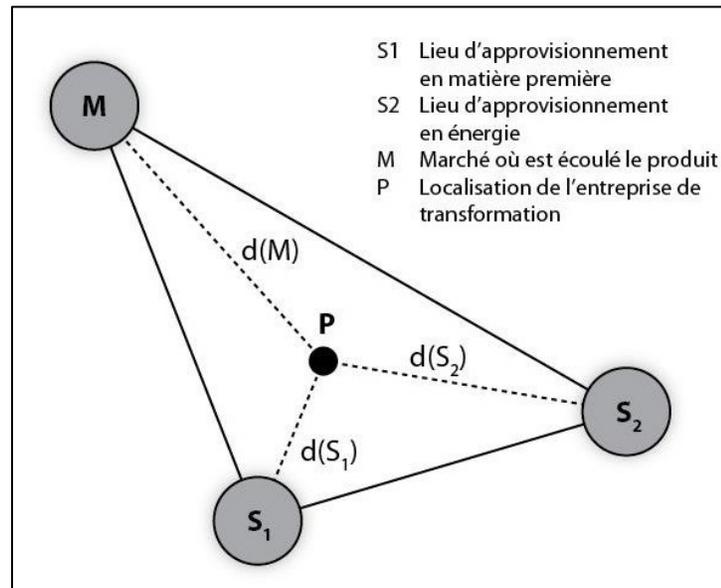


Figure 2.17 : Modèle de Weber  
Source : Mercier (2017), p. 9

Bien que ces deux modèles théoriques aient fait l'objet de nombreuses critiques sur le plan épistémologique (voir point 2.1), ils présentent tout de même l'avantage d'illustrer comment l'interaction entre la réalité géographique et la réalité économique peut impliquer des conséquences objectives sur l'organisation de l'espace par les êtres humains. Dans cette thèse, c'est concrètement vers les facteurs géographiques que l'attention sera dirigée, plus particulièrement vers trois facteurs dont l'importance dans le développement des territoires n'est plus à démontrer : la dotation en ressources naturelles, l'accessibilité et la centralité.

### 2.3.1 LA DOTATION EN RESSOURCES NATURELLES

Que ce soit pour une personne ou une société, la nécessité impose toujours, pour pouvoir exister et reproduire cette existence dans le temps, de disposer d'un espace qu'il peut s'approprier et organiser pour assurer sa survie (Le Goix, 2018, p. 43). Il s'agit là d'une

condition indispensable. Ainsi, pour qu'un territoire puisse objectivement naître de la relation entre un groupe humain et un milieu naturel donné, certaines composantes initiales doivent nécessairement être présentes. À ce titre, la dotation en ressources naturelles représente historiquement le premier facteur attractif à venir conditionner la localisation des activités humaines et l'enracinement de noyaux de peuplement, que ce soit en matière d'alimentation (eau potable, faune et flore sauvages, terres fertiles, etc.), de combustion (graisses animales, bois de chauffage, hydrocarbures, etc.) ou de production (os et peaux, bois de construction, pierres et minerais, etc.). Comme souligné au point 2.2.1, un coup d'œil rapide sur la répartition des populations à la surface du globe met bien en évidence cette constante : dans les latitudes et les altitudes propices (ensoleillement et températures), la présence d'eau fait foisonner la vie, attirant ainsi les êtres humains et pavant la voie au processus de territorialisation et à l'émergence de territoires. L'histoire de la colonisation du continent américain par les Européens est à ce titre particulièrement riche d'enseignements.

Plusieurs auteurs, dont notamment l'économiste états-unien Douglass North (1955), se sont intéressés au phénomène du développement « régional » en cherchant à comprendre et à expliquer le processus général de l'occupation du sol aux États-Unis. De manière générale, ce processus d'extension de l'écoumène colonial est analogue en plusieurs points à celui vécu par certains organismes, comme les végétaux par exemple. Ainsi, un « noyau » de peuplement ne pourra s'enraciner et germer dans un milieu donné que si celui-ci répond minimalement à ses besoins fondamentaux (ou plutôt à ceux des individus qui l'animent), avec au premier chef les ressources alimentaires sans lesquelles une occupation territoriale durable s'avère particulièrement difficile. Cet état de fait explique bien pourquoi, dans un contexte colonial (dit de « pays neuf »), les premiers espaces à faire l'objet d'une colonisation intensive sont toujours bien pourvus en eau potable et en sols fertiles. Lorsque le milieu est adéquat et que des gens y élisent domicile pour en extraire les matières premières, le centre de population concerné devient dès lors un « point d'extraction », c'est-à-dire un lieu géographique qui induit naturellement l'apparition d'activités économiques d'extraction. En générant un tropisme chez

certaines individus entrepreneurs, ces points de l'espace exercent en définitive une attraction sur les populations plus ou moins éloignées de l'environnement économique, suscitant l'immigration par l'attrait engendré par la mise à disposition de revenus issus de l'extraction.

North (1955, p. 256) expliquait toutefois aussi que la phase économique de subsistance, en tant qu'elle est essentiellement une condition « de frontière », était transitoire et ne durait donc habituellement pas très longtemps. Cette étape primordiale du développement territorial n'existait ainsi que dans les zones éloignées du centre et dont la densité d'occupation s'avérait relativement faible (Kaspi, Encyclopédie Universalis). Sur le terrain, les populations nouvellement installées se retrouvent assez rapidement à générer des surplus et à établir des relations commerciales avec d'autres territoires afin d'écouler ceux-ci. Cette dynamique s'avère indispensable pour le territoire naissant, puisque c'est seulement ainsi qu'il peut acquérir les biens qu'il est incapable de produire lui-même pour des raisons de contraintes naturelles associées à la répartition inégale des ressources dans l'espace. C'est notamment ce qu'avance la théorie dite de la base exportatrice (ou « export base theory ») héritée de l'économiste et sociologue allemand Werner Sombart (1902) et à laquelle North (1955) a été l'un des plus éminents contributeurs. Puisque l'économie d'une « région » ne détient jamais toutes les variables internes de propension au développement, il lui devient nécessaire de se tourner vers l'extérieur et de se procurer les ressources convoitées par l'entremise de l'échange. Il en résulte que les économies territoriales sont par nature ouvertes et interdépendantes les unes vis-à-vis des autres. Proulx (2011, p. 280) note que cela est aussi favorisé par le fait que les marchés étrangers sont généralement plus imposants et moins contraignants en matière de débouchés que le marché local périphérique. Il est dès lors facile de comprendre pourquoi la demande exogène et les investissements étrangers sont si importants dans le processus de développement des territoires périphériques.

À ce titre, North (1955, p. 245) faisait justement valoir que si l'expérience coloniale avait bien démontré une chose, c'était que le premier réflexe des pionniers était toujours

d'exploiter le territoire de manière à entretenir ces échanges et à générer des revenus. Cela s'explique concrètement par le fait que la croissance des exportations au sein d'un territoire est associée à une hausse combinée des revenus, de la consommation et du potentiel de substitution des importations grâce aux nouvelles productions territoriales. Cette expansion de la base exportatrice provoquerait alors à une hausse de la demande locale et du potentiel du secteur induit (Proulx, 2011, p. 280). Ce phénomène s'avère intéressant puisqu'il suppose que les effets engendrés par une injection d'investissements dans une économie se trouvent en fait multipliés par les activités locales. Un retour sera effectué sur cette question au point 2.4.

### **2.3.2 L'ACCESSIBILITÉ**

Un deuxième exemple non négligeable de facteur attractif associé à la localisation des activités économiques et des populations est celui lié au principe d'accessibilité. Bien entendu, poser l'espace géographique comme un ensemble de lieux et les relations qu'ils entretiennent réciproquement fait en sorte que la notion d'interaction devient centrale pour sa compréhension ; difficile en effet de concevoir la mise en valeur d'une aire géographique qui serait parfaitement inaccessible et en complète autarcie. Ces interactions s'effectuent essentiellement via la mobilité spatiale de différents facteurs économiques, par l'entremise des déplacements, des mouvements, des transactions ou des influences qui résultent des identités et des rôles des acteurs vivant sous la contrainte de l'obligation échangiste (Le Goix, 2018, p. 51). Dans le système capitaliste, ces facteurs – qualifiés de « ressources » ou de « marchandises » – sont de natures très variées : matières premières, main-d'œuvre, informations, biens manufacturés, etc. Celles-ci sont donc naturellement appelées à se mouvoir dans l'espace dans le cadre des échanges. Pour s'opérer, l'occupation d'un territoire donné nécessite donc que ces ressources puissent circuler dans l'espace. Or, il s'avère que cette mobilité exige toujours une dépense relative en temps et en énergie qui se traduit logiquement par un certain « coût ».

Afin de réduire cette dépense, les êtres humains ont développé différents moyens technologiques et techniques qui leur ont permis de surmonter les contraintes associées à la distance. Parmi ceux-ci, le développement d'axes de transport s'est avéré être l'une des stratégies les plus efficaces pour favoriser la mobilité spatiale des multiples facteurs économiques. Développés en réseaux plus ou moins complexes selon les configurations du milieu, ces axes de communication se sont avérés déterminants dans la maîtrise des territoires. En témoignent notamment le déploiement des lignes de chemin de fer au 19<sup>e</sup> siècle, puissant moyen d'intégration territoriale, ou encore celui des lignes des principales compagnies de porte-conteneurs à partir des années 1990 (Le Goix, 2018, pp. 48-49). North expliquait aussi très bien dans son ouvrage en quoi ce rôle prépondérant des transports dans la croissance des nouvelles exportations relève de l'évidence historique (1955, p. 254). Ainsi, le dynamisme du territoire dépendant fondamentalement des échanges avec l'extérieur, on est ainsi à même de comprendre que la dotation en infrastructures et en équipements de transport s'avère absolument cruciale pour l'amorce du processus de développement. Ceci étant, tous les modes de transport ne permettent pas également d'amoindrir le coût associé au franchissement de la distance ; certains s'avèrent plus rentables sur de petites distances tandis que d'autres le sont davantage sur de grandes distances (Figure 2.18).

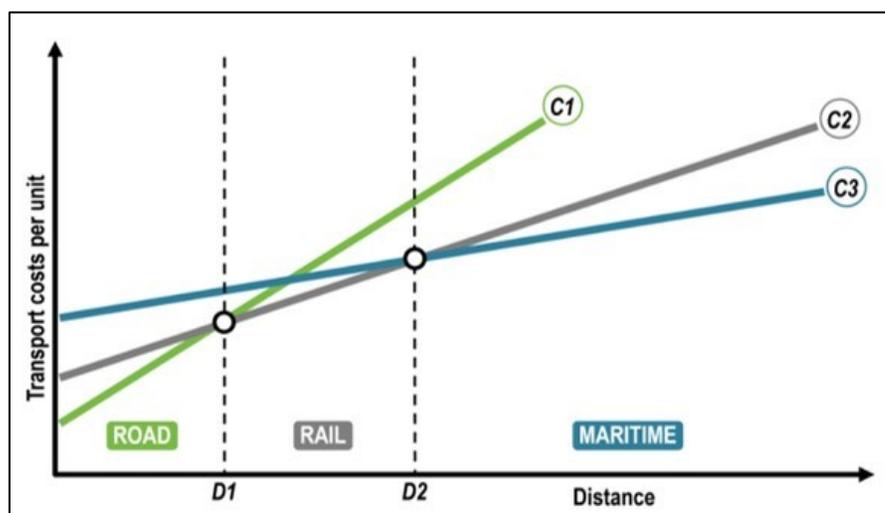


Figure 2.18 : Distance, choix modaux et coûts de transport

Source : Rodrigue, (2023), <https://transportgeography.org/contents/chapter5/transportation-modes-modal-competition-modal-shift/distance-modal-choice-transport-cost/>

Cette variabilité dans le potentiel des différents moyens de transport fait objectivement en sorte que les territoires vont naturellement chercher à tirer meilleur parti possible des avantages morphologiques que peut leur offrir la configuration physique de leur environnement particulier. À ce titre, l'histoire du Québec s'avère d'ailleurs assez évocatrice. Avant la découverte européenne de ce qui deviendra l'« Amérique du Nord », les peuples qui occupaient ce continent avaient développé des moyens (canot, raquettes, toboggan, etc.) et des réseaux (sentiers et routes fluviales) de transport très efficaces qui leur permettaient d'entretenir des relations commerciales et diplomatiques avec des peuples parfois forts éloignés. Aussi, il se trouve que pendant des millénaires, les principaux lieux sur lesquels cette occupation première s'était appuyée étaient systématiquement ceux qui présentaient les caractéristiques géographiques les plus avantageuses en matière de mobilité spatiale et d'accessibilité. Cette réalité s'est par ailleurs vue réaffirmée dès le tout début de l'époque coloniale, alors que les nouveaux arrivants choisissaient toujours de s'installer en ces mêmes endroits stratégiques. La localisation des plus anciens centres de peuplement coloniaux, nous dit North (1955, p. 256), illustre bien cette préférence qu'avaient les pionniers pour les lieux qui favorisent la mobilité dans une optique d'exportation des productions territoriales.

Dans la théorie de la localisation, ces lieux ont été conceptualisés en tant que « points de rupture spatiale » (Proulx, 2002, p. 53). Ce sont essentiellement des points de l'espace géographique qui – du fait de leur localisation sur des lignes de discontinuité spatiale qui contraignent naturellement la mobilité et l'accessibilité (littoral, plan d'eau, chaîne de montagne, forêt, marécage, désert, etc.) – présentent des avantages économiques en raison de l'intermodalité\* qu'ils favorisent. Concrètement, ces points de l'espace sont des configurations géographiques singulières qui viennent faciliter le franchissement des discontinuités spatiales et qui peuvent aussi bien être de nature géomorphologique qu'anthropique : une berge ou un littoral, un havre à l'abri des vents, une embouchure de rivière, un col de montagne, le seuil de chemin forestier ou caravanier, un carrefour routier ou

---

\* C'est-à-dire le transfert d'un mode de transport à un autre

ferroviaire, un port en eau profonde, un aéroport, etc. Puisque le franchissement de ces lignes géographiques exige nécessairement une dépense supplémentaire en temps et en énergie associée à un « coût de transbordement » (Figure 2.19) – dépense qui se répercute sur les prix finaux des marchandises transportées et donc ultimement sur la rentabilité des activités économiques – et que les points de rupture spatiale sont précisément les lieux qui permettent de réduire au maximum ces coûts inévitables, on comprend donc que ces derniers induisent naturellement l'apparition d'activités économiques associées au transbordement des marchandises et la construction d'infrastructures et d'équipements intermodaux.

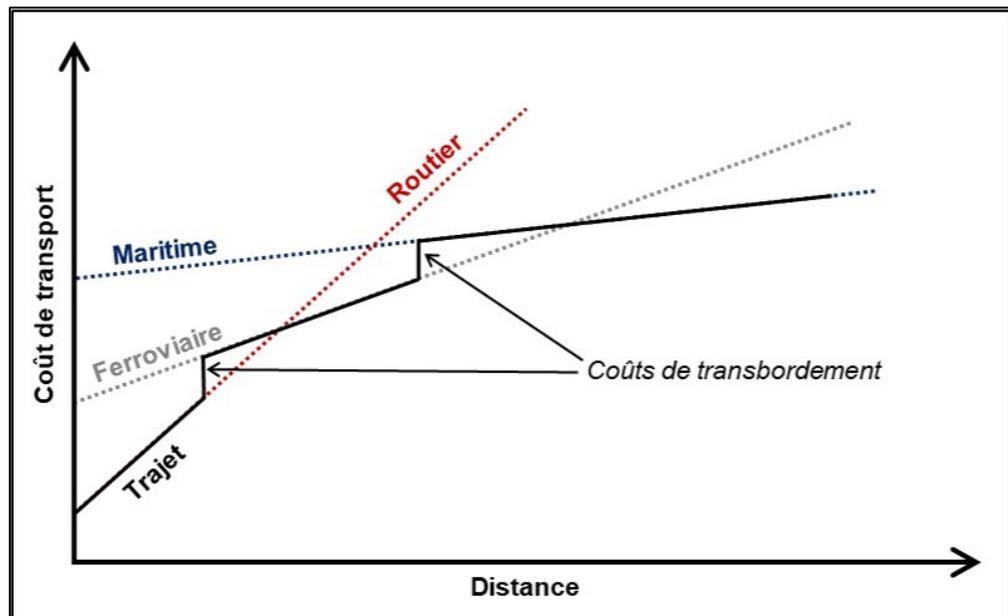


Figure 2.19 : Coûts de transbordement

Le point de rupture spatiale devient ainsi, du fait de l'activité économique qu'il induit, un « point de rupture de charge », c'est-à-dire un « point de transbordement » par lequel les marchandises en circulation vont pouvoir transiter. Les activités de transit alors engendrées représentent donc la deuxième force d'attraction en importance capable de générer un tropisme sur les populations humaines environnantes. On saisit donc bien pourquoi les pionniers et leurs successeurs, désireux de réduire leurs coûts de transport et d'améliorer la mobilité au sein de leurs territoires, ont consacré toujours davantage de ressources au développement des infrastructures territoriales de transport (quais, ports, routes, canaux, voies

ferrées, etc.) dans ces lieux singuliers (North, 1955, p. 248). Une fois ces balbutiements accomplis, la suite logique du processus d'occupation territoriale dans les « pays neufs » consistait à remonter de plus en plus en amont vers l'intérieur des terres, en direction des périphéries adjacentes. C'est précisément cette dynamique de pénétration territoriale qui préside au dessin des formes spatiales linéaires évoquées en introduction de cette thèse.

À ce titre, il convient de signaler que plusieurs théoriciens tels que Christaller (1933), Hilberseimer (1955), Lachêne (1965), Gould (1966), Whebell (1969) et Vance (1970) ont travaillé à la modélisation de ces dynamiques du transport et de leurs liens étroits avec le déploiement de l'occupation territoriale. Dans leurs sillages, plusieurs facteurs conditionnant le développement des systèmes de transport ont pu être identifiés, tels que la politique, la finance, la technologie, l'environnement, etc. Cette réflexion sur les dynamiques du transport a donné naissance à une vaste gamme de modélisations plus ou moins révélatrices des facteurs qui conditionnent le déploiement des réseaux de transport. Par exemple, si certains comme l'économiste français René Lachêne (1965) se sont attardés à simplement modéliser le caractère réticulé du développement et du peuplement, d'autres, comme le géographe britannique Peter R. Gould (1966), se sont quant à eux surtout intéressés aux liens qui existent entre ce processus complexe et les qualités environnementales du milieu où il s'élabore. Quant à la logique linéaire du développement des transports – qui concerne plus particulièrement cette thèse – elle a pour sa part été évoquée dès 1933 par le géographe allemand Walter Christaller dans son texte « Die zentralen Orte in Süddeutschland » (« Les lieux centraux en Allemagne du Sud ») sous la dénomination générique de « principe de transport » (« traffic principle »). Celui-ci renvoyait essentiellement au fait que la distribution des centres dans l'espace s'avère plus favorable « lorsque le plus de lieux centraux possible se trouvent sur un même axe de circulation entre deux centres importants » (traduction libre) (Christaller, 1933, p. 74). S'inscrivant dans une optique avant tout morphologique qui misait surtout sur la description et la cartographie, le travail de Christaller cherchait en premier lieu à induire une éventuelle structure et une explication à partir de ses observations (Bailly, Beguin et Scariati,

2016, pp. 118-120), ce qu'il est par ailleurs assez bien parvenu à faire comme ont pu en témoigner ses résultats, malgré une approche jugée trop peu rigoureuse par certains (Bailly, Beguin et Scariati, 2016, pp. 128-129).

Un peu plus tard, en 1955, ce même phénomène a aussi été implicitement représenté sur une carte (Figure 2.20) présentée par l'urbaniste allemand Ludwig Hilberseimer dans son ouvrage « La nature des villes » (« The Nature of Cities »), laquelle illustre un vaste système linéaire de lieux urbanisés reliés par de puissantes liaisons économiques (Hilberseimer, 1955, p. 261).

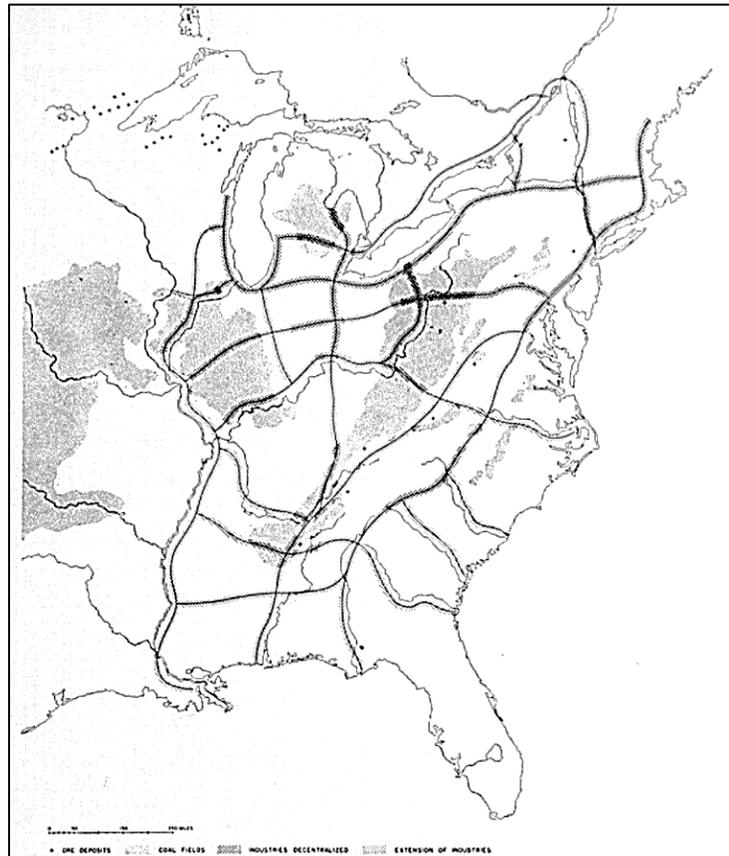


Figure 2.20 : Industries de l'est des États-Unis décentralisées et étendues au Sud  
Source : Hilberseimer (1955), p. 261

Particulièrement prolifique en ce qui concerne la modélisation spatiale des phénomènes de transport et de développement, Gould a été parmi les premiers à s'intéresser non pas au transport comme moyen de relier les centralités, mais dans une optique de

« corridors » de pénétration territoriale qui relie les marges périphériques aux grandes centralités. En 1963, il a ainsi collaboré avec les géographes états-uniens Edward J. Taaffe et Richard L. Morrill à la modélisation d'une séquence idéale typique du développement des transports dans laquelle cette dynamique de pénétration était explicitement mise en évidence. Ce n'est toutefois qu'en 1969, avec la parution de l'article « Corridors : a theory of urban systems » (« Corridors : une théorie des systèmes urbains ») du géographe canadien Charles F.J. Whebell, que va finalement émerger ce concept proprement dit. L'auteur y associe le déploiement des corridors à un processus en cinq étapes : 1) la subsistance ; 2) l'agriculture commerciale ; 3) le transport ferroviaire ; 4) le transport motorisé ; et 5) le « métropolitanisme ». Celui-ci a pu illustrer ce processus sur des figures qui intègrent une foule de paramètres incluant autant la topographie et l'hydrographie que la distance et le développement des réseaux de transport terrestre.

En 1970, cette réflexion de fond sur les questions liées à l'accessibilité et à la circulation économique a accouché, par l'entremise du géographe états-unien James E. Vance, du « Mercantile model of settlement » (« Modèle mercantile de la colonisation »). Inspiré de l'analyse de l'expansion coloniale en Amérique du Nord, ce modèle davantage articulé sur une perspective commerciale soutient que l'occupation territoriale nouvelle d'un espace géographique donné repose historiquement sur une série de cinq stades de développement bien définis (Vance, 1970, p. 151), au fil desquels se matérialiserait un processus graduel de pénétration territoriale où une succession d'avant-postes sont fondés dans le but d'intégrer économiquement des zones périphériques convoitées. Selon son modèle, des axes de pénétration – les fameux « corridors » – se déploient de manière cyclique sous l'impulsion des demandes métropolitaines multiples en ressources naturelles, dessinant partout ces mêmes formes linéaires caractéristiques. C'est ce modèle théorique qui représente la modélisation la plus aboutie et la plus pertinente dans le cadre de la présente thèse. Bien que sa schématisation ne mette pas d'accent particulier sur le rôle de la topographie et de l'hydrographie ou même sur la diversification des transports, elle présente néanmoins

l'avantage considérable de mettre en évidence une structuration territoriale stratégique fondée sur des établissements humains avantageés en termes de circulation économique.

Retraçable aux quatre coins du globe dès la plus haute antiquité, c'est précisément cette dynamique historique de pénétration territoriale qui a permis aux grandes puissances urbaines de se développer et de rivaliser les unes contre les autres. Dans le contexte de la périphérie québécoise, comme cela a notamment été illustré au point 2.2.1, ce mode d'occupation s'est affirmé en plusieurs phases au rythme des grands cycles structurels de l'économie, inscrivant ainsi durablement ces configurations dans l'espace (Figure 2.21).



Figure 2.21 : Avant-postes et corridors de pénétration territoriale en périphérie québécoise  
Source : Proulx (2009), p. 184

À n'en pas douter, Proulx a été parmi ceux qui ont le plus exploité ce modèle dans le cadre de l'analyse du développement régional au Québec. C'est même sur la base de ces constats qu'il s'est appuyé pour élaborer son idée de constitution d'un « arc » politique dont les composantes urbaines partagent une « vocation nordique commune » qui appelle naturellement à une collaboration stratégique (Proulx, 2014, p. 139).

### **2.3.3 LA CENTRALITÉ**

En ce qui concerne le concept de centralité, il apparaît d'entrée de jeu important d'établir une distinction entre ses deux niveaux de signification. Si, d'un côté, le terme peut renvoyer au phénomène abordé de manière détaillée au point 2.2.4 et qui a trait au degré de complexité fonctionnelle d'un centre de population, il peut également, d'un autre côté, renvoyer plus simplement à l'idée d'une situation relative à l'intérieur d'un espace donné. Dans cette optique, les professeurs Jean-Marie Huriot et Jacky Perreur indiquent que pris dans son acception la plus pure – soit en termes de géométrie euclidienne – on définit le centre comme étant essentiellement un « point à égale distance de tous les points de la circonférence d'un cercle ou de la surface d'une sphère » (Huriot et Perreur, 1995, p. 1). Reporté à la géographie, ce point s'incarne concrètement dans l'entité urbaine, les distances entre points pouvant dès lors être mesurées en longueur, en temps ou en argent (Huriot et Perreur, 1995, p. 2). Dans cette perspective, les professeurs Mario Polèse, Richard Shearmur et Laurent Terral expliquent dans leur ouvrage « Économie urbaine et régionale. Géographie économique et dynamique des territoires » que ce caractère central d'un établissement humain est le résultat des relations d'échange entretenues par les agents économiques qui interagissent dans son environnement (2015, p. 45). Rationalité économique oblige, ces agents dispersés cherchent en principe tous à maximiser le rendement de leurs déplacements en réduisant au maximum la dépense en temps et en énergie nécessaire pour accéder aux biens et aux services dont ils ont besoin. De par sa position centrale dans un espace donné, le « centre » prédispose donc à la convergence des agents territoriaux (sociaux, économiques, politiques, etc.).

Il a été expliqué précédemment qu'une bonne dotation en ressources naturelles de même qu'une bonne accessibilité – deux composantes physiques naturelles – ont favorisé l'implantation de noyaux de peuplement en stimulant respectivement l'émergence d'activités économiques liées à l'extraction des matières premières et au transbordement des marchandises. Cependant, les points centraux ne jouissent quant à eux pas de leur pouvoir d'attraction en raison des possibilités que leur ont offert leurs configurations physiques et morphologiques, mais plutôt grâce à leurs « situations géographiques », c'est-à-dire leur localisation par rapport aux autres noyaux de peuplement qui se trouvent dans leurs espaces relationnels, incluant la totalité des relations interactives qui les unissent (Bavoux, 1998, p. 22 ; 2010, p. 26). De par leur potentiel naturel de mise en interaction, les agents économiques s'y réunissent alors afin d'effectuer des transactions dans une optique d'efficacité, donnant ainsi naissance à un « marché ». Des trois facteurs de localisation, il s'agit généralement de celui qui a le plus grand potentiel d'influencer la structuration de l'espace, sauf en périphérie où c'est théoriquement les deux premiers qui sont censés s'avérer les plus déterminants.

## **2.4 PHÉNOMÈNE DE POLARISATION**

Ce survol des trois facteurs de localisation des activités économiques nous a surtout permis de les définir et de pointer comment les configurations géographique et sociale qui les engendrent stimulent l'émergence d'activités économiques spécifiques. Nous avons bien expliqué qu'à l'origine du processus d'occupation territoriale, l'on retrouvait des lieux géographiques qui acquéraient un pouvoir d'attraction sur leur environnement par l'entremise de l'extraction de ressources naturelles, du transbordement de marchandises et des relations d'échange entre agents économiques. Il importe maintenant de nous intéresser aux manifestations tangibles de ce phénomène sur l'espace territorial et son organisation.

L'étude de ce phénomène dynamique d'interaction entre un centre et sa périphérie, largement théorisé sous le terme de « polarisation », a débouché par la plume de l'économiste

français François Perroux (1955) sur la théorie dite « des pôles de croissance ». Selon cette dernière, les centres urbains qui ponctuent la surface terrestre peuvent être appréhendés comme autant de « pôles », renvoyant dès lors inévitablement aux idées de « champ » et de « gravitation ». Cette analogie posée avec la loi universelle de la gravitation d'Isaac Newton remonte en réalité au milieu du 20<sup>e</sup> siècle et l'élaboration de ce « modèle gravitaire » a notablement contribué à l'ouverture de la discipline géographique à la modélisation mathématique. Ce rapprochement conceptuel reposait en particulier sur deux principes, à savoir 1) que les quantités échangées par deux lieux sont d'autant plus grandes que leurs masses respectives (masse de population, masse de pouvoir d'achat, masse de production), et 2) que le flux tend à diminuer à la mesure de la distance qui les sépare (Le Goix, 2018, p. 54). Dans cette section, il sera question d'aborder les causes et les conséquences concrètes de cette dynamique de polarisation en nous nous attardant particulièrement aux concepts de « foyers » économiques, d'« interdépendance, de « hiérarchisation » et de « croissance circulaire cumulative ».

#### **2.4.1 LES FOYERS DE CROISSANCE**

L'impressionnante diversité des centres urbains qui ponctuent la planète serait vraisemblablement le résultat, à travers l'interaction dialectique qui unit un « centre » et ses périphéries, de l'inégalité des « effets de polarisation » dans l'espace. En effet, cette variabilité des processus de polarisation économique serait l'une des causes majeures qui permettraient de comprendre le fameux phénomène de divergence territoriale qui a occupé tant de chercheurs des sciences régionales.

Nous avons précédemment fait valoir que le caractère central découle à la base du degré de complexité fonctionnelle acquis par un « centre » de population, lequel lui confère une puissance d'attraction dans son environnement. Progressivement, au fur et à mesure que ce caractère central du lieu s'affirme, celui-ci se polarise. Viennent alors s'y concentrer

emplois, populations, offres de biens et services, richesses et moyens d'action, connaissances et capacités d'innovation (scientifique, économique et culturelle), pouvoirs de décision (politique, juridique et économique) et bien d'autres choses encore (Huriot et Perreur, 1995, p. 3). La proximité des agents économiques et la densité des diverses formes de capital (naturel, humain, social, cognitif, technique, etc.) génèrent rapidement des avantages compétitifs qui contribuent à y attirer de plus en plus d'activités économiques, amorçant de ce fait un processus où la force d'attraction du pôle s'accroît de manière plus ou moins constante.

Or voilà : il se trouve que l'énergie qui anime les « pôles » urbains et qui active le processus de polarisation est elle-même le produit de facteurs économiques bien particuliers. Conceptualisés par l'utilisation du terme de « foyers » économiques, ces derniers consistent essentiellement en des facteurs attractifs de natures variées qui stimulent l'activité économique territoriale. Une foire, un poste de pêche ou de traite, un lieu de culte, une base militaire, un équipement public, une institution ou encore une activité du tertiaire moteur ne sont que quelques exemples de foyers économiques d'où émane l'énergie qui active la dynamique de polarisation (Proulx, 2002, p. 55). Selon la théorie des pôles de croissance, c'est essentiellement la présence de ces foyers économiques en un lieu donné qui permettra de lui conférer (ou d'y intensifier) son caractère central. Cette perspective théorique serait l'une des raisons qui expliquent l'inclinaison très interventionniste des politiques publiques de développement (Proulx, 2002, p. 67), au moins depuis l'époque des Trente Glorieuses. Les ensembles territoriaux périphériques en mal de développement ont aussi beaucoup eu tendance à chercher à multiplier ces foyers de croissance dans leur quête de dynamisme, afin de générer des effets de diffusion vertueux.

Par ailleurs, un fait qu'il est important de noter est que la puissance de ces foyers varie beaucoup selon leur nature. En fonction des spécificités géoéconomiques des lieux où ils sont implantés, les foyers viendront en effet spécialiser les centres urbains qui les accueillent en leur attribuant des vocations spécifiques : d'une mine naîtra un pôle d'extraction ; d'un port, un

pôle de transbordement ; d'un marché, un pôle commercial ; d'une usine, un pôle industriel ; etc. Cependant, il demeure que seules quelques activités ont le potentiel de véritablement « déclencher » le processus d'industrialisation, et partant, d'amorcer le mouvement de la croissance et du développement. Qualifiées de « foyers moteurs », ces activités sont essentiellement associées à des activités industrielles d'importance (Proulx, 2002, p. 55). À ce titre, en faisant référence à la modélisation états-unienne de la théorie des pôles de croissance élaborée par le spécialiste en planification régionale John Friedmann, l'économiste français Jacques Boudeville expliquait en 1972 qu'il existait, chez les pôles urbains, une corrélation étroite entre leur fonction, leur taille et les dimensions de leurs aires d'influence (Boudeville, 1972, pp. 121-122). Les centres démographiques importants coïncideraient ainsi avec des zones d'échange tout aussi importantes (Olivier, 2020, p. 67). À ce titre, Boudeville (1972, p. 101) soulignait aussi que l'intensité du rayonnement des pôles était fonction de l'importance de leurs secteurs industriels, c'est-à-dire de leurs « foyers moteurs ». Ainsi, bien que ce soit le secteur tertiaire (c.-à-d. celui des services) qui représente la « fonction urbaine minimale », les noyaux de peuplement doivent nécessairement contenir une industrie pour qu'un processus de croissance économique puisse s'enclencher et perdurer sur le long terme (Boudeville, 1972, p. 109).

Cela fait notamment écho au modèle avancé par l'économiste états-unien Walt Whitman Rostow sur les étapes de la croissance économique. Pour ce dernier, l'évolution économique des territoires s'inscrivait fondamentalement dans une série d'étapes successives bien déterminées : du stade de sociétés traditionnelles, basées sur des activités de subsistance (pêche, agriculture, foresterie, etc.), les territoires cheminaient naturellement vers la société de consommation par l'entremise d'un « décollage » industriel (« Take-off ») et d'un phénomène de maturation industrielle par la diversification (« Drive to maturity ») (Rostow, 1959, pp. 4-14). Bien qu'elle ait fait l'objet de nombreuses critiques, son idée de saut qualitatif traduit tout de même objectivement une réalité qui a marqué l'évolution des centres périphériques québécois, à savoir que c'est par le fait industriel que plusieurs de ces localités

ont pu atteindre le seuil de l'urbanité. Par ailleurs et contradictoirement, Boudeville estimait aussi que l'on ne pouvait guère qualifier d'« urbaine » une ville qui ne reposerait que sur l'industrie puisque, disait-il, elle représenterait « un monstre dont l'ancêtre se retrouve dans les mines du Nouveau Monde » (1972, pp. 109-110), dénué du réseau interne d'information et de culture qui caractérisent les lieux où les activités et les professions sont diversifiées.

En définitive, c'est donc l'implantation d'un foyer en un point donné de l'espace qui permet à un petit noyau de peuplement de s'enraciner et d'engendrer un phénomène de centralité. C'est uniquement à partir de ce moment qu'une dynamique de polarisation pourra s'amorcer et que, advenant des conditions propices (notamment la présence de foyers moteurs), l'attractivité du pôle urbain en question tendra à s'auto-alimenter durablement à l'intérieur d'une boucle de rétroaction positive (Proulx, 2002, p. 54). Cela étant dit, pour qu'un centre puisse s'alimenter des ressources de son environnement immédiat ou éloigné, deux principes doivent encore se matérialiser : l'interdépendance et la hiérarchie.

#### **2.4.2 L'INTERDÉPENDANCE**

Une fois le centre urbain devenu pôle urbain, celui-ci vient « polariser » son environnement par la création d'un champ d'influence qui engendre une « région polarisée ». Cette zone consiste en un « espace hétérogène dont les diverses parties ont un caractère complémentaire et entretiennent de façon principale, avec un pôle dominant, plus d'échange qu'avec tout pôle de même ordre dominant dans une région voisine » (Boudeville, 1972, p. 31). Il s'agit donc d'une aire géographique qui « fait système » d'un point de vue économique, l'idée de « système urbain » renvoyant au fait qu'un pôle central entretient des relations de nature asymétriques avec les pôles de sa périphérie rapprochée. Boudeville explique qu'au sein de ces régions polarisées, les relations reposent sur un principe clé lié à la circulation des marchandises, à savoir celui d'« interdépendance » (1972, p. 67). Concrètement, la polarité résulte du jeu d'influences réciproques qui existe entre les différents centres d'un territoire,

lequel jeu reflète fondamentalement les dynamiques sous-jacentes de pouvoir (Huriot et Perreur, 1995, p. 6). Étant donné que cette notion de région polarisée trouve sa source dans l'observation du rayonnement commercial des centres urbains et de la présence d'agglomérations urbaines périphériques hiérarchisées (Boudeville, 1972, p. 65), c'est donc par la mesure des flux que l'on peut circonscrire l'étendue polarisée, celle-ci permettant d'identifier objectivement, pour chaque pôle concerné, le lien dont le « poids » économique est le plus grand (Boudeville, 1972, p. 74).

Concrètement, la notion d'interdépendance se rapporte à la capacité du pôle central à intégrer les pôles de sa périphérie dans son champ d'influence grâce aux flux de ressources émis par ses foyers économiques. Il a été vu que ce sont essentiellement la nature et la puissance de ces foyers qui vont conditionner la capacité intégrative du pôle. Cette puissance en question se manifeste dans les territoires de deux manières : par des forces d'attraction, dites centripètes, et des forces de répulsion, dites centrifuges. Ce sont ces deux forces qui, en provenance des pôles, déploient les flux de ressources et amorcent la circulation dans l'espace des diverses formes de capital (naturel, humain, financier, technologique, cognitif, etc.). D'un côté, les forces centripètes exercent une attraction sur les populations et les activités économiques, engendrant une dynamique de concentration qui se traduit dans l'espace économique par un mouvement de « drainage » des périphéries vers les centres ; de l'autre, les forces centrifuges exercent pour leur part une répulsion sur les populations et les activités économiques, donnant ainsi lieu à une dynamique de diffusion qui se matérialise spatialement par un mouvement d'« irrigation » qui va des centres vers les périphéries (Boudeville, 1972, pp. 65-66). Si les premières résultent essentiellement de la présence de facteurs attractifs d'ordres économiques, sociaux, culturels et institutionnels, les secondes sont, quant à elles, plutôt issues d'une surreprésentation de facteurs répulsifs tels que des coûts fonciers élevés, la surpopulation, l'encombrement, la congestion routière, la criminalité, la pollution, etc. (Boudeville, 1972, p. 65). Entre autres incidences spatiales, on note que ce sont ces forces de répulsion qui engendrent, en poussant les personnes et les entreprises à rechercher de

meilleures conditions d'existence, au développement des banlieues et à la migration quotidienne des travailleurs ainsi qu'à la localisation de certaines firmes en périphérie rapprochée des grands centres urbains (Boudeville, 1972, p. 66).

Boudeville indique que le fait de se représenter l'espace comme un graphe au sein duquel les points représentent des pôles et les arcs des flux permet d'assez bien saisir le principe de l'interdépendance (1972, p. 68). Étant donné qu'un pôle peut être considéré comme « indépendant » dans la mesure où son flux le plus important est orienté vers un pôle de moindre importance, il s'avère donc que « [si] le pôle 2 est satellite du pôle 1 et le pôle 3 satellite du pôle 2, le pôle 3 est satellite du pôle 1 » (Boudeville, 1972, p. 76). Formulé autrement, cela signifie qu'un pôle ne peut pas être polarisé par un pôle qui lui est subordonné. Une fois de plus, il est possible de soulever un parallèle intéressant avec ce que l'on peut observer dans la nature chez les organismes vivants : les régions polarisées produites par les pôles forment des ensembles dans lesquels des éléments spécialisés (des « organes ») sont subordonnés et organisés autour d'un centre régulateur (un « cerveau ») qui en gère le fonctionnement intégral. Puisque l'interdépendance repose fondamentalement sur des réseaux de relations, les concepts de connectivité et de vulnérabilité se révèlent par conséquent incontournables pour la compréhension du phénomène du développement. À ce titre, Boudeville (1972, p. 70) soulignait justement que la connexité et la cohésion d'un ensemble polarisé se trouvent généralement menacées lorsque l'un des pôles fait figure de point de passage obligé. Il soulignait également que l'incidence de la croissance économique dépend dans les faits toujours de la distance qui sépare le centre de sa périphérie (Boudeville, 1972, pp. 121-122). En ce qui concerne la qualité de la diffusion de la croissance dans l'espace, ces constats permettent de saisir à la fois l'importance d'une bonne accessibilité au sein du réseau urbain territorial, mais aussi celle de la densité spatiale de ce réseau en tant que telle. De ce point de vue, les « régions polarisées » du Québec périphérique – relativement éloignées du centre laurentien et à la structuration très diffuse – semblent donc d'autant plus prédisposées à la vulnérabilité.

En résumé, les flux qui relient les pôles centraux à leurs compagnons périphériques sont le produit d'un jeu de forces territorial complexe dont le rayon d'action effectif s'avère d'autant plus élargi par la présence (et éventuellement l'amélioration) des infrastructures de transport, celles-ci favorisant naturellement la connectivité du réseau et l'extension du champ d'influence du pôle. Unifié par ce jeu de forces, le système urbain se retrouve dès lors marqué par une situation d'inégalité (Loschak, 1978, dans Huriot et Perreur, 1995, p. 6).

### **2.4.3 LA HIÉRARCHISATION**

Parallèlement, Boudeville soutient aussi (1972, p. 67) qu'un second principe clé lié à la circulation des marchandises influence profondément les relations au sein de ces régions polarisées : celui de « hiérarchie ». En effet, en se déployant par l'entremise d'un réseau, le phénomène de polarisation va nécessairement devoir se matérialiser sous la forme d'un ordonnancement « vertical » des différents pôles. D'un point de vue de l'organisation sociale et économique, on considère que l'opposition centre-périphérie et la dynamique de polarisation répondent à des principes de base similaires ; quelle que soit l'échelle spatiale considérée, tout territoire comprend son propre « centre » qui organise l'espace autour de lui à l'intérieur de frontières plus ou moins délimitées (Huriot et Perreur, 1995, p. 10). Ces considérations ont notamment été popularisées par le modèle christallérien, celui-ci soutenant l'idée que les entreprises aux aires de marché comparables tendent à se regrouper dans l'espace et à former des « lieux centraux » structurant le système urbain avec une certaine régularité, chaque aire d'influence centrale s'emboîtant d'une échelle à l'autre à la manière de poupées russes (Thisse, Encyclopédie Universalis). Advenant la croissance d'un pôle, la centralité de celui-ci s'accroît d'autant, amenant les autres pôles du réseau concerné à se repositionner les uns par rapport aux autres en fonction de leur importance au sein du système (Polèse, Shearmur et Terral, 2015, p. 265).

D'autres « écoles » se sont cependant aussi penchées sur la question, en particulier les partisans de l'approche marxienne. Plutôt que d'adopter une approche qui reprend les catégories conceptuelles classiques du système capitaliste, ces derniers se sont plutôt intéressés à l'inégalité spatiale du développement et aux jeux d'influence complexes qui caractérisent la dualité centre-périphérie en cherchant à mettre en lumière les enjeux de pouvoir qui les sous-tendent. C'est notamment ce qui constitue aujourd'hui l'objet central des théories dites « de la dépendance » (Proulx, 2011, p. 283). Celles-ci ont essentiellement travaillé à démystifier la dynamique de hiérarchisation territoriale en faisant valoir comment le phénomène de polarisation était intrinsèquement lié au principe de « domination ». De ce point de vue, le phénomène de hiérarchisation spatiale des centres de population ne pouvait être compris qu'à travers le prisme des intérêts de classe, les pôles les plus gros bénéficiant ultimement des choix stratégiques des groupes dominants. De manière générale, ce qui expliquerait pourquoi les pôles centraux sont plus anciens que ceux des périphéries, ce serait donc que les territoires dits « périphériques » constituent en réalité un sous-produit historique de la quête de ressources des territoires centraux (Reynaud, 1981, p. 33). Comme le soulignaient bien Huriot et Perreur (1995, p. 6), la périphérie est par essence assujettie au centre puisqu'elle en est fondamentalement dépendante sur les plans économique et politique. Ainsi, bien qu'en définitive les deux dépendent mutuellement l'un de l'autre pour exister – unis qu'ils sont au sein d'un même système spatial en déploiement – la périphérie demeure toujours celle qui dépend le plus de son pair opposé, car en tant que dépositaire historique des pouvoirs celui-ci se voit généralement alimenté par plusieurs périphéries à la fois. Le développement de ces dernières s'avère ainsi d'autant plus vulnérable qu'il dépend en dernière instance des actions entreprises par le centre à leur égard.

C'est précisément dans cet esprit que le géographe français Alain Reynaud (1981, pp. 64-74) a élaboré une typologie des périphéries qui faisait état de leur diversité au regard du principe de domination. S'opposeraient ainsi aux périphéries « dominées » – drainées de leurs ressources naturelles et humaines par le centre jusqu'à devenir exsangues puis

« délaissées » – des périphéries « intégrées », dûment irriguées par le centre via des flux de ressources ciblés (afflux financiers, cognitifs, techniques, etc.). Dans ce dernier cas de figure, d'une dynamique fondée sur une relation de domination globalement néfaste, la périphérie a pu cheminer vers une dynamique d'interdépendance plus positive et durable sur le long terme. Cette transition qualitative résulterait de l'intégration des pôles d'une même région polarisée dans une logique dite d'« échelle des centralités » favorisant la complémentarité et la réciprocité par l'optimisation du développement de tous les éléments du système concerné (Hurriot et Perreur, 1995, p. 10).

#### **2.4.4 LA CAUSALITÉ CIRCULAIRE CUMULATIVE**

Dans les sections précédentes, nous avons à maintes reprises évoqué l'idée que la dynamique d'attraction issue de la présence d'un « foyer » de développement en un lieu donné (une mine, une usine, un port en eau profonde, un complexe commercial, etc.) tendait à s'auto-alimenter par l'entremise d'une boucle de rétroaction positive. Présenté pour la première fois en 1944 par l'économiste suédois Gunnar Myrdal et ses collègues dans leur ouvrage traitant de la problématique du racisme structurel aux États-Unis – « An American Dilemma : The Negro Problem and Modern Democracy » (« Un dilemme américain : le problème nègre et la démocratie moderne ») – ce concept dit de « causalité circulaire et cumulative » (« circular cumulative causation ») renvoyait essentiellement au fait que les effets positifs engendrés par un afflux monétaire dans un territoire donné se trouvent multipliés au fil du temps. Comme l'a déjà bien signifié le professeur en économie Maurice Catin (1995, p. 3), la croissance économique est encore considérée par bon nombre d'économistes des sciences régionales comme étant un processus d'effets multiplicateurs produits par les activités d'exportation, aussi appelées « activités basiques ». De fait, lorsque des ressources financières sont injectées de manière exogène dans un territoire par des agents économiques externes, la dynamique des flux au sein de ce territoire se voit naturellement modifiée.

Par l'entremise de la circulation monétaire, au gré des transactions entre agents économiques, cette impulsion financière initiale provoque ainsi une réaction en chaîne. Alors que cet argent nouveau se diffuse dans le territoire, l'intensité du mouvement diminue progressivement tandis que l'impact total de l'impulsion initiale s'accroît (Proulx, 2011, p. 280), un peu à l'image des ondulations créées par une pierre tombée dans un étang. Cela renvoie une fois de plus au modèle gravitaire que nous venons d'aborder. Comme avec le phénomène décrit par le deuxième principe de la thermodynamique, on observe ainsi que l'argent qui circule dans un territoire donné se dissipe au fur et à mesure des échanges de celui-ci avec son environnement plus ou moins éloigné, à travers de multiples « fuites économiques ». À cet égard, Catin (1995, p. 6) fait valoir qu'il existe une corrélation directe entre l'ouverture d'un territoire au commerce extérieur et l'amointrissement des multiplicateurs internes qui y assurent le mouvement cumulatif. La modélisation circulaire et cumulative de Myrdal s'avère donc particulièrement révélatrice, en cela qu'elle permet de saisir le mécanisme qui articule la croissance économique territoriale et sa relative fragilité. Comme l'explique bien Proulx (2011, p. 282), le processus de développement débute généralement là où se trouvent les ressources et les compétences nécessaires, après quoi les facteurs tendent à s'y concentrer grâce à un processus vertueux qui se décline de la manière suivante : la hausse de la production (P) entraîne une hausse de l'emploi et de la masse salariale (Y), qui provoque à son tour une hausse de la consommation (C), laquelle va en conséquence stimuler la production par l'intermédiaire de dépenses (D) ou d'épargnes (Ep) réinvesties (I) dans la production (Figure 2.22). Ce processus peut également se déployer dans le sens inverse, générant dès lors un cercle vicieux qui fragilise la dynamique économique et dont il est difficile de s'extirper.

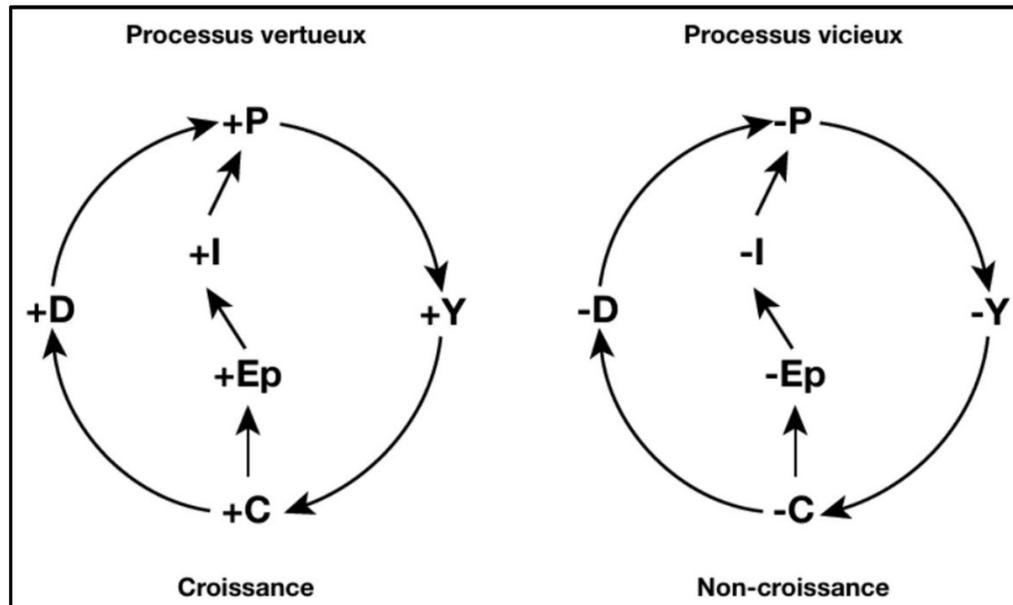


Figure 2.22 : Processus dichotomiques du développement  
 Source : Proulx (2011), p. 283

L'épuisement des ressources naturelles, l'instabilité de la demande extérieure, les changements technologiques et la compétitivité des coûts de main-d'œuvre ou du foncier ne sont que quelques exemples de facteurs qui, en affectant négativement la rentabilité des activités liées à la base exportatrice, peuvent engendrer ce cycle de dévitalisation économique (North, 1955, p. 254).

De tous ces constats, il ressort donc que le phénomène de divergence territoriale qui exacerbe les inégalités de développement dans l'espace est essentiellement une conséquence de ce processus circulaire cumulatif. En raison de l'hypermobilité de certains facteurs comme la main-d'œuvre et les capitaux – laquelle favorise leur drainage vers les territoires centraux – cette causalité rend particulièrement difficiles l'implantation et le maintien des activités de production en périphérie. Dans son ouvrage « The Regional Problem » (« Le problème régional »), l'économiste britannique Stuart Holland (1976, p. 27) soulignait que l'une des incidences négatives majeures qui résultent de cette situation d'inégalité spatiale réside dans le fait que, par ce mouvement de drainage, le territoire périphérique perd en réalité ses ressources humaines les plus dynamiques et les plus adaptatives – les jeunes et les

entrepreneurs – au profit des territoires centraux qui sont mieux pourvus en différentes ressources. Le résultat objectif est que le territoire ainsi délaissé se retrouve d'autant plus affaibli par l'émigration que celle-ci contribue directement à réduire son attractivité aux yeux des investisseurs, en plus de soulever des enjeux quant à l'entretien d'un capital infrastructurel coûteux (routes, aqueducs, parc immobilier, équipements publics éducatifs et de santé, etc.) désormais sous-utilisé en raison de l'érosion démographique.

De surcroît, comme cela a été évoqué aux points 1.1.2 et 1.1.3, la croissance produite par la base exportatrice engendre des externalités positives qui amènent plusieurs composantes de l'économie à se focaliser toujours davantage sur sa production de base : formation de la main-d'œuvre, construction d'infrastructures, crédit, organismes de mercatique, industries complémentaires, etc. Les territoires plus pauvres tendent ainsi à se spécialiser dans des secteurs peu susceptibles au progrès technique, alors que les plus riches profitent des secteurs les plus prédisposés à ce même progrès (Proulx, 2011, p. 282). North (1955, pp. 248-249) considérait à ce titre que la seule solution qui s'offrait concrètement aux territoires périphériques pour échapper à cet état de dépendance était de produire assez de richesses pour pouvoir en réinvestir une part significative dans leur propre développement. En effet, advenant une croissance des revenus – et dans le meilleur des cas de l'épargne local et régional – ces gains en capitaux peuvent être mobilisés afin de stimuler la diversification de la base exportatrice territoriale. À ses yeux, ce serait donc là l'une des caractéristiques fondamentales des économies matures (North, 1955, pp. 255-256). Or, il demeure toujours que les investisseurs préfèrent généralement continuer de soutenir les anciennes productions plutôt que les nouvelles, compromettant dès lors l'atteinte de cette maturité économique territoriale (North, 1955, p. 249). Enfin, comme si cela ne suffisait pas, les nombreuses fuites économiques – en particulier celles liées à la consommation de biens et de services exogènes, à l'importation et à l'investissement des épargnes locales à l'étranger par les institutions financières – affaiblissent d'autant plus ce processus cumulatif (Proulx, 2011, pp. 277-279).

En définitive, non seulement les relations d'échange asymétriques qui existent entre un centre et ses périphéries contribuent-elles à rendre ces dernières dépendantes, mais celles-ci amortissent en plus les effets des injections exogènes de capitaux (Proulx, 2011, p. 283). Il en résulte que la situation d'inégalité se trouve renforcée et que la domination centrale en ressort consacrée. On saisit ainsi bien le rôle clé que joue ce phénomène de causalité circulaire cumulative dans la durabilité du développement territorial.

## **2.5 CROISSANCE PAR LES MATIÈRES PREMIÈRES**

Compte tenu de la répartition inégale des ressources dans l'espace et de la prédominance des relations de concurrence dans la dynamique économique mondiale, les territoires doivent rivaliser les uns avec les autres afin de maximiser leur croissance économique et, pour ce faire, doivent donc savoir user de stratégie dans l'exploitation de leurs ressources. C'est précisément ici qu'intervient le concept, centrale en science économique, d'« avantage comparatif ». Avancée pour la première fois en 1817 par l'économiste britannique David Ricardo dans son livre « *On the Principles of Political Economy and Taxation* » (« Sur les principes de l'économie politique et de la taxation »), la théorie des avantages comparatifs soutient que chaque territoire devrait optimiser l'exploitation des ressources naturelles qui lui sont propres.

Selon cette théorie, dans l'arène économique, lorsqu'un territoire produit et échange les marchandises qu'il est le mieux adapté à produire pour des raisons naturelles et historiques, il apparaît que l'échange s'avère favorable aux deux partenaires puisque la production totale des deux pays s'accroît lorsque ceux-ci font le pari de la spécialisation dans leur production la plus avantagee (ou la moins désavantagee) (Peet et Hartwick, 1999, p. 29). Cette spécialisation permettrait ainsi aux deux entités territoriales d'économiser leurs ressources tout en bénéficiant au maximum de l'échange. Par ailleurs, il est à noter que ces avantages comparatifs peuvent être bonifiés par des interventions gouvernementales telles

que l'adoption de politiques publiques ou la construction d'infrastructures de transport (Proulx, 2002, p. 45). Ainsi, à l'image d'un individu qui mise exclusivement sur ses talents innés pour exceller dans un domaine particulier, les territoires seraient avisés de tirer parti de leurs atouts naturels pour que leur performance dans l'arène économique mondialisée soit optimale. Bien entendu, cette réalité trouve son écho dans la réalité périphérique québécoise où les différentes collectivités territoriales ont articulé leur économie sur certaines productions spécifiques. C'est entre autres ce qui explique pourquoi la culture fourragère et l'hydroélectricité y ont été préférées au maraîchage et aux énergies fossiles. On comprend donc qu'en contexte périphérique, le concept d'avantage comparatif est à situer en amont du phénomène dit de « croissance par les matières premières », abordé en filigrane lors du survol historico-économique du peuplement en périphérie du Québec.

### **2.5.1 LA THÉORIE DES PRINCIPALES RESSOURCES**

La réflexion théorique sur la relation entre dotation en ressources naturelles et développement territorial a connu ses premières heures de gloire au Canada durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, alors que deux économistes – William A. Mackintosh (1923) et Harold A. Innis (1940) – en mobilisant différentes notions du commerce international, de la géographie et du cadre de gouvernance, sont venus ajouter détails et complexité à la théorisation du rôle économique des ressources naturelles. Au départ, le même questionnement taraudait ces deux auteurs : la richesse en capital naturel est-elle une malédiction qui contraint la croissance à long terme ou bien un tremplin pour une économie résiliente capable de soutenir la croissance ? (Olewiler, 2017, p. 932). Se questionnant sur le rôle de ces ressources quant au processus de croissance, ces théoriciens partageaient les mêmes postulats de base, à savoir : 1) que l'économie canadienne jouit d'une grande dotation initiale en ressources ; 2) qu'il n'existe pas de barrières institutionnelles à la croissance et au développement des ressources ; et 3) que la faible population limite l'offre de main-d'œuvre et la disponibilité en capitaux financiers et infrastructurels par rapport aux réserves de capital

naturel (Olewiler, 2017, pp. 934-935). Toutefois, tandis que Mackintosh avait choisi de mener son analyse sur les avantages comparatifs en s'intéressant à l'économie du blé au Canada aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, Innis avait lui plutôt effectué une analyse de dépendance en étudiant l'économie canadienne de la morue et de la fourrure aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles (Gunton, 2003, p. 90 ; Olewiler, 2017, p. 934 ; Altman, 2003, p. 232).

En fin de compte, les conclusions des deux experts se sont trouvées radicalement divergentes : si le premier notait une évolution constante vers une économie industrialisée mature et basée sur la production de biens de première nécessité, le second observait plutôt une tendance à l'enfermement dans un état de dépendance. Pour Mackintosh, il apparaissait en effet évident que le blé avait conduit à une économie nationale riche et diversifiée. Il pensait donc logiquement que les matières premières « libéreraient » pour ainsi dire le Canada de ses origines coloniales en lui conférant un socle solide pour son développement national (Drache, 1995, cité dans Olewiler, 2017, p. 936). Dans son esprit, les matières premières étaient ainsi garantes d'un progrès continu vers une économie industrialisée mature reposant sur la production de denrées de première nécessité (Watkins, 2013). Celles-ci lui apparaissaient donc nécessaires pour des pays avec de petits marchés domestiques comme le Canada, auxquels il ne manquait pratiquement que les infrastructures et les fonds nécessaires pour parvenir à un développement soutenu par l'exportation (Olewiler, 2017, p. 936). Pour sa part, Innis considérait plutôt que l'exploitation de la morue et des fourrures n'avait conduit qu'à de l'instabilité (Olewiler, 2017, p. 935). Son modèle, dit « Staple Thesis », qui s'inscrivait naturellement dans la théorie de la base exportatrice survolée plus haut, proposait un mode de croissance économique basé sur l'exportation, lequel devait en principe permettre d'expliquer la manière avec laquelle une dotation territoriale en ressources naturelles pouvait conduire à une demande autonome et une dépendance aux exportations, à des effets de diffusion au reste de l'économie et à des changements technologiques (Wellstead, 2007, p. 8).

Durant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, cette réflexion sera approfondie par différents d'auteurs. Comme le rappelait à juste titre dans un article le professeur en politique publique Adam Wellstead, ce serait notamment à l'économiste politique canadien Mel Watkins que l'on devrait la formulation la plus claire et la plus complète de cette théorie. Pour ce dernier, d'un point de vue strictement méthodologique, la théorie d'Innis correspondait davantage à une histoire technologique qu'à une véritable théorie de la croissance économique. Par conséquent, celle-ci devait être comprise comme un modèle applicable spécifiquement au cas atypique du « pays neuf » plutôt que comme une théorie générale de la croissance économique (Watkins, 1963, p. 141). Ces pays dits « neufs » comportent au moins deux caractéristiques essentielles : un ratio population/superficie favorable et une absence de traditions inhibitrices. De ces deux traits découlent objectivement trois conséquences majeures, à savoir : 1) que les exportations de matières premières forment le premier secteur en importance ; 2) que l'importation de facteurs de production rares est indispensable ; et 3) que la croissance nécessite la capacité d'opérer une transition dans l'exploitation des ressources, transition souvent entravée par la dépendance excessive envers les exportations (Watkins, 1963, pp. 143-144). Développée à partir d'une analyse détaillée de l'histoire économique du Canada qui replaçait ce dernier dans les paramètres de son contexte particulier (économique, technologique, informationnel, institutionnel, etc.), cette « Staple thesis » considérait la société canadienne comme ayant toujours été profondément conditionnée par la production de matières premières. Bien entendu, le fameux « mythe du profit » était l'un des principaux stimulants de l'immigration, lequel amenait par ailleurs les colons à perfectionner toujours davantage les infrastructures de transport nécessaires aux exportations et aux importations (Altman, 2003, pp. 232-233). De fait, dès les débuts de l'entreprise coloniale, les ressources naturelles ont été prisées parce que ce n'était qu'en les exportant vers leurs pays d'origine – la « métropole » – que les colons pouvaient espérer parvenir à reproduire les standards de bien-être matériel européens. La demande extérieure en matières premières jouait dès lors un rôle fondamental.

Globalement, Innis a donc schématisé un mécanisme selon lequel, dépendamment de si la demande extérieure augmente ou diminue, la réponse régionale fera croître ou décroître les secteurs exportateur et domestique via des effets multiplicateurs positifs ou négatifs associés à la stimulation ou à l'affaiblissement des chaînes de revenus et de dépenses territoriales (Pike, Rodriguez-Pose et Tomaney, 2006, p. 70). Tandis que, d'une part, cette demande extérieure est déterminée par le prix des exportations territoriales, le niveau de revenu des autres territoires et le prix des substitutions sur les marchés étrangers, d'autre part, la croissance du secteur exportateur est déterminée par la compétitivité de ses exportations par rapport à celles des territoires concurrents. Cette compétitivité découle du côté « offre » des coûts de production et du côté « demande » de la qualité des produits et du service après-vente. Ainsi, lorsque l'offre et la demande sont favorables, le secteur exportateur croît et les prix des intrants augmentent, induisant un afflux d'argent et de main-d'œuvre qui accentue les inégalités spatiales de croissance. Par ailleurs, puisque la production de matières premières devient de plus en plus efficace et qu'une part toujours plus grande des ressources régionales est drainée vers l'extérieur, l'attachement du territoire à la production de matières premières peut se révéler d'autant plus cumulatif (Altman, 2003, p. 234). Pour reprendre la perspective de Ricardo, la combinaison d'un marché domestique limité et d'une bonne proportion de facteurs (abondance de territoire/ressources naturelles par rapport à la main-d'œuvre et au capital) conférerait en fait un avantage comparatif certain dans l'exportation de matières premières (Watkins, 1963, p. 144 ; Wellstead, 2007, p. 10). De ce point de vue, le processus du développement économique peut être appréhendé comme un processus de diversification autour de la base exportatrice. On saisit donc que l'impact des activités d'exportation sur la société en générale – et sur l'économie domestique en particulier – revêt une importance capitale. À ce titre, Watkins (1963, p. 144) faisait valoir qu'une bonne compréhension du phénomène de la croissance par les matières premières impliquait inmanquablement la prise en considération de la diffusion spatiale de la croissance, à la fois par l'identification de ses déterminants et par la classification de ses effets.

## 2.5.2 LA DIFFUSION DE LA CROISSANCE DANS L'ESPACE

Afin de bien saisir la dynamique du peuplement, il est donc important de s'intéresser aux facteurs qui conditionnent la diffusion de la croissance économique dans l'espace. Outre la base de ressources territoriale ou l'environnement international, il apparaît en réalité la nature de la marchandise exportée compterait pour beaucoup dans la diffusion de la croissance. Cette démonstration a notamment été effectuée par rapport à l'importance de la technique et de la technologie de l'industrie, c'est-à-dire de la « fonction de production » de la matière première. Ce concept renvoie essentiellement au rapport qui existe entre une quantité produite et la quantité des facteurs nécessaire à cette production. Dans les années 1950, l'économiste états-unien Robert E. Baldwin (1954, p. 345) expliquait que c'était cette fonction qui déterminait le type d'organisation économique adopté pour produire une matière première et en distribuer les revenus. Concrètement, il est parvenu à faire cette démonstration en comparant les implications sur le développement territorial de la dépendance aux exportations brutes en étudiant deux cas de figure particuliers : celui d'une plantation esclavagiste et celui d'une ferme familiale. Dans le premier cas, où coexistent un petit groupe dominant et une masse ouvrière exploitée, les institutions produites s'avèrent généralement hostiles à l'entrepreneuriat, l'éducation y est réservée aux élites et l'activité politique défend ardemment le statu quo. Dans le second, où l'organisation s'avère plus égalitaire, la société se caractérise plutôt par une attitude d'ouverture envers l'entrepreneuriat, une éducation supérieure et une bonne mobilité sociale. Sans surprise, ce dernier cas représente une approche nettement plus favorable à une croissance domestique diversifiée. On comprend dès lors qu'il existe certaines matières premières dont la production a le potentiel de créer des structures sociales répulsives pour la main-d'œuvre qualifiée mieux adaptée au développement des activités économiques. Or, lorsque la redistribution des revenus se fait de manière inégale dans un territoire, les individus « riches » tendent à importer des biens de luxe alors que les individus « pauvres » demeurent limités dans leur capacité financière, ce qui se traduit par une faiblesse de l'épargne

qui contribue à y amoindrir l'accumulation de capital et la croissance économique (Altman, 2003, p. 236).

Cette perspective dite « institutionnalisme » rejoint la théorie élaborée par l'économiste états-unien Daron Acemoglu et ses collègues (2001) sur « les origines coloniales du développement comparatif » (« The Colonial Origins of Comparative Development »). Leur thèse consistait en une interprétation des trajectoires historiques d'utilisation des ressources naturelles et de leurs implications pour le développement économique des territoires à revenus moyens ou faibles. De leur point de vue, la clé du succès de certaines économies dépendantes des ressources résiderait dans l'interaction de certains facteurs exogènes critiques (Barbier, 2005, p. 137). Leur théorie reposait sur trois hypothèses complémentaires. Premièrement, la stratégie de colonisation serait influencée par des facteurs environnementaux comme la géographie, le climat et les maladies ; dépendamment du degré d'hostilité de l'environnement colonisé et du taux de mortalité parmi les colons, les institutions se seraient montrées plus ou moins efficaces. Deuxièmement, chaque type de stratégie de colonisation aurait correspondu à une configuration institutionnelle spécifique. Lorsque l'environnement se rapprochait de celui de l'Europe, la colonisation était favorisée et les colons pouvaient reproduire les institutions européennes en mettant un accent particulier sur la propriété privée et la limitation des pouvoirs de l'État, entraînant la formation de ce que les auteurs ont qualifié de « Nouvelles-Europes »\*. À l'inverse, dans les environnements plus hostiles, les institutions n'auraient pas défendu la propriété privée ni balisé l'autorité politique, ce qui aurait alors donné naissance à des « États extractifs » comme en Côte-d'Ivoire, au Nigeria, au Congo belge, etc. Troisièmement, ces héritages institutionnels coloniaux auraient persisté dans le temps. Les degrés actuels de performance économique dépendraient donc directement de ces statuts de « Nouvelles-Europes » ou d'États extractifs (Acemoglu et al., 2001, pp. 1370-1373). Dans une analyse parallèle tout à fait pertinente, les historiens économiques états-uniens Stanley Engerman et Kenneth Sokoloff ont bien fait valoir qu'en plus de l'abondance de ressources et

---

\* Par exemple, les États-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, etc.

de main-d'œuvre, le sol, le climat et surtout la densité des populations autochtones auraient également prédisposé les colonies à emprunter des trajectoires de développement divergentes, correspondant à degrés variés de potentiel de croissance. Ces derniers soupçonnent notamment que l'abondance du groupe ethnique politiquement et économiquement dominant serait une variable déterminante dans l'émergence d'institutions légales et politiques favorables à une participation active dans l'économie de marché (Engerman et Sokoloff, 2002, p. 17).

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs penseurs se sont aussi intéressés à la classification des effets de cette diffusion de la croissance dans l'espace. Initialement développé par l'économiste états-unien Albert Hirschman, le concept de « liaison économique » s'est vu introduit dans la réflexion économique par l'entremise de l'analyse pionnière de son compair Wassily Leontief sur les intrants et les extrants de production (Altman, 2003, p. 235). Selon Watkins (1963, p. 145), classer ainsi les flux de revenus permet d'appréhender la théorie des principales ressources comme illustrant une forme de mécanisme multiplicateur agrégé, la transformant dès lors en une théorie de formation du capital. Ce mécanisme se déclinerait essentiellement comme suit : une hausse de la demande en matières premières d'exportation entraîne une augmentation du volume des exportations, générant à son tour une hausse des revenus dans le secteur exportateur, lesquels pourront par la suite être dépensés de manière à créer des opportunités d'investissements dans d'autres secteurs, aussi bien localement qu'à l'étranger (Watkins, 1963, p. 145). Globalement, Hirschman aurait illustré que l'induction de l'investissement domestique par la croissance de l'exportation pouvait se décliner en quatre « effets de diffusion » selon sa situation objective dans la filière de production. Un premier type d'effet – qualifié de « liaison en amont » (« backward linkages ») – concerne les liens associés aux activités économiques situées en amont de la filière et destinées à fournir les intrants de production. Il s'agit donc là des liaisons économiques relatives à la production de matières premières, aux services offerts aux industries extractives ou encore à la construction des infrastructures indispensables à la

viabilité économique des projets (Nelson et Behar, 2008, p. 8 ; Altman, 2003, p. 235 ; Wellstead, 2007, p. 11). Un deuxième type est pour sa part associé aux « liaisons en aval » (« forward linkages »). Celui-ci est à associer aux liens issus de la transformation des matières premières avant exportation, comme dans le secteur du papier par exemple (Nelson et Behar, 2008, p. 8 ; Altman, 2003, p. 235). Un troisième type est plutôt composé de « liaisons de demande finale » (« final demand linkages »), lesquelles concernent plutôt l'activité créée par la dépense locale des salaires et des profits (Nelson et Behar, 2008, p. 9). Ce type de liaison s'avère impossible à réaliser pleinement lorsque les exportations sont entre les mains d'investisseurs étrangers puisque ceux-ci exportent les profits dans leur pays d'origine et ne laissent donc que très peu de ressources pour le réinvestissement domestique (Wellstead, 2007, p. 11), sans parler des fuites économiques résultant des salaires versés aux travailleurs migrants qui amoindrissent d'autant plus ces liaisons (Watkins, 1963, p. 145). Enfin, un quatrième type concerne les « liaisons fiscales » (« fiscal linkages ») essentiellement liées à la taxation des activités, c'est-à-dire aux revenus que l'État tire de la production de matières premières en vrac et qui peuvent être réinvestis dans l'amélioration des équipements publics (transport, éducation, R et D, etc.) (Nelson et Behar, 2008, p. 8 ; Altman, 2003, p. 235). Ce dernier type peut rendre une économie plus efficace et compétitive, à condition que cette liaison soit employée adéquatement par l'État concerné (Altman, 2003, p. 237), notamment dans une optique de diversification économique, renvoyant ainsi à l'idée d'une périphérie bien intégrée et irriguée par son centre. En définitive, Nelson et Behar soulignent (2008, p. 9) qu'une économie n'est considérée comme mature que lorsqu'elle est devenue suffisamment diversifiée pour que la prédominance d'un type de liaison sur les autres ne soit plus perceptible.

À la lumière de tout ce que nous venons d'évoquer, on comprend que c'est essentiellement la fonction de production qui conditionne la redistribution des revenus dans un territoire (Watkins, 1963, p. 146). Pour établir un pont avec l'opposition Mackintosh-Innis, on peut ainsi considérer que cette réflexion sur les liaisons économiques donne un aperçu des raisons qui expliquent pourquoi l'exploitation de la morue et des fourrures au Canada a généré

moins d'effets de diffusion que celle du blé (Wellstead, 2007, p. 11). En définitive, cet exposé sur les dynamiques de diffusion dans l'espace présente l'intérêt de faire ressortir une vérité incontournable : les processus territoriaux d'occupation du sol et de développement sont inextricablement liés aux enjeux de mobilité spatiale des hommes et des marchandises, de circulation économique et d'accessibilité. En effet, l'évolution d'un territoire passe toujours par les canaux de communication qui permettent au système économique de s'étendre dans l'espace et d'accroître son emprise. Ce n'est en réalité que grâce à la présence de vastes réseaux organisés sur une diversité d'infrastructures et d'équipements qu'une collectivité territoriale peut espérer s'enrichir et s'épanouir d'un point de vue économique.

À la lumière de tout ce qui vient d'être dit, il importe cependant d'expliquer que l'économie actuelle est devenue fortement tertiaisée et donc beaucoup moins dépendante aux ressources qu'elle a déjà pu l'être par le passé. Par conséquent, il convient donc de souligner ici le fait que l'économie des milieux périphériques étudiés ici s'est forgée à une époque autre et que l'agencement spatial analysé est particulièrement marqué par l'ère industrielle.

## **2.6 SCHÉMATISATION DU CADRE THÉORIQUE**

Afin de faciliter la digestion de ce cadre théorique substantiel, il apparaît maintenant pertinent d'en proposer une représentation schématique, à l'intérieur de quelques figures mobilisant tous les concepts abordés dans un esprit chorématique (Brunet, 1980). De cette façon, la complexité qui semble de prime abord caractériser ce cadre sera rendue plus lisible.

Cette représentation synthétique sera grosso modo partagée en deux figures, l'une simplifiée et l'autre plus complexe. Dans un premier temps, la version simplifiée n'illustrera concrètement que les points spatiaux associés aux facteurs de localisation retenus, les lignes de discontinuités spatiales ainsi que le développement des grands axes de pénétration territoriale, le tout articulé sur une périodisation en cinq étapes qui épouse les cycles

historiques présentés lors du survol historique du peuplement en périphérie. Cette représentation permettra de mettre en évidence les fondamentaux ciblés dans l'hypothèse de recherche et de les positionner dans un espace abstrait. Dans un second temps, une version plus complète sera présentée, laquelle ajoutera différents éléments qui structurent la complexité territoriale tels que l'hétérogénéité de l'espace géographique, la dynamique d'exploration, la substitution de l'occupation autochtone, l'intensité des flux, la diminution des réserves de ressources naturelles, la structuration du réseau de transport, le déploiement du corridor de pénétration territoriale et la ligne de partage des eaux.

### 2.6.1 SCHÉMA SIMPLIFIÉ

Dans sa version simplifiée (Figure 2.23), le schéma du cadre théorique présente essentiellement l'organisation spatiale des activités économiques en fonction des trois facteurs de localisation – les activités d'extraction liées au facteur dotation (D), les activités de transbordement liées au facteur accessibilité (A) et les activités d'échange découlant du facteur centralité (C) – et au fil de la dynamique de pénétration territoriale.

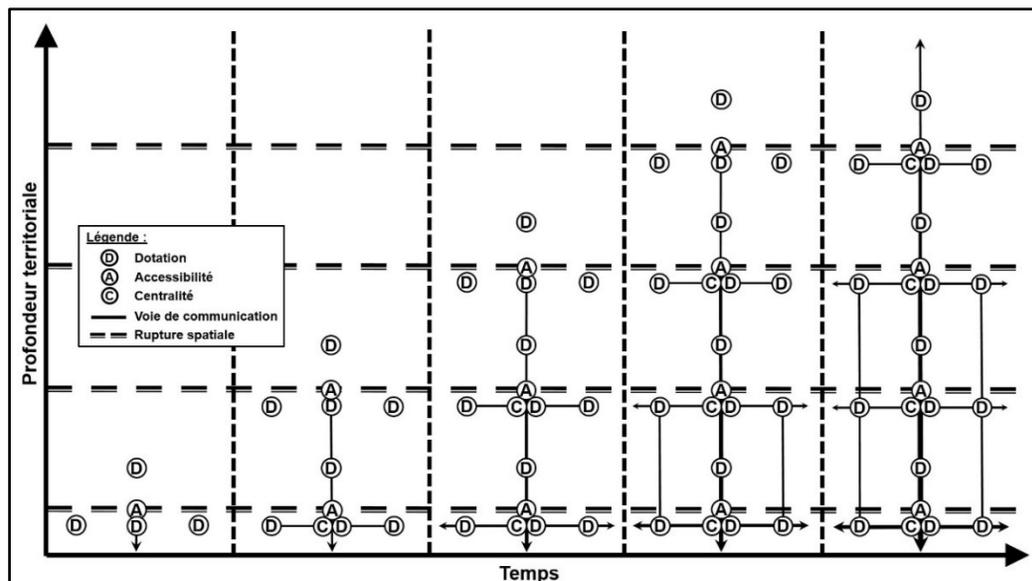


Figure 2.23 : Schématisation simplifiée du phénomène de pénétration territoriale

On a vu qu'en contexte extractiviste, la dynamique de pénétration territoriale en périphérie préside au déploiement de corridors dédiés à l'exportation de productions brutes. En concordance avec le modèle mercantile émis par Vance (1970), le schéma illustre ainsi une évolution en cinq étapes sur un espace abstrait. Est ainsi mise en évidence une caractéristique fondamentale des territoires, c'est-à-dire la présence de séries de discontinuités spatiales qui rompent le continuum territorial entre le littoral et l'arrière-pays.

Au début de la dynamique d'occupation, c'est donc les points de dotation en ressources naturelles (D) de la zone littorale qui attirent d'abord les populations dans les environs, lesquels génèrent des activités d'extraction en différents lieux. Puis, là où se retrouvent des configurations géomorphologiques avantageuses pour l'accès (A) à l'arrière-pays, émerge alors un premier avant-poste où se tiennent des activités liées au transbordement et qui fait figure d'interface entre les réseaux de transport maritime et terrestre. En contexte périphérique, cette phase correspond surtout à l'époque du régime français et aux premières décennies du régime anglais, alors que les ressources prisées étaient surtout de nature halieutique (viandes et huiles) et forestière (fourrures) et ne nécessitaient pas d'occupation intensive à proprement parler.

Cette intensification de l'occupation ne survient en réalité qu'une fois que plusieurs nouveaux lieux sont mis en exploitation sur la ligne littorale et que le premier avant-poste acquière peu à peu des attributs centraux. À ce moment, on commence progressivement à exploiter les bassins de ressources localisés plus en amont dans l'arrière-pays. Le mouvement de pénétration s'amorce alors avec la fondation d'un deuxième avant-poste, souvent localisé en un endroit stratégique le long de la première grande ligne de rupture spatiale rencontrée (limite de navigabilité, croisement de rivières, col de montagnes, etc.). Premier lieu de l'arrière-pays à imposer la transmodalité – ou à tout le moins à offrir les caractéristiques d'une halte naturelle – c'est l'établissement d'un noyau urbain à cet endroit stratégique qui permettra l'extension de l'écoumène colonial plus en amont grâce à sa fonction de tremplin.

D'une époque à l'autre, ce même canevas se répète ainsi toujours plus en amont. Bien avantagé en termes d'accessibilité, chaque nouvel avant-poste joue un rôle de passerelle vers les espaces adjacents, jusqu'alors demeurés peu attractifs à cause de leur isolement géographique et de la trop faible rentabilité des activités extractives qui pouvaient s'y faire. Au fur et à mesure que l'occupation des zones en aval – plus hâtive du fait de leur meilleure accessibilité – s'intensifie quantitativement et qualitativement, le développement des axes de transport suit aussi progressivement. Puis, avec la dynamique de tertiarisation de l'économie, les principaux centres fondés dans les zones en aval voient leurs fonctions extractives s'estomper jusqu'à devenir essentiellement des lieux voués au transbordement et aux échanges. Cette brève schématisation simplifiée ne rend que partiellement justice à la complexité réelle du terrain, car elle omet d'intégrer certains aspects déterminants de l'hétérogénéité spatiale.

## **2.6.2 SCHÉMA COMPLEXE**

Bien que le précédent schéma permette d'appréhender le phénomène dit de pénétration territoriale, nous avons cru pertinent de procéder à une schématisation apte à rendre compte de certains phénomènes associés à l'environnement sociohistorique et environnemental du milieu périphérique québécois (voir Annexe 1). À ce titre, étant donné le rôle crucial joué par les composantes physiques initiales sur la dynamique du peuplement (littoraux, rivières, limites de navigabilité, etc.), il a d'abord été entrepris de mieux suggérer la complexité naturelle qui caractérise la disposition des grandes lignes de rupture spatiale. Par ailleurs, compte tenu de l'importance fondamentale de la dotation en ressources naturelles dans le processus du développement territorial, il apparaissait ensuite judicieux d'intégrer au schéma différentes aires représentant les principaux bassins de ressources\*. En parallèle, il semblait pertinent de suggérer l'évolution des réserves de ressources naturelles, lesquelles

---

\* Ressources halieutiques (poissons et mammifères marins) et cynégétiques (gibier), couverts forestiers, terres arables, sites à potentiel minier et potentiels hydrauliques

ont grandement varié dans le temps au fil de leur exploitation. De la même manière, il est aussi apparu judicieux de suggérer l'évolution du système de transports, tant d'un point de vue quantitatif (déploiement spatial) que qualitatif (diversification des modes et intensité des flux). Enfin, il semblait également approprié d'évoquer certains aspects incontournables qui ont caractérisé la dynamique de pénétration territoriale dans le cas particulier du Québec périphérique, notamment quant aux phénomènes d'exploration territoriale et de substitution coloniale de l'occupation première.

Dans un premier temps (Figure 2.24), qui correspond au front initial d'occupation périphérique associé à l'exploitation de la morue, des graisses animales et des fourrures, on assiste au point de départ de la pénétration territoriale. Comme le signale Vance (1970) dans son modèle, on observe d'abord une dynamique d'exploration qui consiste à sonder une zone géographique inconnue en quête de connaissances, dans le but de recueillir des informations économiques stratégiques et de les ramener vers le centre en vue d'une éventuelle exploitation. Ce mouvement exploratoire – suggéré dans le schéma par des traits pointillés simples et gras (tracé maritime en bleu ; tracé continental en rouge) – a d'abord pour conséquence de révéler la répartition inégale des ressources naturelles dans l'espace, faisant dès lors apparaître différentes formes spatiales correspondant grossièrement à des dotations en

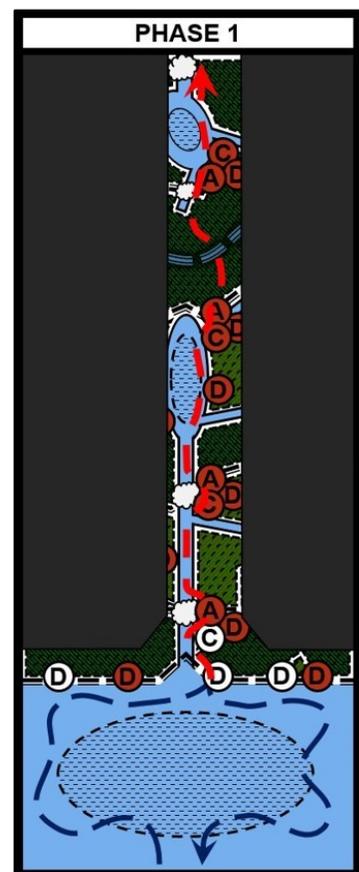


Figure 2.24 : Phase 1 du schéma théorique

ressources (formes avec contours en traits pointillés, simples et réguliers). Parmi ces dotations, on souligne la présence de populations animales aquatiques et terrestres (formes aux motifs piquetés), des surfaces forestières sur sols fertiles (formes au fond vert pâle) ou infertiles (formes au fond vert foncé) ainsi que des points du réseau hydrographique offrant des

dénivellations à fort potentiel hydroélectrique (motifs en nuage). En plus de ces aires, ce mouvement d'exploration révèle ensuite l'existence des grandes lignes de rupture spatiale (traits noirs pointillés, doubles et gras) qui découpent l'espace et conditionnent la mobilité sur le continuum territorial aval-amont exploré. À celles-ci s'ajoute la ligne de partage des eaux (trait bleu pointillé, triple et gras), laquelle dans plusieurs cas se voit franchie lors de ces premières expéditions de reconnaissance.

Cette entreprise de découverte vient concrètement dévoiler les points économiquement névralgiques de l'espace géographique associés à la dotation (D), l'accessibilité (A) et à la centralité (C), occupés traditionnellement par les populations autochtones (représentés en teintes rouges). Cet exercice de reconnaissance préliminaire permet de cartographier les axes par lesquels peut s'effectuer la mobilité dans les espaces découverts et qui préfigurent les futurs corridors de pénétration. En contexte périphérique québécois, ces axes épousaient traditionnellement les composantes physiques initiales du milieu, notamment son hydrographie. En effet, pour des raisons pratiques, le réseau hydrographique offrant le seul mode de transport économiquement efficace pour circuler sur de grandes distances avant l'avènement colonial et le développement des infrastructures de transport, la plupart de ces axes s'inscrivaient donc à l'intérieur de bassins versants qui faisaient office de réseaux de transport (Figure 2.25).

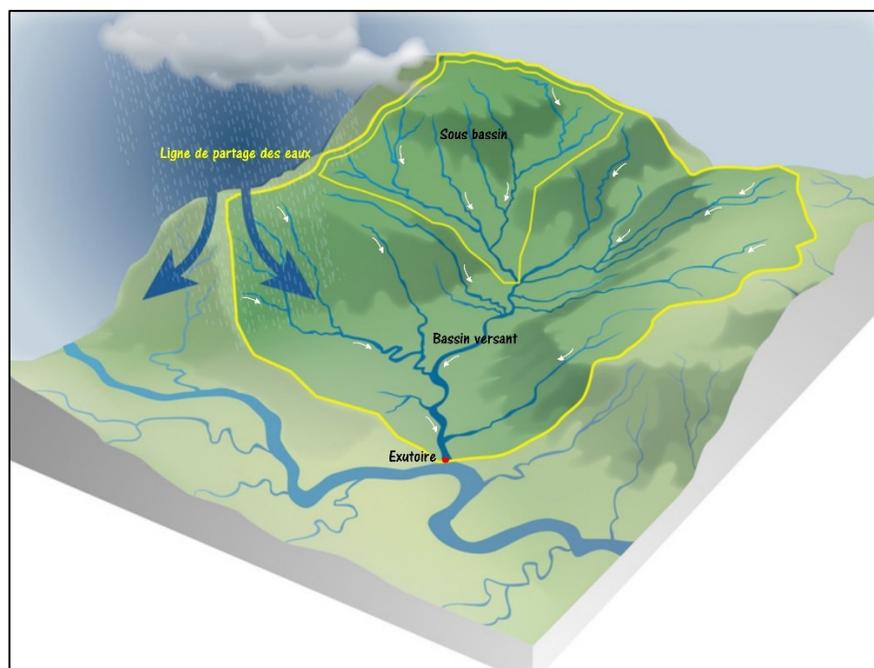


Figure 2.25 : Structure d'un bassin versant

Source : Syndicat mixte des bassins versants de la Bionne et du Cens (SIBCCA), <https://sibcca.fr/bassin-versant/les-bassins-versants/4-qu-est-ce-qu-un-bassin-versant>

Si, durant cette première phase, des activités d'extraction de différentes natures sont menées çà et là le long du littoral par des groupes d'Européens (représentés en blanc), c'est cependant au pied du réseau hydrique, dans la zone nommée « exutoire », que sont organisées les premières activités liées à la traite et au transbordement des marchandises. Généralement, ces activités se tiennent dans des lieux fréquentés depuis des temps immémoriaux par les populations autochtones en raison des avantages qu'ils offrent en termes de mobilité. Occupés une bonne partie de l'année, ces lieux en question étaient utilisés à la fois pour faciliter les activités intermodales – qualifiées de « portages »\* – et pour la tenue des foires estivales. Rappelons que jusqu'à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, une part non négligeable de la filière des fourrures est demeurée sous contrôle exclusif des populations autochtones de la périphérie québécoise. Les activités liées à l'extraction, à la première transformation et au transport des pelleteries vers les postes de traite européens échappaient alors largement aux nouveaux venus qui devaient alors borner leur occupation à des zones exiguës de la frontière

---

\* Par exemple à Sept-Îles, Tadoussac, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières et Montréal

littorale. En réalité, la forte présence autochtone a longtemps empêché toute affirmation territoriale étrangère trop affirmée et il n'était pas rare que les autorités de ces premiers occupants interdisent ou cherchent à freiner le développement d'activités plus en amont dans leurs territoires.

Après quelques décennies cependant, les guerres, les épidémies et les famines engendrées par le contact ont provoqué un effondrement des populations (et par conséquent des occupations territoriales) autochtones, tant d'un point de vue économique que politique et militaire. Soudainement, des lieux animés depuis des siècles, voire des millénaires, par la tenue des foires annuelles se sont vus désertés. Les populations survivantes se sont alors réfugiées plus en amont à l'intérieur des terres, le long des affluents et des plans d'eau secondaires du réseau hydrographique là où la nature leur permettait de poursuivre les activités d'extraction et d'échange nécessaires à leur subsistance. C'est dans la foulée de cet affaiblissement et de ce retrait forcé que les premiers foyers économiques coloniaux, associés aux activités de transbordement (portage) et d'échange (traite), ont commencé à véritablement s'affirmer sur les points économiquement stratégiques de la zone littorale. Les établissements coloniaux qui abritaient ces foyers – que Vance avait qualifié de « points d'attache » (« point of attachment ») – remplissaient non seulement un rôle de marché au cœur de « pays neuf », mais également celui d'interface privilégiée entre le réseau d'échange transocéanique européen et le réseau d'échange transcontinental autochtone. Véritables « exutoires » des flux territoriaux d'extraction-exportation, c'est à partir de ces lieux particuliers que les futurs corridors se déploieront pour connecter les bassins de ressources les plus éloignés au marché mondial. Au gré du recul de l'occupation autochtone, des avant-postes européens ont alors été fondés toujours plus en amont dans le réseau hydrographique, amorçant formellement la dynamique de pénétration territoriale.

À la suite de cet effondrement, dans un deuxième temps (Figure 2.26) associé au déploiement du front pionnier, l'occupation intensive des espaces périphériques a été entamée sous l'impulsion d'une forte demande en matières ligneuses. Accentuant d'autant plus la pression sur une occupation autochtone déjà fortement éprouvée, cette avancée contribue à repousser cette dernière vers les marges territoriales, parsemée le long du littoral ou dans les hauteurs montagneuses de l'arrière-pays, laissant le champ libre au débordement de la marche d'occupation coloniale. Par ailleurs, on observe à ce stade que l'essentiel du bassin versant a été exploré, à l'exception de certaines zones plus marginales qui n'ont pas fait l'objet d'efforts officiels de prospection.

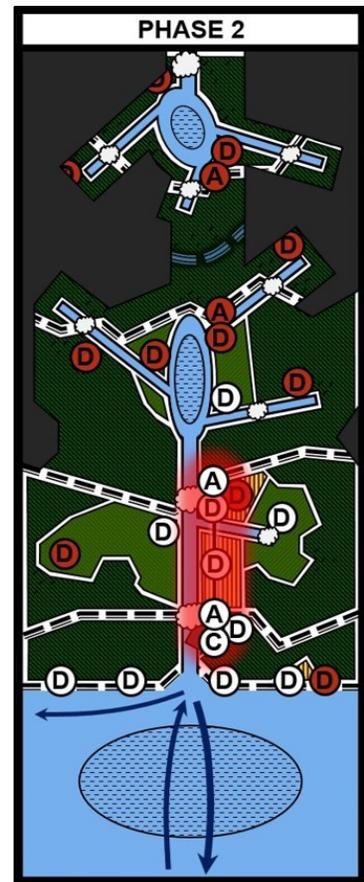


Figure 2.26 : Phase 2 du schéma théorique

À ce moment, les faunes exploitées massivement depuis plus de deux siècles – poissons, phoques et baleines en mer ; castors et autres gibiers à fourrure sur terre – voient leurs effectifs significativement réduits. Il en résulte naturellement un ralentissement des activités d'extraction fondées sur ces dotations particulières. Ce phénomène d'épuisement est suggéré dans le schéma par une réduction des surfaces aux motifs piquetés. Parallèlement, les activités d'extraction associées à la dotation forestière se multiplient peu à peu, surgissant dans un premier temps de façon éparse sur les aires dotées les plus accessibles, c'est-à-dire celles situées plus en aval sur le continuum hydrographique. Cette exploitation du couvert forestier concerne d'abord les pinères, qui poussent généralement dans des zones bien dotées en sols fertiles. Commence alors un processus de déforestation massive qui transforme en profondeur les paysages territoriaux, alors que la forêt cède progressivement le pas à de vastes superficies agricoles (représentées dans le schéma par des rayures verticales jaune et brun). Après à peine deux ou trois décennies, l'exploitation

du pin connaît un déclin important et se voit remplacée par celle de l'épinette. Or, les pessières sont surtout localisées sur les hauteurs incultes du Bouclier canadien et des Appalaches. En premier lieu, cette nouvelle dynamique intensive d'occupation territoriale se traduit concrètement par la consécration du rôle central du noyau de peuplement qui fait office de point d'ancrage. À cet endroit précis de l'espace, interface économique territoriale privilégiée entre l'intérieur et l'extérieur, on note une juxtaposition d'activités d'extraction, de transbordement et d'échange qui induit un dynamisme supérieur. En deuxième lieu, cette dynamique amène la fondation d'un nouvel avant-poste stratégique en amont, bien pourvu en termes d'accessibilité, puisque localisé sur la deuxième rupture spatiale majeure.

Enfin, l'intensification de l'occupation entraîne le développement des infrastructures de transport. À ce moment, d'une part, des installations portuaires se voient implantées dans les points d'attache, essentiellement afin d'offrir au territoire la capacité d'exporter ses productions de base et d'autoriser l'émission et la réception des flux économiques (flèches bleues) à destination ou en provenance du « centre » métropolitain et éventuellement des territoires voisins. D'autre part, à partir de ce point économiquement névralgique, les infrastructures de transport domestiques commencent à se structurer à l'intérieur du territoire. On voit alors des axes routiers plus ou moins rudimentaires se déployer de manière à intégrer les différents lieux exploités au sein d'un réseau arborescent, au cœur duquel le corridor de pénétration territoriale fait figure de tronc central. Dans la foulée de ce déploiement, l'interface littorale se voit reliée au premier avant-poste majeur de l'arrière-pays par un premier tronçon routier. Il est à noter que si les points de dotation mis en extraction à partir de ce second avant-poste ne sont de manière générale pas immédiatement reliés au réseau d'infrastructures territoriales, il demeure par ailleurs que l'extraction de la matière ligneuse et la mise en culture des sols qui lui sont associées connaissent leurs balbutiements sur les plateaux rendus accessibles.

Dans un troisième temps (Figure 2.27), lors du premier front industriel d'occupation associé à la domestication du pouvoir hydraulique et à la transformation des matières ligneuses qui rendait celle-ci nécessaire, l'exploration superficielle du territoire est accomplie et l'ensemble des bassins de ressources a été identifié. À compter de ce moment, l'exercice de reconnaissance économique se tourne vers l'exploration tréfondière – c'est-à-dire vers la recherche des ressources minières tapies sous la surface du sol – et divers gisements sont alors identifiés çà et là, à différents degrés d'accessibilité.

Comme au cours de la phase précédente, la perturbation de la faune se poursuit. Alors que sur terre, le commerce des fourrures s'est définitivement vu relégué au second plan, en mer, l'exploitation prolongée, la pollution et

l'intensification des transports ont engendré des perturbations majeures qui se sont rapidement traduites par un déclin des populations de mammifères marins. Par ailleurs, dans un autre ordre d'idées, l'expansion de l'écoumène continue aussi de progresser. D'une part, celle-ci poursuit son déploiement dans les zones intérieures rendues accessibles par l'avant-poste littoral, où la multiplication des points d'extraction continue de gruger le couvert forestier. Or, le mouvement est cette fois-ci accompagné d'une liaison effective avec le reste du réseau d'infrastructures territoriales. En plus de maximiser la superficie agricole à ce niveau du continuum territorial, cela a concrètement pour effet d'accroître la qualité centrale des avant-postes de l'amont qui deviennent alors des points de rencontre privilégiés pour les agents économiques des environs qui désirent échanger ou bénéficier de certains biens et services de base. Toutefois, ce n'est véritablement qu'avec l'apparition d'une nouvelle activité extractive – l'exploitation de l'énergie hydroélectrique – que le caractère central de l'avant-poste

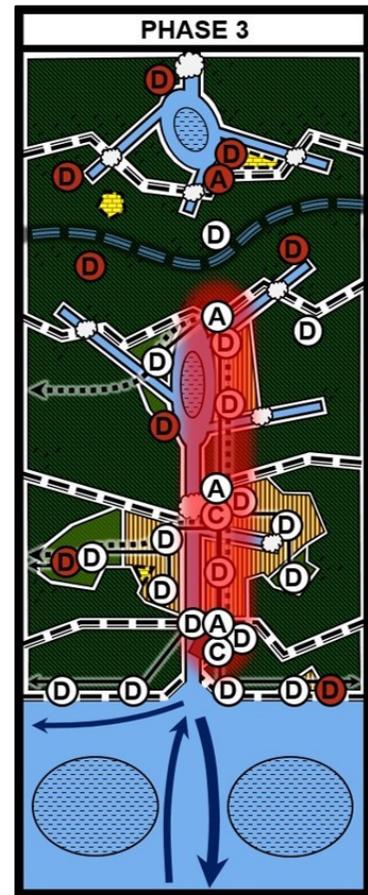


Figure 2.27 : Phase 3 du schéma théorique

considéré connaît son saut le plus marqué. Cela s'explique surtout par le fait que cette énergie, alors nouvelle, supporte la tenue d'activités de transformation proprement industrielles, lesquelles exercent une puissante attraction sur les populations. D'autre part, au-delà de la première grande ligne de rupture spatiale – où il n'y avait jusqu'alors que quelques points épars voués à l'extraction – l'occupation intensive commence aussi à s'affirmer en épousant approximativement les trajets empruntés par les premiers explorateurs européens. Autour des principaux tributaires du bassin hydrographique, la conversion des forêts en champs agricoles s'affirme de plus en plus grâce au défrichement des dernières zones à fort potentiel agricole. Puis, aux confins de ce niveau géographique, les ultimes avant-postes émergent sur un énième point d'accessibilité, lequel permet alors d'accéder au bassin adjacent situé au-delà de la ligne de partage des eaux. Là-bas, dans cet espace que l'on peut qualifier d'« ultrapériphérie », la mise en extraction des ressources peut désormais être timidement entamée. En contexte québécois, cette notion d'ultrapériphérie renvoie essentiellement aux sous-ensembles régionaux qui composent le NQ : le Caniapiscau à partir des corridors nord-côtiers ainsi que la Jamésie à partir des corridors saguenayen et abitibien (via Chibougamau et Matagami) (voir Figure 2.21). Cette zone, qui est objectivement la plus éloignée et la moins accessible de la trame périphérique, présente surtout un intérêt pour sa dotation en ressources minières. Elle représente aussi, à l'époque comme aujourd'hui, le lieu où l'occupation autochtone demeure la plus affirmée.

Par ailleurs, dans la foulée de cette extension intensive en périphérie, le réseau de transport continue de s'étendre et de se complexifier, notamment avec l'avènement du chemin de fer (traits noirs pointillés et simples). C'est durant cette période que les premières liaisons terrestres durables sont établies avec les territoires voisins, généralement par le biais des voies ferrées. Ce développement accéléré des infrastructures de transport permet au corridor de pénétration territoriale d'atteindre les limites supérieures du bassin versant occupé. Cela dit, avec la « contraction » de l'espace issue de la sophistication des modes de transport, il convient de souligner ici que l'utilité des activités intermodales strictement terrestres tendait à

diminuer, le coût des trajets n'étant plus les mêmes qu'auparavant. Au final, tout ce dynamisme s'est traduit par une intensification de l'exploitation et des flux économiques, intensification suggérée dans le schéma par des variations dans l'épaisseur des flèches illustrant les flux.

Dans un quatrième temps (Figure 2.28), cette fois-ci associé au second front industriel d'occupation issu de l'effort de guerre et ses besoins concomitants en minerais, puis plus tard pour les besoins associés à l'ère de consommation de masse, la dynamique d'exploration tréfoncière se poursuit. Toutefois, cette exploration s'affirme désormais dans les sous-régions les plus accessibles de l'immensité ultrapériphérique, soit souvent dans les hauteurs du bassin versant situé au-delà de la ligne de partage des eaux. Cette prospection minière révèle toutefois plusieurs gisements qui, bien que prometteurs, s'avèrent alors encore trop éloignés pour s'avérer rentables et justifier la construction des infrastructures nécessaires à leur exploitation.



Figure 2.28 : Phase 4 du schéma théorique

Comme lors des phases précédentes, la faune aquatique (maritime et lacustre) continue de décliner, d'autant plus que l'intensification technologique des procédés d'extraction tend à accroître significativement le rythme de leur exploitation. Par ailleurs, à ce stade, bien que l'occupation effective du sol poursuive sa lente progression, la colonisation de nouveaux espaces commence à s'essouffler avec l'atteinte définitive des limites de l'écoumène agricole. De la même manière, la plupart des zones dotées en ressources forestières se sont vu accueillir leurs foyers d'extraction. Quant aux points de dotation minière, tous les sites qui s'avéraient les plus accessibles – et par conséquent les plus rentables à exploiter – ont été ouverts à l'extraction et on voit surgir çà et là de nouvelles

activités d'extraction sur les gisements plus éloignés, préalablement mis au jour par les efforts de prospection. Le harnachement du pouvoir hydroélectrique est lui aussi étendu à l'ensemble des cours d'eau les mieux dotés en potentiel énergétique. Bref, à ce stade, tous les lieux périphériques qui offraient un certain potentiel d'activité extractive ont été mis en exploitation.

Dans un autre ordre d'idées, on observe que là où se tiennent les activités intermodales les plus en amont, une situation centrale émerge et donne naissance à un pôle à dominante tertiaire. Puis au-delà de cet ultime avant-poste vers l'ultrapériphérie – dans les environs de la ligne de partage des eaux\* – s'organisent les dernières activités économiques aptes à soutenir l'émergence d'établissements d'amplitude urbaine en périphérie éloignée, essentiellement sous l'impulsion de l'industrie minière. Ici, il est important de se rappeler que durant cette phase particulière, des changements importants surviennent, lesquels marquent en fait une rupture profonde avec les deux phases précédentes. En effet, avec l'impact combiné de l'amélioration des transports – qui inaugure une ère d'hypermobilité dans laquelle la fonction de transbordement des avant-postes de l'amont disparaît – et de l'intensification technologique des procédés d'extraction, l'implantation de nouveaux noyaux de peuplement devient économiquement superflue. Cela signifie donc que le déploiement de l'écoumène provincial en périphérie est, pour l'essentiel, définitivement terminé. La structuration urbaine de l'espace périphérique se trouve ainsi consolidée dans sa forme actuelle et l'occupation autochtone, particulièrement marquée en ultrapériphérie, rend incontournable l'adoption de nouvelles approches de gestion territoriale telles que le gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Finalement, en parallèle de ces développements, le réseau de transport domestique poursuit bien entendu son extension et sa complexification. Bientôt, la totalité des centres de population se voit intégrée au sein du lacis infrastructurel territorial, mais par le biais d'infrastructures dont la nature et la qualité peuvent grandement varier d'un contexte à l'autre.

---

\* Ici l'Abitibi, la Jamésie et le Caniapiscau

Des accès vers les territoires avoisinants ont aussi pu être établis aux différents niveaux de l'arrière-pays où cela pouvait s'avérer économiquement pertinent. De même, le déploiement des axes de transport vers les profondeurs de l'ultrapériphérie débute, comme lors de la réalisation du projet de la Baie-James qui donnera naissance à la petite localité de Radisson en 1974. Aussi, du point de vue de l'intermodalité, ou plus précisément des infrastructures et des équipements qui servent d'interfaces entre le réseau domestique et l'environnement extérieur, on assiste à l'implantation des toutes premières infrastructures aéroportuaires, les plus importantes étant stratégiquement localisées au cœur ou en périphérie rapprochée des centres urbains les plus développés. Par ailleurs, c'est à cette étape que le corridor de pénétration territoriale atteint finalement les hauteurs de l'ultrapériphérie, via des infrastructures plus ou moins rudimentaires selon le contexte. Une fois de plus, le résultat de tous ces développements est une intensification significative des flux par l'augmentation des quantités de matières premières en circulation, à la fois en mer et sur terre.

Dans un dernier temps (Figure 2.29), qui correspond cette fois-ci à la période contre-cyclique en vigueur depuis la fin des « Quarante Glorieuses », il ne reste plus guère de grands bassins de ressources à explorer. L'heure est plutôt à la mise en valeur des points dont la qualité de la dotation a été identifiée avec certitude, mais dont l'exploitation n'avait pas été considérée en raison de la faiblesse des prix sur le marché mondial. Comme on l'a notamment expliqué au point 2.2.1, il aura fallu attendre la décennie 2000 pour que la valeur des matières premières atteigne un niveau suffisamment élevé sur les marchés mondiaux pour que la valorisation des bassins de ressources ultrapériphériques devienne économiquement rentable – exception faite bien sûr des gisements hydroélectriques. Ainsi, comme cela est illustré dans les deux

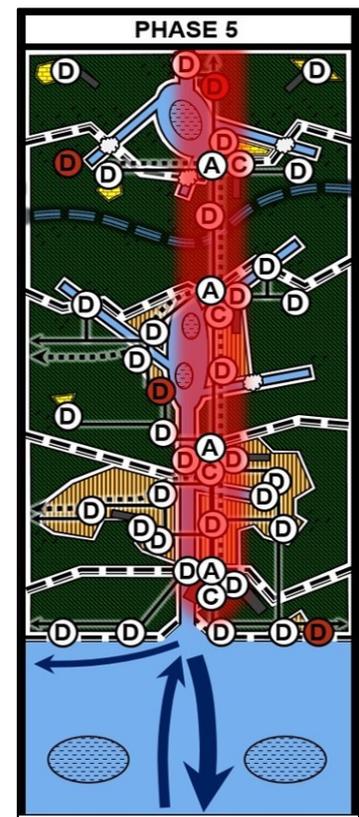


Figure 2.29 : Phase 5 du schéma théorique

coins supérieurs du schéma, les derniers gisements miniers découverts se voient accueillir des activités d'extraction. Or, contrairement à ce qui s'observait durant les trois phases précédentes, ces ultimes points d'extraction périphérique se sont vus exclusivement flanqués d'infrastructures aéronautiques, créant des enclaves extractives qui ne sont pas intégrées au reste du territoire. C'est ainsi que les points de dotation ultrapériphériques les plus rentables deviennent l'objet d'une pratique nouvelle qui annonce en quelque sorte un retour du nomadisme dans l'immensité périphérique : le « navettage professionnel aéroporté », ou « fly-in fly-out ». En définitive, bien qu'un corridor de pénétration ait été déployé jusqu'aux confins de l'espace périphérique par l'entremise d'un chapelet d'avant-postes intégré aux infrastructures du réseau territorial, il apparaît que la structure caractéristique de la périphérie – développée au prix d'efforts colossaux sur près de 200 ans – est devenue désuète au regard de son rôle objectif dans l'exportation en vrac de marchandises non transformées. Ainsi, si les activités d'extraction menées en milieu périphérique bénéficient toujours de la présence d'entités urbaines développées du fait de l'offre de services spécialisés et de la disponibilité en expertises qui s'y retrouve, ces activités ne nécessitent toutefois plus autant de ressources humaines qu'auparavant.

Cette schématisation synthétique présente bien entendu plusieurs lacunes. L'un des principaux défauts que l'on pourrait relever consiste sans doute dans le fait qu'elle laisse de côté quelques-uns des concepts mobilisés dans ce cadre théorique, en particulier ceux d'interdépendance et de hiérarchie. Par ailleurs, on peut aussi considérer que ce schéma ne rend pas tout à fait justice à la complexité du processus appréhendé, car plusieurs événements cruciaux sont perdus au gré de la transition entre les différentes phases. C'est notamment le cas du phénomène des postes de traite, lesquels ont connu un essor important tout au long du front initial et qui se serait concrètement traduit ici par l'occurrence temporaire de points centraux en divers points stratégiques de l'espace, associés à la tenue de ces activités commerciales ponctuelles. Une autre grande limite concerne, quant à elle, la prise en compte de la distance générale entre deux avant-postes majeurs. En effet, avant les avancées

majeures des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles dans le domaine de la mobilité, il arrivait que des localités soient établies en guise de haltes le long des grands axes de transport, phénomène dont fait fi cette thèse. On pourrait également mentionner le fait que le schéma n'illustre pas, à l'instar des populations fauniques, la diminution critique des dotations forestières associée à une exploitation hautement intensive en technologies. Par ailleurs, l'absence de maillage administratif dans la schématisation pourrait être notée, celui-ci ayant pu permettre d'explicitier la correspondance entre les entités locales (les localités) et les différents foyers économiques ancrés sur les points de l'espace pourvus en facteurs de cumul et de croissance.

Quoi qu'il en soit, en dépit de ces carences, la présente schématisation permet tout de même de bien saisir les implications des trois principaux facteurs de localisation des activités économiques et des populations à l'intérieur du processus d'occupation territoriale en milieu périphérique. En définitive, elle présente surtout l'avantage de représenter graphiquement l'organisation géoéconomique territoriale de la périphérie à travers l'espace et le temps. Ce modèle pourrait ainsi s'appliquer à tous les contextes périphériques et ce à quelque époque que ce soit, la nature du déploiement territorial ne variant dans ses formes qu'en fonction de critères tels que la latitude, la disponibilité en eau, de la topographie (relief) et la pédologie.

## **CHAPITRE 3**

### **CADRE MÉTHODOLOGIQUE**

Les balises théoriques ayant été posées, le temps est maintenant venu de présenter en détail la méthodologie retenue pour encadrer cette démarche de recherche. Ici, dans le but de mettre en lumière autant que possible le rapport existant entre le contexte géographique et les dynamiques complexes du peuplement territorial, il sera notamment question de déployer une série de balises opératoires.

Ce déploiement méthodologique procédera bien entendu en plusieurs temps. Pour commencer, les composantes méthodologiques générales de l'étude seront expliquées, notamment quant au choix de l'approche de recherche adoptée, aux caractéristiques de cette dernière ainsi qu'aux objectifs ciblés. Puis, un moment sera pris afin d'explicitier la nature du terrain d'étude, la population visée et l'échantillon retenu. L'exposé se poursuivra ensuite avec la présentation des aspects relatifs au traitement et à l'analyse des données empiriques récoltées. Il s'agira d'abord ici de mettre en perspective l'aspect terminologique de la recherche, c'est-à-dire la nomenclature élaborée pour mener à bien la description de la production obtenue à l'issue du traitement des données empiriques. Il s'agira également de traiter de méthode adoptée pour classer les résultats. Ensuite, l'attention sera portée sur la question des indicateurs ciblés pour cette thèse, laquelle sera abordée de manière méticuleuse. Pour finir, ce chapitre se terminera sur l'évocation des principales limites et embûches auxquelles cette démarche scientifique s'est heurtée au cours de son déploiement.

### **3.1 COMPOSANTES MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE**

Avant d'entrer plus en profondeur dans la présentation de la méthodologie qui articule cette thèse, il s'avère d'abord important de prendre un moment afin d'explicitier ses composantes générales, de manière à permettre au lecteur de bien saisir dans quel cadre scientifique s'inscrit cette démarche et de quelle manière elle entend appréhender son objet.

Dans un premier temps, l'attention sera donc dirigée vers les caractéristiques de base de cette entreprise scientifique, à la fois en ce qui a trait à la stratégie, à la démarche, à l'approche et à la méthode de recherche qui ont été privilégiées. Cette introduction sommaire dressera ainsi un portrait élémentaire de l'opérationnalisation de cette thèse. Dans un second temps, il sera question de traiter des motivations qui expliquent le choix d'utiliser l'outil démographique pour creuser la réflexion sur les phénomènes du peuplement et du développement en milieu périphérique.

#### **3.1.1 APPROCHE, PARADIGME, MÉTHODE ET STRATÉGIE**

Ainsi donc, il convient à ce stade-ci de la démarche d'explicitier ses caractéristiques méthodologiques fondamentales. D'emblée, il est important d'effectuer un rappel préalable. On a déjà signifié à plusieurs reprises que ce processus de recherche s'est inscrit dans une dynamique éminemment exploratoire qui devait permettre d'aboutir à l'identification et l'exploitation d'un corpus de données très disparates. Afin de jeter un éclairage nouveau sur les difficultés éprouvées systématiquement par les territoires périphériques en matière de développement, il a été entrepris de s'enquérir de données parlantes concernant l'occupation territoriale par le biais d'une revue des différents ouvrages historiographiques sur les régions périphériques produits par l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC). En quête de données concrètes sur l'évolution de la population, de l'emploi, de l'investissement, des prix et des quantités de ressources extraites, le constat a rapidement été établi que c'étaient les

chiffres concernant la taille des populations qui s'avéraient les plus faciles d'accès, c'est-à-dire les données associées à la dynamique du peuplement dans les territoires locaux et son évolution sur le temps long.

Partant de cet état de fait, on réalise donc, comme on a pu le mettre en perspective au point 2.1.5, que la présente démarche de recherche adopte fondamentalement une approche inductive, laquelle s'inscrit naturellement dans le paradigme empirique de la pratique géographique. On parle d'ailleurs souvent d'approche « empirico-inductive ». D'un point de vue logique, le CNRTL définit l'induction comme étant un mode de raisonnement qui consiste « à remonter, par une suite d'opérations cognitives, de données particulières (faits, expériences, énoncés) à des propositions plus générales, de cas particuliers à la loi qui les régit, des effets à la cause, des conséquences au principe, de l'expérience à la théorie » (*Induction*, s. d.). Cette approche accorde ainsi la primauté à l'observation et à l'expérience, à partir desquelles il tente de tirer des leçons plus générales (Olivier, 2012). Cela correspond donc parfaitement au contexte de la présente étude puisqu'il était effectivement ici question d'induire, à partir d'observations empiriques, certaines généralités.

On a vu précédemment que ce type d'approche se voyait fréquemment reprocher sa nature trop descriptive et son manque de scientificité. Or, comme le soulignent judicieusement Jennifer Denis, François Guillemette et Jason Luckerhoff dans leur article « Introduction : les approches inductives dans la collecte et l'analyse de données », le choix d'une démarche inductive en recherche se veut avant tout une prise de position épistémologique qui défend l'idée qu'il puisse exister d'autres moyens pour aboutir à la connaissance que par le seul recours à des cadres théoriques explicatifs. Si la démarche inductive se veut incomplète, c'est qu'elle est toujours en progression et que les résultats obtenus à l'issue de ce type de cheminement de recherche le sont grâce à un approfondissement rigoureux, ponctuel, répété et constamment revu de cas singuliers (Denis, Guillemette et Luckerhoff, 2019. p. 4). De ce point de vue, on peut ainsi considérer que cette recherche se veut moins un aboutissement

qu'un point de départ qui offre une base sur laquelle il sera éventuellement possible d'édifier une démonstration plus étoffée.

Aussi, étant donné que la méthode employée a consisté en une récolte et une compilation de statistiques officielles chiffrées, l'un des grands traits de cette démarche est que la présente recherche s'avère éminemment quantitative. Objectivement, les données de nature quantitatives sont surtout exploitées pour comprendre les processus démographiques contemporains et les structures des populations. Ceux-ci imposent dès lors un croisement entre la démographie et différents champs disciplinaires tels que l'histoire, l'économie et, bien entendu, la géographie (Baudelle et David, 2018, p. 70). Aussi, afin de comprendre la géographie des populations, il apparaît donc impératif de construire des outils qui permettent de rendre compte de données statistiques brutes intelligibles. Dans notre cas, une fois traitées, ces données ont d'abord permis de générer des graphiques en courbes traduisant l'évolution de l'occupation effective du sol en termes d'effectifs humains, du premier recensement officiel du Canada réalisé en 1851 jusqu'au dernier effectué en 2021. À partir de là, une classification détaillée des différents types de trajectoires (voir point 4.1.1) a été effectuée selon deux paramètres distincts : 1) leur forme, c'est-à-dire le profil affiché par les courbes ; et 2) leur niveau, soit la taille démographique des territoires concernés. Cependant, dans un deuxième temps, s'imposait naturellement la nécessité de chercher à comprendre la distribution spatiale de ces différents types sur des outils cartographiques (Baudelle et David, 2018, p. 70).

Les diverses classes de trajectoire ont donc par la suite été restituées sur des cartes administratives présentant le maillage territorial local de la périphérie québécoise afin de rendre tangible leur distribution spatiale (voir point 4.1.2). En effet, le recensement comprenant davantage de données de référence spatiales que toute autre enquête sociale, elle permet ainsi naturellement de cartographier énormément de données démographiques de façon utile en fournissant une base pour que cela puisse se faire (Ministère de l'Industrie, 2008, p. 25). Dans le jargon cartographique, c'est technique renvoie à la création de ce qu'on appelle des

« cartes par plages de valeur » ou « cartes choroplèthes » (Olivier, 2020, p. 48). La technique dite « choroplèthe » consiste en une méthode de représentation cartographique qui utilise une couleur distinctive ou une zone ombrée qui est appliquée à des unités aréales préalablement définies (Dent, 1999, p. 139), en l'occurrence ici les SDR auxquelles nous faisons référence dans la présente étude par le terme générique « localités ». Cet outil représente l'élément essentiel du répertoire cartographique de la cartographie thématique et son utilisation a augmenté de manière significative avec la démocratisation des logiciels cartographiques et l'avènement des « systèmes d'information géographique » (ou SIG) (Ministère de l'Industrie, 2008, p. 16). Toutefois, comme tous les outils, celui-ci présente certaines limites. Ainsi, les cartes choroplèthes peuvent faussement laisser paraître que les données sont réparties de façon homogène ou uniforme dans chaque unité géographique (MacEachren, 1985, p. 42), puisqu'en appliquant une seule couleur à chacune des unités, on peut dès lors occulter le fait que l'ensemble de l'unité, ou à tout le moins une part importante de celle-ci, peut être inhabitée (Dorling, 1993, p. 170 ; Crampton, 2004, p. 41).

Enfin, un dernier aspect qui ressort des choix exprimés ci-dessus concerne le fait que cette recherche repose sur une stratégie essentiellement descriptive. En effet, l'objectif concret de la présente thèse consiste essentiellement à décrire un phénomène particulier – en l'occurrence la dynamique du peuplement en milieu périphérique québécois – de manière à en fournir une image détaillée et, dans le meilleur des cas, de mettre en évidence certaines explications quant aux formes observées. C'est en effet pour cette raison que nous entendons éclairer les dynamiques différenciées du peuplement des territoires en périphérie du Québec : afin de les documenter et d'en circonscrire les déterminations géographiques que les cartographies obtenues voudront bien nous communiquer (Dufour, 2018).

### 3.1.2 LA PERSPECTIVE DÉMOGRAPHIQUE

Comme nous l'avons exprimé précédemment, dans un contexte économique dominé par la rationalité instrumentale et son corollaire extractiviste, cette recherche vise à comprendre comment le peuplement – c'est-à-dire l'occupation territoriale appréhendée dans sa dimension strictement démographique – a évolué dans les territoires périphériques au regard des facteurs géographiques les plus déterminants pour leur développement économique. Dans le but de mieux comprendre les raisons qui peuvent expliquer la faiblesse du développement en milieu périphérique, il apparaît donc pertinent à ce point-ci d'exposer l'intérêt inhérent de l'utilisation de l'outil démographique.

Comme cela vient d'être indiqué, cette recherche a puisé sa source première dans une revue des ouvrages d'historiographie régionale traitant des régions qui composent la périphérie nordique du Québec. Sous l'inspiration d'un article paru en 2004 dans la revue *Organisation & Territoires* qui traitait du positionnement de la ville de Saguenay dans un contexte de dévitalisation des régions périphériques, la décision a été prise de faire usage de la démographie dans une optique diachronique et « trajectorielle » afin d'appréhender cet aspect de la réalité du développement en périphérie. Dans cet article, les géographes Majella Gauthier et Carl Brisson ainsi que l'historien Éric Tremblay se sont livrés à un exercice judicieux afin de mettre en valeur ces données démographiques singulières. Cet exercice consistait grosso modo à traiter ces données de façon à générer des diagrammes en courbe illustrant les trajectoires de peuplement de différentes localités du SLSJ pour ensuite les classer à l'intérieur d'une typologie exhaustive. Il faut savoir ici que lorsqu'il est question de décrire des populations, l'une des difficultés est que les sources utilisées ne représentent en réalité qu'une photographie instantanée de la réalité (Baudelle et David, 2018, p. 69). Or, l'appréhension que Gauthier, Tremblay et Brisson font des trajectoires démographiques présente justement l'intérêt d'illustrer non pas des clichés statiques et ponctuels, mais bien plutôt des films qui mettent en évidence des dynamiques sur le temps long.

S'appuyant sur le travail du cartographe français Jacques Bertin sur la sémiologie graphique, ceux-ci ont donc produit ces diagrammes qui figuraient l'évolution de la population des diverses localités ciblées sur une période de 50 ans et les ont par la suite décantés en huit cas types. Afin de faciliter leur lecture, ils ont ensuite calculé les régressions polynomiales de deuxième degré de manière à ce que le profil général des trajectoires démographiques soit aussi représenté en un seul arc, lequel ils ont superposé aux courbes à l'intérieur des différents graphiques. Cet exercice de généralisation mathématique contribuait notamment à faciliter leur classification des lieux appréhendés (Gauthier, Tremblay et Brisson, 2004, p. 16). Une telle approche typologique n'est bien entendu pas inédite en géographie. On trouve en effet dans la littérature plusieurs auteurs qui ont produit des réflexions intéressantes en l'employant, comme Dumont (2021), Simard (2020 ; 2019a) et Houée (1996) par exemple. Une telle production de typologies ou de classifications, qui relève d'une approche plutôt comparative, vise comme toute méthode géographique à permettre une interprétation de la réalité (Gumuchian et Marois, 2000), ce qui correspond une fois de plus à l'approche descriptive qui est la nôtre.

Objectivement, l'utilisation de la démographie présente de nombreux avantages. Comme les auteurs le soulignent eux-mêmes dans leur article, l'étude des faits démographiques impose la prise en compte d'une foule de considérations liées à l'histoire, la géographie et l'organisation de l'espace (Gauthier, Tremblay et Brisson, 2004, p. 15). Elle appelle ainsi naturellement à une certaine transdisciplinarité et invite à l'adoption d'une perspective « horizontale » plus favorable à la compréhension d'objets complexes. Reprenant les mots d' Eggerickx et de ses collègues (2001, p. 7), ils soulignent, en outre, que « [la] connaissance des faits démographiques d'hier et d'aujourd'hui dans leur dimension spatiale doit contribuer à construire un outil d'analyse intéressant pour l'aide à la décision et l'élaboration de politiques de développement durable pour notre société ». Ils expliquent ainsi que l'objectif ciblé dans leur papier était ultimement d'offrir aux décideurs un instrument qui puisse leur permettre de faire des choix qui vont dans le sens d'une intégration territoriale plus

harmonieuse des populations et de leurs environnements. Par conséquent, toujours suivant Eggerickx et consorts (Eggerickx et al., 2001, p. 7), ils rappellent que parmi les responsabilités du démographe, on trouve notamment celles d'attirer l'attention des décideurs locaux sur les situations potentiellement porteuses d'inégalités sociales et de les informer quant aux conséquences de leurs décisions à moyen terme. Il est ici assez facile d'établir un pont entre leurs propos et l'intérêt social de la présente recherche telle que soulignée au point 1.3.2. Bref, en suggérant l'idée de traduire ce que les trajectoires démographiques des territoires périphériques peuvent bien vouloir exprimer en matière d'occupation du sol et de durabilité du développement, l'approche adoptée par Gauthier, Tremblay et Brisson a, en quelque sorte, ouvert une piste que la présente étude entend explorer et approfondir pour saisir son propre objet.

### **3.1.3 LE TERRAIN ET L'ÉCHANTILLON**

Comme mentionné précédemment, cette thèse cherche avant tout à bonifier la compréhension de la dynamique du développement en milieu périphérique. Pour ce faire, l'attention a été mise sur la périphérie québécoise et les six régions québécoises considérées comme périphériques et présentées succinctement au point 1.2. Par le biais des subdivisions officielles de recensement du Canada, l'ensemble de leurs composantes locales, aussi bien autochtones qu'allochtones, est venu constituer la population de cette recherche. Il était donc question de recueillir ces données parmi ces six ensembles régionaux sur la période s'étalant de 1851 à 2021. La plupart de ces données ont été recueillies dans les recensements officiels effectués par Statistique Canada. Il aura été possible d'accéder à ces informations par deux avenues : d'abord, pour les recensements de 2021 à 1996, la collecte d'informations a débuté avec les registres virtuels mis à disposition du grand public sur les sites officiels du gouvernement canadien. Quant aux recensements de 1991 à 1851, nous avons procédé à une épluchette des versions papier archivées à la bibliothèque Paul-Émile-Boulet qui ont été épluchées. Il est à noter ici que de 1851 à 1951, les recensements étaient réalisés sur une

base décennale tandis qu'à compter de 1951, ils ont plutôt été exécutés sur une base quinquennale. Cela signifie que la partie des trajectoires qui s'étend de 1951 à 2021 s'avère plus fine et détaillée que celle qui s'étend de 1851 à 1951. Cet enjeu ne gêne toutefois pas vraiment l'appréciation générale des trajectoires de peuplement.

Au total, ce sont 365 localités\* qui ont ainsi été ciblées pour former la population à l'étude, dont 318 allochtones et 47 autochtones. Côté allochtone, la distribution régionale des cas étudiés comptait 44 localités en GÎM, 114 au BSL, 35 sur la CN, 53 au SLSJ, 63 en AT et neuf (9) au NQ. À cette première population s'ajoutent aussi initialement deux (2) localités des Premières Nations en GÎM, deux (2) au BSL, 11 sur la CN, une (1) au SLSJ, sept (7) en AT et dix (10) au NQ. Pour cette dernière région, en incluant les 14 communautés inuites, ce sont donc en définitive 24 localités autochtones qui étaient concernées. D'emblée, il faut souligner ici que plusieurs localités défuntes ou absorbées par des tiers se sont dérobées à cette étude en raison d'une absence de données\*\*. Par ailleurs, de toute cette population, il est rapidement apparu nécessaire de retrancher dix (10) localités pour différents motifs\*\*\*. Pour des raisons de carences en données, on parle d'abord ici des communautés autochtones de Kataskomiq (Whitworth) et de Cacouna au BSL, de Matimekosh et de Mingan sur la CN ainsi que d'Authier-Nord en AT. Villebois, Beaucanton et Val-Paradis, toutes localisées au sud du NQ et intégrées dans la municipalité d'Eeyou Istchee Baie-James, ont pour leur part été fusionnées pour n'en former qu'une seule, baptisée dans ce texte sous le vocable « Valcanton–Villebois ». Ensuite, on parle aussi des communautés autochtones de Lac-John sur la CN et de Hunter's Point en AT, pour cause de trop petite taille démographique (respectivement 21 et 5 habitants). Enfin, pour ce qui est de la communauté naskapie de Kawawachikamach – intégrée tantôt aux

---

\* Voir les cartes administratives régionales en Annexe 2

\*\*Notamment Aylmer Sound, Baie-Sainte-Claire, Beauchêne, Clark City, Desmaraisville, L'Anse-aux-Fraises, Latour, Miquelon, Nitchequon, Pascalis, Pellegrin, Rameau, Rang IV (Les Méchins), Sacré-Cœur-Deslandes, Saint-Octave-de-l'Avenir, Sainte-Bernadette-de-Pellegrin, Saint-Charles-Garnier-de-Pabos, Saint-Cyriac, Saint-Edmond-de-Pabos, Saint-Étienne-de-Ristigouche, Saint-Fidèle-de-Ristigouche, Saint-Gabriel-de-Rameau, Saint-Jean-Vianney, Saint-Paulin-Dalibaire, Saint-Nil et Saint-Thomas-de-Cherbourg...

\*\*\* Voir les inventaires régionaux en Annexe 9

données de la CN, tantôt à celles du NQ – le doublon nord-côtier s’est vu écarté de manière à la situer au NQ. Une fois ces dix (10) localités retirées de la population, l’échantillon à l’étude est donc passé de 365 à 355 localités, soit 315 allochtones et 40 autochtones.

Voilà donc, présentés de manière relativement succincte, les grands traits méthodologiques de cette thèse (Tableau 3.1).

**TABLEAU 3.1 : Composantes méthodologiques de la thèse (partie 1)**

<b>COMPOSANTES MÉTHODOLOGIQUES</b>	<b>RECHERCHE</b>
STRATÉGIE	Descriptive
PARADIGME	Empirique
APPROCHE	Inductive
MÉTHODE	Quantitative
SOURCE	Statistique Canada
TERRAIN	Territoires locaux des six régions périphériques du Québec
ÉCHANTILLON	Données de population générale de 355 localités périphériques (315 allochtones et 40 autochtones)

Concrètement, cet aperçu incontournable des fondements épistémologiques de cette recherche nous permet de cadrer plus largement la trajectoire scientifique dans laquelle s’inscrit la présente démarche et de poser les bases sur lesquelles s’appuiera le reste du chantier entamé ici.

### **3.2 TECHNIQUES DE TRAITEMENT DES DONNÉES**

Naturellement, une fois la matière première récoltée, venait l’étape de sa mise en valeur. Afin de réaliser le traitement des données compilées, il a bien fallu développer une méthode adéquate pour opérationnaliser ce processus. Ici, il faut d’emblée savoir que la

compilation des données démographiques ainsi que l'ensemble des graphiques en courbes ont été produits grâce au logiciel tableur Excel de la suite bureautique Microsoft Office. Quant aux cartographies, elles ont plutôt été élaborées grâce à la suite de logiciels d'information géographique ArcGIS. Par ailleurs, il a aussi fallu élaborer des moyens pour faciliter cette mise en valeur. Parmi ceux-ci, trois se sont particulièrement avérés importants : 1) une terminologie permettant de traduire ce que les courbes obtenues à l'issue du traitement des données peuvent objectivement communiquer ; 2) une stratégie pour assurer une classification rigoureuse de ces courbes ; et 3) des indicateurs et leurs variables bien identifiés, afin de qualifier convenablement chacun des territoires locaux en matière de facteurs géographiques de polarisation économique, de localisation des activités primaires et d'émergence de points de cumul des richesses.

### **3.2.1 LA TERMINOLOGIE**

Premièrement, le traitement des données a bien entendu nécessité l'adoption d'un vocabulaire apte à formuler une description précise des résultats de recherche. Il importe ainsi dans un premier temps de souligner que les courbes qui rendent compte des trajectoires d'occupation territoriale présentent en quelque sorte une segmentation naturelle. Cela est dû à l'existence de séquences marquées, articulées par différents points de rupture appelés « flexions » (Figure 3.1).

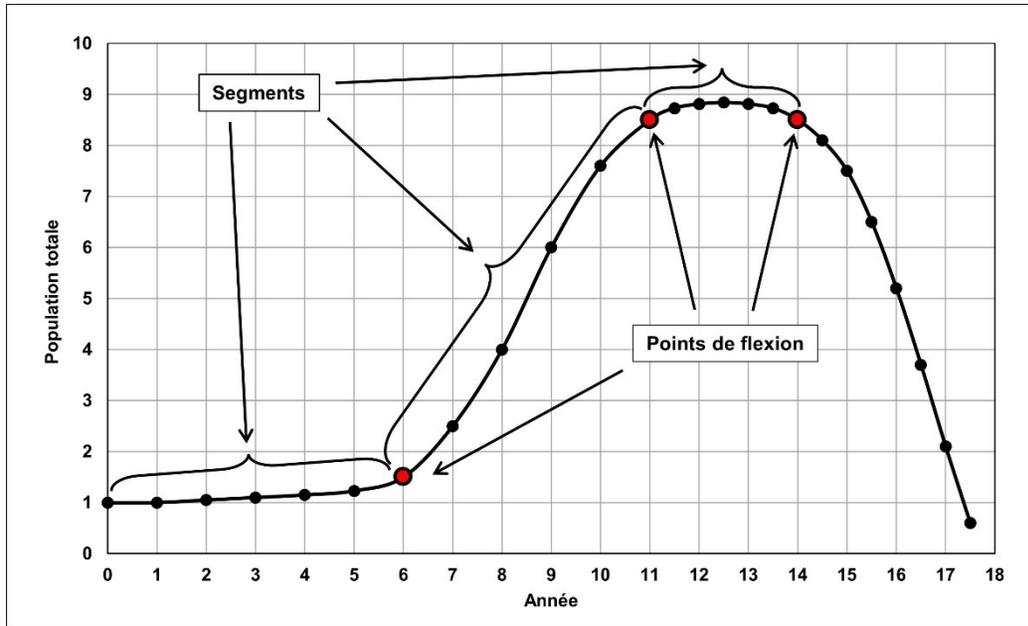


Figure 3.1 : Segments et points de flexions

Ces flexions sont essentiellement des moments démographiques caractérisés par des mouvements plus ou moins prononcés qui viennent articuler le profil d'une trajectoire. Elles se déclinent essentiellement en deux types selon que le mouvement impulsé infléchit une variation positive ou négative sur ce dernier. Les segments se trouvent ainsi qualifiés en fonction de la nature de ces mouvements : une croissance sera qualifiée d'« essor » ; une fixité, de « stabilité relative » ; et une décroissance, de « déclin » (Figure 3.2).

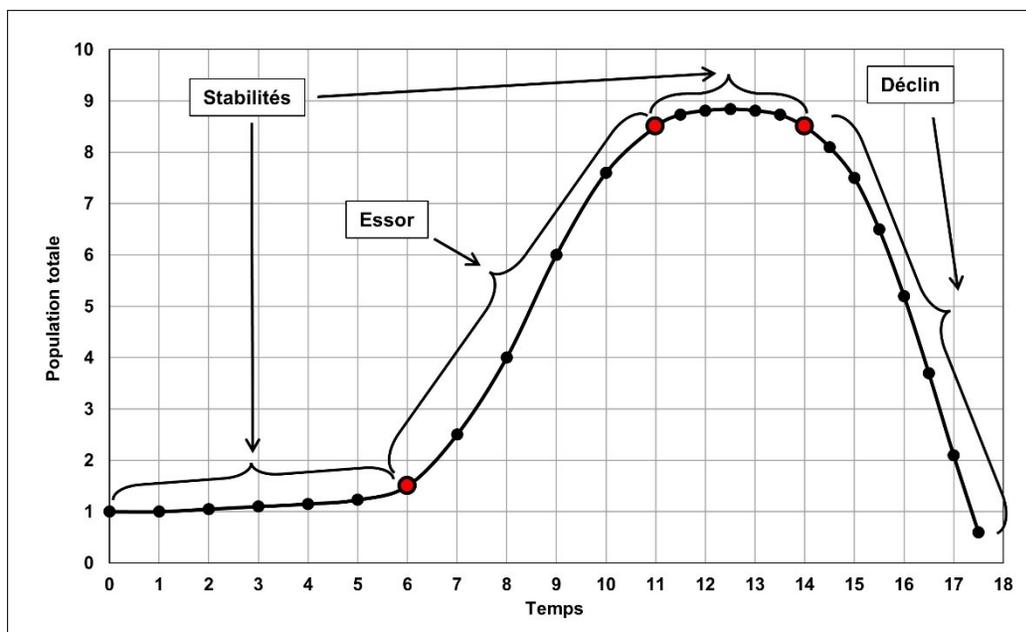


Figure 3.2 : Types de mouvement (phases)

Il est aussi possible de sectionner les trajectoires territoriales en trois périodes distinctes, découpées à parts égales (Figure 3.3) : 1) le début de trajectoire, dit « période initiale », marqué par la naissance du territoire et ses premières décennies d'existence, lesquelles varient le plus souvent entre stabilité et essor plus ou moins fulgurant ; 2) le cœur de la trajectoire, dit « période intermédiaire », qui comble l'intervalle entre les deux autres périodes et qui est la plupart du temps le théâtre des grands mouvements qui articulent les trajectoires ; et 3) la fin de trajectoire, dite « période finale », concernée par les derniers recensements et très souvent marquée par des équilibres démographiques relatifs.

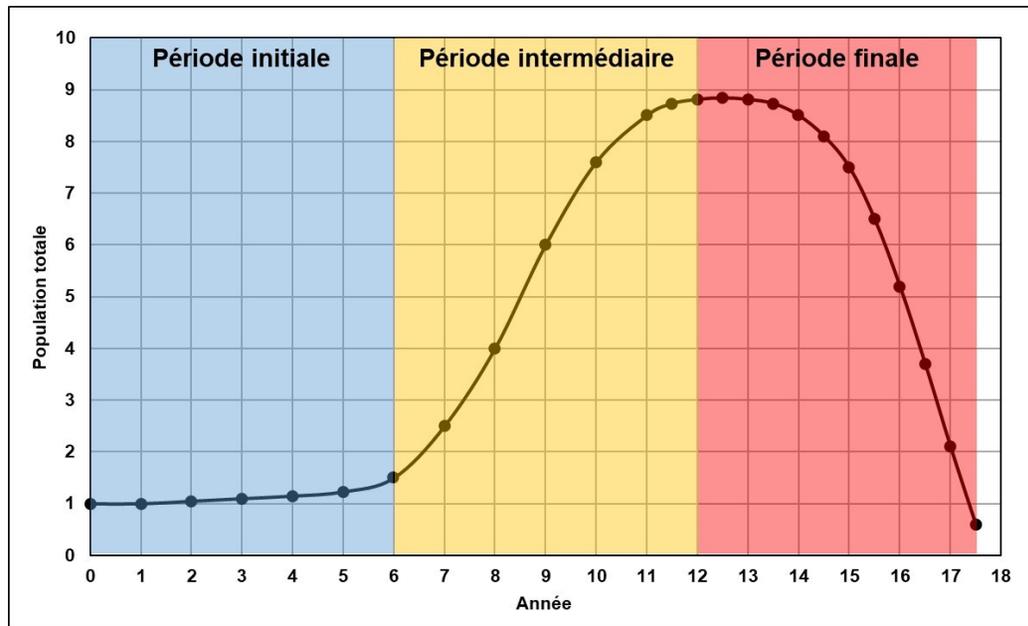


Figure 3.3 : Périodicités des phénomènes

L'utilité ici consistait surtout à pouvoir situer un événement donné (flexion, mouvement, début ou fin d'un phénomène économique ou politique, etc.) au sein de la trajectoire dans laquelle il s'inscrit. Ainsi, pour le Krach de 1929 par exemple, on pouvait évoquer qu'il était survenu lors de la période intermédiaire d'une trajectoire donnée, au moment d'une phase d'essor majeur.

À ces périodes peut également s'ajouter une temporalisation des événements majeurs tels que les fondations, les flexions ou encore les phases (Figure 3.4). Ici, selon le moment d'occurrence de l'événement considéré, celui-ci pourra être appréhendé comme étant plus ou moins « hâtif » ou « tardif ». Concrètement, ce sont grosso modo les grands cycles économiques abordés dans le cadre théorique (voir point 2.2.1) qui ont été pris en compte pour baliser cette temporalisation (Figure 3.5) et la distinction entre hâtivité et tardiveté repose ici sur l'avènement de la grande industrie en périphérie québécoise avec l'apparition de l'industrie papetière à Chicoutimi, au Saguenay, au milieu des années 1890.

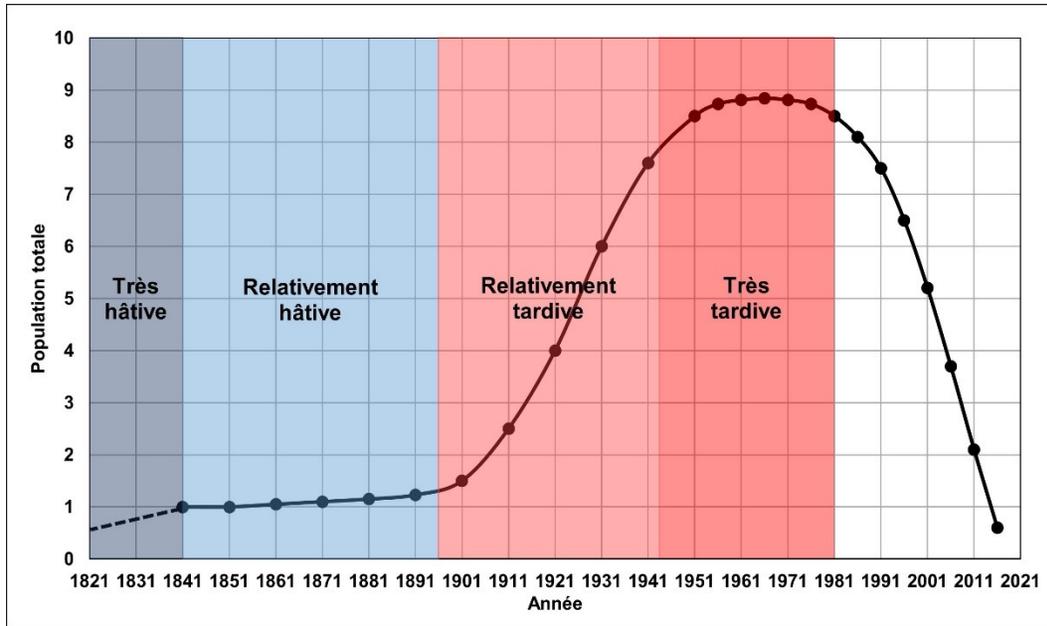


Figure 3.4 : Temporalités des phénomènes

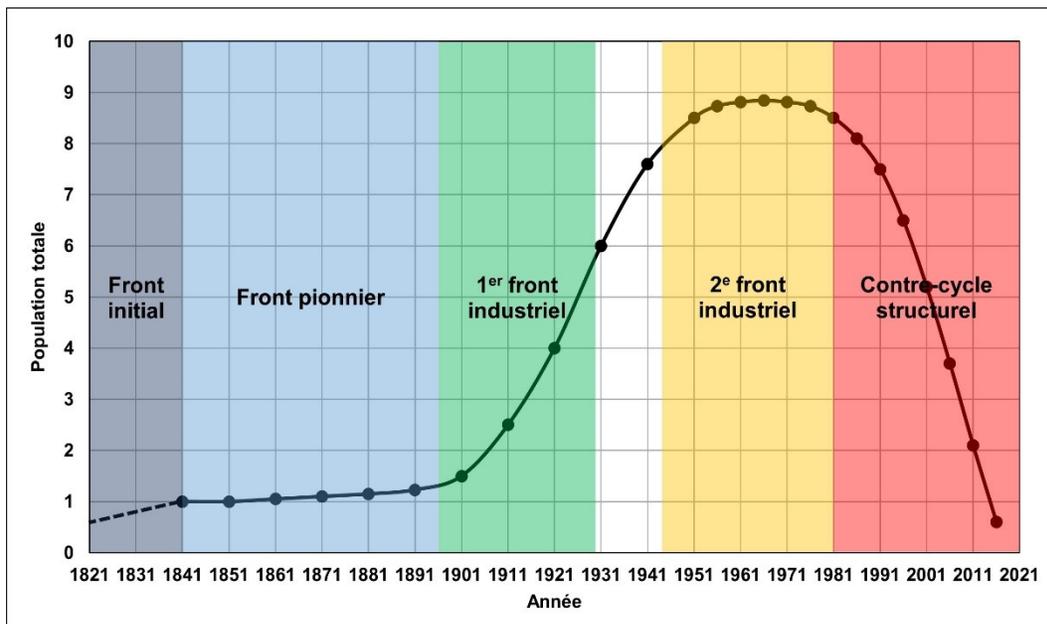


Figure 3.5 : Fronts d'occupation en périphérie québécoise

Au regard de cette distinction, les occupations antérieures à ce premier front industriel ont donc globalement été considérées comme « hâtives ». Ici, une autre distinction a été effectuée entre ce qui se rapporte au déploiement du front initial en périphérie et ce qui se rapporte au déploiement du front pionnier. Dans le premier cas, les événements ont été considérés comme « très » hâtifs, tandis que dans le second, ils correspondent davantage

dans une temporalité que l'on pourrait qualifier de « relativement » ou de « plutôt » hâtive. Puis, à compter du tournant industriel de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la temporalité des événements a été considérée comme étant « tardive », le seuil ayant été fixé au tournant des années 1940 pour départager le « relativement » ou « plutôt » tardif du « très » tardif, c'est-à-dire à compter du deuxième front industriel d'occupation périphérique. Cette décision semblait pertinente étant donné que l'approche de colonisation intensive était surtout une caractéristique des époques antérieures, la période de l'après-guerre étant plutôt associée au mouvement mondial de décolonisation, à l'urbanisation massive des pays dits « du Sud » et à l'avènement de l'ère de la consommation de masse. Pour donner un exemple concret, pour des centres de population bas-laurentiens fondés durant le front pionnier, on emploierait ainsi les termes de « phases initiales hâtives ».

Pour finir, le point culminant d'une trajectoire sera qualifié d'« apogée » (Figure 3.6). Il s'agit ici ni plus ni moins du summum démographique atteint par une entité territoriale au cours de son existence.

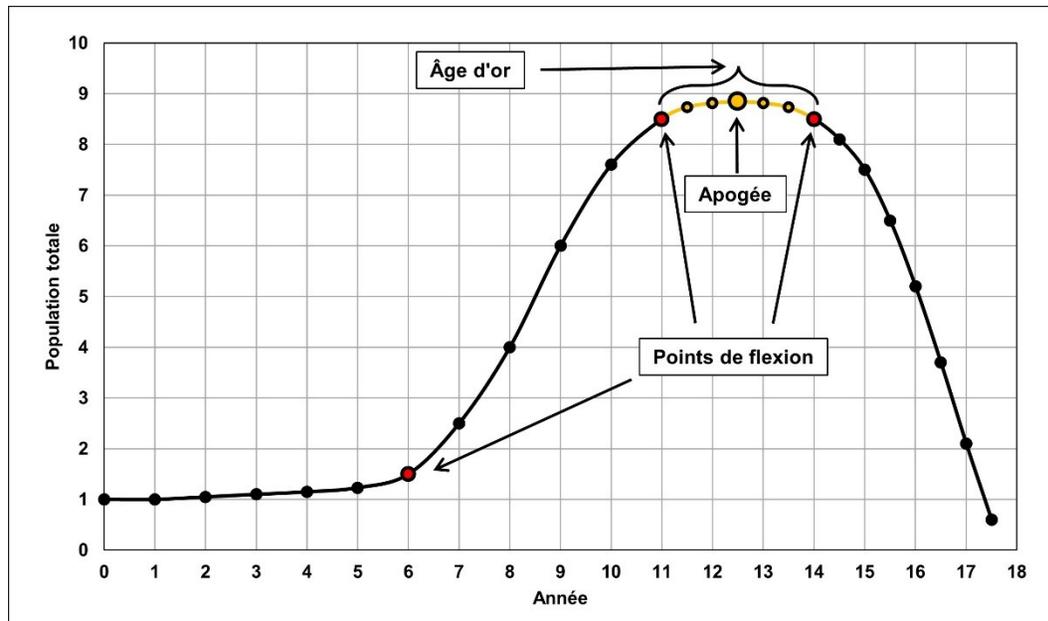


Figure 3.6 : « Âge d'or » et apogée démographiques

Cet apogée du peuplement d'une localité s'inscrit quant à lui à l'intérieur d'une plage temporelle qu'il convient de qualifier d'« âge d'or » démographique, expression qui renvoie à une « belle époque » démographique caractérisée par une phase de stabilité notable à des niveaux de peuplement inédits pour les territoires concernés.

### **3.2.2 LES DÉMARCHES DE CLASSIFICATION**

Deuxièmement, il a aussi fallu développer une stratégie afin de permettre une classification optimale. Ici, puisqu'il ne s'avérait pas nécessaire pour notre classification d'établir un système fondé sur une conformité purement mathématique, quatre méthodes distinctes ont plutôt été utilisées de manière combinée afin d'évaluer les trajectoires étudiées.

Dans un premier temps, la démarche s'est attardée à effectuer une observation directe de l'apparence générale des courbes. C'est essentiellement cela qui aura permis de tracer les principaux types de profils. En se fiant au profil générique des différents types, par simple superposition, il a été possible de faire ressortir les similitudes et les différences afin d'associer intuitivement les courbes obtenues à l'un ou l'autre des types. Dans un deuxième temps, advenant que la ressemblance avec un type particulier ne soit pas évidente, l'attention était portée aux types attestés parmi des localités contiguës, afin d'évaluer leur accointance avec leur milieu. Lorsqu'une zone géographique concernée comptait une concentration particulièrement marquée d'un type précis, cela donnait logiquement un indice quant au type potentiel auquel pouvait correspondre un cas ambigu. Bien entendu, il est important de garder en tête que certains facteurs, en particulier les caractéristiques géographiques très localisées, rendent cette logique relativement délicate ; la prudence s'imposait donc dans ces cas. À ce point, si des doutes persistaient encore quant à la nature du type auquel appartient une trajectoire donnée, il s'agissait dans un troisième temps – à l'instar de Gauthier, Tremblay et Brisson (2004) – de se référer à la généralisation mathématique des courbes étudiées, c'est-à-dire en effectuant des régressions polynomiales. Somme toute très peu appliquée, cette

technique permettait de faire ressortir la silhouette générale des trajectoires et ainsi de faciliter leur appréciation. Finalement, advenant que ces trois méthodes n'aient pas permis de déterminer avec certitude le type concerné, l'évolution des taux de croissance ou de décroissance pouvait, en dernière instance, être considérée afin qu'une interprétation plus fine des variations internes des courbes soit effectuée. Cette dernière méthode s'est cependant surtout avérée utile pour mesurer les phases de déclin en période finale de certaines trajectoires.

### **3.2.3 LA MESURE DES INDICATEURS**

Finalement, en ce qui concerne la mesure des indicateurs qui intéressent la présente thèse – à savoir la dotation en ressources, l'accessibilité et la centralité – une approche relativement simple a été privilégiée. Dans leur ouvrage intitulé « Les fondamentaux de la géographie », Baudelle et David expliquent qu'après avoir élaboré les cartographies destinées à illustrer la répartition spatiale des différentes formes obtenues à l'issue de la phase de traitement des données, il s'avérait nécessaire de procéder à la construction d'indicateurs basés sur des marqueurs utiles à la compréhension des disparités spatiales (2018, p. 70). Ainsi, afin d'évaluer l'importance de ces qualités géographiques au sein des différentes localités étudiées, différentes variables ont été ciblées (Tableau 3.2).

**TABLEAU 3.2 : Composantes méthodologiques de la thèse (partie 2)**

COMPOSANTES MÉTHODOLOGIQUES	RECHERCHE
INDICATEURS ET VARIABLES	<p>1- Dotation en ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) <i>Types d'activités primaires</i></li> <li>b) <i>Diversité des activités primaires</i></li> </ul> <p>2- Accessibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) <i>Types d'infrastructures de transport</i></li> <li>b) <i>Diversité des infrastructures de transport</i></li> <li>c) <i>Situation littorale</i></li> <li>d) <i>Éloignement relatif du centre géoéconomique du Québec</i></li> </ul> <p>3- Centralité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) <i>Taille des populations</i></li> <li>b) <i>Situation dans l'ensemble régional</i></li> <li>c) <i>Rôle commercial notable</i></li> </ul>

En premier lieu, en ce qui concerne les dotations en ressources naturelles, le ou les secteurs extractifs majeurs sur lesquels reposent les territoires étudiés ont été identifiés par déduction, à partir des matières premières disponibles localement. Cette récolte d'informations qualitatives s'est notamment faite en consultant les sites Internet des localités et, plus particulièrement, les pages dédiées à leur histoire et leur économie. Il s'est aussi notamment appuyé sur le site Mémoire du Québec\* ainsi que sur celui de la Commission de toponymie du Québec. Cela a en particulier été le cas pour les dotations en ressources halieutiques, qui ont pour la plupart été déduites des informations disponibles sur ces sites en question ou à la lumière des vocations officielles des différentes infrastructures portuaires. Dans ce cas plus spécifique, les informations ont concrètement été récoltées grâce à l'Infrastructure Géomatique Ouverte (IGO), un portail gouvernemental interactif de partage de données chapeauté par le Partenariat Données Québec\*\*. C'est également grâce à ce même portail qu'a pu être menée l'identification des zones agricoles, lesquelles traduisent naturellement la localisation des sols fertiles dans l'espace périphérique québécois. Cette délimitation des zones agricoles a, par ailleurs, aussi permis par la bande de circonscrire l'occurrence historique des activités

\* Il s'agit d'un dictionnaire des noms propres du Québec en ligne

\*\* Voir le site <https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo2/apercu-qc/>

forestières liées à l'extraction de la matière ligneuse, dont l'occurrence a logiquement dû précéder la mise en valeur agricole des sols concernés. Pour sa part, l'identification des dotations minières s'est elle aussi appuyée sur les données disponibles sur l'IGO et fournies par le Système d'information géominière (SIGÉOM) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Enfin, en ce qui concerne les potentiels hydroélectriques localisés, c'est grâce au Répertoire des barrages en ligne du Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs que ceux-ci ont pu être saisi\*. Dans la mesure du possible, cette attention portée aux activités d'extraction de ressources s'est faite sur la longue durée, de manière à répertorier l'ensemble des dotations qui ont joué un rôle concret à un moment ou à un autre dans l'évolution des territoires locaux. Ainsi, lorsqu'il s'avérait qu'un territoire donné n'avait historiquement reposé que sur une seule activité d'extraction, ce dernier était d'emblée considéré comme ayant une dotation en ressource peu diversifiée. À l'inverse, lorsqu'il apparaissait que le territoire avait bénéficié, au cours de son existence, de la présence d'activités d'extraction de plusieurs types de ressources à la fois, il en était alors déduit que celui-ci jouissait d'une dotation relativement diversifiée. Bref, plus il était possible d'identifier une variété de secteurs d'activité primaire au sein d'un même territoire local, plus la diversité de sa dotation était considérée comme importante et plus son « indice de dotation » s'en trouvait élevé. Afin de comptabiliser les types de ressources présents au sein des territoires, en vue de leur cartographie et de leur évaluation au regard de la diversité, une série de cartouches à cinq entrées a dès lors été conçue (Figure 3.7).

---

\* Voir le site <https://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/default.asp>

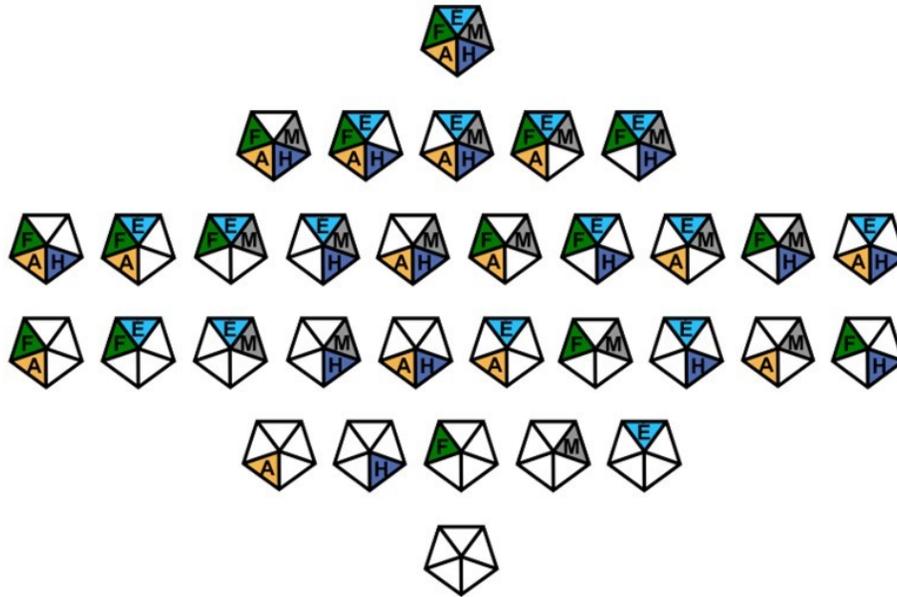


Figure 3.7 : Cartouches de dotation en ressources

Concrètement, sur la base de l'observation des activités économiques locales d'extraction, cinq ressources ont été appréhendées : l'agriculture (« A », jaune) témoigne de la présence de sols fertiles ; le forestier (« F », vert), celle de matières ligneuses ; l'halieutique (« H », bleu), celle de poissons, mammifères marins et autres crustacés ; le minier (« M », gris), celle de minerais divers (carrières et tourbières exclues) ; et l'énergie (« É », cyan), celle d'un potentiel énergétique (hydroélectrique seulement). Cette prise en compte des dotations en ressources naturelles ne tient donc compte ni de l'envergure des gisements concernés ni de la diversité interne d'un même secteur. Dès lors, le fait qu'une localité détienne, par exemple, une surface agricole significativement plus étendue que ses voisines, échappe à la présente démarche. De la même manière, les localités minières mono-industrielles qui hébergeraient des gisements de plusieurs types de minerais à la fois n'ont pas été considérées comme jouissant d'une dotation diversifiée. Si cela peut représenter une faiblesse méthodologique, dans les faits, il demeure que c'est la diversité des sources de matières premières qui représente le facteur déterminant, une localité mono-industrielle bénéficiant en définitive toujours moins des effets de diffusion exposés au point 2.5.2.

En deuxième lieu, de manière analogue, l'accessibilité a pu être déterminée au regard des infrastructures de transport et divers équipements présents sur les territoires. Il apparaît en effet que l'un des moyens les plus fiables pour appréhender l'accessibilité géoéconomique d'un lieu donné consiste à prendre en compte le capital infrastructurel qui y a été édifié par les populations pour y faciliter la circulation des marchandises. C'est par ce dernier qu'il devient possible d'évaluer si sa localisation dans l'espace traduit un contexte favorable du point de vue géomorphologique. Comment le territoire est-il connecté au réseau économique national et mondial? Est-ce par voie routière grâce aux chemins asphaltés, par voie maritime grâce à un port, par voie ferroviaire grâce aux voies ferrées ou encore par voie aérienne grâce à un aéroport? Ou bien, l'est-ce par une combinaison de plusieurs de ces modes de transport? Ici, l'IGO s'est une fois de plus révélée d'une aide inestimable en permettant de circonscrire les dotations infrastructurelles prises en compte dans le cadre de cette thèse. Concrètement, la même méthode que pour l'appréhension des dotations en ressources a été appliquée, cette fois-ci avec des cartouches à quatre entrées qui explicitent la présence des infrastructures de transport (Figure 3.8).

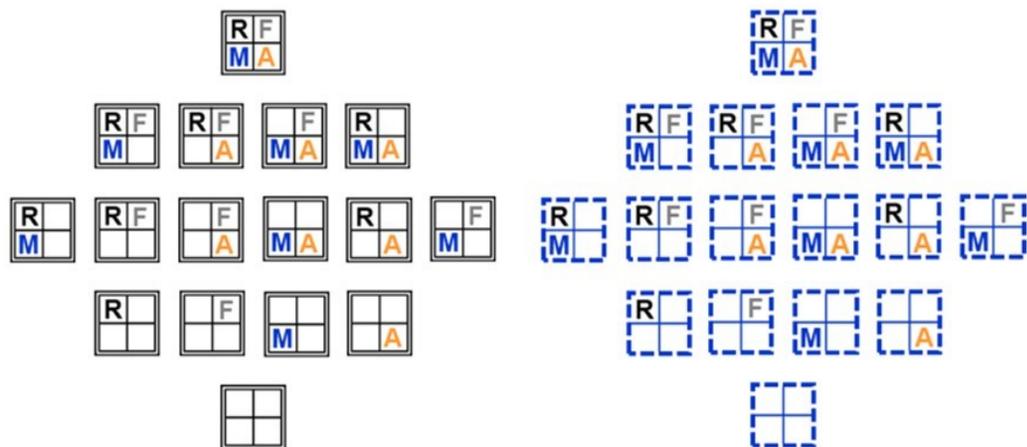


Figure 3.8 : Cartouches d'accessibilité

Les variables évaluées étaient les suivantes : la présence de voies routières asphaltées (« R », noir) ; la présence de voies ferrées (« F », gris) ; la présence de ports commerciaux ou de traverses (« M », bleu) ; et la présence d'aéroports (« A », orange). Il est à noter que, si

c'est la présence de ports et d'aéroports qui a été retenue comme facteur pour déterminer la qualité des accès maritimes et aériens, ce ne sont pas les gares qui ont été considérées pour déterminer l'accès ferroviaire, mais plutôt la seule présence d'une voie ferrée. À ce titre, outre la difficulté rencontrée pour identifier les gares majeures, la réflexion qui a justifié cette décision repose essentiellement sur le fait que c'est davantage le chemin de fer en lui-même qui porte le véritable potentiel d'accessibilité. Par ailleurs, à ces dernières variables, il s'avérait pertinent d'ajouter la prise en compte de deux autres facteurs strictement géographiques qui s'avèrent déterminants dans l'accès aux territoires : la situation littorale et l'éloignement relatif. Le facteur littoral concerne essentiellement les territoires locaux qui bénéficient d'un accès direct à la mer, ce qui représente naturellement un avantage non négligeable du point de vue de l'accessibilité puisqu'il offre la possibilité d'être une interface entre les réseaux de transport maritime et terrestre. Ce dernier a été indiqué sur les cartouches par un contour pointillé bleu et sera comptabilisé par le biais d'un bonus d'une unité de pointage appliqué à l'indice obtenu. Quant au facteur distance, il est pour sa part lié à l'éloignement par rapport au « centre » laurentien et à l'axe fluvial. À l'inverse du précédent, le facteur distance représente concrètement un désavantage du point de vue de l'accessibilité. Une fois cela admis, il fallait trouver une solution pour pouvoir estimer rapidement l'éloignement relatif de chacun des territoires locaux étudiés. La décision a alors été prise d'associer un indice d'éloignement aux différents sous-ensembles régionaux qui composent le terrain d'étude. Pour ce faire, ce dernier s'est alors vu partagé en trois zones distinctes (Figure 3.9), chacune étant déterminée en fonction de critères géographiques et en se collant sur les divisions infrarégionales.

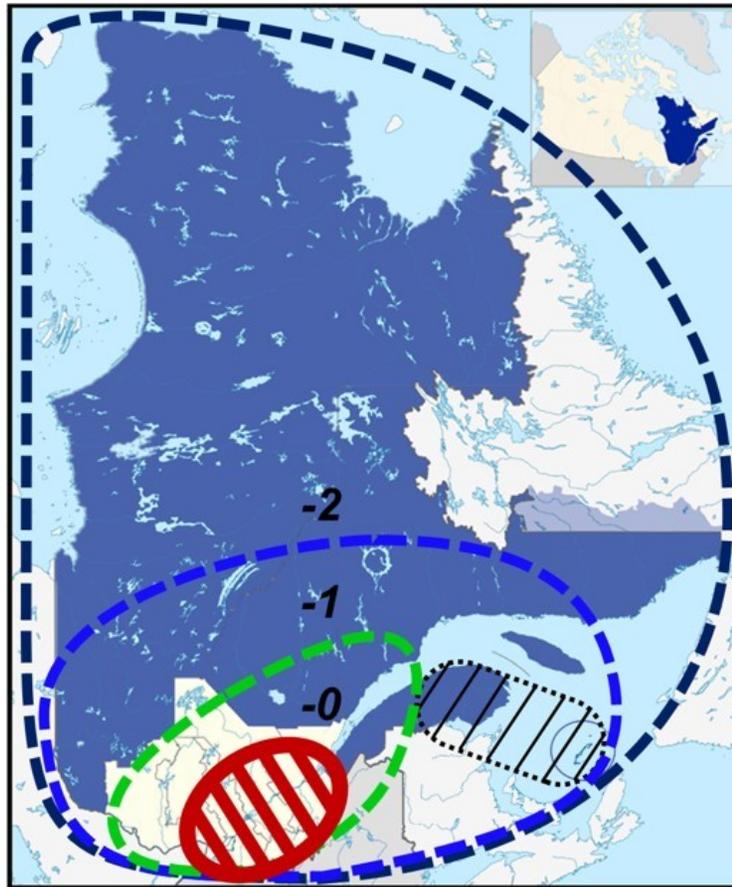


Figure 3.9 : Zones d'éloignement relatif et malus correspondants

Répartie de manière concentrique autour du centre historique (en rouge), chacune de ces trois auréoles est associée à un certain degré d'éloignement. La première de ces auréoles, distendue par la présence de la voie navigable du Saint-Laurent qui amoindrit les distances relatives, comprend les territoires infrarégionaux dont la distance du centre représente le désavantage le moins handicapant de la périphérie, soit le BSL, le SLSJ et la Haute-Côte-Nord (HCN). La deuxième auréole, dont la forme est aussi influencée par la présence de l'axe Saint-Laurent, intègre pour sa part l'AT, la partie sud de la Jamésie ainsi que la Moyenne-Côte-Nord (MCN) (c.-à-d. les MRC Sept-Rivières et Minganie). Pour chacune des localités situées dans cette zone, un malus aura été appliqué, réduisant dès lors leur pointage d'une unité. Cette pondération devait essentiellement permettre d'ajouter un peu de complexité dans la prise en compte de l'indicateur d'accessibilité, afin par exemple qu'une localité de l'Ungava jouissant d'une situation littorale et de la présence d'un port et d'un aéroport ne présente pas un indice

d'accessibilité correspondant à celui d'une localité littorale de HCN ou du BSL connectée par voie routière et ferroviaire et donc objectivement beaucoup plus accessible. Par ailleurs, il a été jugé bon d'exclure la GÎM de cette zone, car bien que son éloignement du centre québécois représente objectivement un désavantage en termes d'accessibilité, sa proximité avec les centres atlantiques et sa localisation par rapport à l'axe laurentien sont apparues comme des facteurs suffisamment importants pour contrebalancer le poids dudit malus d'accessibilité. Enfin, la troisième auréole s'étire sur l'essentiel des Moyen et Grand Nord québécois. Représentant en quelque sorte l'ultrapériphérie du Québec, celle-ci intègre la Basse-Côte-Nord (BCN), la sous-région de Caniapiscau, la partie nord de la Jamésie ainsi que le Nunavik. Dans ces secteurs, le malus appliqué réduit le pointage local total de deux unités, de manière à calibrer un minimum les indices obtenus.

En troisième et dernier lieu, l'appréciation de la centralité des territoires étudiés s'est avérée beaucoup moins complexe que celle des deux facteurs précédents. Celle-ci reposait principalement sur trois indicateurs : leur poids démographique, leur situation territoriale et d'éventuelles prépondérances commerciales. Le premier témoigne de la concentration des populations, un signe indissociable du phénomène « centralité ». Sa prise en compte a simplement été rendue possible par l'observation de la répartition spatiale des différentes classes de niveaux de populations. Le deuxième, estimé par l'appréciation des cartes administratives régionales, témoigne des « situations » centrales au sein des entités régionales et infrarégionales (c.-à-d. les sous-régions et les MRC). Quant au troisième, il a essentiellement reposé sur la revue des sites Internet des municipalités locales et des communautés des autochtones. Ici, lorsqu'une activité commerciale particulièrement intense était signalée, la localité était considérée comme bénéficiant d'avantages centraux. En définitive, il n'est donc pas question de saisir ces indicateurs de façon mathématique, mais bien plutôt de se livrer à une appréciation générale des traits territoriaux qualitatifs propres à une réalité dite centrale.

En fin de compte, il est apparu évident qu’esquisser ainsi la distribution spatiale des trois facteurs de polarisation économique conduirait à produire une quantité importante de cartes et qu’il s’avérerait fastidieux de les analyser de façon croisée. Ainsi, pour éviter que cette lourdeur ne vienne appesantir inutilement l’analyse des résultats obtenus, un indice synthétique intégrant à la fois les trois indicateurs a été conçu. Comme pour les autres indicateurs, sa prise en compte a conduit à l’élaboration d’une série de cartouches (Figure 3.10), combinant cette fois les indices associés aux trois indicateurs étudiés.

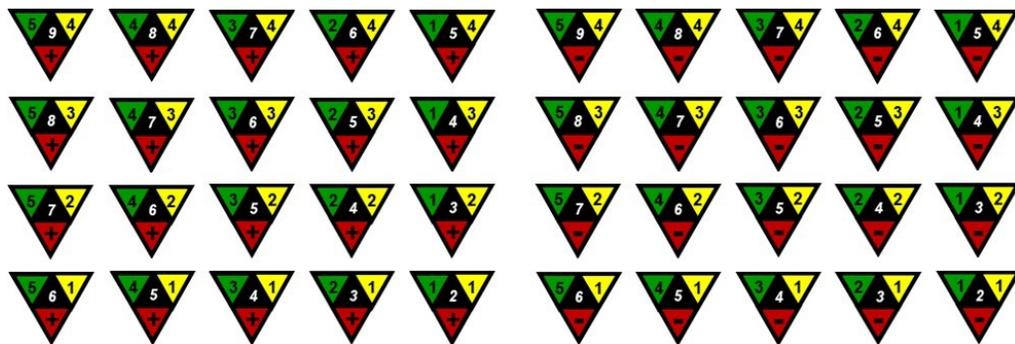


Figure 3.10 : Cartouches synthétiques

Sur ces cartouches, les valeurs associées à la dotation en ressources (coin supérieur gauche, en vert) et à l’accessibilité (coin supérieur droit, en jaune), respectivement sur des échelles de cinq (5) et de quatre (4), se voient unifiées en une seule (au centre, en noir) sur une échelle de 9. C’est cette dernière valeur qui se veut refléter le potentiel géoéconomique des territoires locaux. Le cas échéant, on ajoute ensuite au chiffre obtenu le facteur « centralité », par l’adjonction d’une valeur positive (coin inférieur, en rouge). C’est une fois cela fait que, dans le but d’affiner la caractérisation des territoires locaux, l’indice synthèse se voit majoré par l’application du facteur littoral et/ou minoré par l’application du malus d’éloignement relatif. Cette stratégie vise concrètement à éviter que des lieux ultrapériphériques et isolés ne présentent un indice d’accessibilité équivalent à celui de certaines localités bas-laurentiennes ou saguenayennes, objectivement beaucoup plus accessibles du fait de leur proximité avec le centre historique et le fleuve Saint-Laurent. Enfin, bien entendu, cet indice synthèse aura permis la production d’une dernière carte combinatoire

affichant la répartition spatiale de ces trois facteurs à la fois. Au final, c'est donc à partir de cette ultime cartographie que l'analyse des résultats sera menée à bien.

### **3.3 LIMITES ET DIFFICULTÉS**

Évidemment, cette entreprise ne s'est pas faite sans rencontrer certains écueils plus ou moins importants. À différents niveaux, la volonté de faire ressortir d'éventuels liens entre le profil des trajectoires démographiques locales et les trois grandes forces qui déterminent la polarisation économique en périphérie s'est naturellement heurtée à des limitations. Dans plusieurs cas, celles-ci ont été pressenties assez tôt dans le projet.

Du point de vue strictement opérationnel, la cueillette des données a posé certains problèmes, essentiellement en raison des nombreux réaménagements administratifs qui ont eu cours depuis le premier recensement officiel effectué en 1851. Par ailleurs, certains enjeux d'ordre méthodologique se sont aussi présentés en lien avec la fiabilité des variables retenues pour mesurer les indicateurs de la polarisation en périphérie. Dans cette section, il s'agira concrètement de porter un regard sur ces pierres d'achoppement en explicitant en quoi elles ont pu consister. Il s'agira également de discourir sur les impacts que ceux-ci ont pu avoir sur la thèse et d'en relativiser les impacts.

#### **3.3.1 LA VARIABILITÉ TOPONYMIQUE ET LES CARENCES EN DONNÉES**

Sur le plan de la collecte des données d'abord, divers enjeux se sont posés. D'abord, on peut ici évoquer l'impressionnante variabilité des toponymes dans le temps, sur le long terme. À ce titre, le cas de la municipalité de Longue-Rive se révèle particulièrement évocateur : la petite localité nord-côtière, fondée en 1652 sous le nom de « Seigneurie des Mille-Vaches », s'est vue successivement renommée Saint-Paul-de-Mille-Vache en 1898, Saint-Paul-du-Nord en 1931, Saint-Paul-du-Nord–Sault-au-Mouton en 1997 puis Longue-Rive

en 1998. Par ailleurs, dans la foulée de ces modifications, des localités comme Portneuf-sur-Mer et Les Escoumins se sont retrouvées détachées de cette dernière pour former des entités administratives autonomes. Cette brève parenthèse permet bien de comprendre comment les réarrangements territoriaux et l'évolution toponymique des lieux périphériques sont en fait intimement liés. La considérable diversité toponymique qui caractérise la périphérie québécoise nécessitait donc la prise en compte de cette évolution des dénominations officielles. Cela n'a toutefois représenté qu'un enjeu très mineur et facilement surmontable.

Dans un autre ordre d'idée, des enjeux plus sérieux de carences de données se sont aussi présentés. Il faut dire que cela n'a en soi rien de bien surprenant, car il apparaît que les recensements généraux comportent très souvent des omissions plus ou moins importantes (Baudelle et David, 2018, p. 69). Ainsi, l'une des lacunes des données statistiques sur les populations est qu'elles s'avèrent la plupart du temps assez peu fines. Bien entendu, les objectifs des organismes statistiques collecteurs des informations ne coïncident pas avec ceux des géographes qui travaillent sur les populations, ce qui représente naturellement un frein à la complétude et à la richesse des analyses géographiques (Olivier, 2020, pp. 39-40).

À ce titre, l'histoire du recensement canadien témoigne assez bien de ces limitations. Les nombreuses mutations qu'elle a connues ont eu pour effet de rendre difficile, voire impossible, une saisie exhaustive de l'évolution démographique de l'ensemble des territoires locaux de la périphérie québécoise. En fait, depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, les très nombreux réarrangements territoriaux qui ont eu lieu ont contribué à complexifier l'accès aux données. Dans plusieurs cas, nous nous sommes aperçus que les données s'avéraient tout simplement introuvables. Ceci étant, lorsque les informations n'étaient pas disponibles pour la période initiale des trajectoires, il demeurerait toujours possible d'identifier les dates associées à certains grands événements fondateurs des territoires, comme l'arrivée des premiers colons, la construction des premières infrastructures, l'instauration des premiers services ou encore l'érection officielle en paroisse ou en municipalité. Ces repères temporels permettaient, le cas

échéant, de situer approximativement un « point zéro » de l'occupation des territoires étudiés, ou à tout le moins le moment au-delà duquel la population devait en principe se trouver sous la centaine d'habitants. Pour ce faire, le site Internet de la Commission de toponymie du Québec ainsi que le dictionnaire Mémoire du Québec se sont avérés d'une aide inestimable. Une fois ces informations obtenues, il devenait possible d'estimer les niveaux démographiques associés aux périodes initiales afin d'extrapoler cette section des trajectoires. Conformément à l'approche sémiologique suggérée par Bertin qui soutenait que « [le] dessin doit faire état d'une manière non ambiguë des inconnues de l'information » (1999, p. 215), ces segments de courbe étaient alors indiqués sous forme de traits pointillés. Cela s'est notamment avéré utile pour le traitement de nombreuses localités du BSL, de la CN et du NQ. En outre, lorsque les données de période finale de certaines localités étaient indisponibles en raison d'une ou de plusieurs fusions municipales (Hauterive, Arvida, Riverbend, Bourlamaque, etc.), la stratégie adoptée consistait à additionner l'ensemble de leurs données à celles des municipalités intégratrices. À titre d'exemple, les données de population concernant Saint-Jean-Eudes au SLSJ, très parcellaires, se sont retrouvées intégrées à celles d'Arvida à partir de 1970, puis à celles de Jonquière à partir 1975, et enfin à celles de la ville de Saguenay à partir de 2002, de manière à ajuster leurs courbes respectives.

Dans un même ordre d'idée, un obstacle de taille s'est présenté lorsque le temps est venu de recueillir les données de population associées aux communautés des Premières Nations. En effet, il se trouve qu'avant le recensement de 1981, les données concernant la population générale des localités autochtones étaient homogénéisées et présentées sous le vocable « Indian Reserves – Réserves indiennes ». Par conséquent, les trajectoires locales obtenues ne couvraient que la séquence 1981-2021. Bien entendu, il s'agit là d'une limitation importante qui entrave l'analyse des trajectoires démographiques de l'occupation territoriale autochtone sur le long terme. Concrètement, cette limitation a fait en sorte que le profil de la quasi-totalité de ces trajectoires a dû être estimé. Par contre, au vu de la grande uniformité qui caractérise les trajectoires autochtones d'occupation territoriale, il a tout de même été possible

de mettre en évidence un profil générique auquel correspond la très vaste majorité de celles-ci. Quant au reste des localités allochtones, il demeure aussi qu'une certaine réserve s'est imposée. Par rapport aux données issues des recensements effectués avant le milieu du 20<sup>e</sup> siècle d'abord, qui sont nettement moins fins et justes que ceux effectués ultérieurement, mais aussi par rapport aux nombreux réarrangements administratifs réalisés durant cette période et qui ont fait en sorte de déformer les périodes intermédiaires ou finales de plusieurs courbes, qu'il faudrait dès lors étudier plus spécifiquement afin d'en vérifier l'exactitude. Cela a par exemple été le cas avec les municipalités d'Albanel, de Sainte-Jeanne-d'Arc, de Saint-Félicien et de La Baie au SLSJ, qui affichent ce qui pourrait possiblement ressembler à des anomalies dues à différents détachements ou annexions municipales. Éventuellement, une attention particulière devrait donc être accordée à plusieurs localités afin d'identifier ces anomalies et, lorsque cela est possible, les corriger.

### **3.3.2 LES LIMITATIONS MÉTHODOLOGIQUES**

Outre les limitations associées à l'approche choropléthienne évoquée au point 3.1.1, un autre aspect où l'on peut identifier certaines lacunes relativement importantes concerne la méthodologie adoptée pour parvenir à la vérification de l'hypothèse de recherche, au premier chef les variables mobilisées pour mesurer les trois indicateurs. Premièrement, pour mesurer la dotation en ressources naturelles, on peut aisément arguer que la prise en compte de la diversité des sources dans une perspective à long terme pose des enjeux en termes d'appréciation, en ce sens par exemple que tous les territoires qui ont présenté des dotations minières n'en ont pas nécessairement bénéficié dans la même mesure du fait de variabilités potentiellement importantes en termes de quantités effectives ou de nature des minerais concernés. En effet, on peut considérer que la valeur absolue des gisements en question doit nécessairement avoir un impact sur l'intensité et de la polarisation économique associée à leur exploitation. Certes, la prise en compte de la dotation sous l'angle de la diversité permet de donner une idée générale du dynamisme des économies locales sur la longue durée en faisant

ressortir les lieux où plusieurs secteurs extractifs se sont historiquement côtoyés et en révélant les contrastes territoriaux existant entre ceux-ci et les lieux au potentiel exclusivement mono-industriel. Par contre, il demeure que la prise en compte du temps long aurait aussi nécessité la prise en compte de l'estompement de certaines activités d'extraction à certains moments des trajectoires locales pour que l'analyse permette de bien mettre en perspective leurs impacts sur celles-ci.

Deuxièmement, la prise en compte de l'accessibilité au regard des infrastructures de transport peut faire ressortir un certain enjeu d'endogénéité. En effet, la configuration territoriale des infrastructures de transport, si elle peut effectivement influencer le profil et l'intensité des trajectoires de peuplement dans un territoire, représente également l'une des conséquences de la polarisation économique, les villes s'étant le plus développées ayant naturellement fait pression pour obtenir de nouvelles infrastructures qui les ont ensuite aidées dans leur dynamique de polarisation. Toutefois, la présente perspective analytique, au-delà de la considération des seuls indices générés pour mesurer l'accessibilité des lieux, accorde une importance particulière à la localisation des infrastructures strictement portuaires. En réalité, la localisation de ces dernières n'est pas le fruit du hasard et la dynamique de polarisation ne survient objectivement qu'après que les aménités géomorphologiques du lieu occupé aient été reconnues par les pionniers. Il y a donc des raisons objectives d'accessibilité géographique qui expliquent pourquoi celles-ci ne se trouvent pas à 50 km au nord ou au sud du lieu où elles ont été implantées (havre naturel, profondeur de l'eau, proximité des bassins de ressources exploités, etc.). Avec de surcroît l'intégration des facteurs « distance » et « enclavement », on obtient ainsi un aperçu plus juste de la réalité concrète de cette accessibilité des lieux en périphérie. Ainsi, lorsque le temps sera venu notamment d'appréhender d'éventuelles formes spatiales traduisant la présence des corridors de pénétration territoriale, l'analyse n'entend pas se borner qu'aux seuls indices concernés, mais prendra naturellement en compte la configuration objective de cette dotation en infrastructures.

Troisièmement, en ce qui a trait à l'indicateur « centralité », le fait que ce soit le caractère central actuel des lieux qui soit pris en compte – excluant ainsi d'emblée les centralités qui ont pu émerger jadis – représente indiscutablement une limite importante de la stratégie retenue puisque cela empêche concrètement la prise en compte des renversements géoéconomiques qui ont pu s'opérer au sein des six régions périphériques depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Cependant, puisque parmi les trois variables retenues pour mesure cet indicateur on compte la situation centrale relative dans le milieu territorial, il demeure ainsi que dans la plupart des cas les lieux identifiés comme jouissant de qualités centrales se situaient déjà depuis longtemps de manière centrale dans leur environnement territorial. Ceci est particulièrement vrai pour les hauts lieux centraux de la CN, du SLSJ et de l'AT. Pour ce qui est des deux régions de l'est du Québec par contre, au regard de l'ancienneté de l'occupation qui les caractérise, il est plus probable que des renversements importants se soient réalisés par le passé. Il serait donc intéressant d'éventuellement bonifier cette étude en reproduisant l'analyse menée pour chaque décennie, de manière à bien saisir toute la complexité des relations qui ont pu exister entre ce facteur géographique de localisation et la dynamique du peuplement au fil de l'évolution propre aux différentes localités périphériques du Québec.

## CHAPITRE 4

### RÉSULTATS

À l'issue du traitement des données empiriques, on se retrouve désormais avec une masse substantielle d'informations à disposition pour examen. Le présent chapitre vise essentiellement à nommer et à décrire, de la manière la plus détaillée et exhaustive possible, le matériel produit par ce processus de traitement. L'ensemble des 355 trajectoires obtenues est présenté, classé par région, dans les Annexes 3 à 8.

Afin de bien mettre en perspective toute la diversité des trajectoires locales d'occupation territoriale et la variété des potentiels locaux de polarisation, il s'agira donc ici de déployer une démonstration en deux temps. Dans un premier temps, la présentation s'attardera à caractériser les courbes obtenues, en débutant par leur apparence générale. Cela passera d'abord nécessairement par la présentation de la typologie élaborée pour classer les trajectoires en fonction de leurs formes. La répartition dans l'espace de chacun des types sera ensuite illustrée sur une base régionale, par le biais d'une première série cartographique. Après les profils des courbes, la thèse s'intéressera ensuite à leur intensité, c'est-à-dire aux niveaux démographiques auxquels ils correspondaient au moment du dernier recensement (en 2021). Une fois ces niveaux délimités, il s'agira alors de présenter une deuxième série cartographique illustrant la distribution régionale des différentes classes. Ce sont essentiellement ces deux regards qui serviront à saisir la qualité de l'occupation territoriale au sein des localités périphériques du Québec. Dans un second temps, l'attention sera dirigée vers les trois indicateurs retenus dans le cadre de cette thèse. Pour commencer, un moment sera pris pour expliciter la classification des potentiels associés à chacun de ces indicateurs. Ensuite, pour chaque région ciblée, une ultime série cartographique sera déployée afin de dresser un portrait détaillé de la variabilité locale des potentiels géoéconomiques associés aux grands facteurs de localisation.

#### 4.1 PROFILS DES TRAJECTOIRES

Afin de répondre à la première question opératoire sur la nature des types de trajectoires existants (voir le tableau 1.2), il est important ici de débiter par une mise à plat des constats préliminaires réalisés par rapport à l'observation des profils des trajectoires de peuplement. D'emblée, le premier que l'on puisse souligner ici est que l'ensemble des trajectoires peut objectivement être départagé en deux grandes catégories – les trajectoires positives et les trajectoires « en cloche » – elles-mêmes comportant chacune en cinq profils types : les types 1, 2, 3, 4 et 5 pour la première et 6, 7, 8, 9 et 10 pour la seconde (Figure 4.1).

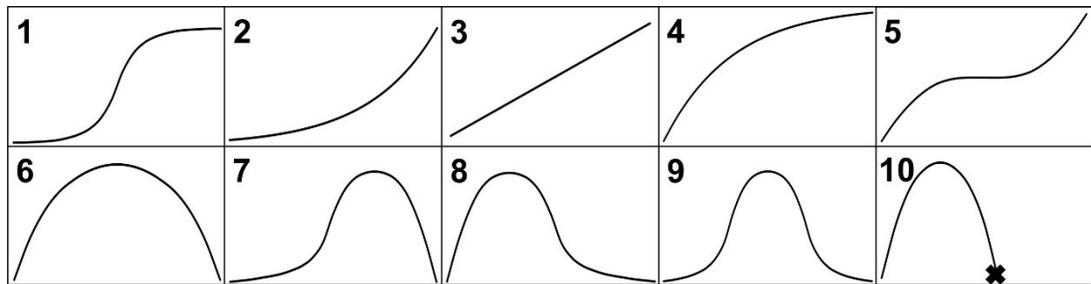


Figure 4.1 : Typologie des profils de trajectoire

D'un côté, les trajectoires positives se distinguent par le fait qu'elles se situent encore à l'heure actuelle dans un certain « âge d'or » démographique (voir Figure 3.6). En d'autres termes, les trajectoires qui entrent dans cette catégorie ont en commun de n'avoir pas connu de phase de décroissance définitive au cours de leur évolution. Elles se situent donc aujourd'hui dans un état de croissance (types 2, 3 et 5) ou à tout le moins de stabilité relative (1 et 4). En tout et pour tout, cette première métacatégorie concerne 89 trajectoires, pour 25,1 % de l'échantillon retenu. De l'autre côté, les trajectoires dites « en cloche » traduisent généralement une dynamique évidente de décroissance en période intermédiaire ou finale. Autrement dit, les localités qui affichent ce genre de trajectoire ont toutes, à un moment donné de leur parcours, amorcé un processus marqué de déclin démographique. Dans certains cas (8 et 9), ce déclin a cependant laissé place à une phase de stabilité relative. Cette seconde

grande catégorie concerne pour sa part 266 trajectoires locales, soit un imposant 74,9 % de l'échantillon.

Un deuxième constat d'importance est lié au fait que dans cette périphérie hautement hétérogène, certains types particuliers de profils de trajectoires étaient observés aussi bien au sein des localités urbaines de premier plan que de celles de petite taille démographique. Autrement dit, de petites localités présentaient parfois des trajectoires tout à fait similaires à celles de grandes villes périphériques. C'est notamment cette observation qui a conduit à prendre en considération le niveau démographique de chacune des trajectoires étudiées – lequel n'était initialement pas considéré dans les premières phases de la démarche de recherche – dès lors qu'il devenait judicieux d'ajouter un critère de différenciation des territoires étudiés par rapport à l'appréciation de leurs qualités géographiques.

Un troisième constat, fondamental pour la lecture des trajectoires, est lié à l'arrière-plan social complexe sur lequel se dessinent ces trajectoires démographiques d'occupation territoriale. En effet, les deux derniers siècles ont été le théâtre d'une série d'événements qui a métamorphosé les sociétés occidentales. Les démographes ont adroitement mis en évidence les traces de plusieurs d'entre elles, dont au premier chef le phénomène de transition démographique. L'amélioration de l'hygiène publique et des soins de santé, qui a eu pour effet de faire chuter le taux de mortalité, couplée à une perte d'influence de l'Église, à l'arrivée des femmes sur le marché du travail et à la généralisation de la contraception, qui se sont pour leur part traduites par une baisse du taux de fécondité sous le seuil de renouvellement de la population (Figure 4.2) – cette dite transition s'avère donc absolument incontournable pour interpréter le profil des différentes trajectoires de peuplement en périphérie.

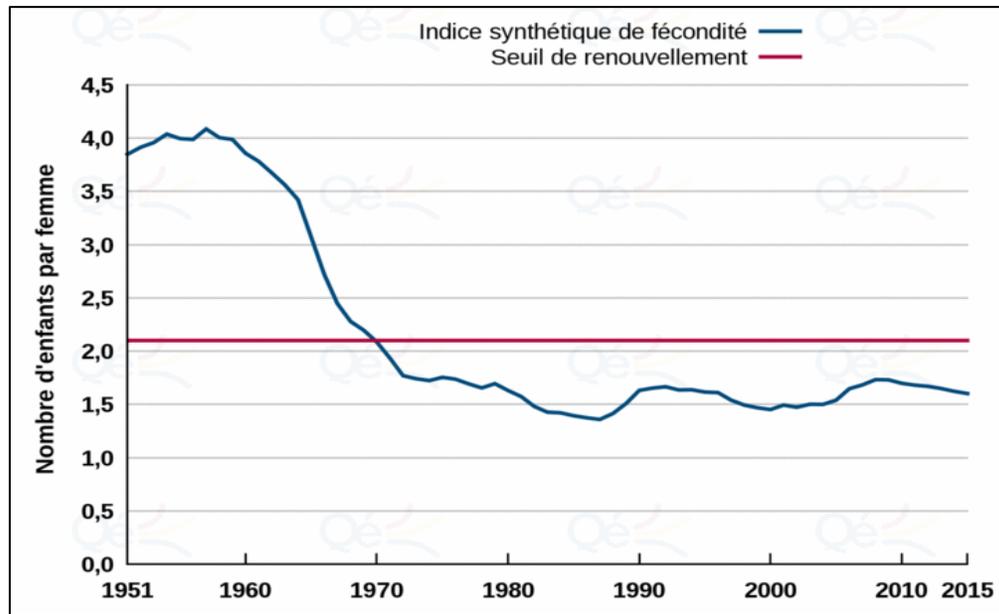


Figure 4.2 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité au Québec  
 Source : Le Québec économique,  
[http://qe.cirano.qc.ca/graph/evolution\\_de\\_lindice\\_synthetique\\_de\\_fecondite\\_quebec](http://qe.cirano.qc.ca/graph/evolution_de_lindice_synthetique_de_fecondite_quebec)

C'est entre autres grâce à sa prise en compte que l'on a pu comprendre le pourquoi des grands mouvements d'essor, de stabilisation et de déclin qui marquent les différentes trajectoires locales, au regard des époques particulières au sein desquelles ceux-ci se matérialisent.

Un quatrième constat porte sur l'apparence des courbes. Lorsqu'on prend le temps d'observer les nombreuses trajectoires locales et que l'on s'attarde à les classer selon leur profil, on s'aperçoit rapidement que si certains cas sont faciles à appréhender, d'autres se montrent beaucoup plus délicats à qualifier en raison d'une foule de microconfigurations. Par ailleurs, il s'avère que le profil de chacun des dix types de cette typologie correspond plus ou moins grossièrement en apparence à celui d'une courbe de fonction mathématique. Cette ressemblance sera soulignée dans la prochaine section lorsque viendra le temps de détailler les caractéristiques propres à chacun des types, mais bien entendu sans faire référence aux équations mathématiques et uniquement pour des fins de description formelle.

Enfin, un dernier constat concerne l'existence de séquences logiques parmi l'ensemble des types de profils. Un coup d'œil rapide a en effet rapidement révélé l'existence de successions naturelles entre certains types, selon des configurations très variées. Il ressort concrètement de cela que dans certaines zones où des types s'avèrent prédominants, il est possible d'envisager le type antérieur et d'anticiper les types postérieurs selon divers scénarios et ainsi de saisir certaines tendances à l'échelle infrarégionale.

#### **4.1.1 CLASSIFICATION DES PROFILS**

Dans cette première section, afin de répondre à la première des questions secondaires – « Quels types de profil peut-on observer parmi l'ensemble des trajectoires locales du Québec périphérique? » – chacun des profils types seront présentés individuellement et un état sera fait de leurs quantités et de leurs proportions au sein de la périphérie. Une attention particulière sera aussi accordée afin de bien exposer toutes les nuances dignes de mention quant à la diversité interne qui caractérise chacun d'entre eux. Ici, cette section sera partagée en deux parties distinctes, chacune correspondant aux deux grandes catégories précédemment évoquées (trajectoires positives et en cloche). Dans chacune de ces deux parties, les cinq types associés seront passés en revue afin que des portraits à la fois justes et exacts en soient dressés. Les inventaires régionaux des occurrences de chacun de ces types de profils, de même que les statistiques associées à cette typologie, sont disponibles en Annexe 9.

Commençons avec la catégorie des trajectoires positives. D'abord, le type 1 concerne les trajectoires dont la courbe affiche en période initiale une phase de stabilité relative, suivie d'une période intermédiaire affichant une phase de croissance démographique accélérée puis d'une période finale où s'affirme une nouvelle phase de stabilité relative. Il s'agit donc de trajectoires dont le profil général prend une forme en « S » plus ou moins évidente qui s'apparente à une courbe sigmoïde (Figure 4.3).

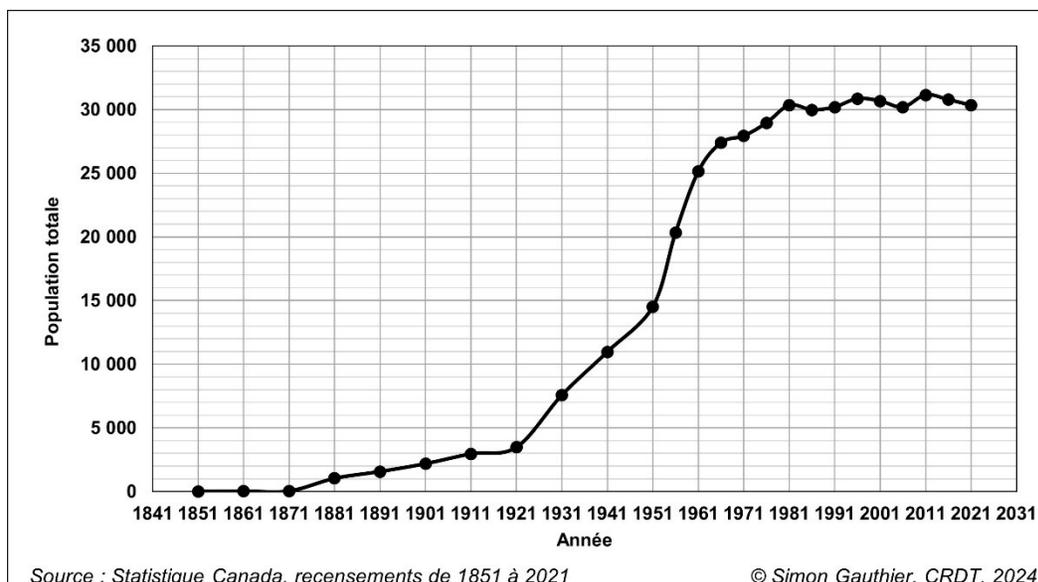


Figure 4.3 : Exemple de courbe modèle de type 1 (Alma)

Comptant huit (8) occurrences, soit 2,3 % de l'échantillon, ce type concerne exclusivement des localités allochtones. Régionalement parlant, celles-ci se répartissent de la manière suivante : une (1) en GÎM, un (1) sur la CN et six (6) au SLSJ. De manière générale, au regard de la variabilité contextuelle des occurrences, il semble que ce type presque exclusivement saguenayen soit associé à des pôles urbains ou à des localités périurbaines qui gravitent autour de ceux-ci. Dans ce dernier cas, on constate d'ailleurs que ce type concerne autant des entités rurales (Carleton-sur-Mer, Pointe-aux-Outardes, Havre-Saint-Pierre, Saint-Ambroise) que des entités urbaines majeures (Saint-Félicien, Alma, Jonquière). En ce qui a trait à la variabilité interne du type en soi, les formes des courbes de type 1 s'avèrent globalement plutôt homogènes, hormis certaines variations observables dans la période initiale de certains lieux de type 1 qui ont connu un démarrage relativement plus rapide. C'est notamment le cas de localités telles que Saint-Félicien (Figure 4.4), Dolbeau-Mistassini et Havre-Saint-Pierre (Figure 4.5), cette dernière affichant d'ailleurs une forme singulière qui a rendu sa classification plus compliquée et qui pourrait traduire une anomalie dans les données.

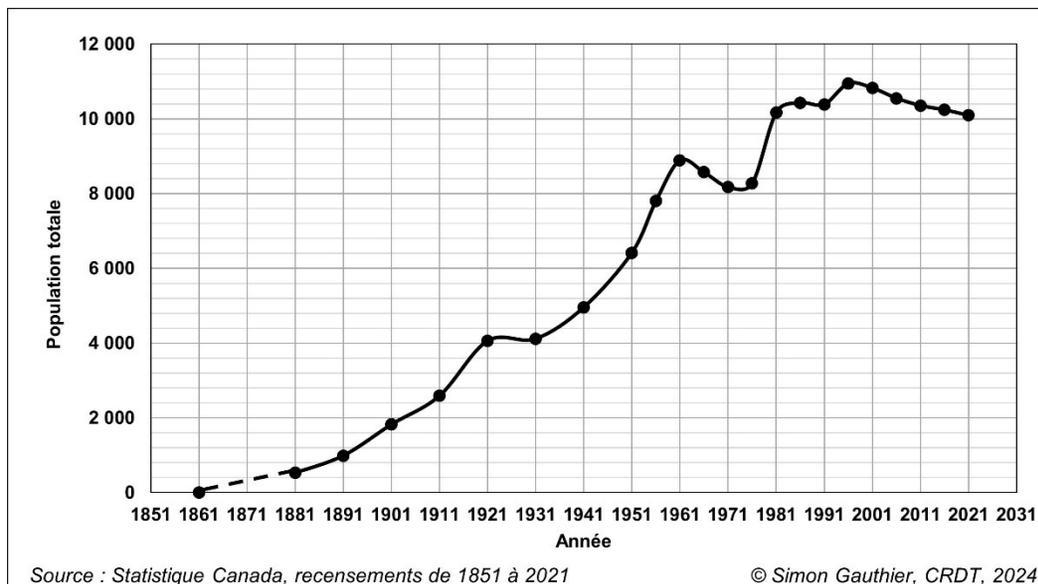


Figure 4.4 : Exemple de courbe de type 1 à brève phase d'essor initial (Saint-Félicien)

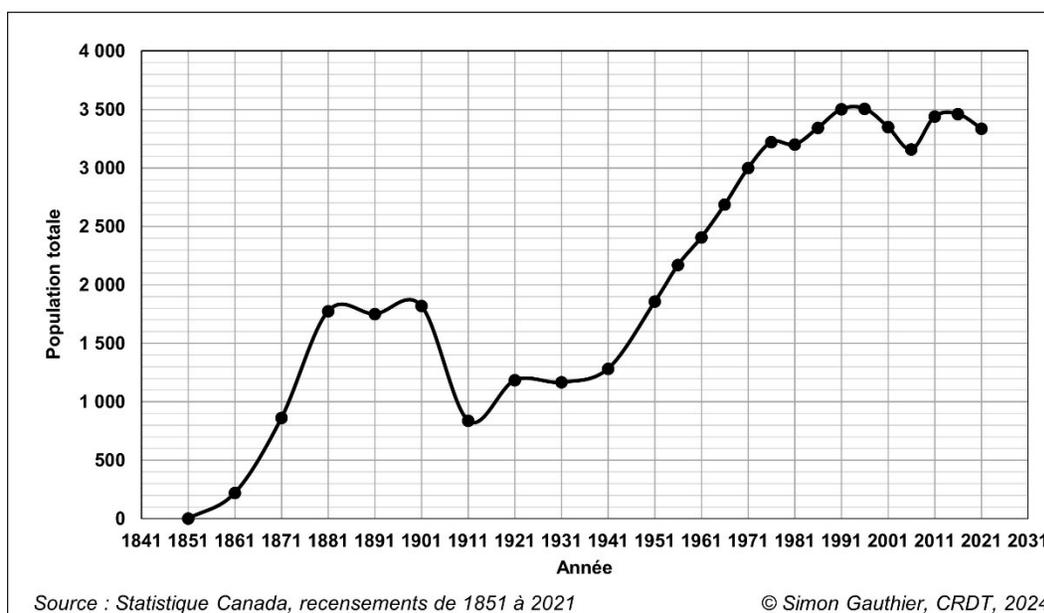


Figure 4.5 : Exemple de courbe de type 1 avec anomalie potentielle (Havre-Saint-Pierre)

Enfin, en ce qui concerne le voisinage séquentiel de ce type, il apparaît de toute évidence qu'il succède habituellement au type 2, du moins là où des trajectoires de type 2 ont connu une phase de stabilisation démographique. De même, deux scénarios peuvent logiquement être anticipés pour la localité concernée : une nouvelle phase d'essor ferait de sa trajectoire une courbe linéaire irrégulière correspondant au type 3, tandis que l'amorce d'une phase de déclin ferait apparaître une structure en cloche qui la classerait parmi le type 7.

Le deuxième type correspond pour sa part à une dynamique de peuplement qui débute avec une phase de stabilité ou de croissance relativement faible suivie d'une ou de plusieurs flexions d'accélération. Ce mouvement général renvoie donc à un profil de trajectoire qui rappelle à peu près à celui d'une courbe exponentielle (Figure 4.6).

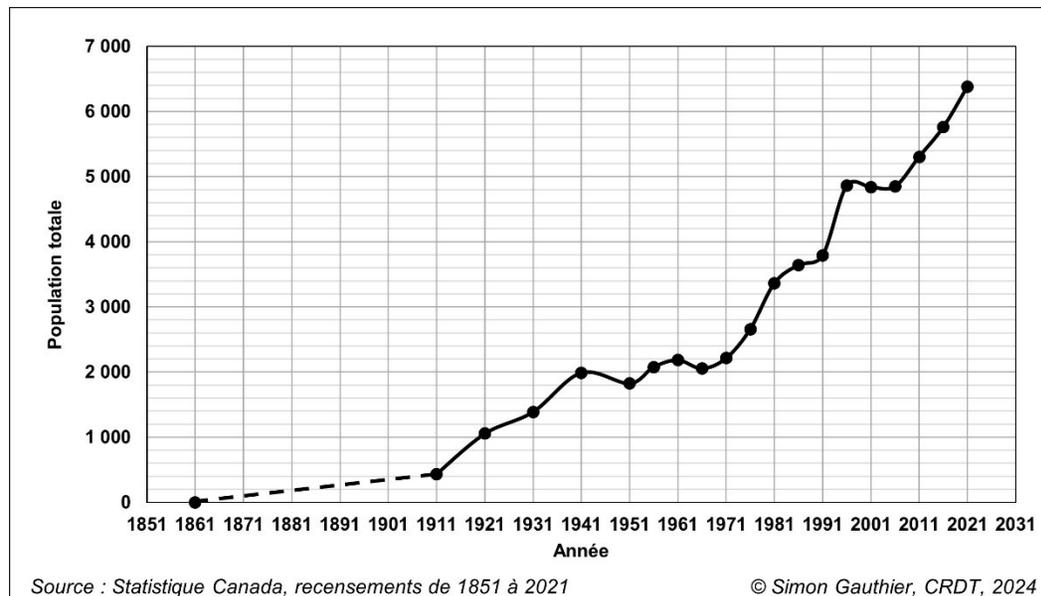


Figure 4.6 : Exemple de courbe modèle de type 2 (Saint-Honoré)

Au total, 45 localités entrent dans ce type particulier. Du côté allochtone, ce type particulier compte huit (8) occurrences, soit trois (3) au BSL, une (1) sur la CN et quatre (4) au SLSJ. Du côté autochtone cependant, on remarque de manière assez évidente que la quasi-totalité des trajectoires autochtones (92,5 %) correspond à ce type, c'est-à-dire 37 trajectoires. Ces dernières sont réparties entre la GÎM (2), la CN (7), le SLSJ (1), l'AT (5) et le NQ (22). Au bout du compte, il s'avère que le « type 2 » est associé à 12,7 % des localités périphériques et que 82,2 % de ses occurrences concernent des communautés autochtones. Bien que relativement peu répandu, il s'agit donc à la fois du type positif le plus représenté et du quatrième type le plus fréquent de la typologie. Au regard de cela, on comprend qu'en dehors des milieux urbains et/ou périurbains plus ou moins ruraux du BSL et du SLSJ – comme Rimouski, Rivière-du-Loup, Larouche, Saint-Honoré, Laterrière, Saint-Félix-d'Otis – ce type se retrouve essentiellement dans toutes les marges où les populations autochtones se sont fixées

dans la foulée de la colonisation : le littoral du golfe du Saint-Laurent, les côtes de la baie et du détroit d'Hudson (incluant la baie James et la baie d'Ungava) ainsi que l'arrière-pays plus ou moins enclavé de l'AT et du NQ. Pour ce qui est de la diversité interne de ce type, celle-ci s'avère légèrement variée en matière de formes. En effet, si certaines des courbes ne comprennent qu'une seule flexion positive très angulaire et abrupte qui leur confère une apparence pour ainsi dire rompue (Figure 4.7), bon nombre d'occurrences présentent plutôt une accélération graduelle et arrondie articulée par plusieurs flexions successives de moindre intensité (Figure 4.8).

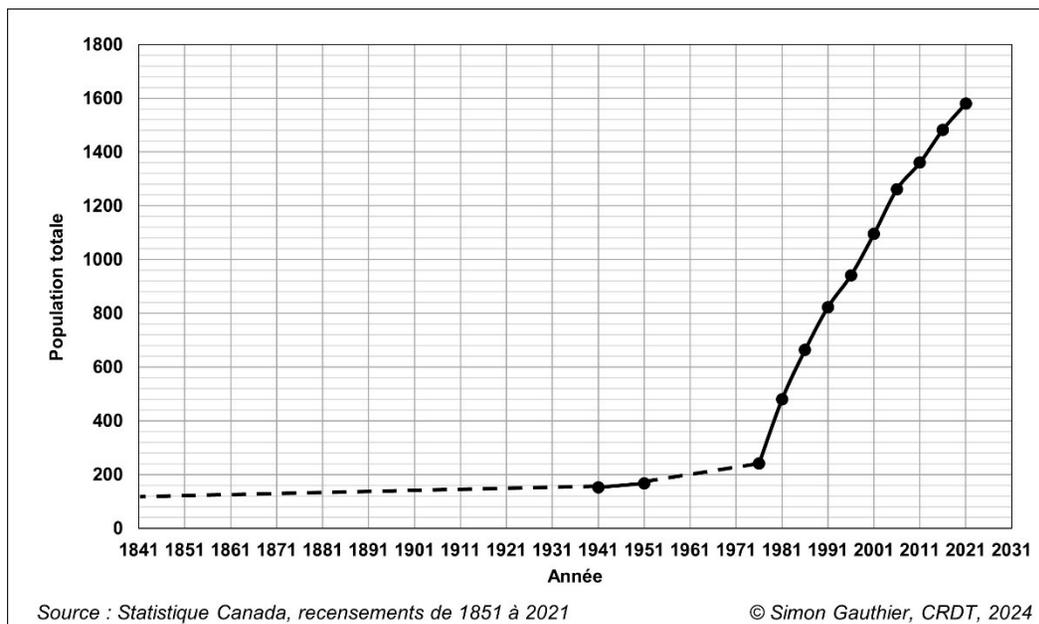


Figure 4.7 : Exemple de courbe de type 2 à flexion unique (Salluit)

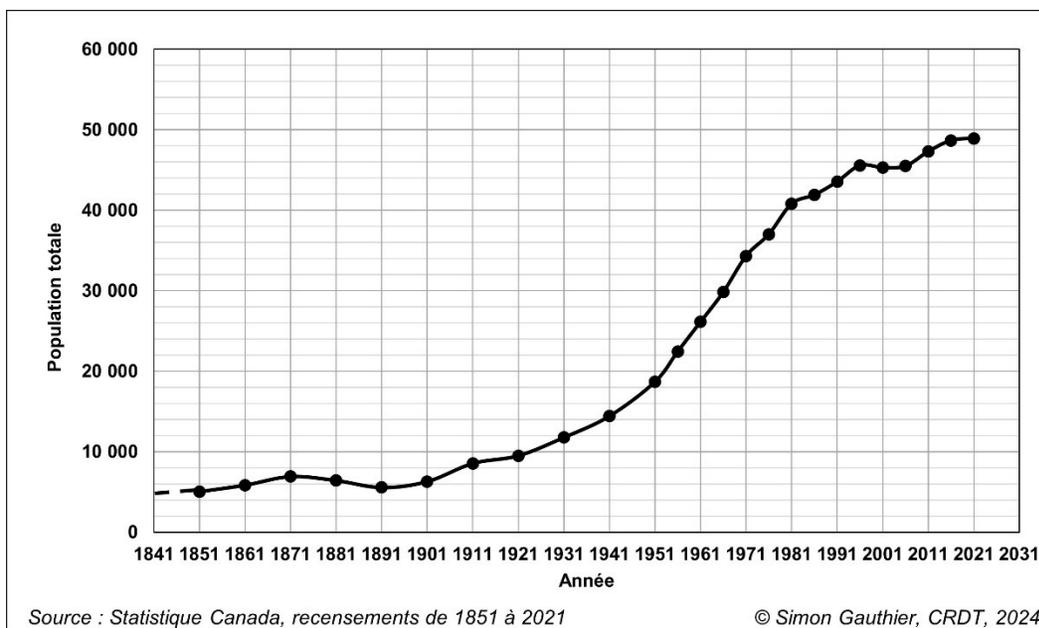


Figure 4.8 : Exemple de courbe de type 2 à flexions multiples (Rimouski)

Il est aussi à noter que plusieurs de ces trajectoires présentent des courbures irrégulières, marquées par des à-coups relativement importants. Dans la plupart des cas, cela s'explique par la petitesse de leurs effectifs démographiques, comme pour les localités de Larouche et de Saint-Félix-d'Otis (Figure 4.9). Naturellement, plus l'échelle est petite, plus on a l'impression que les variations sont grandes.

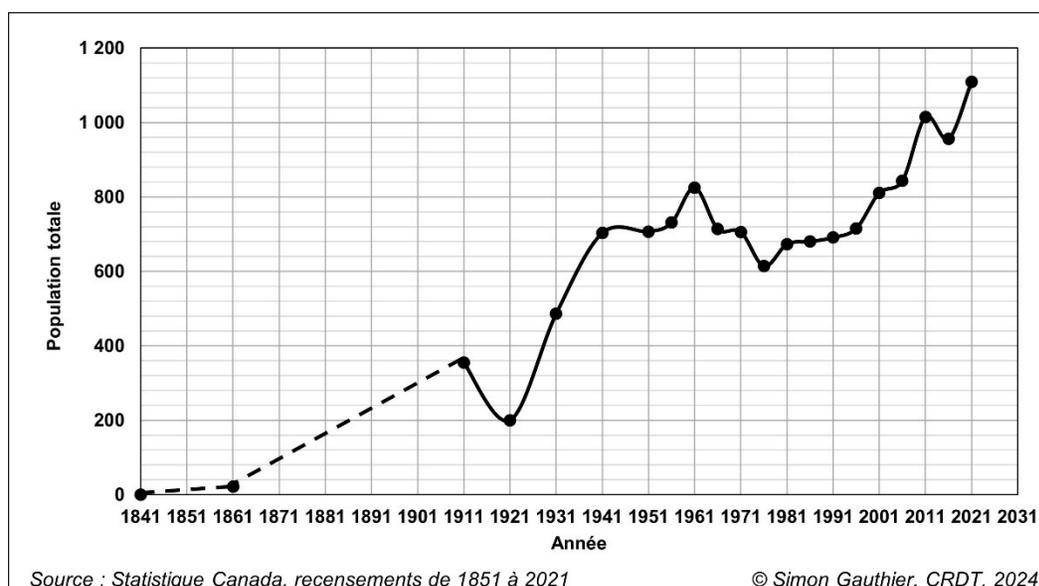


Figure 4.9 : Exemple de courbe de type 2 à profil irrégulier (Saint-Félix-d'Otis)

Enfin, pour ce qui est du voisinage séquentiel de ce type, on comprend qu'il doit logiquement suivre les occurrences de type 3, lorsque celles-ci rencontrent une flexion de croissance accélérée, et précéder de celles de type 1 ou 7, dépendamment si l'évolution du territoire concerné entame une phase de stabilisation démographique ou dans une phase de déclin abrupte.

Le troisième type est quant à lui lié aux trajectoires qui affichent une croissance démographique relativement soutenue et régulière entre le moment de leur fondation et le recensement de 2021. De manière générale, ce type de courbe correspond à une ligne droite. Concrètement, il ne concerne que cinq (5) localités de l'échantillon, exclusivement allochtones et périurbaines, dont quatre (4) sont localisées au SLSJ et une (1) en AT. Autrement dit, elle ne touche que 1,4 % des 355 localités retenues. C'est donc à dire que ce type fait globalement figure d'exception dans la périphérie québécoise. Par ailleurs, ce type présente une diversité interne relativement marquée qu'il convient de souligner ici. En effet, si certaines trajectoires comme celles de Rivière-Héva et de Saint-David-de-Falardeau (Figure 4.10) présentent des profils assez rectilignes, d'autres affichent plutôt des profils irréguliers, comme c'est notamment le cas de la localité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur (Figure 4.11).

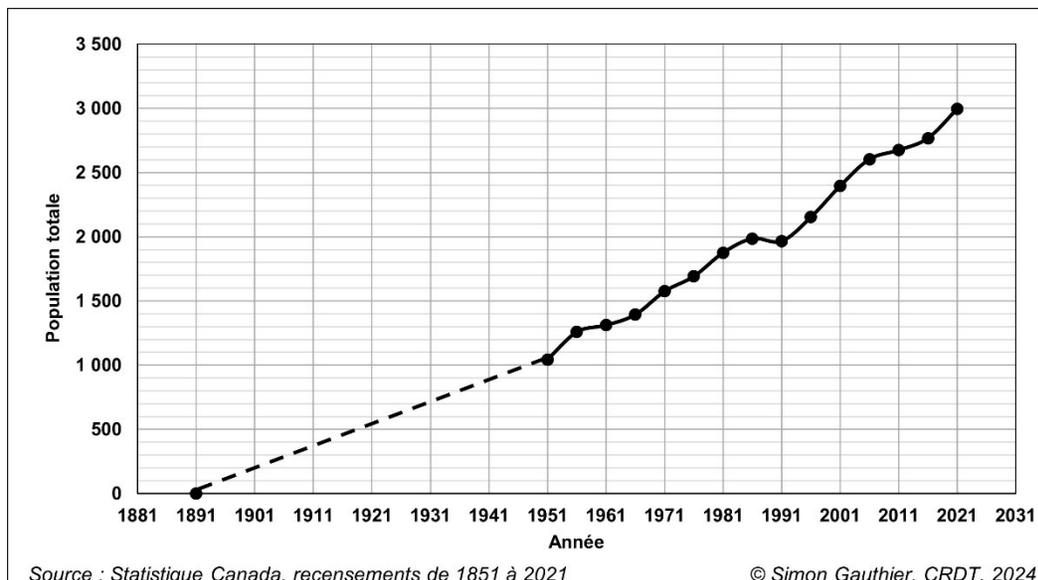


Figure 4.10 : Exemple de courbe modèle de type 3 (Saint-David-de-Falardeau)

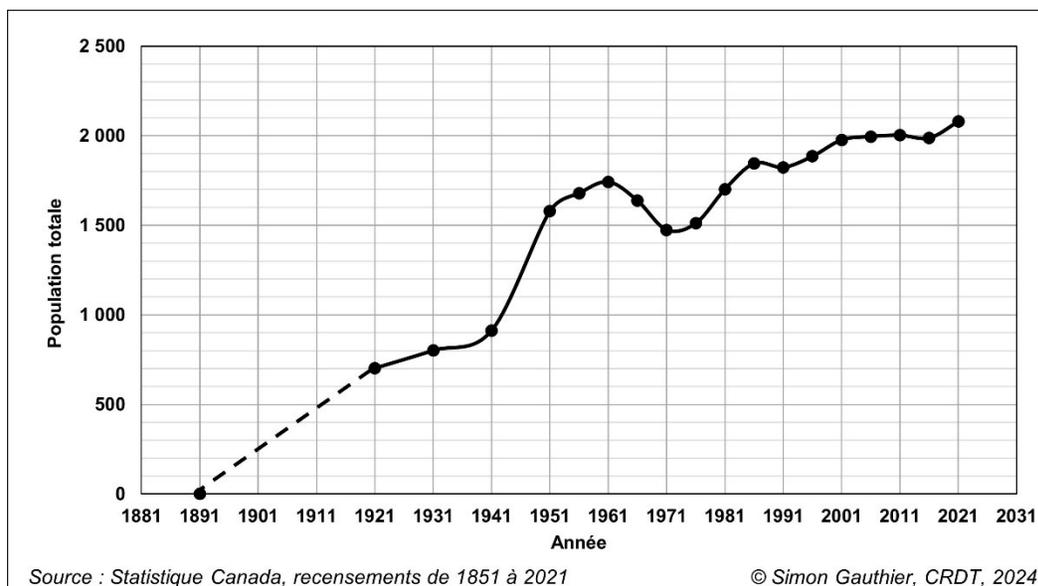


Figure 4.11 : Exemple de courbe de type 3 à profil irrégulier (L'Ascension-de-Notre-Seigneur)

Par ailleurs, on retrouve parmi les occurrences de ce type des trajectoires qui ressemblent à s'y méprendre à des courbes de type 4. Il s'agit des localités de Saint-Bruno et de Saint-Gédéon (Figure 4.12), qui se sont vues classées dans le type 3 étant donné qu'elles ne présentent aucune phase de stabilisation en période finale.

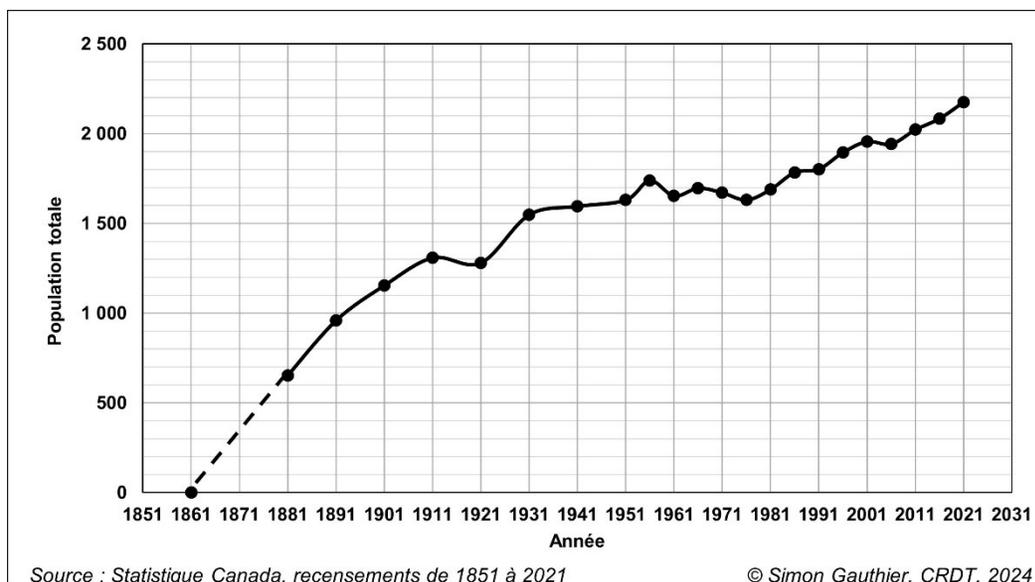


Figure 4.12 : Exemple de courbe de type 3 au profil rappelant le type 4 (Saint-Gédéon)

Quant aux séquences dans lesquelles ce type s'imbrique naturellement, on peut d'emblée avancer qu'il peut succéder aux trajectoires de types 2 et 4, dans la mesure où certains mouvements dans ces trajectoires peuvent transformer celles-ci en trajectoires irrégulières de type 3. On peut également évoquer le fait que selon qu'une trajectoire de type 3 connaît un essor, une stabilisation, un déclin ou un effondrement, ce dernier type pourra alors logiquement précéder les types 2, 4, 6 et 10.

Pour sa part et contrairement aux deux types précédents, le quatrième type concerne les trajectoires qui ont connu un essor en période initiale suivi d'une ou plusieurs flexions négatives en période intermédiaire puis une phase de stabilisation en période finale, engendrant un profil qui rappelle une courbe logarithmique. Deuxième type positif le plus représenté au sein de la périphérie québécoise (28,1 % des cas), ce dernier compte en tout 25 occurrences pour 7,1 % de l'échantillon à l'étude. Parmi celles-ci, côté allochtone, il est question de deux (2) cas en GÎM, de cinq (5) au BSL, d'un (1) sur la CN, de six (6) au SLSJ et de huit (8) en AT. Du côté autochtone, ce sont donc deux localités du NQ qui sont concernées : la communauté crie d'Oujé-Bougoumou, fondée en 1989 par des membres de la bande de Mistissini ; et la communauté inuite d'Umiujaq, créée entre 1983 et 1986 par des membres de

la communauté de Kuujjuarapik. Concrètement, outre ces deux exceptions, le type 4 concerne au premier chef des localités périurbaines à la fois rurales et urbaines. Sur le plan de la variabilité interne du type 4, celui-ci affiche aussi une légère variabilité quant à la régularité des profils. Comme pour les types vus précédemment, on retrouve autant des trajectoires modèles aux profils lisses et réguliers, telles que celles de Saint-Henri-de-Taillon et de Chambord (Figure 4.13), que des trajectoires marquées par des irrégularités relativement importantes.

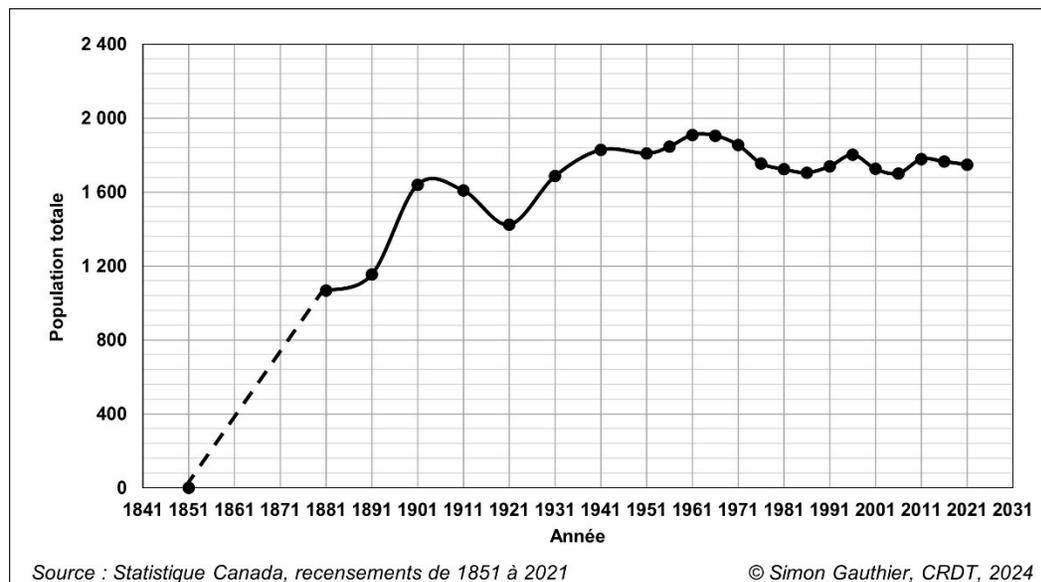


Figure 4.13 : Exemple de courbe modèle de type 4 (Chambord)

Ainsi, deux trajectoires notables du BSL – celles des localités de Sainte-Luce et de Cacouna (Figure 4.14) – présentent la même forme singulière qui consiste en une incurvation s'échelonnant sur près d'un siècle, de la période initiale à la période finale.

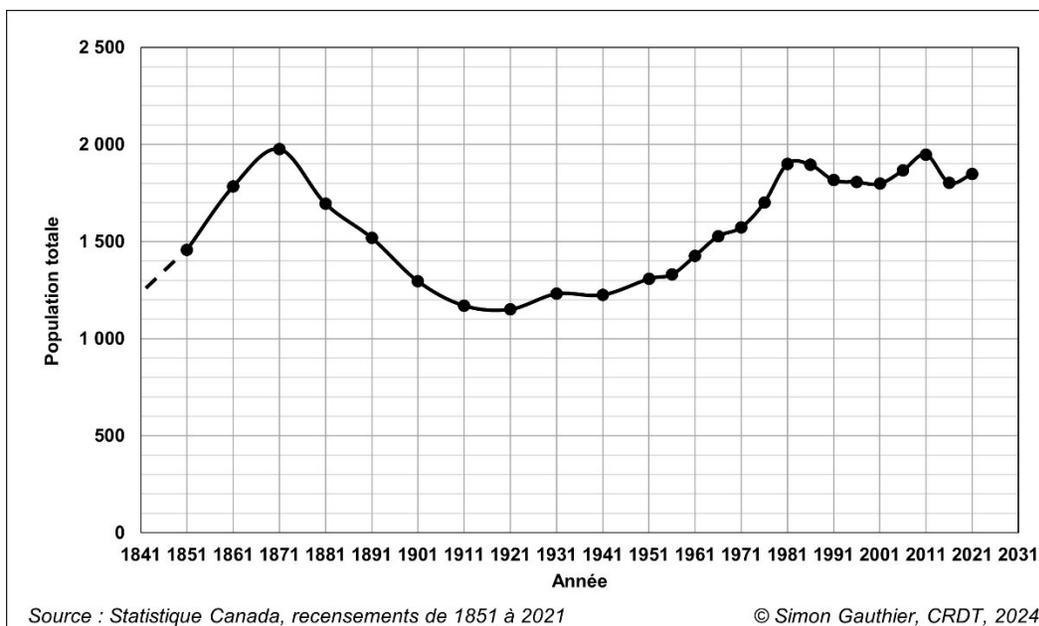


Figure 4.14 : Exemple de courbe de type 4 au profil irrégulier (Cacouna)

De manière similaire, dans la sous-région du Lac-Saint-Jean, on observe que les trajectoires de Labrecque et d'Hébertville (Figure 4.15) sont parsemées d'à-coups et leur correspondance avec le type 4 s'avère moins, voire parfois beaucoup moins évidente, et ont exigé davantage de réflexion. Par ailleurs, du point de vue de sa variabilité contextuelle, ce type concerne aussi bien de villes majeures – comme Val-d'Or et Rouyn-Noranda notamment – que des entités rurales plus marginales telles Saint-Prime ou Saint-Mathieu-d'Harricana.

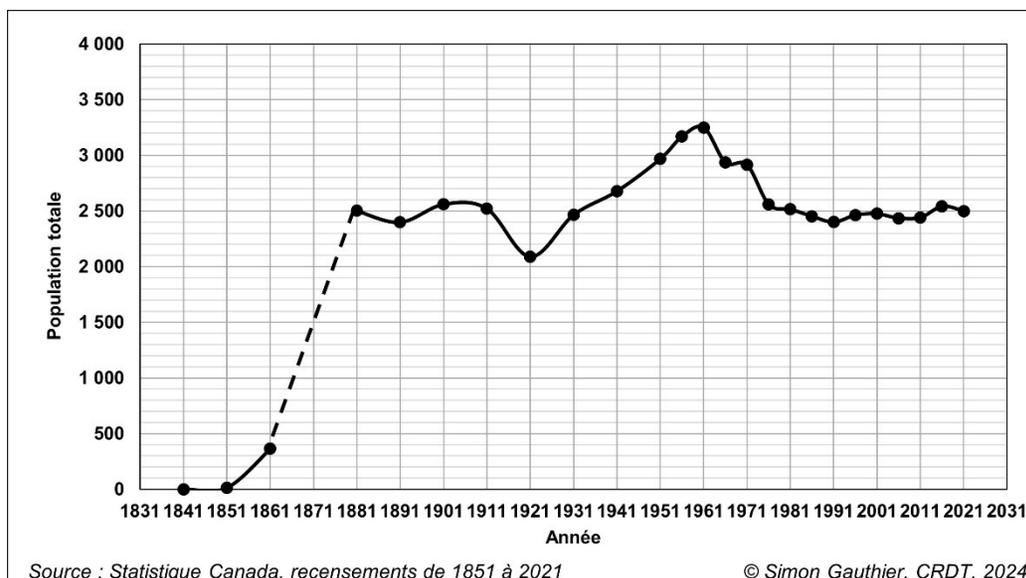


Figure 4.15 : Exemple de courbe de type 4 au profil irrégulier (Hébertville)

Pour ce qui est de son voisinage séquentiel, comme cela a été dit, le type 4 se pose comme étant la suite logique du type 3 lorsque ce dernier connaît dans une phase de stabilisation. Ceci étant, quant à son antériorité, il apparaît qu'il peut précéder autant des trajectoires de type 3 – dans l'éventualité où la trajectoire concernée connaît un nouvel essor – que des trajectoires de type 6 ou 10, dépendamment de l'intensité du déclin qui s'affirme.

Enfin, dernier de la catégorie des trajectoires positives, le type 5 se pose en quelque sorte comme négatif du type 1, en ce sens que la période initiale consiste en une phase d'essor, l'intermédiaire en une phase de stabilité relative et la finale en une phase d'essor renouvelé. Pour rester dans la comparaison des formes, on pourrait considérer que son profil rappelle celui d'une courbe logit. Représenté six (6) fois dans l'ensemble de la périphérie (1,7 %) dont trois (3) fois au BSL et trois (3) fois en AT, ce type représente donc, à l'instar du type 3, une exception qui semble de prime abord concerner essentiellement des contextes périurbains. Grosso modo, ce type présente une diversité relativement marquée de formes considérant qu'il ne compte que six (6) occurrences. Se côtoient ainsi dans cette classe des localités aux trajectoires plus nettes, comme Preissac et Duhamel-Ouest (Figure 4.16), et d'autres aux profils plus ambigus, telles que Saint-Marc-de-Figuery, Notre-Dame-du-Portage

et Saint-Modeste (Figure 4.17).

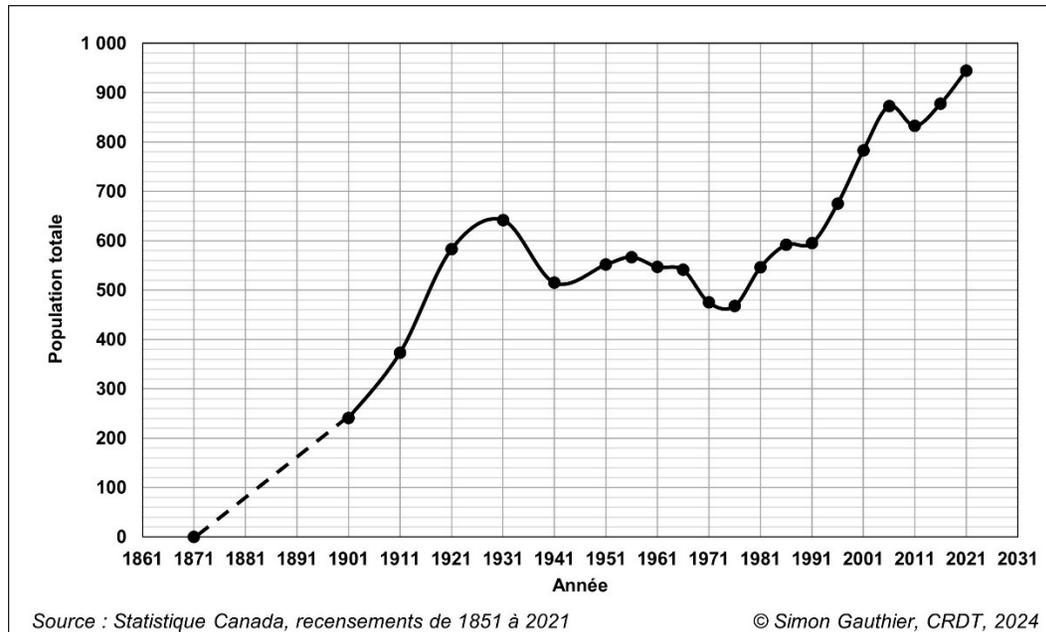


Figure 4.16 : Exemple de courbe modèle de type 5 (Duhamel-Ouest)

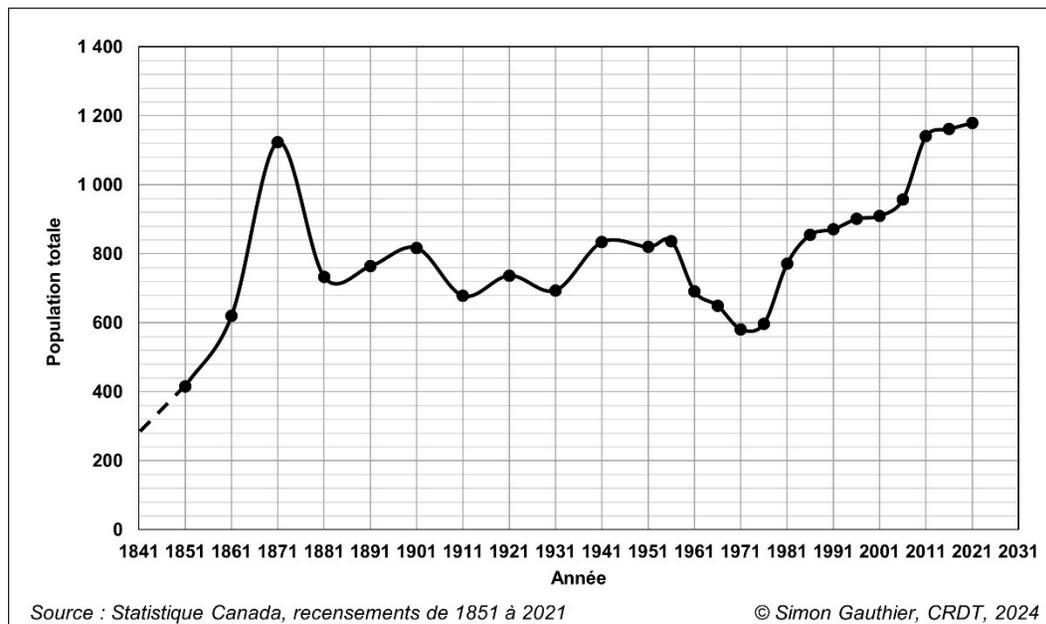


Figure 4.17 : Exemple de courbe de type 5 à profil ambigu (Saint-Modeste)

Par ailleurs, ce type s'insère habituellement consécutivement à des trajectoires de type 4. Cependant, il peut précéder plusieurs types différents : si la phase d'essor en période finale se poursuit, elle se transformera en type 2 ; s'il survient une phase de stabilisation

suffisamment longue, elle mutera en type 4 ; et s'il advient plutôt une phase de déclin, elle pourrait se changer en type 6 ou 10 selon l'intensité de cette décroissance.

Le type 6, première classe de trajectoires dites « en cloche », prend la forme générique d'un dôme. Globalement, il s'agit de trajectoires démographiques démarrant plus ou moins rapidement avant de se stabiliser puis de décliner, formant une incurvation positive dont l'acmé peut se situer dans n'importe quelle période des trajectoires. En tout, ce sont 105 occurrences qui sont concernées par ce type, soit 29,7 % des localités étudiées, ce qui en fait le type le plus représenté en périphérie québécoise. De ce nombre, 21 cas se trouvent en GÎM, 37 au BSL, huit (8) sur la CN, 17 au SLSJ, 21 en AT et un (1) au NQ. Concernant exclusivement des localités allochtones, il semble au premier coup d'œil que ce type ne concerne pas les principaux milieux urbains de la périphérie. Aussi, du point de vue de la diversité interne, c'est sans aucun doute ce type qui comprend la plus importante variabilité formelle de toute la typologie. Bien entendu, certaines des trajectoires de ce type demeurent parfaitement représentatives de sa forme générique (Figure 4.18).

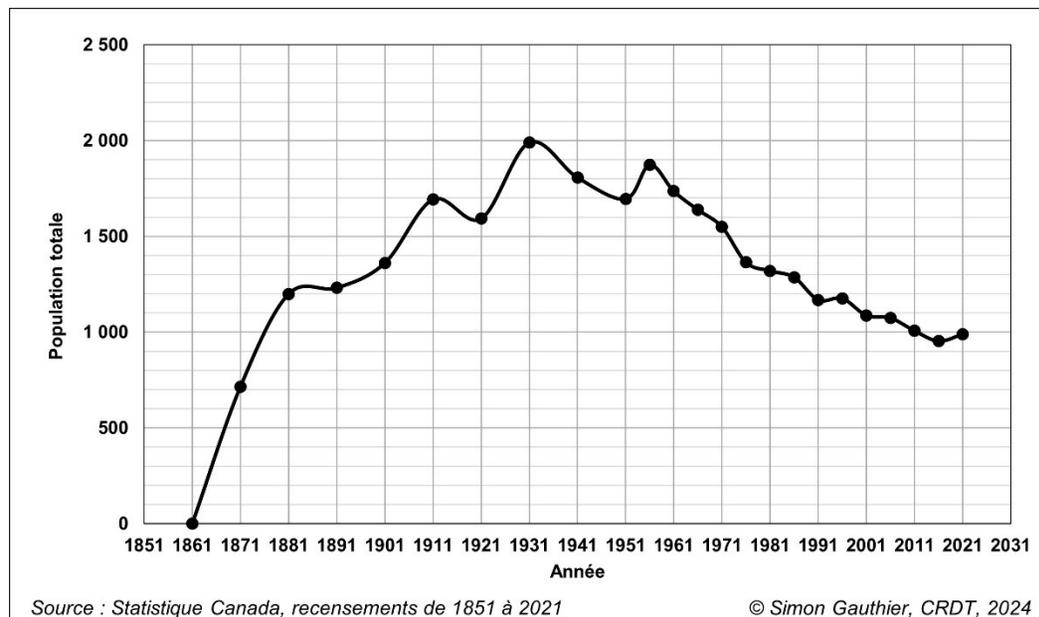


Figure 4.18 : Exemple de courbe modèle de type 6 (Sainte-Angèle-de-Mérici)

Toutefois, une proportion importante de ces trajectoires présente des déclinaisons plus ou moins complexes. Dans certains cas, la forme de cloche trouve son sommet en période initiale (Figure 4.19) ; dans d'autres, celui-ci se trouve plutôt en période finale (Figure 4.20).

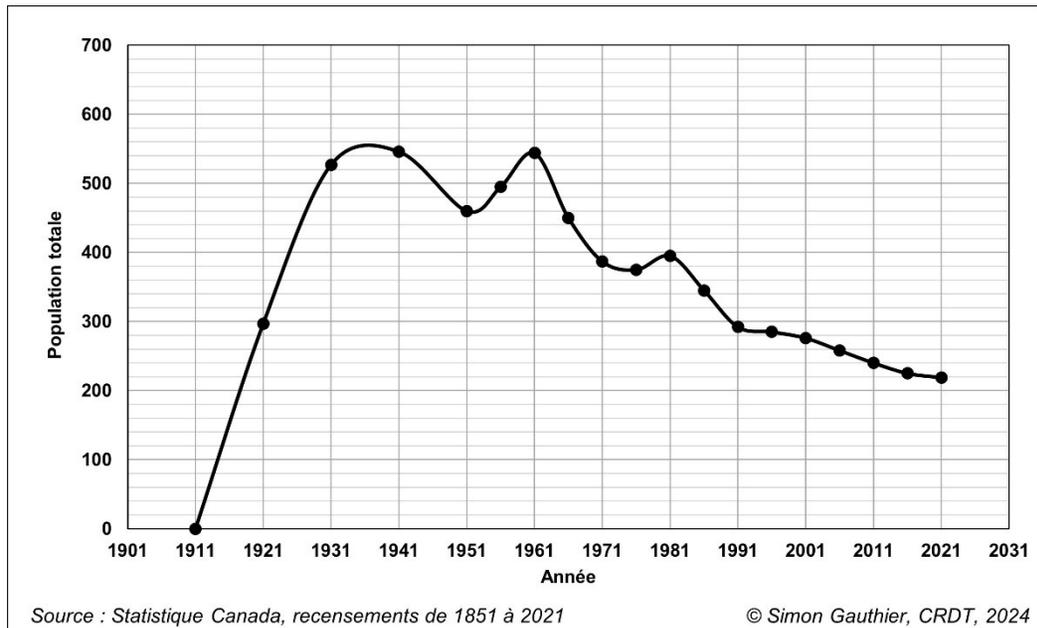


Figure 4.19 : Exemple de courbe de type 6 à apogée hâtif (Belcourt)

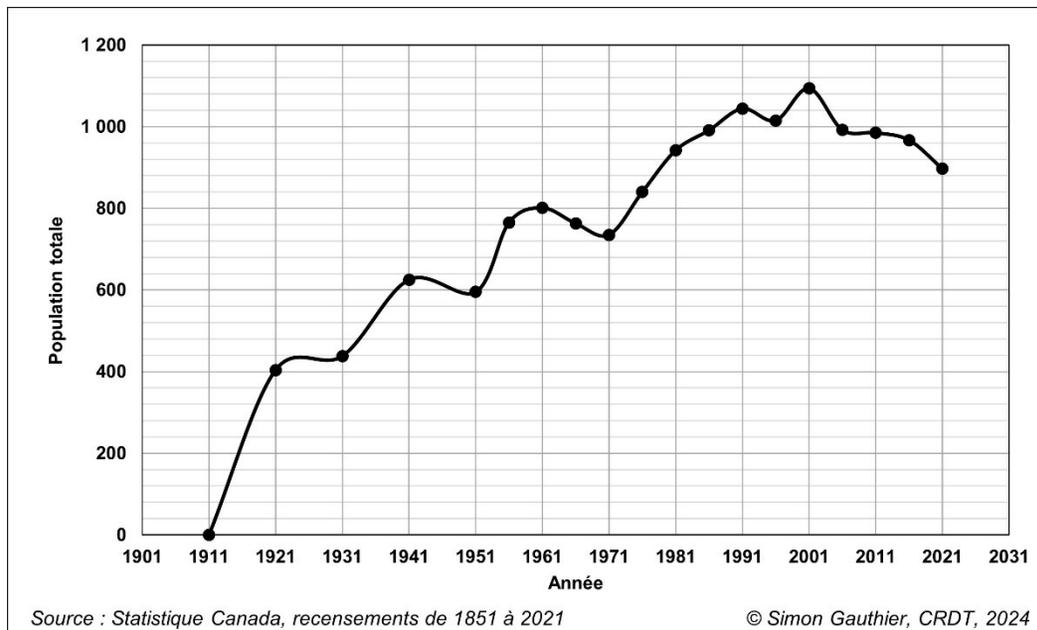


Figure 4.20 : Exemple de courbe de type 6 à apogée tardif (Landrienne)

De même, si certains « dômes » s'avèrent relativement arrondis, comme l'illustrent les trois dernières figures, plusieurs présentent en réalité plutôt des formes pointues qui dénotent l'absence d'un « âge d'or » démographique. Ce profil en « V » inversé concerne une forte proportion des trajectoires de ce type. Celle des Bergeronnes (Figure 4.21) en représente un exemple éloquent.

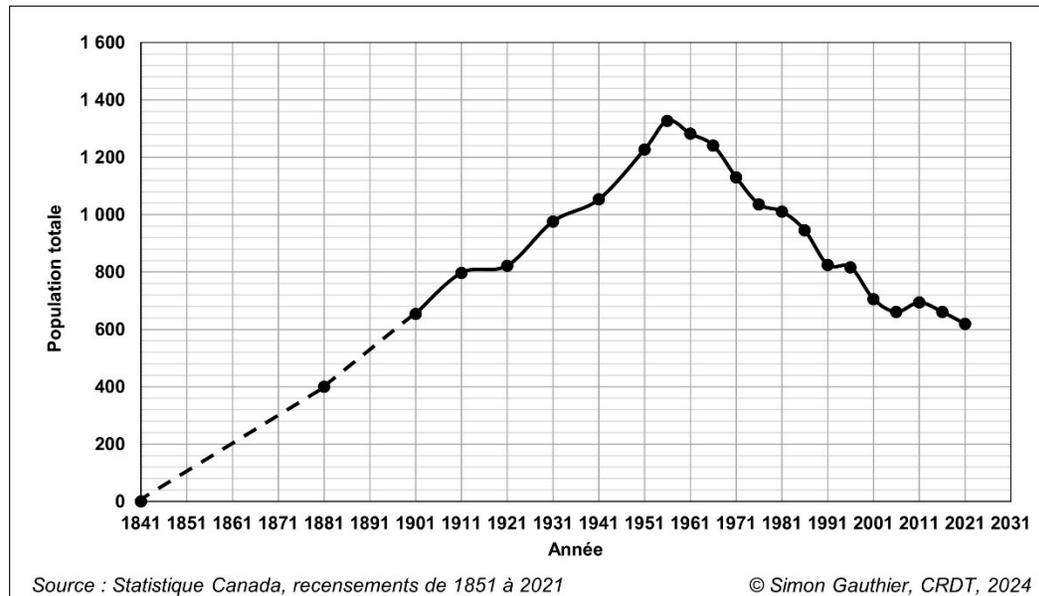


Figure 4.21 : Exemple de courbe de type 6 à cloche pointue (Les Bergeronnes)

Enfin, il s'est trouvé plusieurs trajectoires dont l'irrégularité a rendu leur classement particulièrement ardu. Pour ces dernières, il a fallu faire preuve d'une acuité accrue. C'est par exemple ce qui est survenu lorsque confronté à la trajectoire de Natashquan (Figure 4.22), dont la petite taille démographique fait ressortir la moindre variation avec plus d'amplitude.

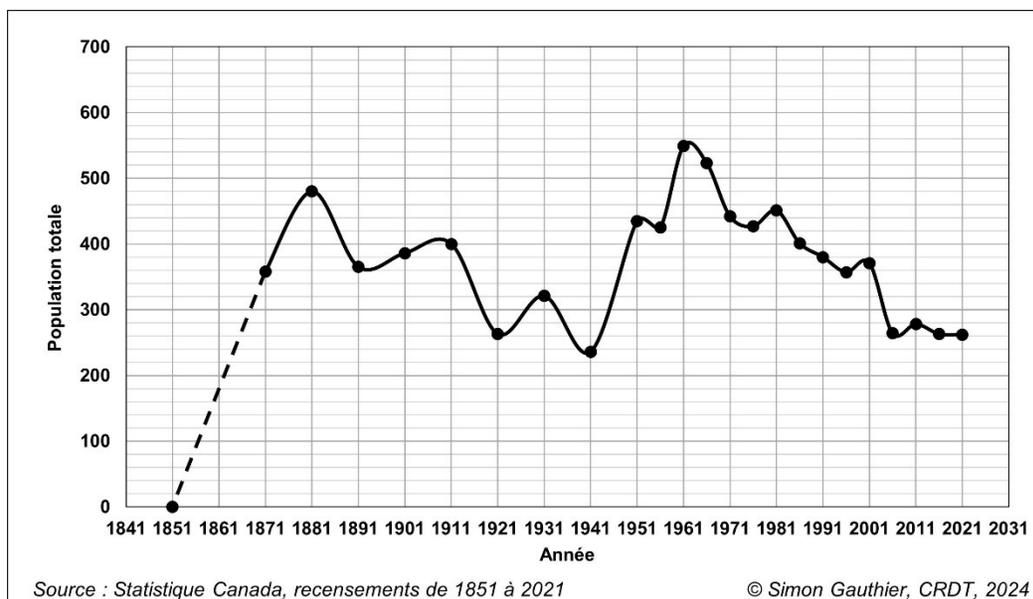


Figure 4.22 : Exemple de courbe de type 6 à profil ambigu (Natashquan)

Le type 7, deuxième cas de figure en cloche, ne se distingue du type 1 que du fait que sa période finale est marquée par une phase de déclin plutôt que par un équilibre relatif. Avec ses 48 occurrences, ce type compte donc 13,5 % des localités périphériques du Québec, ce qui en fait le troisième type le plus fréquent de la typologie ainsi que le troisième en ordre d'importance parmi les trajectoires en cloche. À l'échelle régionale, ses occurrences sont réparties de la manière suivante : 11 en GÎM, 11 au BSL, 17 sur la CN, six (6) au SLSJ, deux (2) en AT et une (1) au NQ. Aussi, en termes de variabilité interne, ce type s'avère somme toute assez homogène comparativement aux autres. Certes, on retrouve plusieurs trajectoires qui affichent un profil régulier qui illustre à merveille le type auquel elles correspondent, comme c'est par exemple le cas pour la localité de Baie-Comeau (Figure 4.23).

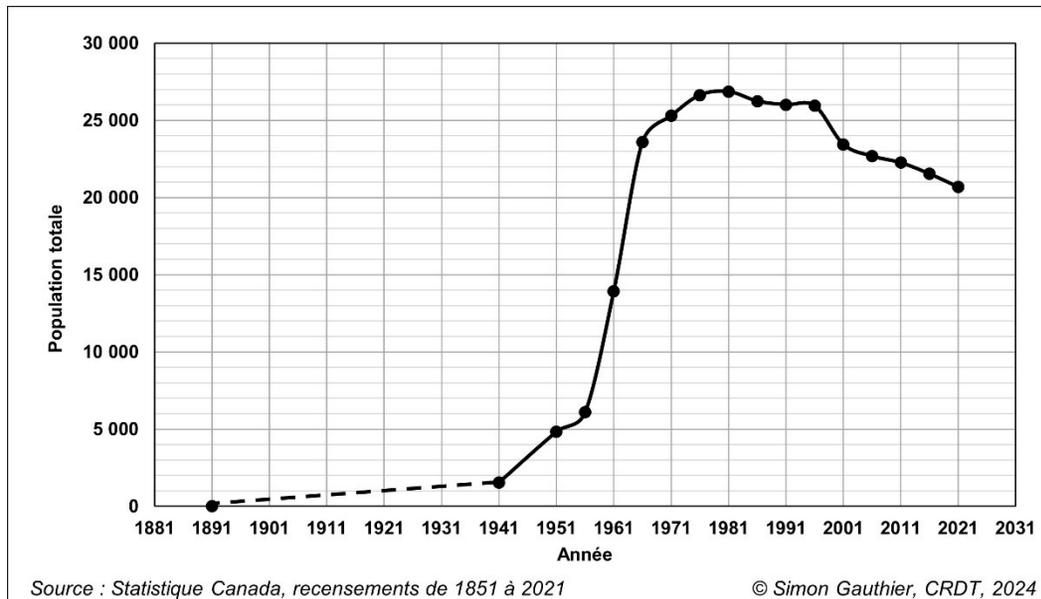


Figure 4.23 : Exemple de courbe modèle de type 7 (Baie-Comeau)

Toutefois, il est également possible d'observer des différences entre les périodes initiales de celles-ci, lesquelles varient sur le plan de l'hâtivité de l'occupation – les localités de l'est du Québec ayant été fondées antérieurement à la période étudiée ici – ou encore de l'intensité de la croissance effectuée. C'est ce que révèlent notamment des cas tels que Gaspé (Figure 4.24) et Chibougamau (Figure 4.25), dont les courbes illustrent fort bien la diversité des profils au sein de ce type de trajectoire.

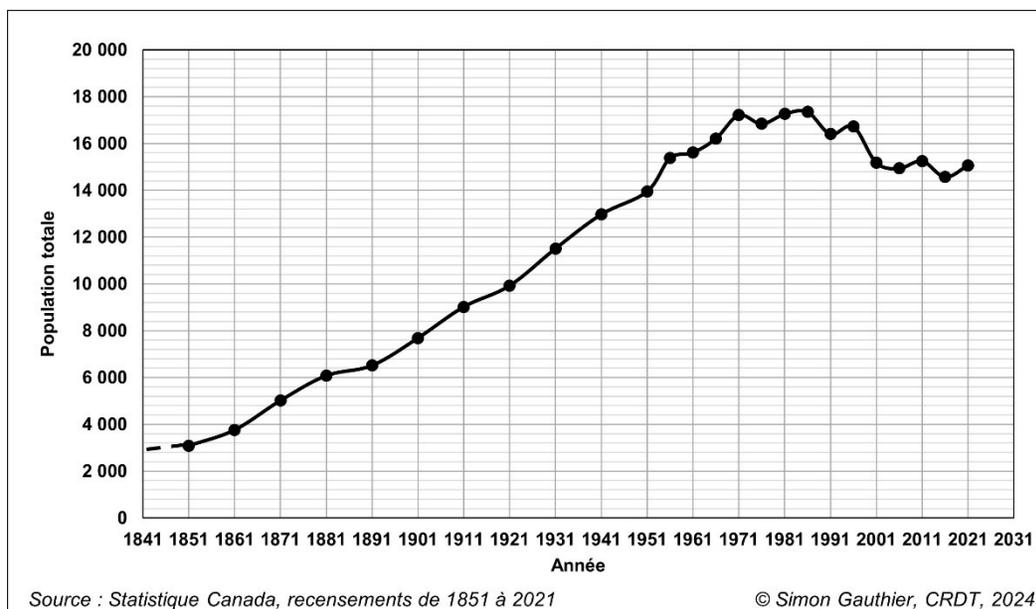


Figure 4.24 : Exemple de courbe de type 7 à occupation très hâtive (Gaspé)

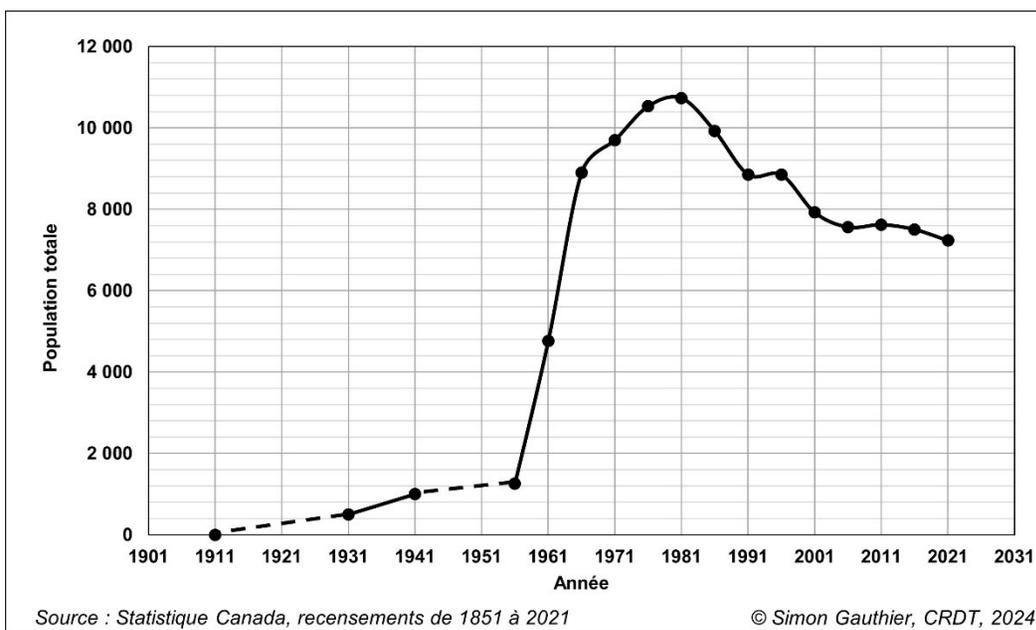


Figure 4.25 : Exemple de courbe de type 7 à occupation tardive (Chibougamau)

Par ailleurs, on observe parfois également des périodes terminales ponctuées d'à-coups, en plein cœur de la cloche proprement dite. Les cas de Tadoussac, de Sept-Îles et de Port-Cartier (Figure 4.26), entre autres, en sont de brillants exemples.

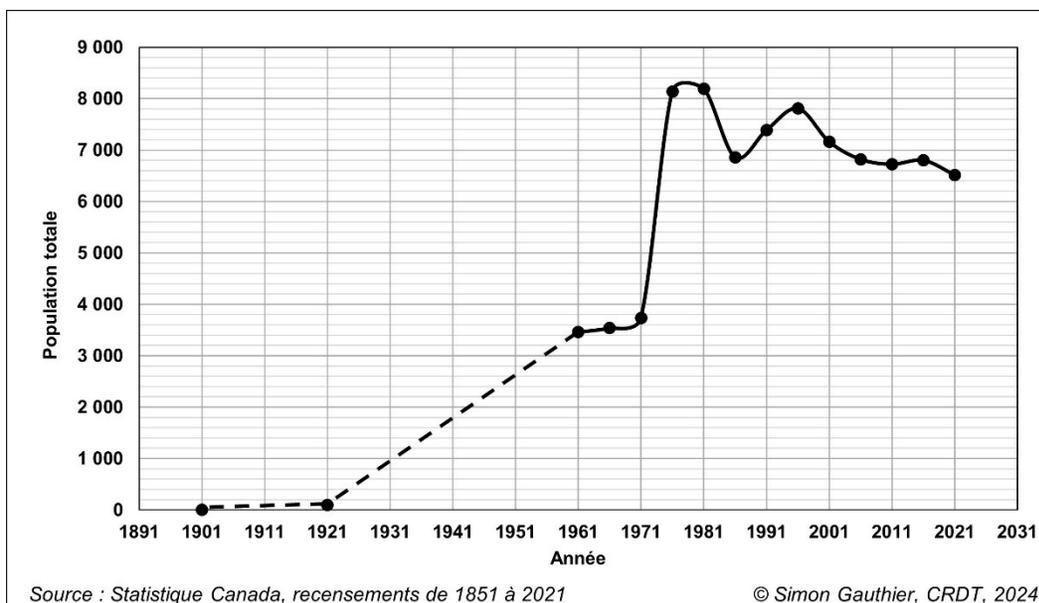


Figure 4.26 : Exemple de courbe de type 7 à période finale irrégulière (Port-Cartier)

Quant à son insertion séquentielle, ce type survient naturellement lorsque des localités aux trajectoires de type 1 ou 2 rencontrent une phase de déclin en période finale. De même, plusieurs types peuvent logiquement lui succéder, dépendamment des mouvements qui surviennent. Ainsi, advenant un nouvel essor, cela peut se traduire soit par une trajectoire de type 2 s'il s'avère suffisamment important et soutenu. Dans le cas d'un essor suivi d'une stabilisation, elle se convertirait plutôt en trajectoire de type 4. Dans l'éventualité d'une simple stabilisation, cela donnerait lieu à une trajectoire de type 9. Finalement, comme pour toute trajectoire, une fermeture provoquerait une trajectoire de type 10.

Pour sa part, le type 8 concerne les trajectoires qui ont connu un essor relativement rapide durant leur période initiale, puis qui sont entrées dans une phase de déclin plus ou moins marquée au cours de leur période intermédiaire et dont la période finale présente une phase de stabilisation durable. En tout et pour tout, ce sont 95 localités qui sont actuellement concernées par ce type, c'est-à-dire 26,8 % de l'échantillon, ce qui en fait le deuxième type le plus commun en périphérie après le type 6. Ses occurrences se répartissent régionalement de la manière suivante : quatre (4) en GÎM, 51 au BSL, trois (3) sur la CN, sept (7) au SLSJ, 26 en AT et quatre (4) au NQ. À première vue, cette répartition semble donc surtout concerner

des localités rurales du BSL et de l'AT. Sa diversité interne semble, quant à elle, au moins aussi variée que celle du type 7, où se côtoient des trajectoires aux courbes très caractéristiques, comme celle de Schefferville (Figure 4.27), et d'autres plus délicates à classer comme celles de Sainte-Hedwidge et de Saint-Jean-Cherbourg par exemple.

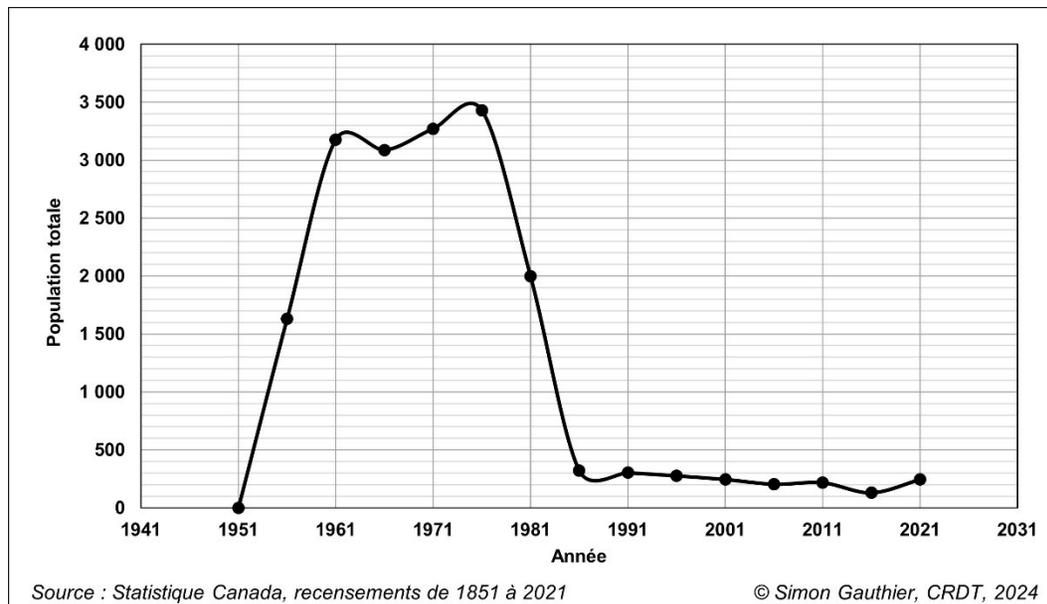


Figure 4.27 : Exemple de courbe modèle de type 8 (Schefferville)

En fait, parmi ces cas plus problématiques, on note des trajectoires avec des cloches plus ou moins évidentes comme celles de Saint-Donat (Figure 4.28) et de Saint-André-de-Kamouraska (Figure 4.29); d'autres avec des périodes finales de stabilité plus ou moins longues, comme Dupuy (Figure 4.30) ou Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Figure 4.31).

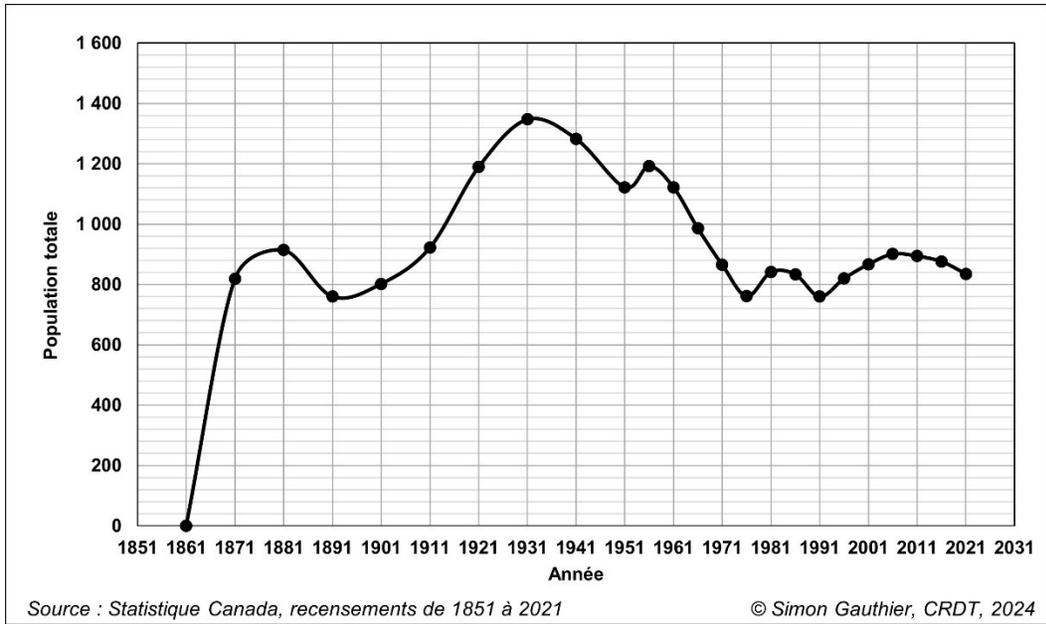


Figure 4.28 : Exemple de courbe de type 8 à profil ambigu (Saint-Donat)

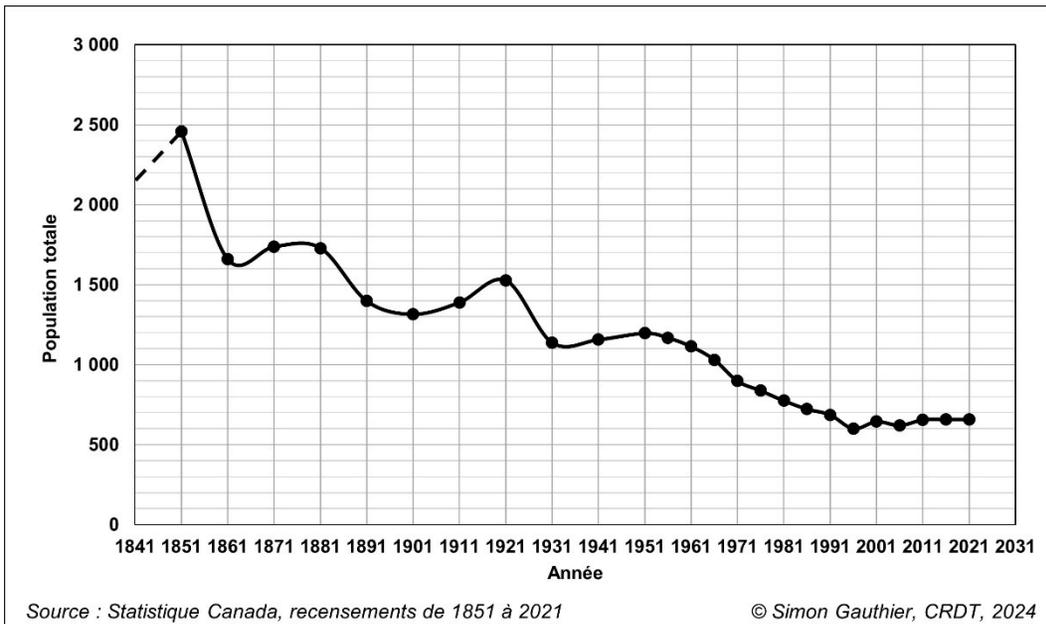


Figure 4.29 : Exemple de courbe de type 8 à profil ambigu (Saint-André-de-Kamouraska)

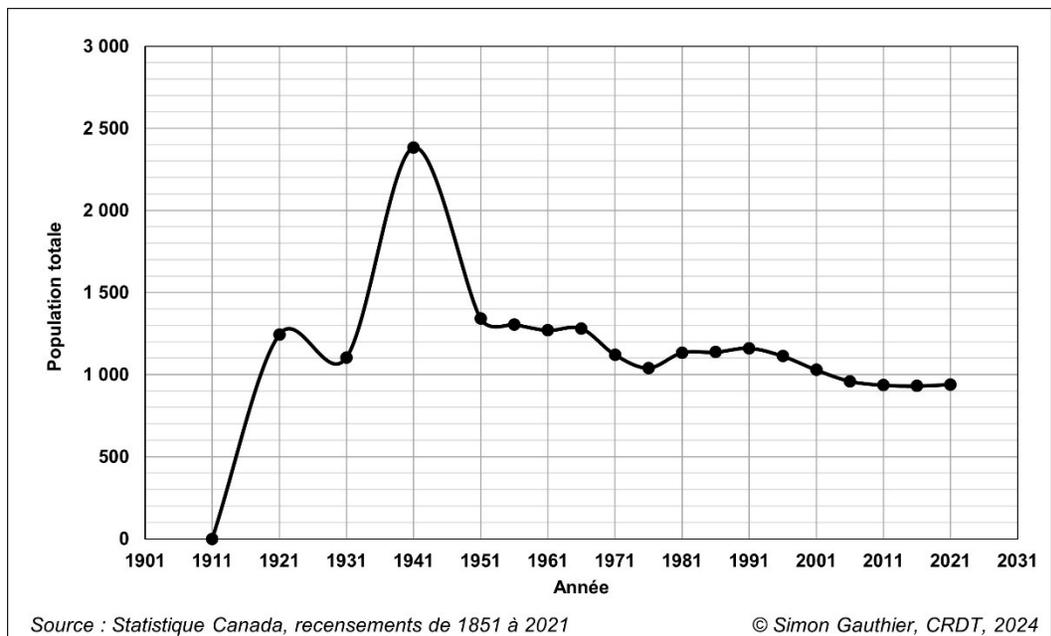


Figure 4.30 : Exemple de courbe de type 8 à cloche étroite et à longue phase de stabilité finale (Dupuy)

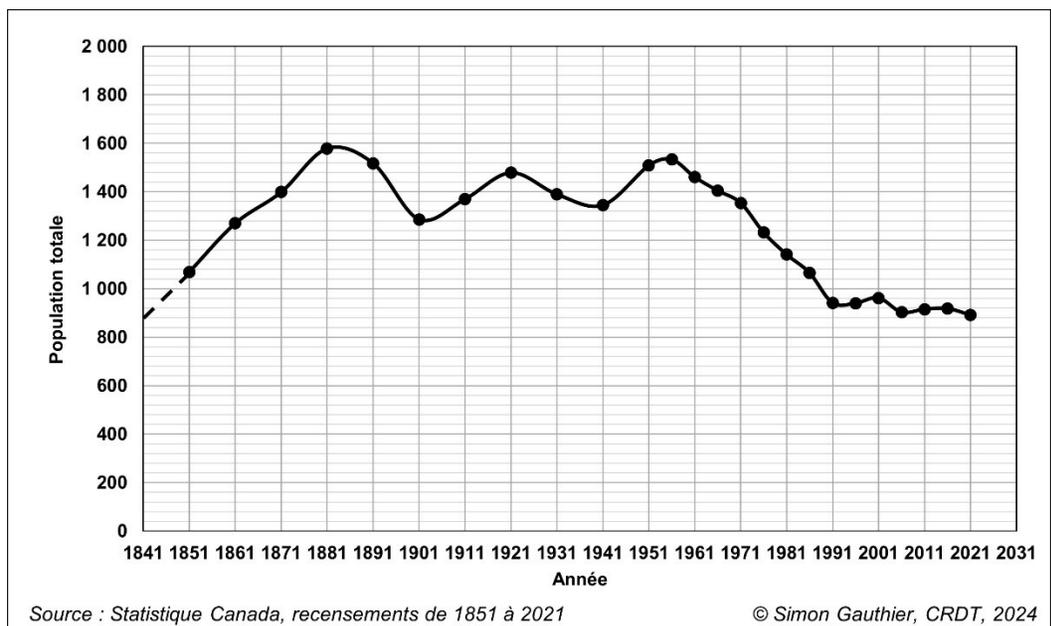


Figure 4.31 : Exemple de courbe de type 8 à large cloche et à courte phase de stabilité finale (Sainte-Hélène-de-Kamouraska)

Par ailleurs, la réalité séquentielle de ce type l'inscrit logiquement à la suite du type 6 et avant l'occurrence soit des types 2 ou 4, advenant respectivement un mouvement d'essor unique et massif ou un mouvement d'essor suivi d'une nouvelle stabilisation, ou soit du type 10 en cas d'effondrement terminal.

Pour ce qui est du type 9, il s'avère essentiellement lié aux profils de trajectoire où ladite cloche se trouve à la fois précédée et suivie d'une phase de stabilité relative. Sans établir de rapprochement mathématique avec les lois normales, lesquelles sont associées à des éléments aléatoires, ce type de profil rappelle par sa forme des courbes gaussiennes ou laplaciennes (Figure 4.32).

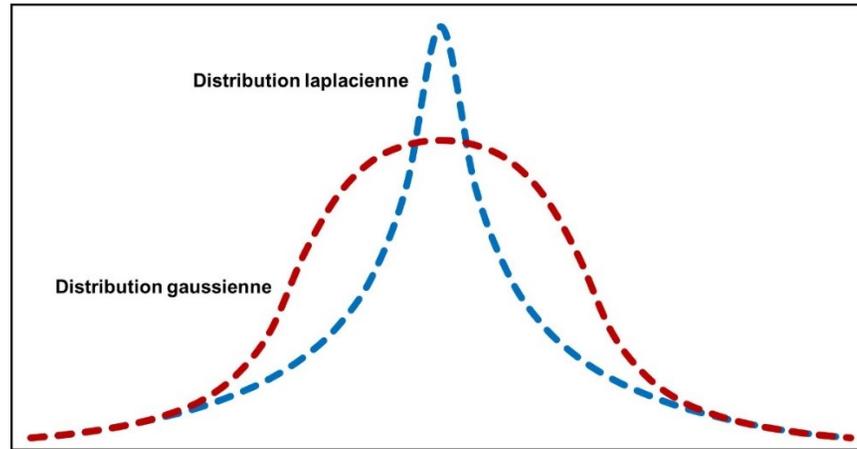


Figure 4.32 : Courbes de Gauss et de Laplace

Plutôt rare, ce type ne concerne que 14 localités de la périphérie québécoise, c'est-à-dire 4 % de l'échantillon. Sa répartition régionale, plutôt éparse, se décline comme suit : quatre (4) en GÎM, quatre (4) au BSL, deux (2) sur la CN, deux (2) au SLSJ et un (1) en AT. Cela dit, de prime abord, les quelques occurrences de ce type exceptionnel semblent surtout concerner des milieux ruraux. Sa variabilité typique, comme les autres types en cloche, présente aussi une diversité importante. En témoignent par exemple à merveille les trajectoires de Padoue (Figure 4.33) et de La Martre (Figure 4.34), respectivement d'apparence gaussienne et laplacienne.

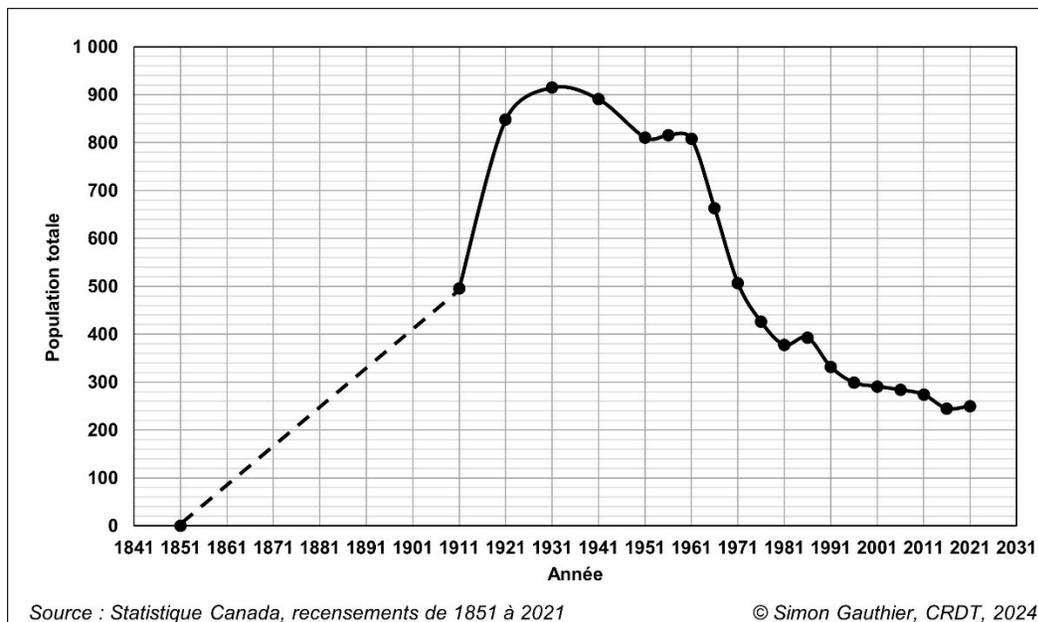


Figure 4.33 : Exemple de courbe de type 9 à forme gaussienne (Padoue)

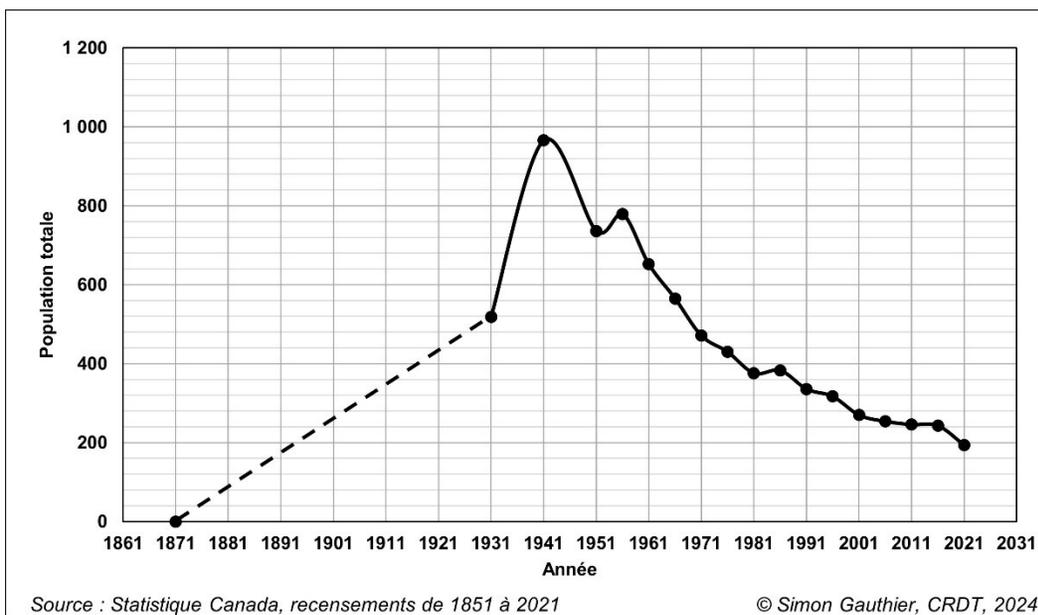


Figure 4.34 : Exemple de courbe de type 9 à forme laplacienne (La Martre)

En ce qui a trait à la séquentialité de ce type, on note qu'il s'inscrit comme une suite logique du type 7 – lequel il côtoie habituellement au sein des mêmes milieux territoriaux – et qu'il peut précéder plusieurs types différents en fonction des mouvements démographiques que rencontrent les trajectoires. Un essor explosif, un essor-stabilisation, un nouveau déclin ou un effondrement entraineraient ainsi respectivement le passage aux types 2, 4, 7 et 10.

Finalement, il s'est avéré possible de reconnaître l'existence d'un dixième type regroupant les trajectoires funestes des localités désertées, plus rares et difficiles à mesurer. En d'autres termes, il s'agit des centres dont les trajectoires d'occupation territoriale se sont terminées abruptement avec la fermeture définitive des établissements concernés ; les « villes fantômes ». Bien que plusieurs localités aient connu ce sort au fil des siècles en périphérie, autant du côté autochtone qu'allochtone, il n'a été possible de récolter les données que pour quatre (4) localités, pour un infime 1,1 % de l'échantillon. Concrètement, le profil générique de type 10 se présente comme un simple dôme, à l'image de la trajectoire de l'ancienne municipalité de Gagnon (Figure 4.35), fermée définitivement en 1985.

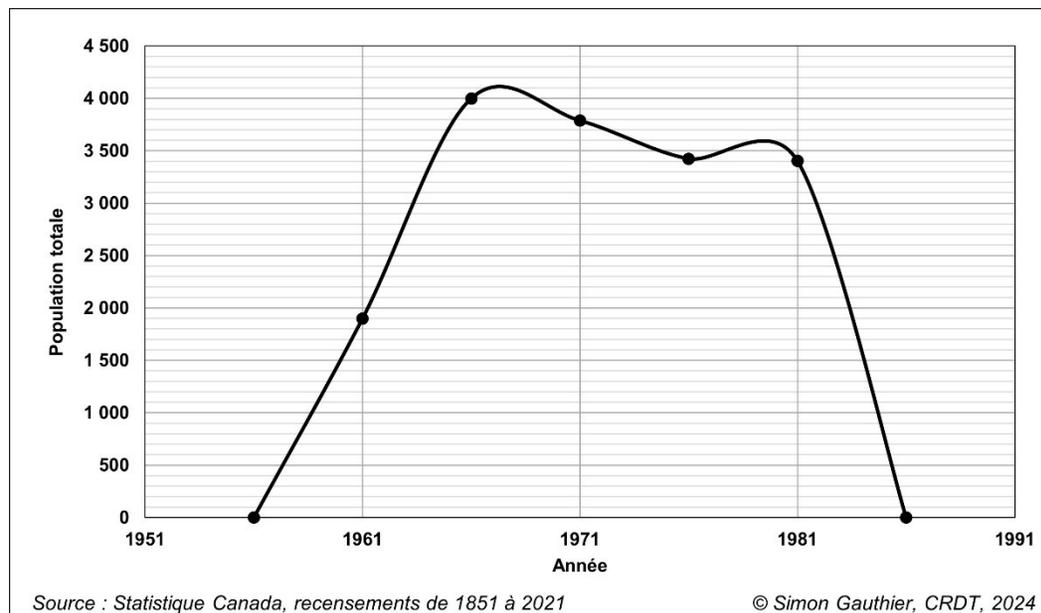


Figure 4.35 : Exemple de courbe modèle de type 10 (Gagnon)

Sur ces quatre cas, trois sont des localités occupées très tardivement et situées profondément dans les hauteurs des arrière-pays jamésien et nord-côtier ; il s'agit de Joutel, de Labrieville et de Gagnon. Toutefois, dans l'absolu, toutes les localités abandonnées en périphérie ne se retrouvaient sans doute pas aussi enclavées, comme l'illustre notamment la trajectoire de Val-Jalbert (Figure 4.36) qui a présenté un profil de type 8 pendant des décennies avant de se voir officiellement fermée en 1942 puis définitivement déserté vers les années 1960.

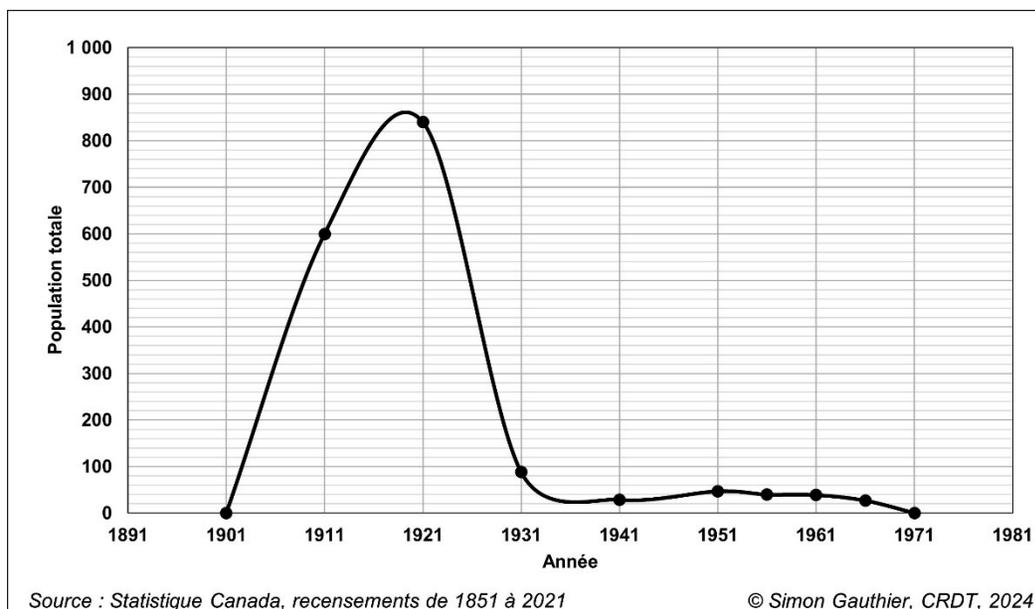


Figure 4.36 : Exemple de courbe de type 10 à profil irrégulier (Val-Jalbert)

Enfin, on peut évoquer les trajectoires démographiques de Labrieville ou encore de l'ancienne petite localité minière de Joutel (Figure 4.37), démantelée en 1998, pour bien signifier toute la difficulté associée au recueillement des données de certaines petites localités plus fragiles en raison de leur vocation strictement extractive, de la simplicité de leur structuration économique et de la fragilité de leur assise économique. Dans le premier cas par exemple, la localité avait été fondée en plein cœur de la forêt boréale, à quelque 72 kilomètres au nord de Forestville, dans la foulée du harnachement de la rivière Betsiamites. Malheureusement pour les habitants, l'activité hydroélectrique était insuffisante pour pouvoir soutenir son existence et la localité, incapable de valoriser les ressources de son milieu, a été contrainte de disparaître.

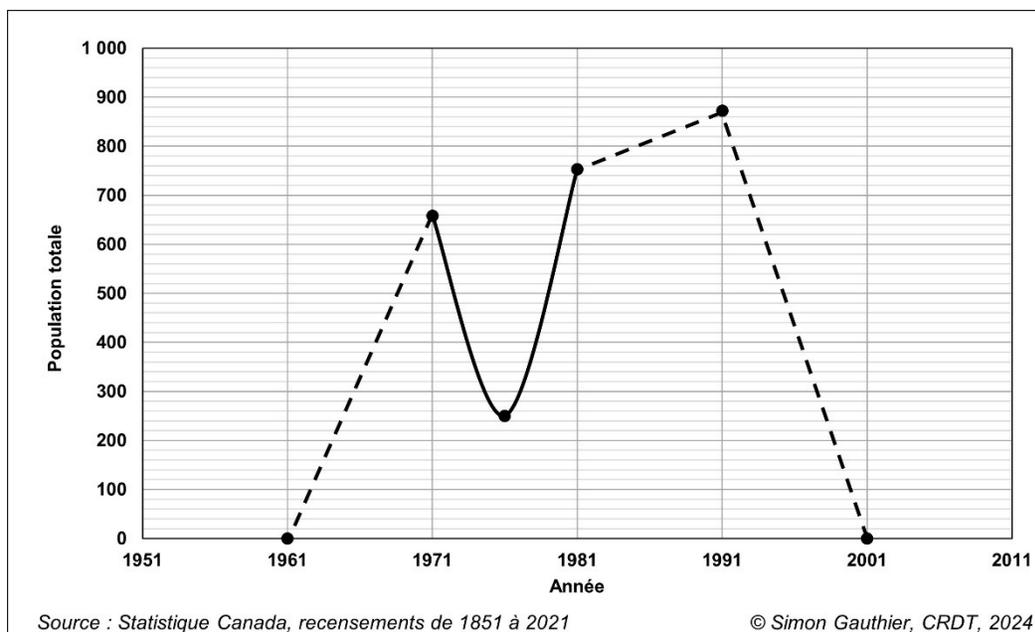


Figure 4.37 : Exemple de courbe de type 10 à données parcellaires (Joutel)

Au final, on comprend que ce type singulier de trajectoire peut survenir après n'importe lequel des autres types lorsque les conditions précipitent son déclin. De même, il s'avère de toute évidence que les localités de type 10, qui ont donc connu la fermeture, n'ont jamais précédé et ne précéderont certainement jamais un autre type, quel qu'il soit puisque, en dehors du cas de Val-Jalbert, aucun site d'occupation en périphérie ne s'est vu renaître de ses cendres.

Voilà donc qui clôt cette première section dédiée à mettre en évidence l'impressionnante diversité des trajectoires locales d'occupation territoriale au sein de la vaste trame périphérique du Québec. Maintenant que notre première question opératoire a pu trouver sa réponse, il convient donc maintenant de chercher à apporter une réponse à la deuxième interrogation, qui s'inscrit naturellement à la suite de cette dernière : comment les différents types de profils se répartissent-ils dans chacune des régions étudiées?

#### 4.1.2 CARTOGRAPHIES RÉGIONALES DES TYPES DE PROFILS

Afin de répondre à cette deuxième question, il est bien entendu indispensable de jeter un coup d'œil à la distribution de chacun de ces types sur une base régionale. Ainsi, il s'agira ici essentiellement de signaler les concentrations spatiales les plus évidentes et de bien indiquer, le cas échéant, les formes spatiales qui peuvent ressortir à l'observation. Il est à noter que l'ensemble de ces cartes est présenté en Annexe 10.

Commençons donc à l'est de la périphérie avec la GÎM (Figure 4.38). La première évidence qui ressort immédiatement est la prédominance des teintes froides associées aux trajectoires négatives, qui traduisent des décroissances marquées, avec une représentation importante des types 6 et 7.

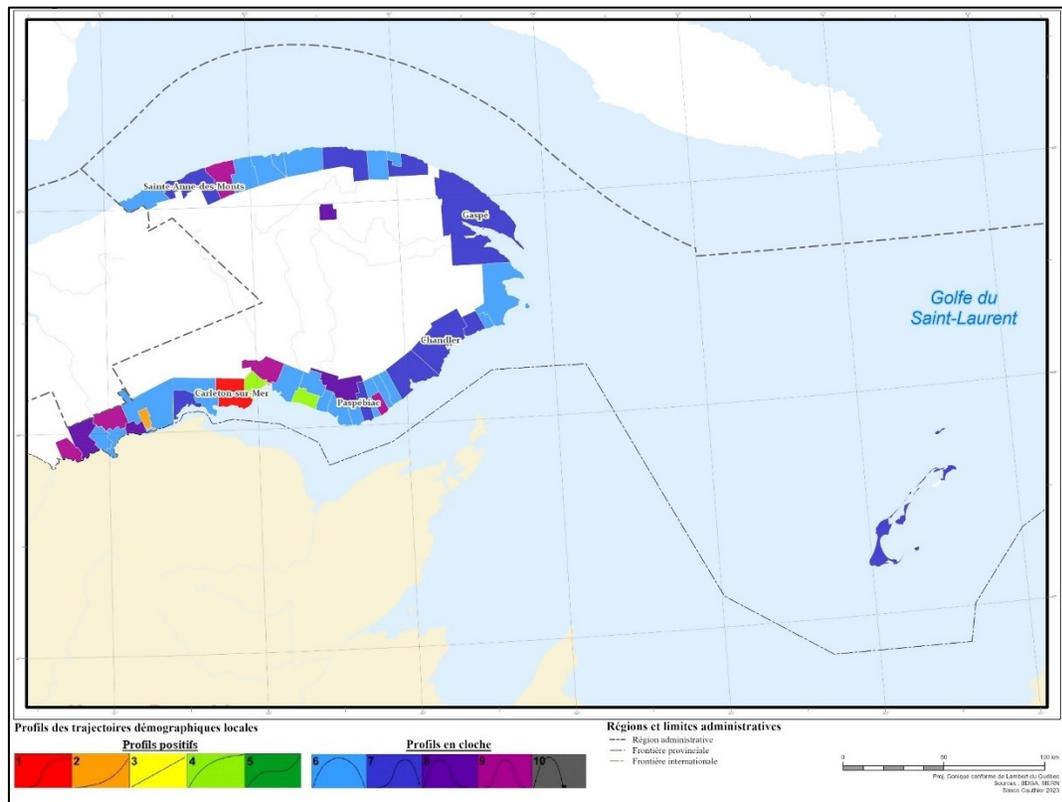


Figure 4.38 : Cartographie des types de profils de trajectoire en GÎM

En réalité, à l'exception de Listiguj et de Gesgapegiag qui connaissent la même dynamique que presque toutes les communautés autochtones, les trois seules localités dont les trajectoires sont encore « positives » se situent toutes sur le littoral de la baie des Chaleurs. Il s'agit en l'occurrence de Carleton-sur-Mer, de Maria et de Caplan, ces deux dernières étant entrées dans une phase de stabilité relative. D'emblée, il faut faire remarquer que les territoires municipaux qui constituent cette région ne forment qu'un mince ruban littoral. À l'exception de Murdochville, l'arrière-pays n'a en effet connu aucun front d'occupation intensive. Cette région présente donc un portrait assez facile à appréhender. Le corridor de pénétration qui le traverse passe par la vallée de la Matapédia, entre la localité du même nom et celle de Matane via Amqui. Emprunté par le peuple mi'kmaq depuis des siècles pour porter entre les territoires maritimes de l'Est et les basses terres du Saint-Laurent, ce couloir naturel a aussi été utilisé par les colons français dès le début du 17<sup>e</sup> siècle. Il est aujourd'hui traversé par deux routes carrossables : la route 132 qui part de Matapédia vers Mont-Joli ainsi que la route 195 qui part de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui pour rejoindre Matane. Ces deux axes constituent désormais l'épine dorsale du transport dans cette zone de la périphérie. Par ailleurs, on observe aussi quelques exceptions de types 8 et 9 parsemées çà et là.

Plus à l'ouest, on remarque vite que la région du BSL (Figure 4.39) se distingue de sa voisine par un arrière-pays qui s'est vu intensivement occupé, comme en témoigne assez bien le maillage municipal.

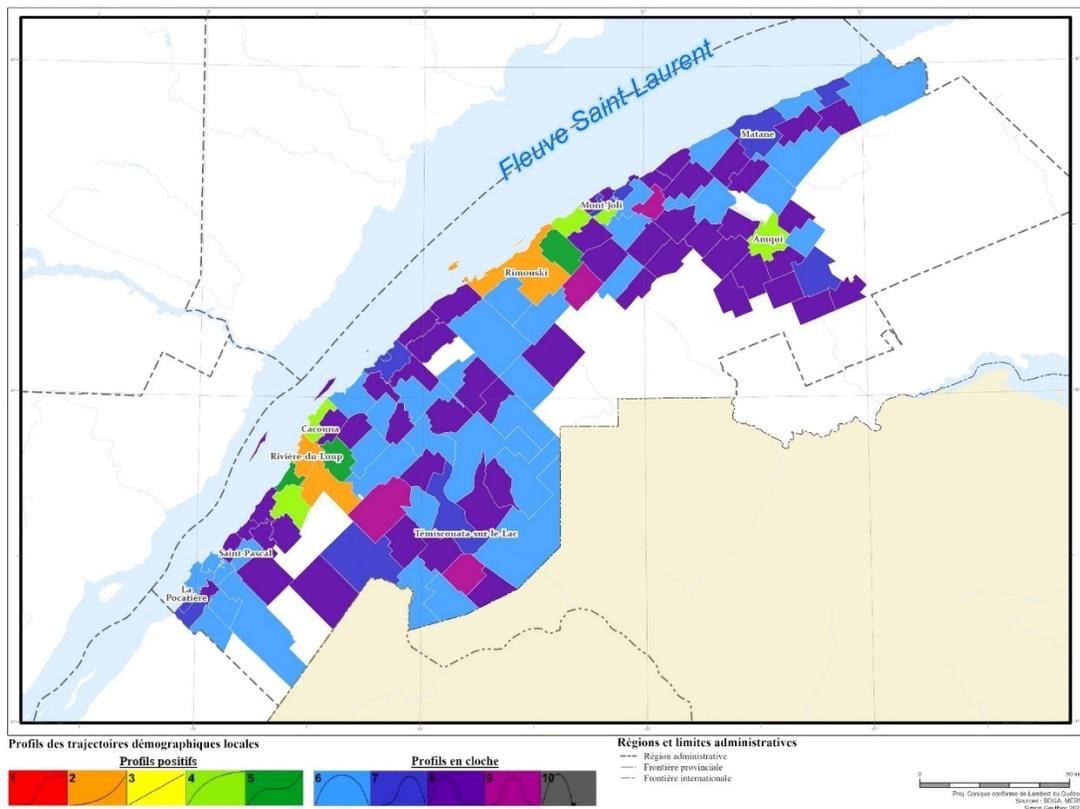


Figure 4.39 : Cartographie des types de profils de trajectoire au BSL

Ici, on remarque la vallée de la Matapédia qui ressort, avec au centre la localité d'Amqui qui se démarque nettement, en relative phase de stabilité au milieu d'un environnement essentiellement composé de lieux aux trajectoires de types 6 et 8. Plus en amont le long du fleuve, on aperçoit également un point chaud dans les secteurs dits de Rimouski-Neigette et de La Mitis, essentiellement entre Rimouski et Mont-Joli. Toutefois, à la différence de la première qui présente une trajectoire exponentielle, la seconde a plutôt connu des phases de stabilisation puis de déclin. Les autres exemples de trajectoires positives dans ce petit amas consistent en des trajectoires de type 4 (Sainte-Luce et Saint-Joseph-de-Lepage) – soit des parcours qui sont actuellement dans des phases de stabilité relative – ainsi qu'une occurrence de type 5 tout juste à l'est de Rimouski (Saint-Anaclet-de-Lessard). Plus au sud, le BSL présente une structuration similaire en ce sens qu'on y observe d'emblée une prédominance de teintes froides avec un point chaud dans le secteur littoral, en l'occurrence ici autour de Rivière-du-Loup dont la trajectoire prend une forme exponentielle. Autour, trois

localités connaissent encore une certaine croissance (Saint-Antonin, Notre-Dame-du-Portage et Saint-Modeste) tandis que deux autres sont entrées dans une phase récente de stabilisation (Cacouna, Saint-Alexandre-de-Kamouraska). De même, cette partie de la région est elle aussi traversée par un corridor de pénétration territorial, sis dans la vallée du Témiscouata. Concrètement, ce couloir a connu un développement semblable à celui de la Matapédia : d'abord emprunté par les Wolastoqiyiks, il a rapidement été utilisé par les colons français pour effectuer le portage entre l'Acadie et le Canada de l'époque. Étant l'axe de communication principal entre ces deux colonies, son importance stratégique ne s'est globalement pas démentie au fil du temps et il est aujourd'hui traversé par l'autoroute transcanadienne qui connecte les provinces maritimes au reste de la fédération.

De l'autre côté du fleuve, le cas de la CN (Figure 4.40) rappelle quant à lui, à plusieurs égards, celui de la Gaspésie. D'abord, l'occupation territoriale y consiste en un chapelet de localités qui s'étend sur près de 1 300 km de littoral, de l'embouchure de la rivière Saguenay aux environs de Red Bay, à l'extrême sud du Labrador.

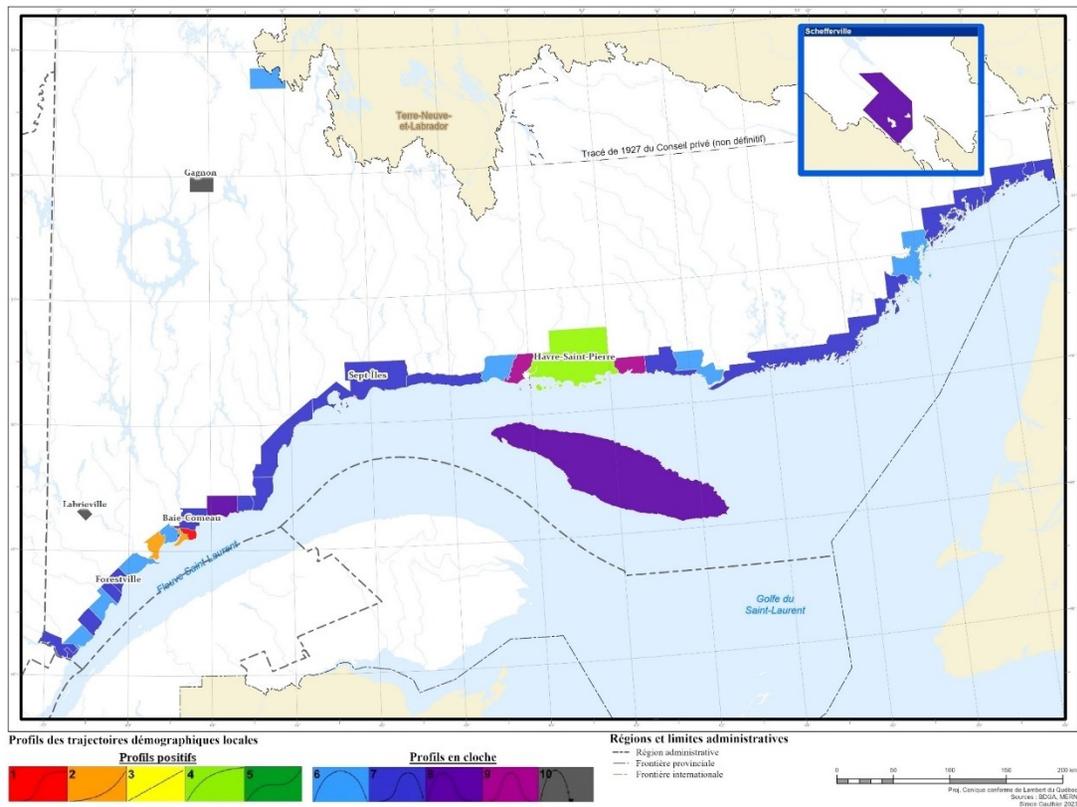


Figure 4.40 : Cartographie des types de profils de trajectoire sur la CN

Il s'agit donc d'un territoire dont l'arrière-pays est demeuré exclu des grands mouvements de colonisation intensive du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle. Dans ce vaste espace, on remarque une représentation importante des types 6 et 7. Dans le secteur de la HCN, hormis les trajectoires d'Essipit et de Pessamit, les deux seules occurrences de types positifs (Pointe-Lebel et Pointe-aux-Outardes) sont situées en périphérie rapprochée de Baie-Comeau. Il est pertinent ici de signaler que ce secteur représente précisément le point de départ d'un corridor de pénétration territorial majeur, lequel part de l'embouchure de la rivière Manicouagan, suit son cours jusqu'au réservoir du même nom – sur l'ancien territoire de Gagnon – bifurque vers Fermont et se prolonge vers l'est jusqu'aux portes de Terre-Neuve. Il s'agit là de l'unique voie asphaltée reliant les deux provinces. Un peu plus au nord, dans la MRC de Sept-Rivières, outre les deux communautés autochtones correspondant au type 2, on observe une prédominance évidente de trajectoires en cloche, les deux municipalités allochtones affichant des trajectoires de type 7. L'envergure de ces deux derniers territoires rend concrètement

impossible la prise en compte plus fine des trajectoires locales des petites entités qu'elles intègrent. Cela dit, on est en mesure d'observer que ces deux trajectoires s'inscrivent dans un certain continuum qui s'étire de Godbout à Rivière-au-Tonnerre.

Par ailleurs, tout comme Baie-Comeau, Port-Cartier et Sept-Îles constituent les portes d'entrée stratégiques de deux grands corridors de pénétration territoriale, essentiellement de nature ferroviaire. Celui débutant à Port-Cartier se déploie vers Fermont par le secteur de la défunte Gagnon, tandis que celui débutant à Sept-Îles s'élance en direction de Schefferville via les hauteurs du Labrador. À cette hauteur, où une marche nord-côtière a pour ainsi dire été établie sur ce qui constitue l'arrière-pays de l'Ungava, la sous-région enclavée de Caniapiscau ne renferme guère plus de localités que son voisin du sud. Il est donc difficile d'y détecter les corridors en question, si ce n'est à travers trois localités à la trajectoire négative. D'un côté, on retrouve Fermont, chef-lieu de la MRC, qui présente une trajectoire de type 6 ; de l'autre, on retrouve Schefferville, qui a frôlé la fermeture dans les années 1980 et qui affiche depuis un profil de trajectoire qui relève du type 8. Puis, au sud de celles-ci, se situe le site de l'ancienne localité minière de Gagnon, dont la trajectoire fut de type 10. Plus à l'est, en Minganie, on peut observer un phénomène similaire à tous les autres territoires du Québec maritime qui viennent d'être présentés : l'occurrence d'un point de chaleur sur un arrière-plan essentiellement froid. Au centre de ce point se trouve l'immense territoire de la localité de Havre-Saint-Pierre, qui connaît actuellement une phase d'équilibre relatif, encadré de part et d'autre par deux localités de type 9 – c'est-à-dire des territoires qui connaissent eux aussi des phases de stabilité relative. Cette région représente en quelque sorte un corridor terrestre de pénétration territoriale dont le prolongement est espéré depuis une longue date par les populations de la BCN.

Enfin, dans la sous-région dite de la BCN, aucune localité ne présente de trajectoires positives, exception faite des communautés autochtones de La Romaine et de Pakuashipi. Toutes connaissent en ce moment des phases de déclin plus ou moins prononcées,

conséquence objective de l'enclavement expérimenté par cette région pourtant littorale, dont seules deux localités sont accessibles par voies terrestres : Blanc-Sablon et Bonne-Espérance.

Plus à l'Ouest, en amont de Tadoussac, s'étend ensuite la région du SLSJ (Figure 4.41). À l'instar du BSL, celle-ci présente une occupation étendue qui s'affirme relativement loin à l'intérieur des terres, allant même jusqu'à former de subtiles « couronnes » d'occupation autour du lac Saint-Jean.

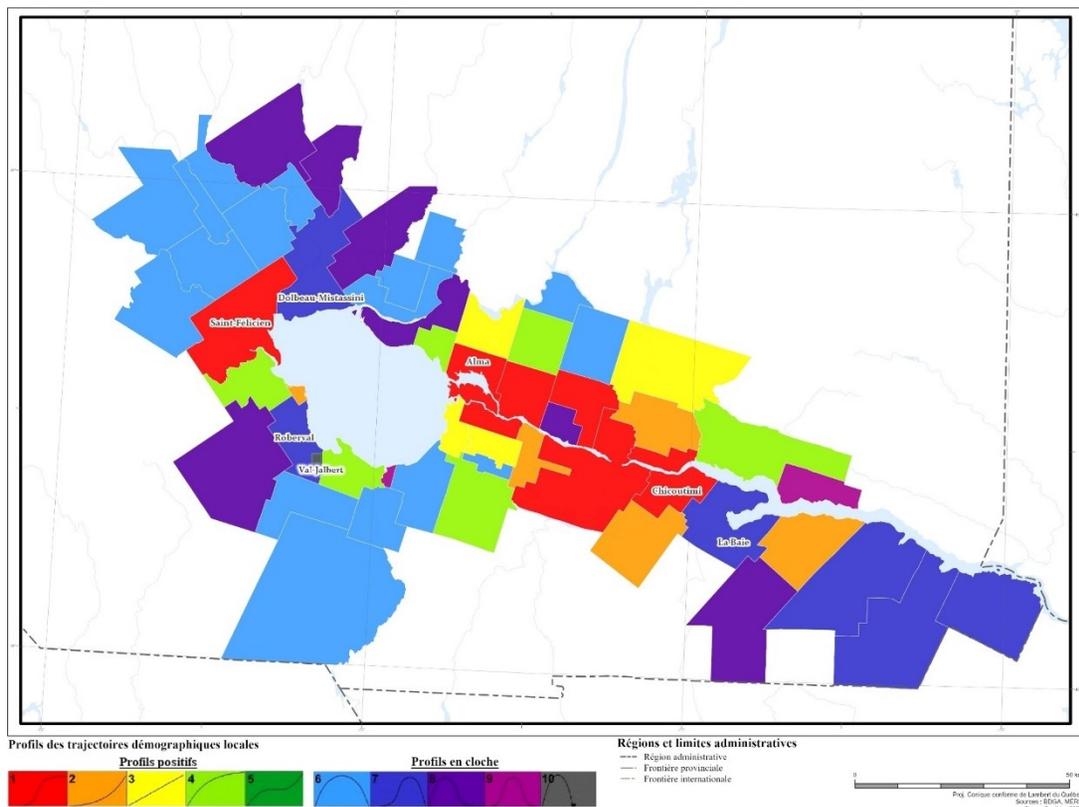


Figure 4.41 : Cartographie des types de profils de trajectoire au SLSJ

En posant le regard sur cette dernière figure, on remarque immédiatement que les trajectoires positives sont plus présentes que dans les régions précédentes. En fait, en plein cœur de cet espace, on observe un vaste amas de lieux aux trajectoires positives qui correspond à peu près au plateau du Haut-Saguenay. Cette forme spatiale – qui présente plus

ou moins une structure triangulaire si l'on fait abstraction des limites administratives quelque peu grossières – s'étire d'est en ouest de Saint-Félix-d'Otis à Hébertville (au sud) et Saint-Henri-de-Taillon (au nord). En son centre, on y trouve d'abord un noyau de localités de type 1, lequel semble surtout concerner des centres urbains importants à l'occupation plus ancienne. On parle ici notamment de Chicoutimi, de Jonquière et d'Alma – auxquelles s'ajoutent Saint-Nazaire et Saint-Ambroise. La Baie en aurait fait partie s'il n'eût été du déclin qu'elle a rencontré dans sa période récente, qui l'a depuis fait passer au type 7.

Directement autour de ce nœud, une première « couronne » composée de quatre localités de type 2 apparaît aussi clairement, laquelle prend en quelque sorte la forme d'un archipel. Les localités concernées ici sont situées précisément dans les quatre directions cardinales en regard des principaux axes routiers : Saint-Honoré au nord, Laterrière au sud, Saint-Félix-d'Otis à l'est et Larouche à l'ouest. Leur profil affichant un mouvement plutôt exponentiel, ces localités présentent donc globalement des croissances plus accélérées que les autres types de trajectoires positives.

Juste au-delà de cette première couronne, on en retrouve une seconde composée à la fois de types 3 et 4. On remarque ici que les localités concernées par le type 3 – et dont la croissance s'avère moins rapide que dans la première couronne – se situent juste après les précédentes, au nord et à l'ouest, de l'agglomération de Saguenay ; à Saint-David-de-Falardeau de même qu'à Saint-Bruno. On en retrouve également deux occurrences en périphérie rapprochée d'Alma, à savoir au sud à Saint-Gédéon ainsi qu'au nord à L'Ascension-de-Notre-Seigneur.

Quant aux localités de type 4 – Saint-Fulgence, Labrecque, Hébertville et Saint-Henri-de-Taillon – leur emplacement dans l'amas semble indiquer que leur situation s'apparente à celle des localités de type 3, avec une certaine concentration autour de l'agglomération d'Alma. En dehors de cette zone, on observe également l'occurrence de trajectoires positives sur le

littoral ouest du lac Saint-Jean. Saint-Félicien y ressort notamment comme un petit noyau qui fait figure d'oasis isolée au sein de son environnement territorial, particulièrement depuis le passage de Roberval et Dolbeau-Mistassini du type 1 au type 7 dans la foulée de leur déclin. On remarque aussi de ces trajectoires à Chambord et à Saint-Prime, en périphérie rapprochée de Roberval et de Saint-Félicien.

Ailleurs dans le reste du territoire, on retrouve une palette diversifiée de teintes froides. D'abord, dans la sous-région du Bas-Saguenay à l'est, les trajectoires correspondent généralement au type 7, surtout du fait de l'ancienneté de leur occupation, laquelle se caractérise généralement par une phase de stabilité relative en période initiale. À l'ouest, dans les deuxièmes couronnes nord et sud du Lac-Saint-Jean, c'est davantage le type 6 qui prévaut, notamment en raison du caractère plus tardif de leur occupation.

À l'extrémité ouest de la province, on retrouve ensuite la région de l'AT (Figure 4.42). Ce territoire, juché sur la ligne de partage des eaux entre les bassins hydrographiques de la baie James et du fleuve Saint-Laurent, peut objectivement être considéré comme une quadricentrie (Proulx, 2006, p. 490).

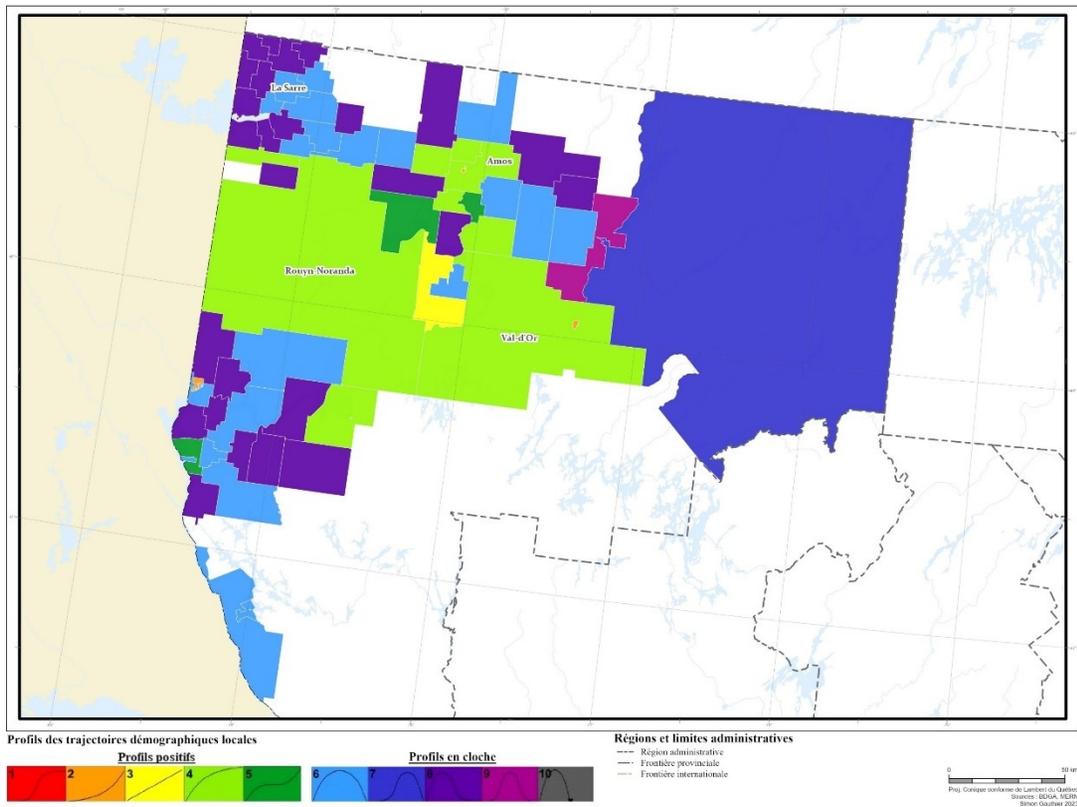


Figure 4.42 : Cartographie des types de profils de trajectoire en AT

Du côté de la sous-région de l'Abitibi, le territoire offre à l'observation une carte à première vue déconcertante. En effet, dès le premier coup d'œil, on s'aperçoit d'emblée qu'une vaste superficie est recouverte par seulement trois territoires administratifs : Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Senneterre. Dans les deux premiers cas, il s'agit d'entités municipales qui ont intégré de nombreuses petites entités au sein d'ensembles supralocaux. Les données disponibles pour celles-ci étant très lacunaires, il s'est avéré impossible d'estimer le profil de leurs trajectoires respectives, comme cela a été possible pour les arrondissements de la ville de Saguenay par exemple. Aussi, dans le cas de Senneterre, celle-ci se trouve en fait partagée en deux territoires distincts : Senneterre la paroisse (à gauche) et Senneterre la ville (à droite). On note ici que, si le centre urbain en question se trouve encastré dans la paroisse homonyme, il s'est vu adjoindre à l'est un immense territoire qui déforme de façon manifeste la réalité objective du peuplement. Quoi qu'il en soit, malgré le manque de finesse du portrait dans la moitié sud de l'Abitibi, cet enjeu de lisibilité locale ne nuit toutefois pas à cette recherche en ce

qui concerne la périphérie provinciale. Cela met toutefois bien en évidence la limite propre aux cartes choroplèthes que nous avons évoquée au point 3.1.1.

En dehors de ces trois zones problématiques, on peut d'abord noter la présence de deux zones aux trajectoires positives. D'abord, on observe une petite concentration de teintes chaudes dans le secteur d'Amos et de ses environs (Trécesson, Saint-Félix-de-Dalquier, Saint-Mathieu-d'Harricana et Saint-Marc-de-Figuery), ce secteur représentant objectivement l'avant-poste régional vers la Jamésie via la route Billy-Diamond (anciennement route de la Baie-James). Si l'on ajoute Preissac et La Corne, cette zone peut indiquer la présence d'un amas au centre du triangle Amos–Rouyn-Noranda–Val-d'Or. De son côté, le Témiscamingue présente une configuration moins complexe qui reflète bien ce qui s'observe dans la partie nord de l'Abitibi. En effet, dans cette petite MRC essentiellement rurale, on remarque qu'en dehors des quelques communautés autochtones, la seule trajectoire positive est celle de Duhamel-Ouest. Celle-ci se trouve à encercler le chef-lieu de la MRC – Ville-Marie – bénéficiant sans doute de sa situation relative de « banlieue ». Par ailleurs, on est en présence d'un ensemble essentiellement dominé par des teintes froides, avec prévalence de types 6 et 8 ; deux types intimement liés d'un point de vue séquentiel. Enfin, il convient de signaler l'occurrence d'une rare trajectoire autochtone négative, à savoir celle de la communauté de Winneway, enclavée dans la localité de Laforce, qui a connu un déclin marqué dans sa période finale.

Finalement, en ce qui concerne l'immense NQ (Figure 4.43), le premier constat qui s'impose ici est sans contredit le caractère fondamentalement extensif de l'occupation du sol.

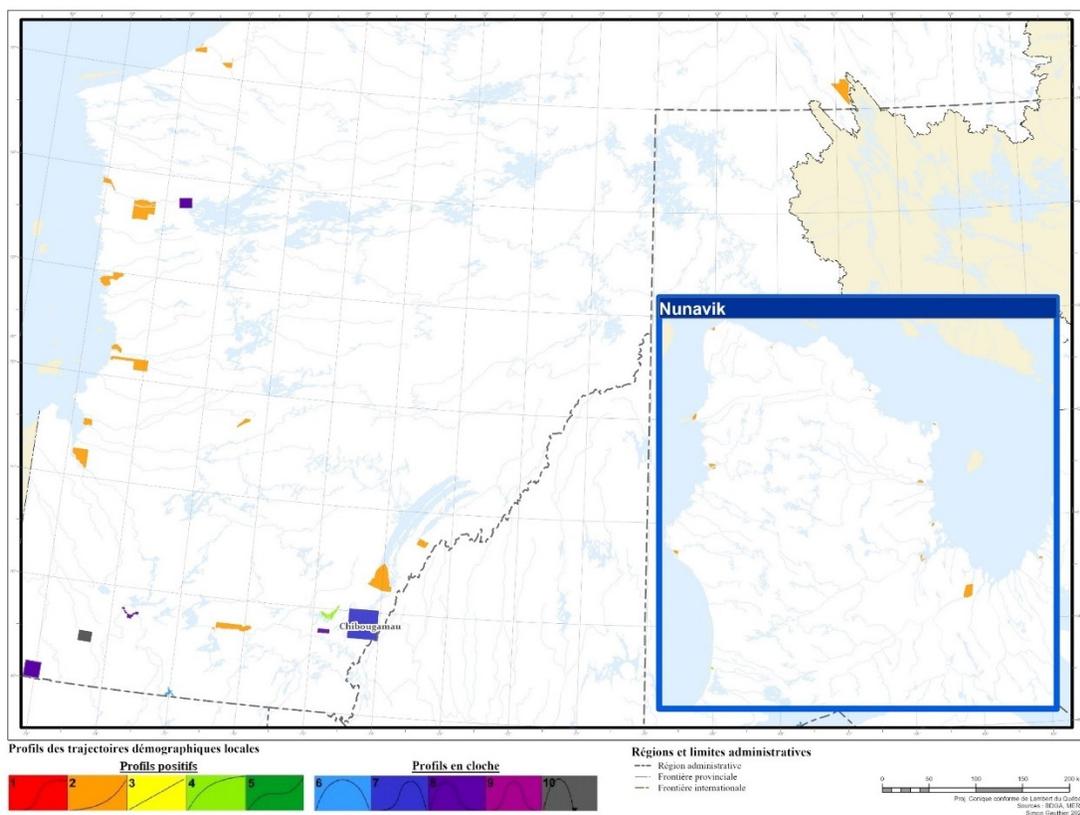


Figure 4.43 : Répartition des types de profils de trajectoire au NQ

En effet, on s'aperçoit facilement des distances importantes qui séparent la plupart des localités de cette sous-région nordique. Dans cet espace très éloigné, l'occupation territoriale allochtone s'est déployée plus tardivement, à une époque où il n'était plus nécessaire de coloniser intensivement pour mener à bien les activités d'extraction. Un second constat s'impose aussi, cette fois-ci en rapport avec la représentation autochtone. En effet, on constate que plus de la moitié des localités de ce territoire sont des communautés autochtones, disséminées aussi bien le long du littoral qu'à l'intérieur des terres. Quant à elles, la presque totalité des collectivités autochtones se retrouve concentrée au sud de la Jamésie, le long des frontières méridionales. Globalement, la répartition des types de trajectoires s'avère somme toute assez simple : les localités autochtones sont toutes de type 2, à l'exception d'Umiujaq, fondée en 1986 suite à la relocalisation de certains habitants de Kuujuarapik, et d'Oujé-Bougoumou, fondée en 1989 après une scission de la bande de Mistissini. Du côté allochtone, on observe exclusivement des profils en cloche, alternant entre les types 6, 7 et 8. Plus au

nord – dans le Nunavik – à la différence de la Jamésie, on se trouve ici en présence d'une zone dont l'occupation territoriale est exclusivement autochtone au sens démographique puisque dans les faits seuls les Cris, les Inuits et les Naskapis habitent véritablement ces territoires.

Au regard de ces cartes, on peut globalement s'apercevoir que les différents types de profil se répartissent différemment d'une région à l'autre. De fait, si l'on remarque bien de manière générale que les profils positifs sont plus rares et concentrés dans certains points précis de l'espace et que les profils en cloche sont plus nombreux et diffus, on remarque également que c'est au SLSJ que l'on n'observe la plus grande agglomération de trajectoires positives au sein de l'ensemble périphérique. En réalité, outre au BSL et dans les MRC problématiques de Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or, les occurrences sont pour la plupart ponctuelles et isolées.

#### **4.2 NIVEAUX DES TRAJECTOIRES**

Comme indiqué un peu plus haut, parallèlement au traitement des profils des trajectoires démographiques, il s'est avéré nécessaire de procéder à une classification des trajectoires démographiques locales d'occupation territoriale en fonction de leur « intensité » – c'est-à-dire de leur niveau démographique relatif – au moment du dernier recensement.

Comme pour la section précédente, il apparaît judicieux d'aborder un constat important qui s'est vite imposé quant à cette question de la densité démographique de l'occupation du sol en périphérie québécoise : les petits villages s'avèrent surreprésentés au sein de l'échantillon. Il est ainsi apparu pertinent de ventiler l'échantillon en deux métacatégories, suivant l'opposition conceptuelle entre ruralité et urbanité. Bien que source à débats, cette dichotomie, qui s'inscrit en fait dans un continuum spatial et qualitatif, s'avère commode en cela qu'elle permet de simplifier la distinction entre des localités objectivement plus vulnérables

– parce qu'économiquement moins dynamiques et démographiquement plus à risque – et d'autres à la vitalité objectivement plus marquée. En s'appuyant sur cette première catégorisation des localités selon leurs niveaux démographiques, le traitement des données a donc permis d'avoir un aperçu des proportions des localités qui correspondent à chacun de ces deux types de milieux spécifiques. En définitive, sur l'ensemble des 351 localités de l'échantillon qui ont pu être appréhendées pour la prise en compte des niveaux (Val-Jalbert, Gagnon, Labrieville et Joutel en étant naturellement exclues du fait de leur désertion), le milieu rural concerne 323 localités, soit 92 % de l'échantillon. Quant au milieu urbain, il ne concerne donc que 28 localités, pour 8 % de l'ensemble périphérique. Une fois de plus, les inventaires régionaux des occurrences de chacune de ces classes – ainsi que les statistiques qui leur sont associées – sont présentés en annexe (voir Annexe 11).

#### **4.2.1 CLASSIFICATION DES NIVEAUX**

Concrètement, ce deuxième effort de classification a pour but de répondre à la troisième question opératoire de cette thèse : quelles classes urbaines peut-on discerner parmi l'ensemble des trajectoires locales du Québec périphérique? Dans cette optique, les deux grandes catégories évoquées – le rural et l'urbain – ont à leur tour été subdivisées en différentes sous-classes. Inspiré entre autres par l'ouvrage « The Geography of Transport Systems » (« La géographie des systèmes de transport ») du géographe Jean-Paul Rodrigue (2023) – et plus particulièrement de leur figure intitulée « Perspectives about the Urban Spatial Structure : From Dichotomy to Continuum » (« Perspectives sur la structure spatiale urbaine : de la dichotomie au continuum ») – il a été décidé de décanter les localités rurales et urbaines de la périphérie respectivement en deux et en trois classes distinctes. Comme nous l'avons signifié au point 2.2.4, les cinq classes ainsi obtenues (Figure 4.44) reposent sur une base rationnelle et sont balisées selon des critères pertinents. Rappelé encore ici que le statut juridique des municipalités n'est en aucun cas considéré. Ainsi, bien qu'une localité comme

Havre-Saint-Pierre possède le statut de ville, sa petite taille démographique fait qu'elle correspond à la réalité rurale selon la définition opérationnelle retenue.

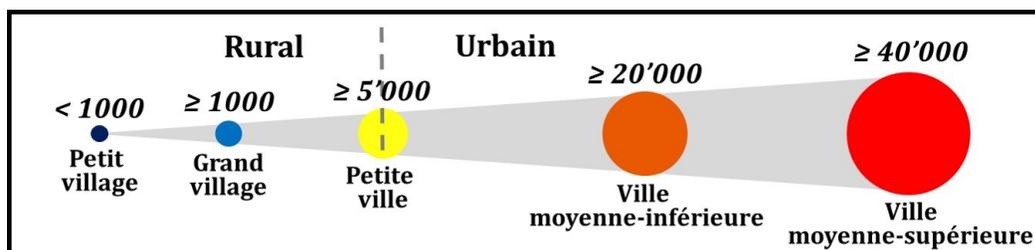


Figure 4.44 : Classification des niveaux de trajectoire

Source : adapté de Rodrigue (2023),

<https://transportgeography.org/contents/chapter8/transportation-urban-form/dichotomy-continuum-urban-spatial-structure/>

Du côté des localités rurales, la classe 1 – dite des « petits villages » – comprend un total de 209 localités, pour 59,5 % de l'échantillon. À l'échelle régionale, côté allochtone, on en retrouve 24 en GÎM, 74 au BSL, 20 sur la CN, 21 au SLSJ, 44 en AT et deux (2) au NQ. Côté autochtone, la GÎM en compte une (1), la CN quatre (4), l'AT cinq (5) et le NQ, 14. Quant à la classe 2, qui concerne les localités rurales plus peuplées, ou « grands villages », en compte en tout et pour tout 114, soit 32,5 % de l'échantillon, répartis de la manière suivante : pour l'occupation allochtone, on en dénombre 16 en GÎM, 33 au BSL, dix (10) sur la CN, 22 au SLSJ, 14 en AT et trois (3) au NQ ; pour l'occupation autochtone, on en dénombre une (1) en GÎM, trois (3) sur la CN, une (1) au SLSJ, une (1) en AT et dix (10) au NQ.

Du côté des localités urbaines, au total, 19 localités correspondent à la classe 3 associée aux « petites villes », soit 5,4 % de l'échantillon. Côté allochtone, quatre (4) de ces 19 centres se retrouvent en GÎM, cinq (5) au BSL, une (1) sur la CN, six (6) au SLSJ, deux (2) en AT et une (1) au NQ. Aucune localité autochtone n'est toutefois parvenue à ce jour à dépasser le seuil critique des 5 000 habitants. En ce qui concerne la classe 4, relative aux villes dites « moyennes inférieures », cinq (5) localités lui correspondent dans la périphérie québécoise, soit 1,4 % de l'échantillon – dont une (1) au BSL, deux (2) sur la CN, une (1) au SLSJ et une (1) en AT. Enfin, quant à la classe 5 – celle des « grandes villes » périphériques,

dites « moyennes-supérieures » – elles sont au nombre de quatre (4), pour 1,1 % de l'échantillon, avec une (1) occurrence au BSL, deux (2) au SLSJ et une (1) en AT.

#### **4.2.2 CARTOGRAPHIES RÉGIONALES DES CLASSES DE NIVEAU**

Afin d'apporter une réponse à la quatrième question secondaire – « Comment les différentes classes se répartissent-elles dans chacune des régions étudiées? » – le temps est maintenant venu d'effectuer un survol descriptif des cartographies générées à l'issue du traitement des données. Ici, pour lever le voile sur la répartition spatiale des classes dans chacune des régions (voir Annexe 12), il s'agira une fois de plus d'exposer les occurrences de chacune des classes en les replaçant dans leurs contextes géographiques respectifs et en respectant encore un balayage d'est en ouest. Il ne sera donc pas question de s'étendre trop en profondeur sur chacune des cartes, mais bien d'en dresser succinctement les portraits.

Commençons donc une fois de plus avec la région dite GÎM (Figure 4.45). D'emblée, on y remarque la prédominance des milieux ruraux, représentés ici par les deux teintes froides.

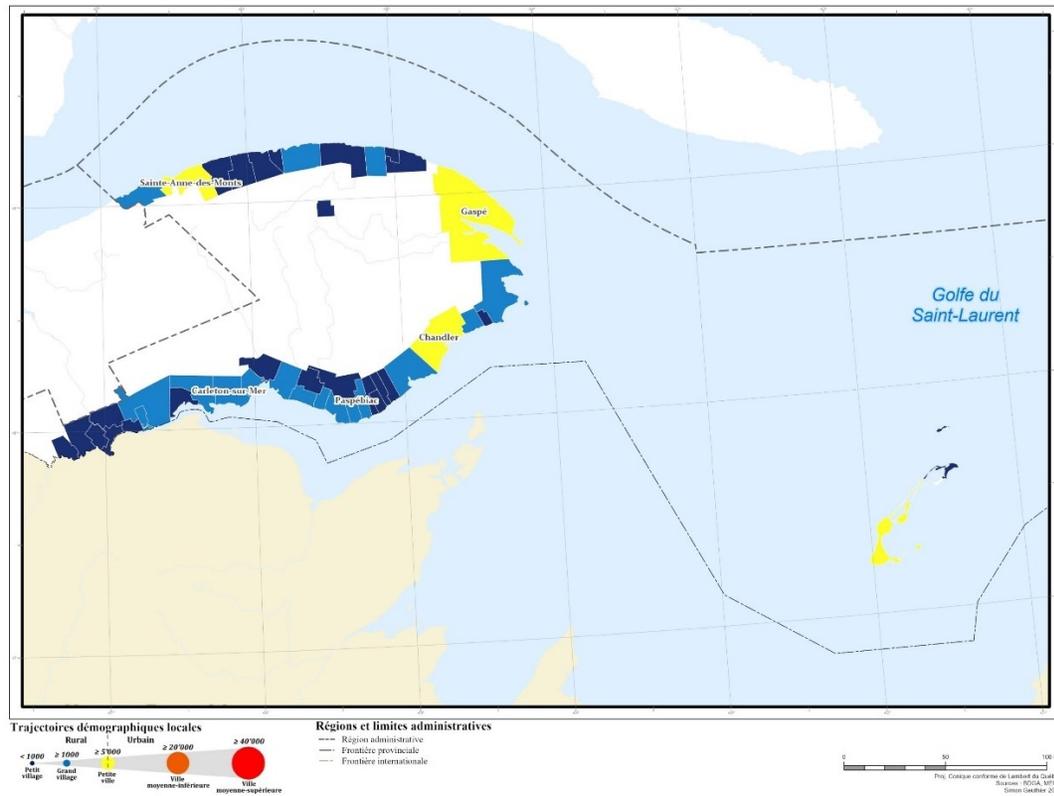
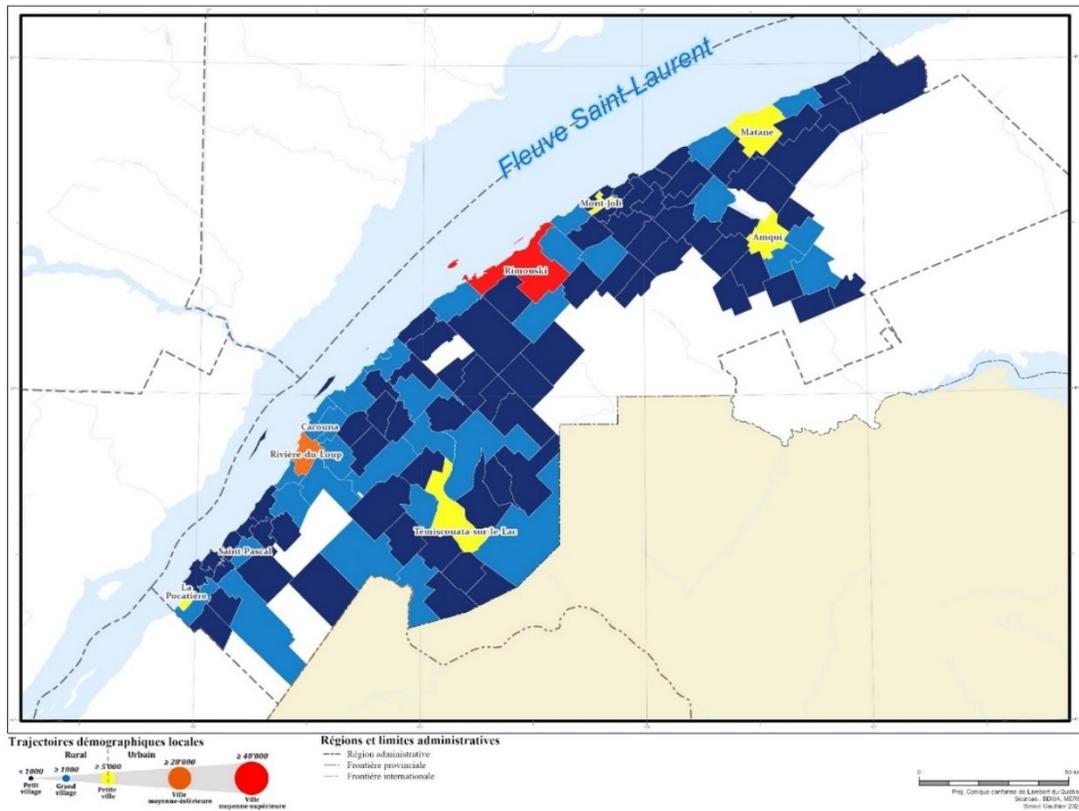


Figure 4.45 : Cartographie des classes de niveau de trajectoire en GÎM

On s'aperçoit également que les grands villages tendent surtout à se concentrer entre le fond de la baie des Chaleurs et la péninsule de Forillon, tandis que les petits villages s'observent essentiellement autour de la rivière Ristigouche, sur la rive nord de la péninsule gaspésienne entre Cloridorme et La Martre ainsi qu'en amont derrière le front littoral sur la rive nord de la baie des Chaleurs. On dénote par ailleurs aussi la présence de quatre territoires qui correspondent à de petites villes : Gaspé, Chandler, Sainte-Anne-des-Monts et la communauté des Îles-de-la-Madeleine.

Du côté de la région du BSL (Figure 4.46), on observe la même prédominance des milieux ruraux qu'en territoire gaspésien.



Cela dit, on note une différence assez marquée entre la moitié nord et la moitié sud de la région. En effet, dans la première, on observe que les localités rurales plus peuplées se situent surtout en périphérie des villes, ainsi que dans le corridor qui correspond grosso modo à la vallée de la Matapédia. Pour le reste, la quasi-totalité du territoire est occupée par de très petites localités. Dans la seconde, on observe une plus grande représentation de grands villages, notamment dans l'hinterland de la MRC Rivière-du-Loup. De leur côté, les milieux urbains se résument à cinq petites villes. On compte d'abord Matane, Mont-Joli et La Pocatière sur le littoral ainsi qu'Amqui et Témiscouata-sur-le-Lac en plein cœur des vallées de la Matapédia et du Témiscouata. Ensuite, on note également deux villes moyennes : une ville moyenne-inférieure (Rivière-du-Loup) et une ville moyenne-supérieure (Rimouski).

Du côté de la CN (Figure 4.47), on retrouve une fois de plus un reflet de ce que l'on a pu observer sur la péninsule gaspésienne.

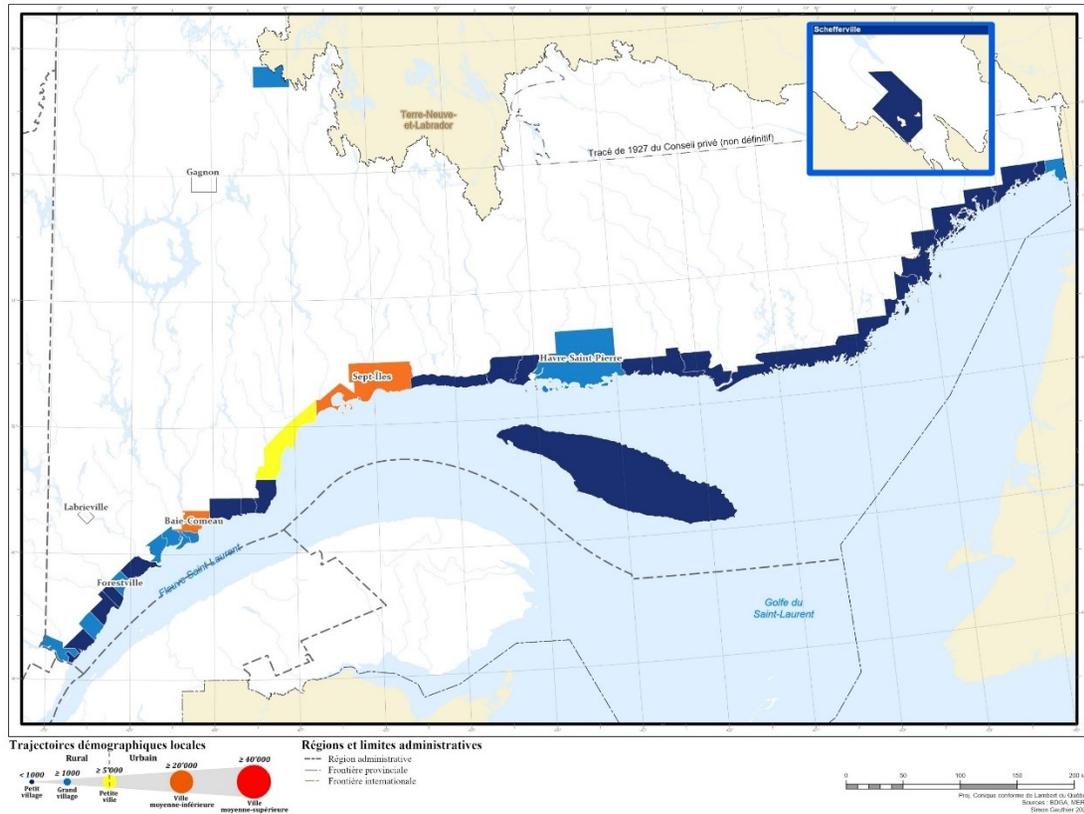


Figure 4.47 : Répartition des classes de niveau de trajectoire sur la CN

Dans la mince bande d'occupation territoriale qui constitue cet espace, et encore plus particulièrement dans le secteur de la HCN, petites et grandes entités rurales se succèdent de manière assez régulière. On y remarque une concentration d'entités rurales supérieures autour de l'embouchure de la rivière Manicouagan, où s'est d'ailleurs développée l'une des deux « métropoles régionales »\* : la ville de Baie-Comeau, de classe 4. Le lieu-dit de Labrieville a quant à lui été suggéré, même s'il n'a naturellement pas pu faire l'objet d'une classification de taille. Plus au nord, dans la MRC de Sept-Rivières, les deux seules entités rurales sont les communautés innues d'Uashat et de Malietenam. Celles-ci se trouvent complètement enclavées à l'intérieur de l'immense territoire de la municipalité de Sept-Îles, seconde métropole régionale, également classée comme ville moyenne-inférieure. Au sud de cette

\* Le terme « métropole régionale » fait référence à la ville principale d'une région donnée, c'est-à-dire une entité urbaine qui concentre plusieurs fonctions importantes (économique, politique, social, culturel, symbolique, etc.) et qui trône au sommet du réseau urbain de son territoire régional.

dernière, on retrouve aussi la non moins vaste municipalité de Port-Cartier, qui correspond pour sa part à la classe des petites villes. Une fois de plus, ces deux localités font d'une certaine manière mentir la cartographie du fait de leur envergure objectivement supralocale. Au nord-ouest, la sous-région de Caniapiscau contraste par une occupation exclusivement « rurale ». Dans ce territoire très extensivement occupé, on ne retrouve que deux localités minières, soit le grand village de Fermont et le petit village de Schefferville. Pour sa part, à l'instar de Labrieville, Gagnon n'a pas pu être classée du fait qu'elle s'est vue évacuée en 1985, mais son site a également été indiqué sur la carte. En ce qui concerne la Minganie, on y observe un changement notable par rapport à la HCN. En effet, on commence à observer là une prédominance marquée de petits villages, à l'exception de la plus peuplée localité rurale d'Havre-Saint-Pierre, sise au centre de la MRC. En plein milieu du fleuve, le cas de l'île d'Anticosti, bien qu'objectivement d'envergure supralocale et comptant plusieurs établissements disséminés sur l'immensité de son territoire, correspond globalement aussi à une petite entité rurale (classe 1). Enfin, le dernier secteur de cette région, la BCN, correspond à la MRC dite « Le Golfe-du-Saint-Laurent ». Ici, la tendance observée en Minganie se maintient, le territoire étant essentiellement occupé par de petits villages, sauf pour Blanc-Sablon, à l'extrémité est de la MRC, dont la population se compte en milliers d'habitants.

À l'ouest de Tadoussac, la région enclavée du SLSJ (Figure 4.48) offre au regard une hétérogénéité beaucoup plus frappante.

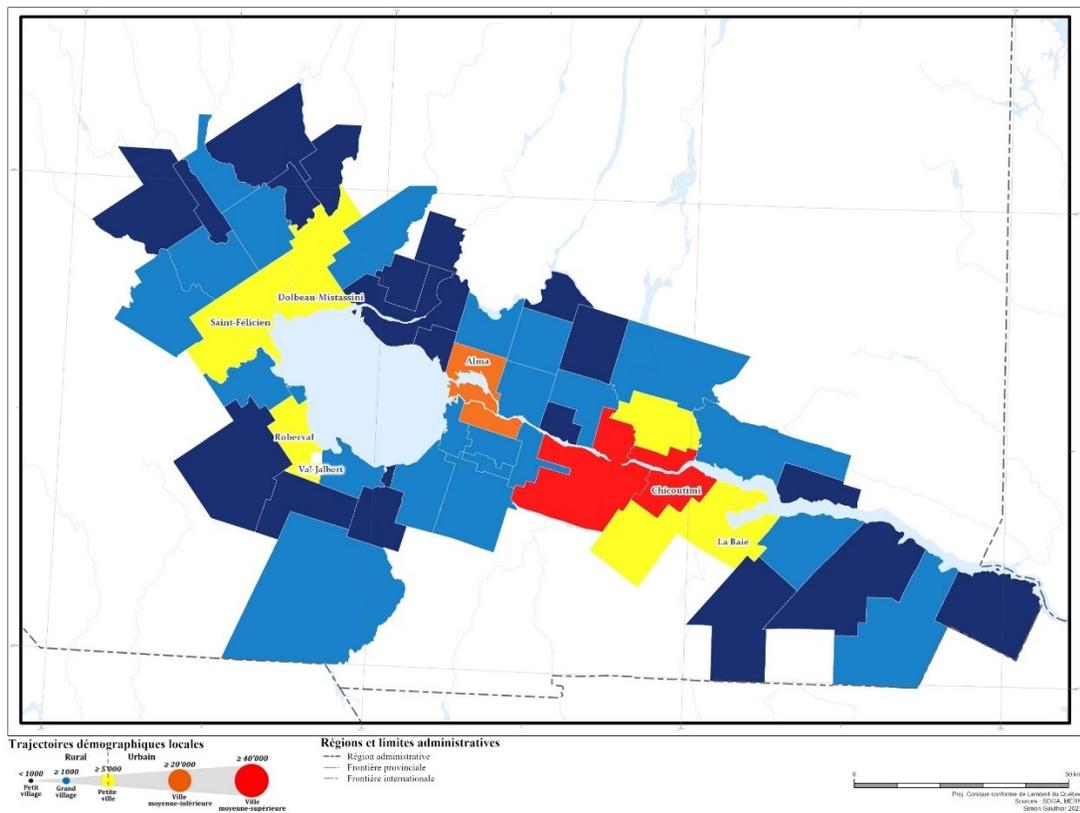


Figure 4.48 : Cartographie des classes de niveau de trajectoire au SLSJ

Une fois de plus, le plateau du Haut-Saguenay présente un amas de teintes chaudes, avec quelques occurrences plus ponctuelles tout autour du lac Saint-Jean. Dans cette première zone, on dénote d’abord l’ancienne métropole régionale, Chicoutimi, qui se classe parmi les villes moyennes-supérieures avec sa voisine Jonquière. Autour d’elle, dans sa périphérie immédiate, on peut observer la présence de petites villes : Saint-Honoré au nord, Laterrière au sud ainsi que La Baie à l’est. Pour ce qui est du Lac-Saint-Jean, on remarque d’emblée la ville moyenne-inférieure d’Alma, cernée par un ensemble de grandes localités rurales, ainsi que trois petites villes sises sur la rive ouest du lac (Roberval, Saint-Félicien et Dolbeau-Mistassini), elles aussi essentiellement environnées par une série de grandes localités rurales. Comparativement aux autres, on constate dans cette région un équilibre plus marqué entre petits et grands villages. On remarque également que les petits villages tendent à se concentrer dans des zones spécifiques. Par exemple, du côté du Lac-Saint-Jean, on voit que le secteur nord du lac, reconnu pour sa plus grande précarité économique, abrite une zone

où la concentration de petites localités rurales s'affirme. Au sud et à l'ouest, ces dernières se situent surtout dans la deuxième couronne, plus en amont dans l'arrière-pays (Sainte-Hedwige, Saint-François-de-Sales, Saint-André-du-Lac-Saint-Jean). Quant au Saguenay, vraisemblablement, on observe une nouvelle fois une certaine incidence des axes routiers, cette fois-ci dans la répartition des grandes localités rurales qui apparaissent situées tout autour de l'agglomération de Saguenay en fonction de ceux-ci.

Complètement à l'ouest de la périphérie, l'AT (Figure 4.49) se rapproche davantage de ce qui a pu être observé au BSL.

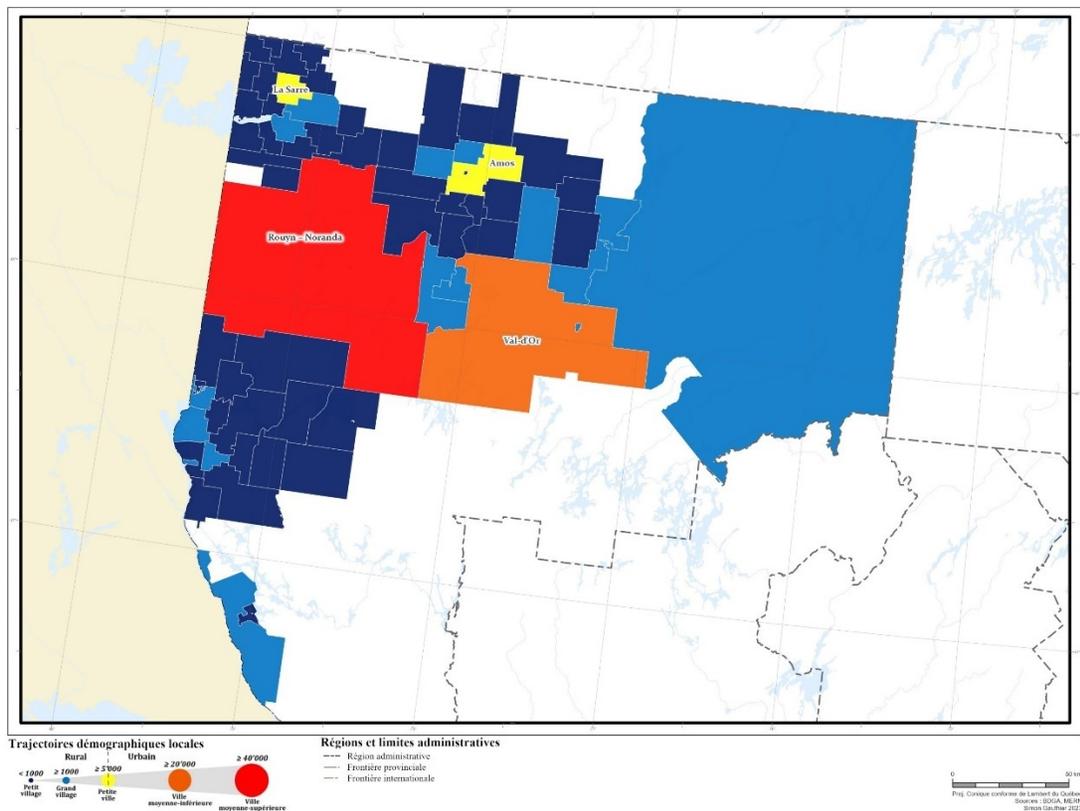


Figure 4.49 : Cartographie des classes de niveau de trajectoire en AT

En effet, on y remarque à nouveau une prédominance de localités rurales, surtout de petits villages. Par ailleurs, sauf pour le cas de Senneterre, les grandes localités rurales semblent surtout s'y agglutiner autour des centres urbains, comme en témoignent notamment

les environnements rapprochés d'Amos et de La Sarre. Quant aux vastes municipalités de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, respectivement de classes 5 et 4, la réalité est bien entendu plus complexe puisque pour celles-ci, le problème classique des cartes choroplèthes s'est présenté, à savoir que les données fines de population générale dans ces territoires se sont avérées impossibles à représenter. On peut cependant envisager que s'il avait été possible de mettre la main dessus, ces données auraient probablement révélé une composition similaire aux MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest, à savoir la présence de deux villes – moyennes cette fois – entourées de quelques grandes localités rurales sur une trame dominée par les localités de classe 1. Si tel était le cas, la ville centre de Rouyn-Noranda se verrait sans aucun doute rétrogradée au rang de ville moyenne-inférieure après répartition des données. Plus au sud, le cas du Témiscamingue présente pour sa part une composition qui n'est pas sans rappeler les zones les moins accessibles et les plus dévitalisées du BSL et de la CN. Dans cette sous-région en effet, on ne compte que deux localités qui sont à proprement parler de grandes localités rurales – soit Ville-Marie et Témiscaming – les trois autres occurrences (Notre-Dame-du-Nord, Saint-Bruno-de-Guigues et Lorrainville) se situant quant à elles tout juste au-dessus du seuil de 1 000 habitants. De ce point de vue, il s'agit donc en définitive d'une sous-région exclusivement rurale.

Enfin, dans l'immensité du NQ (Figure 4.50), où le maillage administratif local s'avère étendu et spatialement disjoint, on est devant un portrait assez facile à décoder.

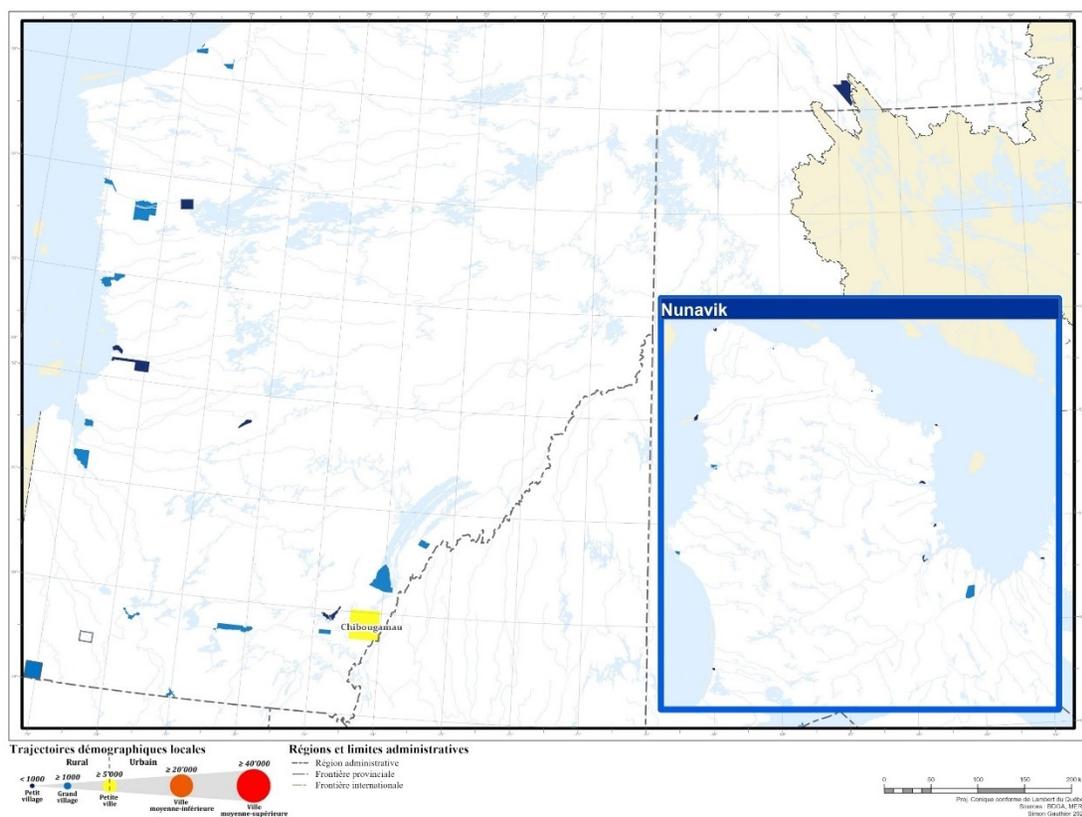


Figure 4.50 : Cartographie des classes de niveau de trajectoire au NQ

En effet, l'ensemble du territoire s'y trouve ponctué de petits villages distants et isolés. On y trouve un seul centre de niveau urbain – la petite ville de Chibougamau – situé au sud-est de la région, pratiquement sur la ligne de partage des eaux qui constitue la frontière avec le SLSJ voisin. Par ailleurs, bien qu'aucune localité autochtone ne corresponde actuellement à cette classe des petites villes, il est à noter qu'advenant un maintien de la tendance récente, il apparaît vraisemblable que Chisasibi se soit qualifiée pour la classe 3 au moment du prochain recensement. Autrement, on observe au sud de la région que la majorité des localités en présence sont de classe 2, c'est-à-dire qu'ils forment de grandes localités rurales. Dans la zone la plus nordique (le Nunavik), le portrait diffère quelque peu en raison de son occupation exclusivement autochtone. Disséminés dans l'immensité régionale, on n'y compte que cinq grandes localités rurales (Whapmagoostui, Inukjuak, Puvirnituq, Salluit et Kuujuaq), le reste de l'occupation reposant sur une dizaine de petits villages, dont la communauté naskapie de Kawawachikamach.

En définitive, adjoint aux cartographies régionales des profils de trajectoire, ce portrait de la répartition spatiale des densités locales d'occupation permet d'élargir le champ des perspectives et de complexifier le potentiel d'interprétation des trajectoires territoriales. Il permet objectivement de mettre en relief les points précis de la trame périphérique où l'occupation s'est avérée la plus réussie au regard de la croissance démographique. On est ainsi en mesure de constater qu'en dehors du 92 % de localités rurales qui occupent l'essentiel de l'espace périphérique québécois, la répartition spatiale des quelques villes se présente comme étant très sporadique, révélant bien la forme éminemment constellaire et distendue du réseau urbain proprement dit. Il convient maintenant de se demander dans quelle mesure au juste la distribution des profils et des intensités d'occupation dans l'espace reflète une incidence de la donne géoéconomique en dotations en ressources naturelles, en accessibilité et en centralité sur l'évolution des territoires. Pour pouvoir le vérifier, il importe donc préalablement de circonscrire la teneur de ces trois grands indicateurs de la polarisation économique en milieu périphérique.

### **4.3 INDICES GÉOÉCONOMIQUES LOCAUX**

Dans le but d'apporter des réponses aux questions secondaires 5, 6, 7 et 8 (voir Tableau 1.2), il importe maintenant de poser un regard attentif sur les potentiels locaux de polarisation économique associés aux trois indicateurs géographiques retenus. Concrètement, cette ultime démarche cartographique se veut une tentative de dresser un portrait des espaces à vocation extractive qui mettrait en évidence la teneur de leurs potentialités géoéconomiques. Comme cela a déjà été exprimé précédemment, rappelons que cette démarche passera par la prise en compte de certaines variables bien spécifiques (voir Tableau 3.2). Pour l'indicateur « dotation », cela se fera par la diversité des types de ressources naturelles, retracées grâce à un inventaire des activités d'extraction au sein des territoires locaux. Pour l'indicateur « accessibilité », ce sera plutôt par la diversité des types d'infrastructures, avec potentielles majorations par le facteur littoral et/ou minorations par le facteur distance. Enfin, pour

l'indicateur « centralité », ce sera grâce à la situation centrale relative des localités dans leur ensemble supralocal ou régional, la densité de leur population et/ou leur vocation commerciale plus ou moins marquée. Ici, le terme d'« indice » renvoie à une mesure qui se rapporte à nos indicateurs. Il servira donc essentiellement dans cette thèse à évoquer l'idée d'un « pointage », d'un « score ». Ces trois termes seront ici employés de manière interchangeable.

Dans un premier temps, les indices de dotation en ressource ont été produits par la simple addition des secteurs présents dans un lieu donné. Ce pointage en question est donc mesuré sur une échelle à cinq (5) niveaux – très faible, faible, moyen, fort et très fort – chacun associé à une teinte plus ou moins chaude sur le spectre des couleurs (Figure 4.51).



Figure 4.51 : Indices de dotation en ressources

Pour donner un exemple, advenant qu'un territoire local comprenne des activités économiques liées à l'extraction de trois ressources différentes (sols, arbres et minéraux), le pointage de dotation sera alors de 3, ce qui se rapporte sur l'échelle de dotation en ressources à un score de niveau moyen (en jaune). Dans un deuxième temps, de manière analogue, les indices d'accessibilité ont été créés par l'addition des infrastructures et équipements de transport localement disponibles. Ceux-ci se déclinent pour leur part sur une échelle à quatre (4) degrés (Figure 4.52), aussi teintés en fonction du spectre des couleurs : faible, moyen, fort et très fort.



Figure 4.52 : Indices d'accessibilité et facteur « littoral »

Ici, pour qu'une localité soit considérée comme bénéficiant d'une forte accessibilité en matière d'infrastructures de transport, il lui faudrait par exemple détenir un accès routier jumelé à un accès ferroviaire et un port. À cela, il faut ajouter la prise en compte de deux facteurs incontournables pour l'accessibilité territoriale. Le premier – l'accès littoral – est d'ordre local et mis en évidence sur les figures par des contours bleus et associés à un bonus d'accessibilité. Le second – la distance relative au centre géoéconomique de la province – d'ordre plutôt infrarégional et régional, est quant à lui associé à un malus d'accessibilité. À ce titre, comme le souligne assez bien le professeur et expert en développement régional canadien Majella Simard, dans les milieux périphériques, nous sommes en mesure d'observer l'existence de relations linéaires entre l'éloignement par rapport à la ville et la taille démographique des localités, essentiellement en raison de la faiblesse de l'armature urbaine et des densités de population (Simard, 2019b, p. 15). Cela illustre donc que la distance des localités a une influence notable sur les dynamiques de peuplement. Ultimement, l'indice synthétique est appréhendé par l'addition des deux pointages évoqués ci-dessus, soit donc sur une échelle à neuf degrés, auquel s'ajoute par la suite l'application des bonus et/ou des malus susmentionnés. Puisque le facteur littoral peut augmenter d'une unité le pointage obtenu, il a donc été décidé de considérer cet indice synthèse sur une échelle à 10 degrés (Figure 4.53).

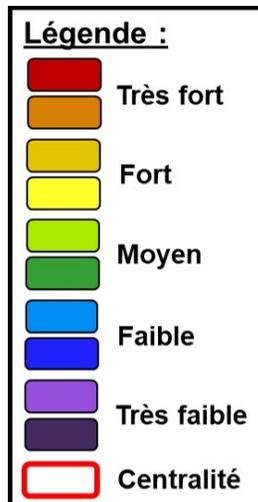


Figure 4.53 : Échelle de potentiel cumulé de polarisation économique

Pour faciliter la qualification des lieux, la décision a été prise de regrouper ces degrés de potentiels polarisation économique en cinq niveaux en respectant une fois de plus la stratégie sémiographique de l'opposition chaud-froid. Chacun de ces cinq niveaux a donc été associé à une famille de couleur : très faible en violet, faible en bleu, moyen en vert, fort en jaune et très fort en rouge. Pour sa part, l'occurrence de qualités centrales évidentes s'est vue indiquée sur les cartes par des contours rouges autour des entités territoriales concernées.

En fin de compte, à l'issue de cet ample balayage des localités périphériques du Québec, une réponse devrait avoir été apportée aux quatre dernières questions opératoires associées aux répartitions régionales des trois indicateurs : la dotation en ressources (voir Annexe 13), l'accessibilité (voir Annexe 14), la centralité (voir Annexe 15) ainsi que leur synthèse (voir Annexe 16).

#### 4.3.1 LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Globalement, la carte des degrés locaux de dotation en GÎM (Figure 4.54) en illustre une plutôt moyenne au regard des critères retenus dans cette thèse. En d'autres termes, le territoire de la GÎM ne recèle, au regard de la diversité, qu'un seul lieu fortement doté en ressources.

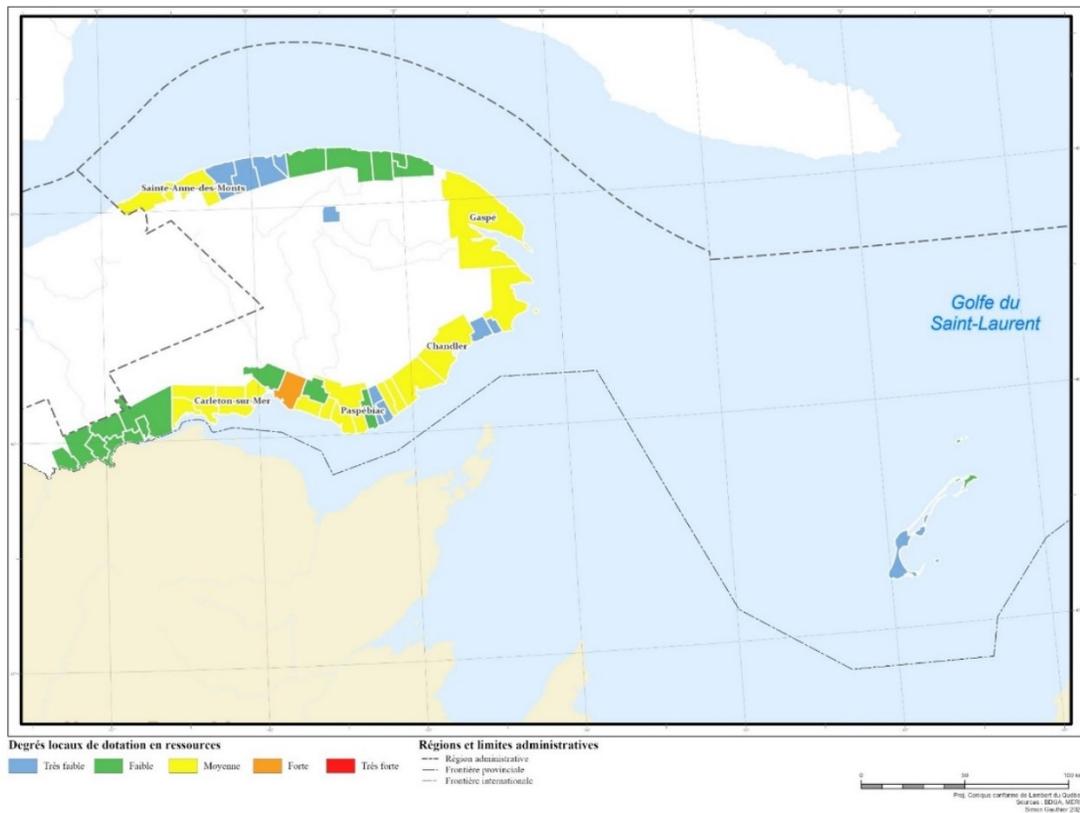


Figure 4.54 : Cartographie des indices de dotation en ressources en GÎM

On serait en droit de penser que c'est Gaspé qui jouit de la dotation la plus diversifiée, d'autant plus que son territoire recouvre une superficie à la limite de l'échelle locale et qui peut donc intégrer plus de types de ressources. Cependant, c'est plutôt du côté de New Richmond, dans le secteur de la Baie-des-Chaleurs – où le potentiel hydroélectrique s'ajoute aux sols, aux forêts et à la mer – qu'il faut regarder pour trouver un lieu à la dotation la plus diversifiée. En fait, la majorité des territoires les mieux dotés se retrouve au sud et à l'est de la péninsule, entre l'embouchure de la rivière Ristigouche et la péninsule de Forillon. Ailleurs, on note trois zones plus faiblement diversifiées en ressources : les Îles-de-la-Madeleine, où l'économie repose sur les ressources halieutiques ; la partie nord de la péninsule gaspésienne, où la foresterie et le maritime se complètent ; et l'arrière-pays de la baie des Chaleurs, au nord de la rivière Ristigouche, où l'agriculture accompagne la foresterie. Il est important ici de saisir que si l'intérieur de la péninsule n'a pas fait l'objet d'une occupation intensive, c'est évidemment parce que ces territoires en amont ne recélaient pas la ressource indispensable

au peuplement effectif, à savoir les sols fertiles. Par ailleurs, en plus de New Richmond, il importe aussi de souligner la présence de potentiels hydroélectriques dûment exploités à Saint-Elzéar ainsi qu'à Chandler (Gazette officielle du Québec, 2014).

Du point de vue de l'accessibilité (Figure, 4.55), cette région présente aussi le même contraste notable entre le littoral nord et les littoraux sud et est de la péninsule.

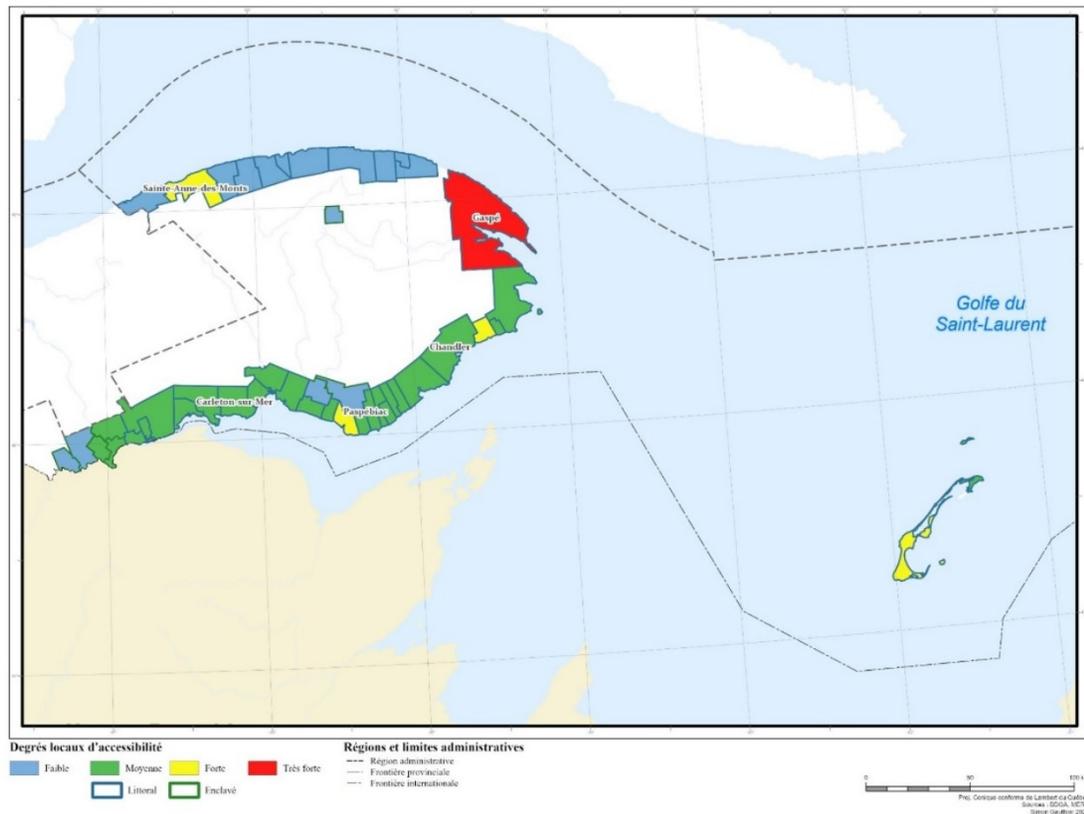


Figure 4.55 : Cartographie des indices d'accessibilité en GÎM

En effet, le second apparaissant comme globalement plus avantageux en comparaison au premier, notamment du fait de la présence d'un axe ferroviaire qui longe le littoral jusqu'à Gaspé à partir de l'embouchure de la rivière Matapédia, de deux aéroports provinciaux (Bonaventure et Gaspé) et d'un aéroport municipal (Grande-Rivière) ainsi que d'un port majeur (Gaspé). Au nord, seule Sainte-Anne-des-Monts ressort comme jouissant d'une forte accessibilité, essentiellement grâce à son port et à son aéroport municipal.

En ce qui a trait à la centralité (Figure 4.56), les trois variables sélectionnées ont permis de reconnaître son occurrence en plusieurs endroits du territoire régional.

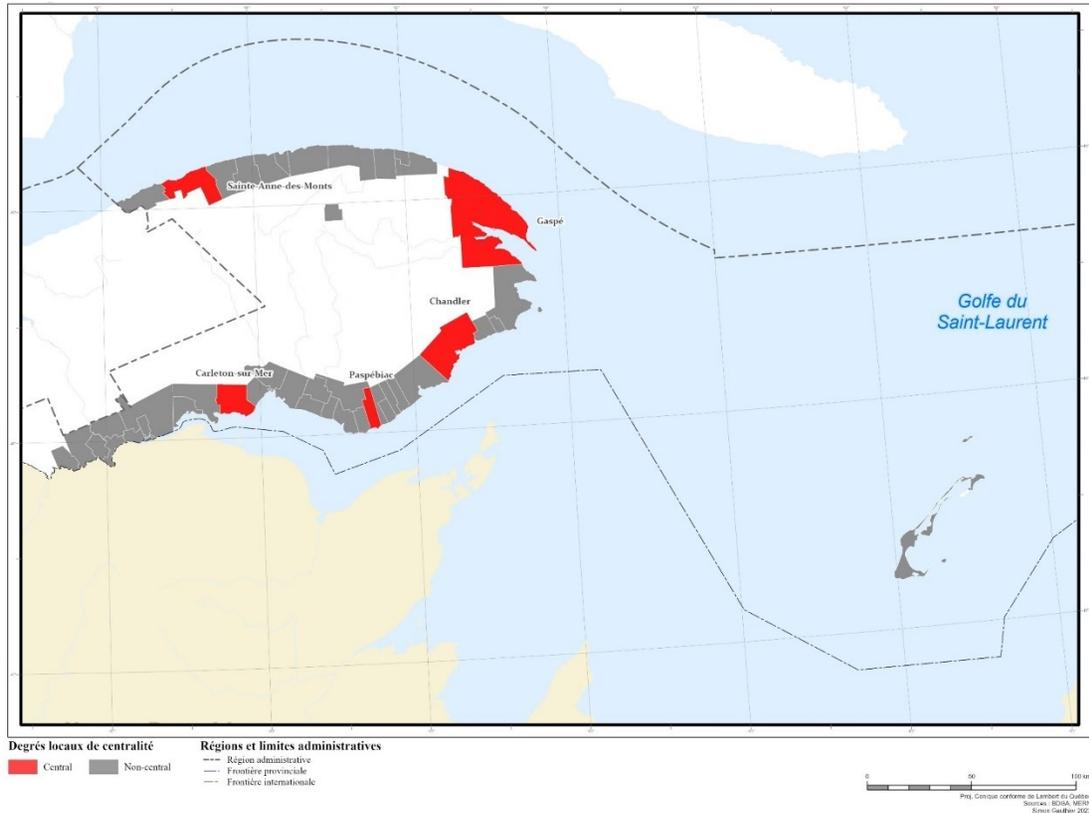


Figure 4.56 : Cartographie des indices de centralité en GÎM

Dans tous les cas retenus, le niveau démographique et la situation territoriale ont été considérés pour la classification, à l'exception de Paspébiac qui se targue ouvertement de détenir « l'unique port de mer commercial de la Baie-des-Chaleurs » (Ville de Paspébiac, s. d.). Celle-ci a donc aussi été prise en compte comme une entité centrale malgré sa densité démographique relativement faible. Il a aussi été reconnu que des ports à vocation spécifiquement commerciale profitaient à Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, New Richmond ainsi qu'aux Îles-de-la-Madeleine. Toutefois, dans ce dernier cas, le territoire ne s'est pas vu qualifié comme central en raison de son caractère fondamentalement excentré par rapport au reste de l'ensemble régional.

En fin de compte, la synthèse des trois indices engendre une carte (Figure 4.57) qui permet d'effectuer certains constats préliminaires. Parmi ceux-ci, on note que ce potentiel géographique de polarisation économique ressort comme étant globalement moyen dans la région.

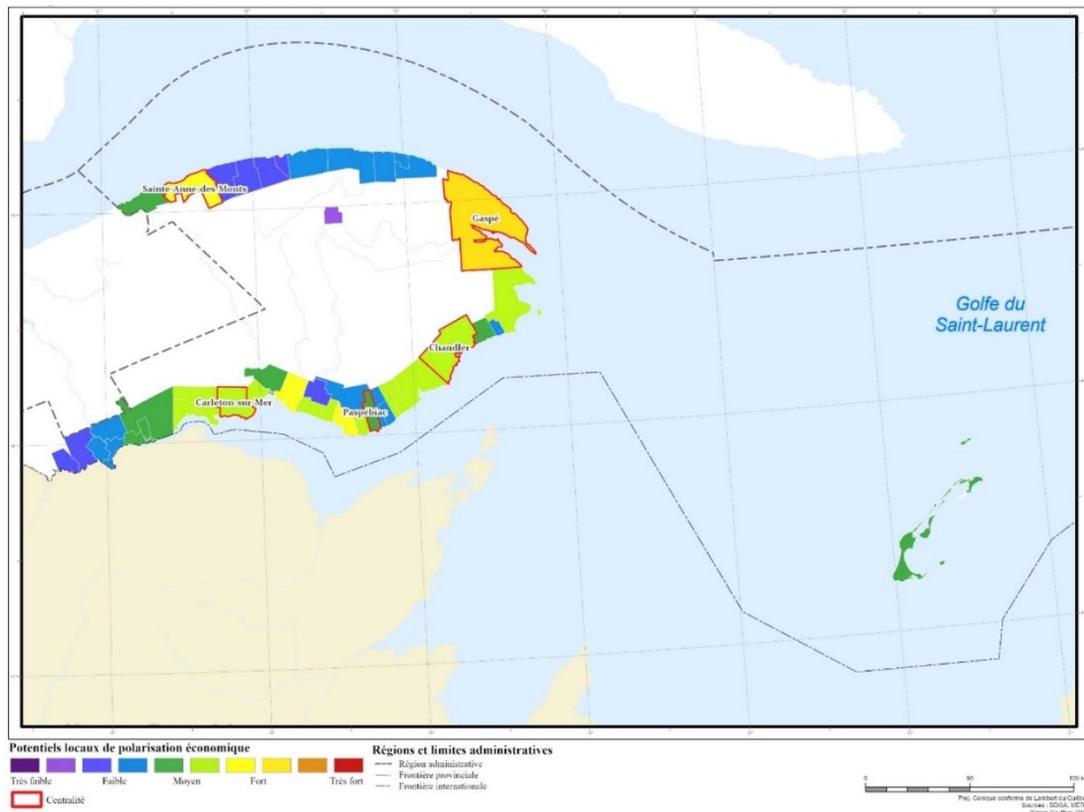


Figure 4.57 : Cartographie des indices de potentiel de polarisation en GÎM

Toutefois, en certains points, comme dans les localités de New Richmond, de Sainte-Anne-des-Monts, de Bonaventure et de Gaspé, il apparaît sensiblement plus fort. Si la première se démarque surtout grâce à la présence d'un ouvrage hydroélectrique et les deux suivantes par leurs infrastructures aéronautiques, Gaspé ressort, quant à elle, du fait d'une accessibilité importante en termes de transports. En effet, en plus des réseaux routier et ferroviaire, cette dernière localité bénéficie de la présence d'un port à vocation commerciale et d'un aéroport municipal. Par ailleurs, le regard croisé entre dotation, accessibilité et centralité permet de noter, tout le long de la rive nord de la baie des Chaleurs jusqu'à Gaspé, que les

localités présentent surtout des potentiels moyens de polarisation économique. Cette supériorité des potentiels s'explique concrètement par des dotations triples en ressources, joignant le maritime à l'agroforestier, ainsi que par une connexion au réseau ferroviaire nord-américain. Par ailleurs, on y note aussi une présence particulièrement marquée de localités semblant remplir des fonctions centrales liées au commerce et à la desserte de services, dont quatre se retrouvent concentrées sur le versant sud-est de la péninsule gaspésienne, entre Gaspé et Carleton-sur-Mer. Le regard croisé permet également de confirmer la faiblesse du potentiel polarisation économique en amont de la rivière Ristigouche ainsi que sur la rive nord de la péninsule gaspésienne. Dans ces deux cas, les configurations locales de dotation en ressources naturelles alternent entre deux types de ressources – sol-forêt au sud et mer-forêt au nord – et on ne retrouve pratiquement aucune installation portuaire ou aéroportuaire. On note également cette faiblesse de manière plus ponctuelle dans de petits secteurs marginaux tels qu'à Saint-Alphonse, Saint-Elzéar et Saint-Thérèse-de-Gaspé. Aucune des localités de ces zones ne présente de qualités centrales proprement dites.

#### **4.3.2 LE BAS-SAINT-LAURENT**

Du côté du BSL (Figure 4.58), comme souligné précédemment, même un œil non averti s'aperçoit vite que ce territoire présente une occupation plus profonde que son voisin. Cette dimension supplémentaire – conséquence logique de la présence de terres fertiles dans l'arrière-pays – offre un portrait plus complexe à décoder. Il est à noter à ce titre que les localités de l'Est-du-Québec fermées par l'État québécois au début des années 1970 à la suite des recommandations du BAEQ ont largement contribué à élargir le périmètre de l'arrière-pays du BSL et de la Gaspésie (Simard, 2023).

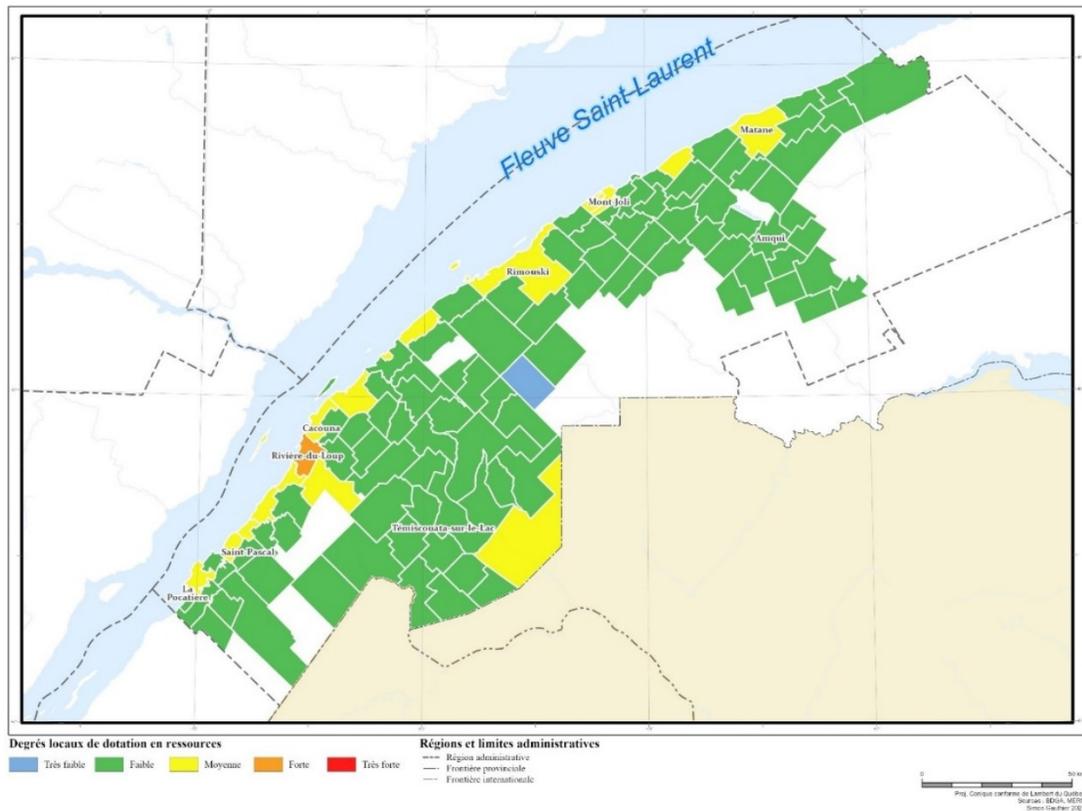


Figure 4.58 : Cartographie des indices de dotation en ressources au BSL

Concrètement, on est en présence ici d'un espace assez homogène du point de vue des pointages de dotation. On y remarque d'abord des localités où les ressources maritimes ont joué ou jouent encore un rôle déterminant (Rimouski, Mont-Joli, Baie-des-Sables, Matane). Dans la moitié sud du BSL, on remarque que les territoires semblent relativement bien avantagés. Là, au lieu de quelques points à potentiels moyens disséminés – comme c'est le cas dans la partie nord de la région – on retrouve une petite zone où ce degré s'étend sur l'essentiel du littoral. Au centre de cette zone, plus précisément dans le secteur de Rivière-du-Loup, tout juste à l'embouchure de la rivière éponyme, on remarque la présence d'un point à forte dotation en ressources. Cela dit, dans le cas de la métropole régionale (Rimouski), la superficie importante est à prendre en compte puisqu'elle peut engendrer une altération dans la mesure de la dotation locale en ressources. Autrement, on voit sur cette carte que la quasi-totalité des territoires locaux présente en réalité une faible dotation. En réalité, cette région compte une forte proportion d'économies strictement agroforestières, c'est-à-dire fondées sur

l'extraction de calories alimentaires (via la production agricole) et de matières ligneuses. Seul le territoire d'Esprit-Saint, dans la MRC Rimouski-Neigette, ne présente pas de dotation suffisamment signifiante en sols fertiles pour être comptabilisée comme recelant cette ressource. Par ailleurs, signalons également la présence de certaines localités où le pointage se voit bonifié par la présence d'ouvrages hydroélectriques (Sainte-Flavie, Price, Saint-Antonin, Dégelis), ce qui engendre ici et là ce qui peut à première vue apparaître comme de légères anomalies.

La question des degrés locaux d'accessibilité au BSL offre, quant à elle, une cartographie (Figure 4.59) dont la distribution des scores s'avère particulièrement éloquent.

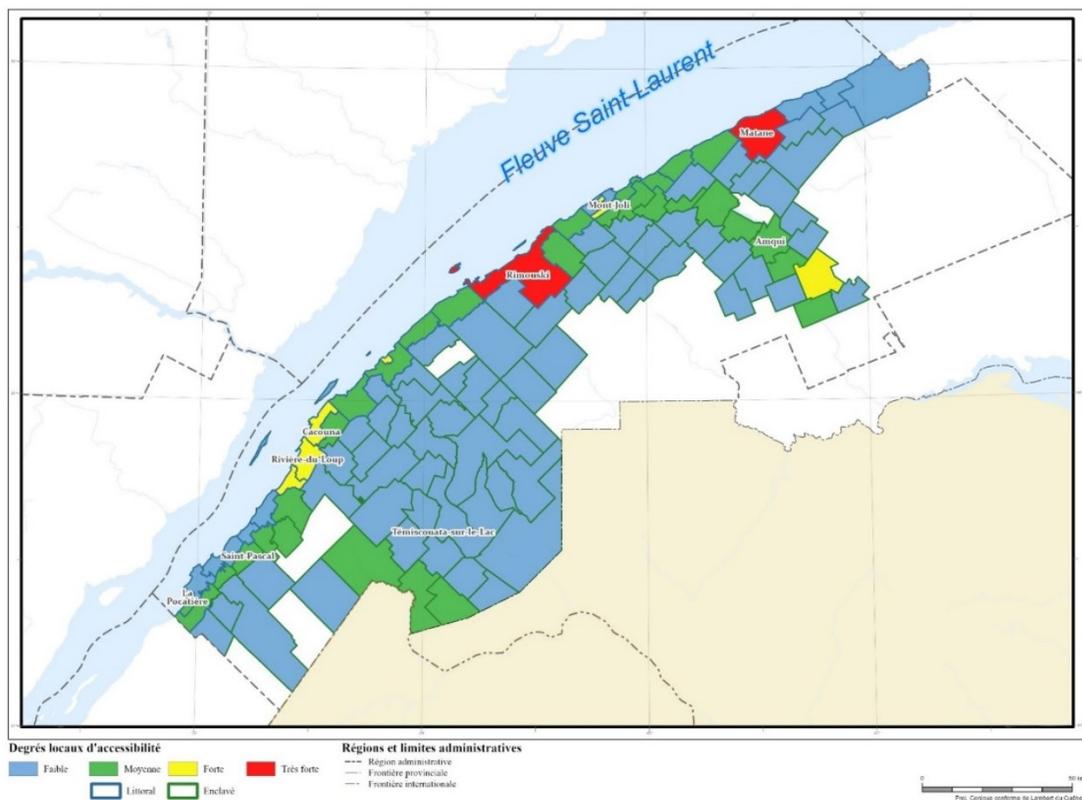


Figure 4.59 : Cartographie des indices d'accessibilité au BSL

D'emblée, trois corridors offrant des degrés modérés d'accessibilité ressortent immédiatement à l'observation. Le premier – associé à l'« Intercolonial Railway » – suit le

littoral du fleuve Saint-Laurent de Sainte-Anne-de-La-Pocatière jusqu'à Matane. Sur ce premier axe, on peut voir que l'accessibilité s'avère très forte à Rimouski et à Matane, toutes deux étant non seulement dotées en infrastructures portuaires et aéroportuaires (aérodromes municipaux), mais servant en plus de points de contact avec la Côte-Nord (traverses Matane–Baie-Comeau–Godbout, Rimouski–Forestville, Trois-Pistoles–Les Escoumins et Rivière-du-Loup–Saint-Siméon). L'accessibilité s'avère également forte à Mont-Joli, qui bénéficie de la présence d'un aéroport municipal, de même que dans les environs de l'embouchure de la rivière du Loup, où trois localités jouissent respectivement de la présence d'un port majeur (Cacouna), d'un point de passage vers Charlevoix (Rivière-du-Loup) et d'un aéroport municipal (Notre-Dame-du-Portage), formant une aire d'envergure supralocale à plus forte accessibilité. Le second corridor se déploie quant à lui de Mont-Joli jusqu'à Matapédia, en GÎM, via la vallée éponyme. Enfin, le troisième s'élanche pour sa part à partir du corridor ferro-routier littoral – plus précisément du secteur de Kamouraska – vers le Nouveau-Brunswick en empruntant la vallée du Témiscouata. Là, outre Causapscal qui bénéficie de la présence d'un aéroport, on remarque qu'aucun territoire ne jouit d'une accessibilité supérieure au sein de ces deux couloirs. Par ailleurs, dans les vastes étendues de l'hinterland, la région présente essentiellement une trame de fond d'accessibilités faibles, révélant ainsi une cartographie qui fait écho à celle des dotations locales en ressources.

Pour ce qui est de la centralité (Figure 4.60), le BSL présente huit localités aux qualités centrales relativement marquées : Matane dans la MRC La Matanie, Mont-Joli dans La Mitis, Rimouski dans Rimouski-Neigette, le secteur englobant Rivière-du-Loup et Cacouna dans Rivière-du-Loup, La Pocatière et Saint-Pascal dans Kamouraska, Amqui dans La Matapédia de même que Témiscouata-sur-le-Lac dans Témiscouata.

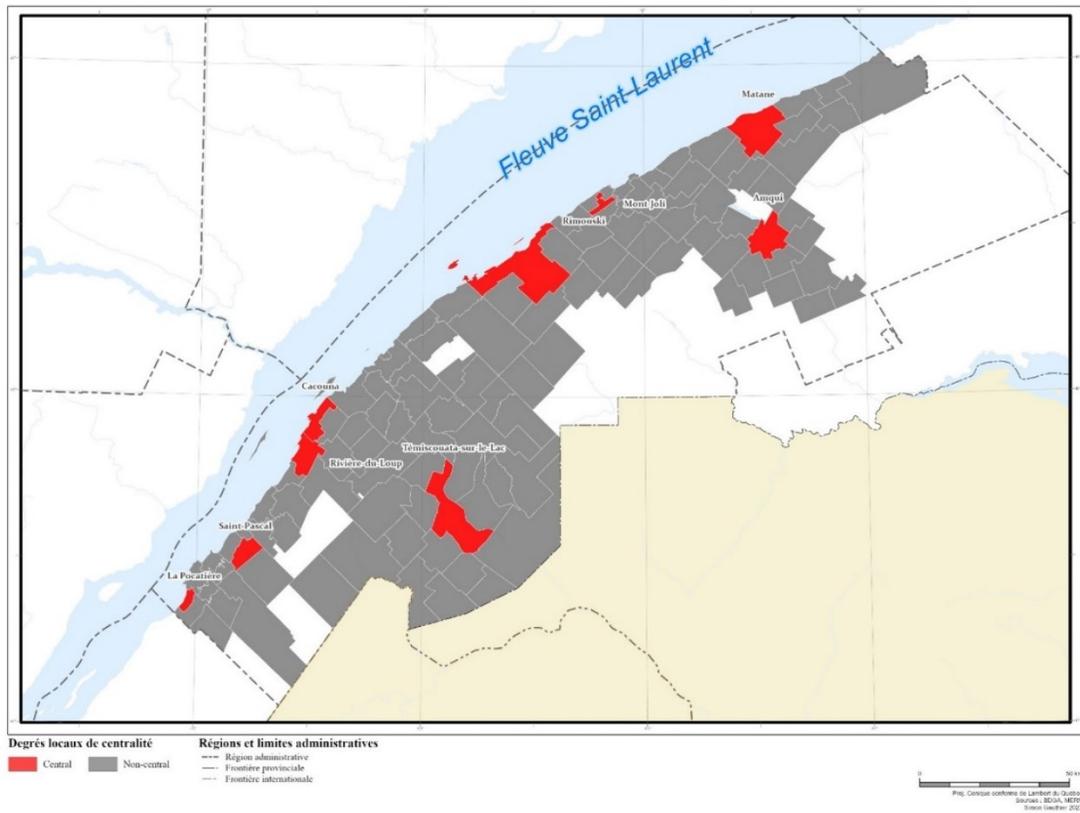


Figure 4.60 : Cartographie des indices de centralité au BSL

En plus de la situation géographiquement centrale de chacune de ces occurrences dans leurs MRC respectives, ces localités se distinguent aussi par leur intensité démographique d'occupation – à l'exception de Cacouna. En fait, dans les cas de Matane, de Rimouski et de Cacouna, leurs fonctions de places marchandes – associées à leur dotation en infrastructures portuaires à vocation commerciale – ont aussi été prises en compte.

En définitive, le cumul des trois indicateurs (Figure 4.61) fait nettement apparaître un espace où deux sous-ensembles s'opposent radicalement.

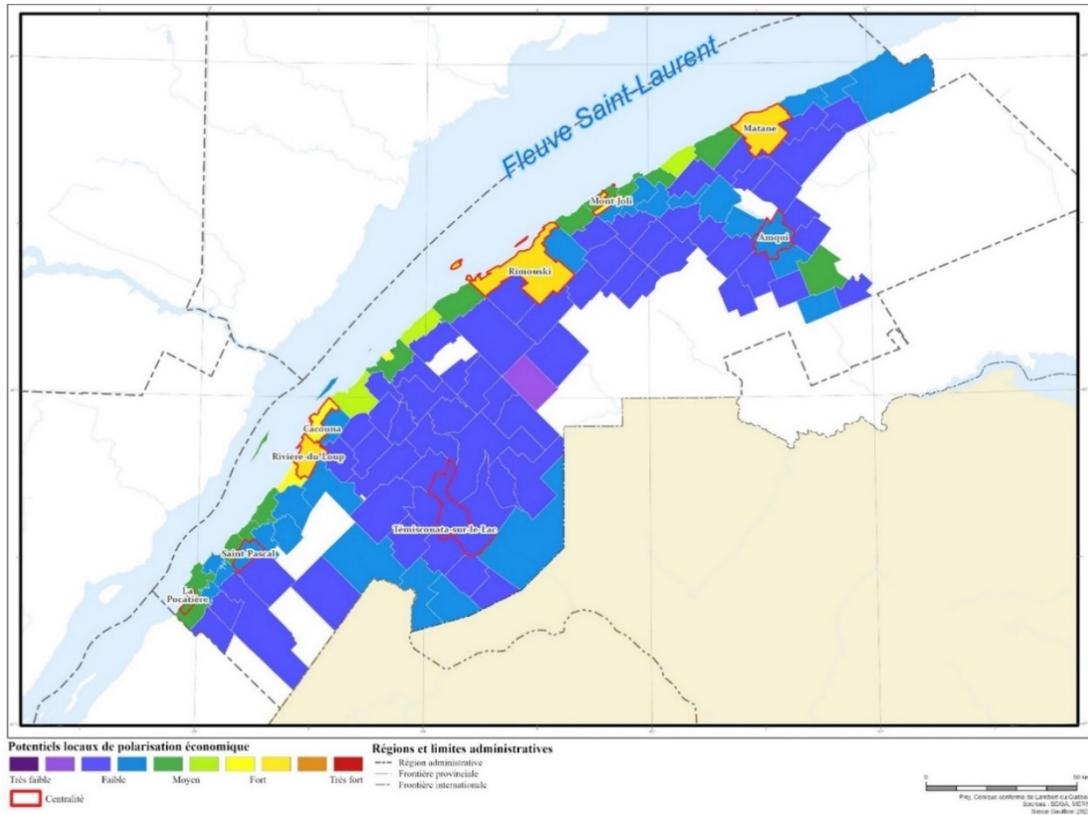


Figure 4.61 : Cartographie des indices de potentiel de polarisation au BSL

D'un côté, on retrouve une zone littorale où le potentiel géographique de polarisation économique s'avère globalement moyen, ponctué de points à fortes potentialités. De l'autre côté, on observe plutôt un vaste arrière-pays où ce potentiel de polarisation s'avère globalement faible, avec deux couloirs un peu plus avantageés sis dans les vallées de la Matapédia et du Témiscouata. Bien entendu, cette différence qualitative entre ces deux sous-ensembles découle en première instance du fait que, contrairement à la zone intérieure qui ne bénéficie globalement que de ressources agroforestières et n'est accessible que par voies routières, la zone littorale profite, quant à elle, de facteurs autrement plus pesants, notamment la disponibilité en ressources halieutiques qui en fait une zone propice à des activités économiques d'extraction plus diversifiées. De surcroît, il se trouve que l'essentiel des potentiels hydroélectriques s'y trouve concentré, surtout dans les environs de Rivière-du-Loup et de Mont-Joli. De la même manière, entre Sainte-Anne-de-La-Pocatière et Matane, le territoire régional est parcouru par un axe ferroviaire, soit la presque totalité du littoral bas-

laurentien, en plus d'être ponctué de cinq installations portuaires stratégiques (à Rivière-du-Loup, à Cacouna, à Trois-Pistoles, à Rimouski et à Matane) et de quatre installations aéroportuaires (à Notre-Dame-du-Portage, à Rimouski, à Mont-Joli et à Matane). Par ailleurs, sur les huit zones centrales qui sont ressorties lors du balayage régional, cinq se trouvent sur le littoral (La Pocatière, secteur Rivière-du-Loup–Cacouna, Rimouski, Mont-Joli et Matane). En définitive, à l'instar de ce qui avait pu être noté en GÎM, on remarque donc une nette supériorité de la zone littorale en termes de potentialités géographiques du fait de la triple dotation en ressources naturelles, de la complexité appréciable du réseau de transport (voies ferrées, ports commerciaux, traverses et aéroports divers) et des nombreuses zones aux qualités centrales, le tout jumelé à une situation littorale avantageuse et à une faible distance relative au centre géoéconomique du Québec. En comparaison, l'hinterland agroforestier – qui n'est globalement accessible que par voie routière – ne compte que deux localités centrales, chacune respectivement localisée au centre des deux corridors majeurs d'accessibilité vers les territoires maritimes de l'Est : Amqui dans la vallée de la Matapédia et Témiscouata-sur-le-Lac dans la vallée du Témiscouata.

### **4.3.3 LA CÔTE-NORD**

À l'image des régions de l'est du Québec, de l'autre côté du fleuve, le chapelet municipal nord-côtier (Figure 4.62) présente de manière générale un panorama assez peu contrasté en matière de dotation en ressources naturelles.

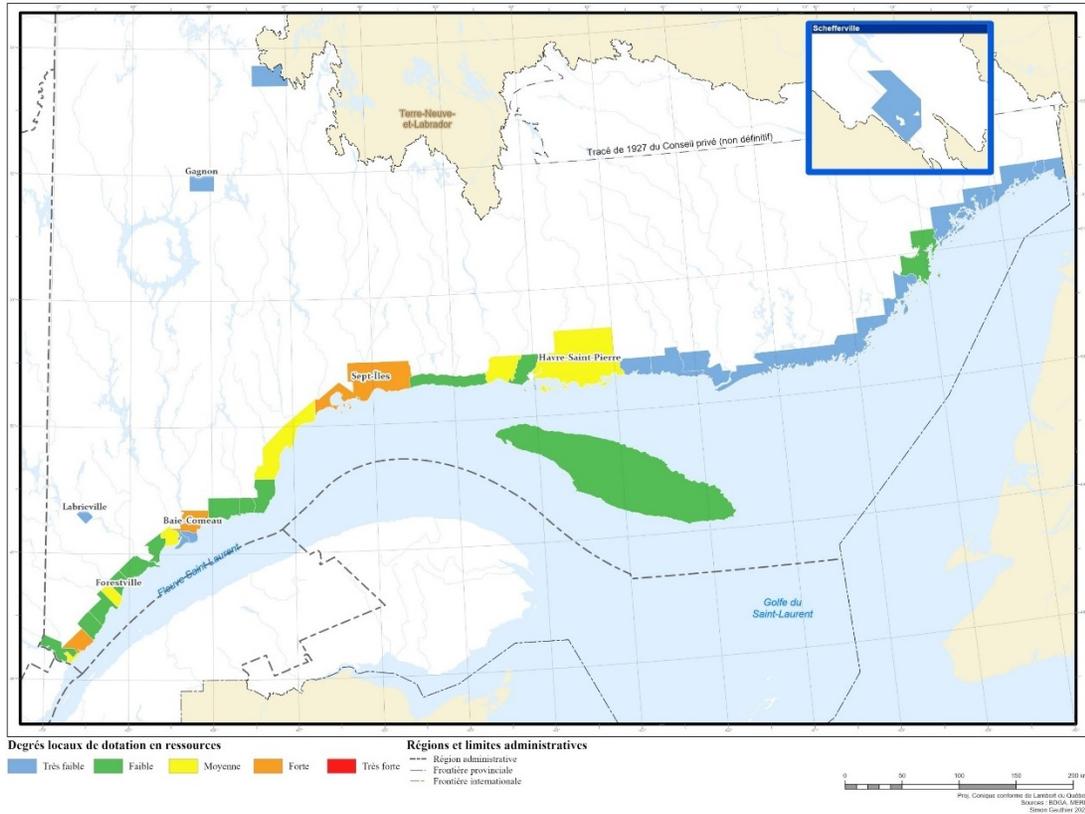


Figure 4.62 : Cartographie des indices de dotation en ressources sur la CN

Concrètement, on n'y observe que trois (3) lieux à forte dotation en ressources : Les Bergeronnes, Baie-Comeau et Sept-Îles. Si les deux premiers profitent de la présence d'installations hydroélectriques – qui s'ajoutent aux dotations maritimes, agricoles et forestières – dans le cas de Sept-Îles, celle-ci s'adjoint plutôt à une configuration où le minier remplace l'agricole. On y dénote également six « points chauds » où la dotation en ressources s'avère plutôt moyenne : Tadoussac, Portneuf-sur-Mer, Ragueneau, Port-Cartier, Rivière-Saint-Jean et Havre-Saint-Pierre. Mis à part Tadoussac, où l'on retrouve quelques terres zonées agricoles, toutes ces occurrences ressortent au sein de leur milieu territorial du fait de la présence sur leur territoire de potentiels énergétiques dûment exploités. Autrement, les pointages pointent pour la plupart vers des potentiels inférieurs. Cela peut s'expliquer par une certaine carence en sols fertiles qui se traduit, comme en GÎM, par une occupation intensive au caractère éminemment superficiel. Toutefois, si l'agriculture n'a effectivement jamais été présente à une large échelle sur la CN, il n'en demeure pas moins que la pêche et la chasse

aux mammifères marins ont toujours joué un rôle de premier plan dans la dynamique économique régionale. Par ailleurs, on note aussi ponctuellement des lieux où la diversité des ressources naturelles s'avère encore plus dépourvue. C'est notamment le cas dans le delta de la rivière Manicouagan (Pointe-aux-Outardes, Chute-aux-Outardes et Pointe-Lebel), dans l'arrière-pays de la rivière Bersimis (lieu-dit de Labrieville), dans la sous-région de Caniapiscau (lieu-dit de Gagnon, Fermont et Schefferville), ainsi que sur la BCN, de Baie-Johan-Beetz à Blanc-Sablon. Dans ce dernier cas, il s'agit d'ailleurs d'une rupture dans le relatif continuum d'indices moyen du littoral nord-côtier. En effet, on observe que le long ruban à faible dotation change abruptement à la hauteur de Havre-Saint-Pierre. Dans cette partie de la région, seule Gros-Mécatina ressort du lot en raison de la présence sur son territoire du barrage dit du Lac-Robertson. Aussi, il va sans dire que la superficie de certains territoires locaux (Port-Cartier, Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre) a nécessairement une influence sur le degré de dotation tel qu'il est mesuré ici. Ces dernières se révèlent donc quelque peu problématiques puisque, comme nous l'avons déjà soulevé précédemment, leur envergure empêche d'avoir une idée juste des véritables dotations locales, nuisant ainsi à la finesse de l'analyse. De même en est-il aussi pour Anticosti, grand territoire de niveau supralocal, où ce sont sans doute des dotations très faibles qui s'observeraient dans la plupart des lieux durablement occupés.

Du point de vue de l'accessibilité (Figure 4.63), puisque la Côte-Nord n'est pas reliée par voie terrestre au réseau de chemin de fer nord-américain, on n'observe donc pas les mêmes distributions linéaires de localités à degré moyen qu'il était possible de reconnaître au BSL.

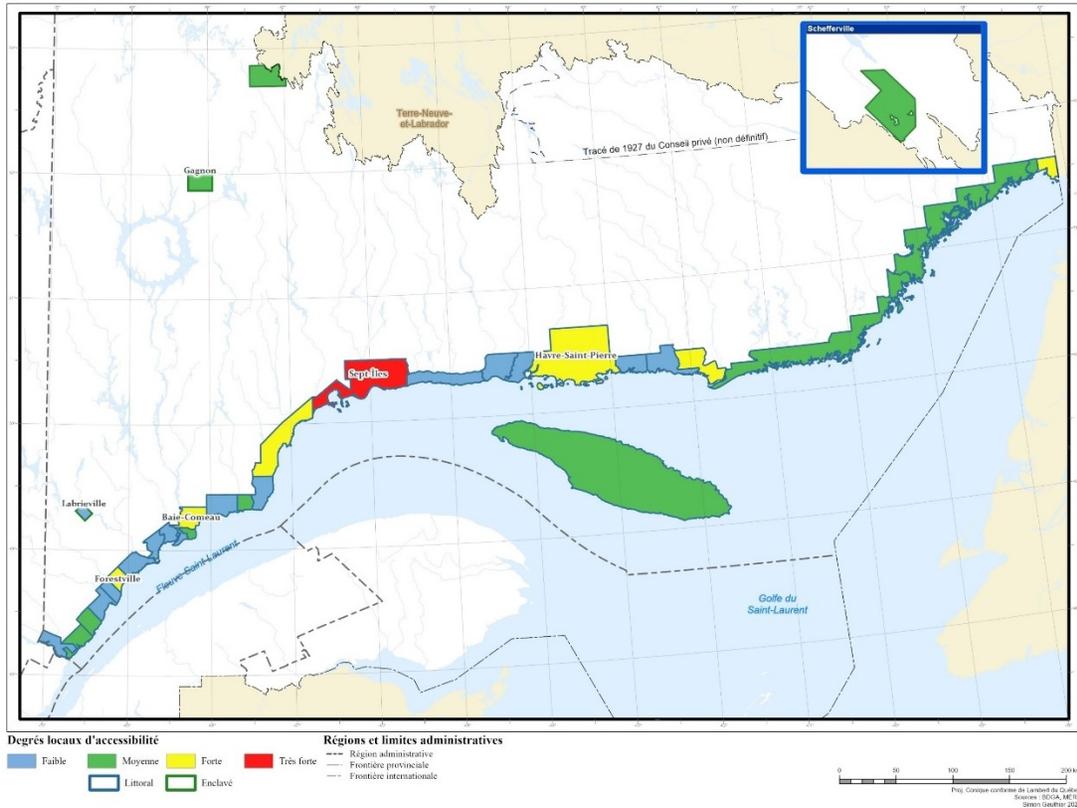


Figure 4.63 : Cartographie des indices d'accessibilité sur la CN

On observe toutefois un pôle supérieur d'accessibilité du côté de Sept-Îles, ce lieu bénéficiant à la fois d'une connexion au réseau routier, d'infrastructures portuaires et aéroportuaires importantes ainsi que d'une section de chemin de fer non négligeable permettant de relier Schefferville à Matane via une ligne maritime de transbordement du Canadien National. Ailleurs, on retrouve six occurrences dont l'accessibilité s'avère forte au regard des infrastructures. Du sud au nord, on remarque d'abord Forestville, laquelle se démarque de ses voisines par la présence d'un aéroport municipal qui s'adjoint à son lien routier et son port de traverse vers Rimouski. On note également la localité de Baie-Comeau qui bénéficie, comme Sept-Îles, de la présence d'infrastructures ferroviaires la reliant à Matane. Il est par contre important de signaler ici que puisque l'aéroport qui dessert la ville est en réalité localisé dans la localité voisine de Pointe-Lebel, Baie-Comeau ne présente pas la teinte rouge qui correspondrait en principe à son très fort degré d'accessibilité. À l'instar des deux métropoles régionales, la localité de Port-Cartier jouit aussi d'une combinaison appréciable,

celle-ci bénéficiant également d'infrastructures ferroviaires qui lui permettent de connecter Fermont au réseau maritime via son interface portuaire à vocation commerciale. Du côté de la Minganie, Havre-Saint-Pierre, Natashquan et, dans une moindre mesure, Anticosti, profitent quant à elles de la présence d'infrastructures portuaires et aéroportuaires plus ou moins importantes. Enfin, complètement à l'est de la région, on remarque Blanc-Sablon qui ressort dans son milieu territorial. Là-bas, le réseau routier est parvenu à se frayer un chemin à partir du Labrador voisin, lui offrant ainsi un potentiel relativement fort du point de vue infrastructurel. Par ailleurs, si l'on fait abstraction des quelques localités ponctuellement avantagées par la présence de tronçons ferroviaires (Fermont, Schefferville, Havre-Saint-Pierre), de traverses (Bergeronnes, Godbout) ou encore de combinaisons de ports et d'aéroports (Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, Gros-Mécatina, Saint-Augustin, Bonne-Espérance), le reste de l'espace régional n'est accessible que par voie routière, ce qui se traduit par de faibles pointages d'accessibilité.

En ce qui a trait aux qualités centrales (Figure 4.64), relativement peu de localités ressortent du lot sur la CN en comparaison avec la GÎM et le BSL.

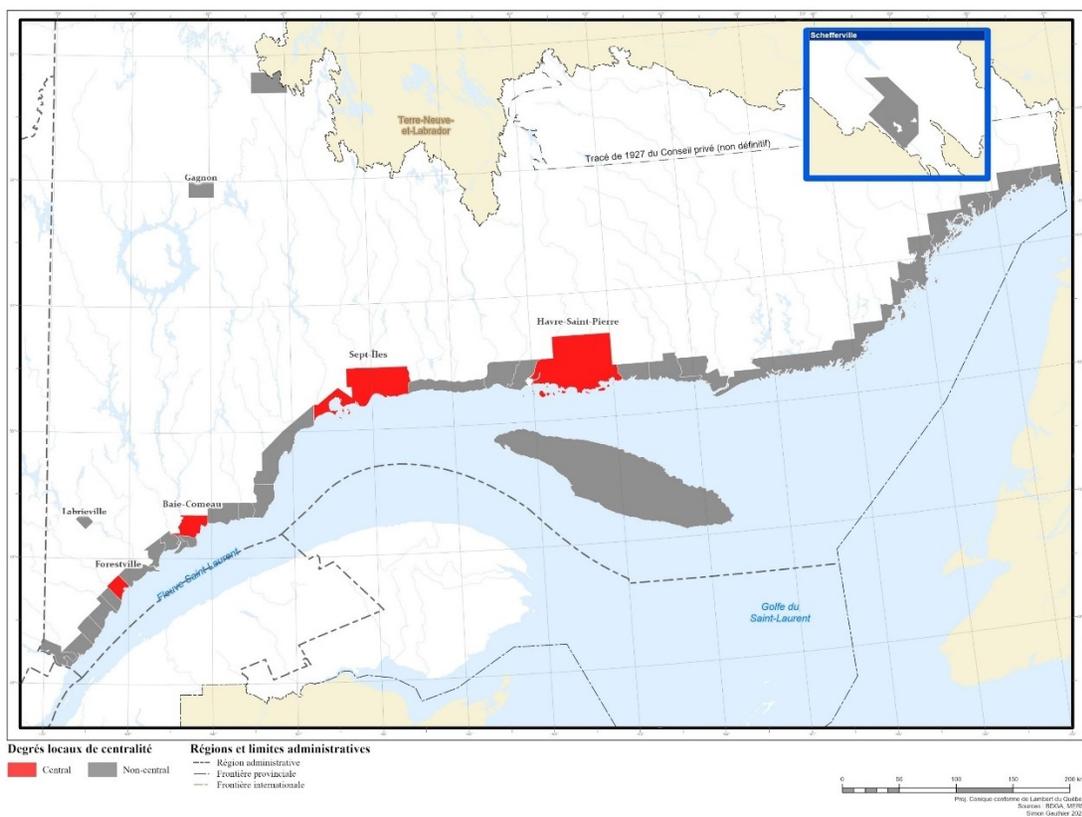


Figure 4.64 : Cartographie des indices de centralité sur la CN

En raison de leur situation centrale dans leurs milieux et de leurs densités démographiques relativement supérieures, les cas de Forestville, de Baie-Comeau, de Sept-Îles et d'Havre-Saint-Pierre se sont démarqués pour ainsi dire naturellement. Cela dit, dans ces trois dernières situations, la présence d'un port à vocation commerciale a également pesé dans la balance quant à l'appréciation de leurs qualités centrales. Partout ailleurs (Caniapiscau, BCN), on n'observe ainsi aucune trace significative de phénomène central, essentiellement du fait des distances importantes qui séparent chacune des localités en présence.

Finalement, une fois appliqués les bonus littoraux et les malus d'éloignement, la distribution régionale des potentiels géographiques locaux cumulés de polarisation économique (Figure 4.65) offre au regard une composition complexe et plutôt hétérogène comportant plusieurs subtilités.

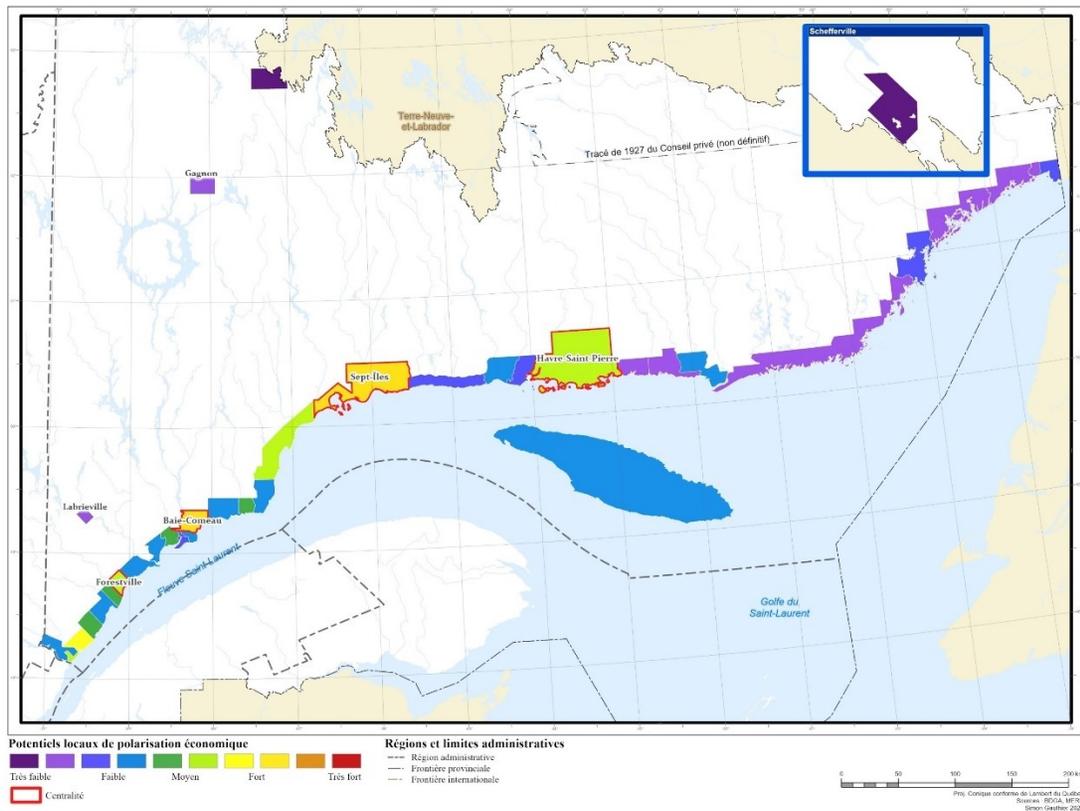


Figure 4.65 : Cartographie des indices de potentiel de polarisation sur la CN

D'abord et avant tout, il importe de rappeler ici qu'il s'agit d'un territoire où le malus d'éloignement s'est appliqué dans ses trois déclinaisons (voir Figure 3.9). Il comprend ainsi une HCN sans pénalité jusqu'à Baie-Trinité ; une MCN avec légère pénalité à partir de Port-Cartier ; et une BCN avec forte pénalité à l'est de Natashquan. Cela ressort relativement bien sur la cartographie, où l'on observe une régression du potentiel au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre laurentien pour se rapprocher du Labrador. Cela présente l'avantage de traduire plus fidèlement la réalité des forces polarisatrices locales telles qu'elles se déploient concrètement dans l'espace en fonction de la distance, laquelle représente une caractéristique fondamentale en milieu périphérique. Ce faisant, on est donc en mesure de reconnaître une différence notable entre les territoires à l'ouest de Sept-Îles et ceux qui se trouvent à l'est de celle-ci, à partir de la Minganie. En effet, on remarque d'abord clairement à l'ouest les deux villes moyennes de la région – Baie-Comeau et Sept-Îles – qui se démarquent par leurs forts potentiels de polarisation en raison de leurs activités d'extraction. Dans ce dernier cas, ce

potentiel est d'autant plus marqué que le malus de distance commence légèrement à s'appliquer, mais il faut une fois de plus garder en tête que cette force peut, dans une certaine mesure, s'expliquer par l'importance de la superficie du territoire considéré. Les Bergeronnes se démarque aussi grâce à la configuration de sa dotation en ressources naturelles, ce qui en fait une anomalie sur laquelle il sera important de revenir au moment de l'analyse. Par ailleurs, on remarque également dans la zone occidentale plusieurs occurrences de potentiels moyens, réparties en alternance avec des points à plus faibles potentiels. On observe ensuite plusieurs zones où le potentiel s'avère globalement moyen, comme c'est notamment le cas dans les environs des Bergeronnes, de Forestville et de Port-Cartier. En dehors de ces secteurs particuliers cependant, la donne semble généralement pointer vers un potentiel plus faible, notamment la défunte Labrieville dont le caractère monofonctionnel s'est avéré fatal. Dès que l'on s'éloigne de cette zone pour aller vers l'est, où les territoires sont tous plus ou moins pénalisés par l'éloignement, on note un affaiblissement général des potentiels. En effet, tant dans le Caniapiscou que sur la BCN – deux sous-régions très éloignées dominées par des localités mono-industrielles – on se retrouve devant des zones où les potentiels locaux de polarisation économique s'avèrent faibles ou très faibles. Seules Havre-Saint-Pierre, Gros-Mécatina et Blanc-Sablon se démarquent dans ce milieu globalement désavantagé : la première par un potentiel moyen associé à son activité minière et énergétique ainsi qu'à une bonne accessibilité infrastructurelle alliant connectivité routière, maritime et aérienne ; les secondes grâce à quelques menus avantages, respectivement un potentiel hydroélectrique et une triple accessibilité infrastructurelle incluant un accès routier vers le Labrador. Quant au Caniapiscou, la très faible dotation en ressources, additionnée à son éloignement et son enclavement, fait qu'on n'y observe que quelques lieux occupés, tous aux potentiels de polarisation très faibles.

#### 4.3.4 LE SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

De son côté, un peu à l'image du BSL, le portrait du SLSJ se montre plus complexe en raison de la profondeur de son occupation territoriale. Sur le plan de la dotation en ressources d'abord (Figure 4.66), il est important de garder à l'esprit que ce territoire n'a dans les faits jamais bénéficié d'une dotation en ressources maritimes.

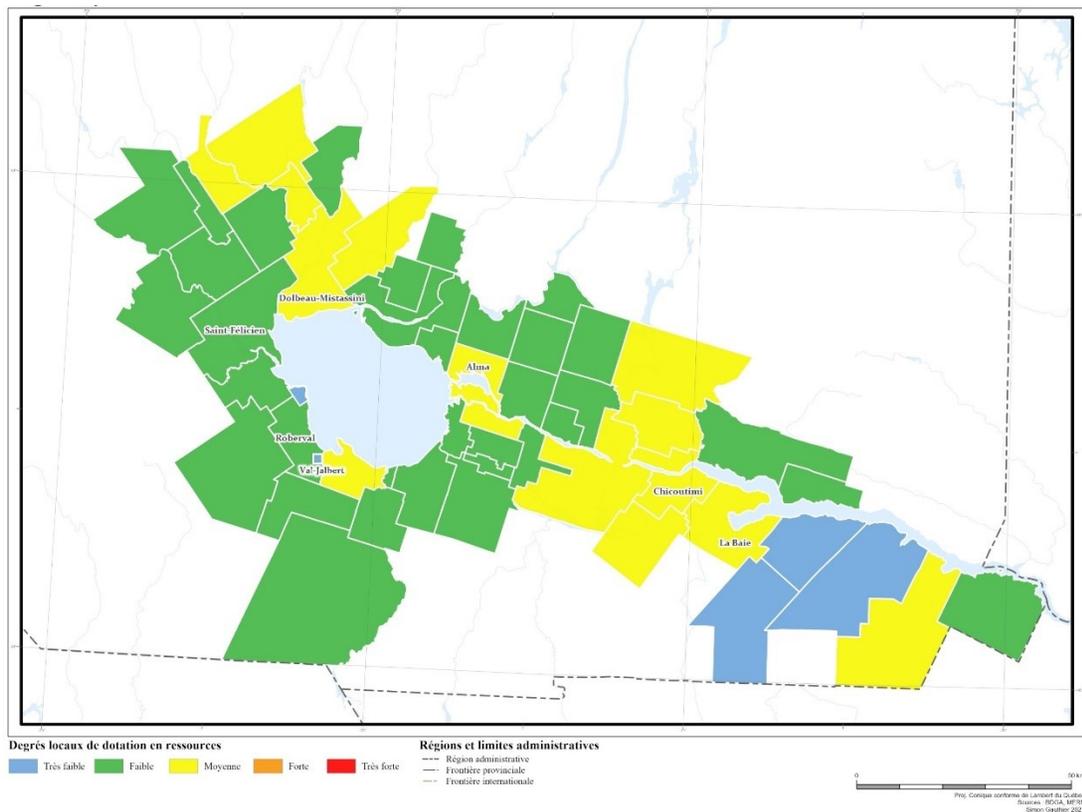


Figure 4.66 : Cartographie des indices de dotation en ressources au SLSJ

De même, l'exploitation minière ne s'est jamais vraiment imposée comme un secteur économique structurant dans l'économie primaire de la région, exception faite pour Saint-Honoré. À ce titre, les rares expériences minières, comme celles de Notre-Dame-de-Lorette et de Saint-Eugène-d'Argentenay, sont somme toute restées très marginales. Par conséquent, les trois secteurs qui se sont avérés déterminants dans la région ont toujours été la forêt, l'agriculture et l'énergie. Pour cette raison, les zones où ces trois secteurs se sont combinés

sont les seules où la dotation s'avère la plus diversifiée, ce qui se traduit ici par des pointages tout au plus moyens. Il s'agit en l'occurrence du plateau du Haut-Saguenay et des secteurs de la recharge et de la décharge du lac Saint-Jean. Ailleurs, les dotations locales se révèlent soit faibles – dans les milieux agroforestiers – soit très faibles, comme dans les zones forestières du Bas-Saguenay où l'agriculture ne s'est jamais vraiment imposée (Rivière-Éternité, Saint-Félix-d'Otis et Ferland-Boilleau). Ces localités ont, par conséquent, été classées comme étant au bas du pavé au regard des dotations en ressources naturelles. Il en va de même pour la communauté innue de Mashteuiatsh, dont la superficie ne peut guère se traduire par une forte diversité de ressources naturelles, à l'instar des autres localités autochtones de la CN, du BSL et de la GÎM.

Pour leur part, les degrés locaux d'accessibilité (Figure 4.67) pointent vers une prépondérance du Haut-Saguenay et du versant sud du lac Saint-Jean, les infrastructures et les équipements de transport y étant davantage représentés comparativement à la partie nord de la région.

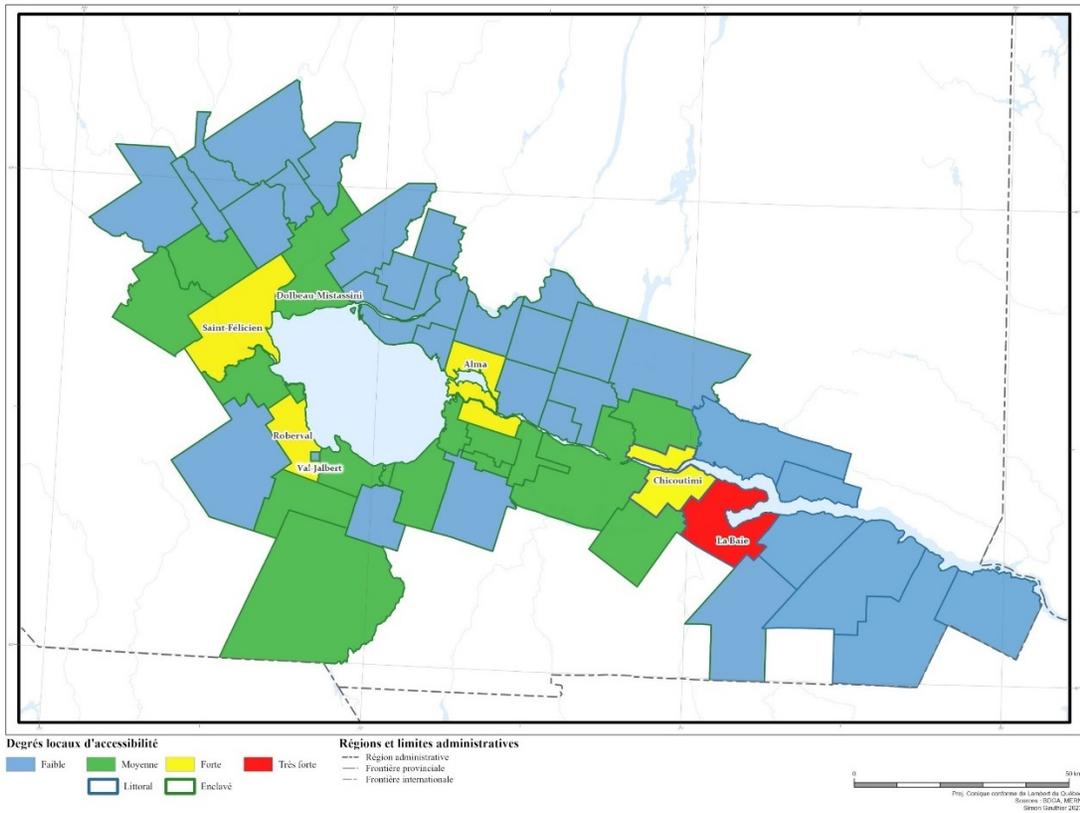


Figure 4.67 : Cartographie des indices d'accessibilité au SLSJ

Cet état de fait s'explique essentiellement par la présence du chemin de fer. Connectant la région au reste du circuit nord-américain via Lac-Bouchette, au sud du Lac-Saint-Jean, ce dernier relie notamment La Baie, Chicoutimi et Jonquière à Dolbeau-Mistassini et Chibougamau (au NQ), via Saint-Félicien à l'ouest du lac Saint-Jean. Toujours dans cette zone relativement plus avantageuse, on note de surcroît la présence de certains points où l'accessibilité s'avère beaucoup plus importante, en particulier La Baie, où l'accessibilité s'avère très forte (port et aéroport fédéral). On compte aussi plusieurs localités dont la configuration infrastructurelle – notamment dotée en voies ferrées – engendre des scores élevés (forts), comme à Chicoutimi (port), à Alma (aéroport municipal), à Roberval (aéroport municipal) ainsi qu'à Saint-Félicien – dont l'aéroport dit « Dolbeau–Saint-Félicien » est situé dans l'ancienne municipalité mitoyenne de Saint-Méthode (intégrée à cette dernière).

Du point de vue des degrés locaux de centralité (Figure 4.68), six localités ont été considérées en fonction des trois variables ciblées.

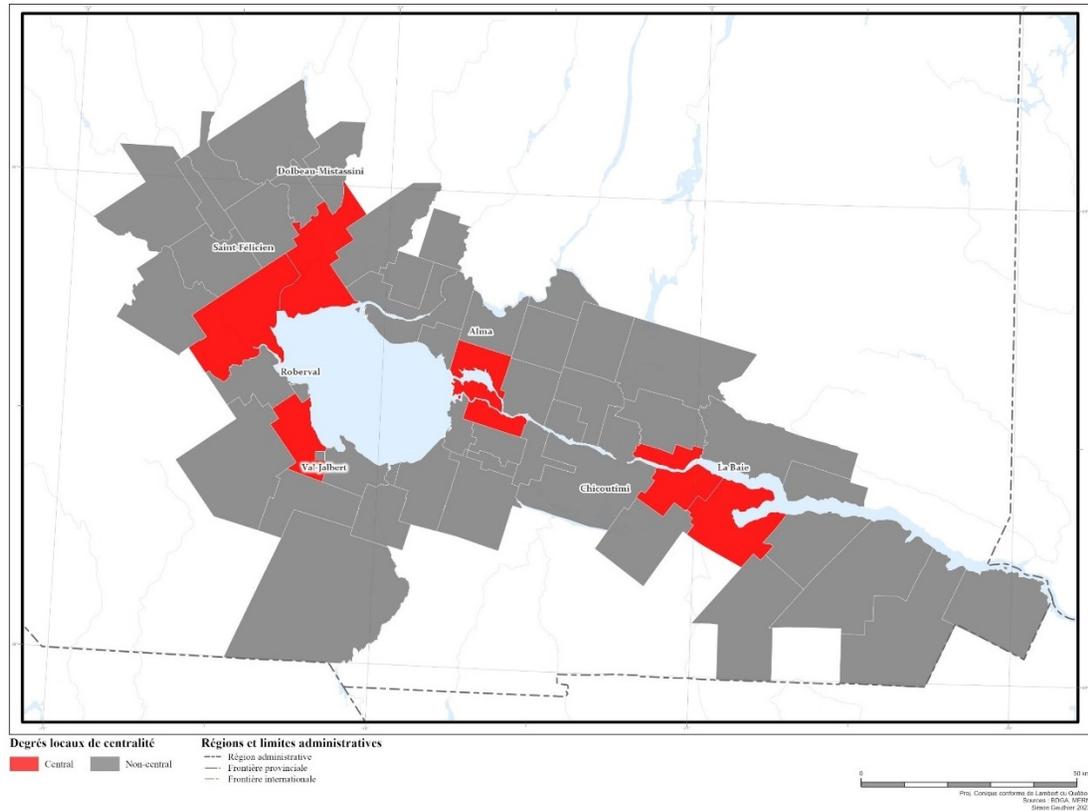


Figure 4.68 : Cartographie des indices de centralité au SLSJ

Dans la sous-région dite du Saguenay, Chicoutimi a d'abord été retenue en raison de sa situation territoriale éminemment centrale dans le secteur du Haut-Saguenay. À cela s'ajoutaient naturellement sa densité démographique et sa fonction commerciale prééminente. Aussi, dans le secteur du Bas-Saguenay, La Baie a été qualifiée comme centrale malgré son caractère excentré. Cette décision s'explique à la fois par son poids démographique dans son sous-ensemble territorial et par le fait que ce pôle sert objectivement de centre de services pour les localités rurales de sa périphérie orientale. Du côté de la sous-région du Lac-Saint-Jean, les trois critères considérés se sont révélés particulièrement marqués au sein des chefs-lieux des trois MRC existantes – Alma, Saint-Félicien et Dolbeau-Mistassini. Pour sa part, la

localité de Roberval, métropole régionale du SLSJ jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, s'est aussi démarquée sur la base de ces trois mêmes variables.

En fin de compte, après la prise en compte du facteur littoral, l'appréhension cumulative des potentiels locaux (Figure 4.69) rend visible une différence importante entre les deux sous-régions qui composent le SLSJ.

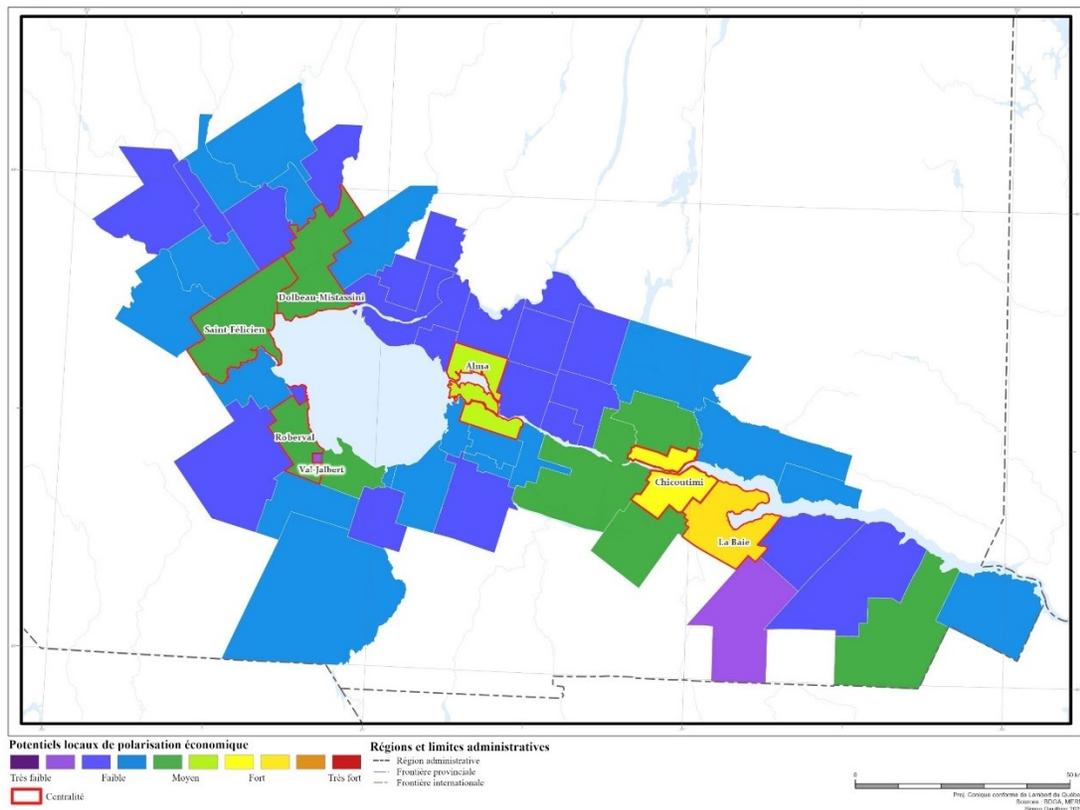


Figure 4.69 : Cartographie des indices de potentiel de polarisation au SLSJ

D'abord, en termes de potentialités locales de polarisation, il apparaît évident ici que la vaste majorité des territoires locaux du SLSJ présente des scores faibles, les lieux au potentiel fort étant en définitive plutôt rares. Complètement à l'est, parmi les huit (8) territoires qui composent objectivement la sous-région dite du Bas-Saguenay – nommément Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Saint-Félix-d'Otis, Ferland-et-Boilleau, La Baie, Sainte-Rose-du-Nord et Saint-Fulgence – on observe des localités qui, bien que

faiblement polarisatrices, se positionnent tout de même convenablement du fait de leur accessibilité littorale. L'Anse-Saint-Jean y ressort particulièrement bien du fait de la présence d'une centrale hydroélectrique à la Chute-à-Saumon. Tout de suite à l'est de ce sous-ensemble régional, on retrouve le plateau dit du « Haut-Saguenay », où se situe une dizaine de localités qui s'étendent en amont de La Baie, dans le triangle entre Laterrière, Larouche et Bégin. C'est dans ce secteur que l'on observe en réalité le plus de lieux à potentiels notables de polarisation économique, plus particulièrement dans sa portion sud. Concrètement, ce sont les territoires des anciennes municipalités de Chicoutimi et de La Baie qui apparaissent comme étant les plus avantagées, respectivement avec des scores moyen-supérieur (jaune pâle) et fort-supérieur (jaune foncé) ainsi que des qualités centrales notables. À l'ouest de ce petit noyau, on retrouve une zone où les potentiels se présentent comme étant globalement de niveau moyen-inférieur (vert foncé), suivi d'une autre composée de faibles potentiels, entre Larouche, Bégin et Saint-David-de-Falardeau. Contrairement à ce cas de figure, tout à l'ouest au sein des trois MRC de la sous-région dite du Lac-Saint-Jean, on ne remarque que trois points chauds isolés au milieu d'une étendue à faibles potentiels locaux de polarisation ; Alma, Dolbeau-Mistassini et Chambord. Si les deux premiers cas font partie des quatre localités jeannoises considérées comme bénéficiant de qualités centrales, Chambord détonne, quant à elle, du fait qu'il s'agit objectivement d'une localité rurale comptant 1 748 habitants. Cela s'explique concrètement par le fait que ce territoire jouit de la présence du barrage de la chute Quiatchouan, qui avait jadis donné naissance à la localité de Val-Jalbert. En dehors de celles-ci, on se trouve globalement devant une vaste étendue de territoires à faible potentiel de polarisation, avec une légère différence entre la couronne nord et la couronne sud du lac, le nord comprenant l'essentiel des petits villages de la région et le sud l'essentiel des grands villages.

#### 4.3.5 L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

De son côté, la région de l'AT (Figure 4.70) offre un panorama qui s'avère somme toute similaire à ce qui a été observé dans les régions vues précédemment.

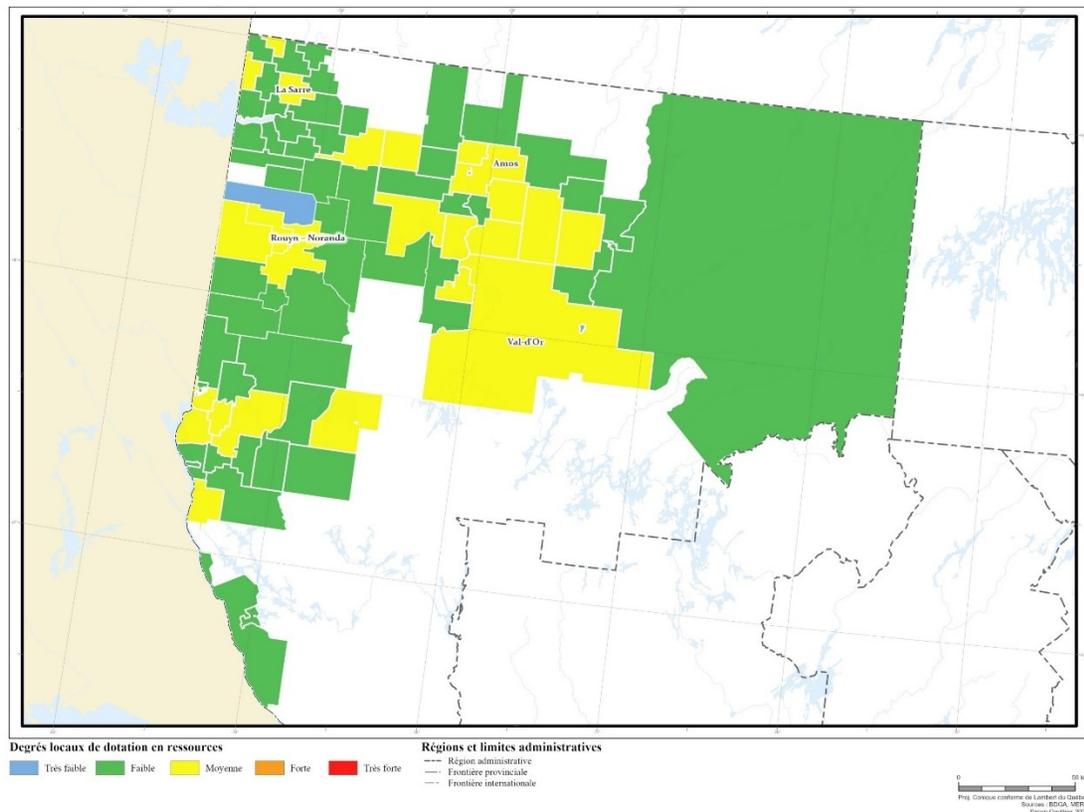


Figure 4.70 : Cartographie des indices de dotation en ressources en AT

Sur le plan de la diversité des ressources naturelles, sur un fond dominé par l'agroforesterie, on s'aperçoit que la dotation minière se traduit ici naturellement par une proportion non négligeable d'indices plus élevés ; en l'occurrence des indices moyens. Dans la partie strictement abitibienne, du côté de Rouyn-Noranda, il a été possible de fractionner le territoire de la MRC sur la base des anciennes frontières municipales et d'y mesurer les indices géoéconomiques. On s'aperçoit que la dotation s'avère plus forte au cœur historique de la municipalité ainsi que dans ses environs immédiats (Évain et Arntfield). Toutefois, il n'a pas été possible d'effectuer le même découpage pour Val-d'Or, qui se présente dès lors toujours

comme une anomalie en raison de son envergure éminemment supralocale ; idem pour la localité dite de Senneterre–ville. Partout ailleurs, on ne retrouve que des territoires à faible dotation, caractéristique d'un milieu où dominent les deux activités traditionnelles susmentionnées.

En ce qui concerne l'accessibilité (Figure 4.71), en dehors des malheureuses anomalies engendrées par la MRC de la Vallée-de-l'Or, on obtient un aperçu intéressant qui n'est pas sans rappeler ce qui avait pu être observé dans les régions du BSL et du SLSJ.

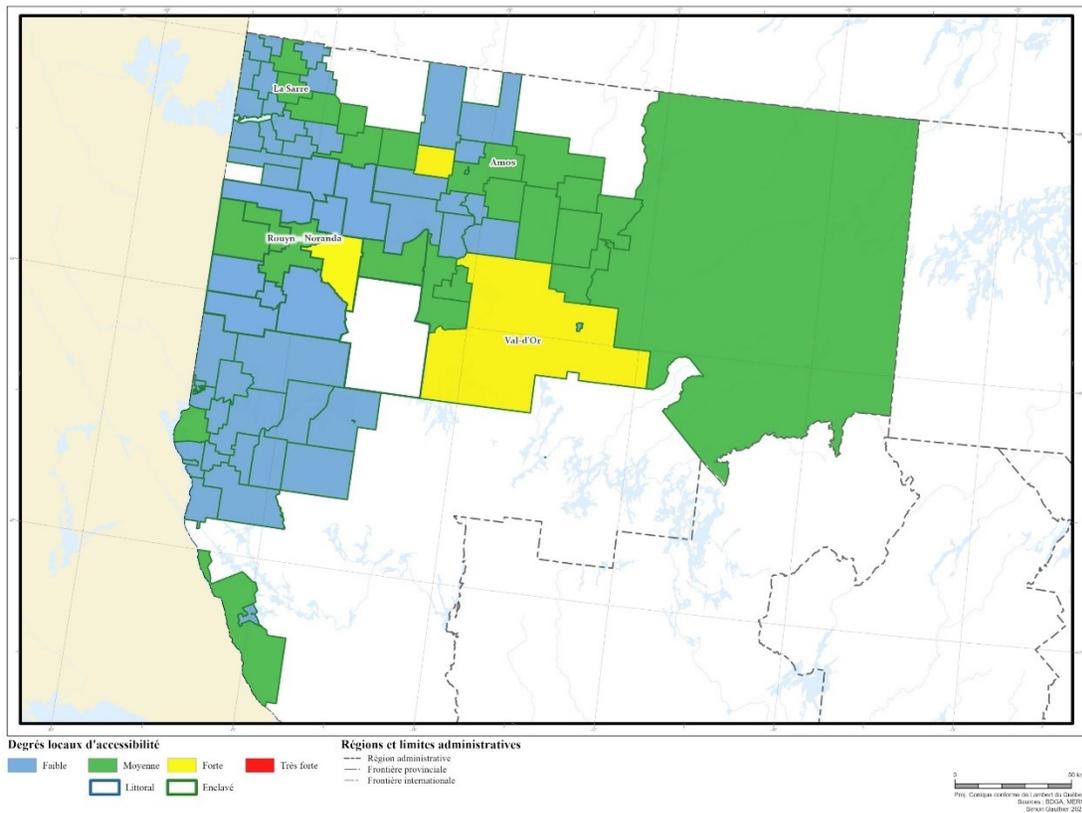


Figure 4.71 : Cartographie des indices d'accessibilité en AT

En effet, si l'on s'attarde sur la partie nord de l'Abitibi, on constate immédiatement une forme spatiale linéaire qui s'étire de Senneterre à Clermont. Celle-ci résulte concrètement de l'impact de la présence d'un bras du chemin de fer sur les scores d'accessibilité. Ici, à défaut d'avoir une perspective détaillée sur la partie sud-est de l'Abitibi, on peut logiquement

considérer que cette dernière serait à ce titre le reflet fidèle de la partie nord. À ce titre, le territoire de Rouyn-Noranda, découpé ici en fonction des anciens territoires municipaux, illustre parfaitement les nuances qu'apporte une lecture fine des accessibilités locales. Par exemple, on est en mesure d'observer que puisque l'aéroport dit de Rouyn-Noranda a été implanté dans sa périphérie rapprochée plutôt qu'à l'intérieur de son périmètre urbain, le cœur de la municipalité ne présente pas un fort indice d'accessibilité ; en fait, c'est son ancienne voisine immédiate – la localité de Mc Watters – qui présente un tel indice, Rouyn-Noranda n'affichant dès lors qu'un indice d'accessibilité moyen. Le même phénomène est d'ailleurs observable à La Sarre et à Amos, leurs infrastructures aéroportuaires étant respectivement situées chez leurs voisines immédiates (Clermont et Trécesson). D'ailleurs, c'est cette localisation qui fait ressortir cette dernière localité comme jouissant d'un forte accessibilité. À la lumière de ces constats, il apparaît ainsi assez vraisemblable que la ville centre de Val-d'Or a elle aussi pu afficher un potentiel d'accessibilité moyen. Du côté du Témiscamingue, la description de la répartition spatiale des degrés s'avère beaucoup plus simple. En effet, outre Saint-Bruno-de-Guigues qui détient un aéroport et Témiscaming qui s'avère connectée par voie ferroviaire à l'Ontario, la totalité du territoire présente de faibles scores d'accessibilité locale.

Pour ce qui est de la centralité (Figure 4.72), comme pour les cartes précédentes, une liberté a été prise d'indiquer sur la figure le cœur de la ville moyenne-supérieure de Rouyn-Noranda.

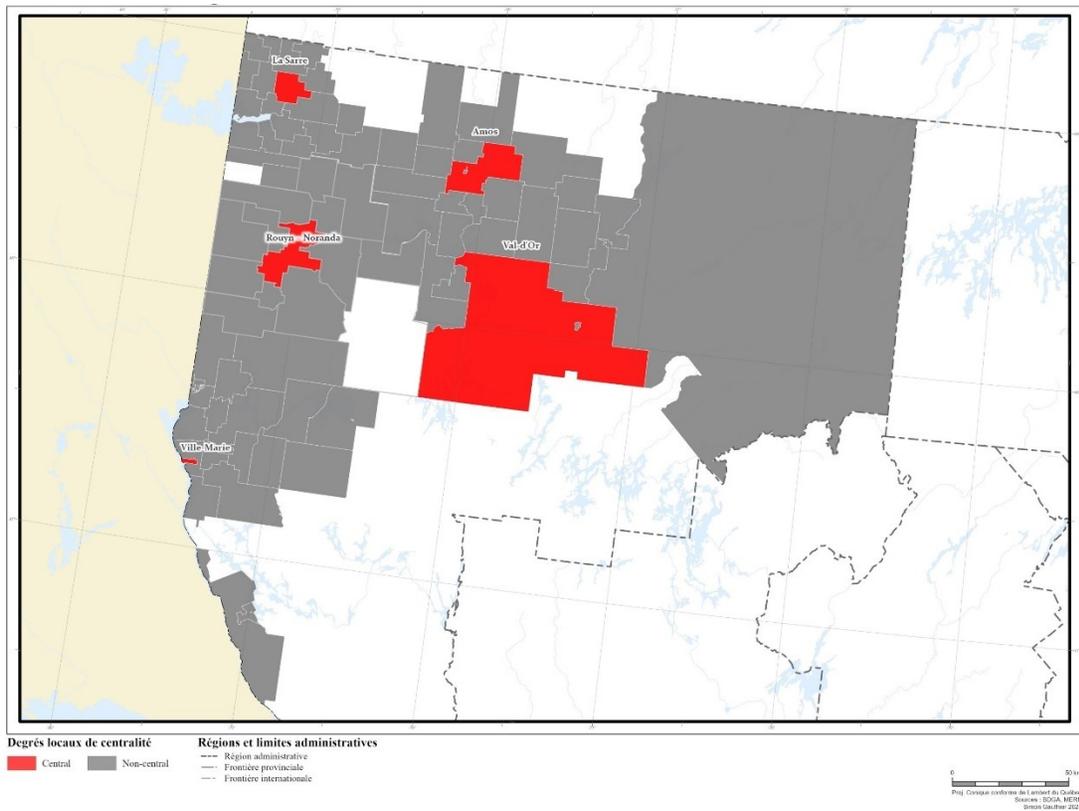


Figure 4.72 : Cartographie des indices de centralité en AT

Cette décision s'explique concrètement par la volonté de bien distinguer le cœur de cette localité d'avec l'immense superficie qui s'est retrouvée intégrée avec elle au fil des différentes vagues des fusions municipales. Une fois de plus, il s'avère impossible de circonscrire parfaitement les limites de la ville-centre de Val-d'Or, bien qu'on sache qu'elle se situe non loin de Malartic, au nord-ouest de la MRC. Quoi qu'il en soit, en définitive, on peut remarquer qu'au croisement des trois variables retenues pour mesurer l'indicateur de la centralité, ce sont logiquement les quatre pôles de ladite « quadricentrie » abitibienne qui sont ressortis comme présentant des qualités centrales. Quant au secteur du Témiscamingue, un seul lieu ressortait quelque peu du lot : celui de Ville-Marie, chef-lieu de sa MRC. Cette localité ne se démarque apparemment de ses voisins que par une légère supériorité démographique et une situation relative éminemment centrale au sein de son milieu territorial immédiat.

À l'issue de l'effort de synthèse des indicateurs dans cette région (Figure 4.73), où un léger malus d'éloignement s'applique sur l'ensemble du territoire, on remarque de manière générale une tendance au faible, voire au très faible potentiel de polarisation économique.

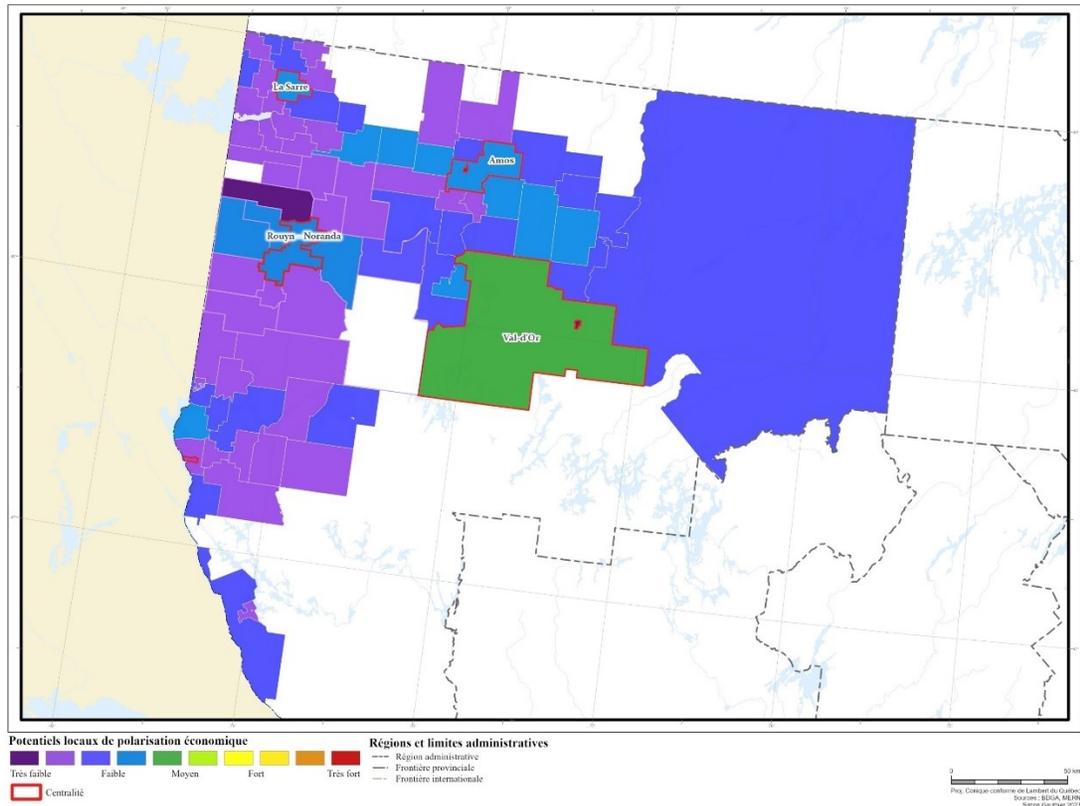


Figure 4.73 : Cartographie des indices de potentiel de polarisation en AT

Comme cela a pu être signalé à maintes reprises, la distribution des potentiels locaux de polarisation s'avère problématique sur près du tiers de sa superficie en raison des fusions municipales à Val-d'Or et de l'envergure démesurée du territoire de la ville de Senneterre. Cela dit, contrairement aux profils et aux niveaux des trajectoires démographiques, il a été possible d'accéder aux données qualitatives associées aux indicateurs retenus et de les représenter sur les cartographies concernées. Cela a notamment ouvert une fenêtre d'interprétation pour nuancer les constats attendants aux trajectoires démographiques de ce secteur particulier en plus de permettre d'estimer ce à quoi pourrait ressembler le portrait dans les deux autres territoires problématiques. À ce titre, bien que le pointage obtenu pour Val-d'Or pointe vers un

potentiel moyen de polarisation économique, la comparaison avec sa voisine Rouyn-Noranda laisse à penser que ce résultat doit être biaisé. En effet, pour cette dernière, les données qualitatives des anciennes municipalités sont claires : la ville-centre de l'agglomération ne présente pas un potentiel moyen de polarisation économique, essentiellement en raison de la localisation de son aéroport hors de la ville-centre, sur le territoire de l'ancienne municipalité de Mc Watters. Dans les faits, c'est surtout la présence du chemin de fer dans ce secteur qui y occasionne une légère appréciation des scores locaux. Au regard de ce constat, il est donc tout à fait plausible que le portrait dans ces deux secteurs se serait révélé similaire à celui que l'on peut observer dans les deux MRC les plus au nord de la région, où on se retrouve plutôt devant une trame de fond à très faible potentialité de polarisation économique (teintes violacées) sur laquelle ressort une série de localités à faibles potentiels (teintes bleutées) qui traduit essentiellement le tracé du chemin de fer. Ce dernier, qui relie la région à la Mauricie via Senneterre, compte trois tronçons distincts : l'un qui traverse le nord de la région entre Senneterre et La Sarre ; un deuxième qui part de Senneterre en direction de Val-d'Or, où il bifurque ensuite vers l'ouest en direction de l'Ontario via Rouyn-Noranda ; et un troisième qui part de Barraute en direction nord, vers Lebel-sur-Quévillon et Matagami. Signalons ici que cette configuration ferroviaire a une incidence notable sur la MRC Abitibi, où le ratio de teintes bleutées s'avère supérieur à celui observable de la MRC voisine d'Abitibi-Ouest, qui présente pour sa part un panorama beaucoup plus violacé. En effet, cette différence s'explique concrètement par le fait qu'en plus d'avoir davantage bénéficié de la présence d'activités minières que la première au cours de son histoire, cette MRC représente en quelque sorte le carrefour ferroviaire de la région.

Par ailleurs, il est à noter que le portrait de la MRC Abitibi-Ouest se répète pratiquement à l'identique dans la MRC Témiscamingue, à la différence qu'on n'y trouve aucune forme linéaire qui pourrait suggérer un axe majeur de pénétration territoriale. Dans cette sous-région, la répartition en apparence aléatoire des lieux à pointage plus élevé (en l'occurrence ici faibles), s'explique surtout par la présence d'ouvrages hydroélectriques (Notre-

Dame-du-Nord, Saint-Eugène-de-Guigues, Laverlochère-Angliers, Laforce) au nord-est du lac Témiscamingue ou encore de mines (Saint-Bruno-de-Guigues, Saint-Édouard-de-Fabre). D'autre part, signalons enfin que la municipalité de Témiscaming, à l'extrémité sud de la région, représente sans doute une anomalie en raison encore une fois de sa grande superficie.

#### 4.3.6 LE NORD-DU-QUÉBEC

Dans ce pan du Québec tourné vers la baie d'Hudson, ultrapériphérie provinciale où l'éloignement a toujours représenté un frein puissant au développement, la dotation en ressources exclut d'emblée l'agriculture et la pêche de masse pour des raisons climatiques et écologiques évidentes. Dans la partie sud, dite Eeyou Istchee Baie-James (Figure 4.74), les seules activités d'extraction concernent les forêts, les mines et l'hydroélectricité.

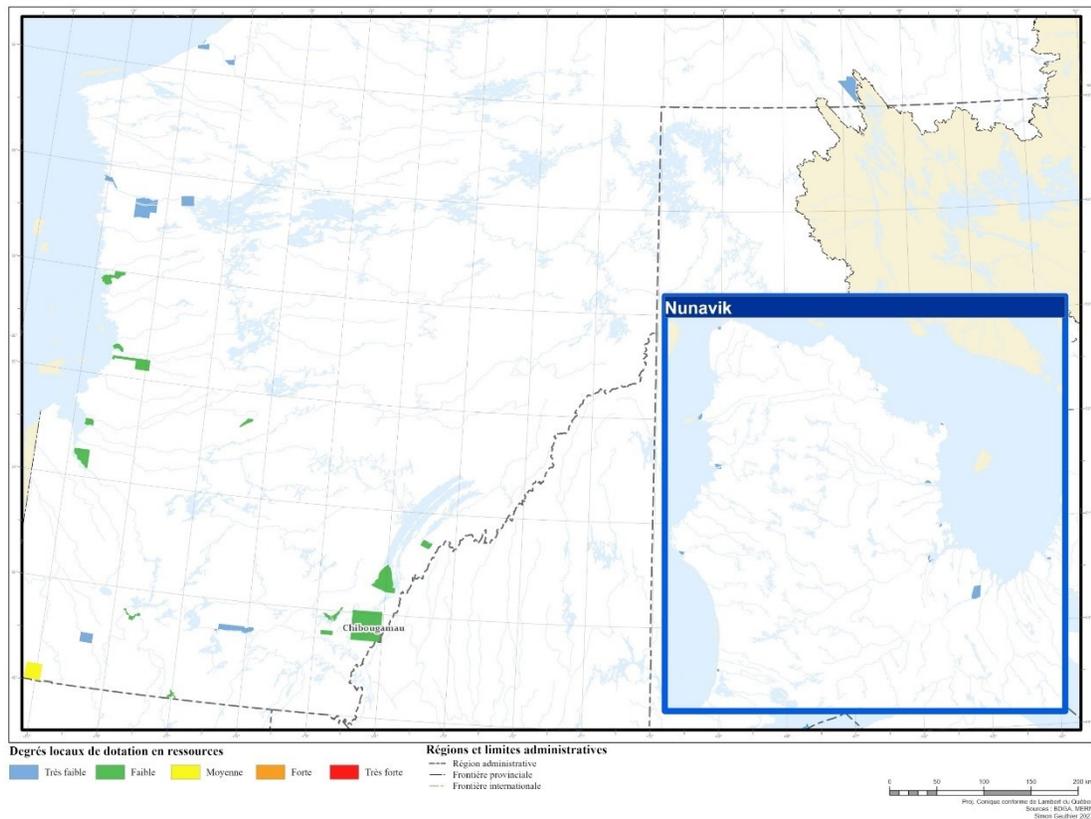


Figure 4.74 : Cartographie des indices de dotation en ressources au NQ

Dans les faits, la ressource forestière n'est exploitée à l'échelle industrielle qu'à l'extrême sud de la région, essentiellement dans la zone limitrophe avec les régions du SLSJ et de l'AT où se concentrent justement les quelques localités allochtones. Dans la plupart des cas, l'économie des localités qui ponctuent cette sous-région méridionale repose aussi partiellement sur l'extraction minière. Dans la zone sud-ouest, on remarque par ailleurs que le secteur correspondant aux anciennes localités abitibiennes de Valcanton et de Villebois contraste avec le reste de cette sous-région de par sa dotation moyenne, laquelle résulte essentiellement de la présence de sols cultivables. Au nord de cette marge méridionale, seuls les mines et les barrages présentent encore un certain potentiel de polarisation économique, bien que Waskaganish et Nemaska semblent vraisemblablement tirer des bénéfices de ces activités. Dans cette moitié nord, les scores de dotation s'avèrent très faibles partout sans exception. En fait, presque aucune trace d'activités d'extraction majeures n'a été trouvée. En fait, hormis Kawawachikamach où un certain potentiel minier a été noté à proximité, aucune des variables recherchées dans le reste des localités n'y a été décelée ; ni sols fertiles, ni forêts commercialement exploitables, ni ressources maritimes abondantes, ni ouvrages hydroélectriques d'ampleur significative. Quant aux mines, celles identifiées se situent trop loin des lieux habités pour y être considérées comme des attributs locaux. Ce phénomène est d'ailleurs d'autant plus amplifié par l'hypermobilité et l'intensification technologique des procédés d'extraction.

Pour ce qui est de l'accessibilité (Figure 4.75), si toutes les localités de la Jamésie s'avèrent connectées au réseau routier nord-américain, le chemin de fer n'atteint lui que Chibougamau–Chapais par le SLSJ et Matagami par l'AT, via Lebel-sur-Quévillon.

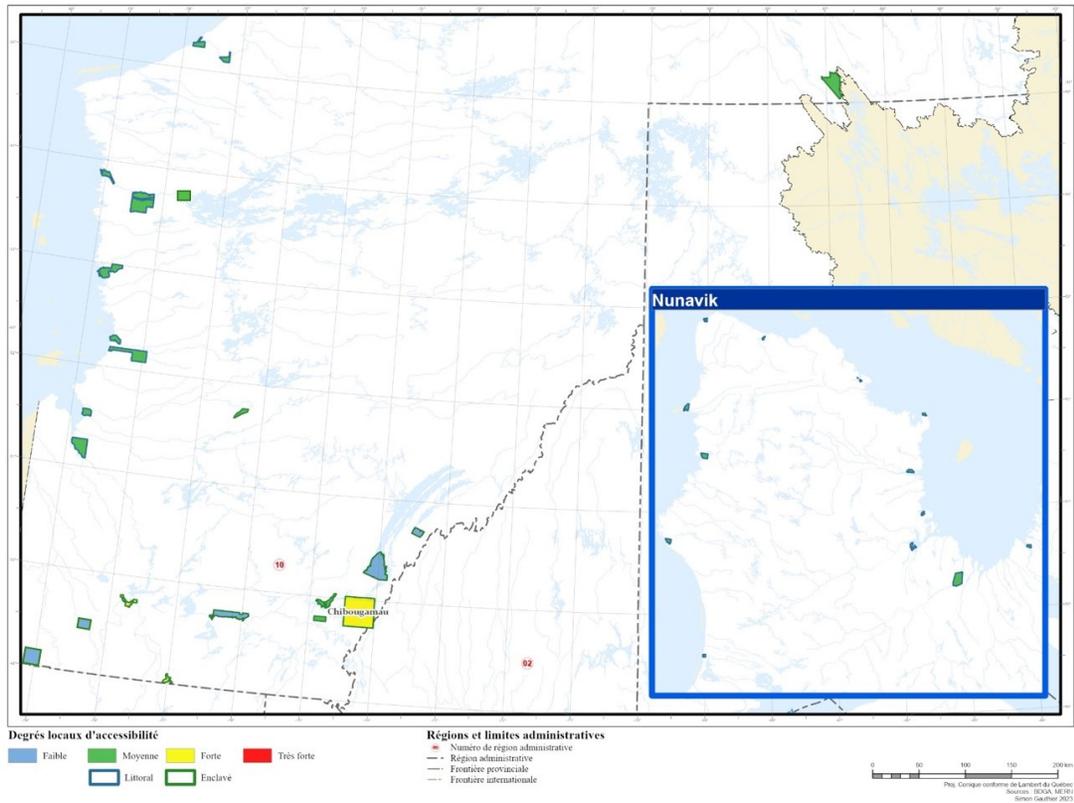


Figure 4.75 : Cartographie des indices d’accessibilité au NQ

Les équipements aéroportuaires sont pour leur part répartis différemment selon les deux sous-zones explicitées précédemment. En effet, si dans la marge frontalière au sud-est les aéroports et les aérodromes sont exclusivement implantés dans les lieux d’occupation allochtone (Matagami, Lebel-sur-Quévillon et le secteur dit de Chapais–Chibougamau), plus au nord, toutes les localités cries en sont dotées. Il en va de même au Nunavik, où les localités sont accessibles exclusivement par voies maritimes et aériennes, excepté pour la communauté naskapie de Kawawachikamach, au nord-est de Schefferville, qui est pour sa part reliée à cette dernière par voie routière. Concrètement, il en résulte un portrait où – strictement au regard des infrastructures de transport et sans prendre en compte la distance ou la localisation littorale – les territoires locaux occupés intensivement jouissent d’une accessibilité globalement moyenne.

Quant à l'indicateur « centralité », dans l'ensemble du NQ (Figure 4.76), c'est seulement en Jamésie que l'on a pu reconnaître certaines variables qualifiantes.

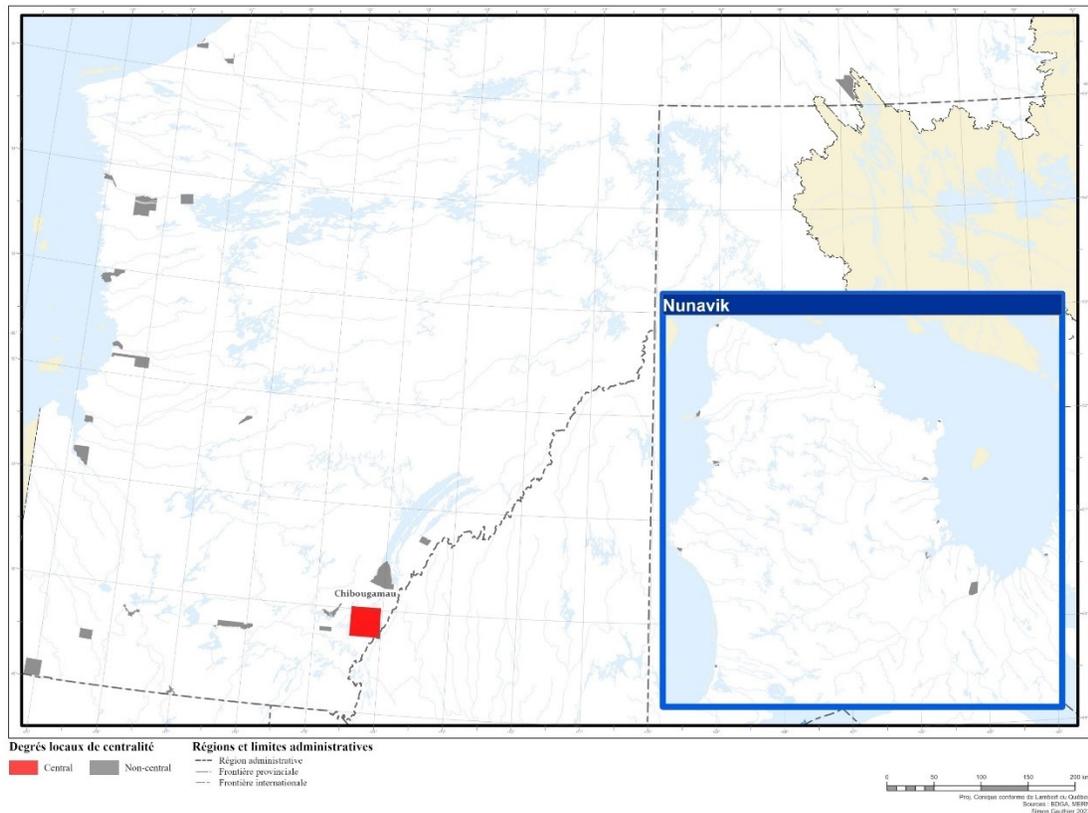


Figure 4.76 : Cartographie des indices de centralité au NQ

En effet, dans cette région où l'occupation effective du sol s'avère fortement distendue, il n'y a que Chibougamau qui présentait à la fois une situation plus ou moins centrale dans son milieu territorial et une densité démographique permettant d'en faire un centre de services pour sa périphérie la plus rapprochée (Chapais, Oujé-Bougoumou, Mistissini et Waswanipi).

En fin de compte, une fois additionnées les trois séries de pointages et appliqués les bonus littoraux ainsi que les malus d'éloignement, la cartographie des potentiels locaux (Figure 4.77) met globalement en relief des territoires très faiblement polarisants.

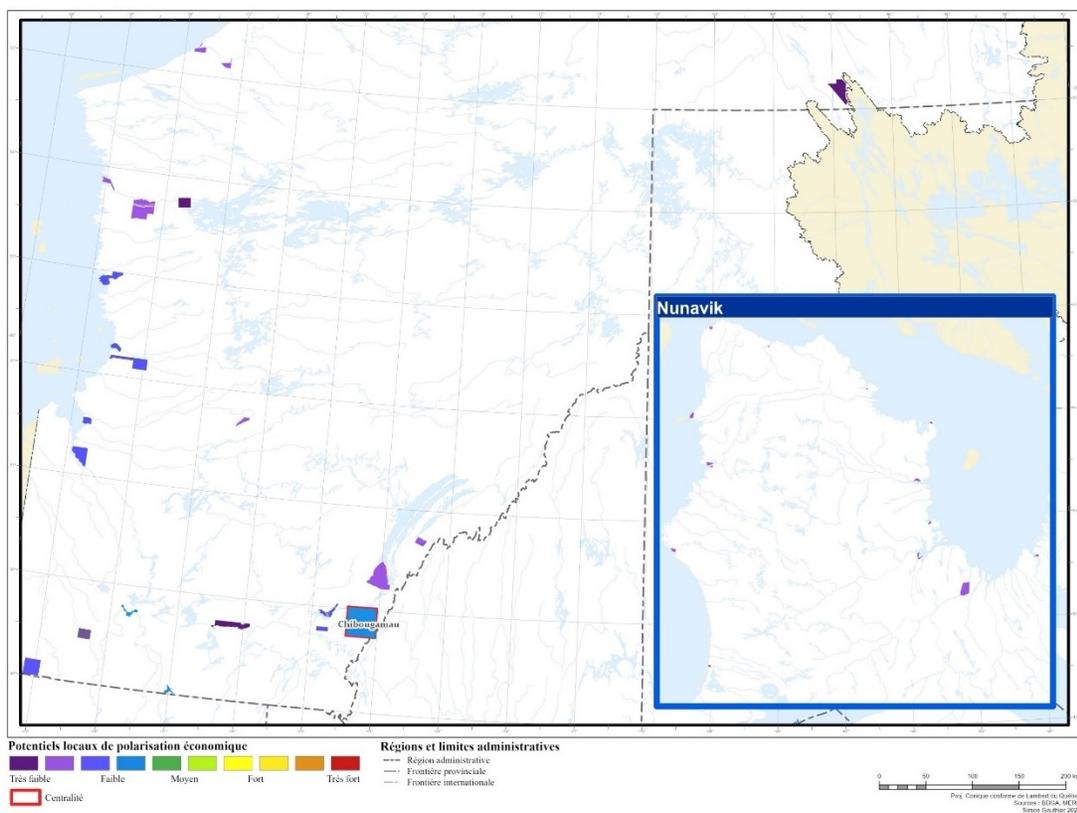


Figure 4.77 : Cartographie des indices de potentiel de polarisation au NQ

Dans sa portion sud, à proximité des frontières interrégionales, où les localités sont de fait toutes enclavées, le même malus d'éloignement qu'en Abitibi s'applique, soit une légère pénalité de l'ordre de -1 sur le score synthèse. Là, la première évidence concerne la différence entre les potentialités des localités allochtones et autochtones. En effet, si les premières présentent toutes des potentiels de polarisation faibles, les secondes en présentent plutôt systématiquement de très faibles. Cela s'explique par le fait que les localités allochtones, fondées en partie sur l'exploitation des ressources minières, se trouvent relativement mieux desservies en termes d'infrastructures de transport. De leur côté, les localités autochtones, bien que bénéficiant plus marginalement des activités minières, ont habituellement été fondées en des lieux d'occupation traditionnels, selon des rationalités qui n'impliquaient pas l'exploitation minière. De ce point de vue, le choix derrière leurs localisations particulières ne répondait pas à des impératifs économiques stratégiques, comme cela a été le cas du côté allochtone avec Chibougamau ou Lebel-sur-Quévillon, par exemple.

Un peu plus au nord, à proximité de la baie James – où le malus d'éloignement est plus important (-2), mais où le facteur littoral le contrebalance partiellement dans la plupart des cas – le portrait ressemble beaucoup au précédent. On y remarque d'emblée trois localités qui correspondent à une potentialité faible (Waskaganish, Eastmain et Wemindji) et trois autres correspondent plutôt à une potentialité très faible (Nemaska, Chisasibi et Radisson). En fait, il faut signaler que dans cette zone qui frôle la limite nordique des forêts commercialement exploitables, les configurations des dotations en ressources naturelles varient beaucoup d'une localité à l'autre. Par exemple, si à Waskaganish l'exploitation des ressources énergétiques se jumelle à celle des ressources forestières, à l'intérieur des terres, l'économie de Nemaska s'apparente davantage à celle des communautés criées plus méridionales avec une prédominance des secteurs forestier et minier. Plus en aval vers la baie d'Hudson, Eastmain et Wemindji voient plutôt la production hydroélectrique s'ajouter à l'exploitation minière, bien que cette dernière s'effectue généralement à une certaine distance des lieux d'occupation proprement dits. Quant à Chisasibi et Radisson, encore un peu plus en aval, les deux localités ne présentent que des dotations strictement hydroélectriques.

Finalement, du côté du Nunavik, où les facteurs « distance » et « situation littorale » jouent systématiquement des rôles déterminants, l'ensemble des localités en présence affiche en réalité de très faibles potentiels de polarisation. En effet, bien que toutes les communautés inuites du Nunavik se soient vues dotées d'équipements portuaires et aéroportuaires par les autorités centrales, celles-ci ne jouissent en réalité d'aucune dotation importante en ressources naturelles. Il faut savoir ici que dans ces confins de l'ultrapériphérie québécoise, mises à part quelques mines relativement éloignées des lieux d'occupation, on ne retrouve ni terres cultivables, ni forêts commercialement exploitables, ni même populations animales marines en nombres suffisants pour soutenir une quelconque activité industrielle durable. Quant aux potentiels hydroélectriques, aucun gisement n'a été mis en valeur à ce jour. Cet état de fait concerne aussi bien les 14 communautés inuites que l'unique localité crie de ce secteur, à savoir celle de Whapmagoostui, voisine immédiate de Kuujuarapik. Une localité fait figure

d'exception : Kawawachikamach, l'unique communauté naskapie, qui n'est accessible que par voie routière à partir de Schefferville et qui bénéficie marginalement de la présence d'activités minières à proximité.

#### **4.4 QUELQUES CONSTATS PRÉLIMINAIRES**

À l'issue de cette présentation, quelques constats peuvent être avancés de manière préliminaire. Un premier qui est digne de mention tient aux différences marquées qui existent entre les localités allochtones et autochtones. En effet, à la lumière de ce premier tour d'horizon, on remarque que ces deux catégories diffèrent énormément. Lorsqu'on s'intéresse aux localités autochtones, on s'aperçoit d'emblée que ces dernières sont beaucoup moins nombreuses que les précédentes ; les quarante occurrences retenues dans l'échantillon ne représentent que 11 % de l'ensemble des localités étudiées. Aussi, on s'aperçoit rapidement qu'à l'exception de Pessamit sur la CN et des communautés criées et inuites du NQ, ces territoires locaux s'avèrent très petits en termes de superficie, ce qui a nécessairement des répercussions négatives sur les potentialités de développement mesurées ici puisqu'ils se retrouvent ainsi dénués de bassins de ressources. Où que l'on regarde, ces mêmes enjeux d'inégalité se posent toujours : comparativement aux lieux occupés dans la foulée des fronts coloniaux de peuplement, plus nombreux et présentant des variabilités plus importantes, les potentiels géographiques qui ressortent dans les quelques lieux occupés par les populations autochtones s'avèrent généralement soit faibles, soit très faibles.

Un deuxième constat concerne quant à lui les types 1, 2 et 4. Si l'on fait abstraction de leurs occurrences périurbaines, il s'avère que ces derniers sont clairement ceux qui concernent le plus les villes petites et moyennes de la périphérie. Cela dit, si les deux premiers témoignent généralement d'occupations hâtives et de phases d'essor important – traduisant ainsi de bons degrés d'accessibilité et des dotations en ressources diversifiées combinant sols fertiles, couvert forestier et potentiel hydraulique industriel (Chicoutimi, Alma, Rimouski) – le type 4

apparaît comme étant plutôt associé à des occupations plus tardives, où les dotations sont souvent caractérisées par l'existence d'activités minières (Amos, Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Havre-Saint-Pierre) et/ou en des lieux à l'accessibilité généralement moindre pour des raisons d'enclavement. Par ailleurs, on remarque également que toutes jouissent d'une situation territoriale appréciable au regard de la centralité.

Un troisième constat est pour sa part lié aux types de profil dits « en cloche ». On observe en fait que ceux-ci recouvrent objectivement l'ensemble des périphéries régionales. Concrètement, ces types de profils ne se distinguent les uns des autres essentiellement que du fait de l'ancienneté de leur occupation ainsi que de leurs dynamiques récentes. D'un côté, les types 6 et 8 concernent des lieux ruraux colonisés plus tardivement, dont plusieurs « booming towns » miniers. Il s'agit donc dans les deux cas de lieux à la dotation en ressources généralement moins attrayante et à l'accessibilité relativement plus limitée (arrière-pays bas-laurentien, abitibien et jamésien, en plus de certaines zones de la Gaspésie et de la CN). Toutefois, comme cela a été mentionné précédemment, ces deux types s'opposent l'un à l'autre en cela que le type 8 est ni plus ni moins qu'un ancien type 6 qui a cessé ou cessera à brève échéance son déclin. Ils s'inscrivent donc l'un à la suite de l'autre à l'intérieur d'une séquentialité logique. De l'autre côté, bien que les cas ruraux de types 7 et 9 concernent surtout des localités occupées plus précocement – et donc jouissant d'une accessibilité relativement bonne, mais où la dotation s'avère globalement peu diversifiée comme à l'embouchure de plusieurs rivières nord-côtières ou des affluents du lac Saint-Jean – ceux-ci se distinguent également par le fait que le type 9 n'est au fond qu'un type 7 qui est récemment entré dans une phase de stabilisation. Quant aux localités de type 10 (Val-Jalbert, Labrieville, Gagnon et Joutel), leur nature mono-industrielle – systématiquement associée à des indices très faibles de dotation en ressources – adjointe à des indices d'accessibilité globalement faibles, se traduit par une faiblesse du potentiel de polarisation économique qui en fait ultimement l'avenue terminale de tous les autres types de trajectoires en cloche. Une certaine réserve s'impose cependant quant aux conclusions tirées par rapport à ce type particulier, car

en plus des nombreuses localités rurales défuntes de l'Est-du-Québec qui se sont dérochées à cette étude par manque de données, il se trouve que le sort de Val-Jalbert s'est vu scellé moins par la faiblesse de son substrat géographique que par la conjoncture économique, à savoir la crise de surproduction de papier à l'échelle mondiale qui a frappé l'industrie au début du siècle.

À la lumière de ces survols régionaux, on est désormais en mesure d'apporter une réponse à la question secondaire 5 – « Comment la configuration des dotations en ressources naturelles varie-t-elle localement dans chacune des régions périphériques? ». Cela permet dès lors d'avoir un aperçu des variations qui distinguent les différents lieux qui composent la trame périphérique. On se retrouve ainsi en mesure d'identifier les endroits où les dotations en ressource se sont historiquement avérées les plus diversifiées et ceux où celles-ci étaient objectivement plus limitées. En faisant ressortir ces contrastes, cette présentation offre donc une base pour appréhender l'importance du facteur « dotation » dans une perspective qualitative, à défaut d'avoir pu en obtenir une strictement quantitative. Il en va de même pour la question secondaire 6 attenante à l'indicateur « accessibilité » – « Comment le potentiel d'accessibilité varie-t-il localement dans chacune des régions périphériques? » – qui s'est vue répondre relativement bien au regard des variables considérées. Ici, malgré la faiblesse de certaines d'entre elles (voir point 3.3.2), ce coup d'œil permet de reconnaître les lieux qui présentaient naturellement des avantages en termes de mobilité spatiale et de circulation économique, en particulier dans les secteurs littoraux qui se sont vus accueillir des infrastructures portuaires à vocation commerciale. Quant à la question secondaire 7 portant sur l'indicateur « centralité » – « Où la centralité se manifeste-t-elle localement dans chacune des régions périphériques? » – la prise en compte des densités de population, jumelée à celle des vocations transactionnelles et des situations géographiques proprement centrales, a bien permis d'identifier les lieux où les attributs centraux semblent jouer le plus dans le contexte actuel. Finalement, une fois les indices « dotation » et « accessibilité » adjoints pour former un seul pointage synthèse, la cartographie obtenue a, dans une certaine mesure, permis d'apporter une réponse à la question secondaire 8 – « Comment le potentiel cumulé varie-t-il

localement dans chacune des régions périphériques? ». En dépit des limitations inhérentes à la méthodologie adoptée, l'analyse fine des configurations locales permet de faire ressortir certains contrastes qui existent au sein de chacun des ensembles régionaux étudiés. À ce titre, l'application des facteurs « distance » et « situation littorale » se sera révélée intéressante afin de calibrer les résultats obtenus pour que ceux-ci correspondent davantage à la réalité des potentiels dans chacun des sous-ensembles supralocaux et régionaux, comme l'illustre bien l'exemple de la Côte-Nord.

## CHAPITRE 5

### ANALYSE

Il importe maintenant de procéder à l'analyse du corpus massif de résultats générés par le traitement des données. Au regard de la problématique posée, il s'avère maintenant nécessaire de rechercher dans la répartition spatiale des faits étudiés – à savoir la variabilité de forme et d'intensité des trajectoires locales de peuplement et la variabilité des potentialités géographiques locales de polarisation économique – des concentrations qui pourraient traduire d'éventuelles corrélations. Pour ce faire, l'objectif du présent chapitre consistera donc avant tout à décrire et à interpréter ces concentrations au regard des caractéristiques observables.

Ce chapitre se partagera en deux moments distincts. Dans un premier temps, par l'entremise d'un jeu complexe de mise en perspective comparative, il s'agira de relever les correspondances qui apparaissent entre les formes spatiales observées sur chacune des cartes régionales produites. Comme précédemment, la présentation procédera d'est en ouest à partir de la GÎM et chacune des six sections s'articulera elle-même sur trois mises en perspective : 1) une entre les potentiels géoéconomiques et la forme des trajectoires démographiques ; 2) une entre ces potentiels et le niveau des trajectoires démographiques ; 3) une entre les profils et les niveaux des trajectoires. Dans un deuxième temps, nous nous extrairons de l'analyse des réalités régionales particulières pour appréhender les formes qui ressortent à l'observation de la périphérie québécoise dans son ensemble. Le but consistera ici à discourir sur la présence de formes ponctuelles, linéaires et aréales dans une optique interprétative qui s'attachera à établir des médiations entre la réalité du substrat géographique et celle de la substance démographique. Lors de cette discussion, il est à noter qu'il s'avérera pertinent de garder les annexes à portée de main afin d'être en mesure de suivre le fil de l'analyse et d'observer les similitudes et les différences soulevées.

## 5.1 ANALYSES CROISÉES

### 5.1.1 LE CAS DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Au regard de sa donne géoéconomique, quels constats peuvent être tirés quant à la forme des trajectoires démographiques d'occupation territoriale en GÎM? D'emblée, le premier constat qui s'impose ici concerne le fait que l'occurrence des profils positifs ne correspond pas aux localités bénéficiant d'un potentiel moyen de polarisation économique. En effet, lorsqu'on superpose ces deux cartes, on s'aperçoit qu'il ne semble pas y avoir de lien manifeste entre les indicateurs et le type de trajectoire vécu, du moins en ce qui concerne cette région particulière. Mis à part dans certaines zones telles que les arrière-pays d'Avignon ou de Bonaventure, où l'on observe quelques occurrences de types 8 et 9 en actuelle phase de stabilisation, la majorité de la superficie régionale est dominée par les occurrences de types 6 et 7, c'est-à-dire des localités en actuelle phase de déclin. Il est toutefois possible que la localisation des quelques occurrences de types positifs puisse en définitive exprimer un certain degré de relation entre les facteurs de localisation et la forme des trajectoires. À ce titre, en plus de Listiguj et de Gesgapegiag, qui correspondent au type 2 comme la presque totalité des communautés autochtones, les trois occurrences de teintes chaudes associées aux courbes positives se retrouvent exclusivement dans la zone avantagée du sud de la péninsule. Il s'agit ici des localités de Carleton-sur-Mer, de Maria et de Caplan, lesquelles présentent toutes des phases d'équilibre relatif durant leur période finale. Concrètement, malgré des potentiels locaux de polarisation généralement moyens, on pourrait avancer que cette prédominance des types de profils en cloche s'explique par une série de caractéristiques fondamentales de l'environnement à une échelle plus « macro ». Par exemple, on pourrait évoquer la superficialité de l'occupation territoriale qui découle de la faiblesse du potentiel agricole régional, lequel a présidé au peuplement strictement littoral du territoire gaspésien. Ajoutées au caractère excentré de la péninsule, cette faible pénétration territoriale et la structuration urbaine étroite qui en a résulté expliquent probablement pourquoi des lieux à l'accessibilité et aux ressources naturelles moyennement diversifiées affichent des trajectoires majoritairement

en cloche. En fin de compte, il est possible que cela signifie que l'éloignement relatif de la GÎM joue en réalité un rôle objectif plus important que notre méthodologie adoptée ici n'a pu le laisser entendre.

Quant au rapport entre ces potentiels localisés de polarisation économique et l'intensité des trajectoires démographiques d'occupation territoriale, on observe d'abord que sur les quatre territoires classés comme « petites villes » – à savoir Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, Chandler et la communauté des Îles-de-la-Madeleine – trois sont localisés sur des lieux identifiés comme jouissant de qualités centrales évidentes. Cela ne tient évidemment pas de la surprise étant donné que la densité de population était l'une des variables prises en compte pour mesurer l'indicateur « centralité ». Pour la même raison, il convient aussi de souligner qu'aucun des autres territoires qualifiés de centraux – Carleton-sur-Mer, Paspébiac et Chandler – n'entre dans la classe des petites localités rurales. On remarque aussi que la distribution des potentiels moyens et celle des localités rurales plus peuplées semblent coïncider de façon marquée, particulièrement dans les MRC Bonaventure et Avignon. De la même manière, il apparaît que les localités à faibles et à très faibles potentiels de polarisation correspondent la plupart du temps aux localités de classe 1, soit à de petits villages, comme on le voit notamment dans l'arrière-pays de la Ristigouche et sur le littoral nord de la péninsule, c'est-à-dire dans les deux zones régionales identifiées comme étant les moins avantagées en termes de dotation en ressources et d'accessibilité. En dehors de ces compatibilités, sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs, on retrouve tout de même çà et là plusieurs exemples de localités aux potentiels relativement moyens qui se révèlent être de petites localités rurales, comme Escouminac, Cascapédia-Saint-Jules, Saint-Godefroi et Shigawake.

Pour pouvoir expliquer ces cas singuliers, l'analyse devrait sans doute s'attarder à des considérations plus fines et pointues que celles prises en compte ici. Entre autres choses, il s'avérerait intéressant d'étudier les complémentarités économiques des différentes localités d'un même ensemble territorial, par exemple par la prise en compte des dynamiques

interlocales telles que la migration alternante, c'est-à-dire les déplacements quotidiens effectués par les travailleurs pour accéder à leurs lieux de travail, généralement concentrés dans les plus grands centres. De cette manière, il deviendrait possible de saisir les forces qui font en sorte que des territoires pourtant bien dotés en ressources et accessibles n'aient pu franchir le cap du millier d'habitants. De même, considérant que c'est la diversité des sources de matières premières qui est considérée ici plutôt que leurs quantités objectives, il est aussi fort possible que des faiblesses quantitatives en ressources, faiblesses qui échappent à la présente analyse, s'avèrent non négligeables dans les faits.

Dans un autre ordre d'idées, pour peu que l'on s'intéresse à rechercher en GÎM d'éventuelles concordances entre la distribution des types de profils de courbe et celle des différentes classes de niveau, il devient possible de faire ressortir quelques constats. Le premier concerne le fait que toutes les localités présentant des trajectoires aux profils positifs entrent dans la classe 2. Cela est vrai aussi bien pour les lieux d'occupation autochtones qu'allochtones. Cela signifie donc que sous les 1 000 habitants, les localités éprouvent des difficultés à maintenir leurs effectifs. En contraste, un deuxième constat tient pour sa part au fait que les trajectoires aux profils de types 8 et 9 correspondent systématiquement à la classe 1. On se souvient que ces deux types de profils traduisent des trajectoires stabilisées ou en voie de stabilisation, c'est-à-dire que leur période récente consiste soit en des phases d'équilibre relatif, soit en des phases de déclin très lent. Cela revient donc à dire que les localités concernées sont de petits villages dont le processus de déclin s'est arrêté ou, du moins, tend nettement à se ralentir. Un dernier constat porte quant à lui sur le fait que les quatre entités urbaines de la région, de classe 3, affichent toutes des profils de type 7. Cela s'explique manifestement par le caractère précoce de leur occupation, ces territoires ayant été défrichés avant le front pionnier, lors du front initial associé à l'époque du régime français. En effet, ces quatre lieux plus densément peuplés, après avoir connu un parcours en forme sigmoïdale propre au type 1, ont entamé un mouvement de déclin au cours de leur période récente. À l'instar de bon nombre des localités urbaines de la périphérie, comme on a pu le

voir précédemment, la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle a vu émerger une conjoncture qui s'est traduite par une décélération de la croissance démographique puis par une dynamique de déclin.

### **5.1.2 LE CAS DU BAS-SAINT-LAURENT**

En s'attardant au rapport entre les potentiels locaux et les profils des trajectoires locales au BSL, on remarque rapidement que la zone littorale ne présente pas vraiment une rupture nette avec les territoires de l'arrière-pays en ce qui concerne les profils des trajectoires. Tout au plus observe-t-on autour des zones à forts potentiels que sont Rivière-du-Loup et Rimouski une certaine coïncidence avec les trajectoires aux profils positifs. Cela s'explique forcément par le fait que ces deux lieux, grâce à leurs dotations relativement supérieures en ressources naturelles, ont attiré suffisamment de populations pour pouvoir développer des fonctions centrales et ainsi favoriser des profils de trajectoires positifs, associé ici aux teintes chaudes. Pour sa part, Matane – dont la trajectoire présente un profil de type 7 – se distingue des autres zones littorales aux potentiels notables par une trajectoire en déclin et une absence totale d'agglomération de types positifs dans sa périphérie rapprochée. Du côté de l'intérieur, où les potentiels sont exclusivement faibles (à l'exception de Causapscal, qui bénéficie d'un aéroport), il est difficile d'établir des liens avec la cartographie relativement hétérogène des profils de trajectoire. D'entrée de jeu, on voit que les deux lieux de l'arrière-pays considérés comme centraux dans la présente thèse – Amqui et Témiscouata-sur-le-Lac – présentent deux types de profils qui contrastent avec leur environnement direct, le premier présentant une trajectoire positive de type 4 et le second une trajectoire négative de type 7. Cela suggère donc que le facteur centralité joue un rôle dans l'évolution du peuplement de ces deux zones précises, qui ont d'ailleurs en commun d'être situées au cœur des deux principaux corridors de pénétration territoriale de l'Est-du-Québec. Autrement, on remarque que les types de profils 6, 7, 8 et 9 se répartissent indistinctement dans les zones littorale et intérieure. Cela dit, il est toutefois possible de remarquer ici ou là certaines formes qui pourraient bien témoigner

de dynamiques particulières. Par exemple, on observe entre les deux principaux axes de transport du Témiscouata une forme linéaire composée d'une série de trajectoires locales de types 8 et 9, qui traduisent toutes deux des évolutions récentes en tendance de stabilisation, là où l'on observe par ailleurs une vague linéarité de potentiels faibles-inférieurs (bleu foncé).

Pour ce qui est de la relation entre potentiels géoéconomiques et intensité démographique, elle se révèle sensiblement plus facile à effectuer au BSL. D'abord, on remarque une relative concordance le long du littoral entre les localités aux potentiels de polarisation moyens et forts et les localités de plus de mille habitants, notamment entre les deux villes moyennes de Rivière-du-Loup et de Rimouski. Par ailleurs, entre ces deux dernières et les petites villes de La Pocatière (à l'ouest) et de Matane (à l'est), où les potentiels de polarisation s'avèrent globalement moyens, cette concordance n'est plus visible et l'occupation territoriale laisse plutôt place à une série de petits villages. Du côté de l'hinterland, il est particulièrement intéressant de noter une correspondance entre les deux faibles degrés de potentiels et les deux classes rurales d'occupation territoriale. Pour donner un exemple, lorsqu'on regarde les MRC Témiscouata et Matapédia, à quelques exceptions près, on voit bien qu'une affinité semble exister entre les localités à potentiels faibles-inférieurs (bleu foncé) et les localités de classe 1 d'un côté, et entre les localités à potentiels faibles-supérieurs (bleu pâle) et les localités de classe 2 de l'autre. En dehors de ces trois observations susmentionnées, les variations et les apparentes incongruités observables exigeraient une analyse plus fine et attentive des traits et des dynamiques qui caractérisent les différents milieux infrarégionaux, ce qui ne pourra malheureusement pas s'effectuer dans le cadre de la présente recherche.

Pour sa part, la mise en apposition des profils et des niveaux des trajectoires conduit à établir quelques constats. D'emblée, le premier qui s'impose concerne le fait que là où se trouvent des concentrations de types de profils positifs, on observe généralement des centres urbains environnés par des couronnes de grands villages. Ce phénomène, qui traduit bien la

relation centre-périphérie, est particulièrement notable à Rivière-du-Loup et à Rimouski, mais il s'observe aussi de manière moins intense dans le secteur d'Amqui. Une autre singularité peut être notée, cette fois-ci à l'extrémité sud-ouest de la région à La Pocatière et Sainte-Anne-de-La-Pocatière – soit une petite ville et sa banlieue rapprochée de classe 2 (grande localité rurale) – les trajectoires présentent des profils de type 7. Pour cette raison, ces deux territoires ressortent particulièrement dans leur milieu globalement composé de petits villages aux profils de type 6. Tout juste à côté, le grand village de Saint-Pacôme présente quant à lui une trajectoire de type 8, lequel pourrait indiquer qu'il tire un bénéfice de sa proximité avec La Pocatière. Par ailleurs, on peut aussi noter que, comme cette dernière, les petites villes de Mont-Joli et de Matane présentent une trajectoire démographique dont la forme correspond au type 7 ; un type qui, on se souvient, témoigne généralement d'une occupation plus précoce comparativement aux types 6 et 8.

Quant à l'arrière-pays, il est d'abord intéressant de mentionner une nouvelle fois l'occurrence d'une petite forme linéaire entre les deux axes de transport du Témiscouata, à l'instar des cartes présentant les potentiels de polarisation et les niveaux de population. Vraisemblablement, cela signifie que dans ces lieux à la polarisation faible, l'occupation territoriale s'est limitée à une série de petits villages qui, après avoir atteint leur apogée, ont connu un déclin significatif avant de stabiliser leurs effectifs à des niveaux relativement très bas durant la période récente. Enfin, on peut évoquer le cas d'Amqui, petite ville qui fait office de centre de services dans son milieu territorial, qui contraste nettement avec les localités avoisinantes du fait de son profil positif de type 4. Au premier regard, il apparaît plausible de penser que ce soit le facteur centralité qui ait permis à ce petit bourg de trouver un équilibre démographique dans sa période récente puisque les scores de dotation en ressources et l'accessibilité de ce lieu précis se révèlent globalement plutôt bas.

### 5.1.3 LE CAS DE LA CÔTE-NORD

Bien que la structure de l'occupation sur la CN s'avère relativement simple, la mise en apposition des potentiels locaux avec les divers profils de trajectoire s'avère paradoxalement plus ardue que dans le cas du BSL notamment. D'abord, dans les trois MRC qui correspondent à la HCN, la première chose qui saute aux yeux est la concordance quasi systématique entre les points spatiaux à moyens et forts potentiels et ceux ayant donné lieu à des trajectoires aux profils de type 7. De plus, plusieurs des localités de ce secteur, qui affichent des potentiels faibles de polarisation, présentent une trajectoire de type 6, c'est-à-dire en forme de cloche générique. Ce dernier phénomène s'observe par ailleurs également en Minganie, mais essentiellement là où se trouvent des potentiels « faibles-supérieurs » (bleu pâle). Les lieux aux potentiels « faibles-inférieurs » (bleu foncé) correspondent, pour leur part, à des profils de types 7 et 9, soit deux types dont on a vu qu'ils s'inscrivent dans une même séquence logique advenant une phase de stabilisation suite au déclin post-apogée. Enfin, sur la BCN, où les potentiels locaux s'avèrent globalement très faibles, la situation est similaire. À l'exception de Gros-Mécatina, dont le potentiel de polarisation est faible, cette sous-région n'abrite que des localités dont les trajectoires se sont avérées de type 7. Considérant que l'occupation de ces lieux particuliers compte parmi les plus précoces – on parle ici des premiers jours du front initial – cette distribution s'avère donc tout à fait normale.

En ce qui a trait au rapport potentiel-niveau, de prime abord, les liens semblent moins évidents à établir. Du côté de la HCN, on remarque certes d'emblée que les lieux à forts potentiels ont donné naissance à des entités urbaines de calibres moyens : Baie-Comeau et Sept-Îles. Du reste, on observe que si certains lieux à potentiel moyen, tels que Tadoussac, Les Bergeronnes, Portneuf-sur-Mer et Godbout, n'ont donné naissance qu'à de petites entités rurales, dans le cas de Port-Cartier, cela a plutôt conduit au développement d'une petite ville. De la même manière, à l'embouchure de la rivière Manicouagan, alors que le potentiel de polarisation s'avère particulièrement faible à Pointe-aux-Outardes et à Chute-aux-Outardes,

on observe là de grandes entités rurales. La présence de ces entités de classe 2 doit forcément ici s'expliquer par celle d'une métropole régionale à proximité, laquelle influence sans doute significativement la dynamique d'occupation de sa périphérie rapprochée. Quant au reste du territoire, l'analyse s'avère on ne peut plus simple : hormis la localité rurale plus peuplée d'Havre-Saint-Pierre, tous les lieux présentent des potentiels faibles ou très faibles de polarisation économique. Aussi, à l'exception de cette dernière, toutes les localités qui ponctuent le territoire régional entre Blanc-Sablon et Fermont consistent aujourd'hui en de petites localités rurales.

La correspondance entre les profils et les niveaux des trajectoires d'occupation territoriale ne révèle elle aussi a priori rien de très évident. À l'ouest, au niveau de ladite HCN, on peut d'abord signaler qu'outre Ragueneau, toutes les localités aux profils de type 6 se révèlent être de classe 1, autrement dit de petites entités rurales. Par ailleurs, on peut aussi évoquer le fait que les trois localités considérées comme urbaines dans ce secteur, de même que les plus importants des grands villages (Les Escoumins, Forestville), présentent essentiellement des trajectoires aux profils de type 7. Il s'agit là en réalité des deux seules constantes observables dans cette sous-région particulière. À l'est, il y a peu à dire si ce n'est que la seule localité qui présente un profil de trajectoire non décroissant, c'est-à-dire Havre-Saint-Pierre, y représente la plus grande entité rurale du point de vue démographique, ce qui doit sans doute avoir un lien avec ses qualités centrales. Pour sa part, le cas de Blanc-Sablon, excentré aux confins de la BCN, se différencie du reste des localités à profils en cloche par son occupation de classe 2. Quant à l'hinterland – en dehors de la correspondance évidente entre l'occurrence de type 10 et l'absence de classification quantitative de l'ancienne Gagnon – on note que Schefferville, de type 8 depuis qu'elle a frôlé la fermeture dans les années 1980, s'inscrit comme un petit village (classe 1) tandis que Fermont, de type 6, se positionne encore aujourd'hui comme un grand village (classe 2).

#### 5.1.4 LE CAS DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

Lorsque l'on s'attarde le moins à comparer cette distribution des potentiels locaux avec la répartition des types de profils de trajectoire d'occupation territoriale, plusieurs constats s'imposent naturellement. Premièrement, on note que les teintes chaudes (profils positifs) sont en grande majorité concentrées dans le Haut-Saguenay ainsi qu'à l'est du lac Saint-Jean. Celles-ci y forment concrètement une sorte d'amas qui recouvre tout l'espace se trouvant à l'intérieur du triangle Hébertville–L'Ascension-de-Notre-Seigneur–Saint-Félix-d'Otis. Au centre de cette concentration, on observe d'abord une sorte de noyau où se retrouvent plusieurs localités de type 1, dont notamment Chicoutimi, Jonquière et Alma, les trois entités urbaines les plus peuplées de la région, auxquelles s'ajoutait il y a encore peu de temps la ville de La Baie, avant que celle-ci n'entame vraisemblablement une phase de déclin marqué dans sa période finale. Toutes ces localités ont en commun d'avoir été des lieux où l'occupation intensive s'est réalisée de manière plus précoce qu'ailleurs dans la région. Cela s'explique de toute évidence par le potentiel significatif de polarisation qui les caractérise, lequel repose objectivement sur des dotations diversifiées et sur des degrés d'accessibilité très appréciables. On peut donc considérer que la forme de leur trajectoire démographique est le résultat d'une dynamique interne qui s'avère suffisamment importante pour pouvoir maintenir les effectifs démographiques et ainsi contrebalancer les effets de la dévitalisation économique actuelle. Par ailleurs, on note également la présence de deux localités moins importantes de type 1 situées entre Jonquière et Alma : Saint-Ambroise et Saint-Nazaire. Dans ces cas, considérant la faiblesse de leur indice de polarisation, on peut considérer que la stabilité observable durant leurs périodes finales découle essentiellement de leur caractère périurbain.

Dans la périphérie rapprochée de ce « noyau » de types 1, on peut ensuite noter une première couronne discrète de localités de type 2. Les localités qui composent cette première ceinture – Saint-Honoré, Laterrière, Saint-Félix-d'Otis et Larouche – sont réparties uniformément autour de l'agglomération de la ville de Saguenay dans les quatre directions,

suivant les principaux axes routiers. Vraisemblablement, du fait de leur proximité avec la métropole régionale que constitue la ville de Saguenay, ces quatre localités partagent une même dynamique de croissance accélérée, laquelle se traduit objectivement par une courbe de trajectoire en forme d'exponentielle. En d'autres termes, ce sont les qualités centrales présentes dans la ville de Saguenay qui semblent ici influencer le parcours démographique local en marge de l'agglomération.

Un peu plus loin, on note aussi la présence d'une seconde couronne, mais cette fois-ci composée d'un mélange de localités de types 3 et 4. Ici, les localités de type 3 – à savoir Saint-David-de-Falardeau au nord de Chicoutimi-Jonquière ainsi que Saint-Bruno, Saint-Gédéon et L'Ascension-de-Notre-Seigneur autour d'Alma – présentent des croissances globalement plus modérées que celles de type 2. D'emblée, on se rend compte ici que cette localisation autour de la localité d'Alma pourrait très bien traduire la situation particulière de localités rurales populeuses servant de banlieues à une ville moyenne. En comparaison, les localités de type 4 – soit Saint-Fulgence au nord-est de Chicoutimi ainsi qu'Hébertville, Labrecque et Saint-Henri-de-Taillon près d'Alma – sont pour leur part stabilisées ou en voie de stabilisation. On remarquera à ce titre que ces occurrences tendent à se situer un peu plus à l'écart que les précédentes, comme l'illustrent notamment Hébertville et Labrecque. À l'extérieur de cette vaste concentration de profils positifs, on ne compte guère d'autres zones chaudes aussi étendues. Toutefois, au sud-ouest du lac Saint-Jean, on observe deux lieux qui contrastent avec leur milieu : la zone entre Saint-Félicien et Mashteuiatsh ainsi que la localité rurale de Chambord. Objectivement, depuis le passage de Roberval et de Doubleau-Mistassini du type 1 au type 7 dans la foulée de leur déclin démographique, la localité de Saint-Félicien demeure la seule occurrence du type 1 dans milieu de son environnement territorial, où il fait dès lors figure d'oasis isolée. Concrètement, considérant qu'à la lumière de sa dotation en ressources et de son accessibilité celle-ci ne présente qu'un faible potentiel de polarisation, la raison derrière cette phase de stabilité dans la période récente doit sans doute découler de sa situation centrale à mi-chemin entre Roberval et Dolbeau-Mistassini, ou encore sa position

stratégique d'avant-poste vers Chibougamau et la Jamésie. Quant à Chambord et Saint-Prime, il y a fort à parier que leur présente stabilité résulte de leur proximité des deux petites entités urbaines que sont Roberval et Saint-Félicien. Enfin, pour ce qui est de Mashteuiatsh, il s'agit une fois de plus d'une trajectoire qui reflète moins des implications géographiques que des implications socio-historiques.

De son côté, le rapport entre potentiels de polarisation et niveaux d'occupation au SLSJ permet d'y saisir plusieurs subtilités. Premièrement, du côté du Bas-Saguenay, si l'on veut bien appréhender les cartographies générées, il importe de garder à l'esprit qu'à l'exception de Ferland-et-Boilleau, toutes les localités concernées ont bénéficié d'un bonus d'accessibilité littorale qui est venu augmenter leur indice synthèse de polarisation. Si celui-ci n'avait pas été appliqué, le panorama de cette sous-région se serait davantage rapproché de celui qui s'observe au nord du lac Saint-Jean. Ceci étant, on remarque premièrement dans cet espace une concordance entre le potentiel moyen-supérieur de L'Anse-Saint-Jean et sa réalité de classe 2. Cela dit, il faudrait creuser davantage pour déterminer si sa dotation moyenne en ressources, en particulier son pouvoir hydroélectrique, explique véritablement son niveau démographique actuel. Il est possible que ce territoire fasse office de petit centre de services dans son milieu immédiat, desservant dans une certaine mesure ses deux voisins, Petit-Saguenay et Rivière-Éternité. Par ailleurs, on remarque aussi que les territoires de Saint-Fulgence, de Sainte-Rose-du-Nord et de Saint-Félix-d'Otis, bien qu'ils présentent tous de faibles dotations en ressources et des degrés d'accessibilité globalement faibles en dehors de leur situation littorale, ne se caractérisent pas par des niveaux similaires de trajectoire démographique. En effet, la distribution des classes de niveaux indique un contraste entre les deux premières et la dernière, qui constitue une entité rurale de petite taille démographique. L'hypothèse la plus plausible à ce stade-ci est qu'au vu de leur situation, les deux premières, respectivement en périphérie rapprochée de Chicoutimi et de La Baie, tirent un certain avantage de leur situation de banlieue.

Deuxièmement, du côté du Haut-Saguenay, on note une relation assez évidente entre les potentiels locaux et les intensités d'occupation. À Chicoutimi et dans toutes les localités de sa périphérie immédiate (Jonquière, Saint-Honoré, Laterrière et même La Baie), où les potentiels varient entre modérés et forts, on retrouve des entités urbaines plus ou moins importantes. C'est donc à dire que dans ce secteur, il existe incontestablement un phénomène qui résulte d'une dynamique périurbaine, Chicoutimi faisant figure de nœud central au cœur de l'immense agglomération de la ville de Saguenay. Quant à l'arc de localités rurales qui siège au nord-ouest de ladite agglomération et formé de Saint-David-de-Falardeau, de Bégin, de Sainte-Ambroise, de Saint-Charles-de-Bourget et de Larouche, où les potentiels sont partout faibles, il semble à première vue que les positionnements sur les axes routiers plus importants aient un impact notable sur leur niveau démographique. En définitive, cela pourrait illustrer qu'il aurait été pertinent, dans le cadre de cet exercice scientifique, que la méthodologie retenue établisse une distinction entre routes principales et routes secondaires lors de la prise en compte des variables infrastructurelles servant à mesurer les indices locaux d'accessibilité.

Finalement, du côté du Lac-Saint-Jean, deux phénomènes peuvent être signalés. D'abord, comme cela a été dit auparavant, on observe une dichotomie à Saint-Félicien et à Roberval entre les potentiels locaux de polarisation et le niveau démographique de ces territoires. C'est donc à dire que ce qui joue davantage à ces endroits n'est pas la dotation et l'accessibilité, mais une fois de plus la fonction centrale de ces deux petites villes. Autrement dit, le cas de ces petites villes démontre bien que le niveau démographique d'un centre de population et son importance territoriale ne correspondent pas forcément à des potentiels de polarisation marqués par la dotation en ressources et l'accessibilité. Ceci étant dit, le site d'Alma représente tout de même, pour sa part, un bel exemple de concordance entre un potentiel de polarisation appréciable et un statut de ville moyenne-inférieure. Bien entendu, il ne faut pas non plus exclure l'influence déterminante de la centralité dans sa trajectoire particulière. Ensuite, on observe une correspondance quasi systématique entre les lieux à potentiels faibles-inférieurs et les petites entités rurales, de même qu'entre les lieux à potentiels

faibles-supérieurs et les grandes entités rurales ; les seules exceptions notables étant celles de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, Hébertville, Desbiens, Saint-François-de-Sales, Albanel, Saint-Eugène-d'Argentenay et Notre-Dame-de-Lorette. Si cette divergence peut s'expliquer par une déformation issue de la prise en compte de ressources qui n'ont globalement pas d'impacts notables en termes de développement – notamment dans les cas de Notre-Dame-de-Lorette et de Saint-Eugène-d'Argentenay qui ont toutes deux accueilli naguère des activités minières relativement réduites – dans d'autres cas comme ceux de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, Hébertville et Albanel, c'est encore une fois la proximité avec des entités urbaines qui semble pouvoir expliquer cette singularité. Quant à lui, le cas de Saint-François-de-Sales peut sans doute s'expliquer par sa distance avec l'ancienne métropole régionale, Roberval.

En ce qui concerne la superposition des cartographies des profils et des niveaux de trajectoire, celle-ci permet elle aussi de mettre en évidence certaines réalités infrarégionales. D'abord, dans le secteur du Bas-Saguenay, on note bien que les localités de Saint-Fulgence et de Saint-Félix-d'Otis tranchent avec leur environnement territorial par des trajectoires aux profils positifs. Ceci dit, ces deux localités ont aussi en commun d'appartenir à la classe 2, c'est-à-dire celle des grandes localités rurales dites « grands villages », sans doute en raison de leur situation à proximité de centres urbains. Du reste, mis à part les cas de L'Anse-Saint-Jean et de La Baie explicités plus haut, les quatre autres localités – qui alternent entre types 7, 8 et 9 – sont toutes de petites localités rurales.

Ensuite, dans la zone du Haut-Saguenay, il est possible d'établir une série de constats par rapport à la forme spatiale observée sur la cartographie des profils. En premier lieu, on remarque que le noyau de l'amas en question, essentiellement formé de localités de type 1, compte trois villes moyennes : Chicoutimi, Jonquière et Alma. Ces trois localités, bien dotées en ressources énergétiques, ont en commun d'avoir été très tôt le théâtre d'activités industrielles. De ce point de vue, elles constituent des points majeurs de la polarisation économique régionale, grâce à la conjonction des activités d'extraction hydroélectrique et de

première transformation de la matière ligneuse, puis de l'aluminium. En deuxième lieu, dans la première « couronne » d'occurrences de types 2 qui ceint l'agglomération de Saguenay, on note deux petites villes (Saint-Honoré et Laterrière) ainsi que deux grands villages qui se qualifient tout juste pour entrer dans la classe 2 (Saint-Félix-d'Otis et Larouche). En dernier lieu, on peut constater que dans la seconde couronne mixte composée de trajectoires de types 3 et 4, on se retrouve devant un mélange de petites et grandes entités rurales (classes 1 et 2), avec toutefois une prépondérance de ces dernières. Objectivement, on peut considérer que cette distribution traduit le phénomène d'hypermobilité qui caractérise l'époque contemporaine. En effet, il apparaît tout à fait légitime de supposer que ces profils positifs sont le reflet du phénomène dit de migration alternante. Ce constat apparaît d'ailleurs renforcé par le fait que les localités de Lamarche et de Bégin, toutes deux de type 6, forment de petites localités rurales. On remarque à ce titre que ces deux territoires ont également en commun d'être situés un peu en retrait des grands axes routiers.

Enfin, bien qu'à une échelle plus réduite, on observe un phénomène globalement similaire dans la sous-région du Lac-Saint-Jean, autour d'Alma et de Roberval. Il est très intéressant de noter ici que les trajectoires des localités rurales situées au plus près de ces localités urbaines semblent présenter des profils qui correspondent justement à leur niveau respectif. Ainsi, si les trajectoires autour de la ville moyenne-inférieure d'Alma affichent des profils de type 3 qui témoignent de phases d'essor lent mais soutenu, autour de la petite ville de Roberval, ce sont plutôt des trajectoires de type 4 qui se sont matérialisées, suggérant ainsi de plus faibles effets de polarisation chez cette dernière.

#### **5.1.5 LE CAS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Le rapport entre les potentiels locaux et les profils des trajectoires d'occupation en AT est somme toute relativement aisé à établir. La forme spatiale linéaire qu'il a été possible de déceler sur la carte des potentiels de polarisation ressort relativement clairement sur celle

affichant les profils des trajectoires. On remarque ainsi que dans ce couloir, les courbes démographiques présentent toutes des profils de type 6, à l'exception du secteur d'Amos. Là, la centralité de cette petite ville engendre manifestement un phénomène d'équilibre démographique plus ou moins durable en période récente. C'est vraisemblablement ce qui doit expliquer l'agglomérat de types 4 dans ses environs, considérant que les potentialités en termes de dotation et d'accessibilité y sont globalement faibles.

Par ailleurs, on remarque que le milieu territorial de la MRC d'Abitibi-Ouest, caractérisé par une forte concentration de très faibles potentiels, accueille essentiellement des localités aux trajectoires de type 8. C'est donc à dire que ce type particulier, qui témoigne souvent de dynamiques de peuplement de type « booming town », doit la plupart du temps être associé à la mise en exploitation subite de pessières ou de gisements miniers éloignés et enclavés, dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Cette prépondérance du type 8 dans cette sous-région d'AT est donc à associer avec les occurrences de type 6, car ce dernier constitue l'antériorité séquentielle logique du second, ces deux types ne se distinguant objectivement que par la survenue d'une phase d'équilibre dans la période récente. Ce phénomène s'explique probablement par des détails subtils attenants à des considérations qui échappent à la présente analyse.

En ce qui a trait aux deux vastes MRC de Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or, malgré la réserve qui s'impose quant à la prise en compte de leurs potentialités locales en termes de dotation et d'accessibilité, on peut tout de même avancer qu'à l'instar d'Amos, les qualités centrales notables de ces deux entités jouent un rôle crucial dans leur correspondance avec le profil de type 4. Autrement dit, on peut considérer que la capacité de ces deux localités à se maintenir à un certain niveau démographique ne découle non pas de la diversité des ressources disponibles ni de l'accessibilité générale de ces lieux, mais plutôt de leurs fonctions de centres administratifs et de services.

Enfin, tout au sud de la région, on n'observe a priori aucune coïncidence éloquente entre potentialités locales et profils de trajectoire. Certes, on note que Ville-Marie et Duhamel-Ouest, toutes deux de type 5, correspondent en fait deux lieux dont la force de la polarisation s'avère très faible. Cela semble une fois de plus indiquer que la centralité est pour quelque chose dans ces deux occurrences de types positifs. Autrement, il apparaît que les cas de type 6 ne sont pas à associer au substrat géographique puisqu'on retrouve autant de lieux à faibles potentiels que d'autres à très faibles potentiels parmi ces occurrences.

Pour ce qui est du rapport entre potentiels et niveaux d'occupation, dans les deux MRC du nord de la région, on remarque encore une fois que les degrés locaux de dotation et d'accessibilité semblent moins influencer l'occupation territoriale que le degré de centralité. En effet, en Abitibi-Ouest, si l'on remarque que la petite ville de La Sarre présente l'un des potentiels de polarisation les plus élevés de ce sous-ensemble territorial, soit ici un potentiel faible-supérieur (bleu pâle), on remarque également que c'est dans sa périphérie rapprochée que l'on retrouve les deux seuls « grands villages » de ce milieu : Macamic et Palmarolle. Ceux-ci, qui affichent respectivement des scores faibles-inférieurs (bleu foncé) et très faible-supérieur (violet pâle), se trouvent d'ailleurs avantageusement localisées vers l'intérieur de la région, le long d'axes routiers relativement importants au sud et au sud-est, ce qui suggère possiblement l'importance économique de se situer de manière moins excentrique. Du côté de la MRC d'Abitibi, par contre, la répartition semble contredire cette observation puisque la petite ville en présence, c'est-à-dire Amos, se trouve elle aussi à être limitrophe avec deux grandes entités rurales aux scores faibles-inférieurs – Saint-Félix-de-Dalquier et Trécesson – mais cette fois-ci situées à l'ouest et au nord-ouest de l'entité urbaine. En dehors de ces secteurs particuliers, l'essentiel de ces territoires supralocaux est composé d'entités rurales de plus petite taille démographique.

Tout à l'est, on peut aussi évoquer le cas de Senneterre, partagé entre une ville et une paroisse homonymes, qui présentent toutes deux des indices faibles-inférieurs et représentent

aussi deux entités rurales de plus grande taille démographique. Quant aux deux grands sous-ensembles du sud de l'Abitibi, Rouyn-Noranda et Val-d'Or, il est ardu de chercher à établir un lien entre leurs statuts respectifs de villes moyennes supérieures et inférieures et les pointages obtenus, ces derniers ne correspondant pas véritablement à des scores locaux proprement dits, mais bien plutôt à des entités supralocales aux envergures de MRC. Enfin, la sous-région du Témiscamingue compte deux tiers de localités à très faible potentialité de polarisation et un tiers de localités à faible potentialité. La façon dont cette composition se traduit sur les niveaux d'occupation est pour le moins difficile à cerner. Certes, on note que des cinq seules entités rurales supérieures – Témiscaming, Ville-Marie, Lorrainville, Saint-Bruno-de-Guigues et Notre-Dame-du-Nord – seules les deux premières présentent des niveaux d'occupation réellement éloignés du seuil supérieur de la classe 1. Or, tandis que Ville-Marie, chef-lieu de la MRC, ne bénéficie que d'un très faible potentiel de polarisation, Témiscaming, enclavé au sud et bénéficiant d'un accès ferroviaire, jouit d'un potentiel faible-inférieur. Comment se fait-il que Ville-Marie soit si faiblement avantagé en termes géoéconomiques alors qu'elle le principal centre de service de ce petit territoire? La réponse s'impose d'elle-même pour peu que l'on porte attention à sa situation territoriale : celle-ci est localisée de manière éminemment centrale dans son milieu territorial, sur le rivage du lac qui donne son nom à cette sous-région enclavée.

Quant à la mise en apposition des profils et des niveaux de trajectoire, la première chose qui ressort est la concordance entre les amas de teintes chaudes dans le secteur d'Amos. Dans ce milieu où l'on note une petite ville et ses petites banlieues rurales, on retrouve des profils de types 4 et 5 disposés de manière à former un bras qui semble rejoindre le cœur de la municipalité de Val-d'Or. Ici, il est intéressant de signaler que ce bras en question, composé de profils stabilisés, compte tout juste au sud d'Amos une trajectoire de type 5, c'est-à-dire en reprise d'essor démographique ; il s'agit de la localité de Saint-Marc-de-Figuery. Cette localité s'achemine tranquillement vers le seuil supérieur de la classe 1 et il devrait passer le cap du « grand village » vers 2041 si la tendance actuelle se maintient. Il en va sensiblement de même pour le petit village de La Corne, qui connaît un regain marqué depuis

2016. Plus au sud, rien ne peut être avancé en ce qui a trait aux deux grandes agglomérations de Val-D'Or et Rouyn-Noranda. En l'absence totale de perspective fine dans ces deux espaces, comme dans le cas des potentiels de polarisation, il est en effet hasardeux de tenter une quelconque observation. Finalement, pour ce qui est du Témiscamingue, il est possible de noter que sauf pour le cas de Saint-Bruno-de-Guigues, toutes les entités rurales considérées comme « grandes » présentent des trajectoires de type 6. Cela signifie donc que ces localités connaissent toutes une phase de déclin dans la période actuelle. Par opposition, on voit que Duhamel-Ouest, donc la trajectoire épouse le type 5, est en passe de devenir une localité rurale de grande taille démographique d'ici au recensement de 2026.

#### **5.1.6 LE CAS DU NORD-DU-QUÉBEC**

Le rapport potentiel-profil dans cette région est dans la plupart des cas impossibles à établir en raison de la très forte proportion de localités autochtones. En effet, compte tenu du fait que le profil de l'écrasante majorité des trajectoires d'occupation territoriale autochtones est le résultat de facteurs qui ne sont pas d'ordres géoéconomiques à proprement parler, il devient pour ainsi dire illusoire de chercher à arrimer ces deux considérations. Par contre, en ce qui concerne les quelques localités allochtones du sud de la Jamésie, on est bien entendu en mesure d'établir un lien entre les faibles potentialités économiques de ces lieux et les trajectoires globalement négatives d'occupation territoriale qui leur sont associées. Cela dit, on peut tout de même observer que si Chibougamau et Lebel-sur-Quévillon se trouvent encore actuellement dans des phases de déclin démographique, Chapais, Matagami et la zone dite « Valcanton–Villebois » affichent plutôt des profils de type 8 indiquant une phase récente de stabilisation démographique.

Contrairement à ce dernier, le rapport potentiel-niveau s'avère quant à lui relativement plus facile d'appréhension. Certes, lorsqu'on s'aperçoit que bon nombre des localités autochtones (Waswanipi, Mistissini, Waskaganish, Wemindji, Chisasibi, Whapmagoostui,

Inukjuak, Puvirnituk, Salluit, Kuujuaq) forment des entités rurales de grandes tailles démographiques alors qu'elles présentent pourtant toutes de faibles ou de très faibles dotations en ressources ou degrés d'accessibilité, on comprend que ce doit une fois de plus être en raison de la dynamique historico-sociale propre à ces communautés. Après le triple choc de la colonisation (guerres-maladies-famines), la sédentarisation forcée s'est traduite par un accès plus facile et constant à des services essentiels qui, lentement mais sûrement, ont permis à ces populations de se reconstituer et de connaître l'essor qu'elles connaissent depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Dans ces cas particuliers, ce ne sont donc pas les facteurs géographiques qui expliquent la dynamique d'occupation, mais strictement le jeu entre les taux de natalité et de mortalité. Cela fait écho à ce qui a pu être observé ailleurs dans la périphérie, à savoir que malgré leur superficie généralement très réduite et la faiblesse de leurs potentialités économiques, la plupart des localités autochtones sont en fait de classe 2.

Pour ce qui est des localités allochtones, on peut considérer que Chibougamau, faiblement polarisatrice, tient probablement son statut de petite ville nordique de ses attributs centraux. En effet, avec sa population de 7 233 personnes en 2021, cette localité concentre une gamme de services qui ne trouve pas d'équivalent dans ces espaces éloignés. Une autre piste qui pourrait justifier son niveau démographique hors du commun pour le NQ est celle des quantités objectives de ressources naturelles disponibles in situ. Or, cette donnée n'ayant pas été prise en compte, il s'avère donc impossible ici de le vérifier. Par ailleurs, dans le cas très singulier de Joutel, voit-on que cette localité à potentiel « très faible-inférieur » – extrêmement rare en périphérie au regard de la méthodologie retenue – s'est vue complètement désertée vers la fin des années 1990. Comme pour toute trajectoire de type 10, cela témoigne assez bien de l'importante vulnérabilité qui caractérise ce genre de lieu.

Sur le rapport entre le profil et le niveau des trajectoires, puisque plus de 70 % des localités du NQ sont des localités autochtones de type 2, on peut comprendre qu'il n'y ait pas plus de petites entités urbaines dans ce vaste espace. En effet, bien qu'en 2021 Chisasibi soit

en voie de franchir le seuil de la petite ville, il demeure qu'environ 60 % des communautés autochtones forment en réalité de petits villages de moins de 1 000 habitants. Du reste, les sept trajectoires allochtones d'occupation territoriale, présentant toutes un profil en forme de cloche, se reflètent somme toute bien sur les niveaux d'occupation. La réalité de cette partie de la périphérie québécoise étant celle d'un milieu occupé tardivement, voire très tardivement, sous la pression de la demande internationale en bois et en minerais qui a activé le second front industriel d'occupation territoriale en périphérie, on comprend donc que ces trajectoires sont nécessairement celles de petites entités à l'économie primaire faiblement diversifiée.

## **5.2 DISCUSSION SUR LA PÉRIPHÉRIE**

À la lumière de l'analyse des différents résultats obtenus pour chacune des régions administratives qui compose la grande périphérie québécoise, il importe désormais de s'attarder à interpréter les formes spatiales qui émergent sur cette vaste trame territoriale au-delà du cadastre régional de la province. De fait, l'observation des trois principales cartographies élaborées dans cette thèse révèle plusieurs formes à l'échelle de la périphérie qui traduisent des phénomènes géoéconomiques incontournables. Ici, il est d'emblée pertinent de souligner que ces formes en question se déclinent principalement en trois types distincts : 1) des formes « ponctuelles » qui renvoient à des points ou des groupes de points ; 2) des formes « linéaires » qui renvoient à des lignes ; et 3) des formes « aréales » qui renvoient à des aires. C'est précisément sur cette base que la présente discussion sera déployée afin de tenter d'apporter une réponse à la question spécifique de recherche.

### **5.2.1 LES FORMES PONCTUELLES**

Commençons par ce que la carte de la répartition des types de profils peut bien vouloir nous communiquer. D'emblée, on remarque que le portrait qui ressort est assez bigarré. Déjà, on peut affirmer sans trop frémir que la première forme qui se dessine en est une que l'on

pourrait qualifier d'archipel. En effet, étant donné que les trajectoires positives ne forment que 25 % de l'échantillon retenu, il va de soi que les localités en question ne sont pas assez nombreuses pour former autre chose que des structures éclatées dans l'immensité boréale, d'autant plus que celles-ci s'avèrent généralement très distantes les unes des autres. En réalité, dans la périphérie québécoise, il est possible d'identifier deux archipels aux caractéristiques bien distinctes.

Le premier que l'on peut mentionner est constitué des localités autochtones. Composé de nombreuses petites « îles », cet archipel se déploie de manière éclatée dans l'ensemble périphérique. On observe ainsi à la fois de vastes zones qui en sont pratiquement dépourvues – comme dans le centre-nord et le nord-est de la périphérie où on ne trouve aucun établissement autochtone ou l'Est-du-Québec où on n'en compte que quatre (et dont seulement deux ont pu faire partie de l'échantillon) – et une vaste zone où l'occupation repose quasi exclusivement sur elles, à savoir le nord-ouest et l'extrême nord du Québec où celles-ci se comptent par dizaines. Comme cela a déjà été souligné, cet archipel s'explique concrètement moins par une donnée géographique que par une donnée socio-historique qui donne lieu à des trajectoires de peuplement affichant des profils en exponentielle tout à fait caractéristiques – représentés en orange sur la carte – lesquels traduisent la reprise démographique qui s'est effectuée à la suite du choc de la colonisation. Les seules exceptions à cette règle sont Oujé-Bougoumou et Umiujaq, fondées après la relocalisation de certaines populations et qui présentent donc des profils de type 4, ainsi que Winneway, la seule communauté autochtone à avoir apparemment connu un déclin marqué en période récente (type 7).

Un deuxième archipel formellement identifiable, plus complexe, concerne quant à lui les localités allochtones aux trajectoires positives. Contrairement au précédent, dispersé de manière très éclatée sur la trame périphérique, cet archipel comprend un ensemble composé de nombreux petits îlots et de quelques grandes îles et s'avère exclusivement déployé dans la

partie sud de la périphérie. Parmi ces dernières, on note d'abord le grand amas composite du SLSJ, situé en plein centre de cette portion sud de la périphérie. Dans ce point particulier, une combinaison de différents phénomènes a favorisé des évolutions locales qui n'ont pas encore connu des mouvements de déclin. Parmi ces phénomènes, on peut notamment citer l'occurrence de processus intenses d'industrialisation, d'urbanisation puis de périurbanisation. Ces processus s'expliquent objectivement par les fortes potentialités géoéconomiques du secteur Chicoutimi–La Baie. En effet, ces deux localités, assez bien dotées en ressources et jouissant de productions énergétiques non négligeables, se sont l'une après l'autre vues attribuées des vocations d'interfaces maritimes qui leur permettaient d'expédier les productions du Haut-Saguenay sur les marchés internationaux (fourrures, bois, papiers, aluminium de première transformation). Ajoutées à cela des qualités centrales indéniables de desserte de services et l'on obtient alors une recette gagnante en termes de développement, en particulier dans le cas de Chicoutimi qui bénéficie à ce titre à la fois de sa situation dans son agglomération urbaine et dans sa sous-région. Ces avantages en poche, le secteur du Haut-Saguenay a donc pu connaître un dynamisme économique qui s'est naturellement diffusé dans son milieu territorial, d'autant plus avec la présence à proximité de la localité de Jonquière, moins accessible, mais tout aussi bien dotée que ces dernières en ressources. Avec l'avènement de l'hypermobilité au 20<sup>e</sup> siècle, la banlieurisation et son corollaire de périurbanisation ont atteint les localités voisines, occasionnant ainsi des phénomènes de croissance démographique qui s'observe encore aujourd'hui très bien dans des lieux comme Laterrière, Saint-Honoré, Larouche et Saint-David-de-Falardeau.

Contigu à cette dernière zone, on retrouve également un point majeur dans le secteur d'Alma. Ce lieu, à l'indice de polarisation moyen et à la centralité notable dans son environnement MRC, a aussi généré dans son environnement propre une dynamique qui préside à des évolutions démographiques qui n'ont pas encore été marquées par des phases de déclin soutenu. Autour de ce centre de type 1 et de classe 4, on observe ainsi un ensemble composé essentiellement de grands villages qui présentent des trajectoires locales illustrant

soit des phases de croissance régulière (L'Ascension-de-Notre-Seigneur, Saint-Nazaire, Saint-Gédéon, Saint-Bruno), soit des phases de stabilité (Saint-Henri-de-Taillon, Labrecque, Hébertville), celles-ci représentant d'une certaine manière toutes des banlieues de cette ville moyenne.

À l'est de la périphérie, une autre de ces « grandes îles » concerne pour sa part le petit amas de Rivière-du-Loup. Dans ce lieu littoral fortement accessible, bien doté en ressources et qui bénéficie de surcroît de qualités centrales évidentes, l'activité industrielle a pu se développer grâce à un important pouvoir hydraulique localisé. Cela a bien entendu permis de générer une croissance économique qui, à l'instar de ce qui s'est vu au Saguenay, s'est diffusée dans le milieu environnant. Celle-ci a pu engendrer une dynamique de banlieurisation dans les localités avoisinantes, notamment à Notre-Dame-du-Portage, Cacouna, Saint-Modeste, Saint-Antonin et Saint-Alexandre-de-Kamouraska, cette dernière jouissant par ailleurs d'une activité industrielle un peu plus marquée.

Il en va de même avec le secteur de Rimouski, qui ressort comme un autre point majeur de ce second archipel. Cependant, l'envergure de la municipalité, qui a de toute évidence fini par englober une partie des anciennes voisines directes de la ville-centre, empêche de faire ressortir ce secteur comme un amas composite à l'instar de Rivière-du-Loup. Néanmoins, le profil de la trajectoire des deux localités voisines – Saint-Anaclet-de-Lessard et Sainte-Luce – semble indiquer que le portrait s'apparente sans doute en réalité à ce dernier exemple.

Enfin, une dernière de ces « grandes îles » se situe au nord de l'AT, dans le secteur d'Amos. Dans ce cas-ci, il s'agit plutôt d'un amas de localités aux trajectoires de type 4, c'est-à-dire de localités en actuelle phase de stabilité relative. De telles occurrences, dans ce lieu éloigné relativement moins accessible et moyennement doté en ressources naturelles, s'expliquent probablement par sa position stratégique de carrefour régional et d'avant-poste

de pénétration territoriale. Juste au sud de celle-ci, on ne peut malheureusement pas trop s'avancer sur les cas de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, qui constituent des anomalies au regard de la cartographie des profils de trajectoire et qui ressortent objectivement plutôt comme des aires au sein de la périphérie. Il en va d'ailleurs sensiblement de même pour le cas de Havre-Saint-Pierre, qui est l'occurrence la plus orientale de cet archipel. Ceci étant, à la lumière de ce qu'indique la cartographie des potentiels locaux de polarisation économique, il apparaît légitime de présumer que le portrait des trajectoires à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or se rapprocherait sans doute de ce qui s'observe dans la MRC Abitibi, c'est-à-dire une ville-centre de type 4 environnée de petits villages de types 6 et 8.

Quant au reste de l'archipel, il est pour sa part constitué de petits îlots plus ou moins éparpillés et dont les occurrences peuvent objectivement s'expliquer par une foule de raisons différentes. En définitive, si les localités qui composent cet archipel ne partagent pas les mêmes niveaux d'occupation, celles-ci ont toutes en commun d'être parvenues soit à accroître soit à maintenir leurs effectifs démographiques grâce à leur situation centrale au sein de leur milieu territorial (Carleton-sur-Mer, Amqui, Mont-Joli, Havre-Saint-Pierre, Saint-Félicien) ou, plus simplement, leur situation périurbaine (Maria, Saint-Prime, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel, Duhamel-Ouest). Quant aux quelques anomalies qui ressortent à l'observation – notamment Caplan et Chambord – une analyse plus poussée serait nécessaire pour comprendre ce qui a pu occasionner leurs profils de trajectoire.

### **5.2.2 LES FORMES LINÉAIRES**

Pour leur part, les formes linéaires que l'on peut observer dans la cartographie des profils sont relativement variées. Celles-ci peuvent d'ailleurs se présenter de différentes manières et révéler des phénomènes variés. Par exemple, comme souligné à maintes reprises, les composantes géomorphologiques de l'est et du nord-est de la périphérie – en particulier leur topographie – ont contraint l'occupation effective du sol à se borner aux zones littorales.

Ce faisant, lorsqu'on pose un regard analytique sur cette structuration des territoires locaux qui épousent le tracé des rivages du golfe du Saint-Laurent, on ne peut logiquement que constater le caractère éminemment linéaire des distributions de profils. Au sud d'abord, où l'on observe d'emblée une structuration en forme de fer à cheval qui correspond au pourtour de la péninsule gaspésienne, on ne peut que considérer que la distribution des profils négatifs se fait sur une base linéaire. Cela dit, il ne s'agit pas là d'une structuration qui découle de facteurs économiques, mais plutôt strictement de facteurs géomorphologiques. Comme on a pu le signifier lors de la présentation des résultats, ce qui sautait surtout aux yeux sur la cartographie des potentialités locales de polarisation économique dans cette zone, c'était la différence notable entre les versants nord et sud de ladite péninsule, le premier ressortant comme beaucoup moins avantage que le second. Cependant, on constate que la répartition des profils de trajectoire ne reflète absolument pas cet état de fait. Bien plutôt, cette portion de la périphérie affiche un portrait négatif relativement homogène, essentiellement composé de types 6 et 7. Il en va sensiblement de même au nord du golfe, où le peuplement se déploie à la manière d'un chapelet sur près de 1 300 km de côtes, donnant lieu à un long ruban d'occupation. Là, la distinction principale réside dans l'opposition qui existe entre les territoires à l'ouest de Sept-Îles, aux indices de polarisation supérieurs, et ceux qui se trouvent à l'est de celle-ci, essentiellement en raison de la distance, de l'absence de sols fertiles et de la pauvreté en infrastructures et équipements de transport, notamment l'absence de réseau ferroviaire. Cependant, comme au sud du golfe, cette hétérogénéité ne ressort pas sur la cartographie des profils de trajectoire, où l'on est en présence d'une longue zone aux profils négatifs, ponctués de quelque trois points aux trajectoires positives.

Ceci étant dit, outre ces formes issues des contraintes naturelles de ces milieux particuliers, les configurations qu'il importe surtout de souligner ici sont bien entendu celles qui concernent les fameux corridors de pénétration territoriale en périphérie. Centrales dans le cadre de cette thèse, ces formes ne s'avèrent pas évidentes lorsque l'on s'attarde à scruter la cartographie des profils. En effet, dépendamment des secteurs régionaux, ceux-ci s'avèrent

plus ou moins flagrants. À titre d'exemple, dans les deux zones de l'hinterland qui s'avèrent globalement inoccupées en termes démographiques – à savoir les hauteurs des Appalaches et du Bouclier canadien – on ne retrouve aucune trace de ces corridors dans les distributions des types de profils, bien qu'on sache qu'ils existent nécessairement. Dans les Appalaches d'abord, pour des raisons évidentes d'épaisseur géographique, il n'y a que bien peu d'espace pour que des corridors de pénétration territoriale puissent se déployer. En réalité, un seul lieu a justifié le découpage d'un cadastre administratif à l'intérieur des terres : le territoire minier de Murdochville, connecté au littoral à l'est via Gaspé et au nord via Saint-Maxime-du-Mont-Louis. Concrètement, ce corridor ne doit pas avoir d'incidence déterminante sur ces deux localités, si ce n'est que la seconde lui doit possiblement son statut de localité de classe 2 en raison d'une légère vocation centrale. Pour ce qui est du lien routier entre Sainte-Anne-des-Monts et New Richmond, bien qu'il parte et aboutisse dans deux territoires relativement bien avantagés, il ne sert de toute évidence pas à pénétrer l'hinterland pour accéder à des bassins de ressources enclavés. Quant au chemin qui relie le secteur de la baie des Chaleurs à l'estuaire via la vallée de la Matapédia, celui-ci ne semble pas non plus destiné à ouvrir l'accès à une zone particulièrement riche en ressources. En fait, il apparaît évident que sa fonction première est la connexion du versant nord des territoires maritimes avec la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent.

Ensuite, sur le versant laurentien du Bouclier canadien, le portrait présente des similarités tangibles. Là, la structuration de l'écoumène n'autorise tout simplement pas l'apparition de formes spatiales linéaires continues. Toutefois, les localités allochtones terminales situées en amont dans l'arrière-pays et dont la vocation s'avère exclusivement minière et extractive attestent tout de même de l'existence de ces couloirs. Le premier de ces corridors – dont la vocation est de relier le littoral du Saint-Laurent à Fermont – est en quelque sorte double puisqu'il se compose en réalité de deux axes de transports distincts. À l'ouest, il consiste en une voie routière qui, partant de Baie-Comeau, longe le cours de la rivière Manicouagan jusqu'au secteur de l'ancienne Gagnon, d'où il bifurque ensuite vers Fermont; à

l'est, il comprend une voie ferrée qui part de Port-Cartier et se déploie vers ce même secteur avant de se détourner lui aussi vers le nord-est pour aboutir à la mine du Mont-Wright, tout juste à l'ouest de Fermont. Ces deux axes s'ancrent donc en deux lieux très avantageés en termes de potentiel de polarisation économique. Le deuxième grand corridor se situe pour sa part à une centaine de kilomètres plus à l'est, où il effectue la connexion entre à l'embouchure de la rivière Moisie – autre point de l'espace périphérique au potentiel de polarisation non négligeable – et l'ultrapériphérique localité de Schefferville. Cette connexion essentiellement ferroviaire a concrètement pour fonction de rendre accessible le bassin minier du Caniapiscau via les hauteurs du Labrador. Enfin, le troisième corridor consiste pour sa part en un axe littoral partant lui aussi du secteur de Sept-Îles et se terminant à Kegaska – à quelque 40 km à l'est du secteur de Natashquan–Nutashkuan. Ce dernier n'est par ailleurs toujours pas pleinement déployé, des travaux de prolongement vers La Romaine faisant encore partie des plans à court terme. Ultiment, ce dernier couloir viserait davantage à désenclaver les territoires locaux de la BCN plutôt qu'à rendre accessibles des bassins de ressources, l'économie de ces localités reposant essentiellement sur l'extraction des ressources halieutiques du Golfe et, dans une moindre mesure, sur le tourisme.

Sur le versant hudsonien du Bouclier canadien, à l'image de ce qui s'observe plus à l'est, il s'avère impossible de détecter une quelconque structure linéaire de pénétration territoriale. On sait qu'il existe bel et bien un axe de pénétration territorial qui, partant de l'avant-poste d'Amos, aboutit à Radisson via Matagami. Cependant, il ne laisse pour ainsi dire aucune trace évidente sur la cartographie des profils de trajectoire. Cela s'explique encore une fois d'abord par le caractère très clairsemé de l'occupation territoriale, toutes les localités de cette région étant séparées les unes des autres par des distances énormes. Cela s'explique également par le fait que l'unique couloir d'accès – la route Billy-Diamond – parcourt tout le territoire jamésien en ne traversant aucune autre localité au nord de Matagami. Cet état de fait contribue paradoxalement à enclaver les six communautés cries les plus nordiques, qui se retrouvent ainsi excentrées par rapport à cette infrastructure capitale pour leur développement.

Contrairement à ces grandes zones à l'écoumène très relâches, ailleurs en périphérie, la densité du maillage municipal offre un espace de lisibilité pour vérifier l'occurrence éventuelle de corridors de pénétration territoriale. À l'est de la périphérie, à partir de la vallée de la Matapédia, on commence en effet à observer la présence de certains axes de transport qui facilitent l'accès aux ressources de l'arrière-pays à partir des fronts littoraux. Ce premier, bien que particulièrement évident sur la cartographie des potentiels locaux de polarisation, se discerne à peine sur celle affichant les profils de trajectoire, où seules Amqui et Causapscah trahissent subtilement son existence. Dans ce secteur de l'est du Québec, le portage traditionnel partait originellement de la rivière Ristigouche pour aboutir à Matane via les lacs Matapédia et du Portage (Sainte-Paule). Toutefois, l'édification des chemins Kempt (1832), puis Matapédia (1862) – ainsi que du tronçon ferroviaire Sainte-Flavie–Campbellton (1876) – fera définitivement dévier ce tracé vers le lieu-dit de Mont-Joli, future localité à vocation militaire. Objectivement, on peut considérer que ce point de l'espace périphérique fortement doté en facteurs de localisation représentait à l'époque un tremplin stratégique de pénétration territoriale au regard de sa situation plus en amont du fleuve et de sa proximité avec le territoire de l'actuelle Rimouski – laquelle faisait alors déjà figure de petite ville avec sa population frôlant les 7 000 habitants. Un peu plus à l'ouest, le secteur du Témiscouata présente, quant à lui, deux axes distincts de pénétration territoriale, mais à l'instar de ceux localisés en Gaspésie, ces derniers ne sont pas plus détectables par l'entremise des types de profils de trajectoire. Dans cette vallée, la circulation économique terrestre entre les colonies acadienne et canadienne n'a été rendue possible qu'à compter du milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Il faudra toutefois attendre l'année 1783 pour que soit édifié le « chemin du Portage », premier accès terrestre véritablement durable entre Notre-Dame-du-Portage et l'actuelle Témiscouata-sur-le-Lac. Ce dernier sera remplacé en 1862 par une nouvelle route qui déviara les flux vers la localité de Rivière-du-Loup, qui avoisine à ce moment les 2 500 habitants. Puis en 1885, le « Témiscouata Railway » – un tronçon ferroviaire reliant la ville d'Edmundston à celle de Rivière-du-Loup via le secteur du lac Témiscouata – s'est vu aménagé, accentuant d'autant plus la force polarisatrice de cette dernière en en faisant un carrefour littoral d'importance ainsi qu'un avant-

poste majeur d'accès aux ressources forestières de l'arrière-pays. Cette prédominance s'effritera progressivement à partir de 1977, moment où la ville se retrouve court-circuitée par la création d'un nouveau tronçon du National Transcontinental Railway reliant Edmundston à la localité de Saint-André-de-Kamouraska, via Pohénégamook. Dans ce cas-ci, il s'agissait une fois de plus d'une voie qui visait moins à développer l'arrière-pays qu'à faciliter un accès efficace aux provinces atlantiques. Bref, à partir de ce moment, l'ancrage de cette ligne de chemin de fer sur la ligne côtière ne reflétait de facto plus une structuration territoriale fondée sur l'extraction des ressources, mais plutôt sur une circulation plus optimale entre le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Au centre-sud de la périphérie, on peut considérer sans trop se tromper que la vallée du Saguenay représentait en elle-même un axe de pénétration majeur de la périphérie québécoise, laquelle ouvrait l'accès à ce qui deviendra le territoire jamésien jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle. Déployé depuis jusqu'au cœur du territoire provincial, cet axe représente donc toujours aujourd'hui un couloir primordial permettant d'accéder aux bassins de ressources enclavés du centre de la péninsule dite du Québec-Labrador. Se déployant à partir de la ville de Saguenay – ou plus précisément du secteur de la baie des Ha! Ha! – ce dernier permet concrètement d'accéder aux ressources localisées dans les environs des monts Otish via Saint-Félicien puis Chibougamau. Lorsqu'on analyse ce corridor, on s'aperçoit qu'il s'appuie concrètement sur une série de lieux dont le potentiel de polarisation a historiquement favorisé la fonction d'avant-poste, c'est-à-dire de tremplin vers les arrière-pays. On sait que le premier de ces trempins se situe dans le territoire local de La Baie, une petite ville dont le pointage synthèse se révèle particulièrement fort. À partir de ce point de contact maritime stratégique – moyennement doté en ressources naturelles, mais très fortement accessible grâce à la multiplicité des infrastructures de transport – la cartographie des potentiels géoéconomiques locaux illustre relativement bien le parcours de ce corridor. Suivant le tracé du chemin de fer, celui-ci s'élance vers l'ouest à travers le plateau du Haut-Saguenay, borde la rive sud du lac Saint-Jean – d'où il établit la connexion ferroviaire entre la région et le centre géoéconomique

de la province – puis remonte via Saint-Félicien vers le nord-ouest en direction de Chibougamau avant de bifurquer vers le nord-est pour finalement aboutir au centre de ladite péninsule du Québec-Labrador. Cette dernière localité, faiblement dotée en ressources, mais fortement accessible et à la fonction centrale incontournable dans son milieu, s'avère être un avant-poste important pour l'accès au bassin versant de la Baie d'Hudson et aux ressources localisées au nord du SLSJ. Concrètement, bien que ce corridor soit somme toute bien perceptible sur la cartographie des potentiels locaux, l'analyse de la cartographie des profils de trajectoire ne permet pas d'en déceler des traces évidentes. Outre dans l'amas du Haut-Saguenay, l'essentiel du tracé de ce corridor traverse des localités qui présentent des déclin démographiques notables. En réalité, les seuls territoires qui ressortent positivement et s'inscrivent dans une dynamique soit de centralité (Saint-Félicien), soit de périurbanité (Chambord, Saint-Prime).

Quant au sud-ouest de la périphérie, on remarque bel et bien une forme linéaire au nord de l'AT. On sait qu'à l'instar du SLSJ aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, la sous-région de l'Abitibi constituait en soi un corridor de pénétration territoriale durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, deux axes ferroviaires connectant alors ces vastes étendues boréales à la Mauricie. C'est précisément le long du tronçon nord du chemin de fer que cette forme linéaire ressort nettement, celle-ci étant essentiellement composée de localités aux trajectoires de type 6. Celles-ci contrastent assez distinctement dans un milieu où les trajectoires de type 8 s'avèrent proportionnellement majoritaires. Bien qu'il soit difficile d'expliquer ce qui engendre cette forme, il est toutefois intéressant de faire remarquer que cette configuration correspond à peu près au tracé du chemin de fer et que l'on y retrouve les quelques rares occurrences de grands villages des MRC Abitibi et Abitibi-Ouest. Par ailleurs, il convient aussi d'indiquer qu'à partir de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, ce secteur de la périphérie s'est transformé en tremplin vers la Jamésie profonde dans la foulée des grands projets hydroélectriques. C'est à partir de la localité d'Amos – petite ville très avantageusement située en termes d'accessibilité infrastructurelle – que s'élançe par voie routière le plus occidental des corridors de pénétration

vers l'ultrapériphérie, en direction de la baie James via Matagami. Bien que pénalisée par son éloignement relatif, Amos constitue un avant-poste majeur du fait qu'il consiste en un véritable carrefour. Sur son territoire viennent se croiser la route 109, qui relie Rivière-Héva à Matagami, et la 111, qui relie Val-d'Or à La Sarre, ainsi que le tronçon de chemin de fer reliant Senneterre à La Sarre. On pourrait raisonnablement avancer que c'est cette fonction singulière de carrefour d'accessibilité qui confère à Amos et à ses petites banlieues rurales le dynamisme nécessaire pour afficher leurs profils positifs (types 4 et 5), lesquels s'avèrent généralement rares dans ce milieu territorial. Enfin, il importe de terminer cette section sur les formes linéaires en signalant l'existence d'un second corridor de pénétration de l'ultrapériphérie, à une soixantaine de kilomètres à l'est du premier environ. Il s'agit là de la route 113, qui relie Val-d'Or à Chibougamau via l'avant-poste de Senneterre, grande porte d'entrée ferroviaire de la région.

### **5.2.3 LES FORMES ARÉALES**

Finalement, en ce qui concerne les formes aréales, c'est spécifiquement sur les trajectoires négatives qu'il convient ici de s'attarder. En effet, compte tenu du fait que 75 % des localités périphériques du Québec affichent des trajectoires en cloche, les distributions de profils qui émergent consistent nécessairement en des aires aux formes variées qu'il s'avère relativement délicat à qualifier formellement. En effet, si l'on fait abstraction des trois régions à l'occupation naturellement linéaire, on s'aperçoit que les ensembles composés de trajectoires négatives prennent souvent la forme d'un gruyère. Cela s'explique par le fait que ces aires marquées par des trajectoires d'occupation négative se trouvent ponctuées par les îles et les îlots des archipels mentionnés précédemment. En d'autres termes, il s'agit en quelque sorte du négatif de ces archipels en question.

Cette observation nous ramène en quelque sorte aux réflexions sur les concepts de périphérie et de ruralité, qui se définissent toutes deux par leur opposition aux concepts de

centre et d'urbanité par rapport auxquels elles représentent le négatif. En effet, on a bien expliqué au point 2.2.4 que la périphérie se définit dans une certaine mesure par l'absence du phénomène central et que la ruralité se définit par l'absence de qualités urbaines. Ainsi, l'essence de ce qui définit cette forme dite « en gruyère » peut être appréhendée ici comme étant la non-occurrence d'un autre phénomène, en l'occurrence celui des trajectoires démographiques positives qui traduisent un état de croissance ou d'équilibre chez les territoires locaux étudiés. En effet, que ce soit à l'est, au centre ou à l'ouest de la partie méridionale de la périphérie québécoise, 75 % des localités présentent des trajectoires en forme de cloche plus ou moins affirmées. Bien que distendu et à l'apparence « déchiré » par la réalité géomorphologique du Québec – en particulier les grands espaces vides créés par le Saint-Laurent, les Appalaches et le Bouclier canadien – il nous paraît que c'est la seule façon de se représenter cette forme qui apparaît à l'observation.

Par ailleurs, ce qu'il est surtout intéressant de noter ici, c'est qu'au regard de la cartographie des intensités d'occupation et des potentiels locaux de polarisation économique, cette même forme de gruyère apparaît encore. En effet, un regard sur la première révèle immédiatement la concordance presque parfaite qui existe entre la forme en gruyère générée par l'ensemble des localités aux trajectoires négatives et l'ensemble des localités de classe rurale. Cela est bien entendu réciproquement vrai pour l'archipel dont elle est le négatif et l'ensemble des centres urbains périphériques. Cependant, la vérification avec la cartographie des potentialités géoéconomiques révèle de manière évidente que ce sont moins les critères liés à la dotation et à l'accessibilité qui semblent conditionner l'évolution du peuplement des territoires locaux de la périphérie, mais bien plutôt ceux liés à leur centralité. Autrement dit, bien qu'ils aient manifestement une importance certaine dans la positivité de certaines trajectoires, il apparaît que les activités d'extraction et de transbordement s'avèrent moins déterminantes pour la vitalité démographique des territoires périphériques que ne le sont les activités d'échange associées à la desserte de biens et de services. Cela nous permet donc en définitive d'apporter une réponse nuancée à notre questionnement initial.

## CONCLUSION

Il est désormais temps d'effectuer une synthèse finale de l'exercice scientifique qui vient de vous être présenté. Cette ultime section de la thèse procédera en mettant bien en évidence sa structure dialectique, de façon à faire ressortir la confrontation entre idées et données qui l'anime et à expliciter son caractère vivant. Il sera donc question ici, au regard des éléments qui se sont vus validés et réfutés au fil de la démonstration, de proposer une perspective enrichie qui permettra de dépasser notre position initiale.

Concrètement, la présente synthèse se déclinera en quatre temps distincts. D'abord, nous procéderons à une récapitulation générale qui permettra de retracer le fil directeur de la thèse. Il s'agira alors de revenir sur l'ensemble de la démarche de manière à bien synthétiser les grandes sections qui l'ont articulé. Ensuite, nous reviendrons sur les constats fondamentaux réalisés dans le cadre de l'analyse des résultats obtenus. À ce moment, il sera notamment question d'exposer plus clairement les conclusions de la présente étude. Aussi, nous prendrons un moment pour expliciter une fois de plus les principales limites de cette recherche, en mettant cette fois de l'emphase sur les limites rendues évidentes à la lumière des conclusions obtenues. Enfin, afin d'ouvrir la réflexion sur l'objet qui a intéressé cette recherche, un moment sera pris pour suggérer de nouvelles pistes de recherche qu'il pourrait s'avérer pertinent de suivre dans le futur quant à cette thématique particulière.

En introduction de cette thèse, nous avons naturellement débuté par une présentation générale de notre sujet lors de laquelle nous avons alors exprimé l'importance de l'enjeu du développement en milieu périphérie. Nous avons ainsi pu souligner comment la réalité de l'occupation territoriale en milieu périphérique se traduisait généralement par l'émergence de formes territoriales tout à fait caractéristiques, lesquelles correspondaient en essence parfaitement à ce que l'on observe au Canada et au Québec.

Un regard plus pointu a alors été posé sur cet aspect problématique particulier. Dans un premier temps, une contextualisation somme toute détaillée nous a alors permis d'ouvrir la perspective sur différentes caractéristiques fondamentales de la réalité contemporaine. Il a alors été question de bien mettre en évidence les conditions idéologiques, historiques et économiques qui encadrent et déterminent l'évolution des territoires. Nous avons ainsi pu expliquer comment le type de rationalité qui organise le fonctionnement du système économique à l'échelle du globe, fondamentalement instrumentale et axée sur le profit et la rentabilité, constitue le cadre structurel indépassable dans lequel s'inscrit inmanquablement la dynamique de développement des territoires. Nous sommes alors revenus sur l'origine historique de la dépendance périphérique en remontant jusqu'à l'époque des dites « Grandes découvertes » en mettant bien en perspective l'existence d'un mythe du profit tenace qui a favorisé l'instauration aux quatre coins des Amériques d'un mode d'exploitation des ressources fondé sur une pratique essentiellement extractiviste. Cela nous a permis de constater comment le phénomène de division internationale du travail et celui de primarisation des économies qui en a résulté ont conduit à des verrouillages sociotechniques qui tendent à figer plus ou moins durablement le processus de développement dans les territoires périphériques, selon des modalités qui varient dépendamment des contextes.

C'est donc à la lumière d'une série de constats sur les territoires périphériques – localisation périphérique inhibitrice, vulnérabilité due à des avantages comparatifs restreints, « maladie » économique, verrouillage sociotechnique et léthargie développementale, etc. – qu'il nous est dès lors apparu pertinent de nous interroger sur les raisons qui peuvent expliquer pourquoi au Québec ces territoires particuliers ne sont pas plus peuplés et développés malgré les quantités colossales des ressources extraites et investies depuis leur ouverture générale de la colonisation dans les années 1840. Après nous être enquis d'une masse de données démographiques attenantes à la population totale des territoires locaux de la périphérie québécoise, que nous savions devoir traiter et cartographier, nous avons alors choisi de nous intéresser plus spécifiquement aux déterminations géographiques qui pourraient naturellement

ressortir de l'observation des cartes générées. C'est ainsi que la présente thèse a été orientée vers une mise en perspective des possibles interactions entre substrat géographique et substance humaine, en avançant la question de recherche suivante : dans quelle mesure les facteurs géographiques de localisation des activités économiques ont-ils influencé la dynamique de peuplement dans les espaces périphériques du Québec ? L'hypothèse soutenue au point de départ consistait alors à dire que la polarisation de la croissance en périphérie était globalement favorisée en certains lieux économiquement stratégiques, à savoir les points de dotation en ressources naturelles, les points de rupture de charge et, dans une moindre mesure, les points centraux.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous avons donc cherché à confronter cette posture initiale par le biais d'une revue de la littérature qui permettrait de la situer. Une structure théorique a alors été élaborée pour encadrer conceptuellement la démarche. Ce cadre en question a concrètement reposé sur six piliers. En premier lieu, nous avons débuté par une mise en perspective épistémologique qui nous a permis d'appréhender les débats théoriques internes à la discipline géographique. À ce moment, nous avons pu situer objectivement où notre thèse s'inscrivait en termes de paradigme de recherche. Cette étape nous a dès lors permis d'explicitier la nature classique fondamentalement empirique dans lequel notre démarche s'est insérée et de bien mettre en évidence la primauté que l'on a accordée aux déterminations structurelles d'ordres géographique et l'économique devant les déterminations davantage conjoncturelles associées à l'agentivité des individus et des collectivités. Considérant les critiques adressées depuis plus d'un demi-siècle à ce courant de la géographie, il convenait alors de rappeler que le fait de travailler à l'intérieur de ce paradigme représente en soi une prise de position épistémologique puisque cela défend l'idée que la connaissance ne s'acquiert pas nécessairement que par le seul moyen de cadres théoriques explicatifs fondés sur de la modélisation mathématique.

En deuxième lieu, nous avons procédé à la définition de certains concepts clés ambigus dont le sens prête à interprétation en fonction des postures adoptées, en l'occurrence ceux d'écoumène, d'occupation territoriale, de développement et de périphérie. Le premier, qui renvoie généralement à l'idée d'« espace habité » par les êtres humains, a été mis en lumière en prenant bien soin de le positionner dans son contexte canadien. Ici, pour exposer les modalités concrètes du phénomène d'extension de l'écoumène dans l'espace, nous avons mobilisé l'exemple particulier de la périphérie québécoise où ce dernier s'est échelonné sur plus de quatre siècles dans une danse complexe les êtres humains et le milieu géographique, au rythme d'une dynamique impulsée par les grands cycles économiques structurels de l'économie mondiale. Cette contextualisation spatio-temporelle étayée visait à ouvrir la perspective du lecteur sur les rouages de la dynamique d'occupation territoriale tels qu'actionnés par la rationalité économique dominante, les conséquences pratiques de celle-ci sur l'organisation spatiale et l'évolution des territoires périphériques et l'importance capitale des matières premières dans leur dynamique de développement. Dans un enchaînement logique, on a ensuite pu expliquer que nous nous intéressions ici à l'occupation territoriale au sens d'un processus d'appropriation et d'aménagement – par des populations politiquement structurées – d'espaces géographiques en vue d'une mise en valeur qui concoure à améliorer leurs conditions d'existence. Comprendre ce processus de « maîtrise » spatiale à travers l'idée du développement, c'est-à-dire par le biais des dynamiques d'accroissement matériel et d'optimisation systémique qui caractérisent l'évolution de tout système complexe, nous a permis de mettre en évidence le caractère incontournable du facteur démographique et le rôle critique du peuplement dans l'affirmation spatiale de ce processus. Enfin, nous avons pu poser une définition large du concept de périphérie qui incluait aussi une longue parenthèse sur le concept voisin du « rural ». Dans les deux cas, nous avons procédé de manière à bien les replacer dans leurs relations dialectiques avec leurs pairs opposés respectifs, à savoir le « centre » et l'« urbain ». Cette manière d'opérer nous a entre autres permis d'exposer les caractéristiques phénoménologiques de la périphérie sur lesquelles nous nous sommes appuyées pour circonscrire l'espace qui devait constituer notre terrain d'étude. Cela nous a

également permis de poser des balises sur le continuum urbain-rural qui nous ont par la suite aidés à identifier des seuils qualitatifs entre différentes couches d'urbanité et de ruralité.

En troisième lieu, il a été question d'aborder les trois principaux facteurs qui déterminent la localisation des activités économiques en milieu périphérique : la dotation en ressources naturelles, l'accessibilité et la centralité. Dans le premier cas, on a pu voir que la présence de matières premières, que ce soit pour l'alimentation ou la production d'objets, s'avère le premier facteur attractif en importance à venir stimuler l'enracinement et la croissance d'un noyau de peuplement. Le tactisme qui lui est associé découle de la génération d'activités liées à l'extraction, que ce soit la pêche, l'agriculture, la coupe de bois, le minage ou la production énergétique. Lorsque les populations, attirées par la perspective d'un certain revenu, affluent vers ces points de dotations, elles se mettent assez rapidement à entretenir des relations d'échange avec les populations avoisinantes pour obtenir les biens qu'elles sont incapables de produire elles-mêmes. C'est alors que le deuxième facteur entre en jeu, alors que les activités d'exportation-importation rendent nécessaires le développement d'infrastructures (réseaux routiers et ferroviaires) et l'implantation d'équipements (quais, ports, aéroports) favorisant la circulation des marchandises dans l'espace territorial. Toute mobilité se traduisant par une dépense en temps et en énergie, les populations exploitent ainsi certains atouts stratégiques de l'environnement – les « points de rupture de charge » – afin d'optimiser la circulation territoriale. La stimulation d'activités de transbordement qui viennent réduire ce coût du transport donne alors naissance à des nœuds de transport qui servent d'interfaces privilégiées entre différents réseaux de transport. Enfin, au fur et à mesure que le territoire accueille des noyaux de peuplement, un troisième facteur commence à faire sentir son influence, cette fois-ci de l'émergence d'un lieu à la situation avantageuse au sein de la trame territoriale : celui de la centralité. La rationalité qui domine le champ économique exigeant la rentabilité, les transactions entre agents économiques doivent donc impérativement se tenir là où le coût de la mobilité s'avère globalement minimal pour l'ensemble des partenaires, c'est-à-dire en un lieu dont la situation centrale favorise le plus la convergence des flux.

En quatrième lieu, à la lumière de ces précisions conceptuelles sur les facteurs de localisation en périphérie, le cadre théorique s'est attardé au phénomène de polarisation économique qui survient dans l'espace autour des centres de population, notamment aux ressorts qui le relient aux trois facteurs de localisation et à ses conséquences objectives sur la dynamique du développement. On a ainsi pu voir que cette polarisation est le produit de « foyers » économiques, c'est-à-dire des activités hébergées par les centres de population, dont l'énergie génère un jeu de forces de type attraction-répulsion qui engendre des flux de ressources variés et inégaux. Les centres, devenus « pôles », drainent et irriguent alors à la fois une « région polarisée » où le réseau urbain se retrouve intégré dans des relations hiérarchisées d'interdépendance asymétriques. On a également expliqué que si l'inégalité des effets de polarisation dans l'espace représente la principale cause de la diversité des centres urbains, c'est essentiellement parce que la nature des foyers économiques influence directement la fonction, l'amplitude démographique ainsi que l'aire d'influence des centres dans lesquels ils sont implantés. À ce titre, on a souligné que ce sont les « foyers moteurs » associés aux activités industrielles majeures qui permettent d'activer le plus efficacement la dynamique circulaire et cumulative de la croissance grâce aux effets multiplicateurs de l'exportation. Les territoires étant toutefois par nature ouverts sur l'extérieur, la circulation économique qui s'y effectue s'avère considérablement affaiblie par de nombreuses fuites économiques via lesquelles les diverses ressources se voient aspirées hors des circuits territoriaux. Les territoires peuvent cependant espérer éviter ce phénomène parvenant à produire suffisamment de richesses pour en réinvestir une part substantielle dans la diversification de leur base exportatrice.

À ce titre, en cinquième lieu, le cadre théorique de cette recherche a mobilisé la célèbre théorie dite « des principales ressources ». Traitant spécifiquement du rôle joué par les ressources naturelles dans le processus de croissance, celle-ci a justement permis de comprendre que le processus du développement économique territorial pouvait être appréhendé comme un processus de diversification autour de la base exportatrice. Les

principaux théoriciens de cette « Staple Thesis » ont bien mis en évidence que l'avantage comparatif des périphéries coloniales (ou « pays neufs »), c'est-à-dire l'atout naturel qu'elles sont stratégiquement avisées d'exploiter pour optimiser leur performance dans l'arène économique mondiale, consiste toujours en leur dotation en ressources naturelles. En étudiant comment la variation de la demande extérieure induit des réponses territoriales qui – via des effets multiplicateurs liés aux chaînes de revenus et de dépenses – viennent orienter les secteurs exportateur et domestique, ils ont pu démontrer que les ressources naturelles peuvent tout aussi bien représenter un avantage conduisant au développement d'une économie industrialisée, mature, riche et diversifiée, qu'un désavantage engendrant de l'instabilité et une situation d'enfermement dans un état de dépendance. On a vu que certains penseurs institutionnalistes soutiennent que ce serait le rapport entre les quantités produites et la quantité des facteurs nécessaires à cette production (la « fonction de production ») – de même que certains facteurs environnementaux tels que la géographie, le climat, les maladies, la fertilité des sols et la densité des populations autochtones – qui détermineraient laquelle des deux avenues se matérialise dans un territoire, en favorisant ou défavorisant le développement d'institutions efficaces, d'une main-d'œuvre qualifiée et d'une épargne propice à la croissance économique. D'autres économistes se sont pour leur part attardés à classer les flux de revenus (ou « liaisons économiques ») en fonction des différentes phases des filières de production, transformant la théorie des principales ressources en une théorie de formation du capital. C'est en définitive en conditionnant la redistribution des revenus par l'entremise de ces effets de diffusion que ladite fonction de production peut influencer sur le développement des territoires dont l'avantage comparatif réside dans leurs matières premières.

Finalement, en dernier lieu, nous avons décidé d'effectuer un effort de schématisation afin d'intégrer les différents concepts théoriques présentés dans une seule et même figure. Décliné en cinq grandes phases qui correspondent aux cinq grands cycles économiques et aux fronts d'occupation qui leur sont associés en périphérie, cet exercice chorématique offrait l'avantage de synthétiser visuellement les implications des trois principaux facteurs de

localisation des activités économiques et des populations en périphérie et de les replacer dans leurs contextes spatio-temporel et historique.

Sur le plan méthodologique, le contexte dans lequel cette recherche s'est inscrite – en contraignant la collecte des données officielles de population totale de Statistique Canada sur une période de 170 ans pour l'ensemble des 365 localités qui composent les six régions administratives périphériques du Québec suivant une méthode strictement quantitative – a d'emblée naturellement inscrit notre démarche dans le paradigme empiriste de la discipline géographique et ne nous laissait comme choix que d'épouser une approche fondamentalement inductive. Ensuite, après avoir transformé les données en graphiques en courbes qui traduisent les trajectoires locales de peuplement, puis catégorisé ces dernières en fonction de leurs profils et de leurs niveaux, et enfin représenté la distribution spatiale des types et des classes obtenues, nous avons logiquement décidé d'opter pour une stratégie davantage descriptive, en nous interrogeant sur le rôle des grands facteurs géographiques de la polarisation en périphérie.

Pour ce qui est des données relatives aux qualités géoéconomiques des lieux étudiés, leur mesure s'est appuyée sur une série de variables associées aux trois indicateurs correspondant aux trois facteurs de polarisation économique en contexte périphérique. Dans le cas de la dotation en ressources, nous avons mesuré l'indicateur par l'intermédiaire de deux variables : la nature et la diversité des cinq principales activités primaires en présence. Les informations sur ces dotations ont pu être récoltées par l'entremise de différentes sources : les terres agricoles, le couvert forestier exploité et les pêcheries via l'Infrastructure Géomatique Ouverte (IGO); le minier via le Système d'information géominière (SIGÉOM) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts; et la production énergétique via le Répertoire des barrages en ligne du Centre d'expertise hydrique du Québec. En connaissant la répartition spatiale de ces types d'activité d'extraction, il devenait possible d'identifier les lieux où chacun des types de ressources a pu influencer le développement des territoires locaux. Plus cette

dotation s'avérait diversifiée, plus l'indice de dotation a été considéré comme élevé. De manière analogue, l'accessibilité a pu être déterminée grâce à deux variables infrastructurelles – la nature et la diversité des infrastructures de transport – ces informations provenant exclusivement de l'IGO. S'y ajoutait ensuite la prise en compte de deux variables strictement géographiques : la situation littorale, associée à un bonus d'accessibilité et définie par simple observation directe; et l'éloignement relatif, associé à un malus d'accessibilité et déterminé de manière arbitraire en fonction de la distance générale avec le centre géoéconomique et de son axe fluvial, sur la base des découpages infrarégionaux. Enfin, la centralité a pour sa part été déterminée par la mesure de trois variables, soit le nombre d'habitants, la situation régionale relative et l'importance commerciale, cette dernière ayant été appréhendée au regard de la présence de ports commerciaux (IGO) et des informations économiques générales disponibles sur les sites des municipalités étudiées. Une fois ces trois indices mesurés, il a dès lors été possible de cartographier leur répartition dans la périphérie québécoise ; individuellement d'abord, puis de façon combinatoire sur une carte synthétique avec application des bonus littoraux et/ou des malus d'éloignement. C'est en définitive cette dernière cartographie qui devait illustrer les potentiels géographiques de polarisation économique des différentes localités à l'étude.

Loin d'être parfaite, cette méthodologie a présenté certaines limitations relativement importantes. En ce qui concerne le paradigme, l'approche et la stratégie adoptées par exemple, nous avons naturellement prêté le flanc aux critiques traditionnelles qui reprochent à l'approche empirico-inductive dite « classique » son déterminisme géographique, sa propension à décrire des apparences de causalité en omettant de prendre en compte la nature partielle de ses observations et sa difficulté à aboutir à des explications cohérentes et applicables avec un certain degré de généralité. Par ailleurs, quant aux indicateurs retenus pour apporter une réponse au questionnement initial, on a entre autres pu souligner certains enjeux liés à la non-prise en compte des quantités de ressources et du déclin de certaines activités au fil du temps, à l'enjeu d'endogénéité associé à la prise en compte des

infrastructures de transport – qui sont à la fois une cause et une conséquence de la polarisation économique – et à l’appréhension strictement synchronique de l’indicateur « centralité ». Nous avons cependant pu rappeler que la localisation des ports témoigne toujours de la présence d’aménités géomorphologiques stratégiques et nous avons fait valoir que les lieux jouissants de situations centrales n’ont que bien peu varié dans le temps au SLSJ, sur la CN et en AT, mais que l’ancienneté de l’occupation en GÎM et au BSL a sans doute vu l’occurrence de certains renversements des centralités au sens plus large du terme.

Les résultats obtenus à l’issue de ce vaste exercice de cueillette et de traitement de données se sont avérés de plusieurs ordres. Le premier concerne la typologie des profils de trajectoire qui se décline en deux grandes catégories, chacune à son tour ventilée en cinq types : celle des trajectoires positives, qui compte pour 25,1 % de l’échantillon avec 89 occurrences ; et celle des trajectoires en cloche qui compte pour 74,9 % de l’échantillon avec 266 occurrences. L’analyse de ces types de profils, qui s’inscrivent les uns les autres à l’intérieur de séquences logiques, doit impérativement tenir compte du phénomène de transition démographique et de ses nombreuses déterminations – amélioration de l’hygiène publique, bonification des soins de santé, perte de l’influence de l’Église, intégration des femmes au marché du travail, démocratisation de la contraception, chute du taux de fécondité sous le seuil de renouvellement de la population, etc. Adjoint à ces résultats, il a été possible de produire une cartographie détaillée illustrant la répartition de chacun des types dans l’espace périphérique.

Une fois ces résultats obtenus, nous avons été en mesure de constater que des localités profondément distinctes présentaient parfois les mêmes types de profil, ce qui a conduit à l’élaboration d’une seconde classification des trajectoires, cette fois-ci au regard des niveaux de population atteints au moment du dernier recensement. Elle aussi s’est vue déclinée en deux grandes catégories : les peuplements d’intensité rurale, qui comptent 323 occurrences pour 92 % de l’échantillon, et ceux d’intensité urbaine, qui comptent 28

occurrences pour 7,9 % de l'échantillon. Cette classification s'est pour sa part vue ventilée en cinq classes sur la base de divers seuils : des seuils attestés dans la littérature pour indiquer les limites inférieures des petites et moyennes villes de même que des seuils plus arbitraires pour distinguer les localités rurales de petite taille démographique et les « grandes villes » de la périphérie. De la même manière que pour les profils, les résultats obtenus ici ont permis de cartographier la distribution dans l'espace de chacune des classes, faisant dès lors bien ressortir la dichotomie entre les nombreux milieux ruraux et les quelques centres urbains qui ponctuent la périphérie.

Pour finir, un dernier groupe de résultats concernait plutôt les informations associées aux trois indicateurs retenus. Pour l'indice « dotation », le résultat obtenu était alors mesuré sur une échelle à cinq degrés, allant de très faible à très fort. Pour l'indice « accessibilité », il s'est quant à lui décliné sur une échelle à quatre degrés au regard de la diversité des types d'infrastructure en présence sur les territoires étudiés. Ultimement, ces deux indices se sont vus cumulés de manière à générer un indice dit synthèse qui, une fois majoré par le facteur « situation littorale » et/ou minoré par le facteur « distance », s'est vu évalué selon une échelle à dix degrés. Pour faciliter l'appréciation de toutes ces cartes, la stratégie sémiographique de l'opposition chaud-froid a été utilisé pour offrir un calibrage visuel en différents niveaux. Dans le cas des cartes synthèses sur les potentiels locaux, ce calibrage s'est décliné comme suit : teintes violettes pour indiquer un potentiel « très faible », bleues pour un « faible », vertes pour un « moyen », jaunes pour un « fort » et rouges pour un « très fort ». Enfin, l'indicateur « centralité » était rajouté comme valeur positive (+) au pointage obtenu.

Il convient à ce point-ci de revenir sur la question que nous avons décidé de poser au regard de la problématique présentée initialement : dans quelle mesure les facteurs géographiques de localisation des activités économiques ont-ils influencé la dynamique d'occupation territoriale dans les espaces périphériques du Québec ? Afin d'apporter des éléments de réponse à cette question spécifique, la démarche d'analyse des résultats aura

conduit à effectuer plusieurs constats dignes de mention. Parmi ceux-ci, il apparaît important de mentionner que la prise en compte des formes des trajectoires a permis de réaliser, dans le cas des localités autochtones, que leur évolution démographique reflétait moins l'influence du substrat géographique que celle du substrat historique. En effet, on peut considérer que ces formes en exponentielle sont en réalité la signature de la reprise démographique qui a succédé aux grands bouleversements démographiques associés à la colonisation – conflits militaires contre la Ligue des Cinq-Nations aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, épidémies variées (variole, rougeole, typhus, choléra, etc.) du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, famines épisodiques dues à la surexploitation des animaux à fourrure aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles (Girard et al., 2012, p. 226) – qui ont littéralement amené ces populations au bord de l'extinction. À ce titre, l'amélioration des conditions sanitaires, avec la multiplication des centres de santé, la disponibilité de personnel infirmier de même que le perfectionnement des soins de manière générale, auront certainement contribué à la diminution des taux de mortalité au sein de ces communautés marginalisées (Burnett, 2020 ; Sawchuk, 2017 ; Duhaime et al., 2001). Ainsi, tout au plus, les localités autochtones représentent-elles de petits centres qui permettent la consommation et l'accession à des services de base en santé et en éducation.

Outre ce cas de figure singulier, on a également pu noter que les trajectoires aux profils positifs tendaient généralement à se matérialiser dans des lieux où l'indice de polarisation s'est révélé moyen, avec quelques exceptions où ce score s'avère plus élevé. Parallèlement, la prise en compte des intensités des trajectoires a également permis de constater que chez la majorité des territoires de niveaux urbains – dont le peuplement témoigne naturellement d'une certaine réussite en termes d'occupation – la norme pointe aussi vers des scores moyens de polarisation économique, corroborant ainsi la première remarque. À l'inverse, il s'est aussi avéré que la totalité des petites localités rurales possédait des potentiels de polarisation soit faibles, soit très faibles, laissant dès lors à penser que la faiblesse conjuguée en dotation en ressources naturelles et en accessibilité se traduit de fait systématiquement par une faiblesse du développement territorial en termes de croissance démographique. Ici, il convient

cependant de souligner qu'en périphérie québécoise, on retrouve çà et là plusieurs localités rurales plus peuplées (c.-à-d. celles de classe 2) dont le pointage se révèle supérieur à celui de certaines entités urbaines, forçant dès lors à relativiser l'importance de la combinaison dotation-accessibilité. Par ailleurs, nous avons également été en mesure de constater que la vaste majorité des types de profils positifs se retrouvaient agglutinés autour desdits centres de niveaux urbains, témoignant ainsi du phénomène contemporain de banlieurisation. À ce titre, on peut légitimement avancer que ces profils positifs sont en fait un reflet du phénomène dit de migration alternante, c'est-à-dire des déplacements professionnels effectués par les travailleurs pour accéder quotidiennement à leur lieu de travail – lesquels sont généralement localisés dans les villes petites et moyennes. On a notamment pu observer le même phénomène à des intensités variables autour de Rimouski, Rivière-du-Loup, Baie-Comeau, Saguenay, Alma, Roberval, Amos et même de Ville-Marie.

À la lumière de ces constats, il apparaît donc que la donne géographique a effectivement une incidence manifeste, directe et significative sur la dynamique du peuplement en périphérie. Ceci étant, puisque la qualité de certains profils de trajectoire semble déterminée par le fait que les localités concernées soient (ou non) localisées à proximité de ces points précis de l'espace périphérique, il apparaît par conséquent que la situation centrale des territoires ne représente pas un facteur moindre de polarisation en milieu périphérique. Il faut en effet garder à l'esprit que dans les villes moyennes en périphérie, les qualités centrales sont toujours synonymes de foyers économiques importants – universités, cégeps, grands hôpitaux, responsabilités administratives diverses, usines, etc. – qui ont une influence déterminante sur la dynamique économique et la nature des trajectoires démographiques d'occupation territoriale. Bref, dans cette société éminemment tertiaisée, il apparaît de toute évidence que le rôle du marché garde une place de première importance dans la dynamique géoéconomique et démographique de l'occupation territoriale en périphérie. Autrement dit, la dotation en biens et en services des lieux centraux joue un rôle prépondérant sur l'évolution de l'écoumène périphérique. En ce sens, l'observation des trajectoires positives en milieu

périphérique nous permet donc d'attester du fait que les attributs centraux polarisent davantage que cela avait été envisagé dans l'hypothèse initiale. Cette démonstration nous conduit ainsi à relativiser cette posture de départ : bien que ce facteur centralité polarise naturellement davantage dans les régions centrales, cela ne signifie pas pour autant qu'elle n'ait pas une influence significative sur l'évolution des territoires périphériques. En réalité, elles s'y manifestent clairement à travers la périurbanisation et la migration alternante, comme le révèle l'analyse fine de la distribution spatiale des types de profils et des classes d'intensités des trajectoires locales d'occupation territoriale. Ceci étant dit, il faut toutefois souligner que beaucoup des villes de la périphérie québécoise sont issues d'une conjonction entre des dotations en sols fertiles – lesquels président souvent à des occupations et des systémogénèses précoces qui engendrent des cumuls historiques de population – et des dotations en potentiels énergétiques qui s'avèrent favorables à l'implantation d'industries lourdes très polarisatrices. Cela s'observe notamment avec beaucoup d'acuité au SLSJ (Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Alma) et en AT (Rouyn-Noranda, Val-d'Or). En d'autres termes, l'influence particulière des dotations en sols fertiles et en énergie sur les dynamiques du peuplement ressort aussi nettement à l'analyse. Par ailleurs, il est aussi intéressant de noter que les cartographies basées sur notre indice synthèse de potentiels locaux de polarisation semblent, en certains endroits, présenter plusieurs similitudes avec celles basées sur l'indice de vitalité économique des municipalités\*, notamment au BSL.

Du point de vue scientifique, cette recherche s'est voulue être une tentative d'exploration sur un sujet bien peu traité dans la littérature : celui des trajectoires de peuplement. Cette rareté s'avère d'autant plus lorsqu'on y superpose la prise en compte du paramètre périphérique et des déterminations géoéconomiques de la vitalité démographique. Concrètement, cette vaste présentation visait ultimement plusieurs objectifs. Parmi ceux-ci, l'on comptait notamment celui d'approfondir la compréhension de la diversité des parcours d'occupation territoriale grâce à l'outil démographique, par le biais d'une approche

---

\* Voir le site de l'ISQ : [https://statistique.quebec.ca/cartovista/ivt\\_mun/index.html](https://statistique.quebec.ca/cartovista/ivt_mun/index.html)

transdisciplinaire qui présentait l'avantage d'ouvrir une fenêtre de compréhension sur le phénomène du développement territorial. À cette enseigne, nous croyons pouvoir affirmer que nous sommes en effet parvenus à éclairer l'importance des caractéristiques structurales de l'environnement géographique sur la destinée démographique des localités qui composent la trame périphérique du Québec, en particulier celles associées au facteur « centralité ». Nous escomptions aussi initialement offrir une contribution modeste à l'héritage légué par les grands penseurs de la théorie de la polarisation. Ici encore, en révélant l'influence de la centralité dans les dynamiques locales de peuplement, nous pensons de fait avoir gagné notre pari puisque nous sommes même parvenus à observer un rapport entre la taille des centres urbains et les profils de trajectoire des localités rurales périurbaines grâce à la variabilité de l'intensité des phases de croissance démographique en période récente. En ce qui concerne le phénomène de pénétration territoriale, nous devons également contribuer à l'avancée des connaissances en cherchant à exposer l'impact de leur structuration sur les dynamiques démographiques locales. À ce niveau, notre contribution n'a pas été à la hauteur de nos espérances. En effet, en raison de la structure de l'écoumène, il s'est avéré particulièrement difficile de déceler leurs traces dans l'est de la périphérie. Toutefois, du côté de l'AT, nous pensons peut-être avoir observé une trace suggérant l'influence de la fonction d'avant-poste dans le secteur d'Amos, lequel constitue un carrefour d'accessibilité qui sert d'ultime interface routière entre l'ultrapériphérie jamésienne et le sud du Québec. Cet apport s'est somme toute révélé moins marqué que dans les cas précédents. Enfin, nous désirions contribuer au décloisonnement disciplinaire en mettant de l'avant une approche horizontale et transversale. Au regard de l'articulation des résultats et de l'analyse qui a nécessité la mobilisation de considérations touchant à la fois à l'histoire, à l'économie, à la géographie et à la démographie, on peut certainement considérer que c'est mission accomplie.

Certes, à quelques nuances près, l'observation des liens apparents entre qualités économiques du substrat géographique et diversité des trajectoires démographiques d'occupation territoriale aura permis de mettre le doigt sur des indices qui allaient dans le sens

de l'hypothèse spécifique de recherche. Cependant, du point de vue méthodologique, il demeure que cette thèse aurait bénéficié de se voir intégrer d'autres variables de nature géographique et économique. On pourrait par exemple penser au facteur « quantité » pour l'appréhension des dotations en ressources, non pris en compte dans cette recherche pour cause de manque de données probantes, mais qui joue nécessairement un rôle important dans les dynamiques locales de peuplement. On pourrait également penser à l'utilisation de plusieurs autres variables pour mesurer l'indicateur « dotation » qui auraient pu apporter plus de richesse aux résultats et améliorer ainsi la qualité du portrait obtenu et la finesse de l'analyse : les dotations en lumière (luminosité/climat), en eau, en ressources forestières non ligneuses, en ressources minières non métalliques, en énergies autres qu'hydroélectriques, etc. Il en va de même pour l'indicateur « accessibilité », qui aurait pu intégrer des variables telles que le niveau hiérarchique des voies routières et la présence de gares ferroviaires, ou encore des facteurs géographiques à adjoindre à la situation littorale et à l'éloignement relatif, tels que les havres naturels, la profondeur de l'eau, la confluence ou encore la fin de navigabilité des cours d'eau, pour ne citer que ceux-ci. Dans un autre ordre d'idée, advenant la réouverture de ce chantier, il pourrait aussi s'avérer très pertinent de s'intéresser à cartographier la distribution spatiale des différents profils et des différentes intensités des trajectoires démographiques locales dans une perspective qui serait elle-même diachronique. De cette manière, nous bénéficierions non pas d'une simple image statique de cette diversité à un moment fixe de l'histoire, mais d'un film dynamique qui permettrait d'observer l'évolution de leurs configurations spatiales dans le temps. En définitive, nous ne faisons ici que réitérer ce que Denis, Guillemette et Luckerhoff posaient quant aux recherches qui relèvent d'une approche inductive : les résultats les plus probants issus d'une telle démarche sont habituellement obtenus grâce à un approfondissement rigoureux, ponctuel, répété et constamment revu de cas singuliers (2019. p. 4). Cela revient donc à dire qu'il faudra, pour généraliser l'exercice et lui permettre d'acquérir davantage de consistance, le répéter méthodiquement dans des contextes variés, similaires ou différents (régions centrales du Québec, périphéries provinciales canadiennes similaires ou autres périphéries exotiques

[Sibérie, Mongolie intérieure, Outback, Amazonie, etc.]), tout en travaillant à limiter les biais, les limites et les incohérences des méthodologies employées dans un esprit d'amélioration continue.

Sur les plans socio-économique et politique, cette entreprise académique visait aussi par ailleurs à confronter les idées reçues sur l'évolution des territoires périphériques, comme la vraisemblance d'un scénario de saut qualitatif soudain dans leur développement – défendue en 2011-2012 par l'ex-maire de Saguenay Jean Tremblay et l'ex-député libéral Serge Simard – ou encore celle d'un scénario catastrophe qui verrait la mort de centaines de municipalités locales dévitalisées d'ici 2025, ambitieusement prophétisé en 2019 par le président de la firme Groupe Ambition, Pierre Bernier, au regard des projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec sur la période 2016-2066. De ce point de vue, la prise en compte du temps long nous aura en effet permis d'illustrer l'impossibilité à court terme de ces deux avenues marquées par des ruptures brutales de type explosion ou effondrement démographique. Dans un autre ordre d'idée, cette démarche devait également permettre de mettre en évidence l'importance cruciale de la rationalité substantielle pour la mise en place de pratiques de planification territoriale ouvertes sur la complexité des enjeux du développement, dans un véritable esprit de durabilité socio-écologique. À ce titre, il est incontestable que l'utilisation que nous avons faite de la démographie dans cette thèse, en forçant le décroisement de la réflexion par le moyen d'une perspective transversale, aura ultimement permis de mettre à nu l'impasse structurelle implacable dans laquelle nous font aboutir les principes de base du système économique dictés par la rationalité formelle dominante. En ce sens, cette contribution représente donc peut-être aussi, d'une certaine manière, une petite pierre à ajouter à l'édifice de la théorie de la dépendance. Quoi qu'il en soit, cette perspective constitue sans doute l'une des meilleures approches pour permettre aux décideurs de se saisir des grandes déterminations qui conditionnent l'évolution des territoires périphériques, d'intervenir de manière plus adéquate pour optimiser l'intégration territoriale et de s'attaquer plus efficacement aux situations porteuses d'inégalités.

Les forces géoéconomiques étant ce qu'elles sont à l'intérieur du paradigme social actuel, nous sommes un peu plus à même de comprendre pourquoi les territoires périphériques ne sont pas plus peuplés et développés après presque deux siècles d'exploitation et d'investissements : les forces de polarisation font leur travail. Tant que nous évoluerons à l'intérieur de ce paradigme, il apparaît évident que la seule avenue qui s'offrira aux territoires périphériques pour améliorer leur sort sera de mettre en œuvre, à toutes les échelles, des interventions qui permettent de harnacher les flux de ressources, comme endiguer une partie des revenus issus de l'extraction des ressources via des redevances plus substantielles ou canaliser de l'argent vers des fonds d'épargne territoriaux. Pour cela, il faudra nécessairement que les territoires concernés prennent conscience de leur vocation nordique commune et cherchent à rompre avec la domination traditionnelle des hauts lieux de la polarisation économique. Sans jamais pouvoir l'atteindre complètement, il sera aussi possible de cheminer vers la convergence territoriale grâce à l'instauration d'une relation plus équitable et harmonieuse entre territoires centraux et périphériques du Québec, dans laquelle ces derniers ne seront plus simplement exploités par les premiers, mais en symbiose avec ceux-ci. L'éventualité d'un nouveau front industriel d'occupation en périphérie québécoise soulève à ce titre des questions cruciales pour ces territoires de la périphérie, celui-ci risquant d'accentuer encore davantage le problème des fuites économiques associées à l'intensification technologique des procédés d'extraction, au navettage professionnel aéroporté et à l'érosion générale de la propriété territoriale. Cette prospective n'augure rien de bon pour la qualité et le cadre de vie des populations qui habitent les territoires périphériques, car la baisse démographique que cela fait poindre à l'horizon, jumelée à une érosion démographique qui se maintient ou s'accroît, alourdira nécessairement la charge financière liée à l'entretien d'un parc infrastructurel de plus en plus sous-utilisé par des municipalités de plus en plus pauvres.

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

### Articles de journaux

- Potvin, L. (2011, 25 février). Il faut tirer profit de nos richesses. *Le Quotidien*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4244001>
- Simard, M. (18 décembre 2023). Que reste-t-il des Opérations Dignité?. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/803980/idees-reste-il-operations-dignite>
- Shields, A. (2007, 6 août). Le saumon de l'Atlantique en eaux troubles. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/152542/le-saumon-de-l-atlantique-en-eaux-troubles>
- Vachon, B. (2019, 25 juillet). Perspectives démographiques et dynamiques territoriales. *Le Devoir*. [https://www.ledevoir.com/opinion/idees/559352/municipalites-perspectives-demographiques-et-dynamiques-territoriales?utm\\_source=recirculation&utm\\_medium=hyperlien&utm\\_campaign=corps\\_texte](https://www.ledevoir.com/opinion/idees/559352/municipalites-perspectives-demographiques-et-dynamiques-territoriales?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)

### Articles de périodiques

- Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, J. (2001). The Colonial Origins of Comparative Development : An Empirical Investigation. *The American Economic Review*, 91(5). 1369–1401. <https://www.jstor.org/stable/2677930>
- Altman, M. (2003). Staple Theory and Export-Led Growth : Constructing Differential Growth. *Australian Economic History Review*, 43(3). 230–255. <https://doi.org/10.1046/j.1467-8446.2003.00053.x>
- Baldwin, R. (1954). Some Theoretical Aspects of Economic Development. *The Journal of Economic History*, 14(4). 333–345. <http://www.jstor.org/stable/2114245>
- Barbier, E. B. (2005). Natural Resource-Based Economic Development in History. *World Economics*, 6(3). 103–152.
- Barré, P. et Rioux, C. (2012). L'industrie des produits forestiers au Québec : la crise d'un modèle socio-productif. *Recherches sociographiques*, 53(3). 523–733. <https://doi.org/10.7202/1013460ar>
- Boileau, G. (2001). Le Témiscamingue, entre le peuplement volontaire et la colonisation organisée. *Histoire Québec*, 6(3). 28–32. <https://www.erudit.org/fr/revues/hq/2001-v6-n3-hq1057791/11352ac/>
- Boudon, R. (2004). Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? *Revue du MAUSS*, (24). 281–309. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.3917/rdm.024.0281>
- Brunet, R. (1980). La composition des modèles dans l'analyse spatiale. *L'Espace géographique*, 9(4). 253–265. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1980.3572>
- Catin, M. (1995). Les mécanismes et les étapes de la croissance régionale. *Régions & Développement*, (1). 1–19. [https://regionetdeveloppement.univ-tln.fr/wp-content/uploads/R1\\_Catin.pdf](https://regionetdeveloppement.univ-tln.fr/wp-content/uploads/R1_Catin.pdf)
- Crampton, J. W. (2004). GIS and geographic governance : Reconstructing the choropleth map. *Cartographica*, 39(1) 41–52.

- Croix, N. et Renard, J. (1995). Les bourgs de l'espace rural français. *Cahiers Nantais*, (43). 113–121. <https://doi.org/10.3406/canan.1995.1631>
- Denis, J., Guillemette, F. et Luckerhoff, J. (2019). Introduction : les approches inductives dans la collecte et l'analyse des données. *Approches inductives*, 6(1). 1–9. <https://doi.org/10.7202/1060042ar>
- Desmarais, R. (1984). Considérations sur les notions de petite ville et ville moyenne. *Cahiers de géographie du Québec*, 28(75). 355–364. <https://doi.org/10.7202/021667ar>
- Di John, J. (2011). Is There Really a Resource Curse? A Critical Survey of Theory and Evidence. *Global Governance*, 17(2). 167–184. <https://doi.org/10.1163/19426720-01702005>
- Dorling, D. (1993). Map design for census mapping. *The Cartographic Journal*, 30(2). 167–183.
- Dugas, C. (1973). Le Développement régional de l'Est du Québec de 1963 à 1972. *Cahier de Géographie de Québec*, (41). 283–316.
- Dumont, G. (2021). Pour une nouvelle géographie des territoires périphériques : Quelles approches sémantiques, théoriques ou historiques ? Quelle typologie ? *Les Analyses de Population & Avenir*, (36). 1–19. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.3917/lap.036.0001>
- Fournis, Y. et Fortin, M.-J. (2015). Les régimes de ressources au Canada : les trois crises de l'extractivisme. *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement*, 15(2). <https://journals.openedition.org/vertigo/16489>
- Fremaux, A. et Guillaume, B. (2014). L'horizon postdémocratique et la crise écologique. *Écologie & politique*, 49(2). 115–129. <https://doi.org/10.3917/ecopo.049.0115>
- Frenette, J. (2013). Les lois de l'extension des frontières du Québec de 1898 et de 1912, la Convention de la Baie James et du Nord québécois et la Première Nation Abitibiwinni. *Recherches amérindiennes au Québec*, 43(1), 87–104. <https://doi.org/10.7202/1024476ar>
- Gajda, R. T. 1960. The Canadian ecumene: Inhabited and uninhabited areas. *Geographical Bulletin*, (15). 5–18.
- Gaudichaud, F. (2016). Ressources minières, « extractivisme » et développement en Amérique latine : perspectives critiques. *IdeAs. Idées d'Amérique*, (8). <https://doi.org/10.4000/ideas.1684>
- Gauthier, M.-J., Tremblay, É. et Brisson, C. (2004). Profils territoriaux de l'évolution de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1951-2001. *Organisation et Territoires*, 13(2). 15–21. <https://doi.org/10.1522/revueot.v13n2.679>
- Gunton, T. (2003). Natural Resources and Regional Development : An Assessment of Dependency and Comparative Advantage Paradigms. *Economic Geography*, 79(1). 67–94. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.1111/j.1944-8287.2003.tb00202.x>
- Hamelin, L.-E. (1972). Types of Canadian ecumene. *Readings in Canadian Geography*. Toronto : Holt, Rinehart and Winston. 20–30.
- Harte, J. (2007). Human population as a dynamic factor in environmental degradation. *Population and Environment*, 28(4-5). 223-236. <https://doi.org/10.1007/s11111-007-0048-3>

- Hosein, R. (2010). Booming Mineral Resources and the Imperative of Economic Diversification. *The West Indian Journal of Engineering*, 32(1-2). 76–84. [http://www.criticalthinking.uwi.tt/eng/wije/vol3201-02\\_jan2010/documents/EconomicDiversification.pdf](http://www.criticalthinking.uwi.tt/eng/wije/vol3201-02_jan2010/documents/EconomicDiversification.pdf)
- Hösle, V. (2007). Les fondements culturels et historiques de la crise écologique. *Laval théologique et philosophique*, 63(2). 385–406. <https://doi-org.sbioproxy.uqac.ca/10.7202/016792ar>
- Howlett, M. et Brownsey, K. (2007). Chapter 1 – Introduction : Towards a Post-Staples State?. *Policy and Society*, 26(1). 1–7. [https://doi.org/10.1016/S1449-4035\(07\)70097-8](https://doi.org/10.1016/S1449-4035(07)70097-8)
- Jean, B. (2006). Le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec. *Recherches sociographiques*, 47(3), 465–474. <https://doi.org/10.7202/014654ar>
- Jefferson, M. (1934). The problem of the ecumene : The case of Canada. *Geografiska Annaler*, (16). 146–158.
- Kellard, N. et Wohar, M. E. (2003). Trends and Persistence in Primary Commodity Prices. *Royal Economic Society Annual Conference*, 118. <http://fmwww.bc.edu/RePEc/res2003/Kellard.pdf>
- Lachêne, R. (1965). Networks and the location of economic activities. *Papers of the Regional Science Association*, 14(1), 183–196. <https://doi.org/10.1007/BF01940912>
- Le Tacon, F. (2012). Développement durable ou gestion durable ? *Revue forestière française*, 64(1). 83–96. <https://dx.doi.org/10.4267/2042/47440>
- Lévesque, B. (2004). Le modèle québécois et le développement régional et local : vers le néolibéralisme et la fin du modèle québécois ?. *Cahiers du CRISES*, (0405). <https://depot.erudit.org/dspace/bitstream/001631dd/1/ET0405.pdf>
- MacEachren, A. M. (1985). Accuracy of thematic maps: Implications of choropleth symbolization. *Cartographica*, 22(1). 38–58.
- Mainet, H. (2008). Qu'est-ce qu'une petite ville ? Réflexions à partir d'études de cas. (What is a small-sized city ? Réflexions from case studies). *Bulletin de l'Association de géographes français*, 85(1). 13–22. <https://doi.org/10.3406/bagf.2008.2593>
- Martin, J. (2006). Isle-Maligne et la Deuxième Guerre mondiale. *Pouvoir et société*, 12(1). 41–45. <https://id.erudit.org/iderudit/11130ac>
- Mercier, G. (2017). La géographie néopositiviste quantitative et sa critique (1945–1985). <https://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.19110.96324>
- Mittal, I. et Gupta, R.K. (2015). Natural Resources Depletion and Economic Growth in Present Era. *SOCH-Mastnath Journal of Science & Technology (BMU, Rohtak)*, 10(3). <https://ssrn.com/abstract=2920080>
- North, D. (1955). Location Theory and Regional Economic Growth. *Journal of Political Economy*, 63(3). 243–258. <https://doi.org/10.1086/257668>
- Olewiler, N. (2017). Canada's dependance on natural capital wealth : Was Innis wrong?. *Canadian Journal of Economics*, 50(4). 927–964. <https://doi-org.sbioproxy.uqac.ca/10.1111/caje.12295>

- Olivier, M. (2012). Induction-déduction. *Sociologie [En ligne]*. Les 100 mots de la sociologie. <http://journals.openedition.org/sociologie/1594>
- Paquot, T. (2011). Qu'est-ce qu'un « territoire »?. *Vie sociale*, 2. 23–32. <https://doi.org/10.3917/vsoc.112.0023>
- Perroux, F. (1955). Note sur la notion de pôle de croissance. *Économie appliquée*, (8). 307–320. <https://doi.org/10.3406/ecoap.1955.2522>
- Proulx, M.-U. (2016). Visionnement 2025 au Saguenay–Lac-Saint-Jean. *Cahiers de géographie du Québec*, 60(170). 343–360. <https://doi.org/10.7202/1040539ar>
- Proulx, M.-U. (2014). Nouveau cycle économique en périphérie nordique. Une lecture de la première décennie. *L'Actualité Économique*, 90(2). 121–144. <https://doi.org/10.7202/1027975ar>
- Proulx, M.-U. (2009). Territoires émergents et cohérence dans l'espace Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 53(149), 177–196. <https://doi.org/10.7202/038781ar>
- Proulx, M.-U. (2006). La mouvance contemporaine des territoires : la logique spatiale de l'économie au Québec. *Recherches sociographiques*, 47(3). 475-502. <https://doi.org/10.7202/014655ar>
- Rostow, W. W. (1959). The Stages of Economic Growth : A Non-Communist Manifesto. *The Economic History Review*, 12(1). 1–16. <https://doi.org/10.2307/2591077>
- Schmallegger, D. et Robinson, G. M. (2011). "Tourism as a 'Post-Staple' : Understanding the Role of Institutional Legacies in Diversifying Peripheral Resource Economies. *Grazer Schriften der Geographie und Raumforschung*, 46. 319–332. [https://www.researchgate.net/publication/281291836\\_Tourism\\_as\\_a\\_'Post-Staple'\\_Understanding\\_the\\_Role\\_of\\_Institutional\\_Legacies\\_in\\_Diversifying\\_Peripheral\\_Resource\\_Economies](https://www.researchgate.net/publication/281291836_Tourism_as_a_'Post-Staple'_Understanding_the_Role_of_Institutional_Legacies_in_Diversifying_Peripheral_Resource_Economies)
- Simard, M. (avril- septembre 2020). Vieillesse, fragilité et décroissance démographique au Bas-Saint-Laurent : enjeux et défis en matière d'aménagement du territoire. *Cahiers de géographie du Québec*, 64 (181-182). pp. 115–134. <https://doi.org/10.7202/1090223ar>
- Simard, M. (automne 2019a). Le vieillissement de la population en milieu rural : un défi au développement des petites localités du Québec. *Les Cahiers québécois de démographie*, 48 (2). pp. 107–134. <https://doi.org/10.7202/1074178ar>
- Simard, M. (mars-avril 2019b). Les territoires géographiques toujours dépendants des centres? Le cas du Canada. *Population et Avenir*, (724). 14–16.
- Svampa, M. (2013). Resource extractivism and alternatives : Latin American perspective on development. *Beyond Development : Alternative Visions from Latin America*. 117–143. [https://www.tni.org/files/download/beyonddevelopment\\_resource.pdf](https://www.tni.org/files/download/beyonddevelopment_resource.pdf)
- Taaffe, E. J., Morrill, R. L. et Gould, P. R. (1963). Transport expansion in underdeveloped countries : a comparative analysis. *Geographical Review*, 53(4). 503–529. <https://doi.org/10.2307/212383>
- Thorpe, J. et A. Sandberg (2007). Knotty Tales : Canadian Staples and Post-Staples Forest Policy Narratives in an Era of Transition from Extractive to "Attractive" Industries. *Canadian Political Science Review*, 1(1). 57–72. <https://ojs.unbc.ca/index.php/cpsr/article/view/16/25>

- Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, 17(3). 273–288. <https://doi.org/10.3166/ges.17.273-288>
- Tremblay, P.-A. (2016). Innovation sociale en milieu rural : l'exemple de Saint-Camille (Québec). *Géoregards. Revue neuchâteloise de géographie*, (9). 11–25.
- Turgeon, L., Auger, R. et Fitzgerald, W. (1992). Des Basques dans le Saint-Laurent. *Cap-aux-Diamants*, (29). 62–67. <https://id.erudit.org/iderudit/8018ac>
- Villeneuve, P. Y. (1977). Disparités sociales et disparités régionales : l'exemple du Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 21 (52). 19–32. <https://doi.org/10.7202/021350ar>
- Watkins, M. (1963). A Staple Theory of Economic Growth. *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, 29 (2). 141–158. <https://www.jstor.org/stable/139461>
- Wellstead, A. (2007). The (Post) Staples Economy and the (Post) Staples State in Historical Perspective. *Canadian Political Science Review*, 1(1). 8–25. <https://ojs.unbc.ca/index.php/cpsr/article/view/11/20>
- Whebell, C.F.J. (1969). Corridors : A Theory of Urban Systems. *Annals of the Association of American Geographers*, 59(1). 1–26. <https://www.jstor.org/stable/2569520>

### Chapitres d'ouvrages collectifs

- Asselin, H. (2012). Le Plan Nord : vers un autre cas de malédiction des ressources naturelles?. Dans C. Lévesque, D. Salée et I. Radu (dir.), *Les peuples autochtones et le Plan nord : éléments pour un débat*, Cahiers DIALOG, (4). [https://www.researchgate.net/publication/260034491\\_Le\\_Plan\\_Nord\\_vers\\_un\\_autre\\_cas\\_de\\_malediction\\_des\\_ressources\\_naturelles](https://www.researchgate.net/publication/260034491_Le_Plan_Nord_vers_un_autre_cas_de_malediction_des_ressources_naturelles)
- Bavoux, J.-J. (2010). L'organisation spatiale. Dans J.-J. Bavoux (dir.), *Initiation à l'analyse spatiale*. Paris : Armand Colin.
- Baudelle, G. et David, O. (2018). Population et peuplement. Dans A. Ciattoni et Y. Veyret-Mekdjian (dir.), *Les fondamentaux de la géographie*, Malakoff : Armand Colin. [doi.org/sbiproxy.uqac.ca/10.3917/arco.delle.2018.01](https://doi.org/sbiproxy.uqac.ca/10.3917/arco.delle.2018.01)
- Charvet, J.-P. (2017). Ruralité. Dans J.-L. Pissaloux (dir.), *Dictionnaire Collectivités territoriales et développement durable*, Paris : Lavoisier, <https://www.cairn.info/dictionnaire-collectivites-territoriales-et-develo--9782743022358.htm>
- Duhaime, G., Nick, B. et Godmaire, A. (2001). La sédentarisation des autochtones. Dans G. Duhaime (dir.) (2001), *Le Nord : habitants et mutations*. Québec : Les Presses de l'Université Laval. <https://atlas.cieq.ca/le-nord/lasedentarisation-des-autochtones.pdf>
- Gobeil, A. (2015). L'extractivisme en mutation. Les thèses de Gudynas et la dérive du Québec vers un modèle extractiviste. Dans Y.-M. Abraham et D. Murray (dir.), *Creuser jusqu'où : extractivisme et limites de la croissance*. Montréal : Les Éditions Écosociété.
- Jézégou, A. (2022). Agentivité. Dans A. Jorro (éd.), *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. <https://doi.org/sbiproxy.uqac.ca/10.3917/dbu.jorro.2022.01.0041>
- Jézégou, A. (2019). L'agentivité humaine en e-Formation des adultes. Dans A. Jézégou (éd.), *Traité de la e-Formation des adultes*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. <https://doi.org/sbiproxy.uqac.ca/10.3917/dbu.jezeg.2019.01.0189>

- Le Goix, R. (2018). Analyse spatiale. Dans A. Ciattoni et Y. Veyret-Mekdjian (dir.), *Les fondamentaux de la géographie*, Malakoff : Armand Colin. doi-org.sbioproxy.uqac.ca/10.3917/arco.delle.2018.01
- Loschak, D. (1978). Espace et contrôle social. Dans J. Chevallier (dir.), *Centre, périphérie, territoire*. Paris : Presses universitaires de France.
- Murray, D. (2015). Le long chemin de l'extractivisme. Dans Y.-M. Abraham et D. Murray (dir.), *Creuser jusqu'où : extractivisme et limites de la croissance*. Montréal : Les Éditions Écosociété.
- Péaud, L. (2018). Épistémologie(s) de la géographie. Dans A. Ciattoni et Y. Veyret-Mekdjian (dir.), *Les fondamentaux de la géographie*, Malakoff : Armand Colin. doi-org.sbioproxy.uqac.ca/10.3917/arco.delle.2018.01
- Pineault, É. (2015). La panacée. L'histoire du *panax quinquefolius* et le mirage de l'économie extractive. Dans Y.-M. Abraham et D. Murray (dir.), *Creuser jusqu'où : extractivisme et limites de la croissance*. Montréal : Les Éditions Écosociété.
- Poussou, J.-P. (2010). Le commerce canadien des fourrures de la conquête anglaise du Canada au début du XXe siècle. Dans H. Harter et al. (dir), *Terres promises*. Paris : Éditions de la Sorbonne. <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.43163>
- Proulx, M.-U. (2008). Introduction. Territoires de gestion et territoires d'émergence. Dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises*. Presses de l'Université du Québec. <https://www.puq.ca/catalogue/livres/sciences-territoire-1678.html>
- Schepper-Valiquette, B. (2015). Le Canada, l'extractivisme et le piège de l'économie primarisée. Dans Y.-M. Abraham et D. Murray (2015), *Creuser jusqu'où : extractivisme et limites de la croissance*, Montréal : Les Éditions Écosociété.
- Simard, J.-P. (1983). Les Amérindiens du Saguenay avant la colonisation blanche. Dans C. Pouyez et Y. Lavoie (dir), *Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay XVI-XXe siècles*. Sillery : Presses de l'Université du Québec.
- Trudel, F. (2001). Autochtones et traite des fourrures dans la péninsule du Québec-Labrador. Dans G. Duhaime (dir.), *Le Nord : habitants et mutations*. Québec : Les Presses de l'Université Laval. <https://atlas.cieq.ca/le-nord/lasedentarisation-des-autochtones.pdf>

### **Débat législatif**

- Québec. Assemblée nationale (2012, 28 février). Version finale. *Journal des débats de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles*. 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session, Vol. 42, N<sup>o</sup> 86. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/capern-39-2/journal-debats/CAPERN-120228.html>

### **Diaporama électronique**

- Proulx, M.-U. (2015). *Problèmes politiques et régions – Cours n°2 : Les limites instrumentales de l'analyse spatiale, 2ESR862*. Université du Québec à Chicoutimi, Département des sciences humaines.

### **Dictionnaires**

- Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL). (s. d.). *Occupation*. <https://www.cnrtl.fr/definition/occupation>

Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL). (s. d.). *Périphérie*. <https://www.cnrtl.fr/definition/peripherie>

Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL). (s. d.). *Induction*. <https://www.cnrtl.fr/definition/induction>

Larousse. (s. d.). *Occuper*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/occuper/55510>

Silem, A. et Albertini, J.-M. (2014). *Lexique d'économie* (13<sup>e</sup> éd.). Coll. « Lexique ». Paris : Dalloz. 871 pages.

### **Document d'archive**

ALCAN (1946). « L'effort de guerre ». *Voici la compagnie*. Montréal : The Herald Press Limited.

### **Données statistiques**

Archives publiques du Canada. (1955). *Recensement Canada est 1851 = Canada east census 1851*. Ottawa : Public Archives of Canada.

Canada. Archives publiques du Canada. (1956). *Recensement Canada est 1861 = Canada east census 1861*. Ottawa : Public Archives of Canada.

Canada. Bureau de la statistique. (1873). *Census of Canada, 1870-1871 = Recensement du Canada, 1870-1871*. Ottawa : Statistiques Canada.

Canada. Bureau de la statistique. (1882). *Census of Canada, 1880-1881 = Recensement du Canada, 1880-1881*. Ottawa : Maclean, Roger and Co.

Canada. Bureau de la statistique. (1961). *Census of Canada, 1961 = Recensement du Canada, 1961*. Ottawa : Bureau fédéral de la Statistique.

Canada. Bureau de la statistique. (1967). *Census of Canada, 1966 = Recensement du Canada, 1966*. Ottawa : Bureau fédéral de la Statistique.

Canada. Bureau d'enregistrement et de statistiques. (1853). *Recensement des Canadas, 1851-1852*. Québec : J. Lovell.

Canada. Bureau du recensement et de la statistique. (1912). *Fifth census of Canada, 1911 : Cinquième recensement du Canada, 1911*. Ottawa : Printed by C. H. Parmelee, printer to the King's Most Excellent Majesty.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. (1924). *Sixth census of Canada, 1921 : Sixième recensement du Canada, 1921*. Ottawa : Printed by F.A. Acland.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. (1933). *Seventh census of Canada, 1931 : Septième recensement du Canada, 1931*. Ottawa : J.-O. Patenaude.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. (1944). *Eighth census of Canada, 1941 = Huitième recensement du Canada, 1941*. Ottawa : Edmond Cloutier, printer.

Canada. Bureau fédéral de la statistique & Canada. Ministère du Commerce. (1953). *Ninth census of Canada, 1951 = Neuvième recensement du Canada, 1951*. Ottawa : E. Cloutier.

Canada. Département du recensement. (1863). *Recensement des Canadas, 1860-1861*. Québec : Imprimé par S. B. Foote.

- Canada. Division du recensement. (1956). *Recensement du Canada, 1956 = Census of Canada, 1956*. Ottawa : Statistique Canada.
- Canada. Ministère de l'Agriculture. (1873). *Census of Canada, 1870-1871 = Recensement du Canada, 1870-1871*. Ottawa : Printed by I.B. Taylor.
- Canada. Ministère de l'Agriculture. (1882). *Census of Canada, 1880-1881 = Recensement du Canada, 1880-1881*. Ottawa : Ministère de l'Agriculture.
- Canada. Ministère de l'Agriculture. (1882). *Census of Canada, 1880-1881 = Recensement du Canada, 1880-1881*. Ottawa : Ministère de l'Agriculture.
- Canada. Ministère de l'Agriculture, Statistique Canada, Fisher, S. & Blue, A. (1902). *Fourth census of Canada, 1901 = Quatrième recensement du Canada, 1901*. Ottawa : Dept. of Agriculture.
- Canada. Statistique Canada (2017). Classification des centres de population et des régions rurales 2016. <https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets/norme/ccpr/2016/introduction>
- Canada. Statistique Canada. (2016). Recensement de la population, disponible à la page : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=109648&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2016&THEME=117&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>
- Canada. Statistique Canada. (2012). Recensement du Canada 2011. *Recensement de 2011*. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm?HPA>
- Canada. Statistique Canada. (2011). *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits*. <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>
- Canada. Statistique Canada. (2007). Recensement du Canada 2006. *2006 Census*. <http://www12.statcan.ca/francais/census/index.cfm>
- Canada. Statistique Canada. (2006). *Profil des communautés de 2006*. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2494045&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Laterri%C3%A8re&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&Custom=>
- Canada. Statistique Canada. (2006). *Profil de la population autochtone de 2006*. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-594/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=BAND&Code1=24640002&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Nunavik&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=24640002>
- Canada. Statistique Canada. (2006). Recensement du Canada 2006. *Recensement de 2006*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-550/vignettes/m1q-fra.htm>
- Canada. Statistique Canada. (2002). *Recensement du Canada 2001*. Ottawa : Statistique Canada.
- Canada. Statistique Canada. (1997). *Recensement du Canada 1996*. Ottawa : Statistique Canada.

- Canada. Statistique Canada. (1992). *Census of Canada 1991 : Recensement du Canada 1991*. Ottawa : Statistics Canada
- Canada. Statistique Canada. (1987). *Census of Canada 1986 : Recensement du Canada 1986*. Ottawa : Statistics Canada.
- Canada. Statistique Canada. (1983). *Census agglomerations with components : population, occupied private dwellings, private households and census and economic families in private households : selected social and economic characteristics. = Agglomerations de recensement avec composantes : population, logements privés occupés, ménages privés et familles de recensement et familles économiques dans les ménages privés : certaines caractéristiques sociales et économiques*. Ottawa : Statistique Canada.
- Canada. Statistique Canada. (1982). *Census tracts : population, occupied private dwellings, private households, census families in private households : selected characteristics. = Secteurs de recensement : population, logements privés occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages privés : certaines caractéristiques*. Ottawa : Statistique Canada.
- Canada. Statistique Canada. (1977). *Population : geographic distributions : census divisions and subdivisions. = Population : répartition géographique : divisions et subdivisions de recensement*. Ottawa : Statistique Canada.
- Canada. Statistique Canada. (1972). *Population : census divisions and subdivisions. = Population : divisions et subdivisions de recensement*. Ottawa : Statistique Canada.
- Canada. Statistique Canada. (1971), *Census of Canada 1971*, « cité dans » Hydro-Québec (s. d.). *Demography – Population by community*. [http://www.hydroquebec.com/hydloandfriends/publications/the-la-grande-hydroelectric-complex/WWW\\_SOCIAL/html\\_demography/population.html](http://www.hydroquebec.com/hydloandfriends/publications/the-la-grande-hydroelectric-complex/WWW_SOCIAL/html_demography/population.html)
- Canada. Ministère de l'Agriculture. (1893). *Census of Canada, 1890-1891 = Recensement du Canada, 1890-1891*. Ottawa : Printed by S.E. Dawson.
- Canada. Statistique Canada. (1891). *Census of Canada, 1890-1891 = Recensement du Canada : 1890-1891*. Ottawa : Statistique Canada.
- Québec. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques. (2012). *Bulletin statistique régional / Édition 2012 – Abitibi-Témiscamingue*. Québec : Yrène Gagné et al. [http://www.mrctemiscamingue.qc.ca/upload/mrctemiscamingue/editor/asset/publications%20diverses/08\\_Abitibi\\_Temiscamingue.pdf](http://www.mrctemiscamingue.qc.ca/upload/mrctemiscamingue/editor/asset/publications%20diverses/08_Abitibi_Temiscamingue.pdf)
- Québec. Institut de la statistique du Québec (2021). *Le Québec chiffres en main*. [https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR\\_qcem2021H00F00.pdf](https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_qcem2021H00F00.pdf)
- Québec. Bureau de la statistique du Québec. (s. d.). *Tableaux. Nord-du-Québec*. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/1996/pdf/r10-t1-5.pdf>
- Québec. Institut de la statistique du Québec. Direction des statistiques sociodémographiques. (2015). *Estimation de la population des municipalités du Québec de 15 000 habitants et plus au 1<sup>er</sup> juillet des années 1996, 2001, 2006 et 2011 à 2014*. [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/mun\\_15000.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/mun_15000.htm)
- Québec. Institut de la statistique du Québec. Direction des statistiques sociodémographiques. (2015). *Estimation de la population des régions administratives, 1<sup>er</sup> juillet des années 1986*,

1991, 1996, 2001, 2006 et 2011 à 2014 (découpage géographique au 1<sup>er</sup> juillet 2014). [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/ra\\_total.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/ra_total.htm)

Québec. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques. (2015). *08 – L’Abitibi-Témiscamingue ainsi que ses municipalités régionales de comté (MRC)*. [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region\\_08/region\\_08\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_08/region_08_00.htm)

## Encyclopédies

Bourgeois, V et Lampron-Desaulniers, C. (2007). Industrie papetière au Canada français. Dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l’Amérique française* [En ligne]. [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-678/industrie\\_papeti%C3%A8re\\_au\\_canada\\_fran%C3%A7ais.html#.V4esYrjhDIU](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-678/industrie_papeti%C3%A8re_au_canada_fran%C3%A7ais.html#.V4esYrjhDIU)

Brochier, H. Rationalité économique. Dans *Encyclopædia Universalis*. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/rationalite-economique/>

Burnett, K. (2020). Santé des autochtones au Canada. Dans *l’Encyclopédie Canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sante-des-autochtones>

Faucheux, S. et Hue, C. Environnement. Environnement et économie. Dans *Encyclopædia Universalis*. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/environnement-environnement-et-economie/>

Friboulet, J.-J. Développement économique et social – Histoire. Dans *Encyclopædia Universalis*. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/developpement-economique-et-social-histoire/>

Gagnon, G. (s. d.). Pulperie de Chicoutimi. Dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l’Amérique française* [En ligne]. [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-243/Pulperie\\_de\\_Chicoutimi.html#.V4fR97jhDIU](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-243/Pulperie_de_Chicoutimi.html#.V4fR97jhDIU)

Kaspi, A. La frontière. Dans *Encyclopædia Universalis*. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/la-frontiere/>

Ramade, F. (s. d.). Ressources naturelles. Dans *Encyclopædia Universalis/Universalis éducation* [En ligne]. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/ressources-naturelles/>

Riopel, M. (2002). Crise économique et colonisation dirigée au Témiscamingue, 1930-1950. Dans *Encyclobec* [En ligne]. [http://encyclobec.ca/region\\_projet.php?projetid=424](http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=424)

Périphérie. (s. d.). Dans *Encyclopædia Universalis/Dictionnaire Cordial* [En ligne]. <https://www.universalis.fr/dictionnaire/peripherie/>

Sawchuk, J. (2017). Conditions sociales des Autochtones. Dans *L’Encyclopédie canadienne* [En ligne]. <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/conditions-sociales-des-autochtones/>

Thisse, J. (s. d.). Économie régionale et urbaine. Dans *Encyclopædia Universalis*. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/economie-regionale-et-urbaine/>

Valade, B. (s. d.). Progrès. Dans *Encyclopædia Universalis/Universalis éducation* [En ligne]. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/progres/>

Watkins, M. (2013). Théorie des principales ressources. Dans *Historica Canada – L'Encyclopédie canadienne* [En ligne].  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/theorie-des-principales-ressources>

Wynn, G. (2015). Histoire du commerce du bois. Dans *L'Encyclopédie canadienne*.  
<https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/histoire-du-commerce-du-bois-1>

### **Ensembles de données disponible en ligne**

Commission de protection du territoire agricole du Québec (2016). *Zone agricole du Québec* [ensemble de données]. Commission de protection du territoire agricole.  
<http://www.cptaq.gouv.qc.ca>

Direction de la Géomatique (2023). *Aéroport* [ensemble de données]. Ministère des Transports et de la Mobilité durable. <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/Pages/default.aspx>

Direction de la Géomatique (2023). *Réseau ferroviaire* [ensemble de données]. Ministère des Transports et de la Mobilité durable.  
<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/Pages/default.aspx>

Direction de la Géomatique (2023). *Réseau routier – RTSS* [ensemble de données]. Ministère des Transports et de la Mobilité durable.  
<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/Pages/default.aspx>

Direction de la Géomatique (2023). *Aéroport – Piste* [ensemble de données]. Ministère des Transports et de la Mobilité durable.  
<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/Pages/default.aspx>

Direction de la Géomatique (DIGQ). (2023). *Port – Installation* [ensemble de données]. Ministère des Transports et de la Mobilité durable.  
<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/Pages/default.aspx>

Direction de la Géomatique (2023). *Port – Liaison maritime* [ensemble de données]. Ministère des Transports et de la Mobilité durable.  
<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/Pages/default.aspx>

Direction de l'information géologique du Québec (DIGQ). (2023). *Activités minières* [ensemble de données]. Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.  
[https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/11102\\_aLaCarte?l=F](https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/11102_aLaCarte?l=F)

Direction de la référence géographique (2023). *Adresses Québec* [ensemble de données]. Ministère des Ressources naturelles et des Forêts. <https://adressesquebec.gouv.qc.ca>

Ministère de l'Économie et de l'Innovation (2023). *Délimitation des zones industrialo-portuaires* [ensemble de données]. Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.  
<https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/strategies/avantage-saint-laurent-la-nouvelle-vision-maritime-du-quebec/zones-industrialo-portuaires>

### **Mémoires**

Barrette, R. (1972). *Le plan de colonisation Vautrin* (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Récupéré de *Depositum*, le dépôt institutionnel de l'UQAC.  
<http://depositum.uqat.ca/406/1/rogerbarrette.pdf>

Gauthier, S. (2017). Diversité des trajectoires dans l'occupation de la périphérie nordique du Québec. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Chicoutimi.

## Monographies

- Bailly, A., Beguin, H., et Scariati, R. (2016). Introduction à la géographie humaine (9e édition revue et corrigée). Armand Colin. <http://res.banq.qc.ca/login?url=http://www.biblioaccess.com/31/Catalog/Book/649558>
- Bavoux, J.-J. (1998). Introduction à l'analyse spatiale. Paris : Armand Colin.
- Bertin, J. (1999). *Sémiologie graphique : les diagrammes, les réseaux, les cartes* (3<sup>e</sup> éd.). Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Boudeville, J.-R. (1972). *Aménagement du territoire et polarisation*. Paris : Éditions M.-Th. Génin.
- Boudeville, J.-R. (1961). *Les espaces économiques*. Paris : Presses universitaires de France.
- Braudel, F. (1979). Civilisation matérielle et Capitalisme (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Tome III : Le temps du monde. Paris : Armand Colin.
- Brédif, H. (2021). Réaliser la terre. Paris : Éditions de la Sorbonne. <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.100687>
- Christaller, W. (1933). Die zentralen Orte in Süddeutschland. Eine ökonomisch-geographische Untersuchung über die Gesetzmäßigkeit der Verbreitung und Entwicklung der Siedlungen mit städtischen Funktionen. Jena : Fischer ; traduction française par Baskin, C. W. (1966), Central places in Southern Germany, New-Jersey : Prentice-Hall.
- Côté, D. (1999). *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay–Lac-Saint-Jean : Au cœur de l'économie régionale depuis plus de 150 ans (1838-1988)*. Coll. « Publication/Société d'histoire du Lac-Saint-Jean ». Alma : Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.
- Dent, B. D. (1999). Cartography : Thematic Map Design [5<sup>th</sup> edition]. New York : WCB/McGraw-Hill.
- Findlay, R. et Lundahl, M. (2017). *The economics of the frontier : conquest and settlement*. Palgrave Macmillan. <https://link.springer.com/book/10.1057/978-1-137-60237-4>
- Frenette, P. et al. (1996). *Histoire de la Côte-Nord*. Coll. « Les régions du Québec », (9). Institut québécois de recherche sur la culture. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Friedmann, J. (1967). *A General Theory of Polarized Development*. The Ford Foundation.
- Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Coll. « Les régions du Québec », (2). Institut québécois de recherche sur la culture. Québec : Les éditions de l'IQRC.
- Girard, R. et al. (2012). *Histoire du Nord-du-Québec*. Coll. « Les régions du Québec », (22). Institut québécois de recherche sur la culture. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Grant, H. et Wolfe, D. (2006). *Staples and Beyond : Selected Writings of Mel Watkins*. McGill-Queen's University Press.
- Gumuchian, H., et Marois, C. (2000). Initiation à la recherche en géographie. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.14790>

- Hamelin, J. et Roby, Y. (1971). *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Coll. « Histoire économique et sociale du Canada français ». Montréal : Éditions Fides.
- Hamelin, L.-E. (1969). *Le Canada*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Hilberseimer, L. (1955). *The Nature of Cities – Origin, Growth, and Decline. Pattern and Form. Planning Problems*. Chicago : P. Theobald.  
<https://archive.org/details/natureciti00hilb/page/n7/mode/2up>
- Holland, S. (1976). *The Regional Problem*. Londres : The Macmillian Press Ltd.
- Houée, P. (1996). *Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps des incertitudes* [2<sup>e</sup> édition]. Paris : Éditions Économica.
- Kalberg, S. (2010). *Les idées, les valeurs et les intérêts. Introduction à la sociologie de Max Weber*. Coll. « Textes à l'appui ». Paris : La Découverte.
- Laborie, J.-P., Renard, J. (1997). *Bourgs et petites villes : actes du colloque de Nantes*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Lajugie, J. (1974). *Les villes moyennes*. Paris : Éditions Cujas.
- Lebel, J.-C., (1965). *Le BAEQ : une voie d'approche originale au problème des disparités régionales*. Québec : ministère de l'Éducation du Québec.
- Myrdal, G., Sterner, R. et Rose, A. M. (1944). *An American Dilemma : The Negro Problem and Modern Democracy* ([9th ed.]). New-York : Harper.
- Olivier, D. (2020). *La population mondiale : répartition, dynamique et mobilité*. Paris : Armand Colin. doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.3917/arco.david.2020.01
- Ouellet, F. (1971). *Histoire économique et sociale du Québec – 1760-1850*. Coll. « Histoire et documents ». Montréal : Éditions Fides.
- Pauchant, T. (2018). *Manipulés : se libérer de la main invisible d'Adam Smith*. Coll. « Coopération, mutualité et économie sociale ». Anjou : Fides.
- Peet, R. et Hartwick, E. (1999). *Theory of development*. New York : The Guilford Press.
- Perroux, F. (1961). *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Presses universitaires de France.
- Pike, A., Rodriguez-Pose, A. et Tomaney, J. (2006). *Local and Regional Development*. New-York : Routledge.
- Polèse, M., Shearmur, R. et Terral, L. (2015). *Économie urbaine et régionale. Géographie économique et dynamique des territoires* (4<sup>e</sup> éd.). Paris : Economica.
- Pouyez, C. et Lavoie, Y. (1983). *Les Saguenayens : introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Coll. « Fonds Pierre-Louis Lapointe ». Sillery : Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, M.-U. (2002). *L'économie des territoires au Québec – Aménagement. Gestion. Développement*. Québec : Les presses de l'Université du Québec.
- Proulx, M.-U. (2011). *Territoire et développement – La richesse du Québec*. Québec : Les presses de l'Université du Québec.

- Proulx, M.-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay–Lac-Saint-Jean face à son avenir*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Reynaud, A. (1981). *Société, espace et justice : inégalités régionales et justice socio-spatiale*. Paris : Presses universitaires de France.
- Rist, G. (2013). *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Coll. « Références. Monde et sociétés ». Paris : Presses Sciences po.
- Sokol, M. (2011). *Economic Geographies of Globalisation – A Short Introduction*. Edward Elgar Publishing.
- Thünen, J.H. von- (1826). *Der Isolierte Staat in Beziehung auf Landwirtschaft und Nationalökonomie*. Vol. I. Hamburg : Perthes ; traduction française par La Verrière, J. (1851), *Recherches sur l'influence que le prix des grains la richesse du sol et les impôts exercent sur les systèmes de culture*, Paris : Guillaumin. Vol. II, Section 1, 1850, Rostock : Leopold ; traduction française par Volkoff, M. (1857), *Le salaire naturel et son rapport au taux de l'intérêt*, Paris : Guillaumin. Vol. II, Section 2 et Vol. III, éd. 37 posthume par Schumacher, H. (1863), Rostock : Hinstorff. Edition complète par Schumacher-Zarchlin, H. (1875), Wiegandt, Hempel und Parey.
- Vallières, M. (2012). *Des mines et des hommes : histoire de l'industrie minérale québécoise des origines à aujourd'hui* (Revue et augmentée). Gouvernement du Québec.
- Vance, J. E. (1970). *The Merchant's World : The Geography of Wholesaling*. New-Jersey : Prentice-Hall.
- Vincent, O. et al. (1995). *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Coll. « Les régions du Québec », (7). Institut québécois de recherche sur la culture. Québec : Les presses de l'Université Laval.

### **Publications officielles**

- Gazette officielle du Québec (2014). *Décret 285-2014, 26 mars 2014*. Gouvernement du Québec.  
[https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf\\_encrypte/lois\\_reglements/2014F/61335.pdf](https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2014F/61335.pdf)
- Ministère de l'Industrie. (2008). *L'écoumène de population du Canada : exploration du passé et du présent*. Statistique Canada – Division de la géographie.  
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/92f0138m/92f0138m2008003-fra.pdf?st=1q-RhZub>
- Ministère de l'Industrie. (2001). *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes au Canada*, 3(1).  
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/21-006-x/21-006-x2001003-fra.pdf?st=GK2mwHmv>
- Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2022). *Le Québec méridional – Organisation municipale*. Gouvernement du Québec.  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Province.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Province.pdf)
- Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2021). *Carte régionale de l'Abitibi-Témiscamingue*. Gouvernement du Québec.  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Region\\_08.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_08.pdf)

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2021). *Carte régionale du Bas-Saint-Laurent*. Gouvernement du Québec. [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Region\\_01.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_01.pdf)

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2021). *Carte régionale du Côte-Nord*. Gouvernement du Québec. [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Region\\_09.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_09.pdf)

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2021). *Carte régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*. Gouvernement du Québec. [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Region\\_11.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_11.pdf)

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2021). *Carte régionale du Nord-du-Québec*. Gouvernement du Québec. [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Region\\_10.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_10.pdf)

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2021). *Carte régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Gouvernement du Québec. [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Region\\_02.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_02.pdf)

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2020). *L'organisation municipale au Québec en 2020*. Gouvernement du Québec. [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/organisation\\_territoriale/BRO\\_OrganisationMunicipale\\_2020.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/organisation_territoriale/BRO_OrganisationMunicipale_2020.pdf)

Ministère des Finances. (2012). *Budget 2012-2013. Le Québec et ses ressources naturelles : pour en tirer le plein potentiel*. Gouvernement du Québec. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2103091>

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (2018). *Ressources et industries forestières du Québec. Portrait statistique 2018*. Gouvernement du Québec. [https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/PortraitStatistique\\_2018.pdf](https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/PortraitStatistique_2018.pdf)

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. (2011). *Plan Nord – Faire le Nord ensemble : le chantier d'une génération*. Gouvernement du Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2420757>

## Rapports

Ahrend, R. (2006). How to sustain growth in a resource based economy? The main concepts and their application to the Russian case - Economics Department working papers n°478, ECO/WKP(2006)6. OCDE. Paris. 33 pages. [http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?doclanguage=en&cote=eco/wkp\(2006\)6](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?doclanguage=en&cote=eco/wkp(2006)6)

Caudron, G. et al. (2012). *Évaluation des retombées économiques du Plan Nord* [En ligne]. Montréal : SECOR. <https://www.ledevoir.com/documents/pdf/secornord.pdf>

Commission royale sur les peuples autochtones. (1995). *Culture et dynamique interculturelle. Récits de vie de trois hommes et trois femmes au Québec*. Québec : Camil Girard. <http://data2.archives.ca/rcap/pdf/rcap-71.pdf>

- Eggerickx, T. et al. (2001). *Démographie, aménagement du territoire et développement durable de la société belge*. Bruxelles : Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles (SSTC). [http://www.belspo.be/belspo/organisation/publ/pub\\_ostc/HL/rHL18\\_fr.pdf](http://www.belspo.be/belspo/organisation/publ/pub_ostc/HL/rHL18_fr.pdf)
- Engerman, S. L. et Sokoloff, K. L. (2002). *Factor endowments, inequality, and paths of development among new world economics*. Cambridge : National Bureau of Economic Research, Inc. Working Paper No. 9259. [https://www.nber.org/system/files/working\\_papers/w9259/w9259.pdf](https://www.nber.org/system/files/working_papers/w9259/w9259.pdf)
- Frankel, J. A. (2012). The Natural Resource Curse : A Survey of Diagnoses and Some Prescriptions. *HKS Faculty Research Working Papers Series RWP12-014*. John F. Kennedy School of Government. Harvard University. <http://nrs.harvard.edu/urn-3:HUL.InstRepos:8694932>
- Griethuysen, P. (2003). Une perspective économique institutionnelle des relations entre la mondialisation de l'économie, le renforcement des inégalités sociales et la dégradation des conditions écologiques. Réseau universitaire international de Genève. <http://www.ruigian.org/ressources/comeliau-perspectiveeco-vanGriethuysen.pdf>
- Higgins, B., Martin, F., Raynauld, A. (1970). *Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec*. Ottawa : Ministère de l'Expansion économique régionale. <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.hib.ori>
- Huriot, J.-M. et Perreur, J. (1995). *Centre et périphérie : fondements et critères*. Laboratoire d'analyse et de techniques économiques (LATEC), Centre national de la recherche scientifique. Dijon : Université de Bourgogne. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01527264/document>
- Legouté, J. R. (2001). *Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque*. « Économie Politique Internationale », Cahier de recherche Vol. 1, N° 1. Groupe de recherche sur l'intégration territoriale (GRIC), Centre Études internationales et Mondialisation (CEIM). Montréal : Université du Québec à Montréal. <https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/legoute2.pdf>
- Nelson, B. et Behar, A. (2008). Natural Resources, Growth and Spatially-Based Development : A View of the Literature. World Development Report : Reshaping Economic Geography. <http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2009/Resources/4231006-1204741572978/nelsonbehar.pdf>
- Polterovich, V., Popov, V. et Tonis, A. (2010). Resource abundance : A curse or blessing?. DESA Working Paper n°93. ST/ESA/2010/DWP/93. 1-25. [http://www.un.org/esa/desa/papers/2010/wp93\\_2010.pdf](http://www.un.org/esa/desa/papers/2010/wp93_2010.pdf)

### Sites Internet

- Association de l'aluminium du Canada (s. d.). *L'aluminium – Plus de 100 ans d'histoire au Canada*. <https://aluminium.ca/lindustrie/plus-de-100-ans-dhistoire/>
- Bouron, J.-B. (Juin 2023). *Urbain (espaces urbains, fait urbain)*, Géoconfluences. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/urbain>
- Bouron, J.-B. (Septembre 2020[a]). *Espace rural, espaces ruraux*, Géoconfluences. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/espace-rural-espaces-ruraux>

- Bouron, J.-B. (Juin 2020[b]). *Village (dans le monde)*. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/village-dans-le-monde>
- Bouron, J.-B. [s.d]. *Ruralité*, Géoconfluences. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ruralite>
- Brisson, C. *Administration territoriale en 1763*. [http://uqac.ca/atlas/saguenay-lac-saint-jean/?P=Liste%20des%20cartes&S=5\\_3\\_6&L=fr](http://uqac.ca/atlas/saguenay-lac-saint-jean/?P=Liste%20des%20cartes&S=5_3_6&L=fr)
- Centris (2015). *Découvrez votre communauté. Profil de la population – Laterrière (Saguenay), Saguenay/Lac-Saint-Jean*. <http://www.centris.ca/fr/outils/profil-de-la-population/saguenay-lac-saint-jean/laterriere-saguenay>
- Doceul, M.-C. et Bouron, J.-B. (Mars 2021). *Urbanité*, Géoconfluences. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/urbanite>
- Dufour, C. (2018). *Méthodes de recherche en sciences de l'information, SCI6060*. Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. [https://reseauconceptuel.umontreal.ca/rid=1HZKGLHZ9-TYY7C4-82V/blt6060\\_c1\\_rexploratoire\\_rdescriptive\\_rexplicative.cmap](https://reseauconceptuel.umontreal.ca/rid=1HZKGLHZ9-TYY7C4-82V/blt6060_c1_rexploratoire_rdescriptive_rexplicative.cmap)
- Gouvernement du Canada (2023). *Saumon atlantique (Salmo salar), Population de la Gaspésie-sud du golfe Saint-Laurent*. Registre public des espèces en périle. <https://registre-especes.canada.ca/index-fr.html#/especes/1134-775>
- Le Québec économique – Le portail d'information sur l'économie du Québec d'aujourd'hui (2017). *Thème : Démographie, Naissances et décès, Évolution de l'indice synthétique de fécondité*. [http://qe.cirano.qc.ca/graph/evolution\\_de\\_lindice\\_synthetique\\_de\\_fecondite\\_quebec](http://qe.cirano.qc.ca/graph/evolution_de_lindice_synthetique_de_fecondite_quebec)
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (2023). *Répertoire des barrages*. Gouvernement du Québec. <https://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/default.asp>
- Musée canadien de l'Histoire (s. d.). *Activité économique : Traite des fourrures*. <http://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/activites-economiques/traite-des-fourrures/>
- Musée canadien de l'Histoire (s. d.). *Les explorateurs – Charles Albanel 1672*. <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/charles-albanel-1672/>
- Musée canadien de l'Histoire (s. d.). *Les explorateurs – Jacques Cartier 1534-1542*. <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/jacques-cartier-1534-1542/>
- Musée canadien de l'Histoire (s. d.). *Les explorateurs – Pierre Le Moyne d'Iberville 1686-1702*. <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/pierre-le-moyne-diberville-1686-1702/>
- Rodrigue, J.-P. (2023). *The geography of transport systems – The spatial organization of transportation and mobility*. <https://transportgeography.org/contents/chapter8/transportation-urban-form/dichotomy-continuum-urban-spatial-structure/>

Schepper, B. (2012). *À qui profite le Plan Nord?*. <http://iris-recherche.qc.ca/publications/a-qui-profite-le-plan-nord>

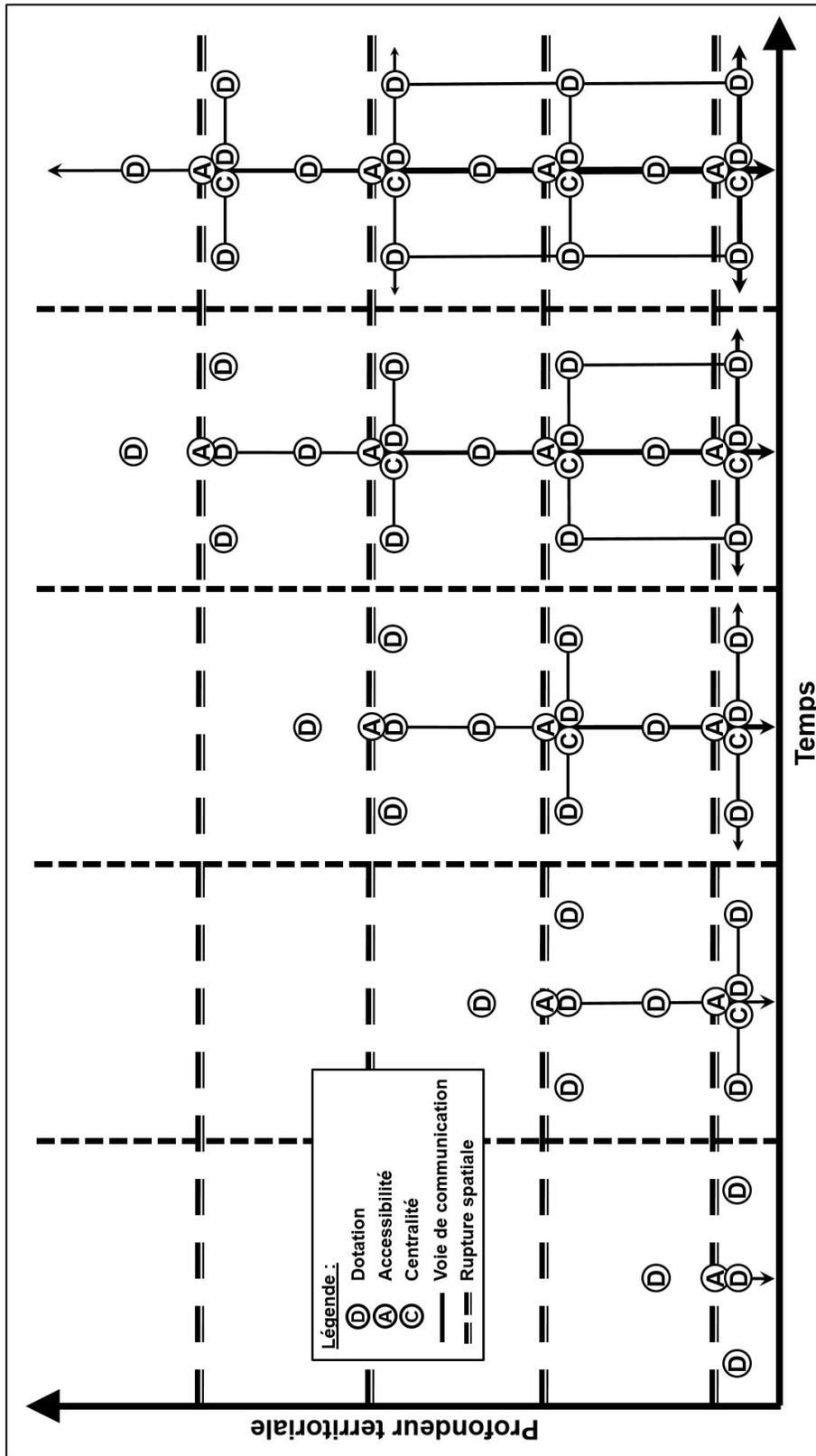
Société d'histoire d'Amos. (s. d.). *Dates de fondation des villes et villages d'Abitibi*. <http://www.societehistoireamos.com/Datesfondation.html>

Ville de Paspébiac. (s. d.). *Développement économique*. <https://villepaspebiac.ca/vie-economique/developpement-economique/>

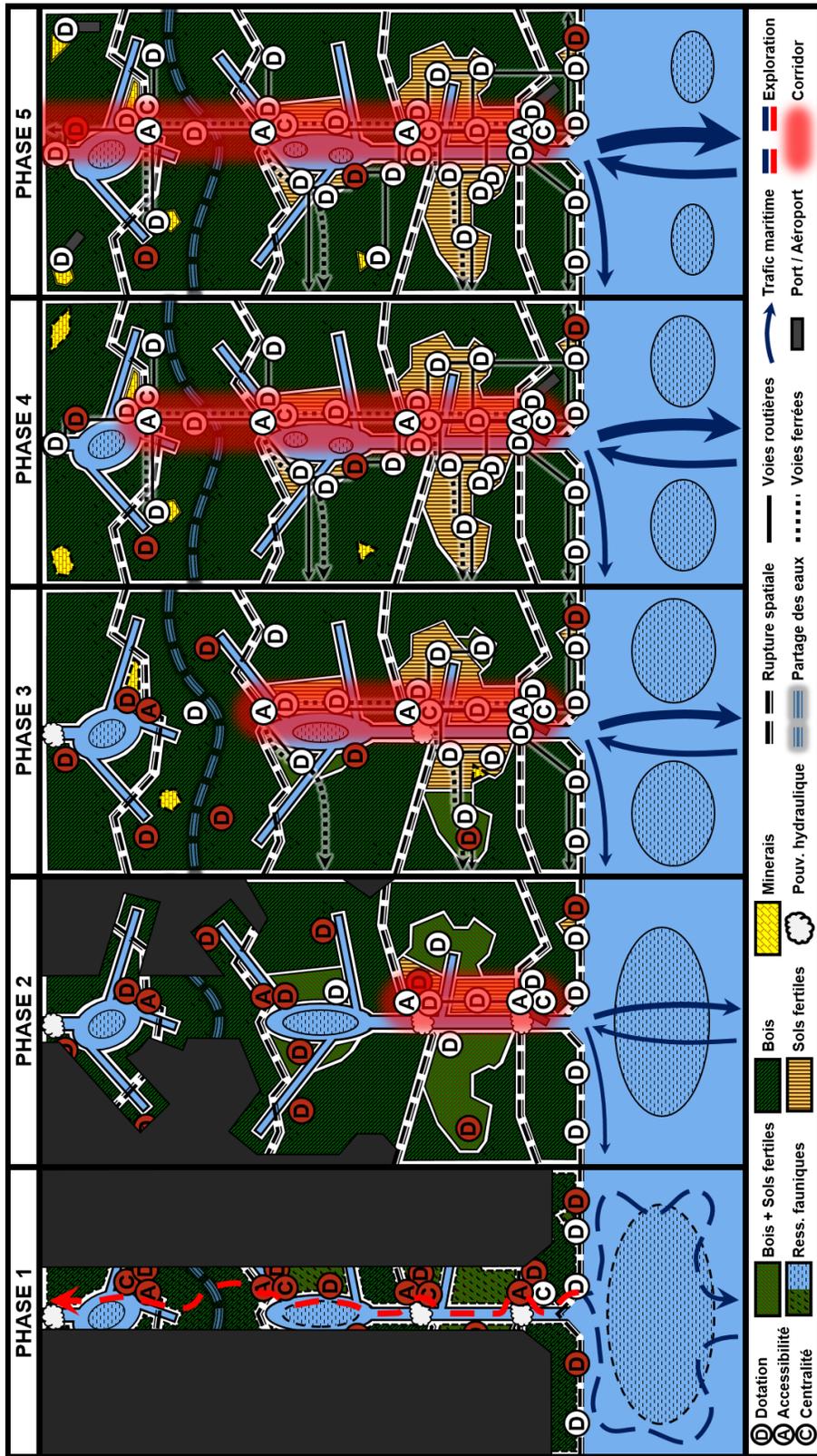
## **ANNEXES**

**ANNEXE 1**  
**SCHÉMAS DU CADRE THÉORIQUE**

### Schématisation simplifiée

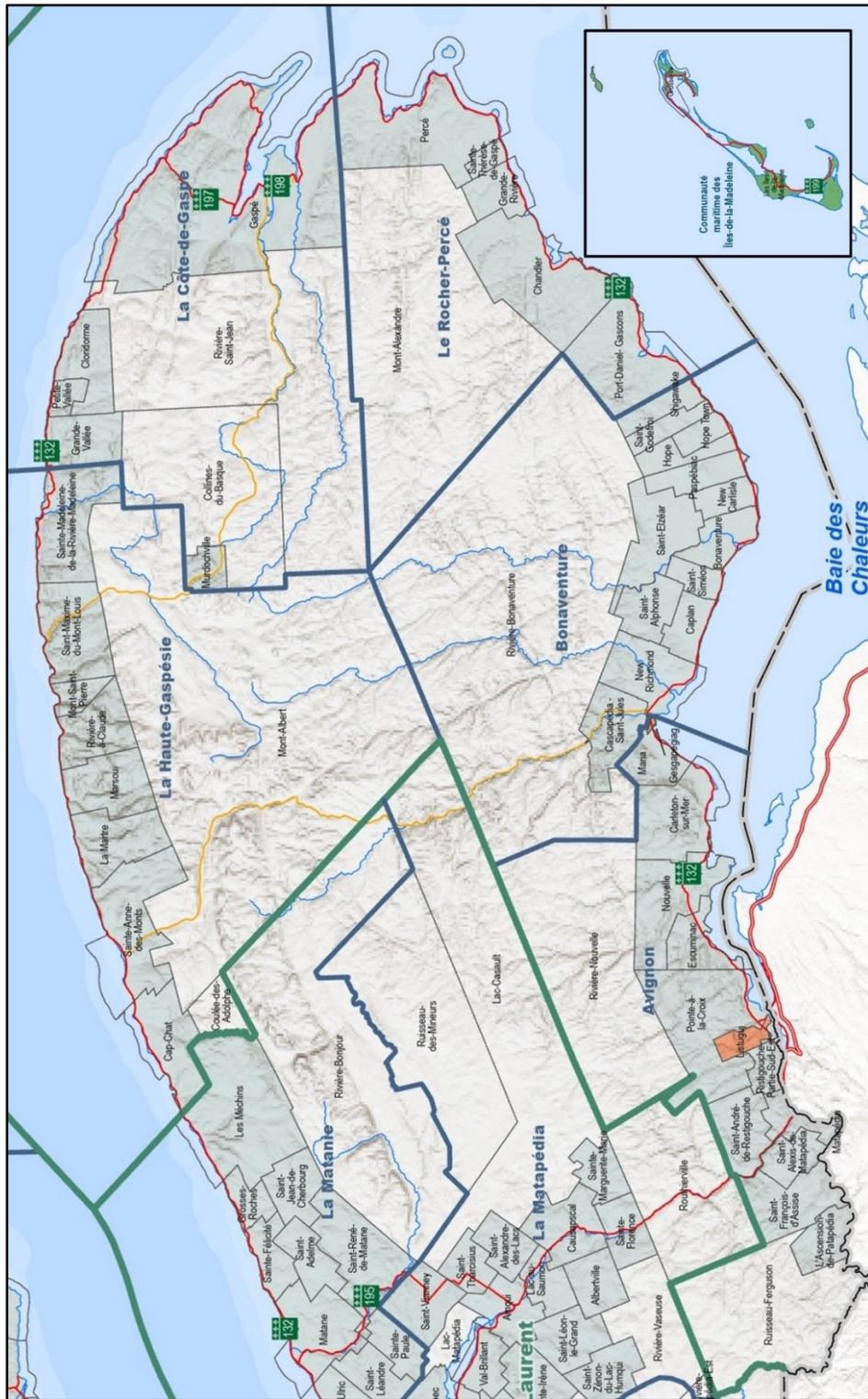


# Schématisation complexe



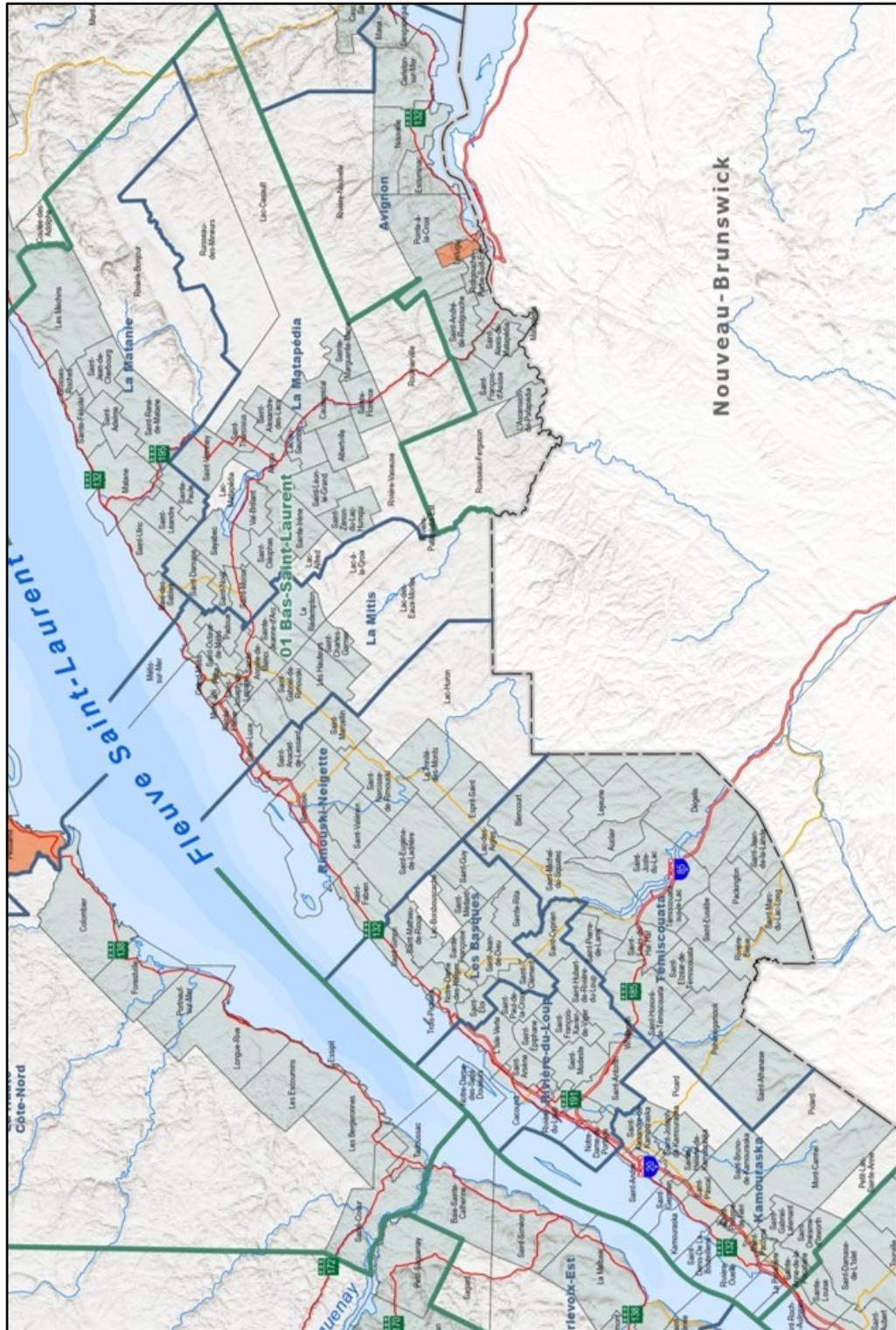
**ANNEXE 2**  
**CARTOGRAPHIES DES LOCALITÉS PÉRIPHÉRIQUES**

## Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



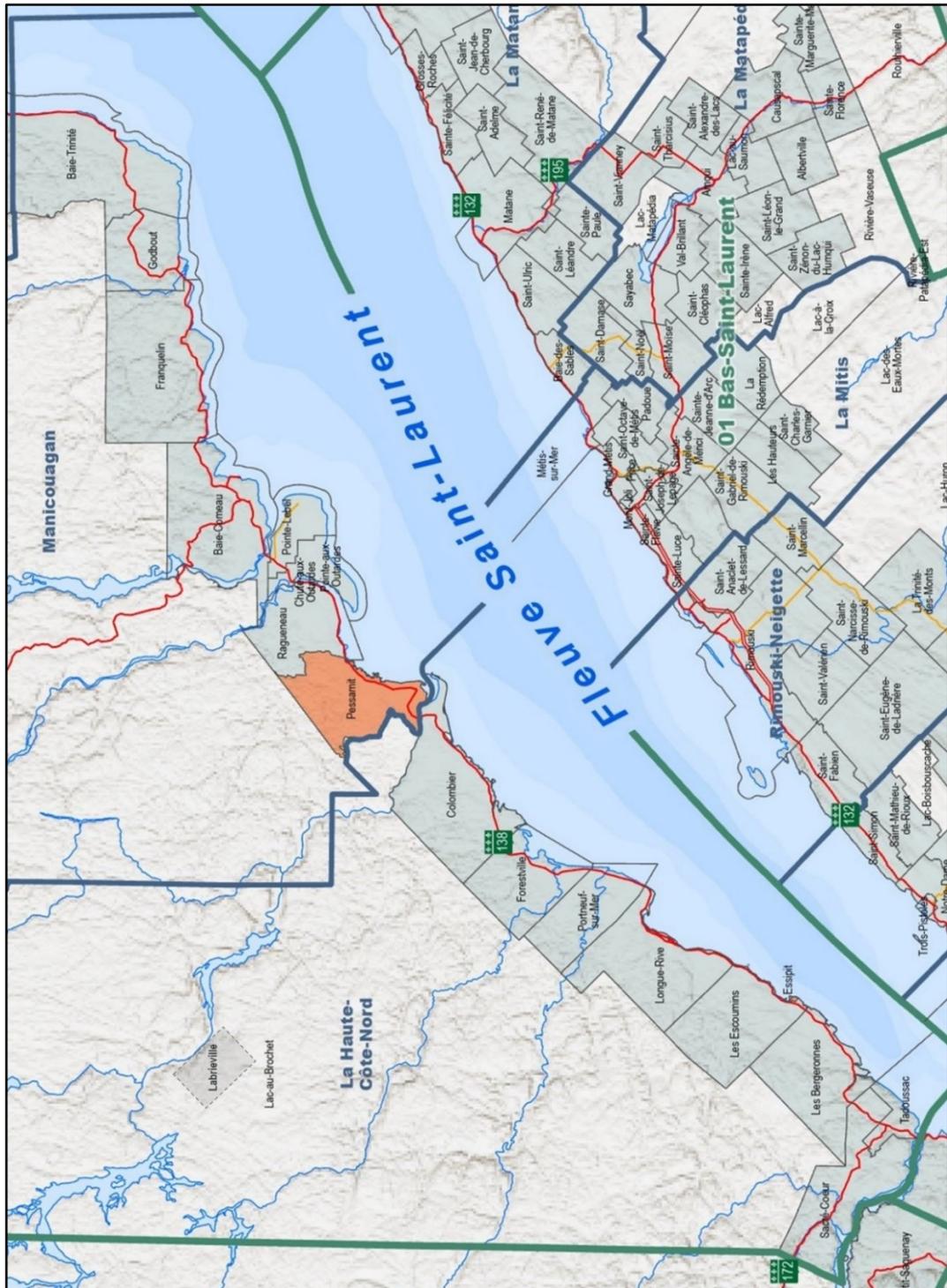
Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2022). *Le Québec méridional – Organisation municipale*. Gouvernement du Québec.  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Province.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Province.pdf) (adapté)

## Bas-Saint-Laurent



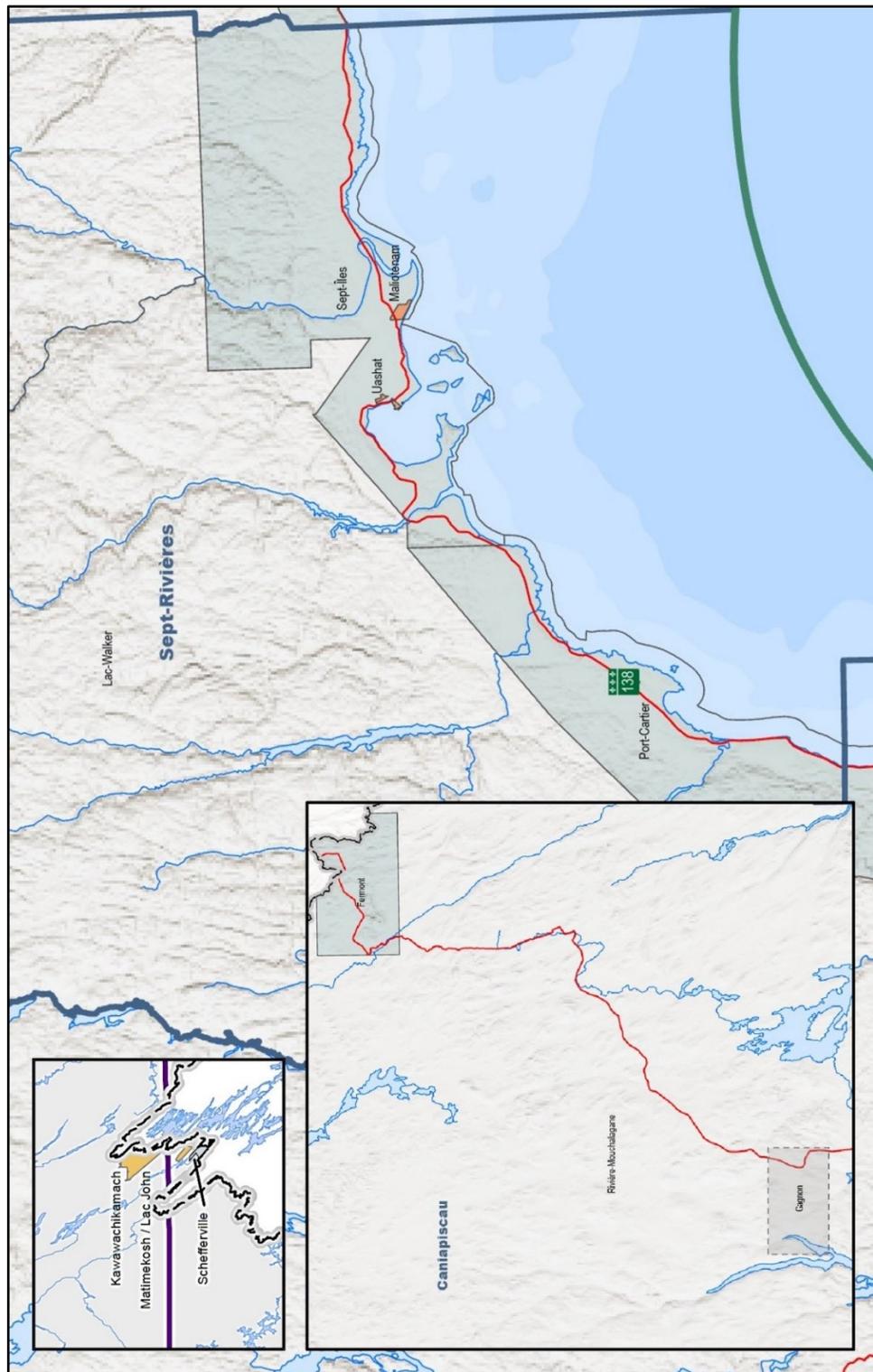
Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2022). *Le Québec méridional – Organisation municipale*. Gouvernement du Québec.  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Province.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Province.pdf)

## Côte-Nord (Partie 1 : La Haute-Côte-Nord et Manicouagan)



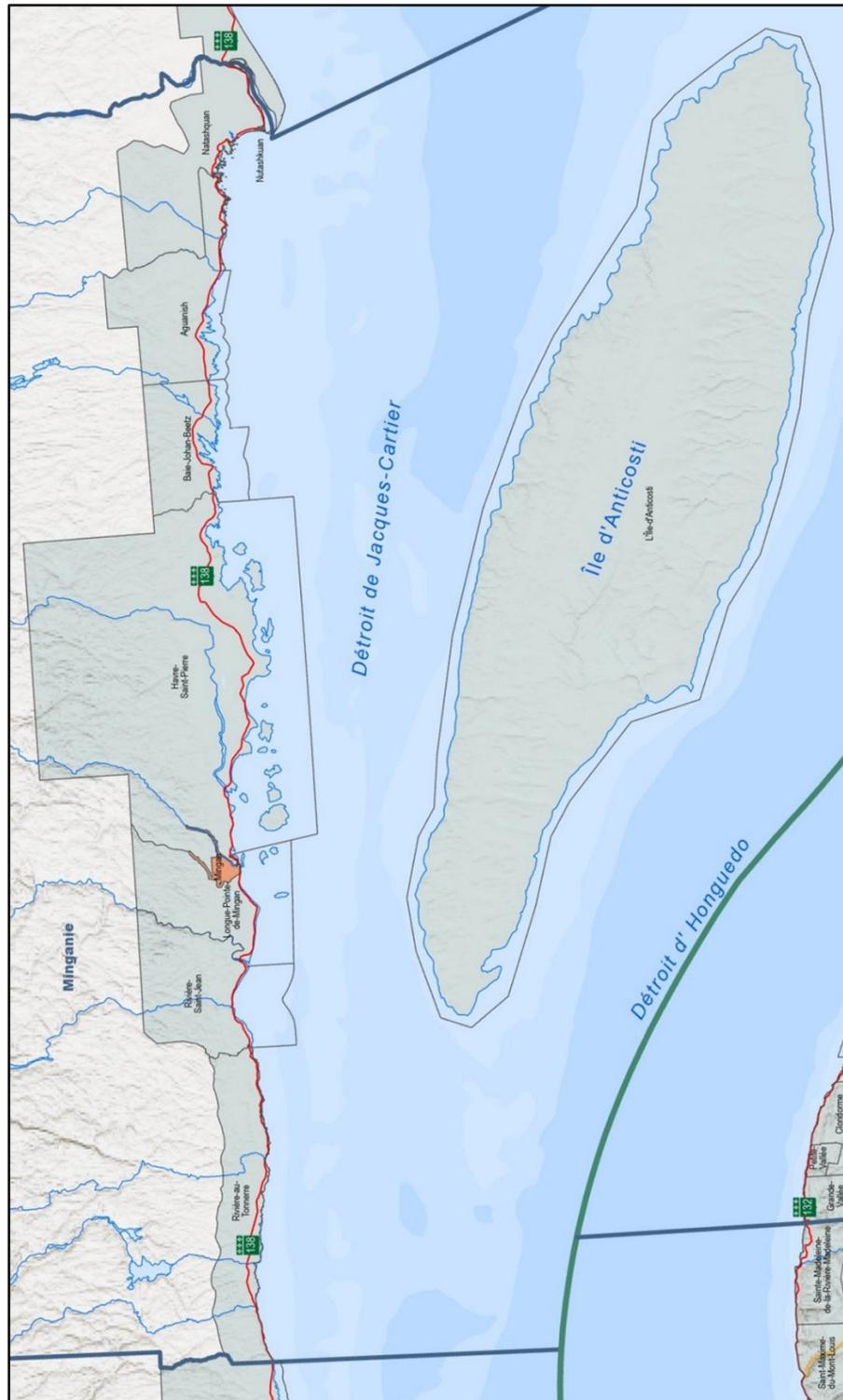
Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2022). *Le Québec méridional – Organisation municipale*. Gouvernement du Québec.  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Province.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Province.pdf) (adapté)

## Côte-Nord (Partie 2 : Sept-Rivières et Caniapiscou)



Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2022). *Le Québec méridional – Organisation municipale*. Gouvernement du Québec.  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Province.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Province.pdf) (adapté)

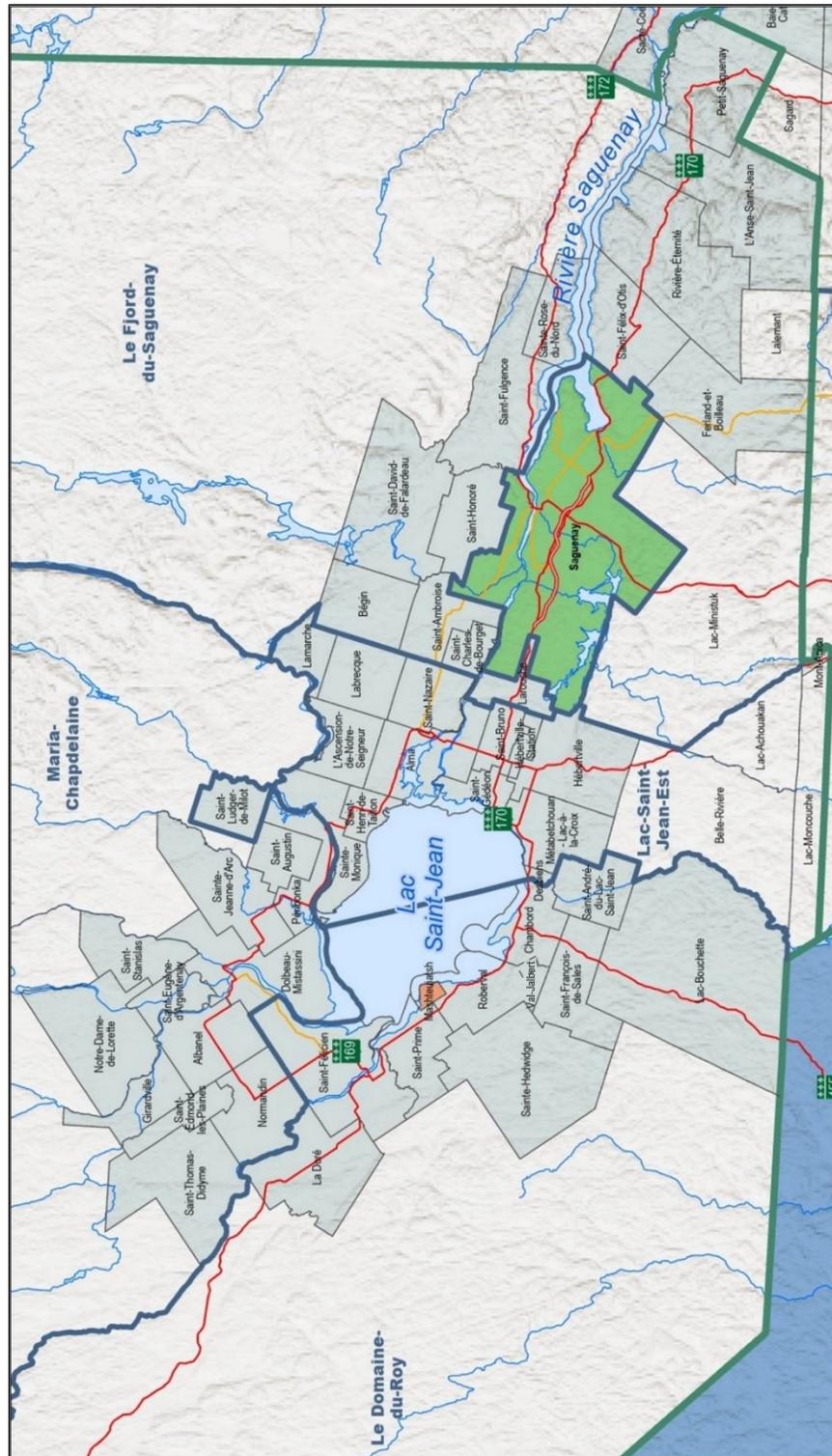
### Côte-Nord (Partie 3 : Minganie)



Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2022). *Le Québec méridional – Organisation municipale*. Gouvernement du Québec.  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Province.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Province.pdf)

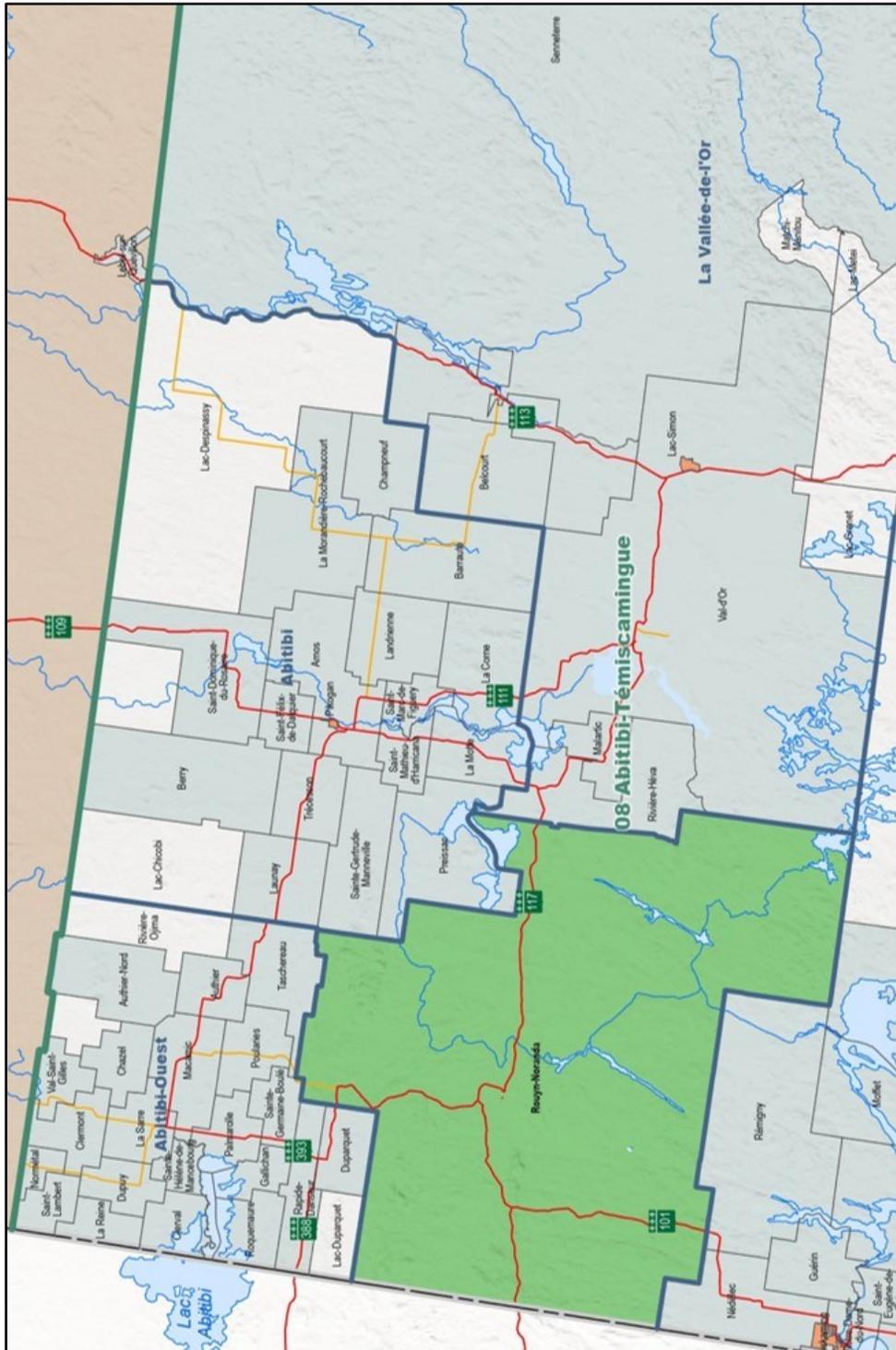


## Saguenay – Lac-Saint-Jean



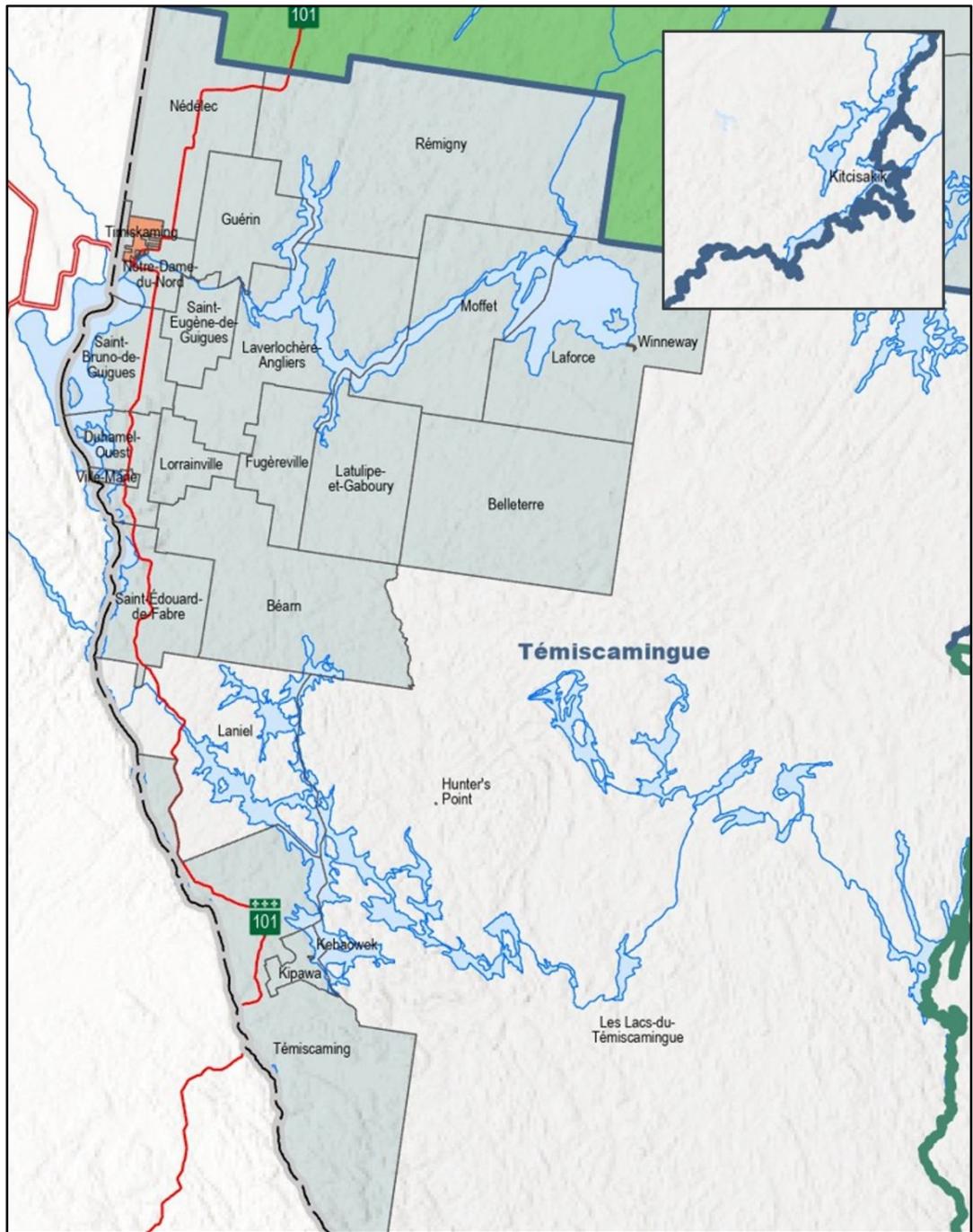
Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2022). *Le Québec méridional – Organisation municipale*. Gouvernement du Québec.  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Province.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Province.pdf) (adapté)

**Abitibi – Témiscamingue (Partie 1 : Abitibi-Ouest, Abitibi, Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or)**



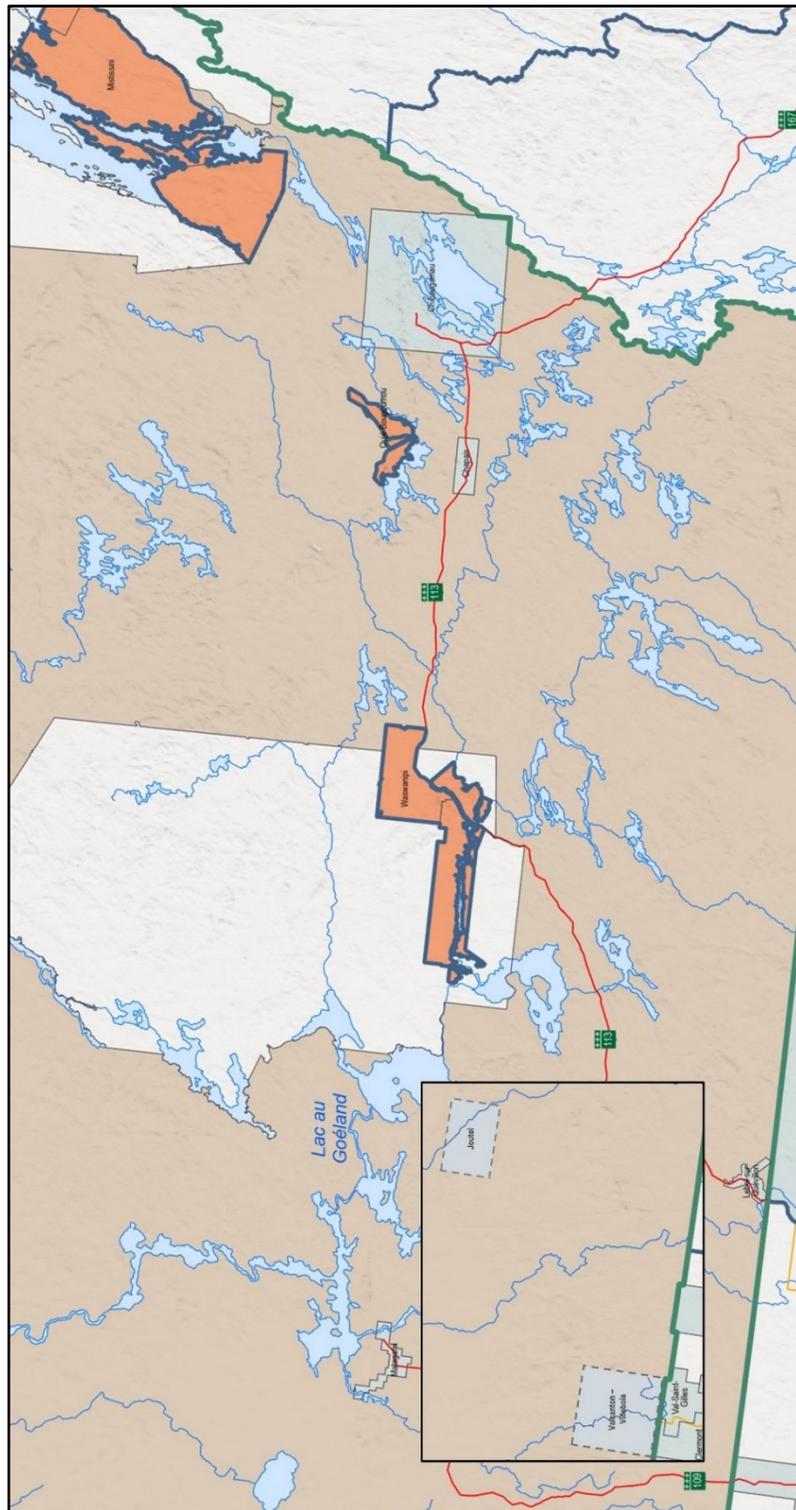
Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2022). *Le Québec méridional – Organisation municipale*. Gouvernement du Québec.  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Province.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Province.pdf)

## Abitibi – Témiscamingue (Partie 2 : Témiscamingue)



Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2022). *Le Québec méridional – Organisation municipale*. Gouvernement du Québec.  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Province.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Province.pdf)

## Nord-du-Québec (Partie 1 : zone méridionale de la Jamésie)



Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2022). *Le Québec méridional – Organisation municipale*. Gouvernement du Québec.  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Province.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Province.pdf) (adapté)

Nord-du-Québec (Partie 2 : zone septentrionale de la Jamésie et Nunavik)

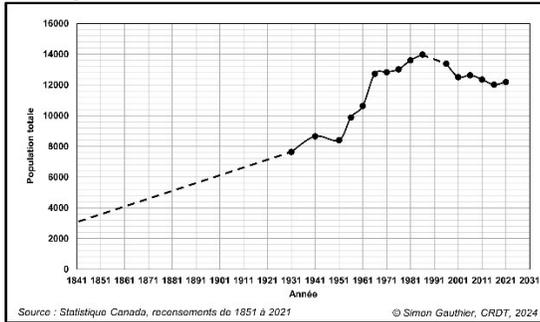


Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2020). *L'organisation municipale au Québec en 2020*. Gouvernement du Québec (adapté)  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/organisation\\_territoriale/BRO\\_OrganisationMunicipale\\_2020.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/organisation_territoriale/BRO_OrganisationMunicipale_2020.pdf)

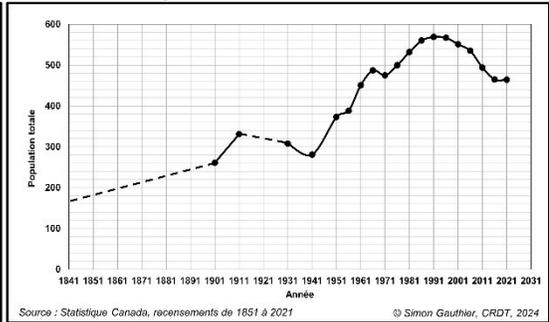
**ANNEXE 3**

**TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES LOCALES EN GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-  
MADELEINE**

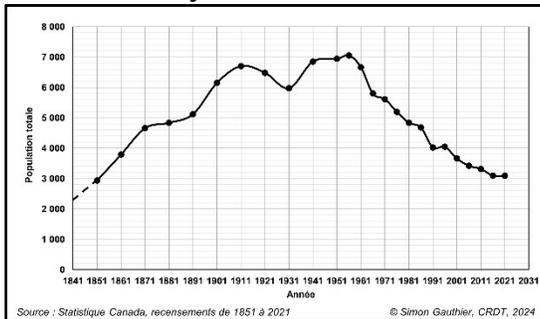
### Trajectoire de Les Îles-de-la-Madeleine



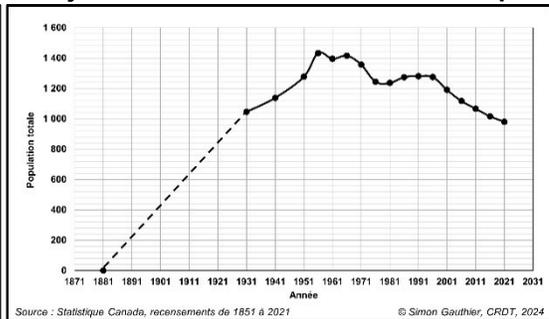
### Trajectoire de Grosse-Île



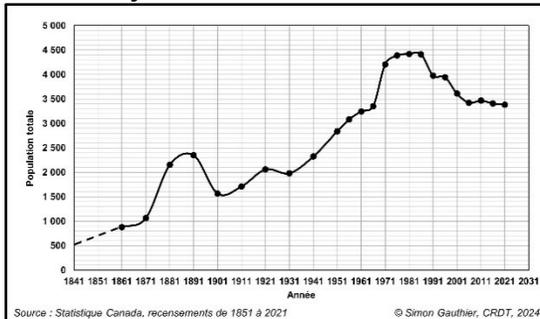
### Trajectoire de Percé



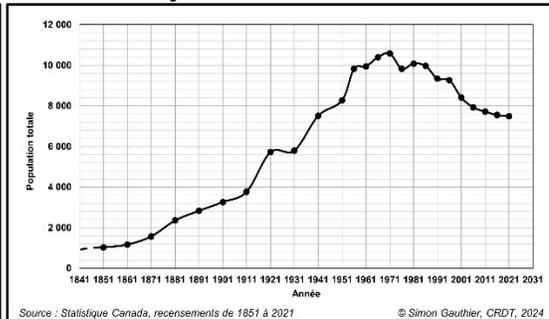
### Trajectoire de Sainte-Thérèse-de-Gaspé



### Trajectoire de Grande-Rivière



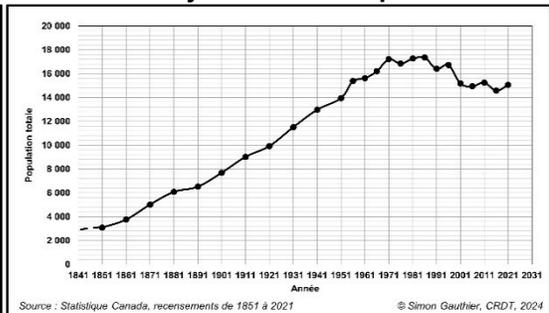
### Trajectoire de Chandler



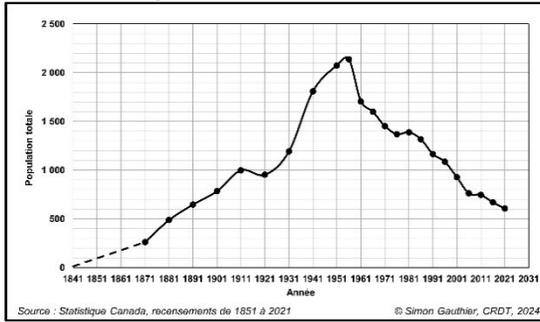
### Trajectoire de Port-Daniel-Gascon



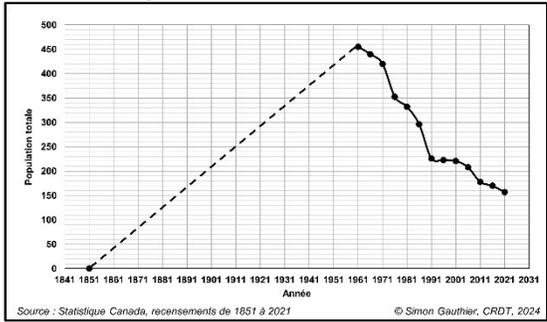
### Trajectoire de Gaspé



### Trajectoire de Cloridorme



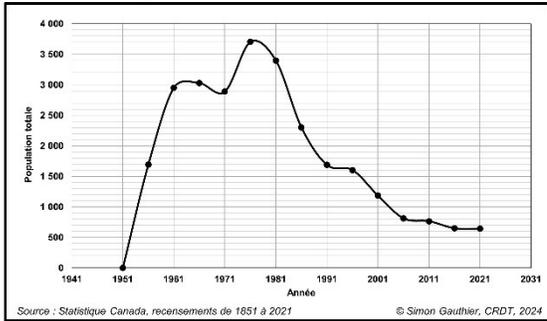
### Trajectoire de Petite-Vallée



### Trajectoire de Grande-Vallée



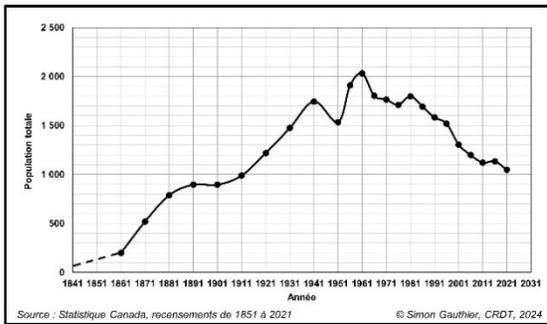
### Trajectoire de Murdochville



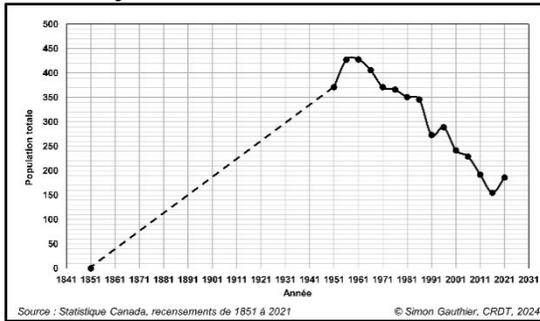
### Trajectoire de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine



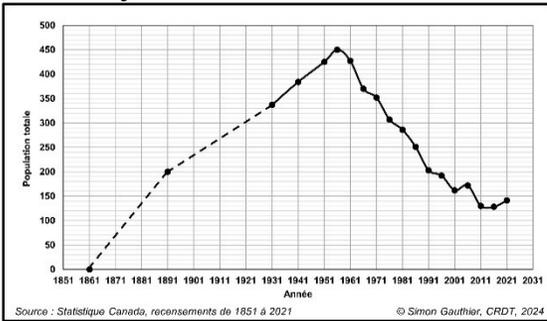
### Trajectoire de Saint-Maxime-du-Mont-Louis



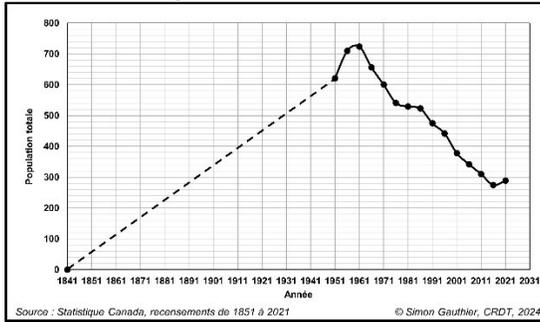
### Trajectoire de Mont-Saint-Pierre



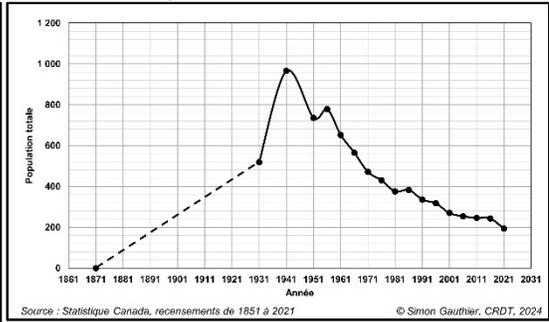
### Trajectoire de Rivière-à-Claude



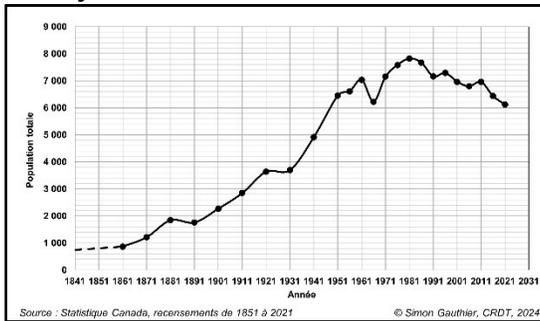
**Trajectoire de Marsoui**



**Trajectoire de La Martre**



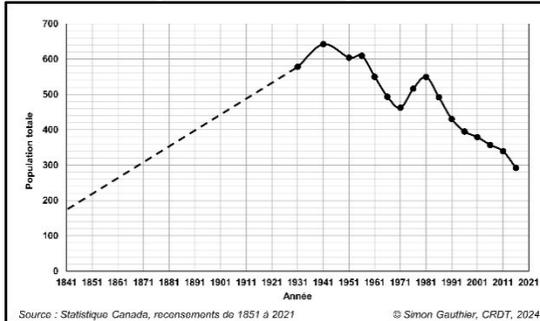
**Trajectoire de Sainte-Anne-des-Monts**



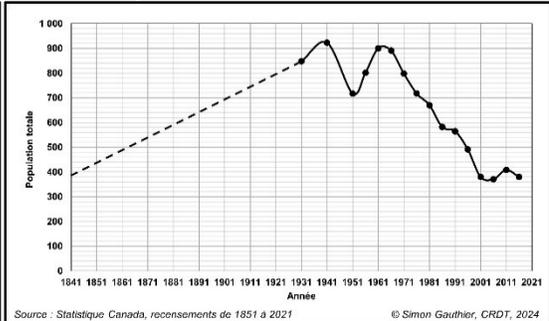
**Trajectoire de Cap-Chat**



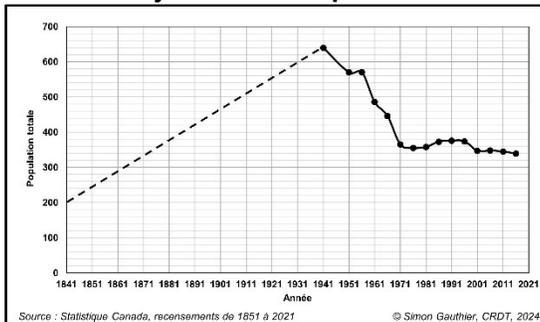
**Trajectoire de Shigawake**



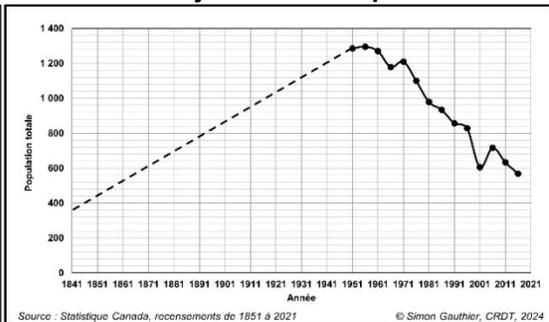
**Trajectoire de Saint-Godefroi**



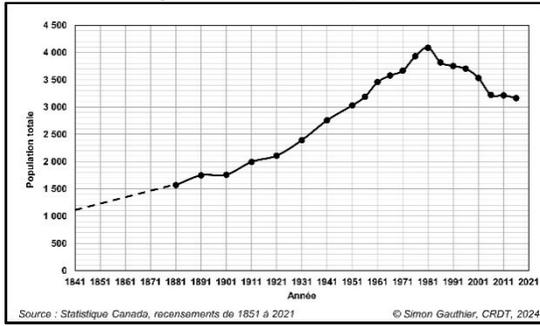
**Trajectoire de Hope Town**



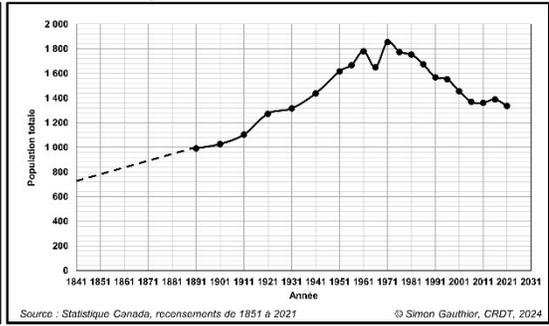
**Trajectoire de Hope**



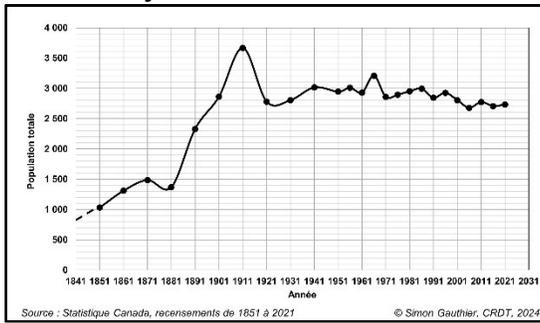
### Trajectoire de Paspébiac



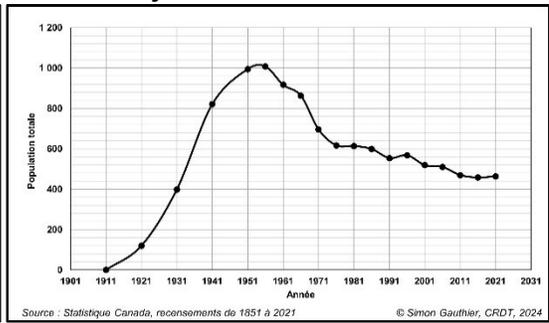
### Trajectoire de New Carlisle



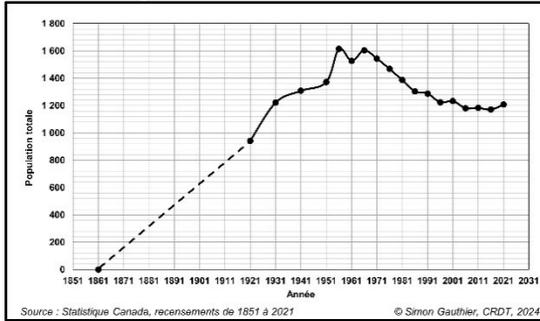
### Trajectoire de Bonaventure



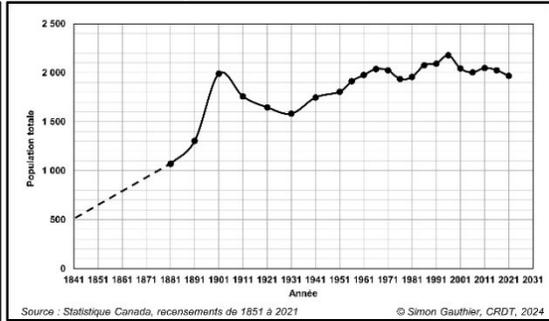
### Trajectoire de Saint-Elzéar



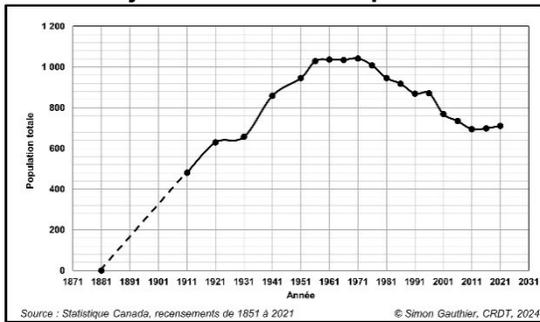
### Trajectoire de Saint-Siméon



### Trajectoire de Caplan



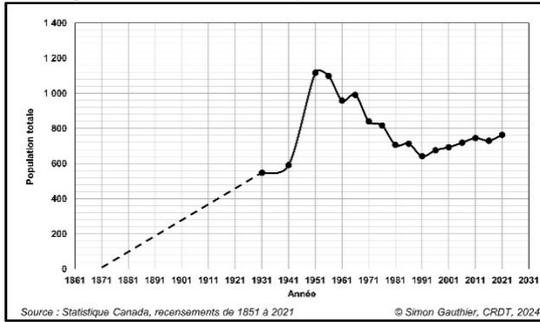
### Trajectoire de Saint-Alphonse



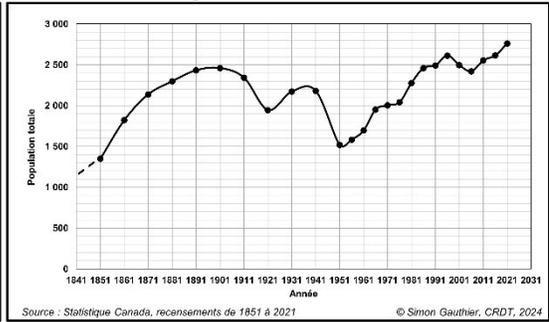
### Trajectoire de New Richmond



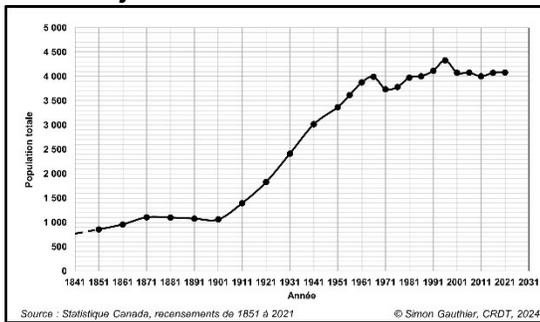
### Trajectoire de Cascapédia-Saint-Jules



### Trajectoire de Maria



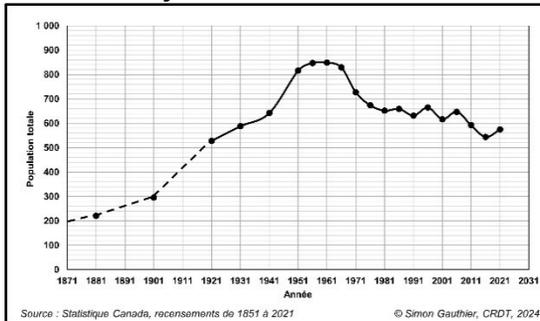
### Trajectoire de Carleton-sur-Mer



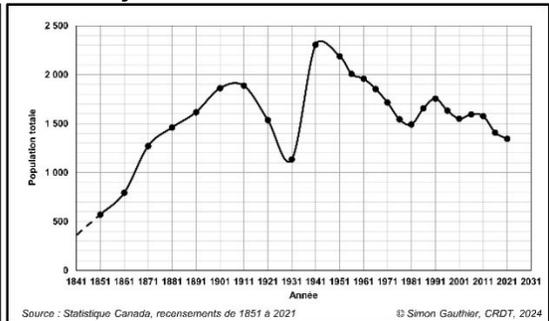
### Trajectoire de Nouvelle



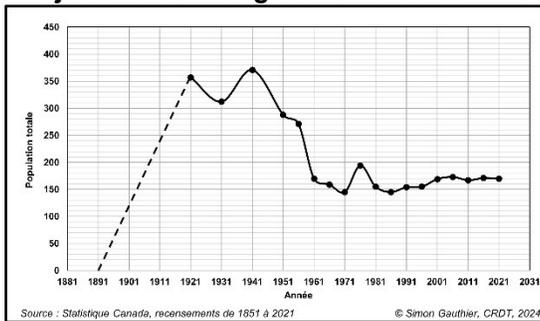
### Trajectoire d'Escuminac



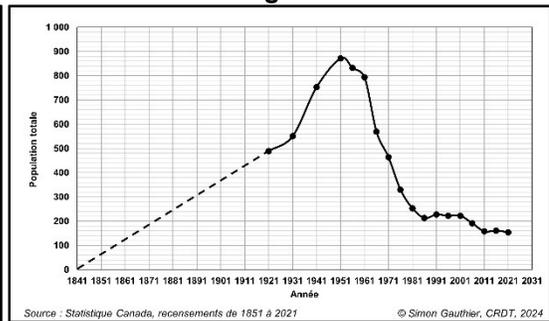
### Trajectoire de Pointe-à-la-Croix



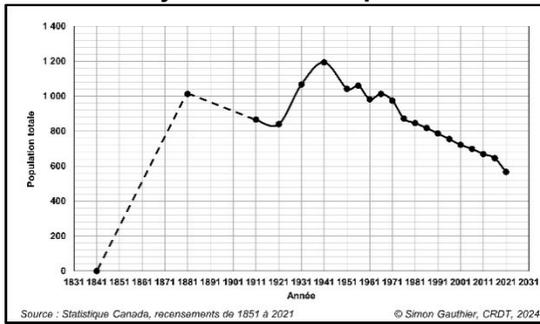
### Trajectoire de Ristigouche-Partie-Sud-Est



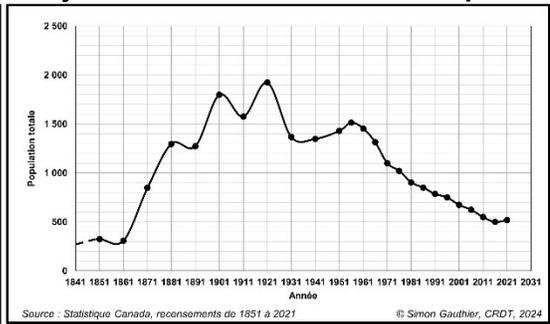
### Trajectoire de Saint-André-de-Restigouche



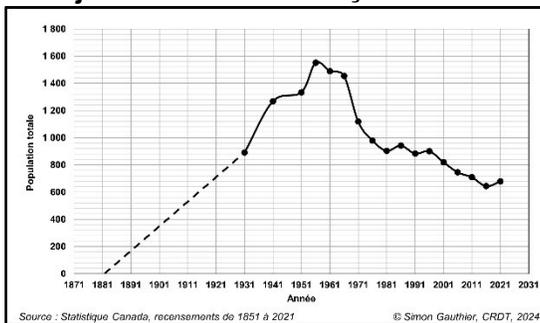
**Trajectoire de Matapédia**



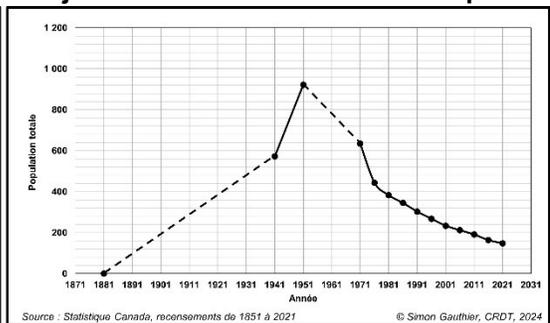
**Trajectoire de Saint-Alexis-de-Matapédia**



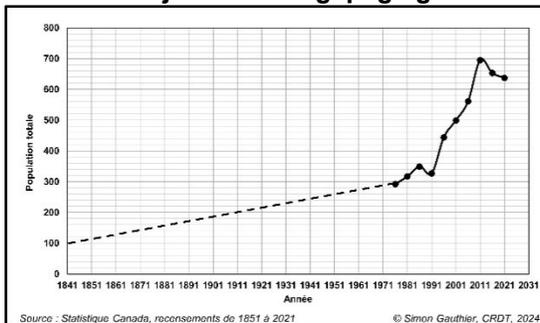
**Trajectoire de Saint-François-d'Assise**



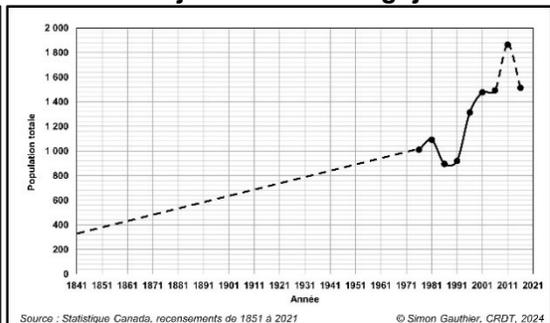
**Trajectoire de L'Ascension-de-Patapédia**



**Trajectoire Gesgapegiag**

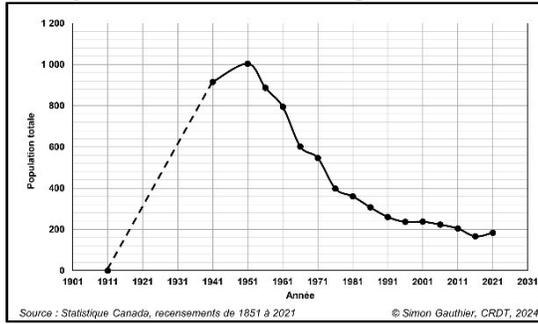


**Trajectoire de Listuguj**

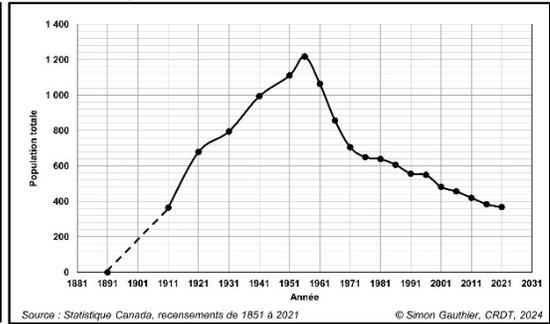


**ANNEXE 4**  
**TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES LOCALES AU BAS-SAINT-LAURENT**

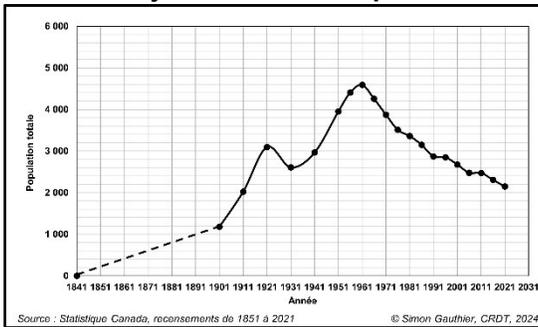
**Trajectoire de Sainte-Marguerite-Marie**



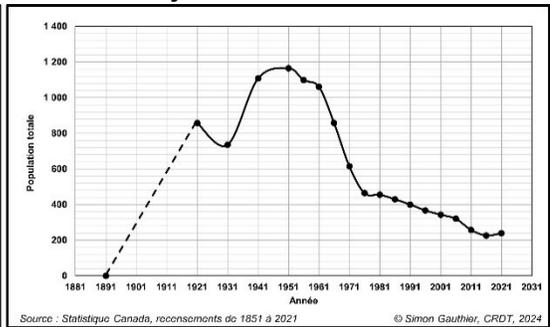
**Trajectoire de Sainte-Florence**



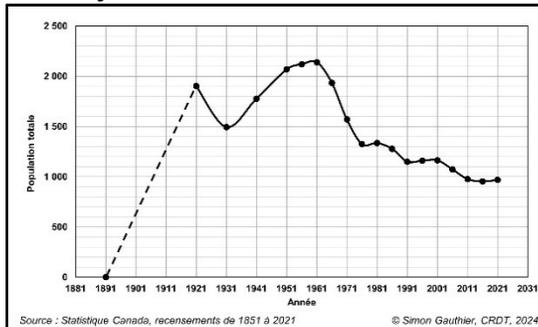
**Trajectoire de Causapscal**



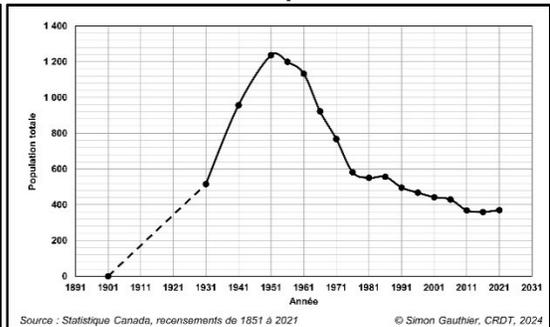
**Trajectoire d'Alberville**



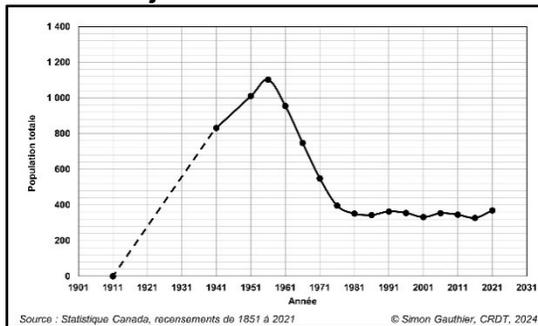
**Trajectoire de Saint-Léon-le-Grand**



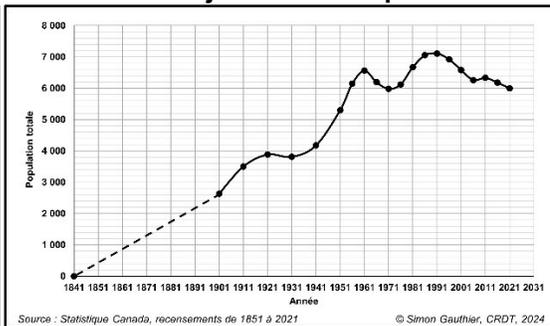
**Trajectoire de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui**



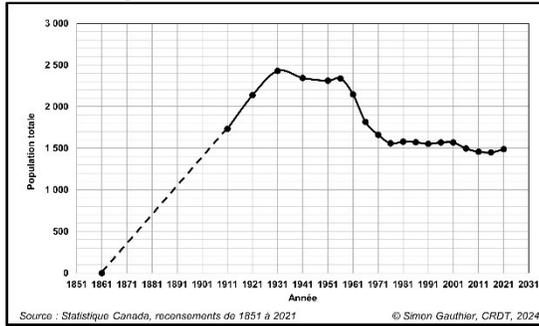
**Trajectoire de Sainte-Irène**



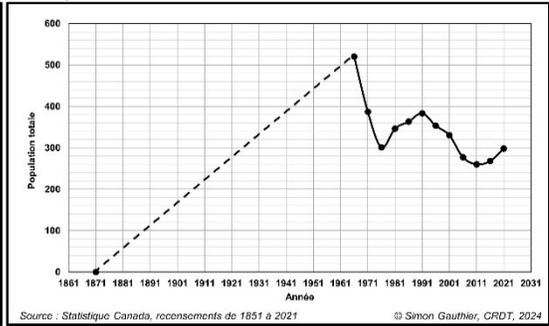
**Trajectoire d'Amqui**



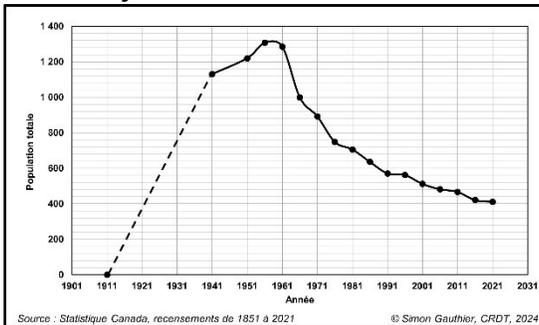
**Trajectoire de Lac-au-Saumon**



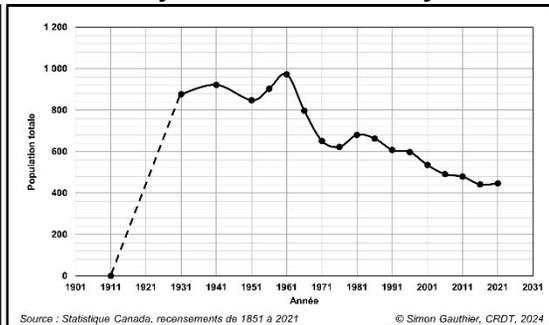
**Trajectoire de Saint-Alexandre-des-Lacs**



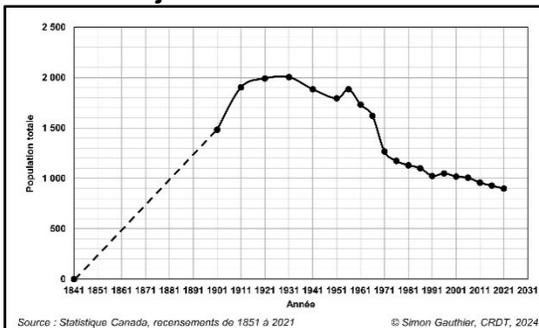
**Trajectoire de Saint-Tharcisius**



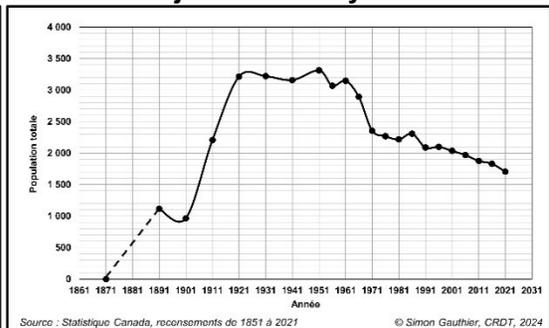
**Trajectoire Saint-Vianney**



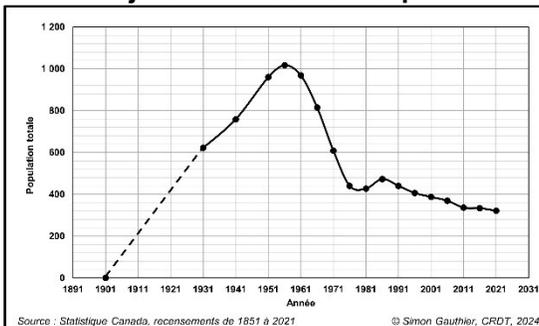
**Trajectoire de Val-Brillant**



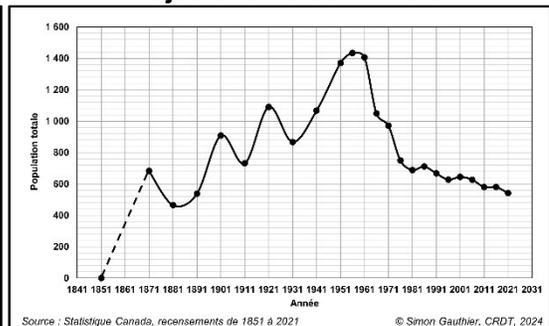
**Trajectoire de Sayabec**



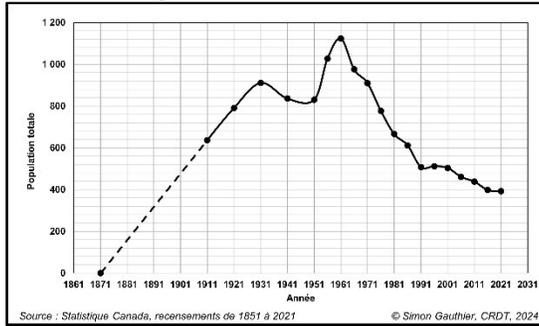
**Trajectoire de Saint-Cléophas**



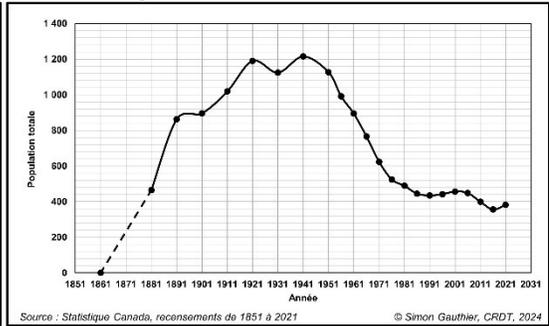
**Trajectoire de Saint-Moïse**



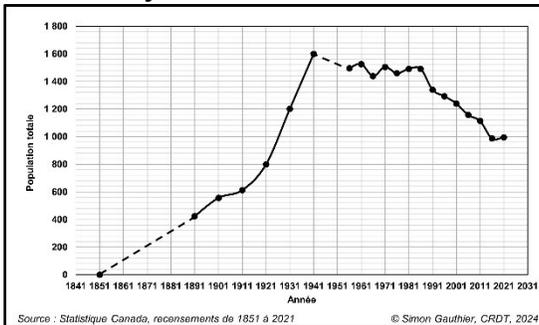
### Trajectoire de Saint-Noël



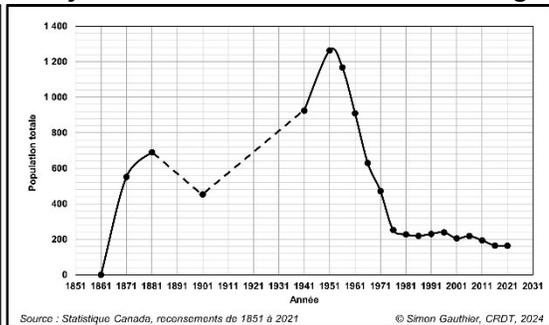
### Trajectoire de Saint-Damase



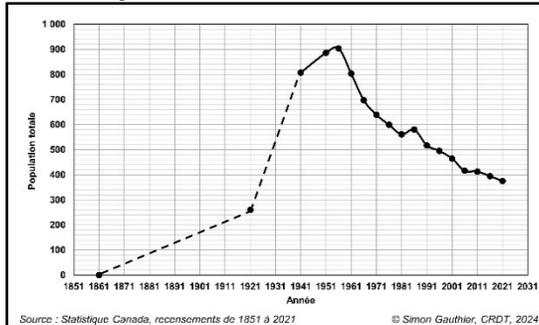
### Trajectoire de Les Méchins



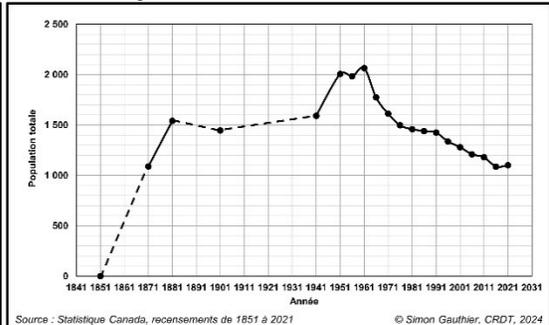
### Trajectoire de Saint-Jean-de-Cherbourg



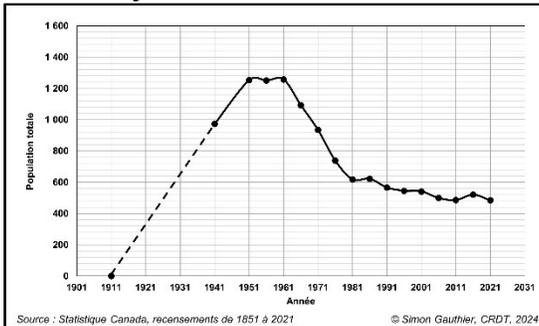
### Trajectoire de Grosses-Roches



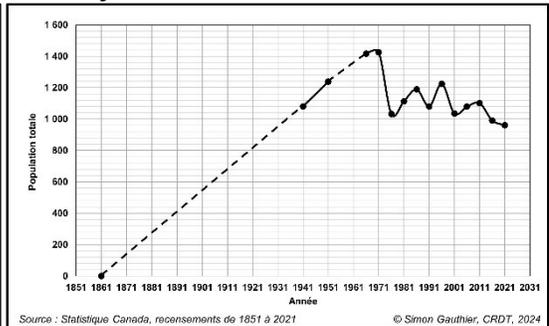
### Trajectoire de Sainte-Félicité



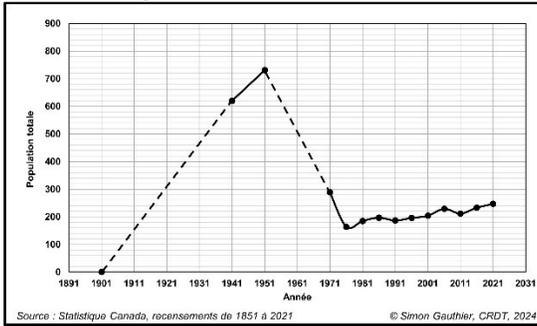
### Trajectoire de Sainte-Adelme



### Trajectoire de Saint-René-de-Matane



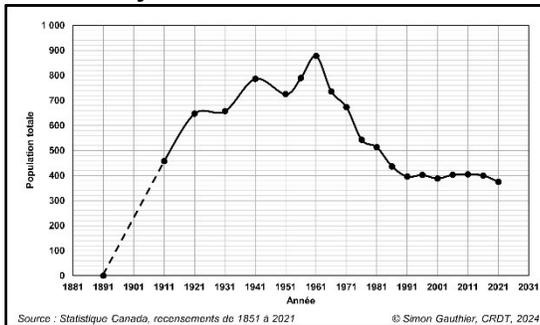
**Trajectoire de Sainte-Paule**



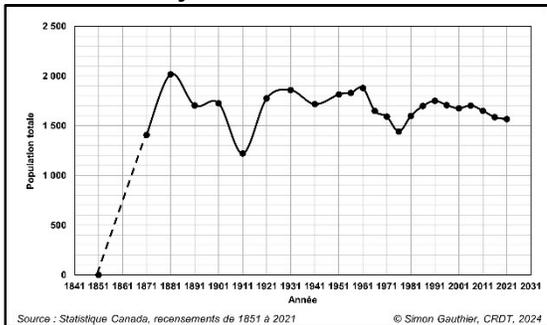
**Trajectoire de Matane**



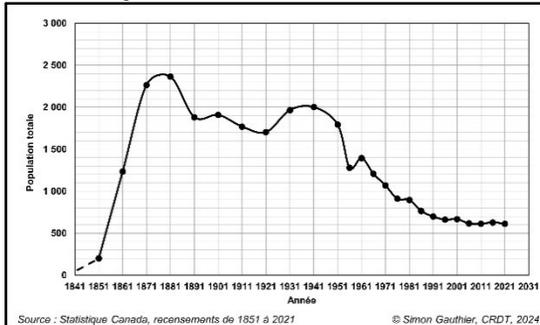
**Trajectoire de Saint-Léandre**



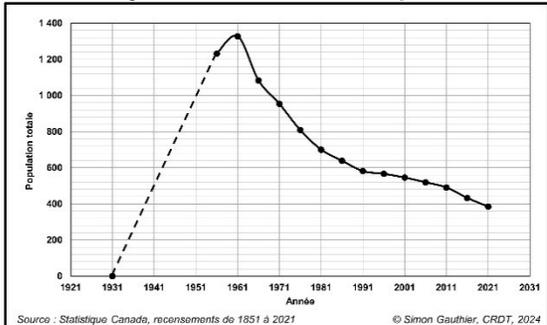
**Trajectoire Saint-Ulric**



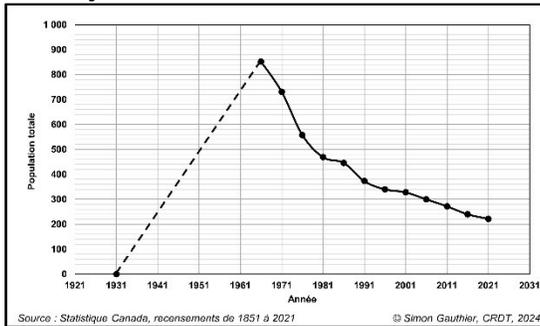
**Trajectoire de Baie-des-Sables**



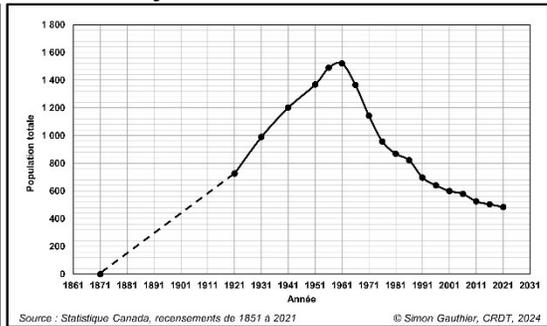
**Trajectoire de La Rédemption**



**Trajectoire de Saint-Charles-Garnier**



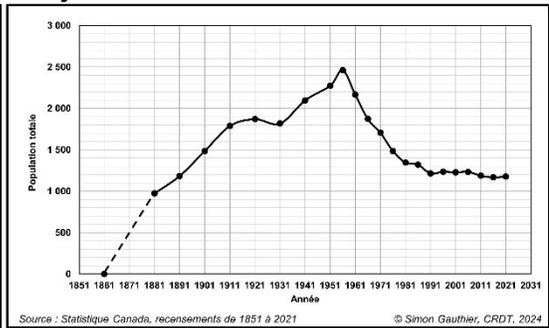
**Trajectoire de Les Hauteurs**



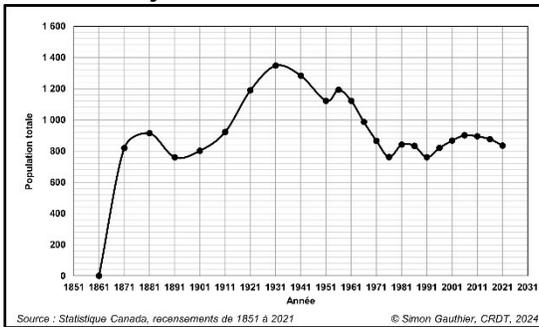
**Trajectoire de Sainte-Jeanne-d'Arc**



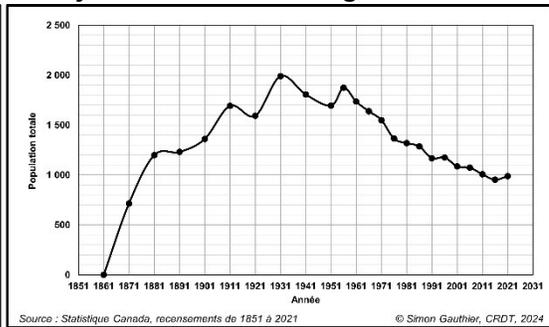
**Trajectoire de Saint-Gabriel-de-Rimouski**



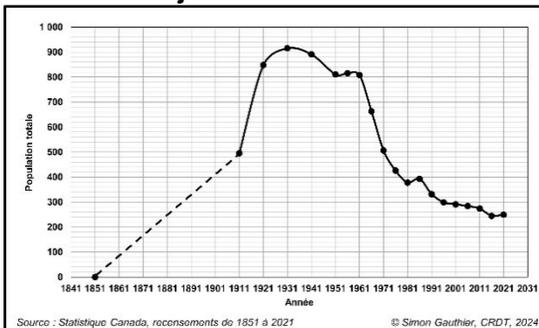
**Trajectoire de Saint-Donat**



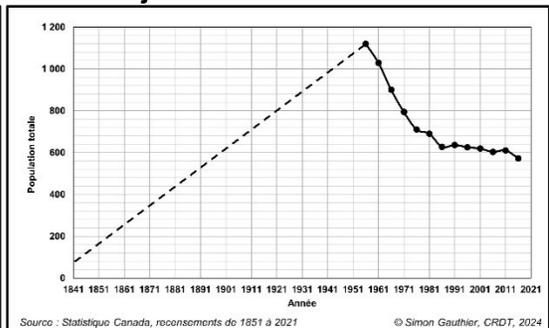
**Trajectoire de Sainte-Angèle-de-Mérici**



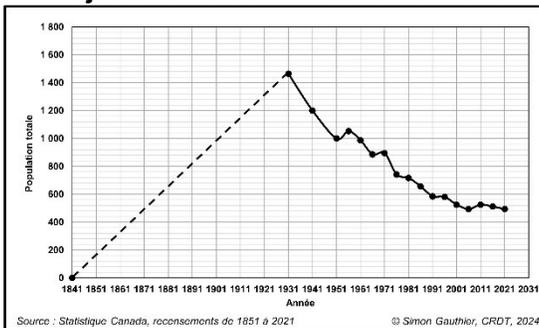
**Trajectoire de Padoue**



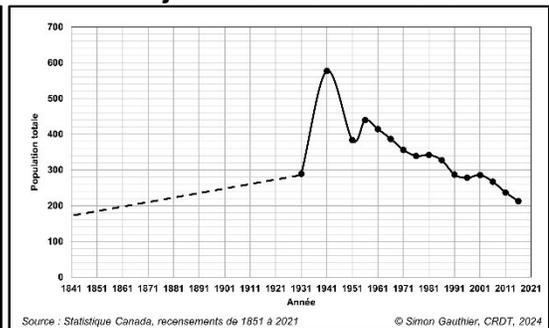
**Trajectoire de Métis-sur-Mer**



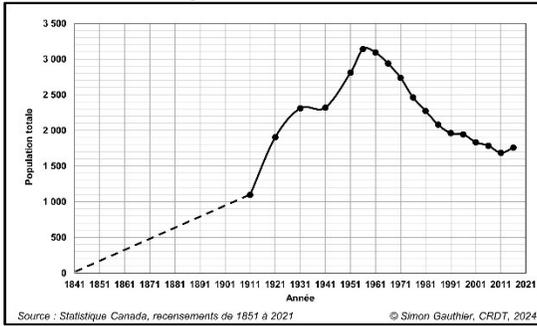
**Trajectoire de Saint-Octave-de-Métis**



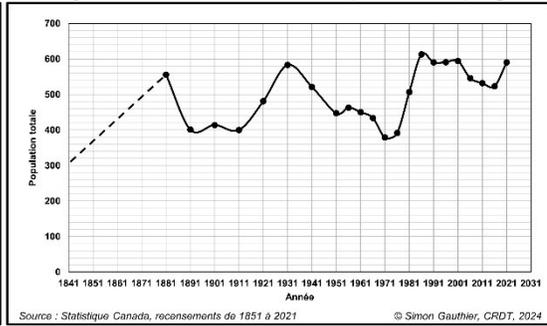
**Trajectoire de Grand-Métis**



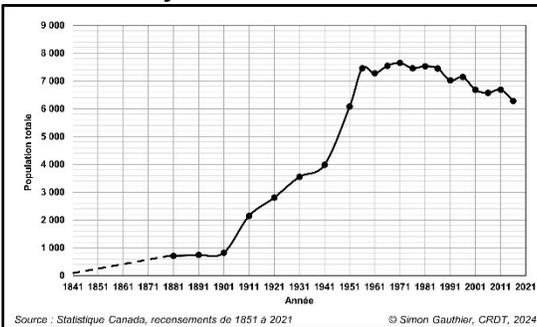
**Trajectoire de Pricé**



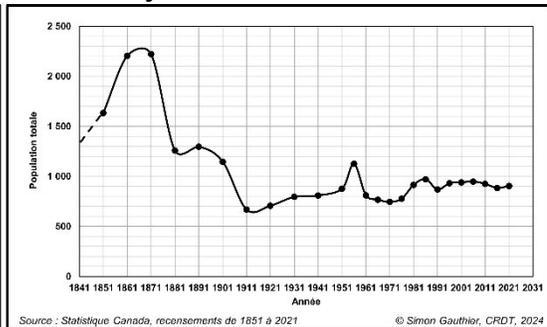
**Trajectoire de Saint-Joseph-de-Lepage**



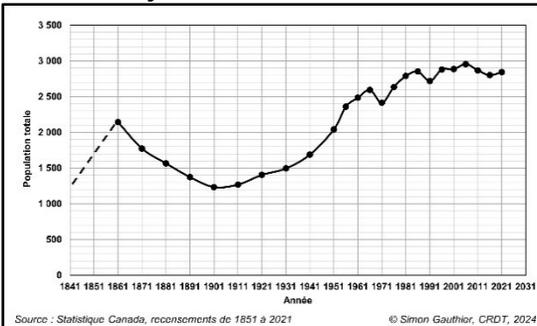
**Trajectoire de Mont-Joli**



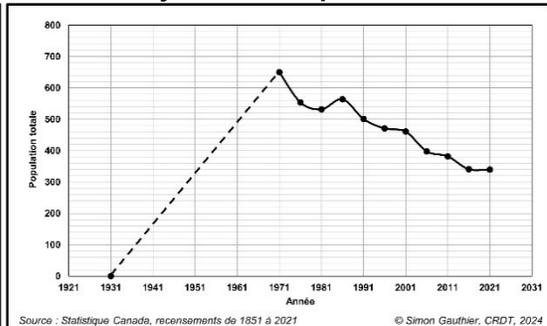
**Trajectoire de Sainte-Flavie**



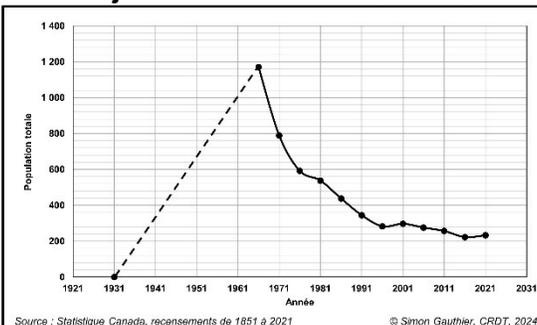
**Trajectoire de Sainte-Luce**



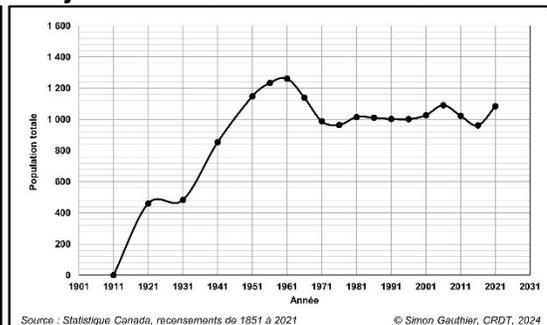
**Trajectoire d'Esprit-Saint**



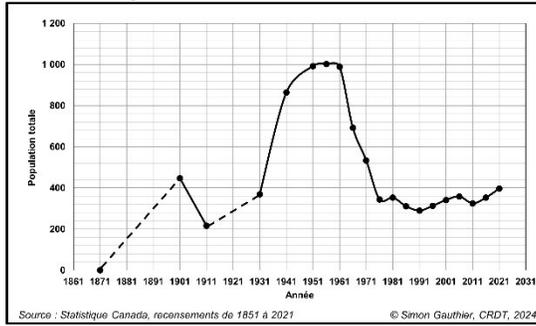
**Trajectoire La Trinité-des-Monts**



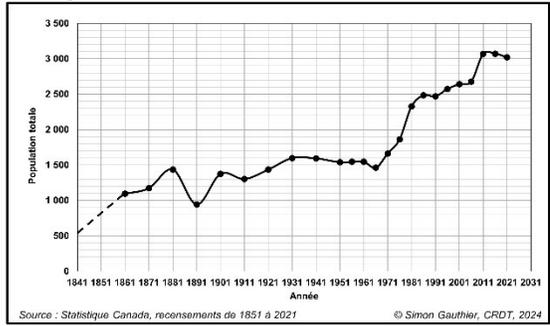
**Trajectoire de Saint-Narcisse de-Rimouski**



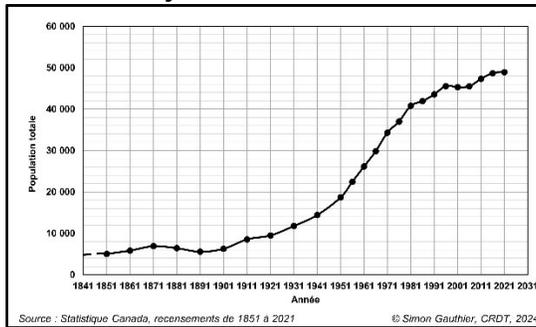
### Trajectoire de Saint-Marcellin



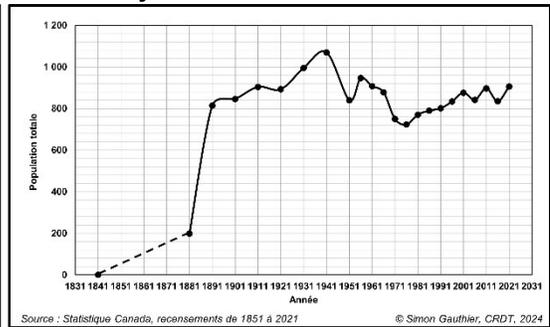
### Trajectoire de Saint-Anaclet-de-Lessard



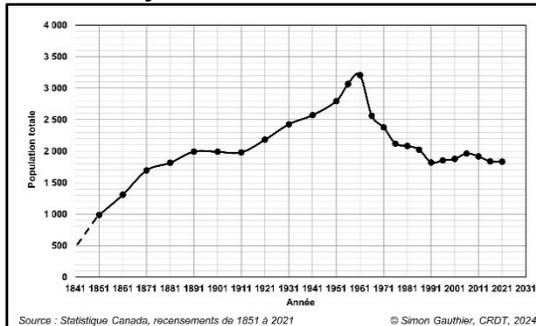
### Trajectoire de Rimouski



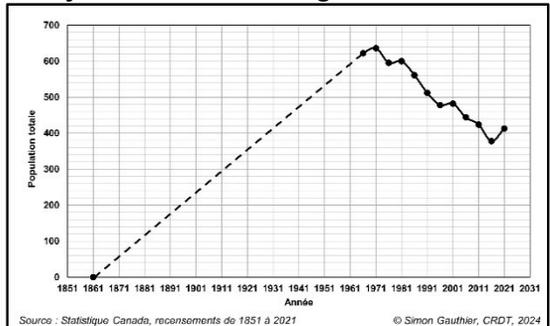
### Trajectoire de Saint-Valérien



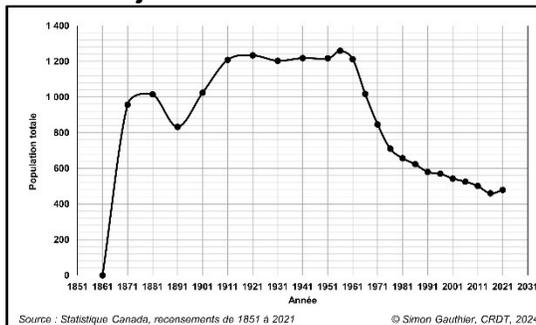
### Trajectoire de Saint-Fabien



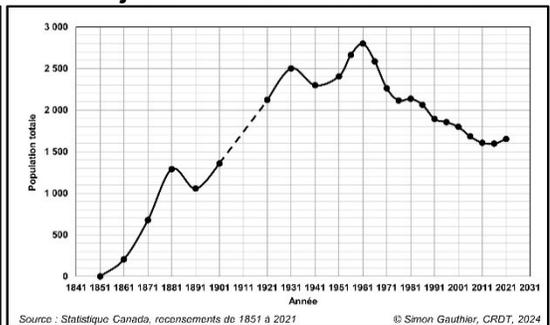
### Trajectoire de Saint-Eugène-de-Ladrière



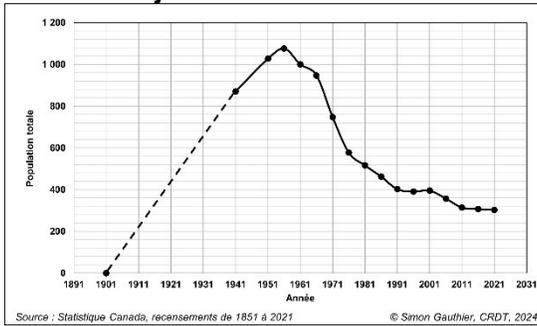
### Trajectoire de Saint-Clément



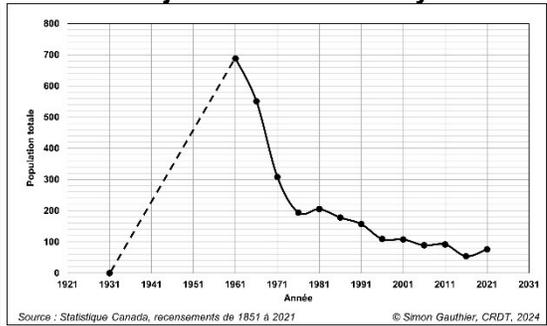
### Trajectoire de Saint-Jean-de-Dieu



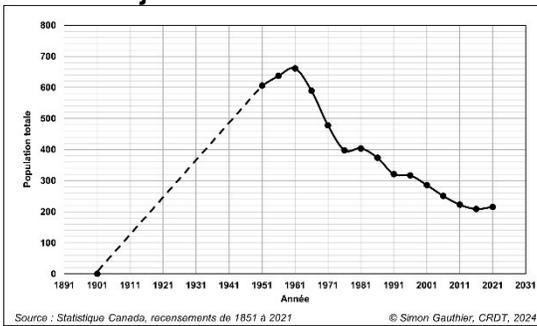
### Trajectoire de Sainte-Rita



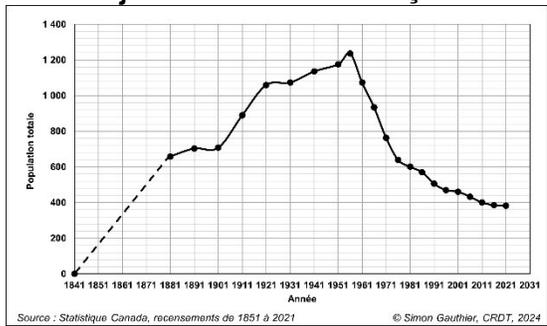
### Trajectoire de Saint-Guy



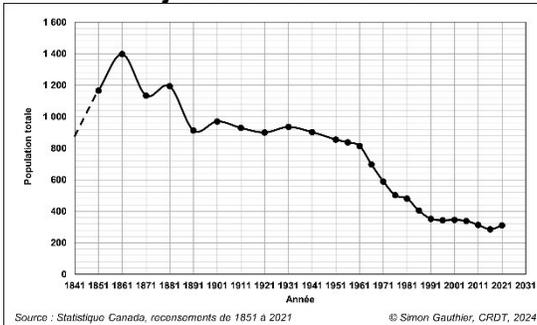
### Trajectoire de Saint-Médard



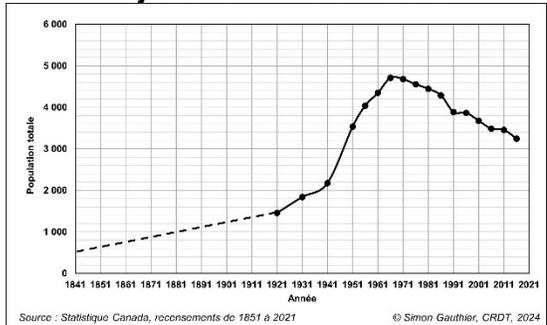
### Trajectoire de Sainte-Françoise



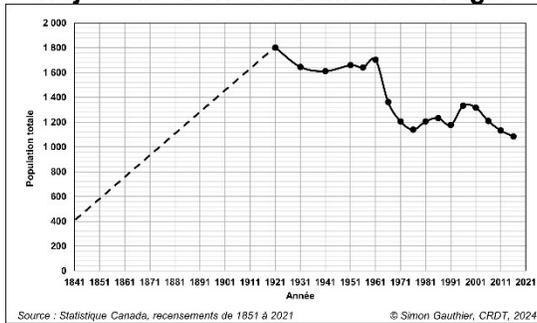
### Trajectoire de Saint-Éloi



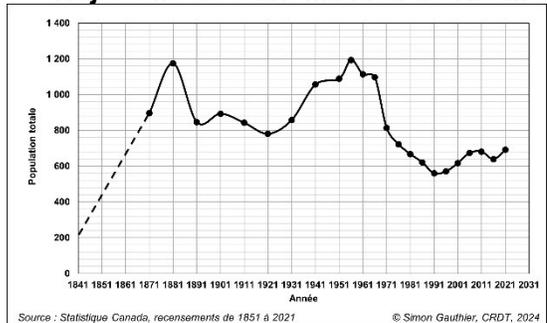
### Trajectoire de Trois-Pistoles



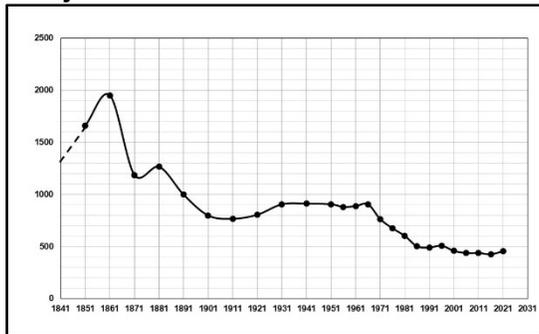
### Trajectoire de Notre-Dame-des-Neiges



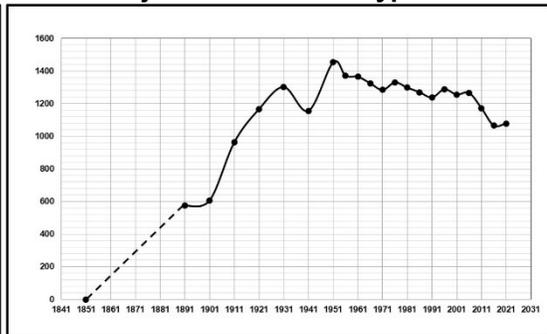
### Trajectoire de Saint-Mathieu-de-Rieux



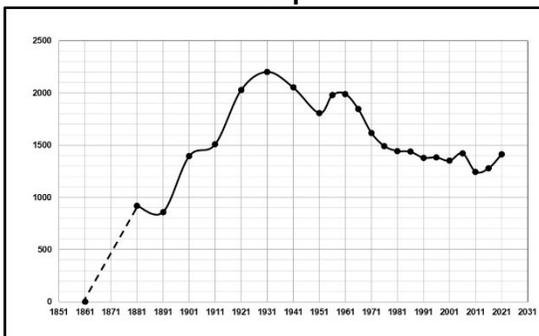
**Trajectoire de Saint-Simon-de-Rimouski**



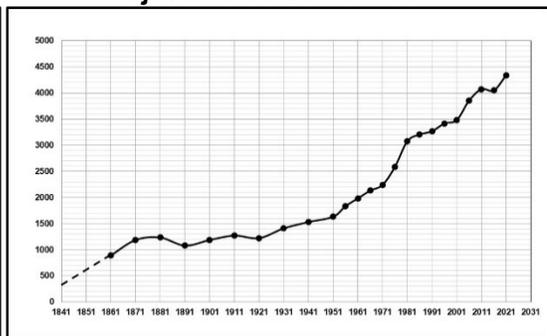
**Trajectoire de Saint-Cyprien**



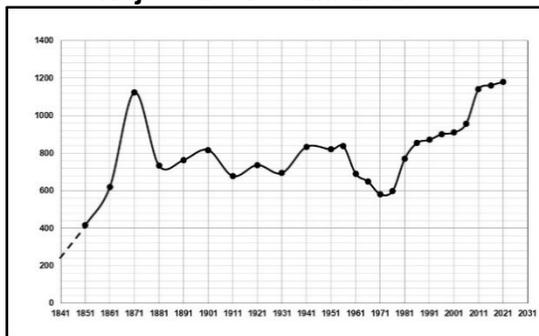
**Trajectoire de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup**



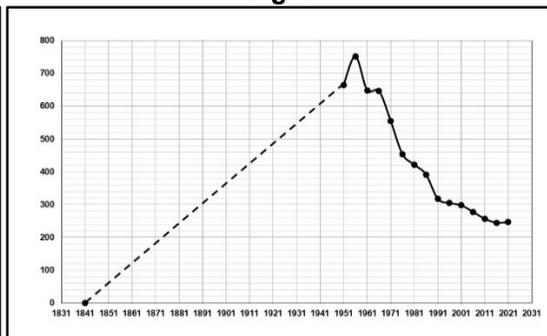
**Trajectoire de Saint-Antonin**



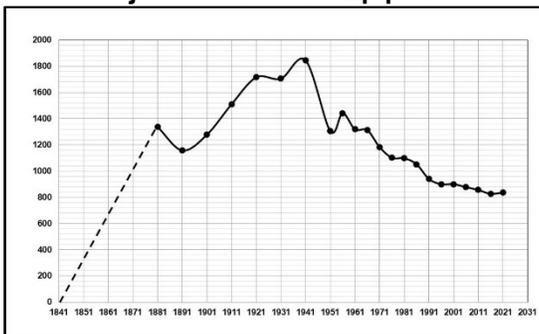
**Trajectoire de Saint-Modeste**



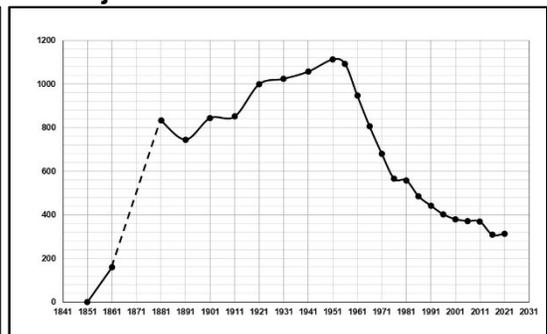
**Trajectoire de Saint-François-Xavier-de-Viger**



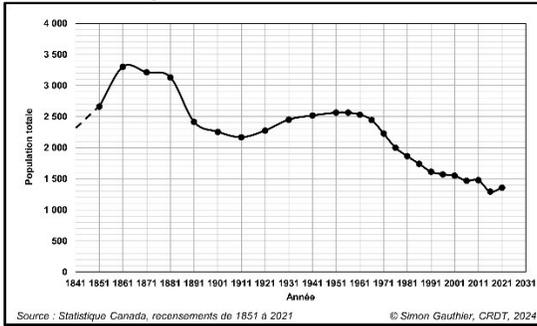
**Trajectoire de Saint-Épiphan**



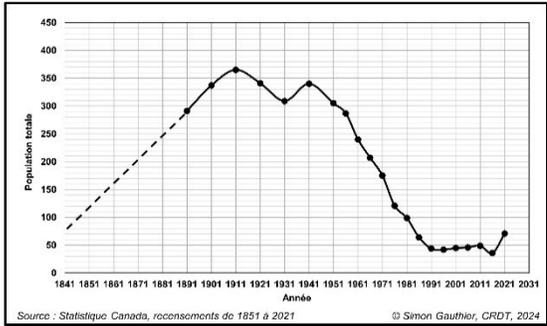
**Trajectoire de Saint-Paul-de-la-Croix**



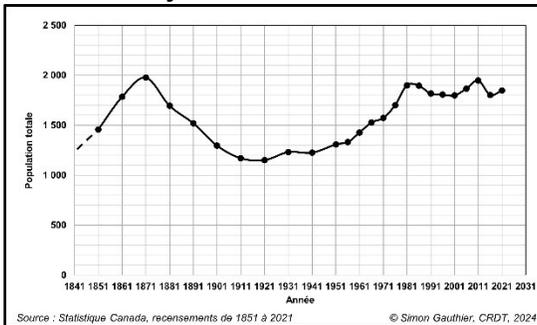
**Trajectoire de L'Isle-Verte**



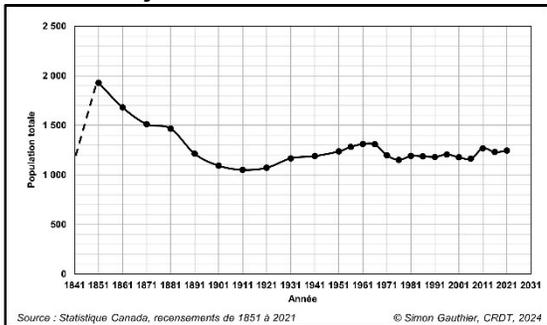
**Trajectoire de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs**



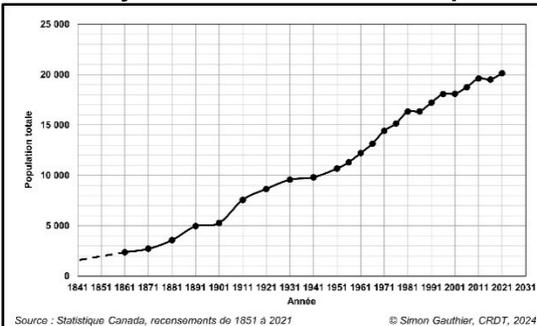
**Trajectoire de Cacouna**



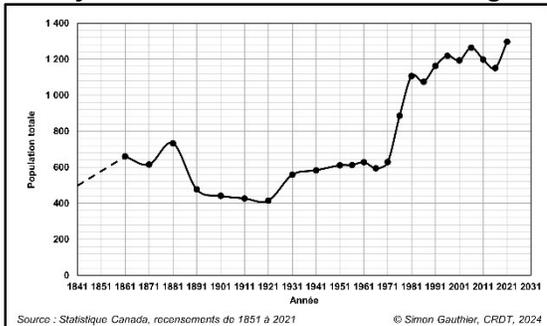
**Trajectoire de Saint-Arsène**



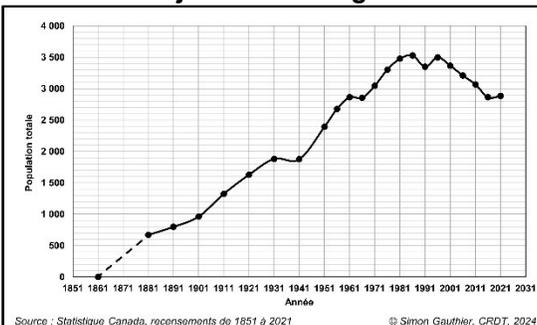
**Trajectoire de Rivière-du-Loup**



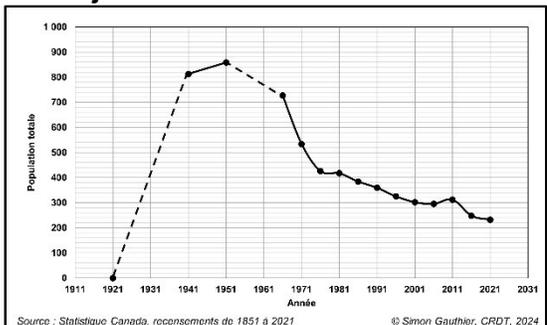
**Trajectoire de Notre-Dame-du-Portage**



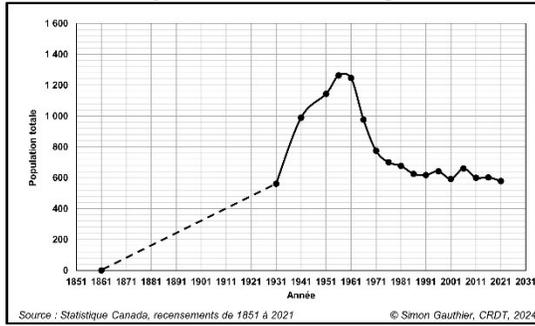
**Trajectoire de Dégelis**



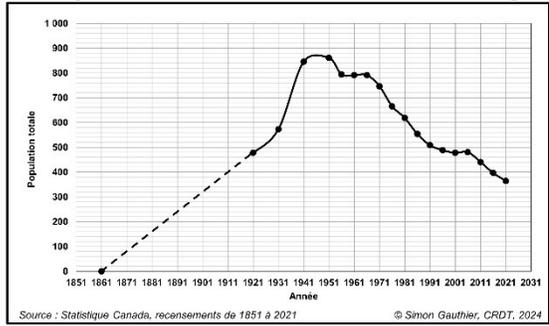
**Trajectoire de Saint-Jean-de-la-Lande**



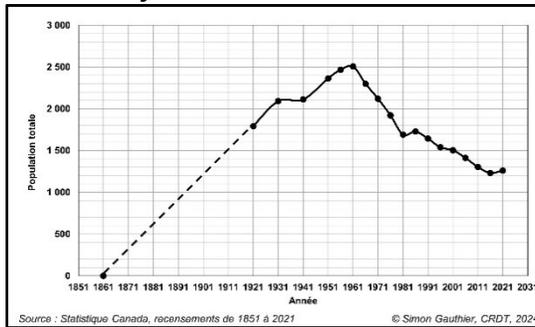
### Trajectoire de Packington



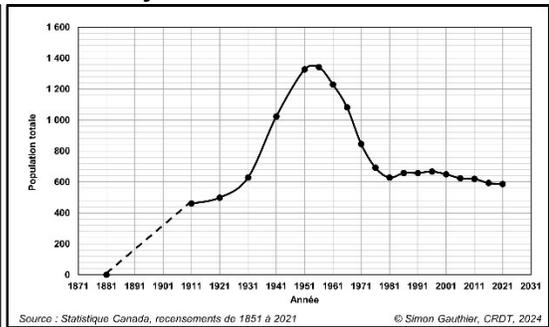
### Trajectoire de Saint-Marc-du-Lac-Long



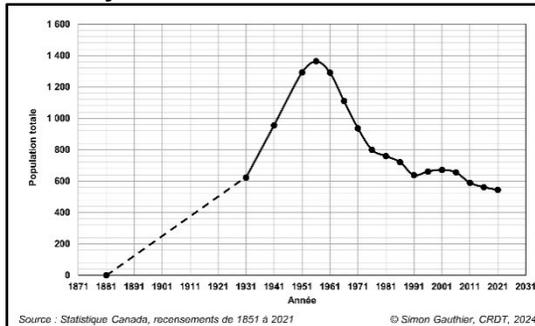
### Trajectoire de Rivière-Bleue



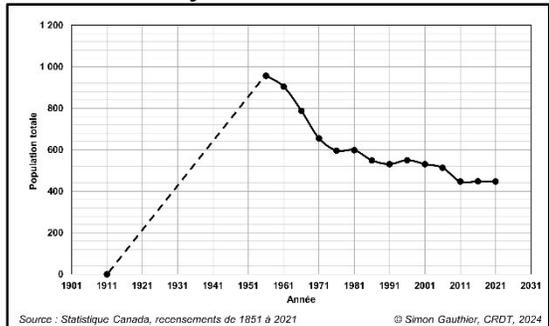
### Trajectoire de Saint-Eusèbe



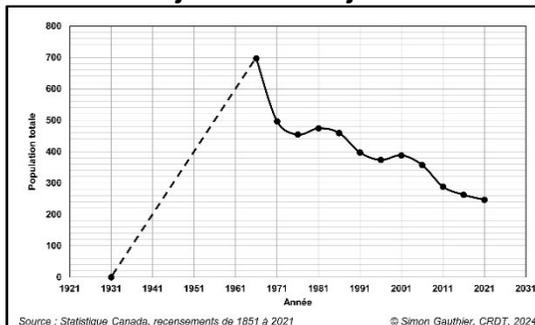
### Trajectoire de Saint-Juste-du-Lac



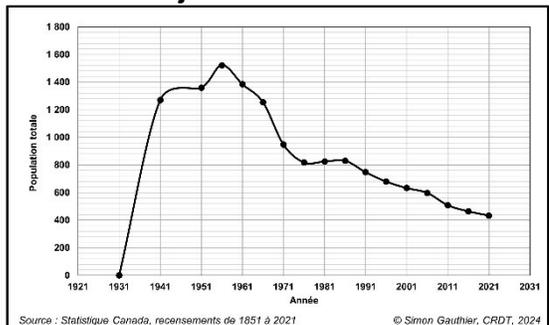
### Trajectoire d'Auclair



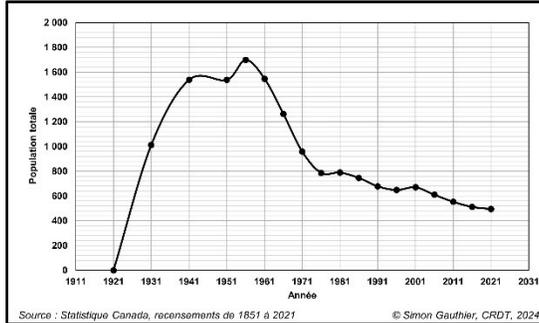
### Trajectoire de Lejeune



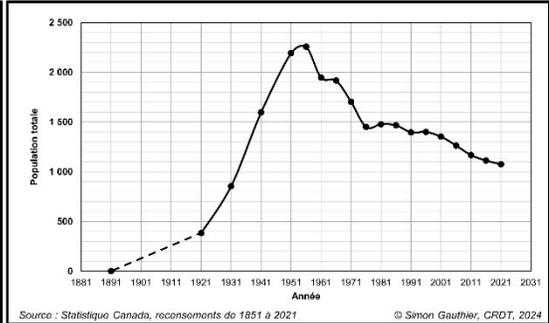
### Trajectoire de Biencourt



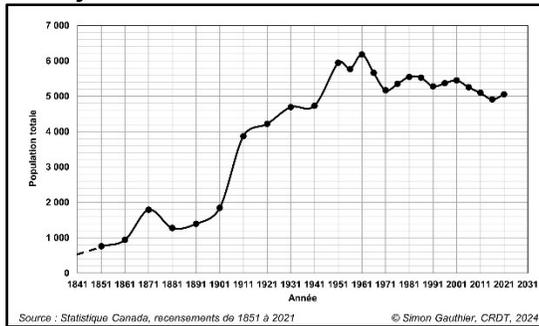
**Trajectoire de Lac-des-Aigles**



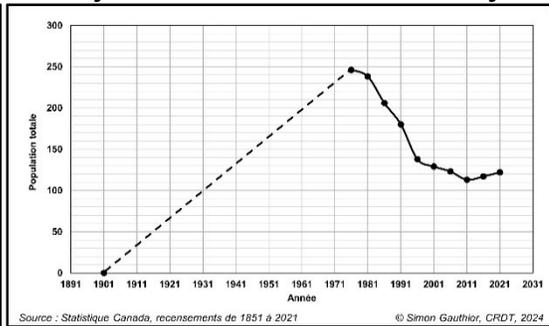
**Trajectoire de Saint-Michel-du-Squatec**



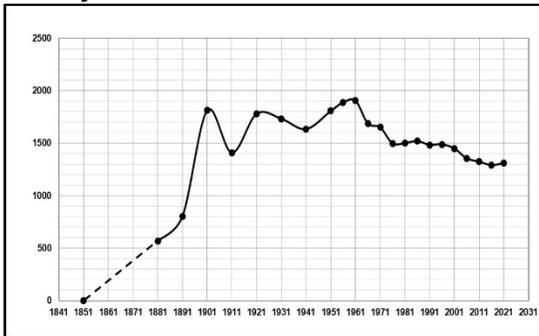
**Trajectoire de Témiscouata-sur-le-Lac**



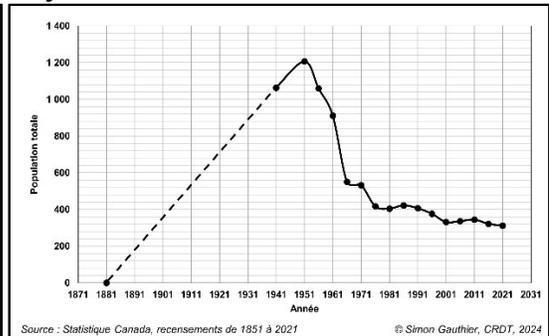
**Trajectoire de Saint-Pierre-de-Lamy**



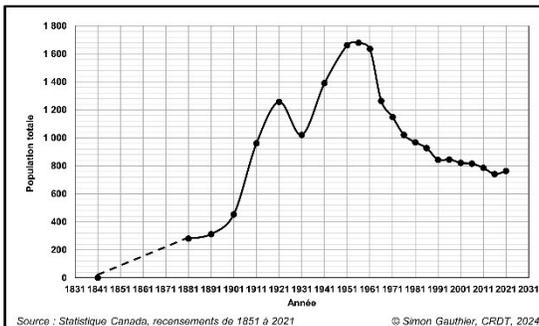
**Trajectoire de Saint-Louis-du-Ha! Ha!**



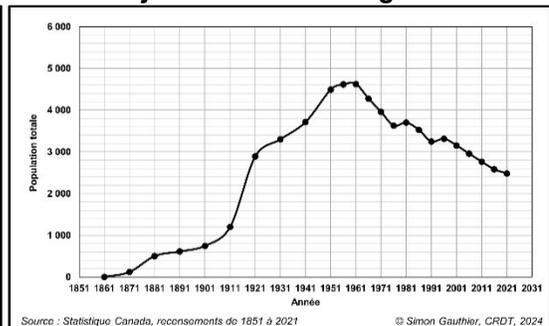
**Trajectoire de Saint-Elzéar-de-Témiscouata**



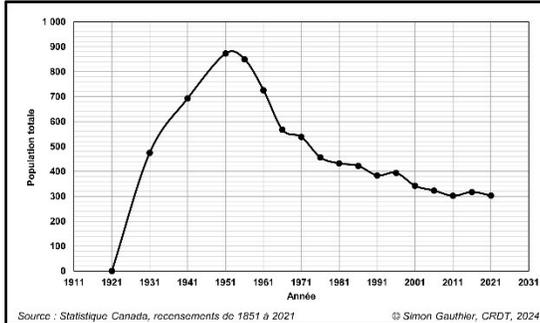
**Trajectoire de Saint-Honoré-de-Témiscouata**



**Trajectoire de Pohénégamook**



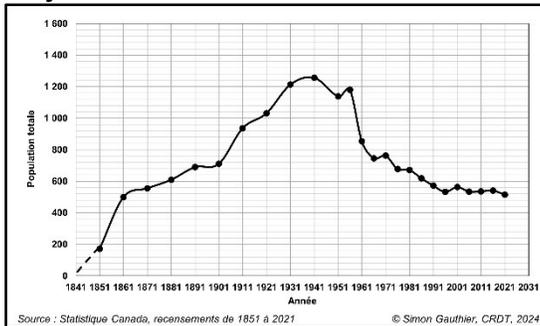
### Trajectoire de Saint-Athanase



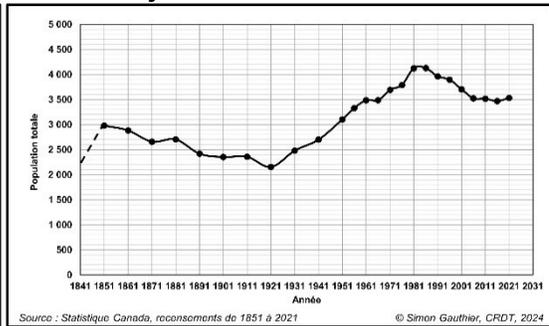
### Trajectoire de Mont-Carmel



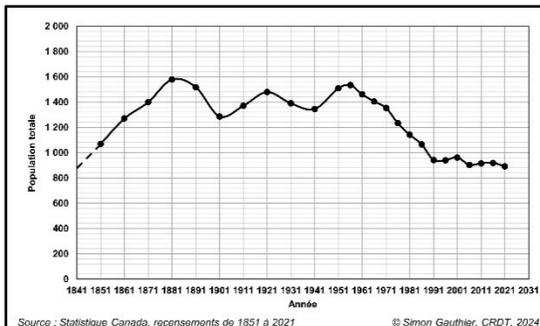
### Trajectoire de Saint-Bruno-de-Kamouraska



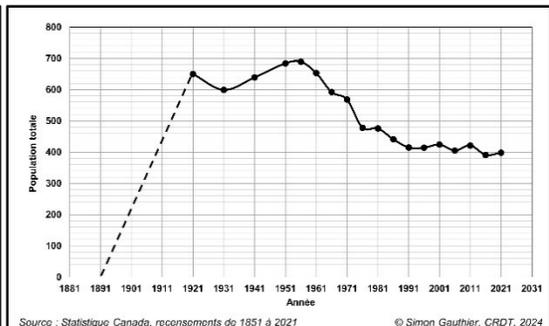
### Trajectoire de Saint-Pascal



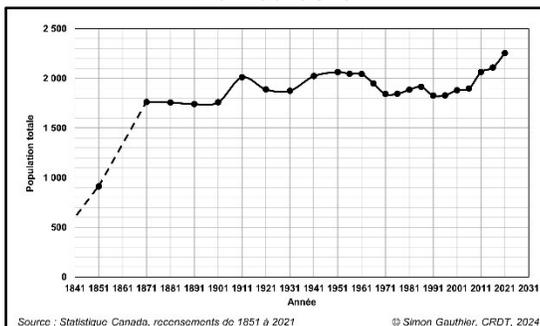
### Trajectoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska



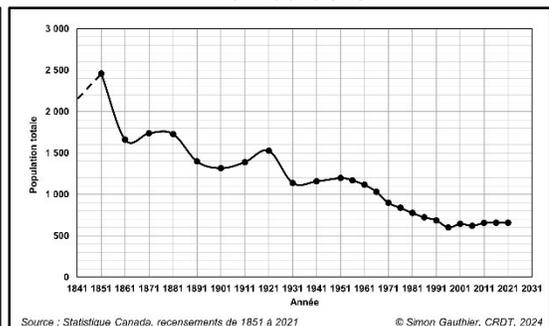
### Trajectoire de Saint-Joseph-de-Kamouraska



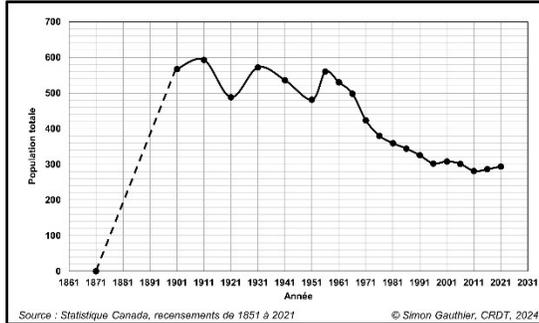
### Trajectoire de Saint-Alexandre-de-Kamouraska



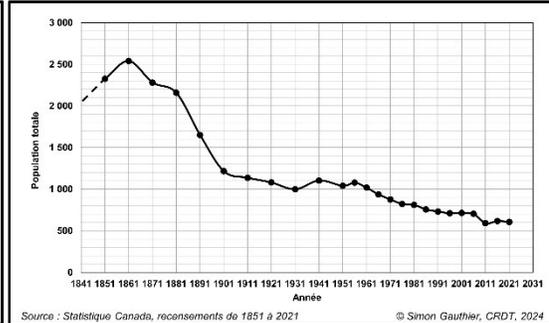
### Trajectoire de Saint-André-de-Kamouraska



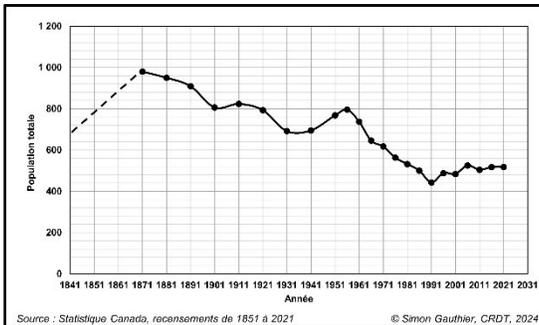
### Trajectoire de Saint-Germain-de-Kamouraska



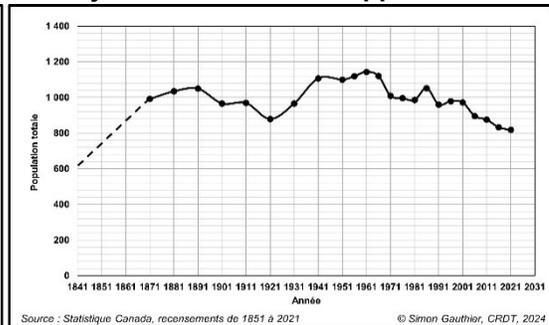
### Trajectoire de Kamouraska



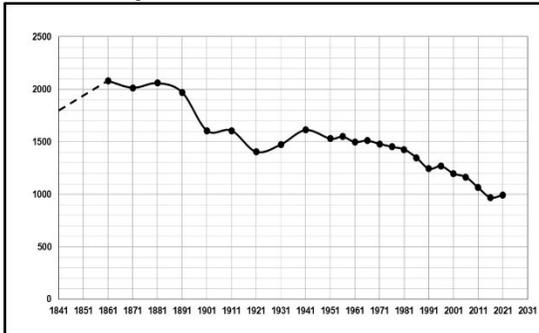
### Trajectoire de Saint-Denis-De La Bouteillerie



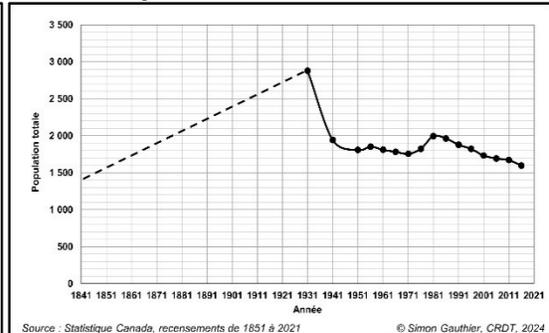
### Trajectoire de Saint-Philippe-de-Néri



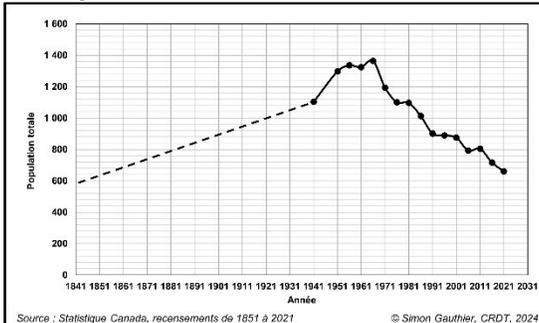
### Trajectoire de Rivière-Ouelle



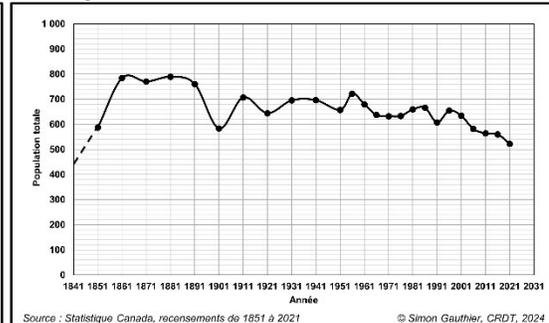
### Trajectoire de Saint-Pacôme



### Trajectoire de Saint-Gabriel-Lalemant



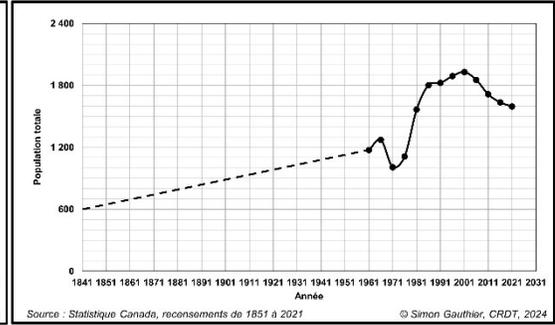
### Trajectoire de Saint-Onésime-d'Ixworth



### Trajectoire de La Pocatière

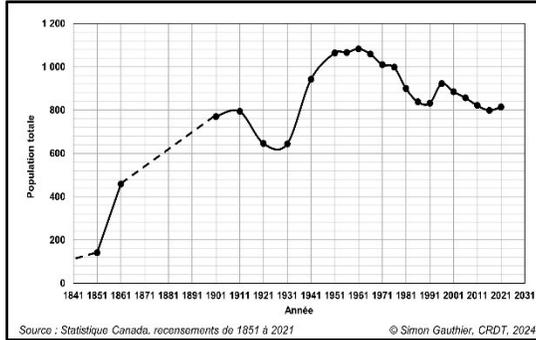


### Trajectoire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

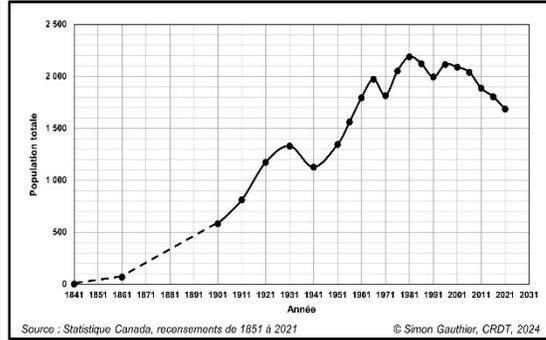


**ANNEXE 5**  
**TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES LOCALES SUR LA CÔTE-NORD**

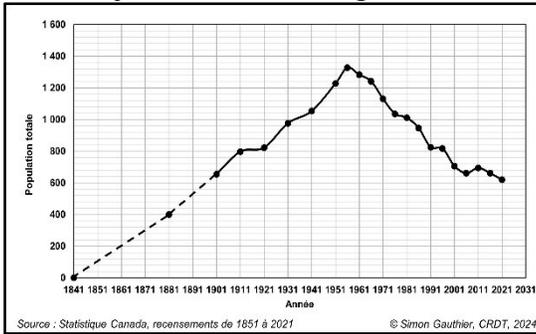
### Trajectoire de Tadoussac



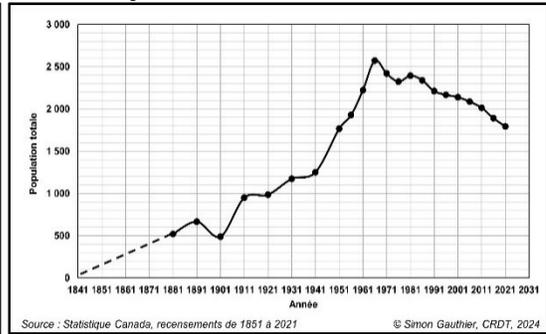
### Trajectoire de Sacré-Cœur



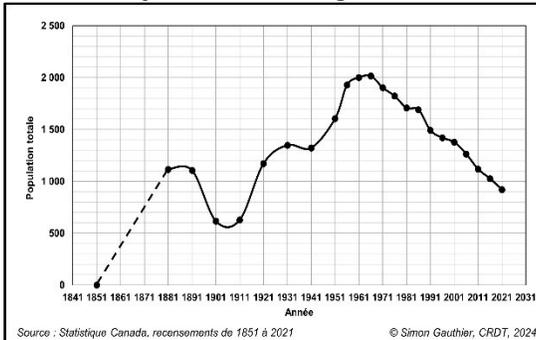
### Trajectoire de Les Bergeronnes



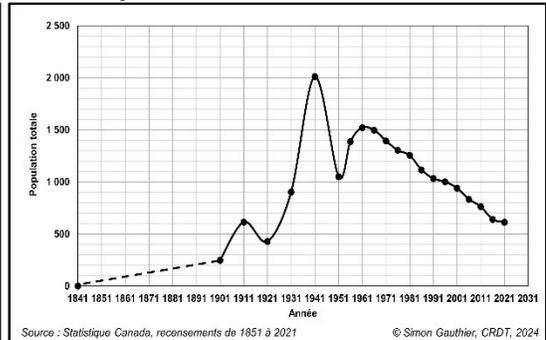
### Trajectoire de Les Escoumins



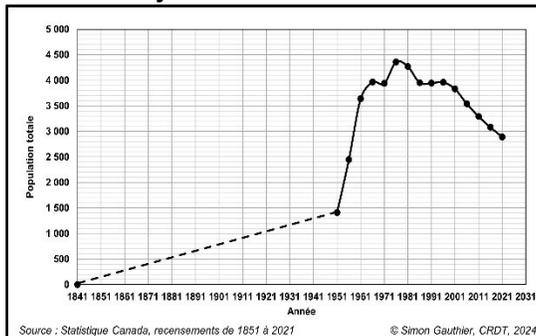
### Trajectoire de Longue-Rive



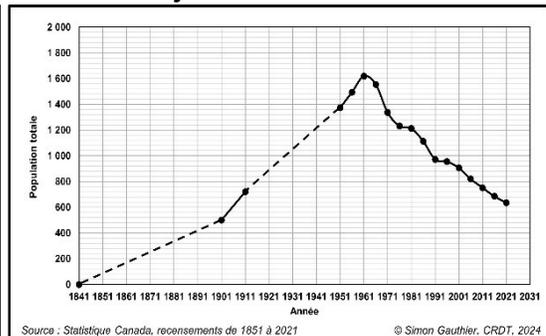
### Trajectoire de Portneuf-sur-Mer



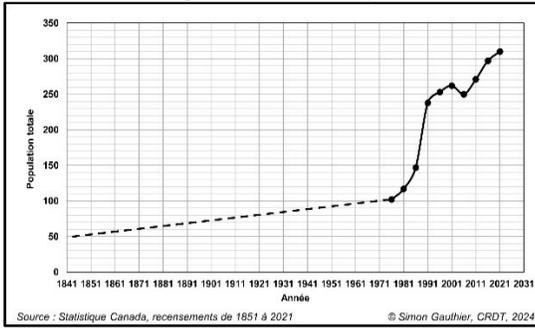
### Trajectoire de Forestville



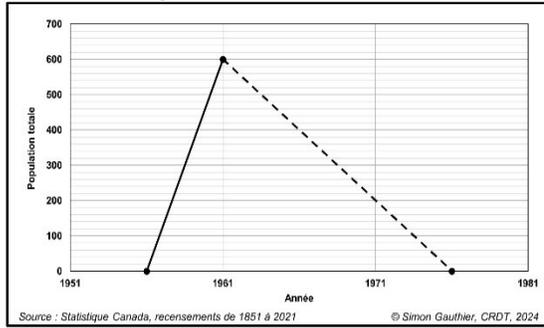
### Trajectoire de Colombier



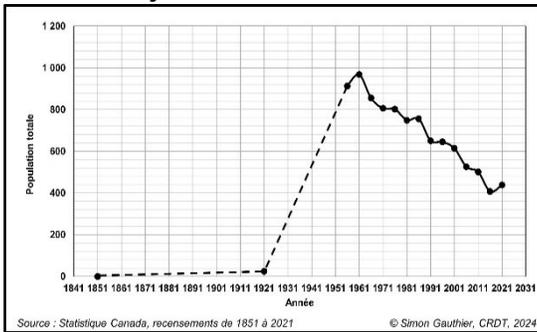
### Trajectoire d'Essipit



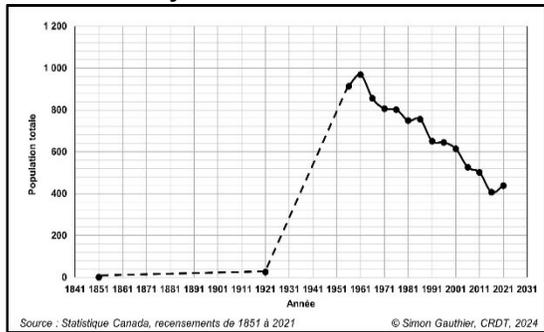
### Trajectoire de Labrieville



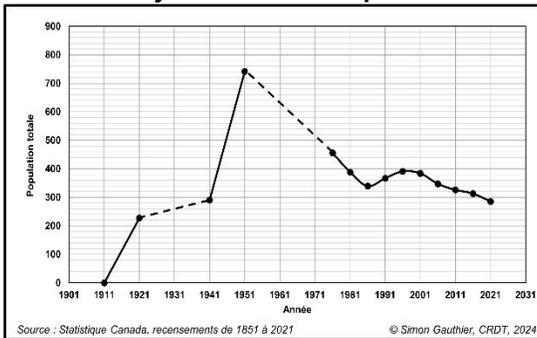
### Trajectoire de Baie-Trinité



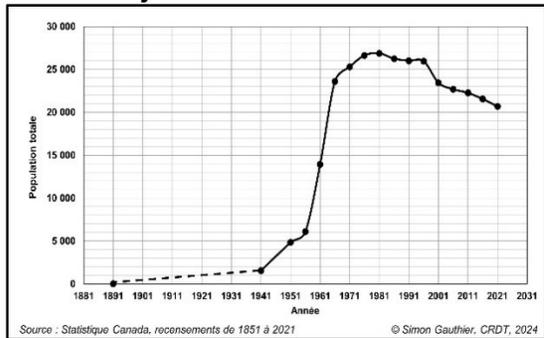
### Trajectoire de Godbout



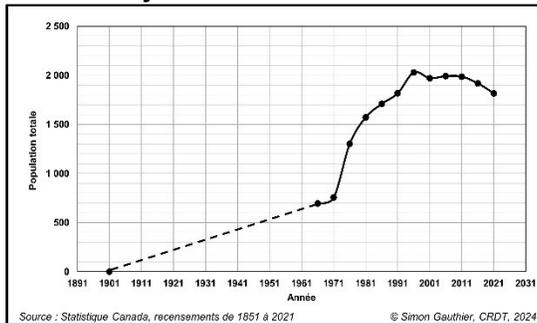
### Trajectoire de Franquelin



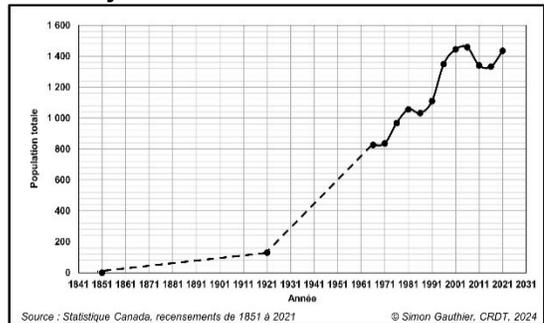
### Trajectoire de Baie-Comeau



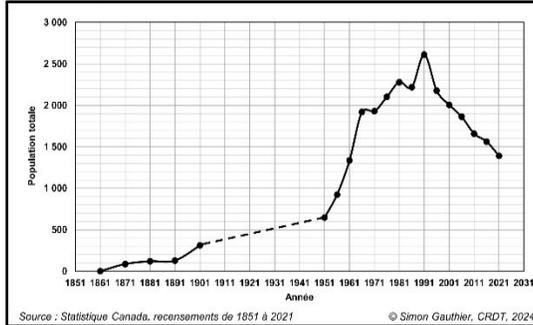
### Trajectoire de Pointe-Lebel



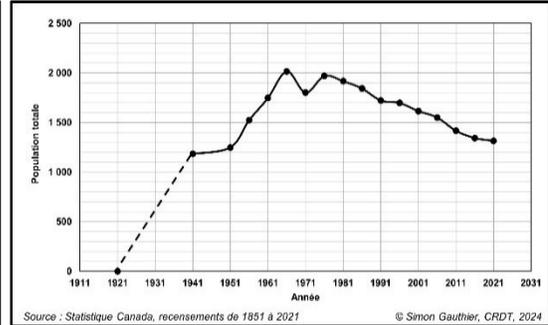
### Trajectoire de Pointe-aux-Outardes



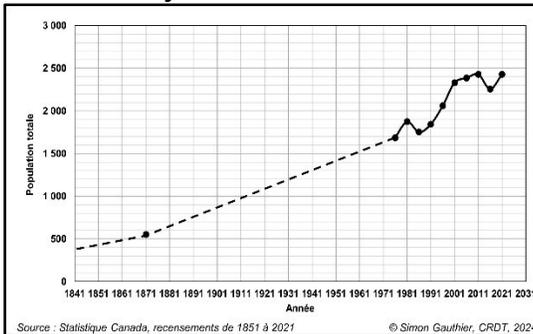
**Trajectoire de Chute-aux-Outardes**



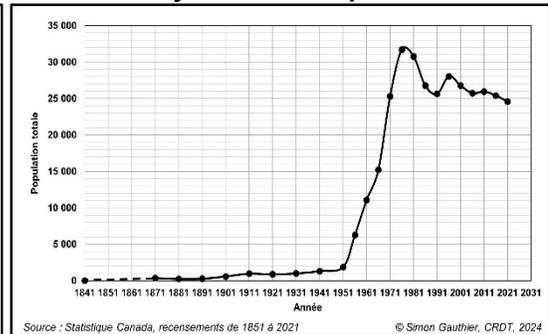
**Trajectoire de Ragueneau**



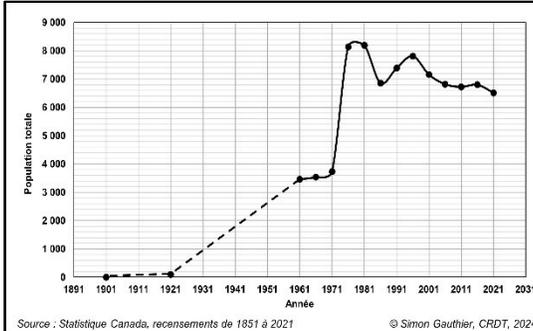
**Trajectoire de Pessamit**



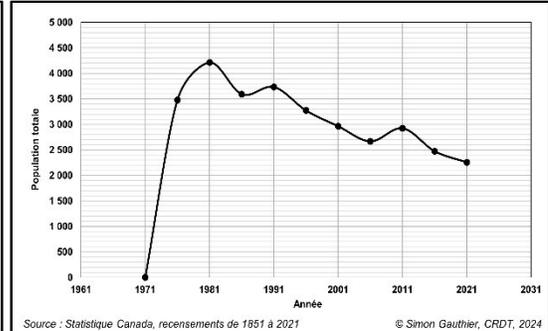
**Trajectoire de Sept-Îles**



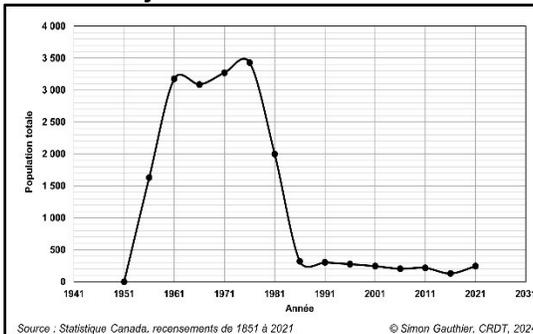
**Trajectoire de Port-Cartier**



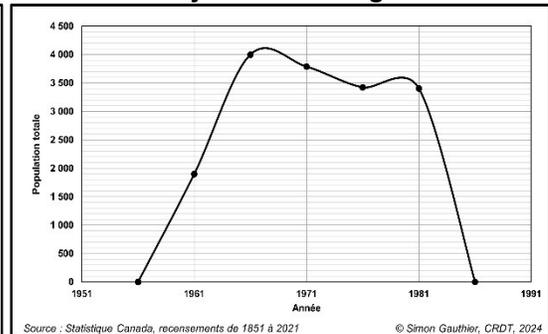
**Trajectoire de Fermont**



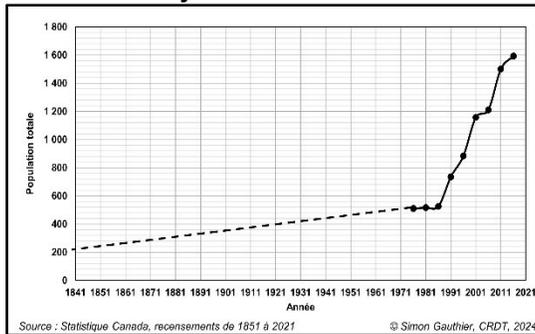
**Trajectoire de Schefferville**



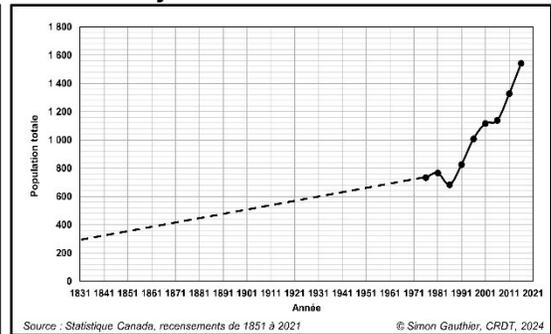
**Trajectoire de Gagnon**



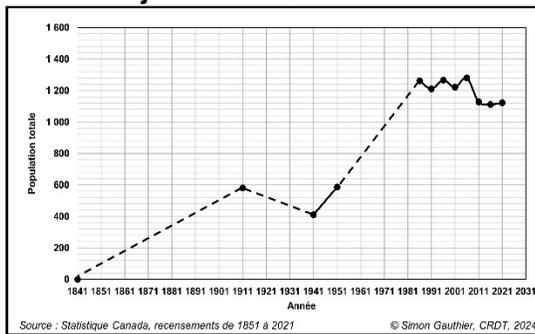
**Trajectoire de Uashat**



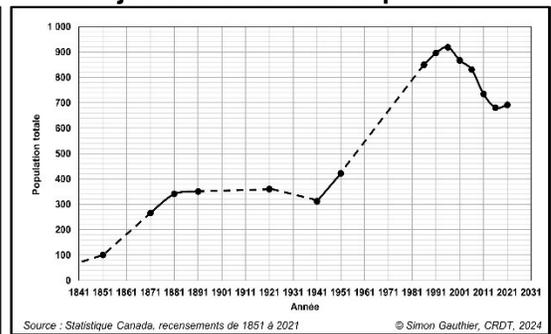
**Trajectoire de Maliotenam**



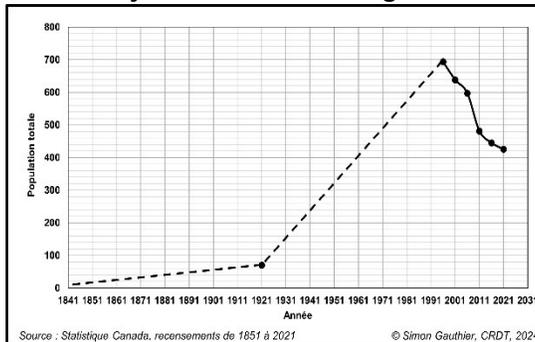
**Trajectoire de Blanc-Sablon**



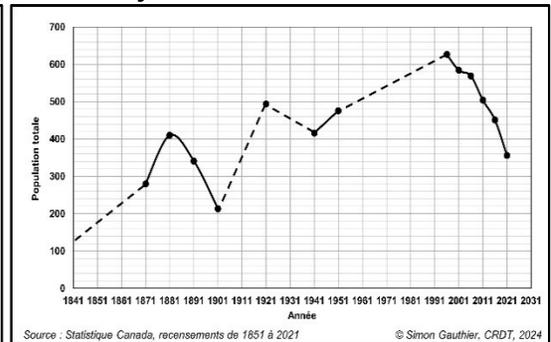
**Trajectoire de Bonne-Espérance**



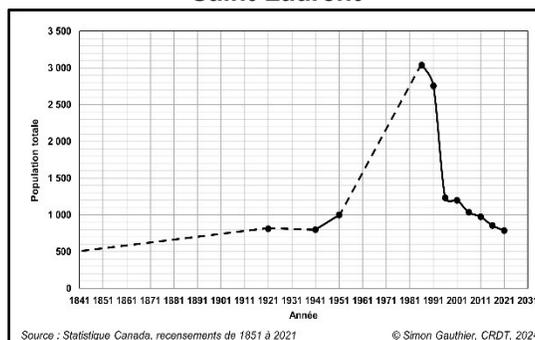
**Trajectoire de Saint-Augustin**



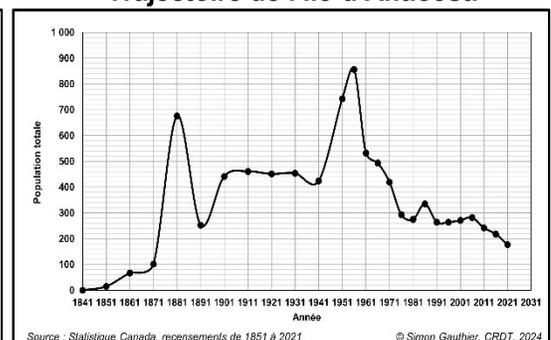
**Trajectoire de Gros-Mécatina**



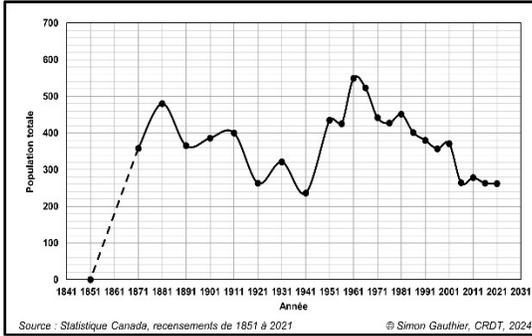
**Trajectoire de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent**



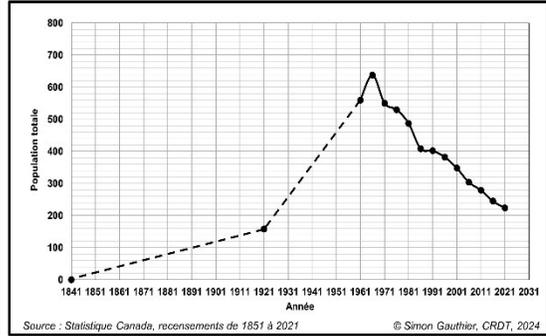
**Trajectoire de l'Île-d'Anticosti**



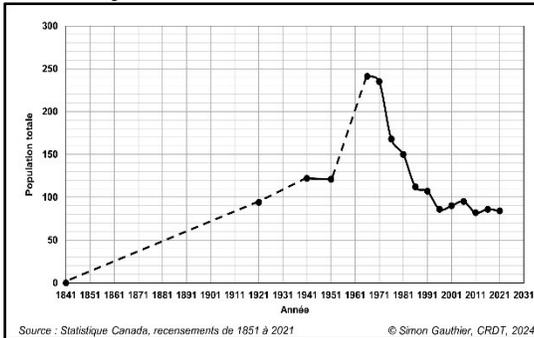
### Trajectoire de Natashquan



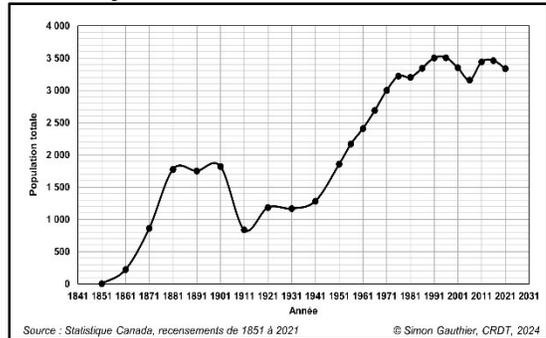
### Trajectoire d'Aganish



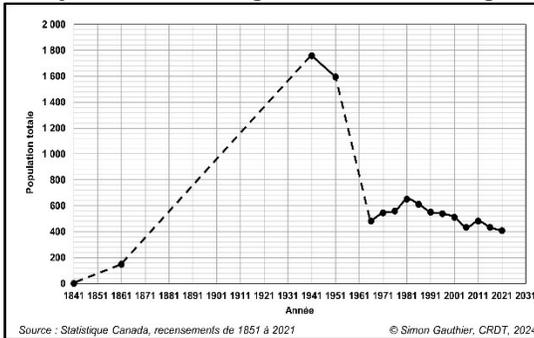
### Trajectoire de Baie-Johan-Betz



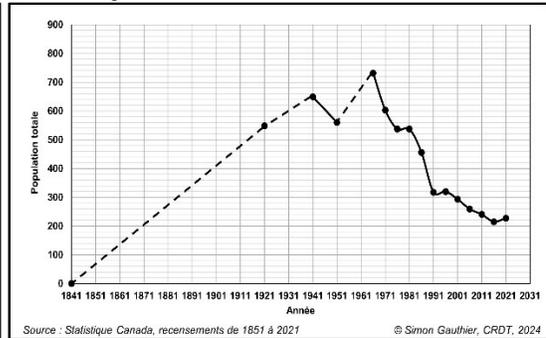
### Trajectoire de Havre-Saint-Pierre



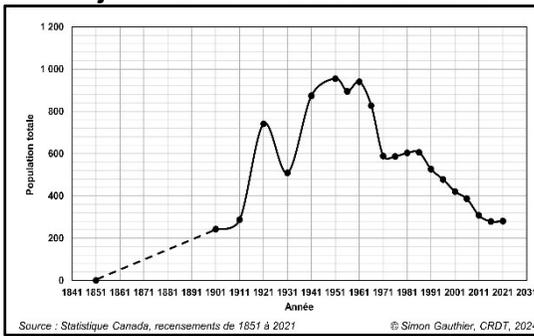
### Trajectoire de Longue-Pointe-de-Mingan



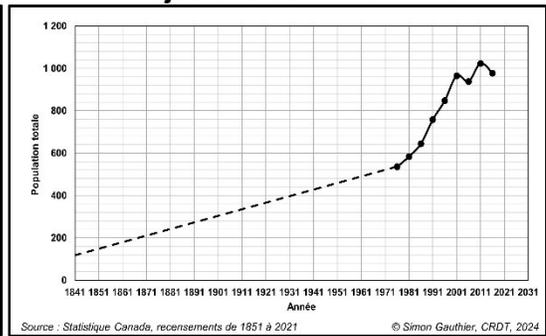
### Trajectoire de Rivière-Saint-Jean



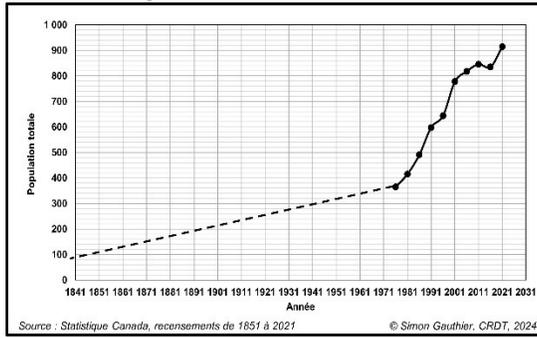
### Trajectoire de Rivière-au-Tonnerre



### Trajectoire de La Romaine



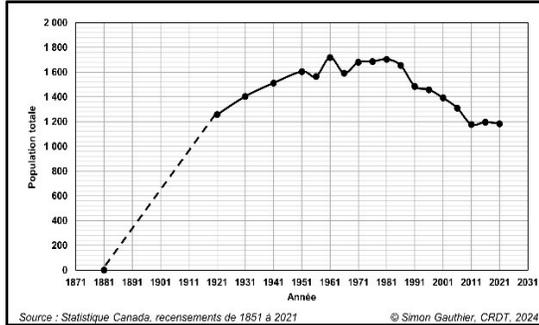
## Trajectoire de Nutashkuan



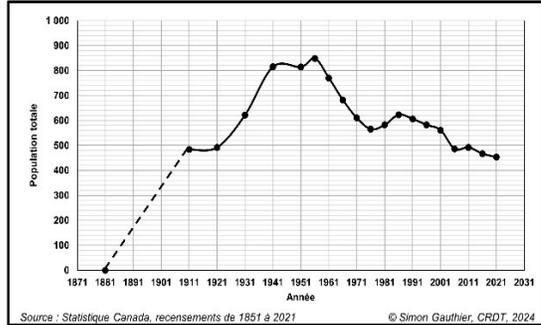
**ANNEXE 6**

**TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES LOCALES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

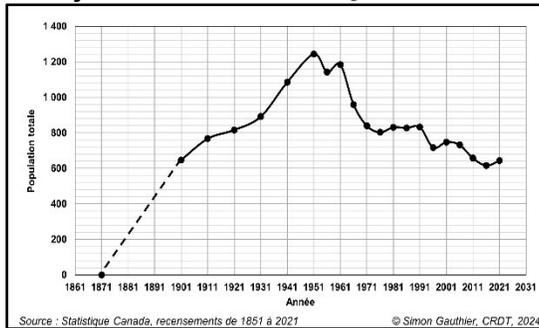
**Trajectoire de Lac-Bouchette**



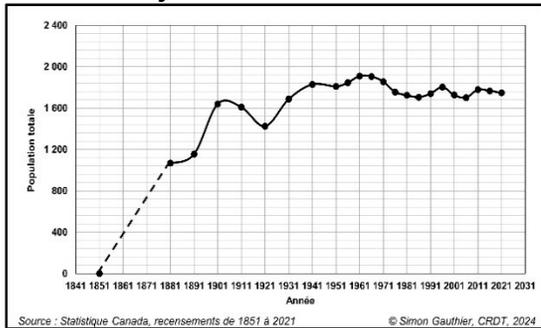
**Trajectoire de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean**



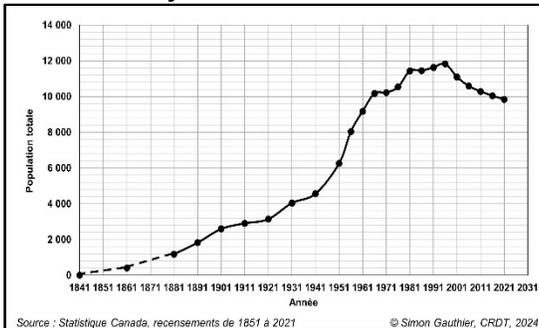
**Trajectoire de Saint-François-de-Sales**



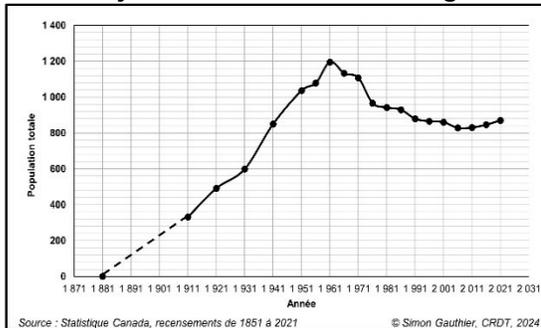
**Trajectoire de Chambord**



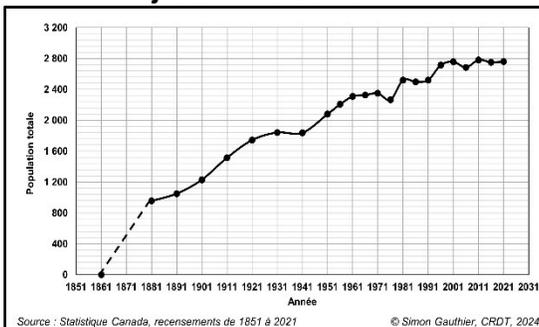
**Trajectoire de Roberval**



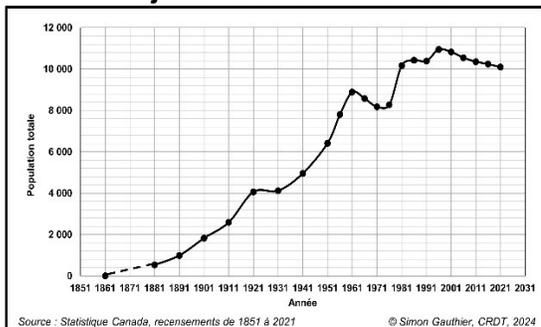
**Trajectoire de Sainte-Hedwige**



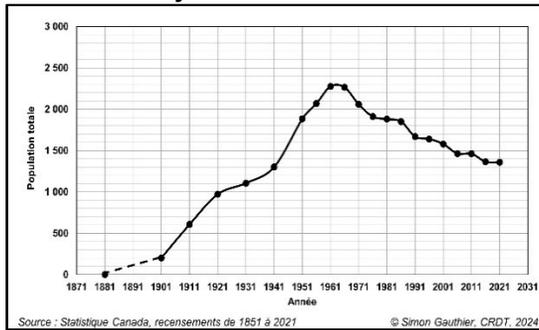
**Trajectoire de Saint-Prime**



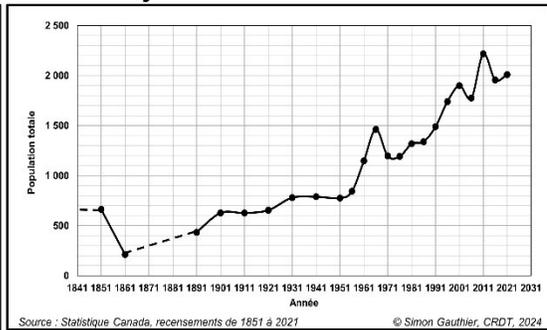
**Trajectoire de Saint-Félicien**



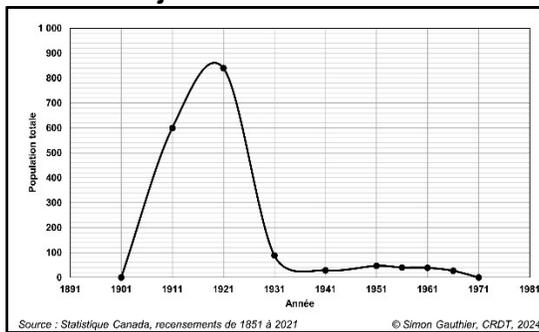
### Trajectoire de La Doré



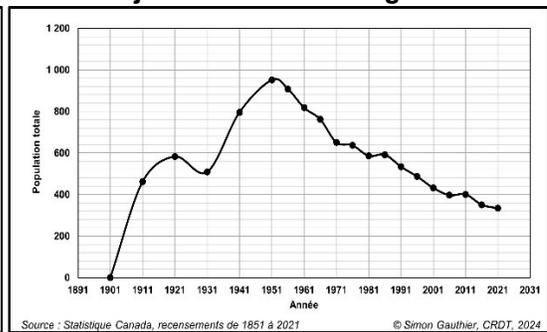
### Trajectoire de Mashteuiatsh



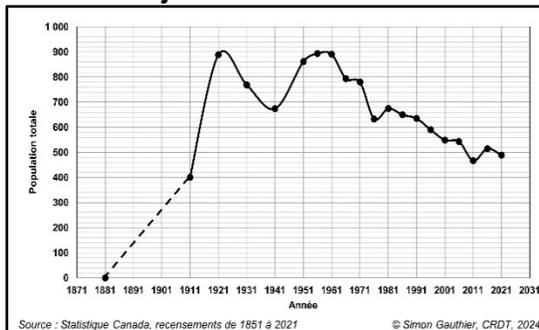
### Trajectoire de Val-Jalbert



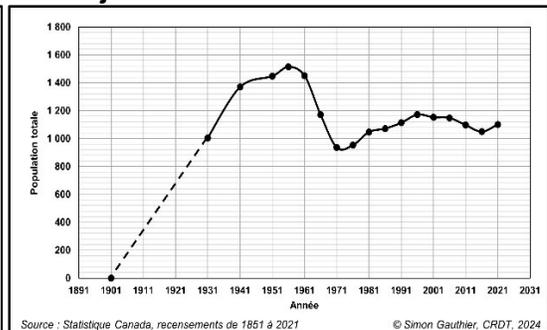
### Trajectoire de Saint-Augustin



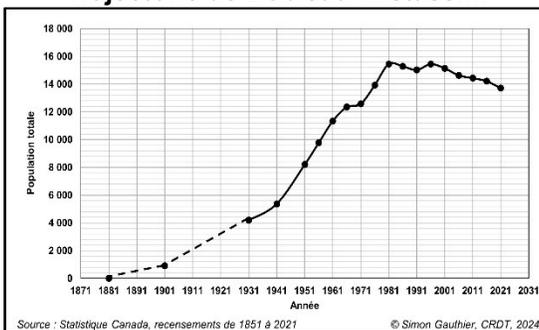
### Trajectoire de Péribonka



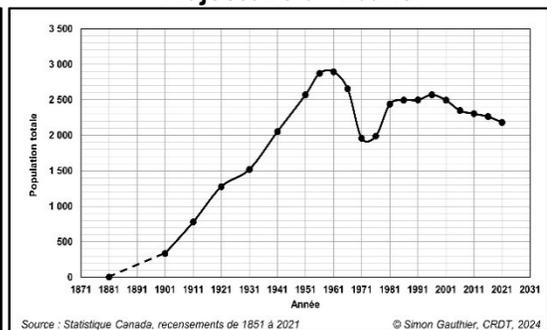
### Trajectoire de Sainte-Jeanne-d'Arc



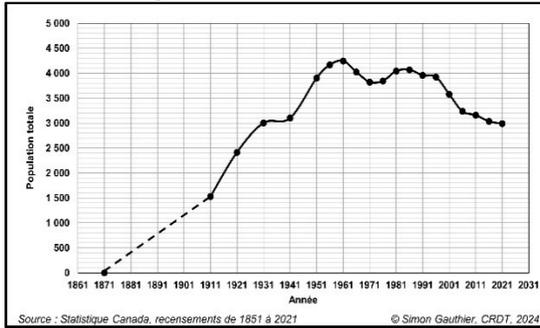
### Trajectoire de Dobleau-Mistassini



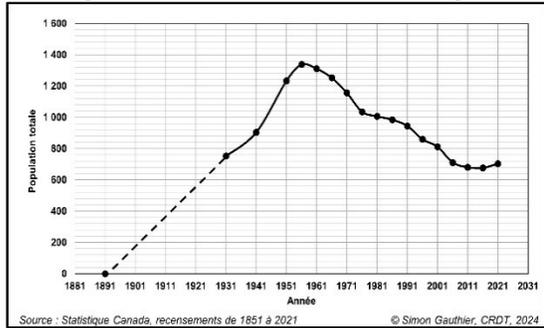
### Trajectoire d'Albanel



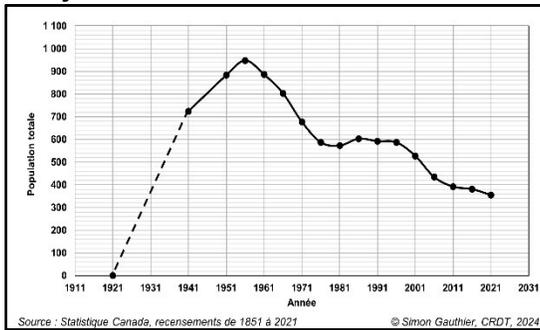
### Trajectoire de Normandin



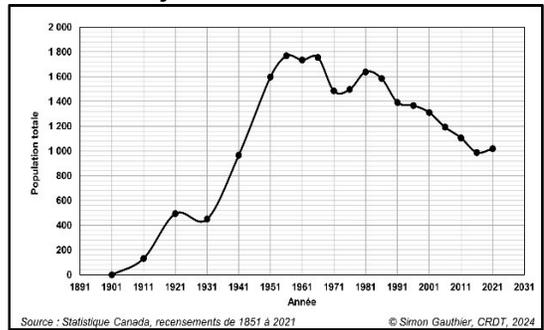
### Trajectoire de Saint-Thomas-Didyme



### Trajectoire de Saint-Edmond-les-Plaines



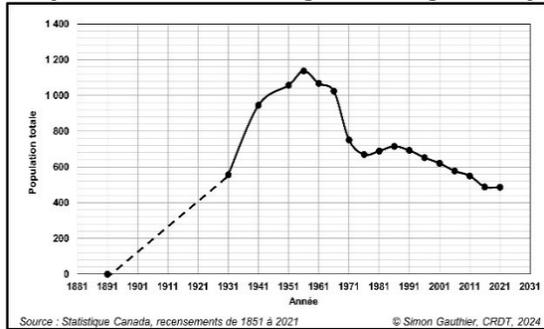
### Trajectoire de Girardville



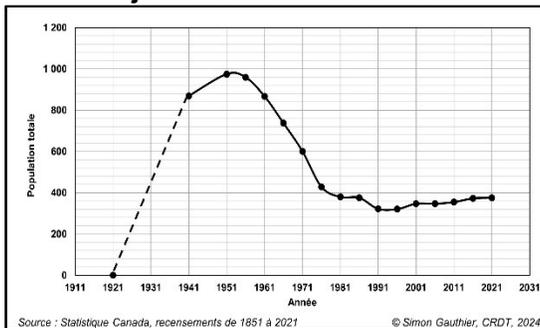
### Trajectoire de Notre-Dame-de-Lorette



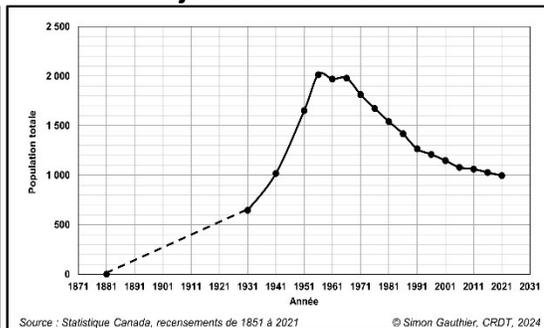
### Trajectoire de Saint-Eugène-d'Argentenay



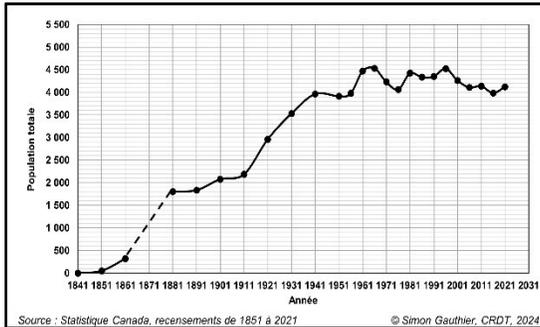
### Trajectoire de Saint-Stanislas



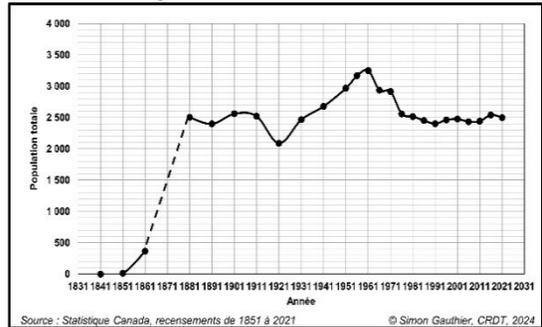
### Trajectoire de Desbiens



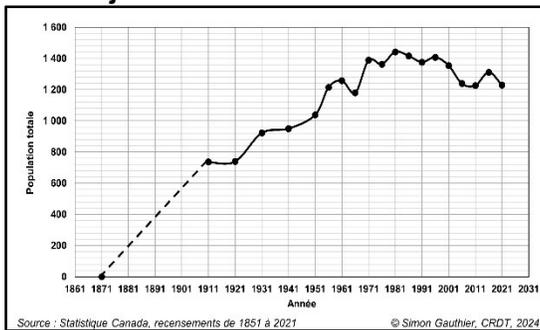
### Trajectoire de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix



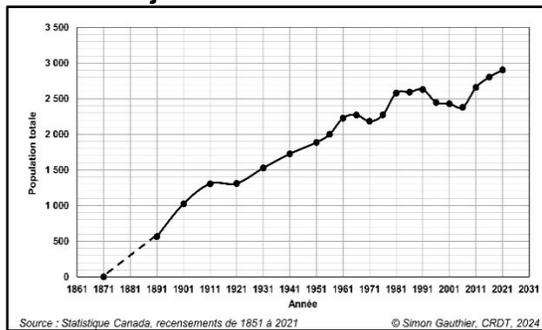
### Trajectoire de Hébertville



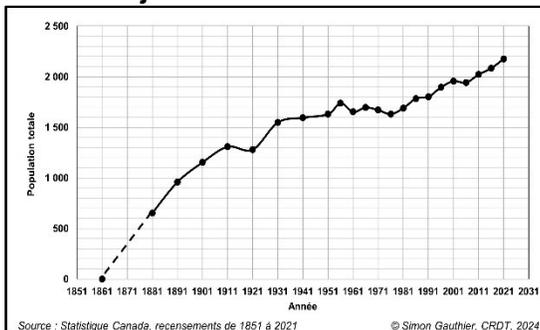
### Trajectoire de Hébertville-Station



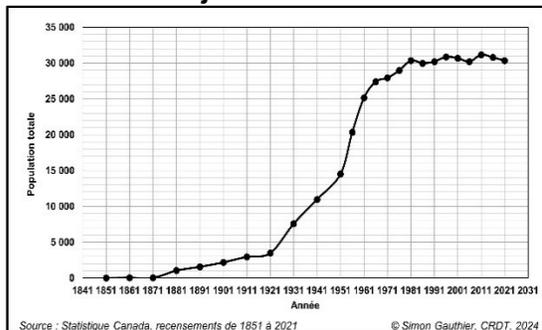
### Trajectoire de Saint-Bruno



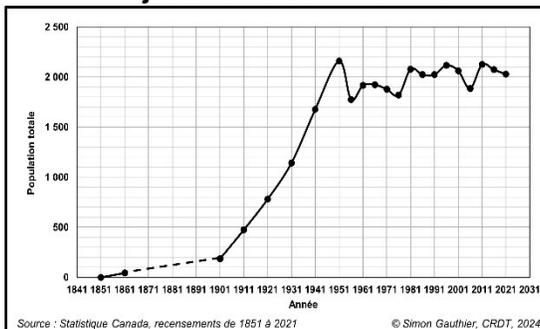
### Trajectoire de Saint-Gédéon



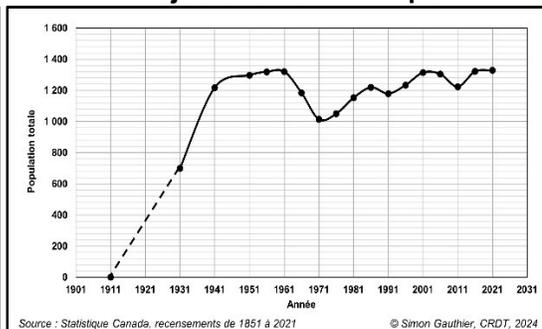
### Trajectoire d'Alma



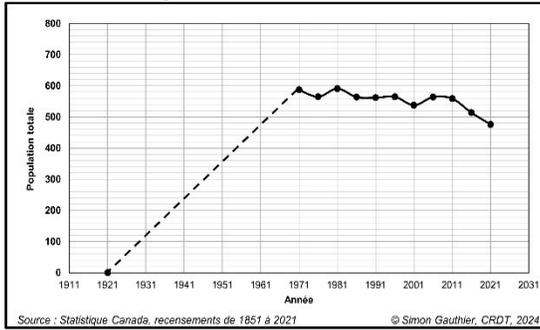
### Trajectoire de Saint-Nazaire



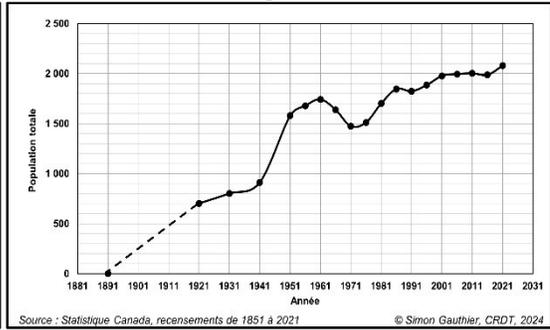
### Trajectoire de Labrecque



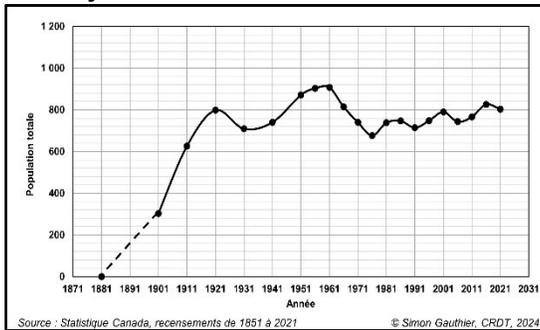
**Trajectoire de Lamarche**



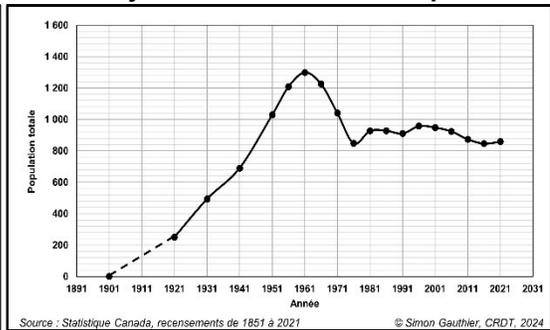
**Trajectoire de L'Ascension-de-Notre-Seigneur**



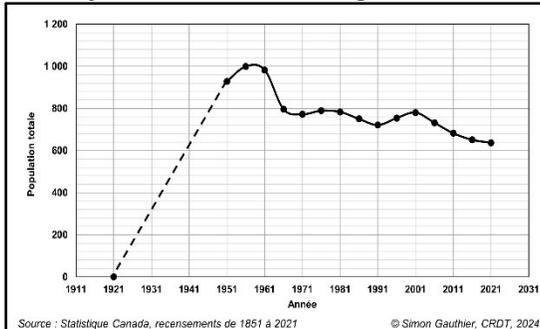
**Trajectoire de Saint-Henri-de-Taillon**



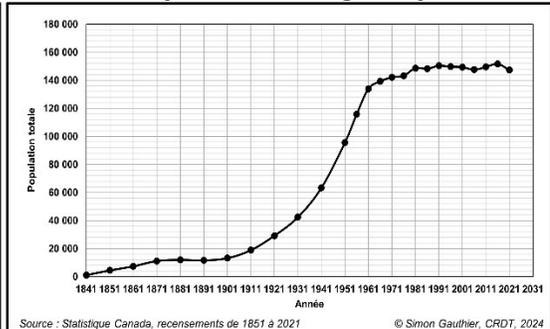
**Trajectoire de Sainte-Monique**



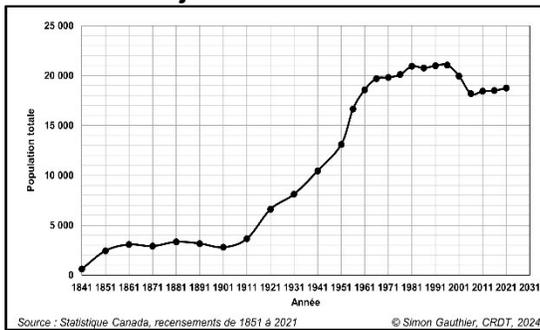
**Trajectoire de Saint-Ludger-de-Milot**



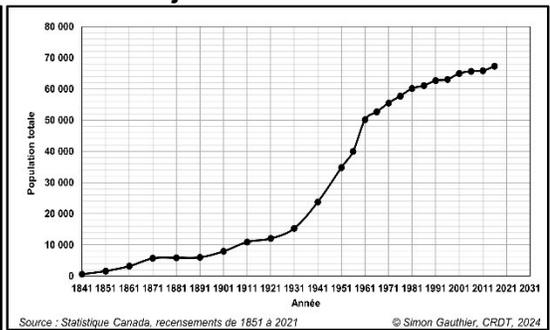
**Trajectoire de Saguenay**



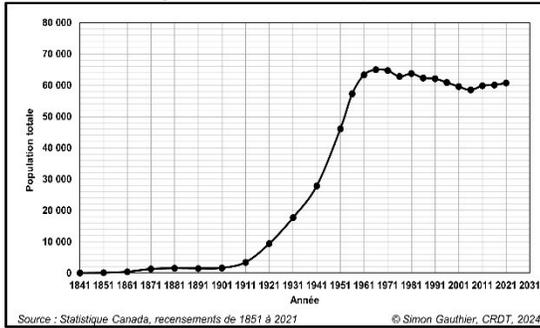
**Trajectoire de La Baie**



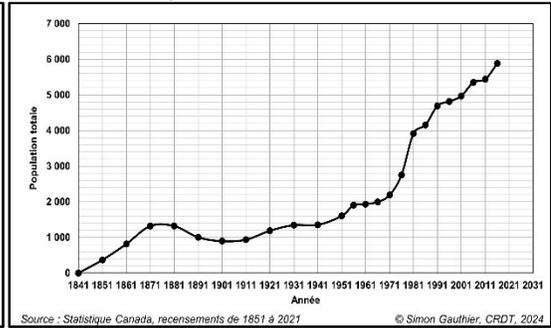
**Trajectoire de Chicoutimi**



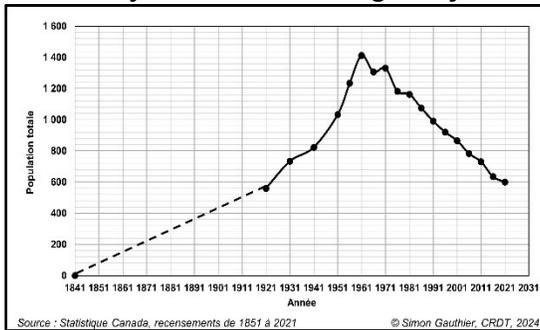
### Trajectoire de Jonquière



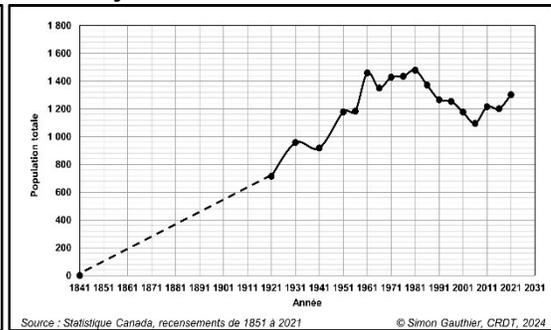
### Trajectoire de Laterrière



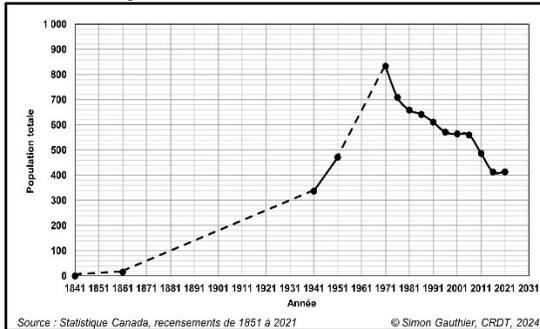
### Trajectoire de Petit-Saguenay



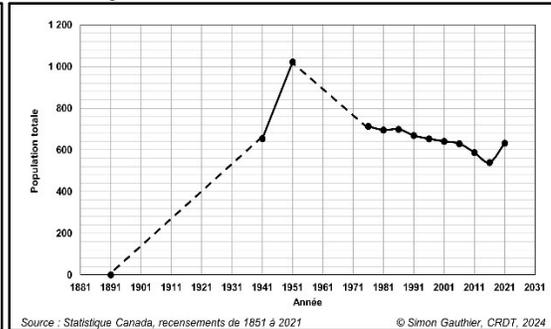
### Trajectoire de L'Anse-Saint-Jean



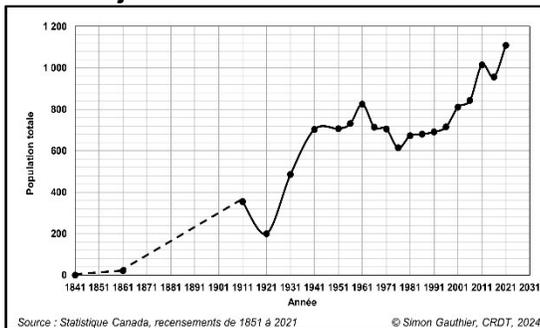
### Trajectoire de Rivière-Éternité



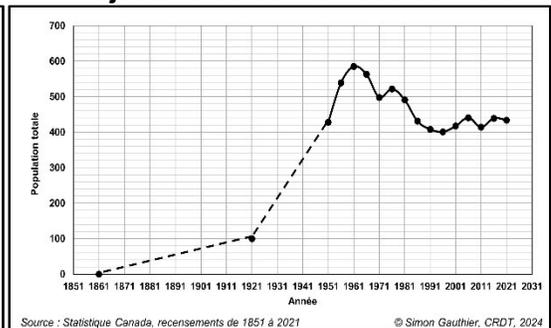
### Trajectoire de Ferland-et-Boilleau



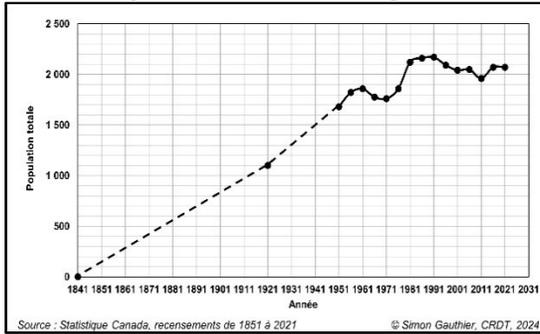
### Trajectoire de Saint-Félix-d'Otis



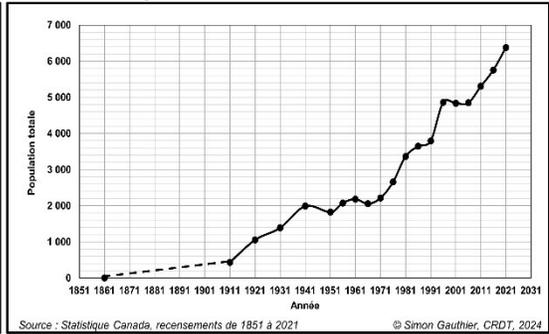
### Trajectoire de Sainte-Rose-du-Nord



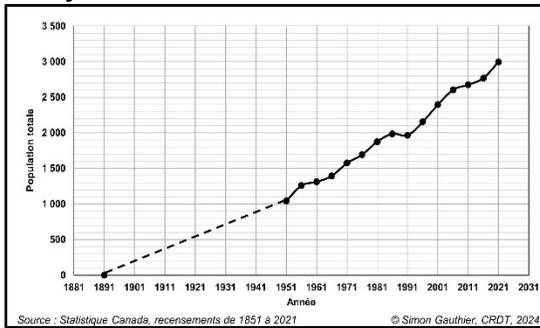
**Trajectoire de Saint-Fulgence**



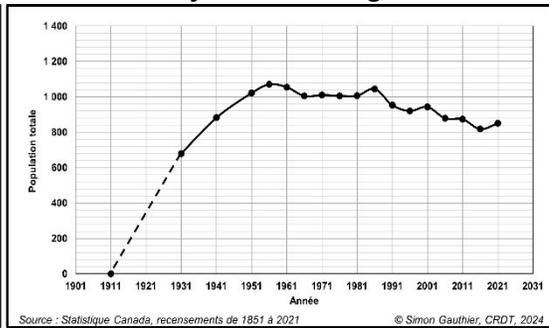
**Trajectoire de Saint-Honoré**



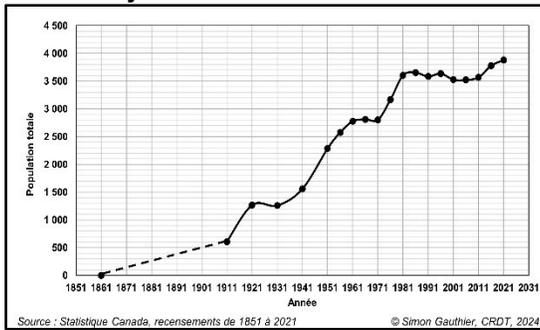
**Trajectoire de Saint-David-de-Falardeau**



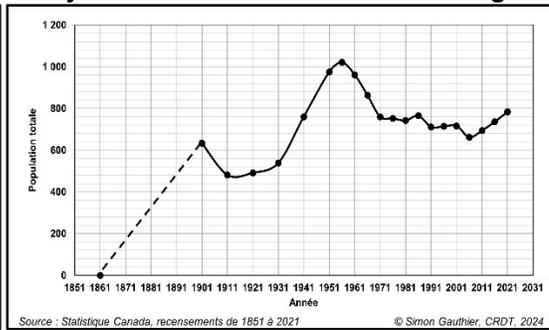
**Trajectoire de Bégin**



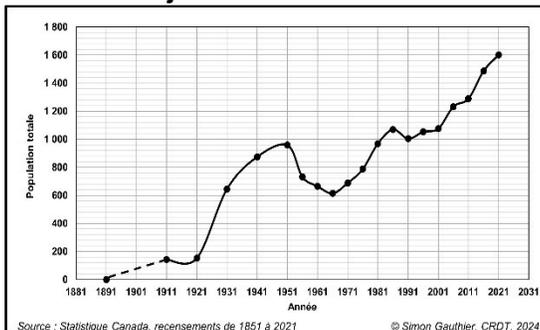
**Trajectoire de Saint-Ambroise**



**Trajectoire de Saint-Charles-de-Bourget**



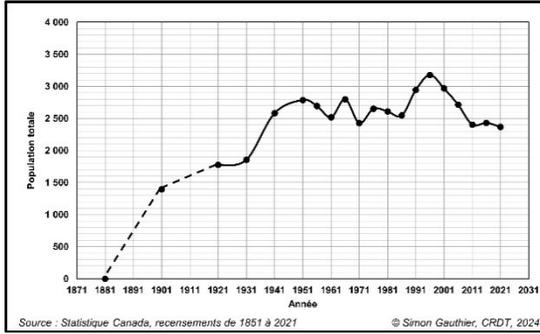
**Trajectoire de Larouche**



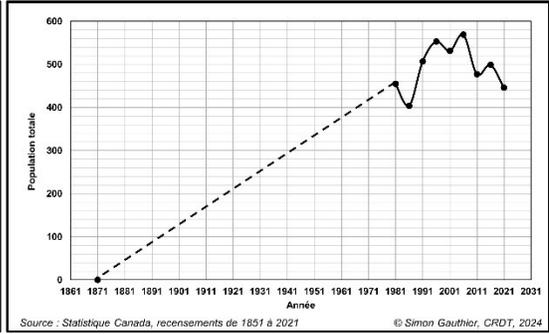
**ANNEXE 7**

**TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES LOCALES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

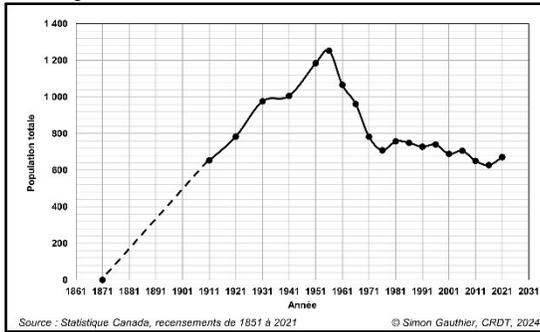
### Trajectoire de Témiscaming



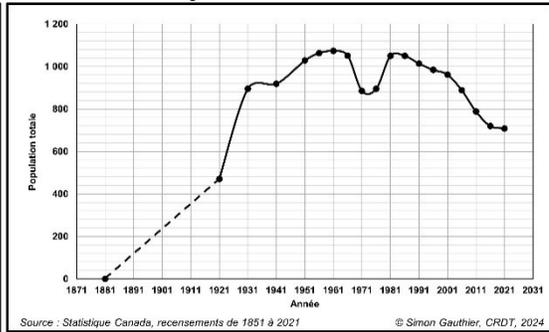
### Trajectoire de Kipawa



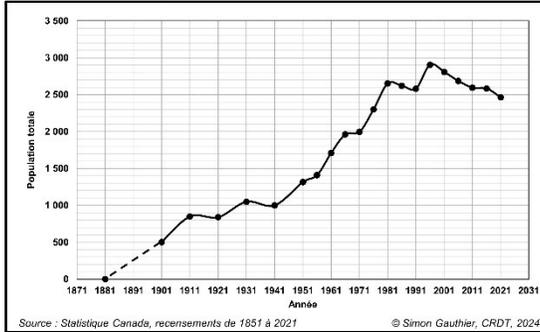
### Trajectoire de Saint-Édouard-de-Fabre



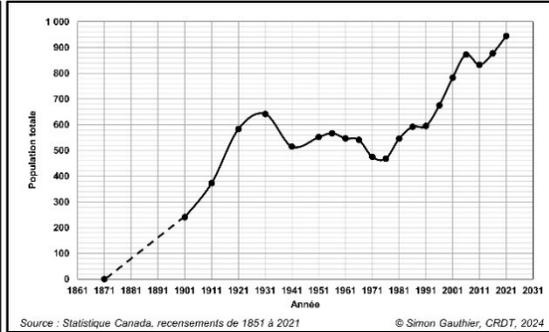
### Trajectoire de Béarn



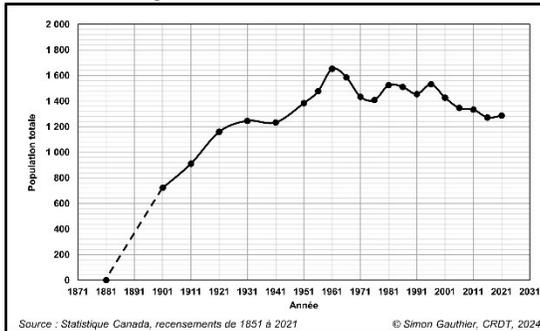
### Trajectoire de Ville-Marie



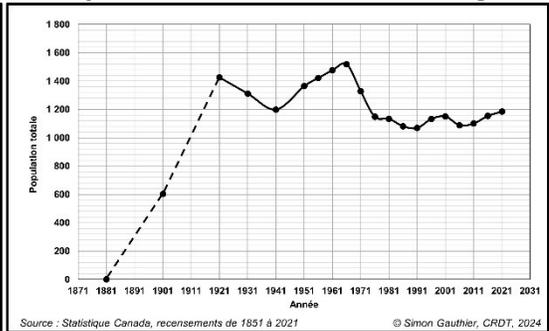
### Trajectoire de Duhamel-Ouest



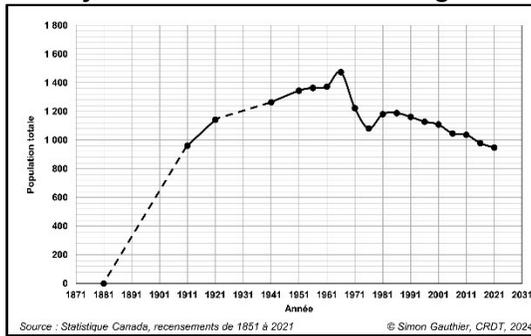
### Trajectoire de Lorrainville



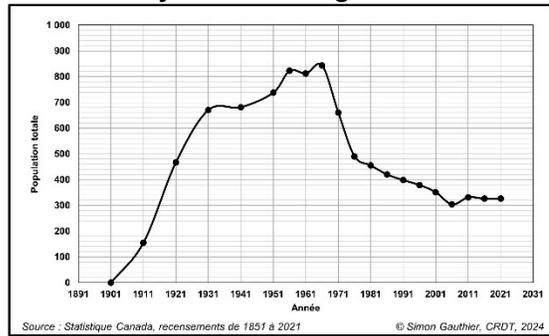
### Trajectoire de Saint-Bruno-de-Guigues



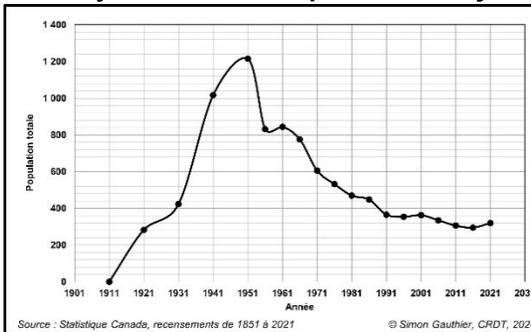
**Trajectoire de Laverlochère-Angliers**



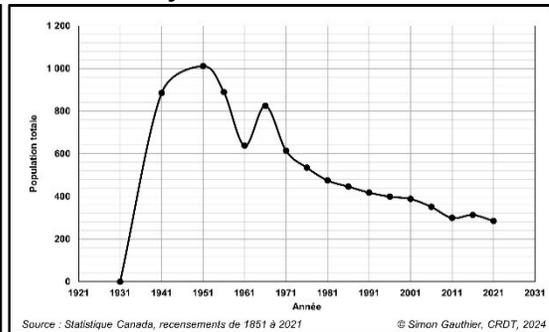
**Trajectoire de Fugèreville**



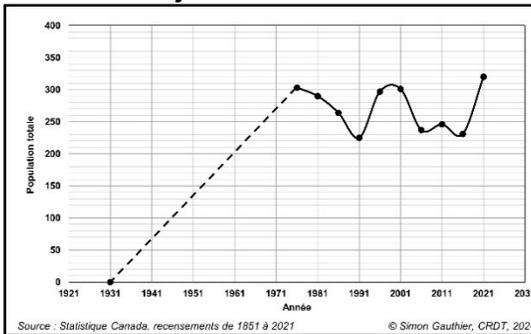
**Trajectoire de Latulipe-et-Gaboury**



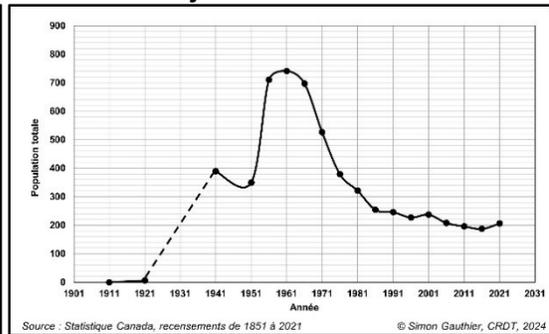
**Trajectoire de Belleterre**



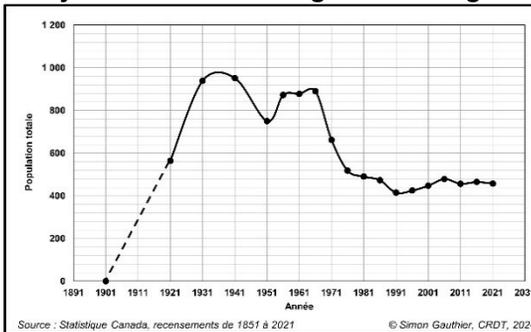
**Trajectoire de Laforce**



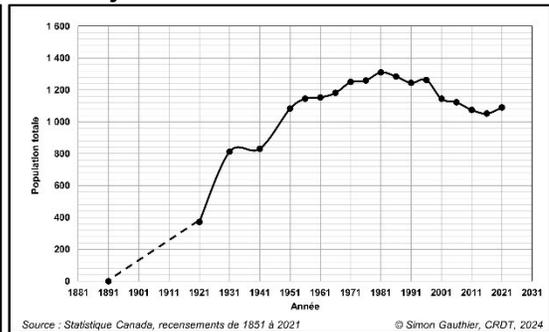
**Trajectoire de Moffet**



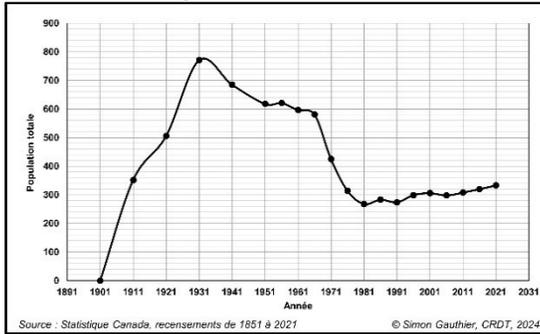
**Trajectoire de Saint-Eugène-de-Guigues**



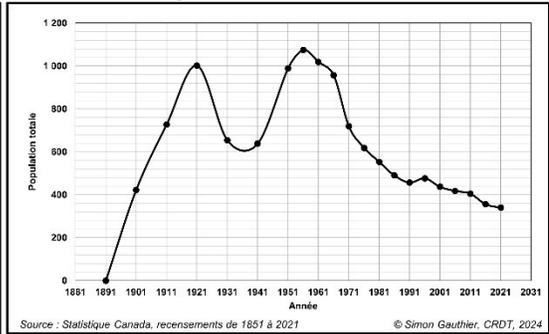
**Trajectoire de Notre-Dame-du-Nord**



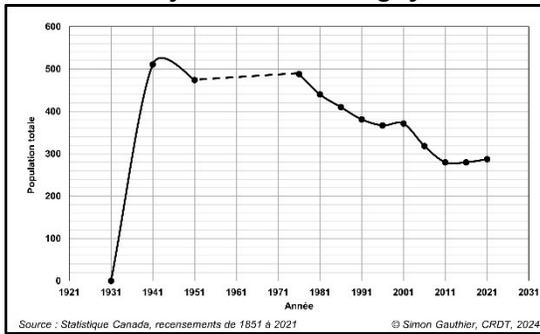
**Trajectoire de Guérin**



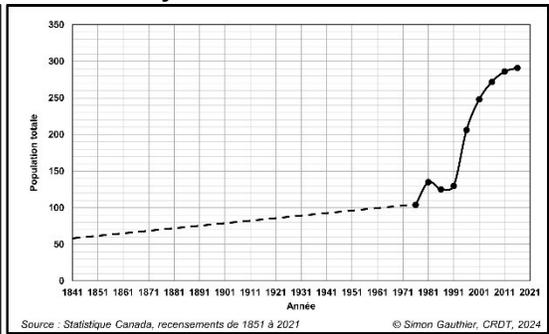
**Trajectoire de Nédélec**



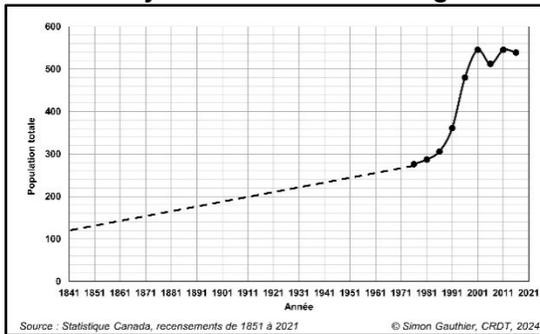
**Trajectoire de Rémigny**



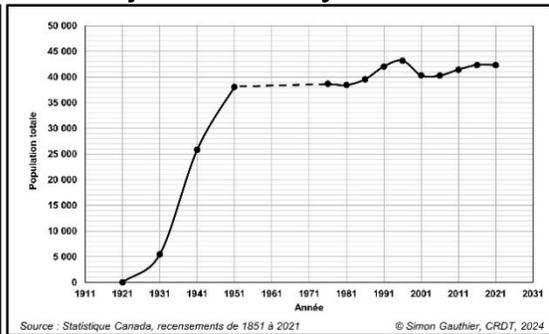
**Trajectoire de Kebaowek**



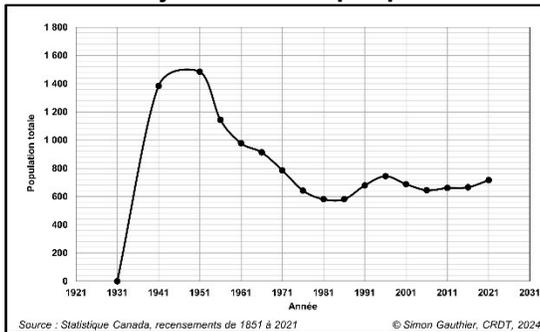
**Trajectoire de Timiskaming**



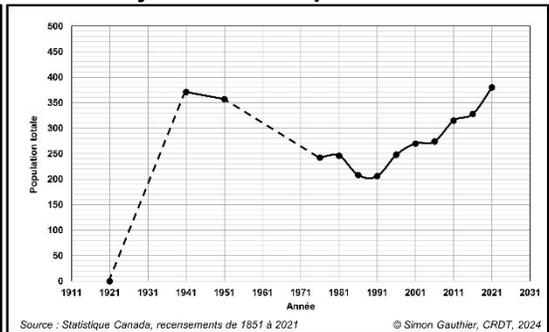
**Trajectoire de Rouyn-Noranda**



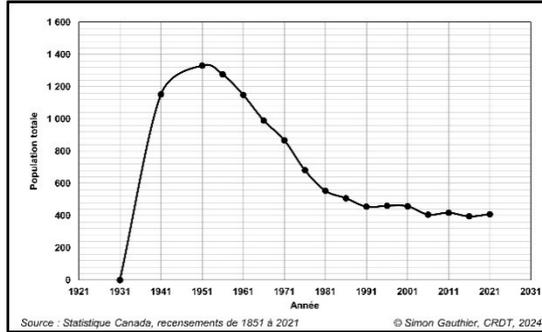
**Trajectoire de Duparquet**



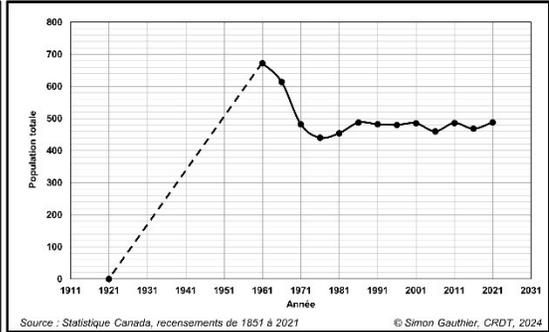
**Trajectoire de Rapide-Danseur**



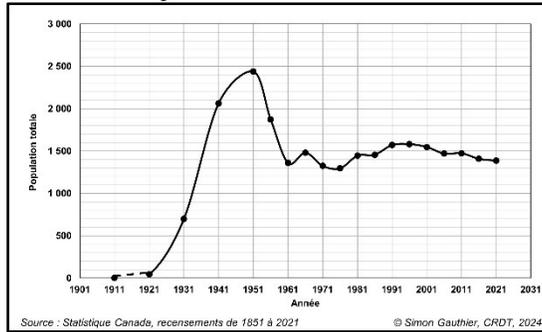
### Trajectoire de Roquemaure



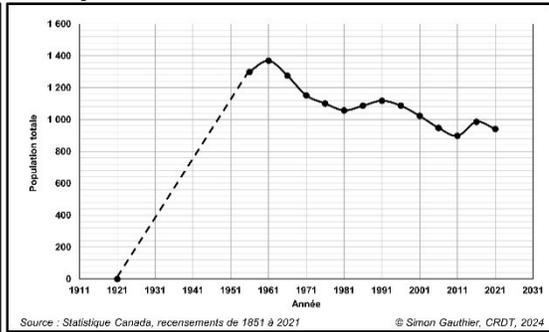
### Trajectoire de Gallichan



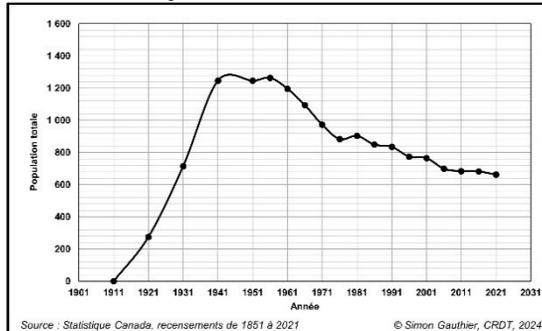
### Trajectoire de Palmarolle



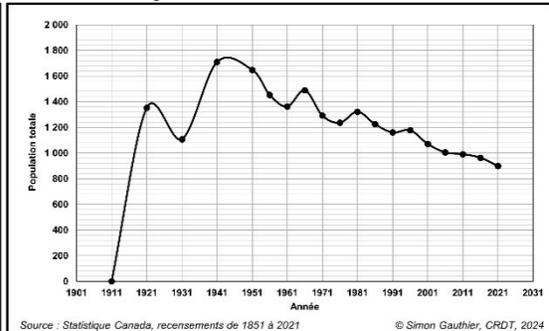
### Trajectoire de Sainte-Germaine-Boulé



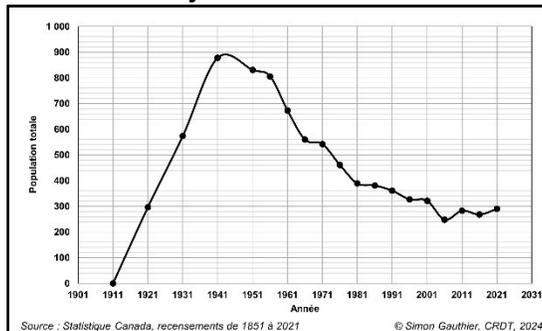
### Trajectoire de Poularies



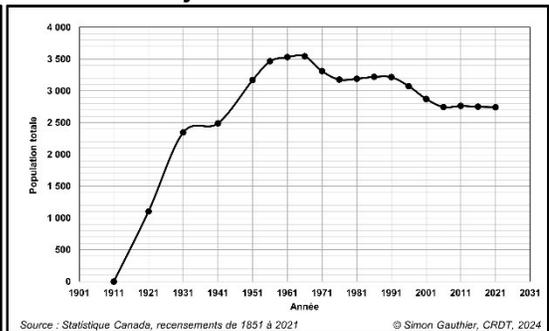
### Trajectoire de Taschereau



### Trajectoire d'Authier



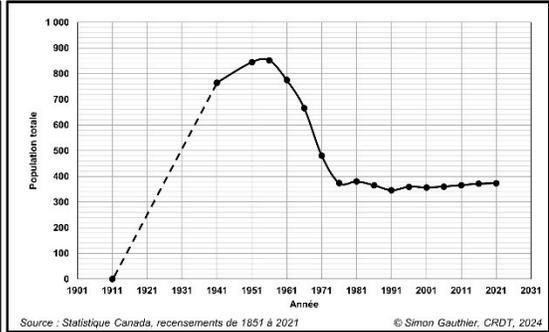
### Trajectoire de Macamic



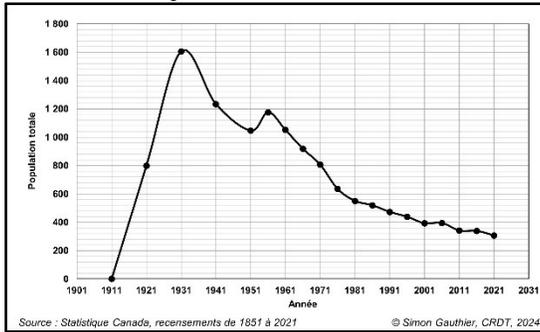
**Trajectoire de Sainte-Hélène-de-Mancebourg**



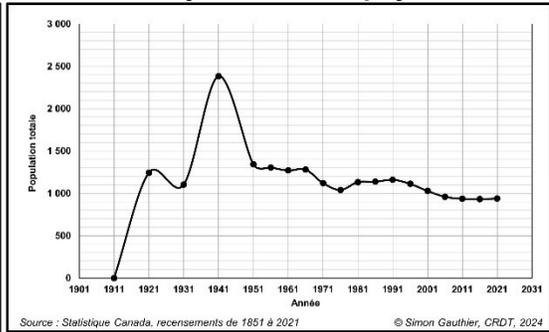
**Trajectoire de Clerval**



**Trajectoire de La Reine**



**Trajectoire de Dupuy**



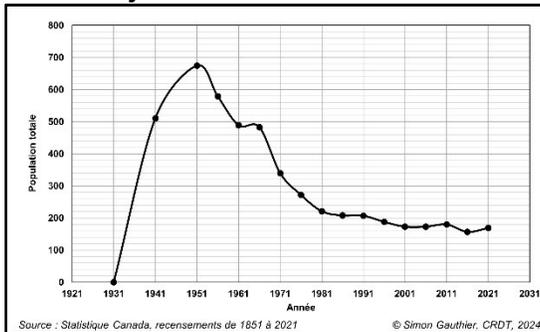
**Trajectoire de La Sarre**



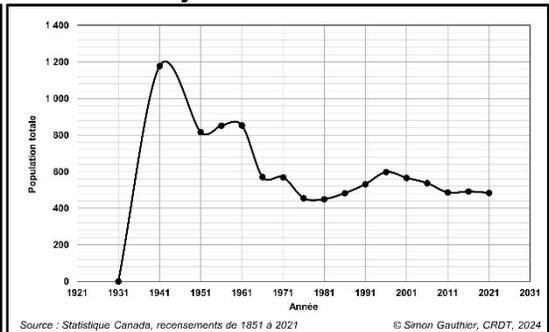
**Trajectoire de Chazel**



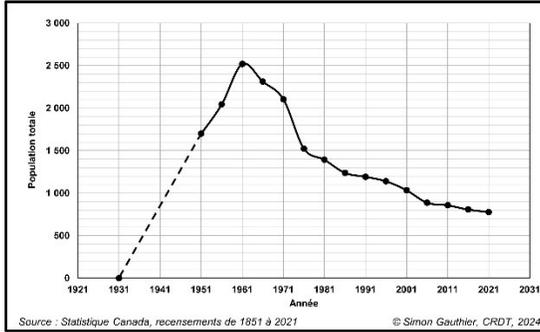
**Trajectoire de Val-Saint-Gilles**



**Trajectoire de Clermont**



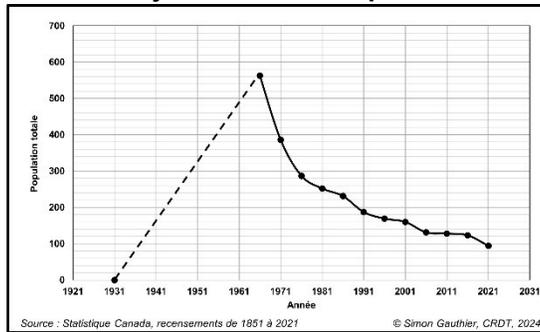
### Trajectoire de Normétal



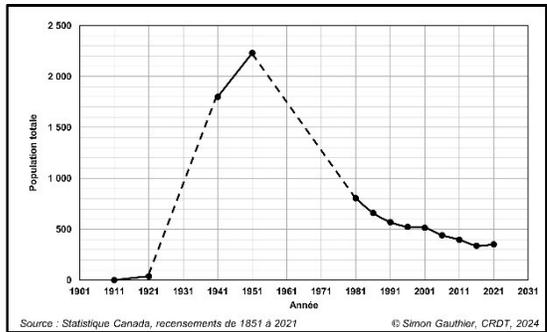
### Trajectoire de Saint-Lambert



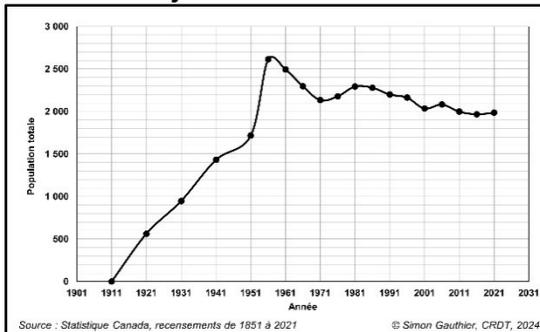
### Trajectoire de Champneuf



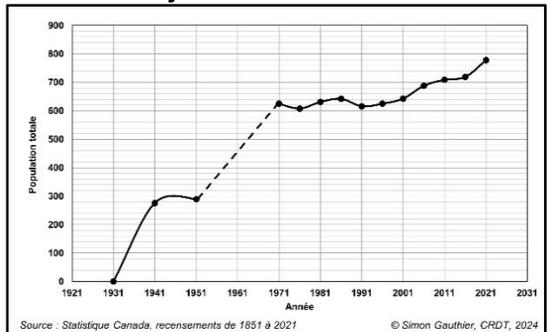
### Trajectoire de La Morandière-Rochebaucourt



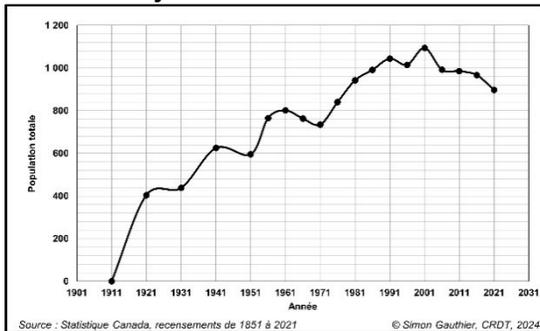
### Trajectoire de Barraute



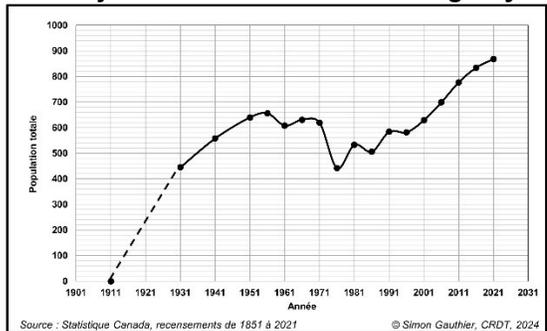
### Trajectoire de La Corne



### Trajectoire de Landrienne



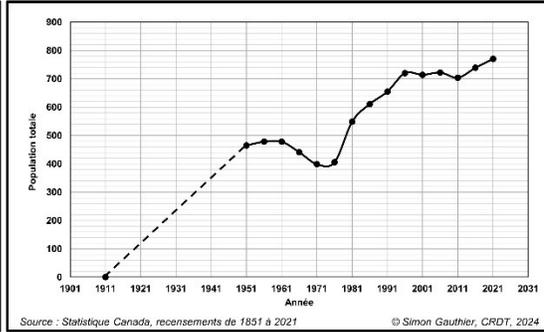
### Trajectoire de Saint-Marc-de-Figuery



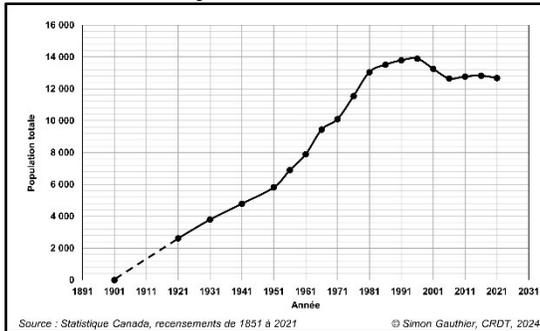
**Trajectoire de La Motte**



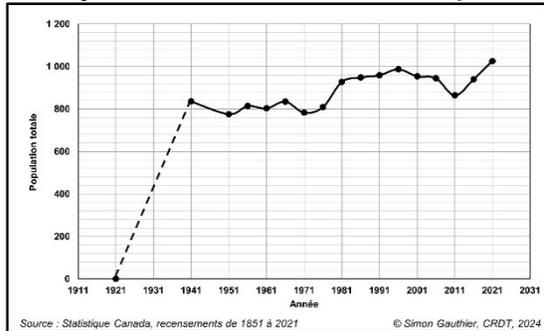
**Trajectoire de Saint-Mathieu-d'Harricana**



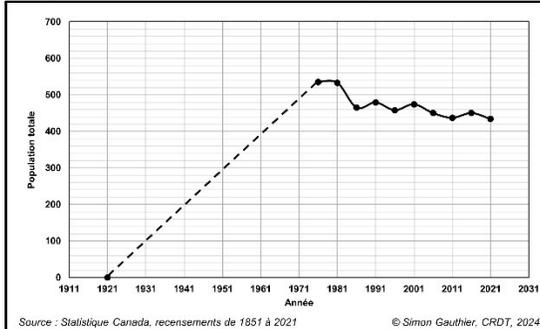
**Trajectoire d'Amos**



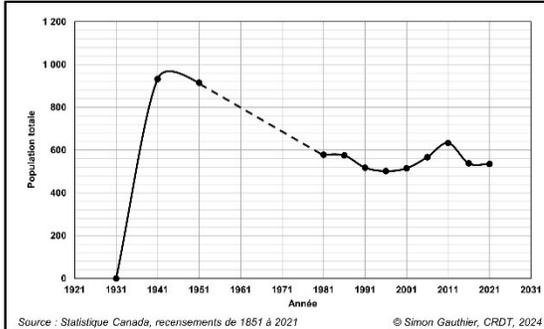
**Trajectoire de Saint-Félix-de-Dalquier**



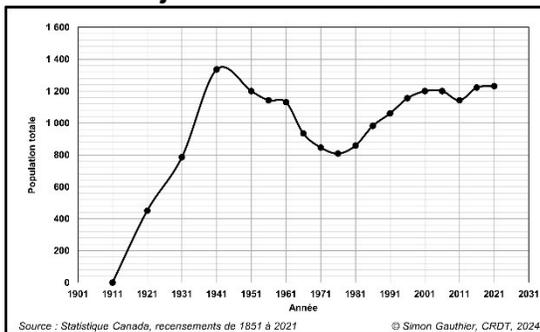
**Trajectoire de Saint-Dominique-du-Rosaire**



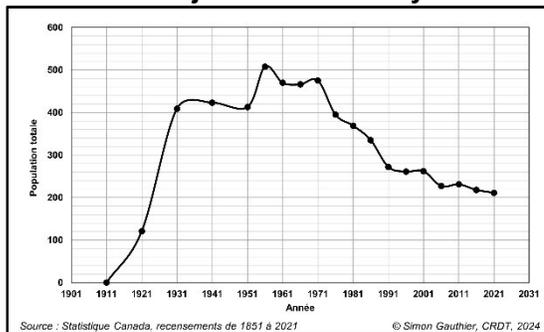
**Trajectoire de Berry**



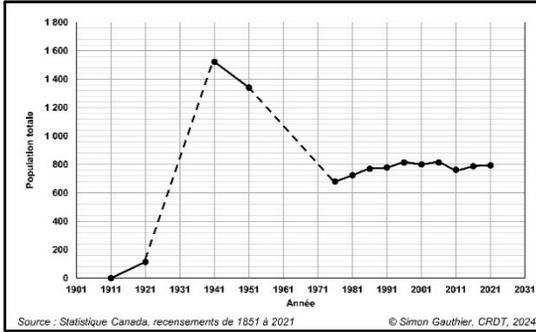
**Trajectoire de Trécesson**



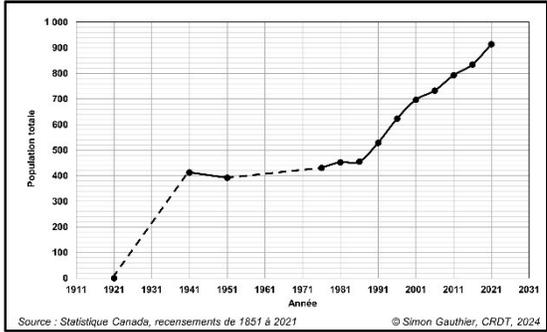
**Trajectoire de Launay**



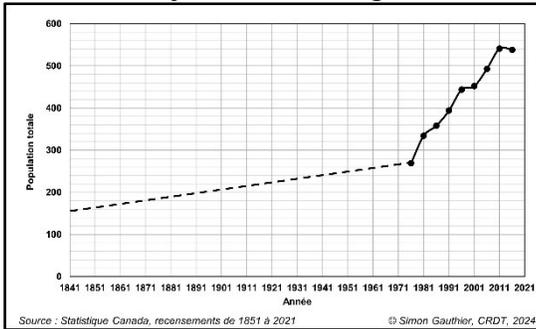
**Trajectoire de Sainte-Gertrude-Manneville**



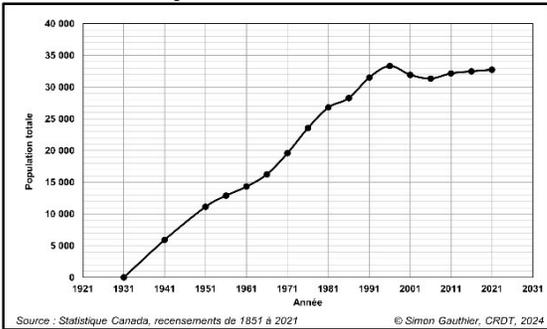
**Trajectoire de Preissac**



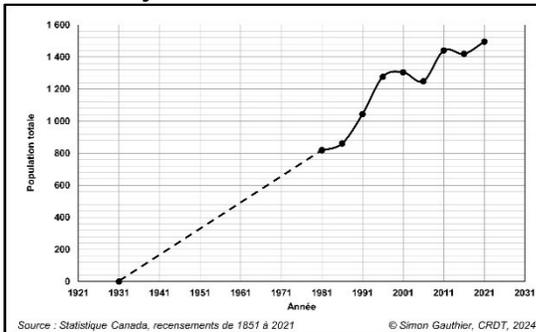
**Trajectoire de Pikogan**



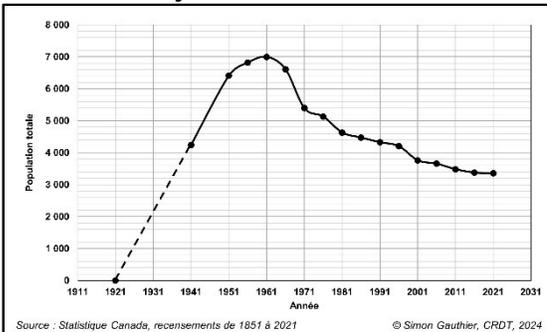
**Trajectoire de Val-d'Or**



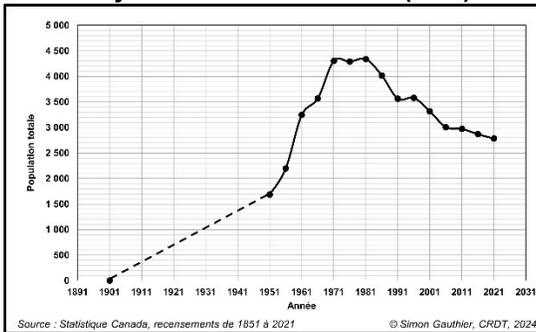
**Trajectoire de Rivière-Héva**



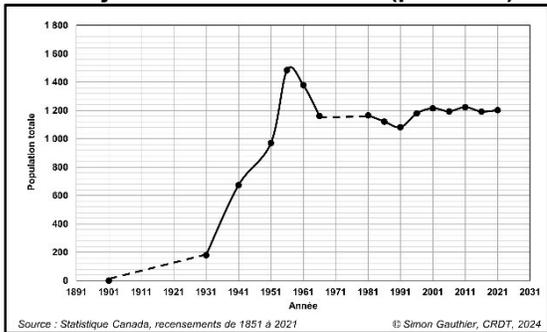
**Trajectoire de Malartic**



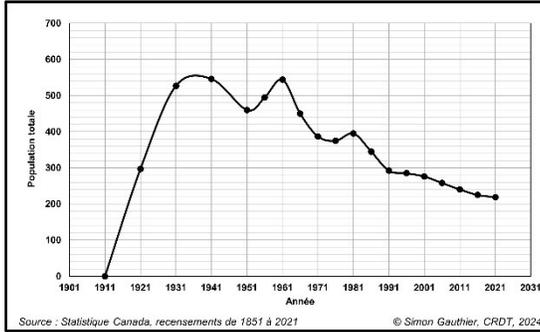
**Trajectoire de Senneterre (ville)**



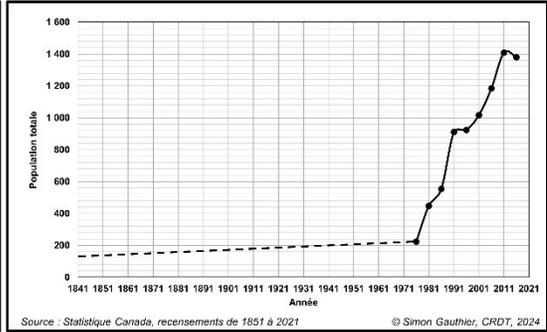
**Trajectoire de Senneterre (paroisse)**



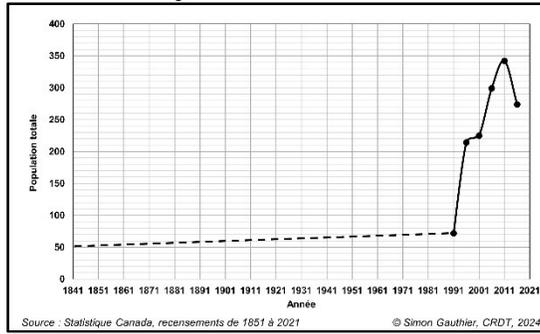
### Trajectoire de Belcourt



### Trajectoire de Lac-Simon



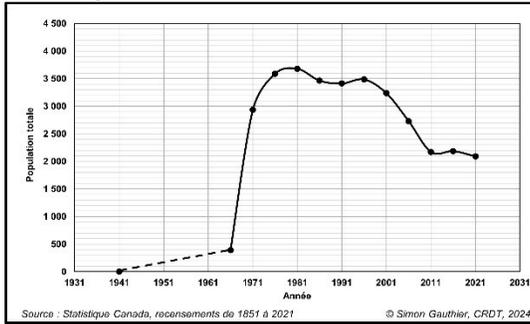
### Trajectoire de Kitcisakik



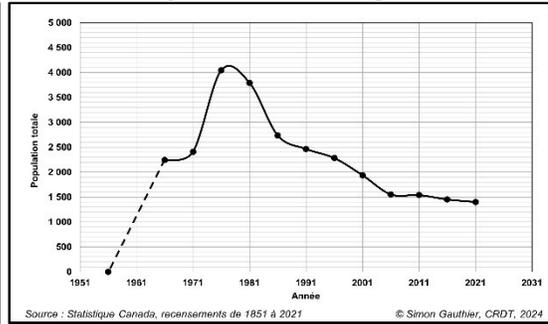
**ANNEXE 8**

**TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES LOCALES DANS LE NORD-DU-QUÉBEC**

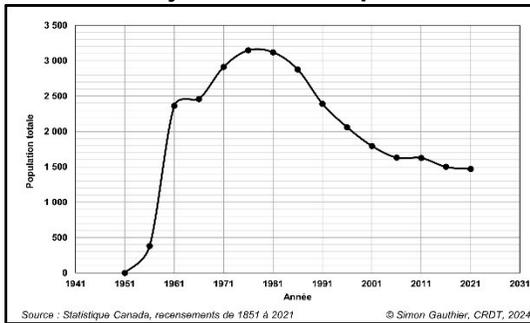
### Trajectoire de Lebel-sur-Quévillon



### Trajectoire de Matagami



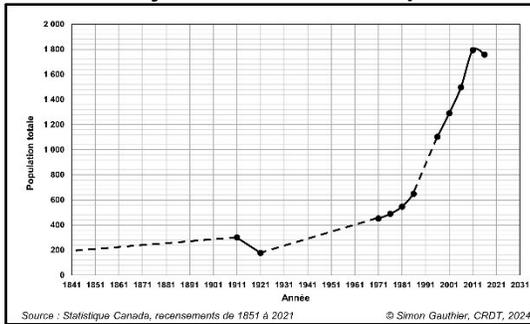
### Trajectoire de Chapais



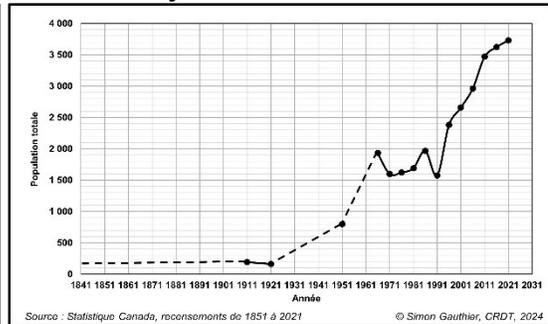
### Trajectoire de Chibougamau



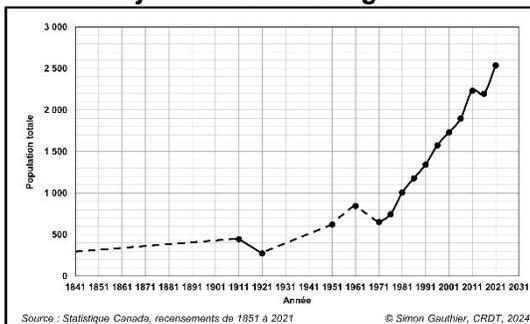
### Trajectoire de Waswanipi



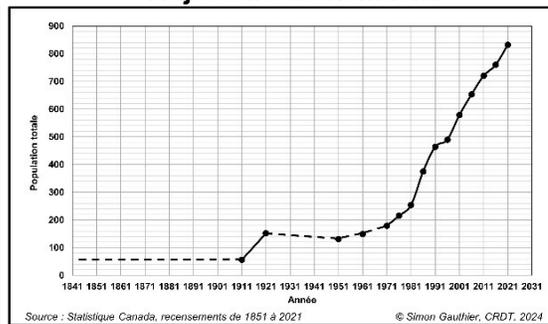
### Trajectoire de Mistissini



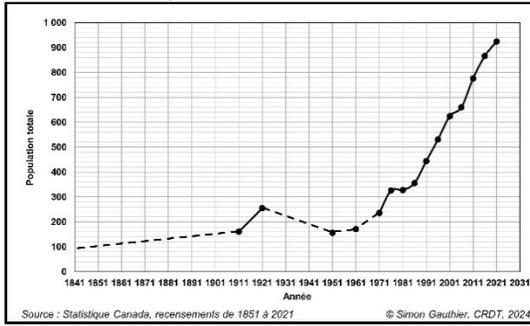
### Trajectoire de Waskaganish



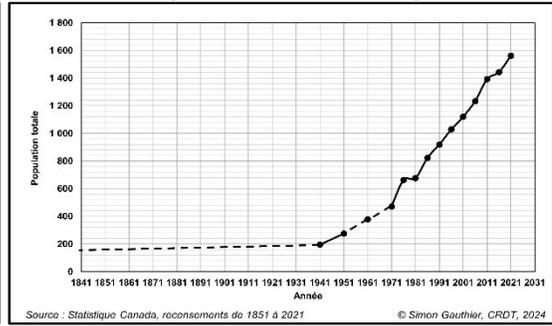
### Trajectoire de Nemaska



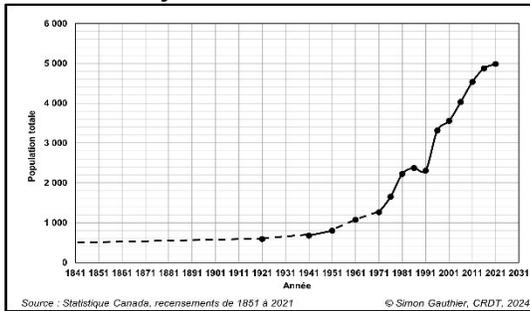
**Trajectoire d'Eastmain**



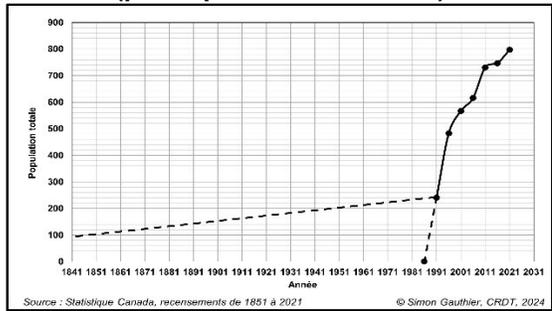
**Trajectoire de Wemindji**



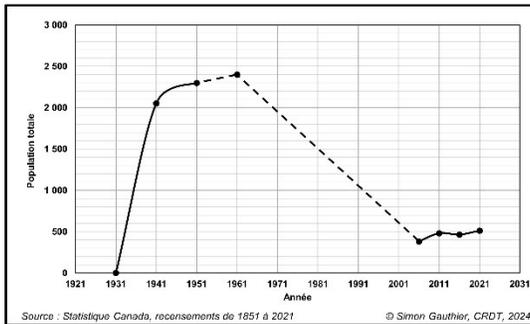
**Trajectoire de Chisasibi**



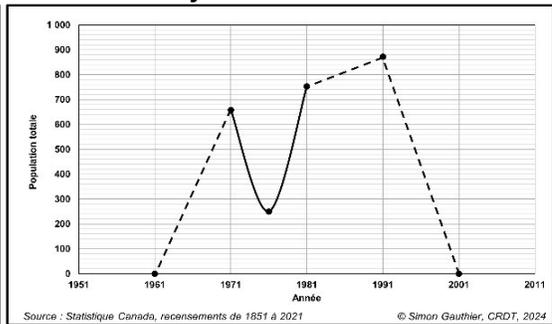
**Trajectoire d'Oujé-Bougoumou (pré et post relocalisation)**



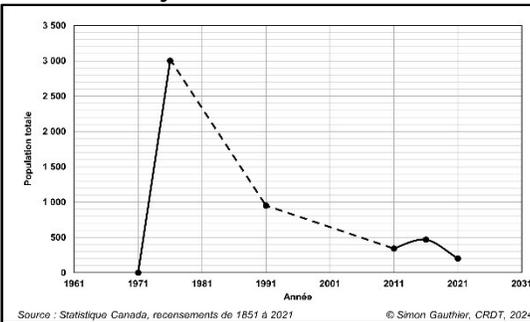
**Trajectoire commune de Valcanton et Villebois**



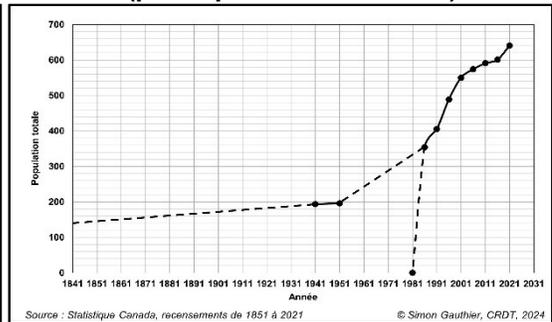
**Trajectoire de Joutel**



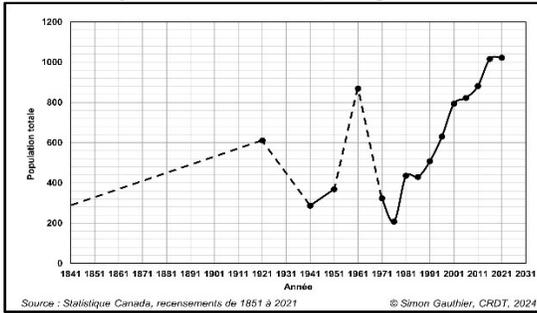
**Trajectoire de Radisson**



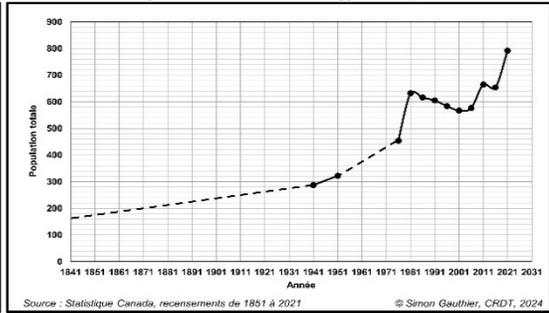
**Trajectoire de Kawawachikamach (pré et post relocalisation)**



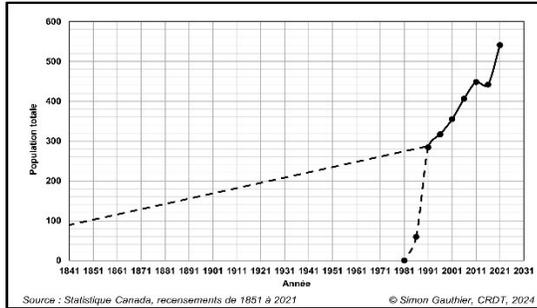
**Trajectoire de Whapmagoostui**



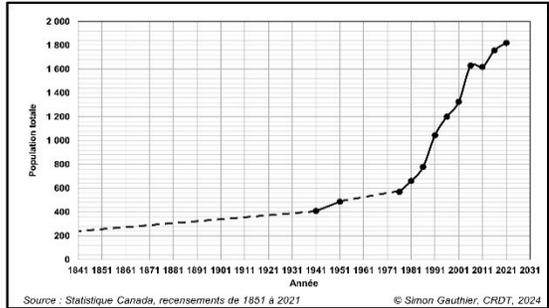
**Trajectoire de Kuujuarapik**



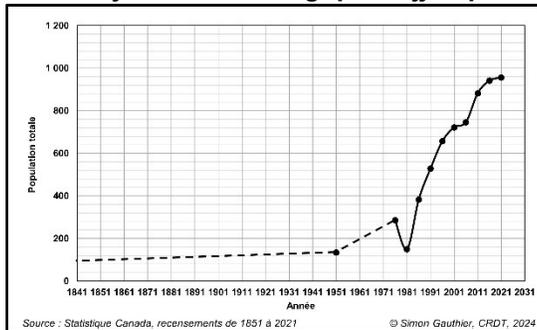
**Trajectoire d'Umiujaq (pré et post relocalisation)**



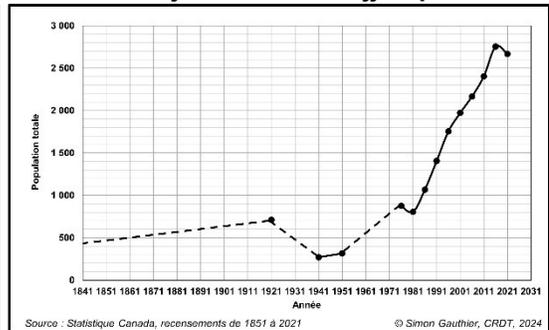
**Trajectoire d'Inukjuak**



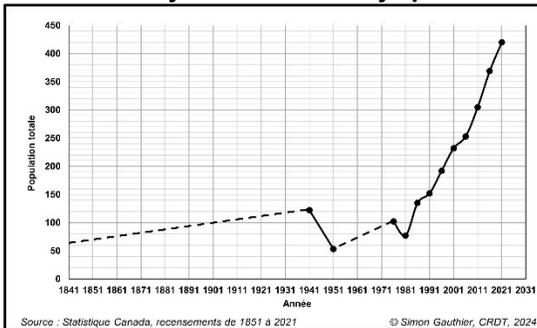
**Trajectoire de Kangisualujuaq**



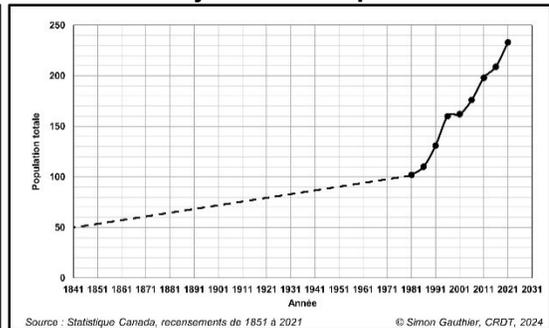
**Trajectoire de Kuujuaq**



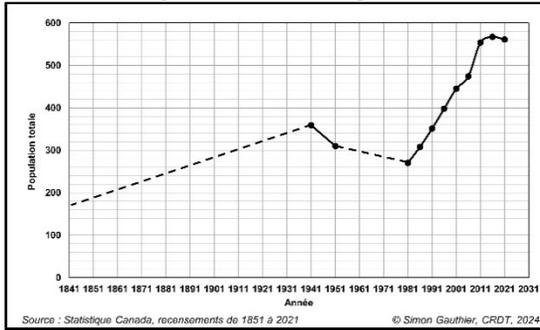
**Trajectoire de Tasiujaq**



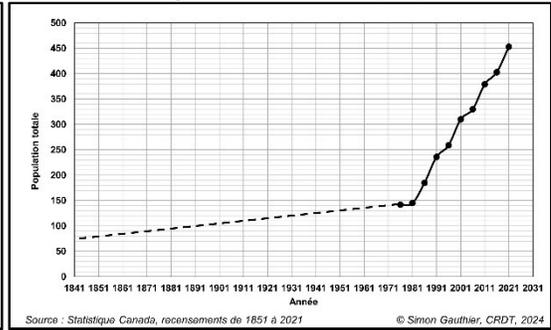
**Trajectoire d'Aupaluk**



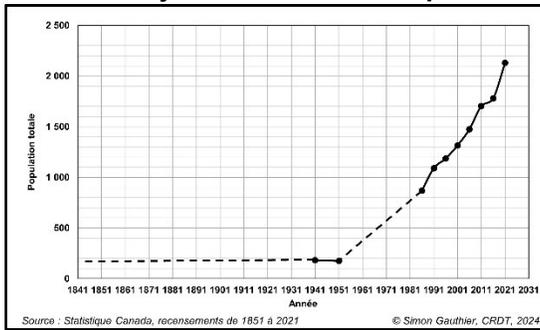
### Trajectoire de Kangirsuk



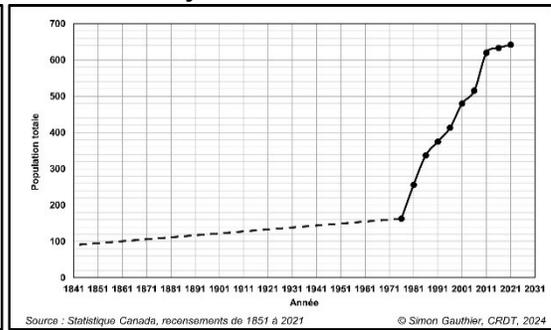
### Trajectoire de Quaqaq



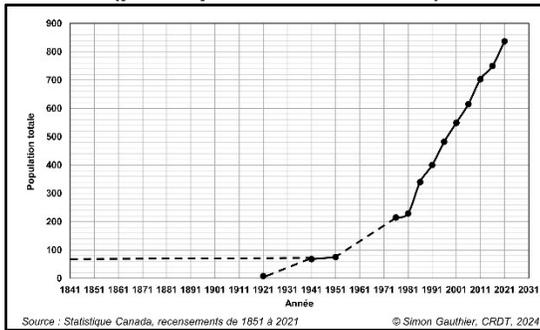
### Trajectoire de Puvirnituk



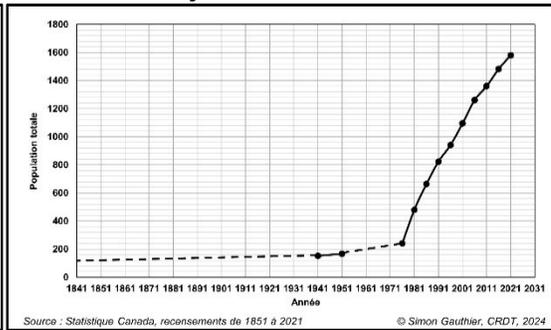
### Trajectoire d'Akulivik



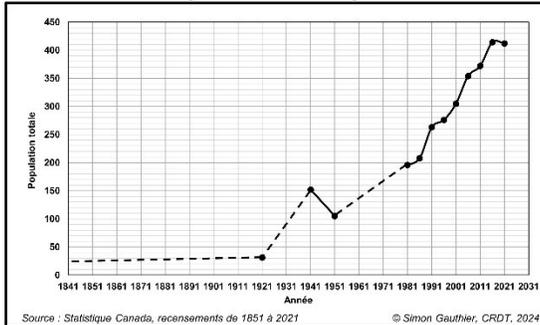
### Trajectoire de Kangiqsuaq (pré et post relocalisation)



### Trajectoire de Salluit



### Trajectoire d'Ivujivik



**ANNEXE 9**

**INVENTAIRE ET TABLEAU STATISTIQUE DES TYPES DE PROFIL DE TRAJECTOIRE  
LOCALE**

### Inventaire – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

<b>Type 1</b>	1. Carleton-sur-Mer		
<b>Type 2</b>	1. Listuguj 2. Gesgapegiag		
<b>Type 3</b>	—		
<b>Type 4</b>	1. Caplan 2. Maria		
<b>Type 5</b>	—		
<b>Type 6</b>	1. Percé 2. Sainte-Thérèse-de-Gaspé 3. Petite-Vallée 4. Grande-Vallée 5. Saint-Maxim-du-Mont-Louis 6. Mont-Saint-Pierre 7. Rivière-à-Claude 8. Marsoui 9. Cap-Chat 10. Shigawake	11. Saint-Godefroi 12. Hope 13. New Carlisle 14. Bonaventure 15. Saint-Siméon 16. Saint-Alphonse 17. New Richmond 18. Nouvelle 19. Pointe-à-la-Croix 20. Saint-Alexis-de-Matapédia	21. Matapédia
<b>Type 7</b>	1. Îles-de-la-Madeleine 2. Grosse-Île 3. Grande-Rivière 4. Chandler 5. Port-Daniel - Gascon 6. Gaspé 7. Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine 8. Sainte-Anne-des-Monts 9. Paspébiac 10. Escuminac 11. Cloridorme		
<b>Type 8</b>	1. Ristigouche-Sud-Est 2. Murdochville 3. Saint-Elzéar 4. Saint-François-d'Assise		
<b>Type 9</b>	1. La Martre 2. Hope Town 3. Cascapédia-Saint-Jules 4. Saint-André-de-Restigouche 5. L'Ascension-de-Patapédia		
<b>Type 10</b>	—		
<b>Rejets</b>	—		

**Inventaire – Bas-Saint-Laurent (types positifs)**

<b>Type 1</b>	—
<b>Type 2</b>	1. Rimouski 2. Saint-Antoine 3. Rivière-du-Loup
<b>Type 3</b>	—
<b>Type 4</b>	1. Amqui 2. Saint-Joseph-de-LePage 3. Sainte-Luce 4. Cacouna 5. Saint-Alexandre-de-Kamouraska
<b>Type 5</b>	1. Saint-Anaclet-de-Lessard 2. Saint-Modeste 3. Notre-Dame-du-Portage

## Inventaire – Bas-Saint-Laurent (types en cloche)

<b>Type 6</b>	<p>1. Saint-Alexandre-des-Lacs 2. Saint-Vianney 3. Sayabec 4. Saint-Noël 5. Les Méchins 6. Sainte-Félicité 7. Saint-René-de-Matane 8. Saint-Julic 9. Les Hauteurs 10. Sainte-Angèle-de-Méridi</p>	<p>11. Saint-Octave-de-Métis 12. Price 13. Esprit-Saint 14. Saint-Narcisse-de-Rimouski 15. Saint-Valérien 16. Saint-Eugène-de-Ladrière 17. Saint-Jean-de-Dieu 18. Saint-Médard 19. Saint-Cyprien 20. Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup</p>	<p>21. Saint-François-Xavier-de-Viger 22. Saint-Paul-de-la-Croix 23. Isle-Verte 24. Dégelis 25. Saint-Marc-du-Lac-Long 26. Rivière-Bleue 27. Lejeune 28. Blencourt 29. Saint-Michel-de-Squatec 30. Saint-Louis-du-Lac-Hal Hal</p>	<p>31. Mont-Carmel 32. Saint-Pascal 33. Saint-Denis-de La Boutellerie 34. Saint-Philippe-de-Néri 35. Rivière-Ouelle 36. Saint-Gabriel-Lalemant 37. Saint-Onésime-d'Ixworth</p>	
<b>Type 7</b>	<p>1. Causapscal 2. Grosses-Roches 3. Matane 4. Grand-Métis 5. Mont-Joli 6. Trois-Pistoles 7. Notre-Dame-des-Neiges 8. Témiscouata-sur-le-Lac 9. Pôhénégamook 10. La Pocatière</p>	<p>11. Sainte-Anne-de-la-Pocatière</p>			
<b>Type 8</b>	<p>1. Sainte-Irène 2. Lac-au-Saumon 3. Saint-Damase 4. Saint-Jean-de-Cherbourg 5. Sainte-Adelme 6. Sainte-Paule 7. Saint-Léandre 8. Baie-des-Sables 9. Saint-Gabriel-de-Rimouski 10. Saint-Donat</p>	<p>11. Métis-sur-Mer 12. Sainte-Flavie 13. Saint-Guy 14. Saint-Mathieu-de-Rioux 15. Saint-Éloi 16. Saint-Simon-de-Rimouski 17. Notre-Dame-des-Sept-Douleurs 18. Saint-Arsène 19. Saint-Eusèbe 20. Saint-Elzéar-de-Témiscouata</p>	<p>21. Saint-Bruno-de-Kamouraska 22. Sainte-Hélène-de-Kamouraska 23. Saint-André-de-Kamouraska 24. Saint-Pacôme 25. Sainte-Marguerite-Marie 26. Sainte-Florence 27. Albertville 28. Saint-Léon-le-Grand 29. Saint-Zénon-du-Lac-Humqui 30. Saint-Tharcisius</p>	<p>31. Val-Brillant 32. Saint-Cléophas 33. Saint-Moise 34. La Rédemption 35. Saint-Charles-Garnier 36. Sainte-Jeanne-d'Arc 37. La-Trinité-des-Monts 38. Saint-Fabien 39. Saint-Clément 40. Sainte-Rita</p>	<p>41. Sainte-Françoise 42. Saint-Épiphanie 43. Saint-Jean-de-la-Lande 44. Saint-Juste-du-Lac 45. Auclair 46. Lac-des-Aigles 47. Saint-Pierre-de-Lamy 48. Saint-Athanase 49. Saint-Joseph-de-Kamouraska 50. Saint-Germain-de-Kamouraska 51. Kamouraska</p>
<b>Type 9</b>	<p>1. Saint-Marcellin 2. Packington 3. Saint-Honoré-de-Témiscouata 4. Padoue</p>				
<b>Type 10</b>	—				
<b>Rejets</b>	<p>1. Cacouna 2. Kataskomiq (Whitworth)</p>				

## Inventaire – Côte-Nord

<b>Type 1</b>	1. Pointe-Lebel
<b>Type 2</b>	1. Pointe-aux-Outardes 2. Essipit 3. Pessamit 4. Uashat 5. Maliotenam 6. Pakuashipi 7. La Romaine 8. Nutashkuan
<b>Type 3</b>	—
<b>Type 4</b>	1. Havre-Saint-Pierre
<b>Type 5</b>	—
<b>Type 6</b>	1. Les Bergeronnes 2. Longue-Rive 3. Colombier 4. Ragueneau 5. Fermont 6. Natashquan 7. Rivière-Saint-Jean 8. Gros-Mécatina
<b>Type 7</b>	1. Tadoussac 2. Sacré-Cœur 3. Les Escoumins 4. Portneuf-sur-Mer 5. Forestville 6. Baie-Trinité 7. Godbout 8. Baie-Comeau 9. Chute-aux-Outardes 10. Sept-Îles 11. Port-Cartier 12. Rivière-au-Tonnerre 13. Aguanish 14. Côte-Nord-du-Golfe-du-SL 15. Saint-Augustin 16. Bonne-Espérance 17. Blanc-Sablon
<b>Type 8</b>	1. Schefferville 2. Anticosti 3. Franquelin
<b>Type 9</b>	1. Longue-Pointe-de-Mingan 2. Baie-John-Beetz
<b>Type 10</b>	1. Gagnon 2. Labrieville
<b>Rejets</b>	1. Kawawachikamach 2. Lac-John 3. Matimekosh 4. Mingan

## Inventaire – Saguenay–Lac-Saint-Jean

<b>Type 1</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Saint-Félicien</li> <li>2. Alma</li> <li>3. Saint-Nazaire</li> <li>4. Chicoutimi</li> <li>5. Jonquière</li> <li>6. Saint-Ambroise</li> </ol>																				
<b>Type 2</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Laterrière</li> <li>2. Saint-Félix-Otis</li> <li>3. Saint-Honoré</li> <li>4. Larouche</li> <li>5. Mashteuiatsh</li> </ol>																				
<b>Type 3</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Saint-Gédéon</li> <li>2. Saint-Bruno</li> <li>3. Saint-David-de-Falardeau</li> <li>4. L'Ascension-de-Notre-Seigneur</li> </ol>																				
<b>Type 4</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Chambord</li> <li>2. Saint-Prime</li> <li>3. Hébertville</li> <li>4. Saint-Henri-de-Taillon</li> <li>5. Labrecque</li> <li>6. Saint-Fulgence</li> </ol>																				
<b>Type 5</b>	—																				
<b>Type 6</b>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">1. Lac-Bouchette</td> <td style="width: 50%;">11. Girardville</td> </tr> <tr> <td>2. Saint-André-du-Lac-Saint-Jean</td> <td>12. Saint-Eugène</td> </tr> <tr> <td>3. Saint-François-de-Sales</td> <td>13. Métabetchouan</td> </tr> <tr> <td>4. La Doré</td> <td>14. Hébertville-Station</td> </tr> <tr> <td>5. Saint-Augustin</td> <td>15. Lamarche</td> </tr> <tr> <td>6. Péribonka</td> <td>16. Saint-Ludger-de-Milot</td> </tr> <tr> <td>7. Albanel</td> <td>17. Bégin</td> </tr> <tr> <td>8. Normandin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>9. Saint-Thomas-Didyme</td> <td></td> </tr> <tr> <td>10. Saint-Edmond-des-Plaines</td> <td></td> </tr> </table>	1. Lac-Bouchette	11. Girardville	2. Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	12. Saint-Eugène	3. Saint-François-de-Sales	13. Métabetchouan	4. La Doré	14. Hébertville-Station	5. Saint-Augustin	15. Lamarche	6. Péribonka	16. Saint-Ludger-de-Milot	7. Albanel	17. Bégin	8. Normandin		9. Saint-Thomas-Didyme		10. Saint-Edmond-des-Plaines	
1. Lac-Bouchette	11. Girardville																				
2. Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	12. Saint-Eugène																				
3. Saint-François-de-Sales	13. Métabetchouan																				
4. La Doré	14. Hébertville-Station																				
5. Saint-Augustin	15. Lamarche																				
6. Péribonka	16. Saint-Ludger-de-Milot																				
7. Albanel	17. Bégin																				
8. Normandin																					
9. Saint-Thomas-Didyme																					
10. Saint-Edmond-des-Plaines																					
<b>Type 7</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dolbeau-Mistassini</li> <li>2. Roberval</li> <li>3. La Baie</li> <li>4. Petit-Saguenay</li> <li>5. L'Anse-Saint-Jean</li> <li>6. Rivière-Éternité</li> </ol>																				
<b>Type 8</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sainte-Hedwidge</li> <li>2. Notre-Dame-de-Lorette</li> <li>3. Saint-Stanislas</li> <li>4. Sainte-Monique</li> <li>5. Sainte-Jeanne-d'Arc</li> <li>6. Ferland-et-Boilleau</li> <li>7. Saint-Charles-de-Bourget</li> </ol>																				
<b>Type 9</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Desbiens</li> <li>2. Sainte-Rose-du-Nord</li> </ol>																				
<b>Type 10</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Val-Jalbert</li> </ol>																				
<b>Rejets</b>	—																				

## Inventaire – Abitibi–Témiscamingue

<b>Type 1</b>	—		
<b>Type 2</b>	1. Kebaowek 2. Timiskaming 3. Pikogan 4. Lac-Simon 5. Kitcisakik		
<b>Type 3</b>	1. Rivière-Héva		
<b>Type 4</b>	1. Rouyn-Noranda 2. La Corne 3. Saint-Mathieu-d'Harricana 4. Amos 5. Saint-Félix 6. Val-d'Or 7. Rapide-Danseur 8. Trécesson 9. Laforce		
<b>Type 5</b>	1. Duhamel-Ouest 2. Saint-Marc-de-Figuery 3. Preissac		
<b>Type 6</b>	1. Témiscaming 2. Kipawa 3. Béarn 4. Ville-Marie 5. Lorrainville 6. Laverlochère-Angliers 7. Notre-Dame-du-Nord 8. Rémigny 9. Sainte-Germaine-Boulé 10. Poularies	11. Taschereau 12. Macamic 13. Sainte-Hélène-de-Mancebourg 14. La Sarre 15. Chazel 16. Barraute 17. Landrienne 18. Saint-Dominique 19. Launay 20. Malartic	21. Belcourt
<b>Type 7</b>	1. Senneterre (ville) 2. Wnneway		
<b>Type 8</b>	1. Saint-Bruno-de-Guigues 2. Saint-Eugène-de-Guigues 3. Guérin 4. Nédelec 5. Moffet 6. Belleterre 7. Latulipe-et-Gaboury 8. Fugèreville 9. Saint-Édouard-de-Fabre 10. Duparquet	11. Roquemaure 12. Gallichan 13. Palmarolle 14. Clerval 15. Dupuy 16. Val-Saint-Gilles 17. Clermont 18. Berry 19. Sainte-Gertrude 20. Authier	21. La Reine 22. Normétal 23. Saint-Lambert 24. Champneuf 25. La Morandière - Rochebaucourt 26. La Motte
<b>Type 9</b>	1. Senneterre (paroisse)		
<b>Type 10</b>	—		
<b>Rejets</b>	1. Authier-Nord 2. Hunter's Point		

**Inventaire – Nord-du-Québec**

<b>Type 1</b>	—																														
<b>Type 2</b>	<table border="0"> <tr> <td>1. Waswanipi</td> <td>11. Inukjuak</td> <td>21. Salluit</td> </tr> <tr> <td>2. Mistissini</td> <td>12. Kangiqsualujjuaq</td> <td>22. Ivujivik</td> </tr> <tr> <td>3. Waskaganish</td> <td>13. Kuujjuaq</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4. Nemaska</td> <td>14. Tasiujaq</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5. Eastmain</td> <td>15. Aupaluk</td> <td></td> </tr> <tr> <td>6. Wemindji</td> <td>16. Kangirsuk</td> <td></td> </tr> <tr> <td>7. Chisasibi</td> <td>17. Quaqtaq</td> <td></td> </tr> <tr> <td>8. Whapmagoostui</td> <td>18. Puvirnituaq</td> <td></td> </tr> <tr> <td>9. Kawawachikamach</td> <td>19. Akulivik</td> <td></td> </tr> <tr> <td>10. Kuujjarapik</td> <td>20. Kangiqsujuaq</td> <td></td> </tr> </table>	1. Waswanipi	11. Inukjuak	21. Salluit	2. Mistissini	12. Kangiqsualujjuaq	22. Ivujivik	3. Waskaganish	13. Kuujjuaq		4. Nemaska	14. Tasiujaq		5. Eastmain	15. Aupaluk		6. Wemindji	16. Kangirsuk		7. Chisasibi	17. Quaqtaq		8. Whapmagoostui	18. Puvirnituaq		9. Kawawachikamach	19. Akulivik		10. Kuujjarapik	20. Kangiqsujuaq	
1. Waswanipi	11. Inukjuak	21. Salluit																													
2. Mistissini	12. Kangiqsualujjuaq	22. Ivujivik																													
3. Waskaganish	13. Kuujjuaq																														
4. Nemaska	14. Tasiujaq																														
5. Eastmain	15. Aupaluk																														
6. Wemindji	16. Kangirsuk																														
7. Chisasibi	17. Quaqtaq																														
8. Whapmagoostui	18. Puvirnituaq																														
9. Kawawachikamach	19. Akulivik																														
10. Kuujjarapik	20. Kangiqsujuaq																														
<b>Type 3</b>	—																														
<b>Type 4</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oujé-Bougoumou</li> <li>2. Umiujaq</li> </ol>																														
<b>Type 5</b>	—																														
<b>Type 6</b>	1. Lebel-sur-Quévillon																														
<b>Type 7</b>	1. Chibougamau																														
<b>Type 8</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Chapais</li> <li>2. Matagami</li> <li>3. Radisson</li> <li>4. Valcanton et Villebois</li> </ol>																														
<b>Type 9</b>	—																														
<b>Type 10</b>	1. Joutel																														
<b>Rejets</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Val-Paradis*</li> <li>2. Beaucanton*</li> <li>3. Villebois*</li> </ol>																														

\* Fusionnées en une seule trajectoire commune

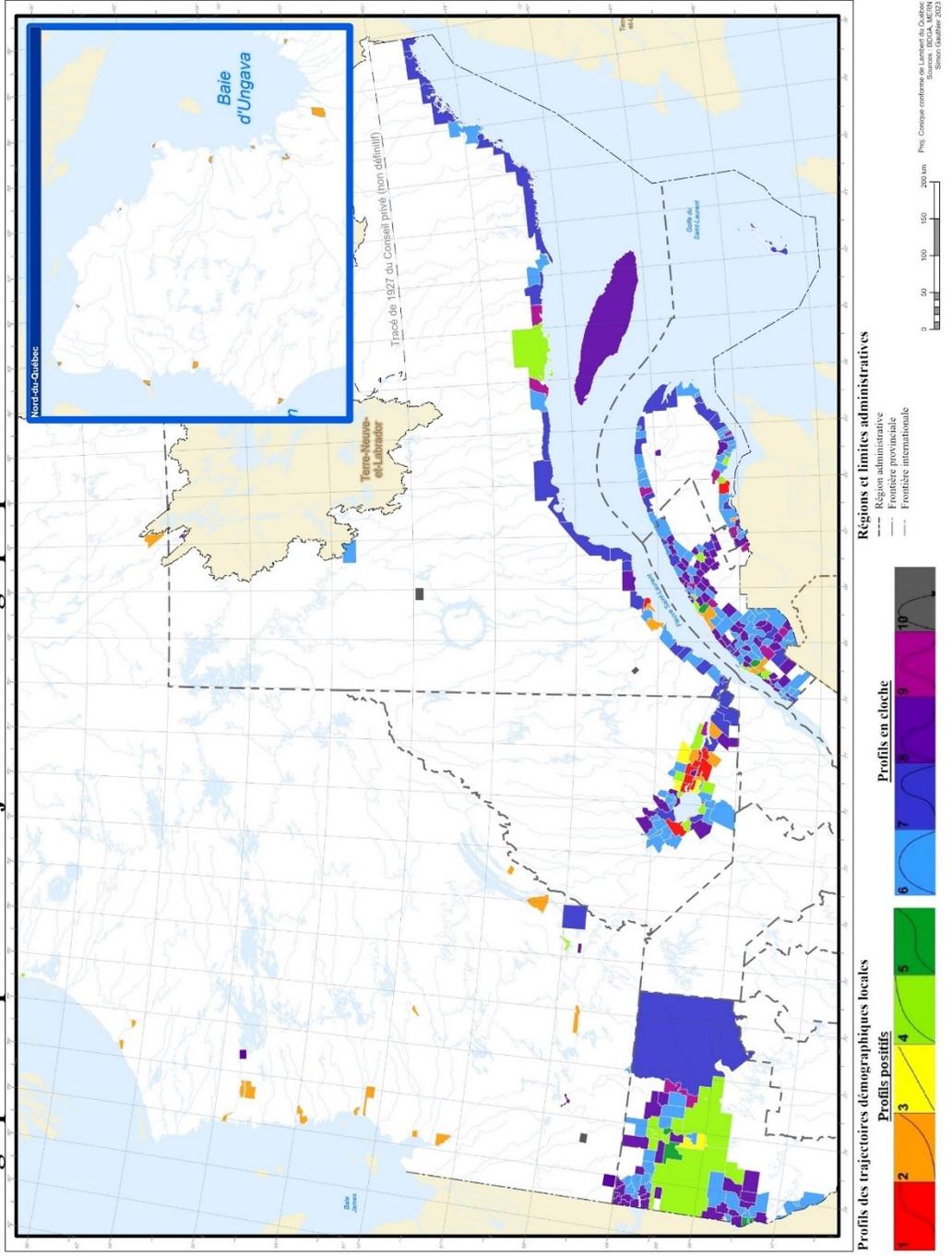
Tableau statistique

TERRITOIRES	TERRAIN	GîM	BSL	CN	SLSJ	AT	NDQ	TOTAL	% TERR.
ALLOCHTONES	Population	44	114	35	53	63	9	318	100
	Rejets	0	0	0	0	1	3	3	1
	Échantillon	44	114	35	53	62	7	315	99
	% échantillon	14,0	36,2	11,1	16,8	19,7	2,2	100	
	Type 1	1	0	1	6	0	0	8	2,5
	Type 2	0	3	1	4	0	0	8	2,5
	Type 3	0	0	0	4	1	0	5	1,6
	Type 4	2	5	1	6	9	0	23	7,3
	Type 5	0	3	0	0	3	0	6	1,9
	Total «Croissant»	3	11	3	20	13	0	50	15,9
	Type 6	21	37	8	17	21	1	105	33,3
	Type 7	11	11	17	6	1	1	47	14,9
	Type 8	4	51	3	7	26	4	95	30,2
	Type 9	5	4	2	2	1	0	14	4,4
	Type 10	0	0	2	1	0	1	4	1,3
Total «En cloche»	41	103	32	33	49	7	265	84,1	
AUTOCHTONES	Population	2	2	11	1	7	24	47	100
	Rejets	0	2	4	0	1	0	7	15
	Échantillon	2	0	7	1	6	24	40	85
	% échantillon	5,0	0,0	17,5	2,5	15,0	60,0	100	
	Type 1	0	0	0	0	0	0	0	0,0
	Type 2	2	0	7	1	5	22	37	92,5
	Type 3	0	0	0	0	0	0	0	0,0
	Type 4	0	0	0	0	0	2	2	5,0
	Type 5	0	0	0	0	0	0	0	0,0
	Total «Croissant»	2	0	7	1	5	24	39	97,5
	Type 6	0	0	0	0	0	0	0	0,0
	Type 7	0	0	0	0	1	0	1	2,5
	Type 8	0	0	0	0	0	0	0	0,0
	Type 9	0	0	0	0	0	0	0	0,0
	Type 10	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Total «En cloche»	0	0	0	0	1	0	1	2,5	
TOTAUX	POPULATION	46	116	46	54	70	33	365	100
	REJETS	0	2	4	0	2	3	10	3
	ÉCHANTILLON	46	114	42	54	68	31	355	97
	% ÉCHANTILLON	13,0	32,1	11,8	15,2	19,2	8,7	100	
	TYPE 1	1	0	1	6	0	0	8	2,3
	TYPE 2	2	3	8	5	5	22	45	12,7
	TYPE 3	0	0	0	4	1	0	5	1,4
	TYPE 4	2	5	1	6	9	2	25	7,0
	TYPE 5	0	3	0	0	3	0	6	1,7
	Total «Croissant»	5	11	10	21	18	24	89	25,1
	TYPE 6	21	37	8	17	21	1	105	29,6
	TYPE 7	11	11	17	6	2	1	48	13,5
	TYPE 8	4	51	3	7	26	4	95	26,8
	TYPE 9	5	4	2	2	1	0	14	3,9
	TYPE 10	0	0	2	1	0	1	4	1,1
Total «En cloche»	41	103	32	33	50	7	266	74,9	

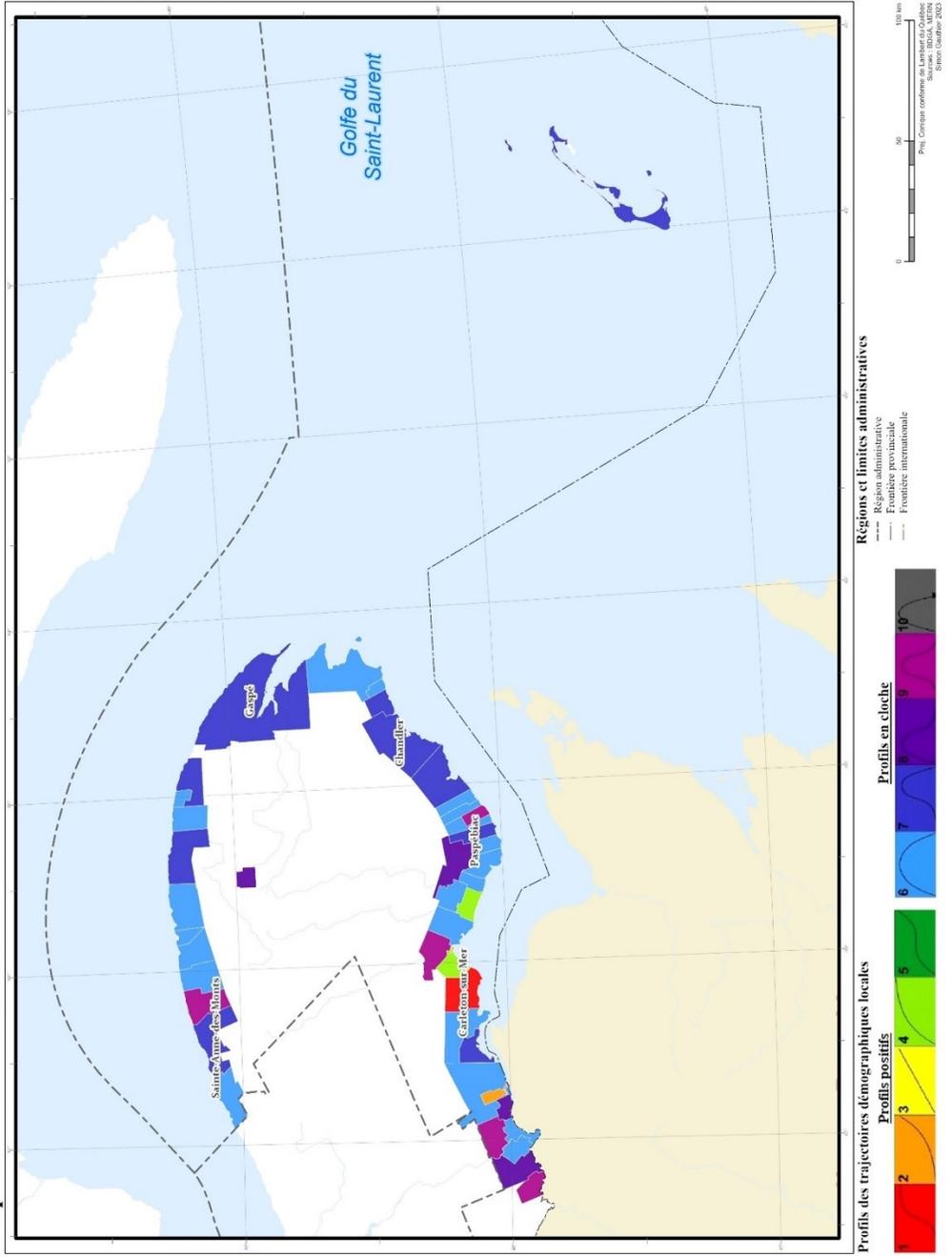
**ANNEXE 10**

**CARTOGRAPHIES DES TYPES DE PROFIL DE TRAJECTOIRE LOCALE**

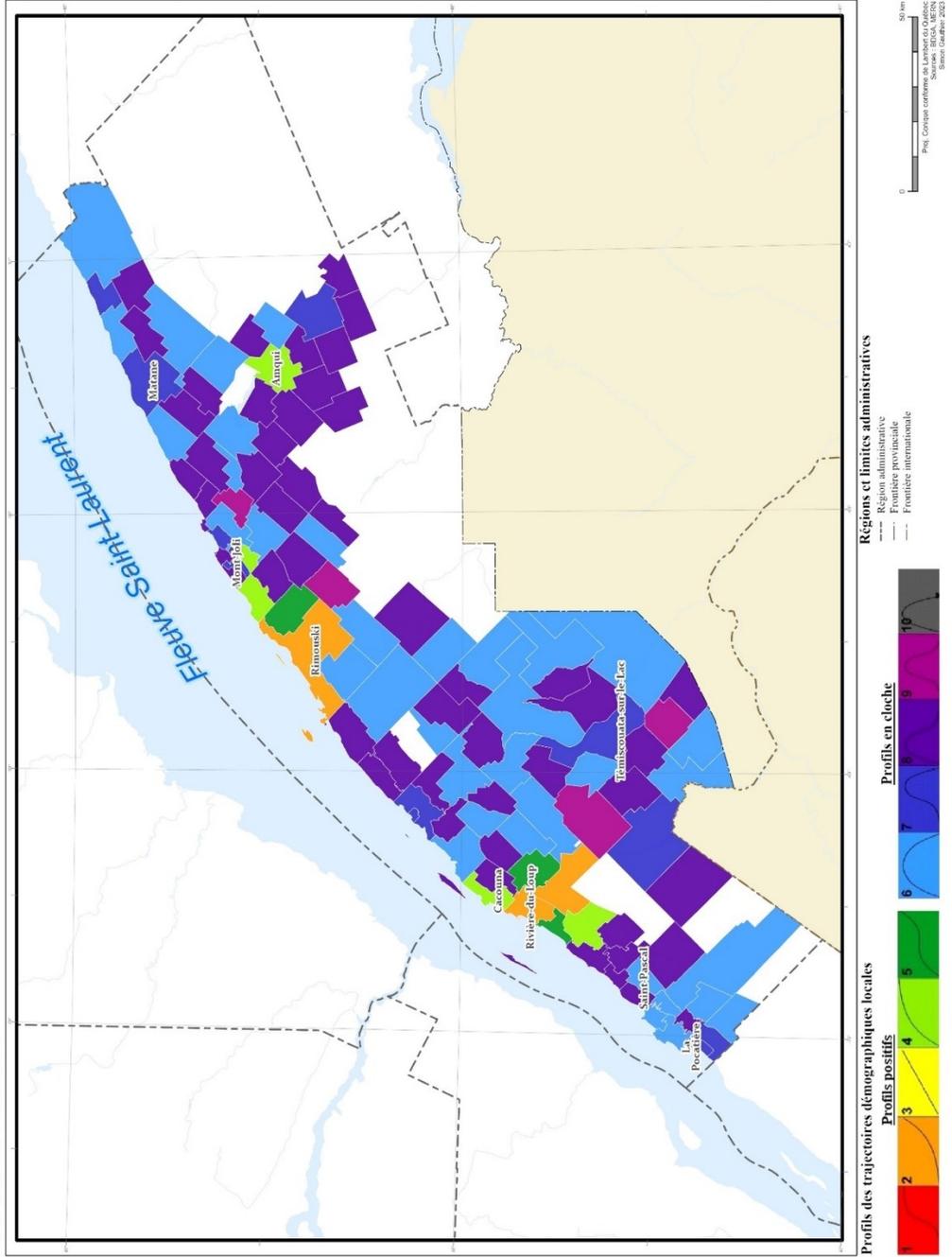
# Cartographie des profils des trajectoires démographiques locales



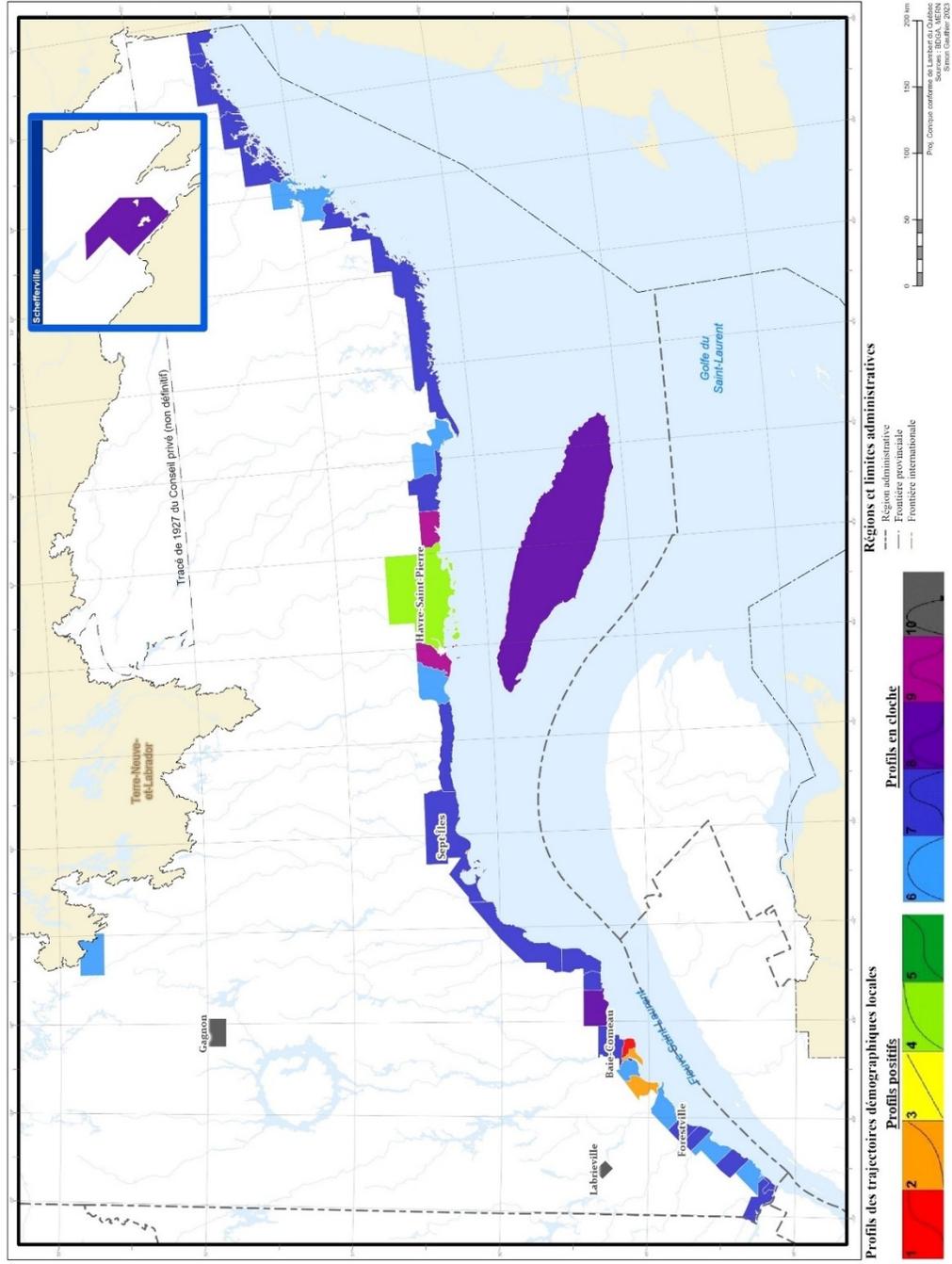
# Cartographies des profils des trajectoires démographiques locales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



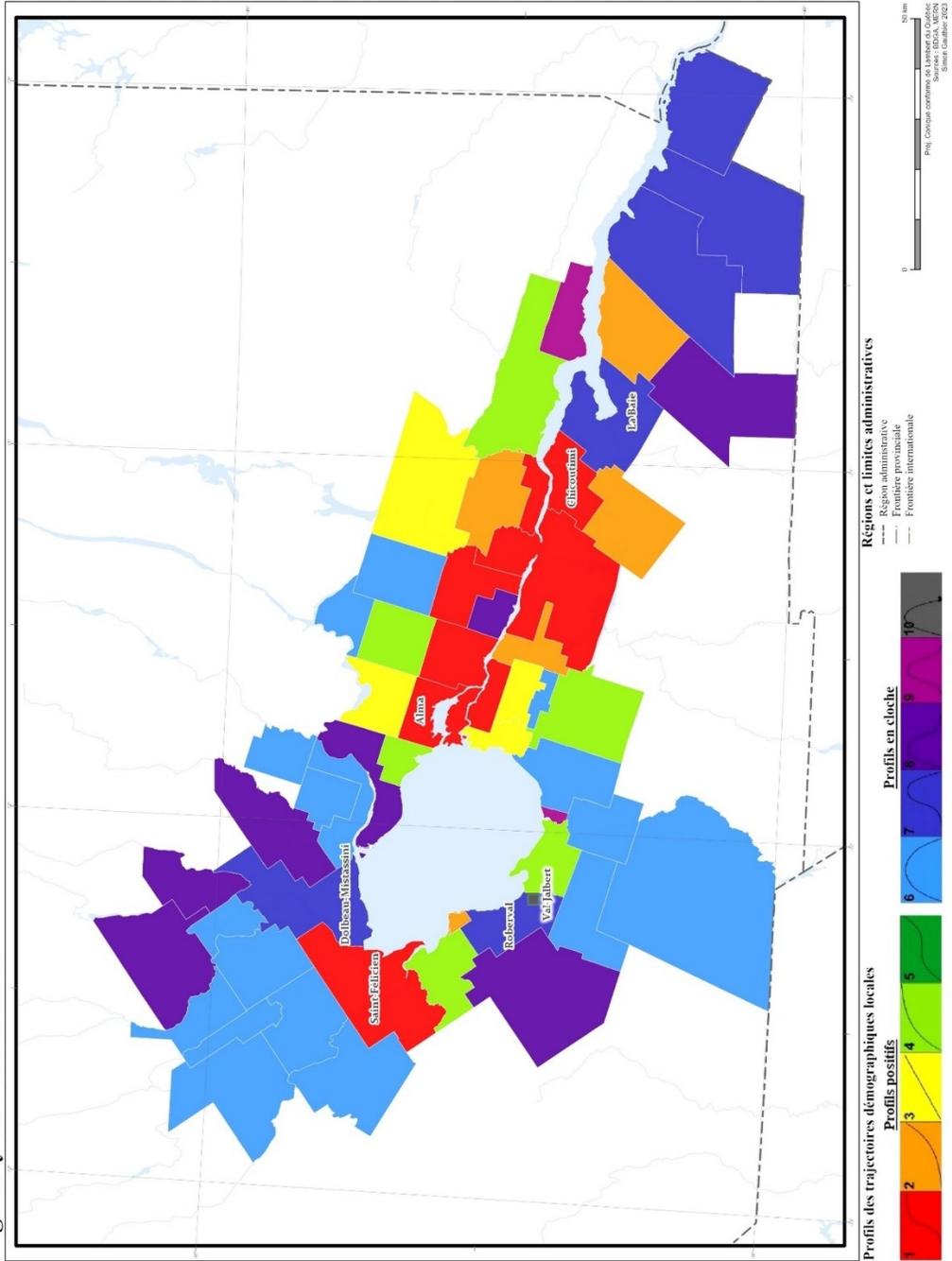
# Cartographies des profils des trajectoires démographiques locales Bas-Saint-Laurent



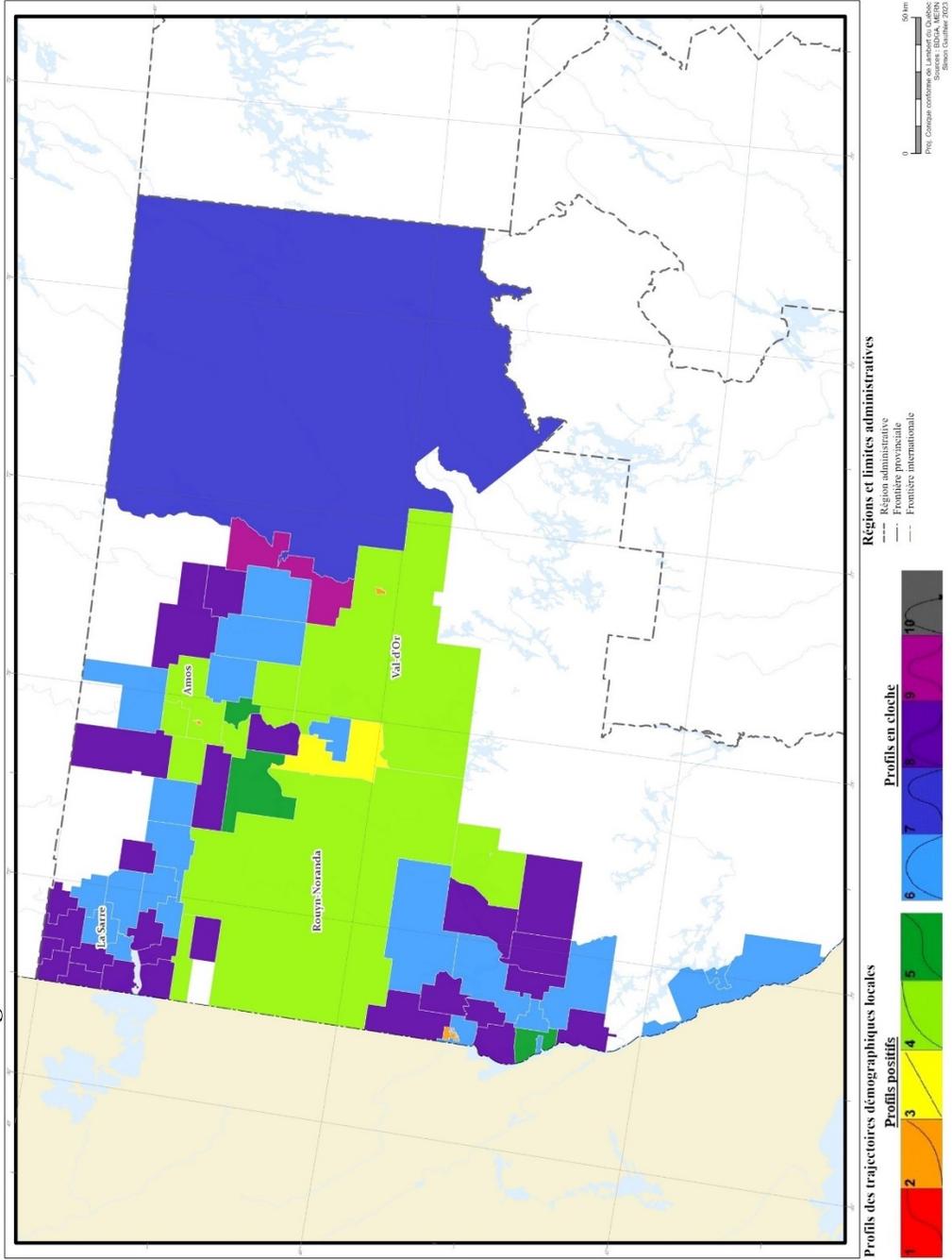
# Cartographies des trajectoires démographiques locales Côte-Nord



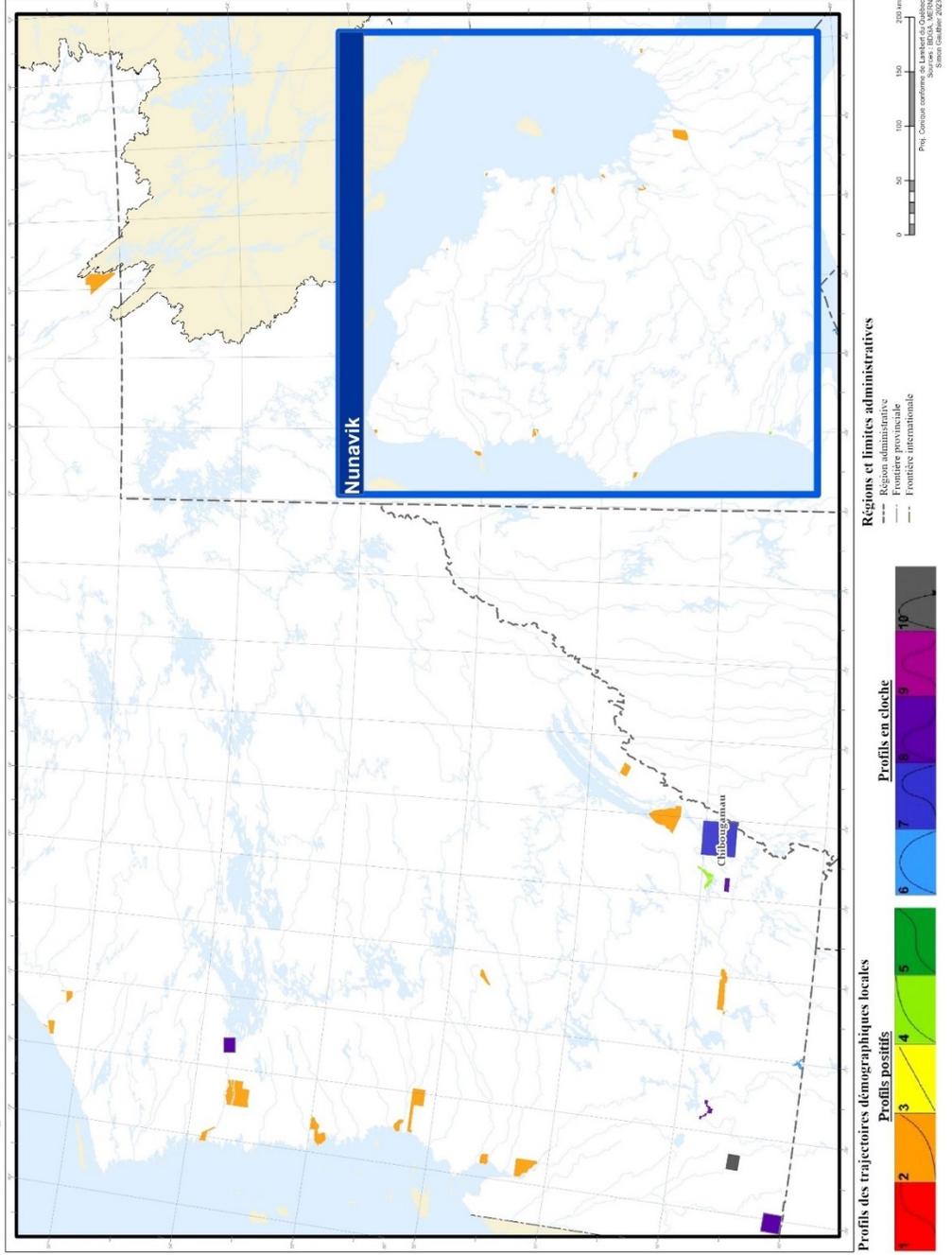
# Cartographies des profils des trajectoires démographiques locales Saguenay-Lac-Saint-Jean



# Cartographies des profils des trajectoires démographiques locales Abitibi-Témiscamingue



# Cartographies des profils des trajectoires démographiques locales Nord-du-Québec



**ANNEXE 11**

**INVENTAIRE ET TABLEAU STATISTIQUE DES CLASSES DE NIVEAU DE  
TRAJECTOIRE LOCALE**

## Inventaire – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

<b>Classe 5</b>	—		
<b>Classe 4</b>	—		
<b>Classe 3</b>	1. Gaspé 2. Chandler 3. Sainte-Anne-des-Monts 4. Îles-de-la-Madeleine		
<b>Classe 2</b>	1. Pointe-à-la-Croix 2. Nouvelle 3. Carleton-sur-Mer 4. Maria 5. New-Richmond 6. Caplan 7. Saint-Siméon 8. Bonaventure 9. New-Carlisle 10. Paspébiac	11. Port-Daniel - Gascons 12. Grande-Rivière 13. Percé 14. Grande-Vallée 15. Saint-Maxime-du-Mont-Louis 16. Cap-Chat 17. Listiguj	
<b>Classe 1</b>	1. L'Ascension-de-Patapédia 2. Saint-François-d'Assise 3. Saint-Alexis-de-Matapédia 4. Matapédia 5. Saint-André-de-Restigouche 6. Ristigouche-Partie-Sud-Est 7. Escuminac 8. Cascapédia-Saint-Jules 9. Saint-Alphonse 10. Saint-Elzéar	11. Hope 12. Hope-Town 13. Saint-Godefroi 14. Shigawake 15. Sainte-Thérèse-de-Gaspé 16. Murdochville 17. Cloridorme 18. Petite-Vallée 19. Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine 20. Mont-Saint-Pierre	21. Rivière-à-Claude 22. Marsoui 23. La Martre 24. Grosse-Île 25. Gesgapegiag
<b>Rejets</b>	—		



## Inventaire – Côte-Nord

<b>Classe 5</b>	—		
<b>Classe 4</b>	1. Sept-Îles 2. Baie-Comeau		
<b>Classe 3</b>	1. Port-Cartier		
<b>Classe 2</b>	1. Sacré-Cœur 2. Les Escoumins 3. Forestville 4. Ragueneau 5. Chute-aux-Outardes 6. Pointe-aux-Outardes 7. Pointe-Lebel 8. Fermont 9. Havre-Saint-Pierre 10. Blanc-Sablon	11. Pessamit 12. Uashat 13. Maliotenam	
<b>Classe 1</b>	1. Tadoussac 2. Les Bergeronnes 3. Porneuf-sur-Mer 4. Longue-Rive 5. Colombier 6. Franquelin 7. Godbout 8. Baie-Trinité 9. Schefferville 10. Rivière-au-Tonnerre	11. Rivière-Saint-Jean 12. Longue-Pointe-de-Mingan 13. Baie-Johan-Beetz 14. Aguanish 15. Natashquan 16. L'Île-d'Anticosti 17. Bonne-Espérance 18. Saint-Augustin 19. Gros-Mécatina 20. Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	21. Essipit 22. Nutashquan 23. Pakuashipi 24. La Romaine
<b>Rejets</b>	1. Gagnon 2. Labrieville 3. Kawawachikamach 4. Lac-John 5. Matimekosh 6. Mingan		

## Inventaire – Saguenay–Lac-Saint-Jean

<b>Classe 5</b>	1. Chicoutimi 2. Jonquière		
<b>Classe 4</b>	1. Alma		
<b>Classe 3</b>	1. La Baie 2. Saint-Honoré 3. Laterrière 4. Roberval 5. Saint-Félicien 6. Dolbeau-Mistassini		
<b>Classe 2</b>	1. L'Anse-Saint-Jean 2. Saint-Félix-d'Otis 3. Saint-Fulgence 4. Saint-David-de-Falardeau 5. Saint-Ambroise 6. Labrecque 7. Saint-Nazaire 8. L'Ascension-de-Notre-Seigneur 9. Larouche 10. Saint-Bruno	11. Hébertville-Station 12. Hébertville 13. Saint-Gédéon 14. Métabetchouan - Lac-à-la-Croix 15. Chambord 16. Lac-Bouchette 17. Saint-Prime 18. La Doré 19. Normandin 20. Albanel	21. Sainte-Jeanne-d'Arc 22. Girardville 23. Mashteuiatsh
<b>Classe 1</b>	1. Petit-Saguenay 2. Rivière-Éternité 3. Ferland-et-Boilleau 4. Sainte-Rose-du-Nord 5. Bégin 6. Lamarche 7. Saint-Charles-de-Bourget 8. Saint-André-du-Lac-Saint-Jean 9. Saint-François-de-Sales 10. Sainte-Hedwidge	11. Saint-Thomas-Didyme 12. Saint-Edmond-les-Plaines 13. Notre-Dame-de-Lorette 14. Saint-Eugène-d'Argentenay 15. Saint-Stanislas 16. Saint-Ludger-de-Milot 17. Saint-Augustin 18. Péribonka 19. Sainte-Monique 20. Saint-Henri-de-Taillon	21. Desbiens
<b>Rejets</b>	1. Val-Jalbert		

## Inventaire – Abitibi–Témiscamingue

<b>Classe 5</b>	1. Rouyn-Noranda		
<b>Classe 4</b>	1. Val-d'Or		
<b>Classe 3</b>	1. La Sarre 2. Amos		
<b>Classe 2</b>	1. Macamic 2. Palmarolle 3. Trécesson 4. Saint-Félix-de-Dalquier 5. Rivière-Héva 6. Malartic 7. Barraute 8. Senneterre (paroisse) 9. Senneterre (ville) 10. Témiscaming	11. Lorrainville 12. Saint-Bruno-de-Guigues 13. Notre-Dame-du-Nord 14. Ville-Marie 15. Lac-Simon	
<b>Classe 1</b>	1. Saint-Lambert 2. Normétal 3. Clermont 4. Val-Saint-Gilles 5. Chazel 6. Dupuy 7. La Reine 8. Clerval 9. Sainte-Hélène-de-Mancebourg 10. Authier	11. Taschereau 12. Poularies 13. Sainte-Germaine-Boulé 14. Gallichan 15. Roquemaure 16. Rapide-Danseur 17. Duparquet 18. Preissac 19. Sainte-Gertrude-Manneville 20. Launay	21. Berry 22. Saint-Dominique-du-Rosaire 23. Saint-Mathieu-d'Harricana 24. La Motte 25. Saint-Marc-de-Figuery 26. Landrienne 27. La Corne 28. La Morandière-Rochebaucourt 29. Champneuf 30. Belcourt
<b>Rejets</b>	1. Authier-Nord 2. Hunter's Point	31. Rémigny 32. Nédélec 33. Guérin 34. Saint-Eugène-de-Guigues 35. Moffet 36. La Force 37. Belleterre 38. Latulipe-et-Gaboury 39. Fugèreville 40. Laverlochère-Angliers	41. Duhamel-Ouest 42. Béarn 43. Saint-Édouard-de-Fabre 44. Kipawa 45. Winneway 46. Kebaowek 47. Pikogan 48. Timiskaming 49. Kitchisakik

## Inventaire – Nord-du-Québec

<b>Classe 5</b>	—	
<b>Classe 4</b>	—	
<b>Classe 3</b>	1. Chibougamau	
<b>Classe 2</b>	1. Matagami 2. Chapais 3. Lebel-sur-Quévillon 4. Waswanipi 5. Mistissini 6. Waskaganish 7. Wemindji 8. Chisasibi 9. Whapmagoostui 10. Inukjuak	11. Kuujuaq 12. Puvirnituq 13. Salluit
<b>Classe 1</b>	1. Radisson 2. Valcanton et Villebois 3. Nemaska 4. Eastmain 5. Kawawachikamach 6. Oujé-Bougoumou 7. Kuujarapik 8. Umiujaq 9. Kangiqsualujuaq 10. Tasiujaq	11. Aupaluk 12. Kangirsuk 13. Quaqtaq 14. Akulivik 15. Kangiqsujaq 16. Ivujivik
<b>Rejets</b>	1. Joutel 2. Val-Paradis* 3. Beaucanton* 4. Villebois*	

*\* Fusionnées en une seule trajectoire commune*

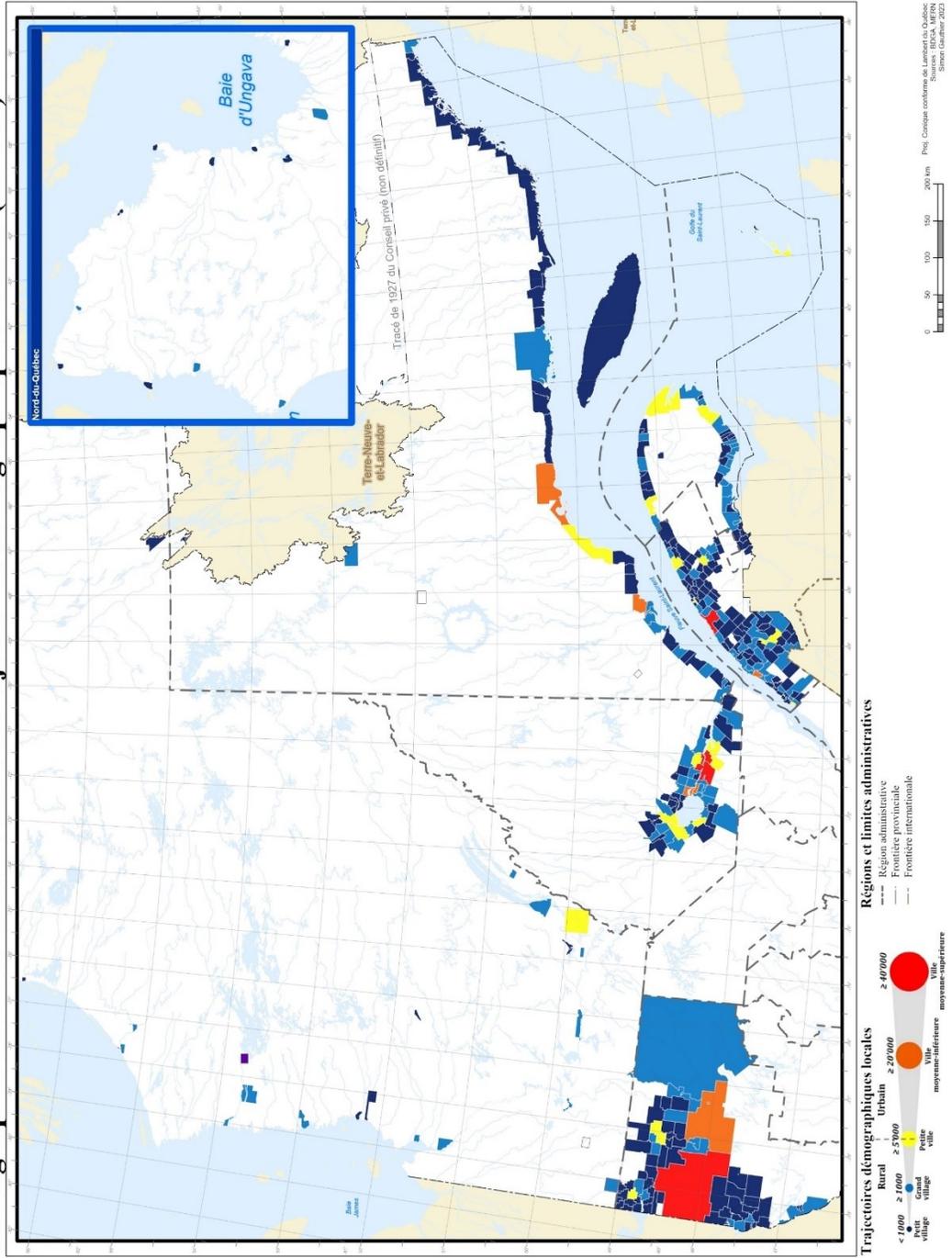
Tableau statistique

TERRITOIRES	TERRAIN	GİM	BSL	CN	SLSJ	AT	NDQ	TOTAL	% TERR.
ALLOCHTONES	Population	44	114	35	53	63	9	318	100
	Rejets	0	0	2	1	1	4	7	2
	Échantillon	44	114	33	52	62	6	311	98
	% échantillon	14,1	36,7	10,6	16,7	19,9	1,9	100	
	Classe 5	0	1	0	2	1	0	4	1,3
	Classe 4	0	1	2	1	1	0	5	1,6
	Classe 3	4	5	1	6	2	1	19	6,1
	Classe 2	16	33	10	22	14	3	98	31,5
	Classe 1	24	74	20	21	44	2	185	59,5
Total	44	114	33	52	62	6	311	100,0	
AUTOCHTONES	Population	2	2	11	1	7	24	47	100
	Rejets	0	2	4	0	1	0	7	15
	Échantillon	2	0	7	1	6	24	40	85
	% échantillon	5,0	0,0	17,5	2,5	15,0	60,0	100	
	Classe 5	0	0	0	0	0	0	0	0,0
	Classe 4	0	0	0	0	0	0	0	0,0
	Classe 3	0	0	0	0	0	0	0	0,0
	Classe 2	1	0	3	1	1	10	16	40,0
	Classe 1	1	0	4	0	5	14	24	60,0
Total	2	0	7	1	6	24	40	100	
TOTAUX	POPULATION	46	116	46	54	70	33	365	100
	REJETS	0	2	6	1	2	4	14	4
	ÉCHANTILLON	46	114	40	53	68	30	351	96
	% ÉCHANTILLON	13,1	32,5	11,4	15,1	19,4	8,5	100	
	CLASSE 5	0	1	0	2	1	0	4	1,1
	CLASSE 4	0	1	2	1	1	0	5	1,4
	CLASSE 3	4	5	1	6	2	1	19	5,4
	CLASSE 2	17	33	13	23	15	13	114	32,5
	CLASSE 1	25	74	24	21	49	16	209	59,5
TOTAL	46	114	40	53	68	30	351	100,0	

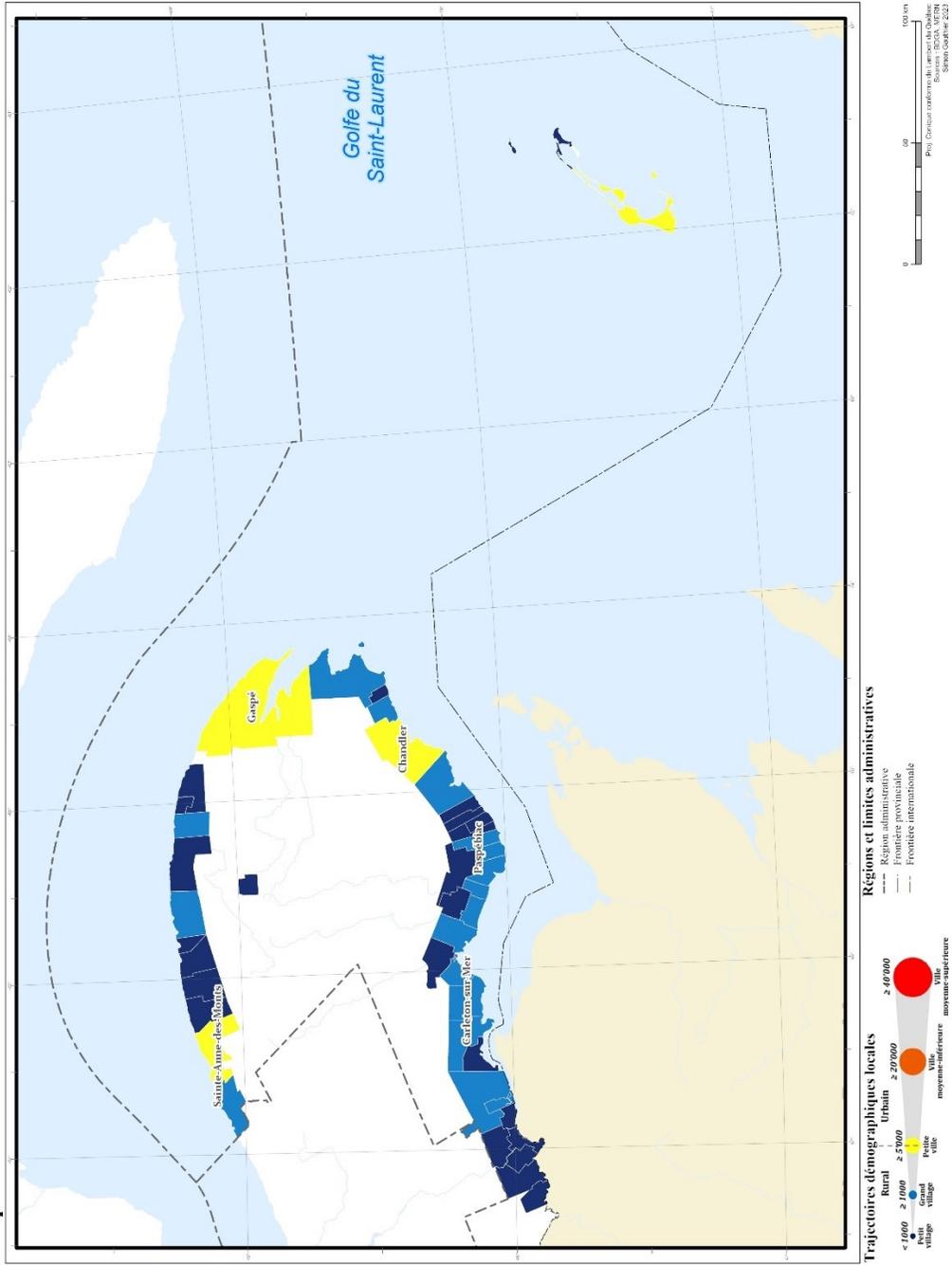
**ANNEXE 12**

**CARTOGRAPHIES DES CLASSES DE NIVEAU DE TRAJECTOIRE LOCALE**

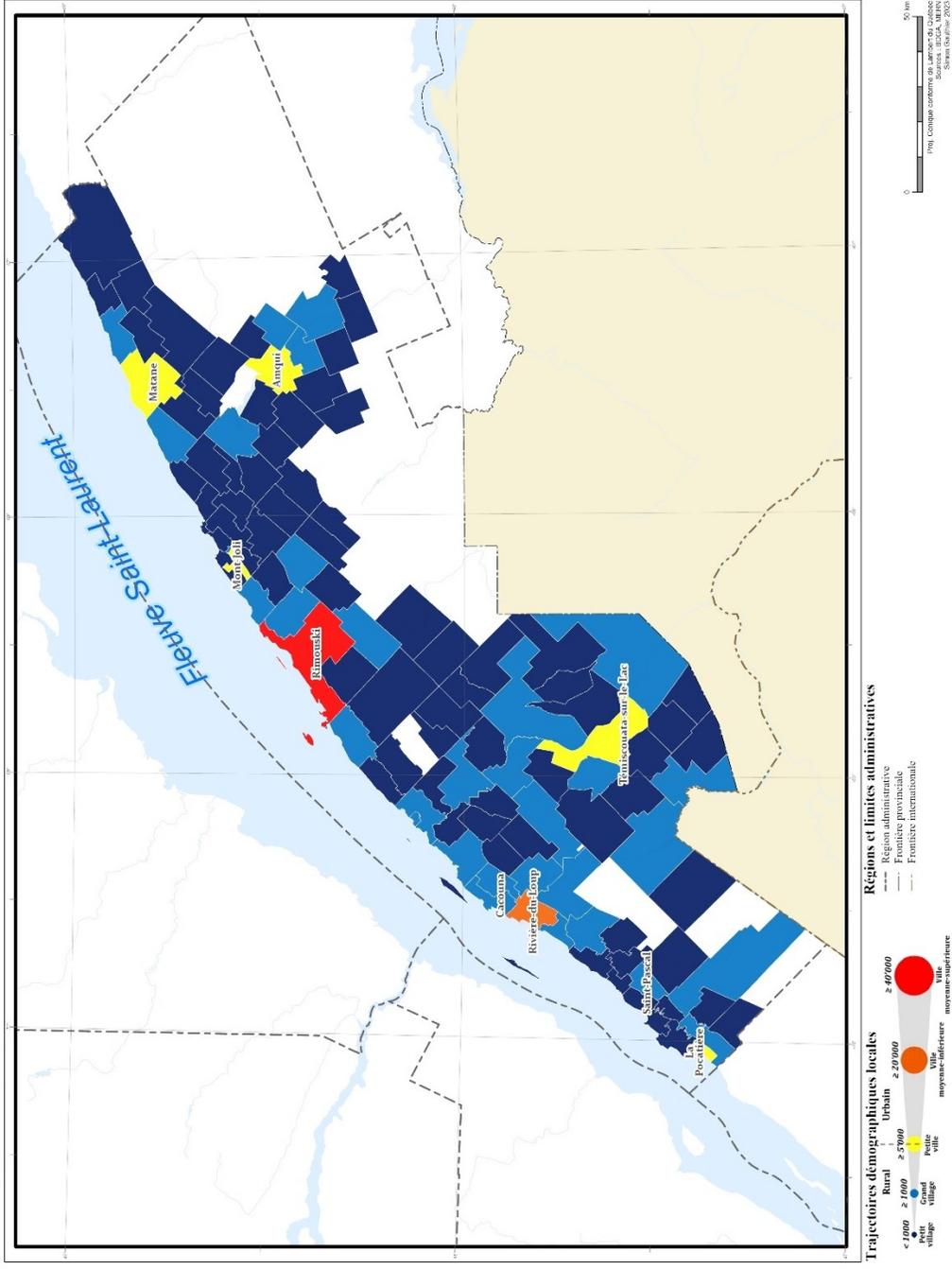
# Cartographie de l'intensité/niveau des trajectoires démographiques locales (densité)



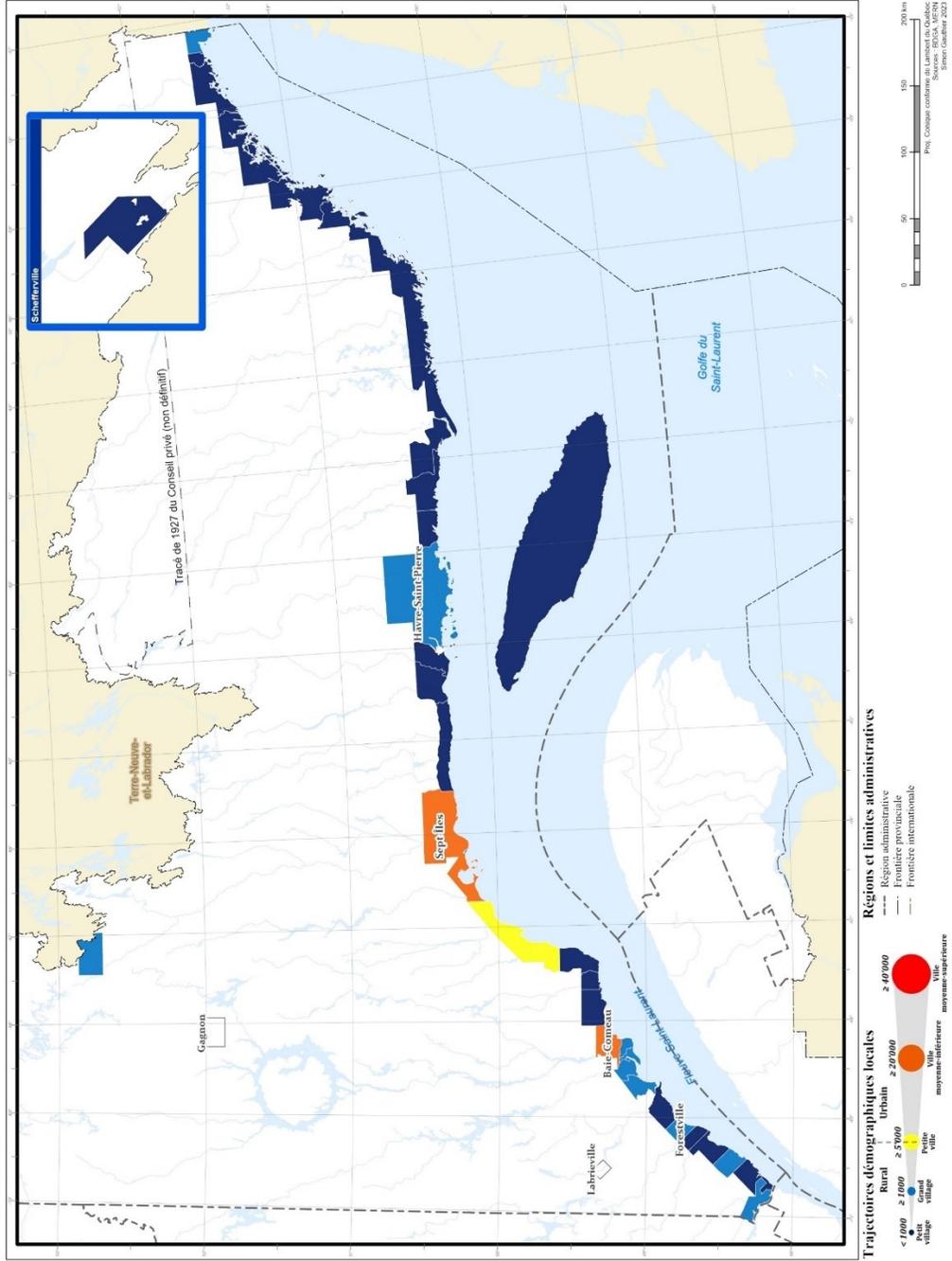
## Cartographies de l'intensité/niveau des trajectoires démographiques locales (densité) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



# Cartographies de l'intensité/niveau des trajectoires démographiques locales (densité) Bas-Saint-Laurent

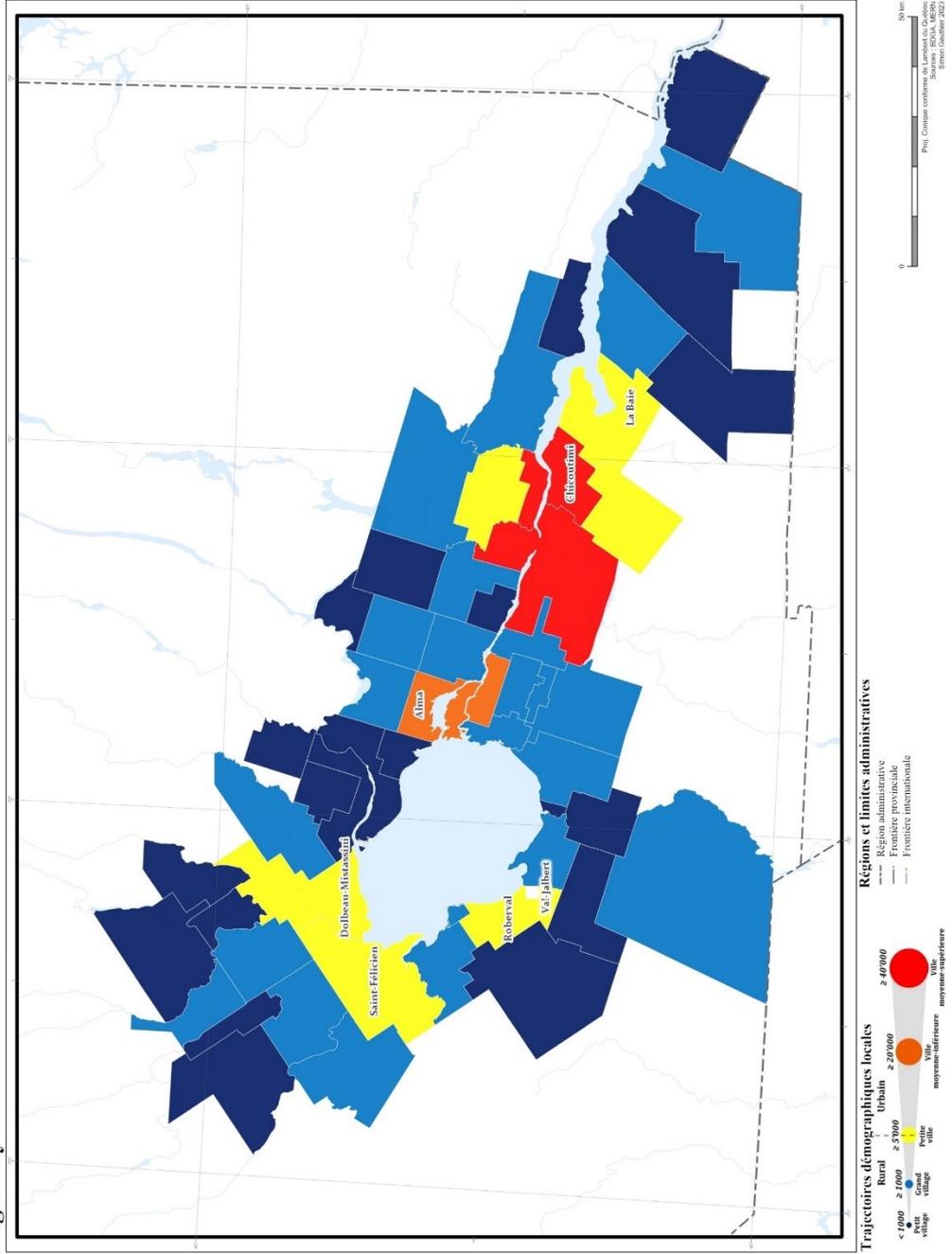


# Cartographie de l'intensité/niveau des trajectoires démographiques locales (densité) Côte-Nord

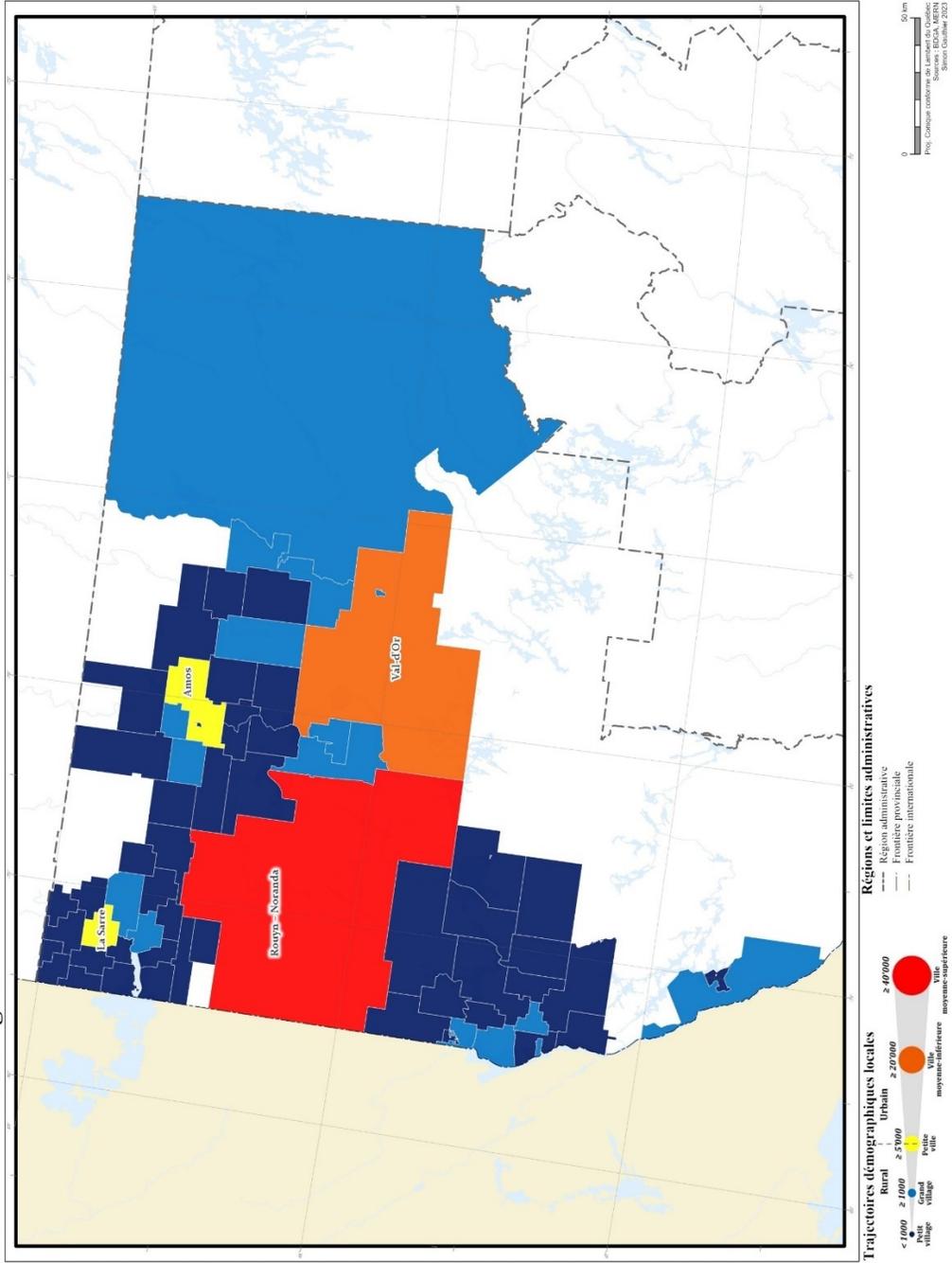


# Cartographies de l'intensité/niveau des trajectoires démographiques locales (densité)

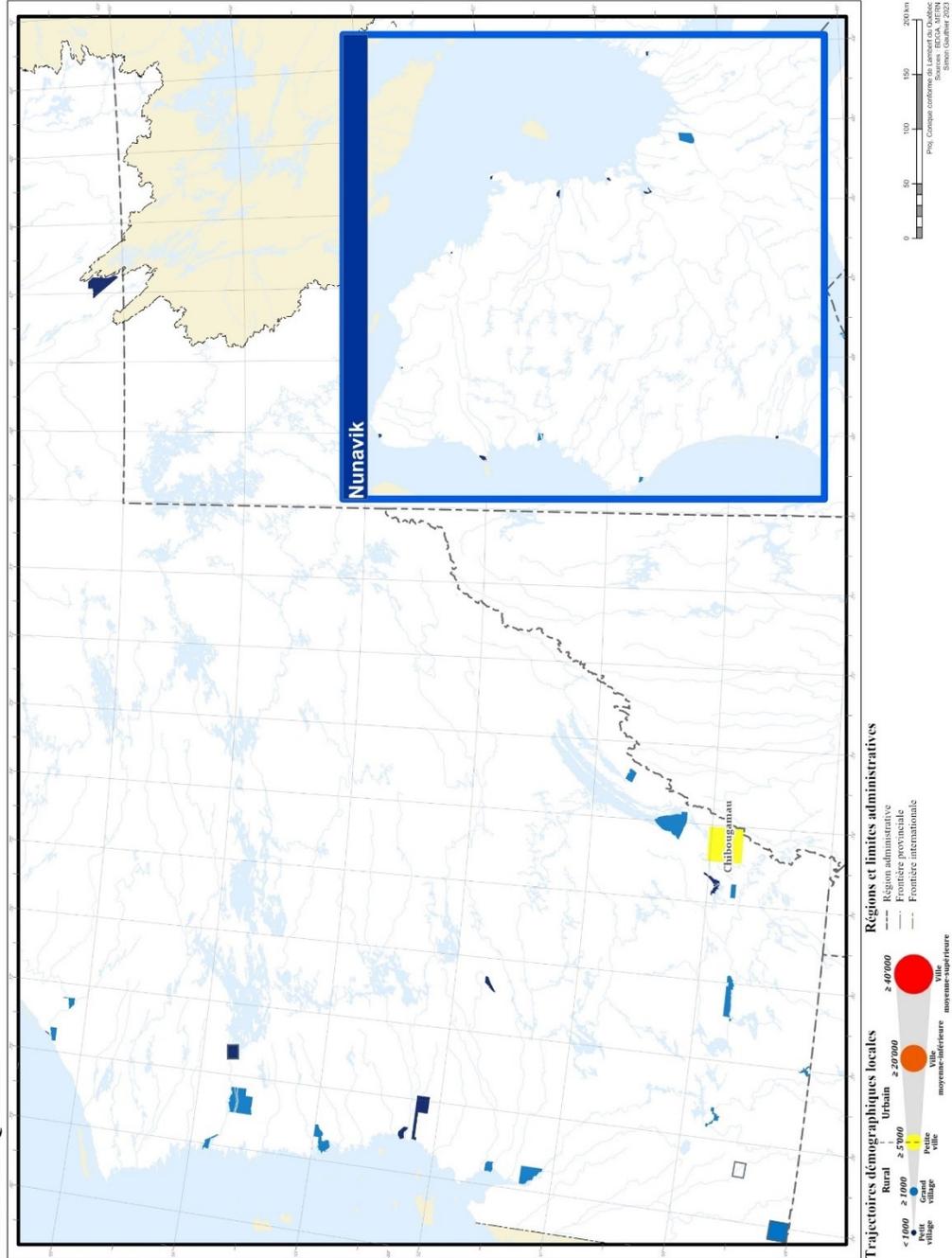
## Saguenay-Lac-Saint-Jean



# Cartographies de l'intensité/niveau des trajectoires démographiques locales (densité) Abitibi-Témiscamingue



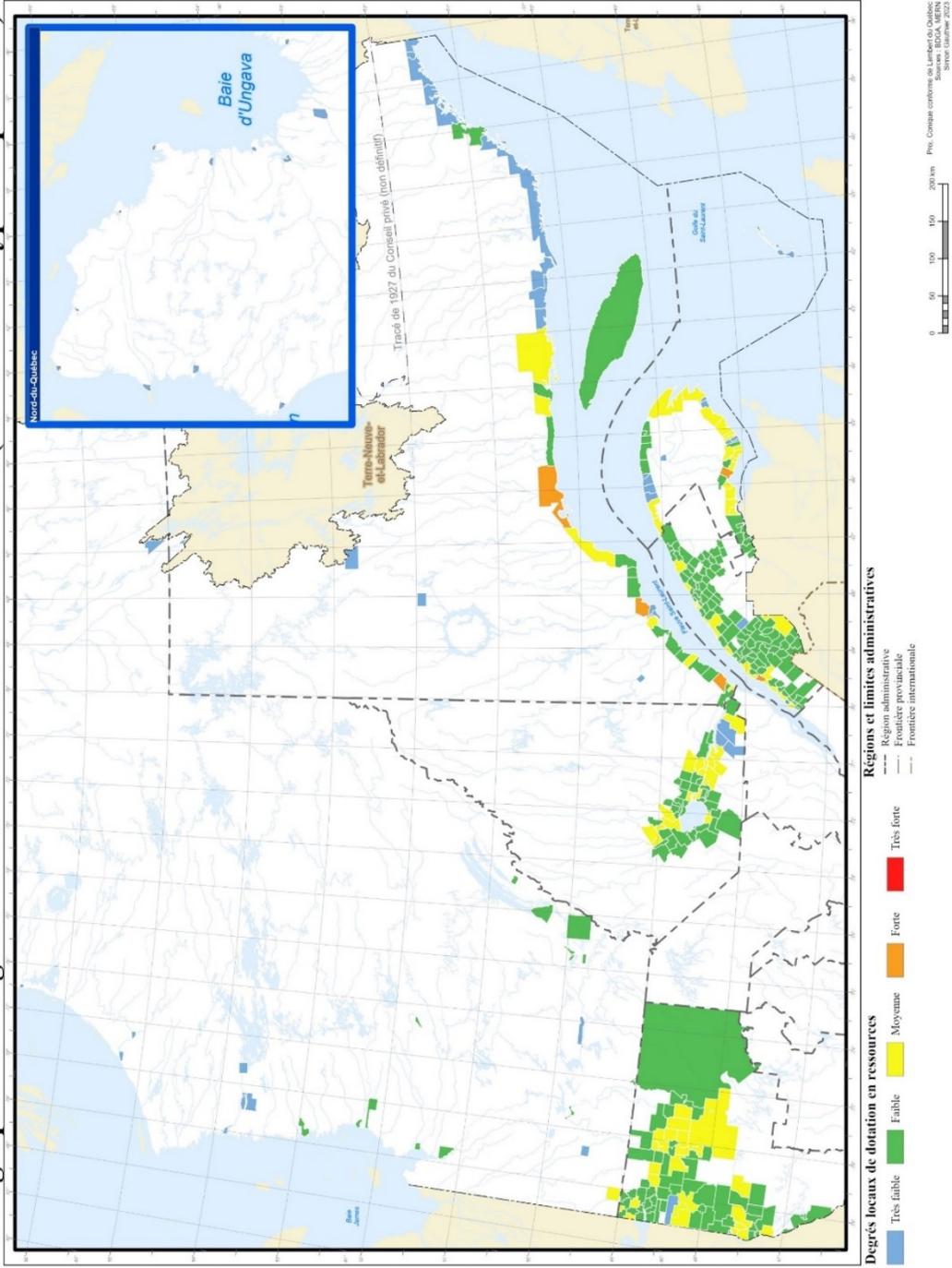
# Cartographie de l'intensité/niveau des trajectoires démographiques locales (densité) Nord-du-Québec



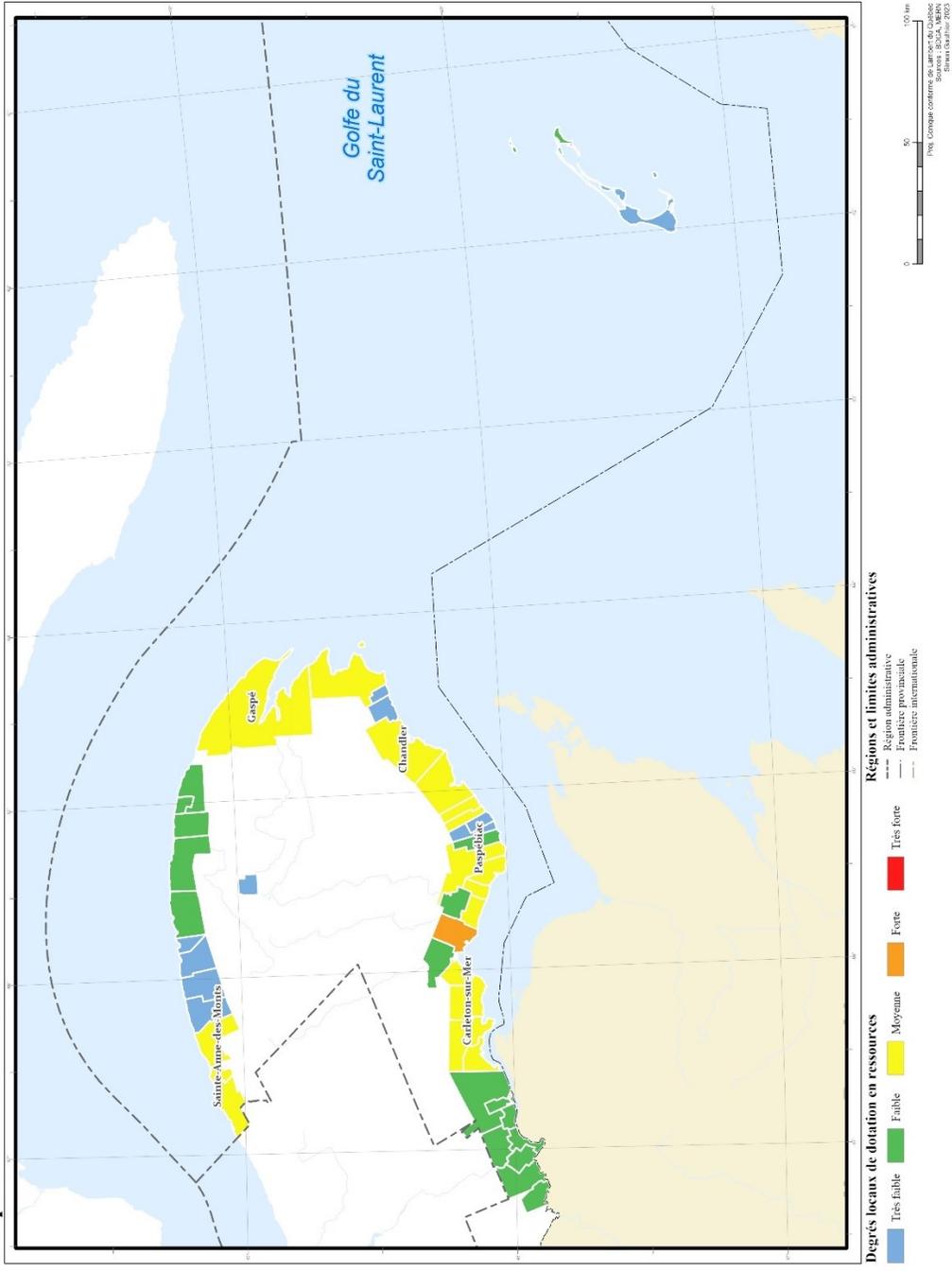
**ANNEXE 13**

**CARTOGRAPHIES DES INDICES LOCAUX DE DOTATION EN RESSOURCES  
NATURELLES**

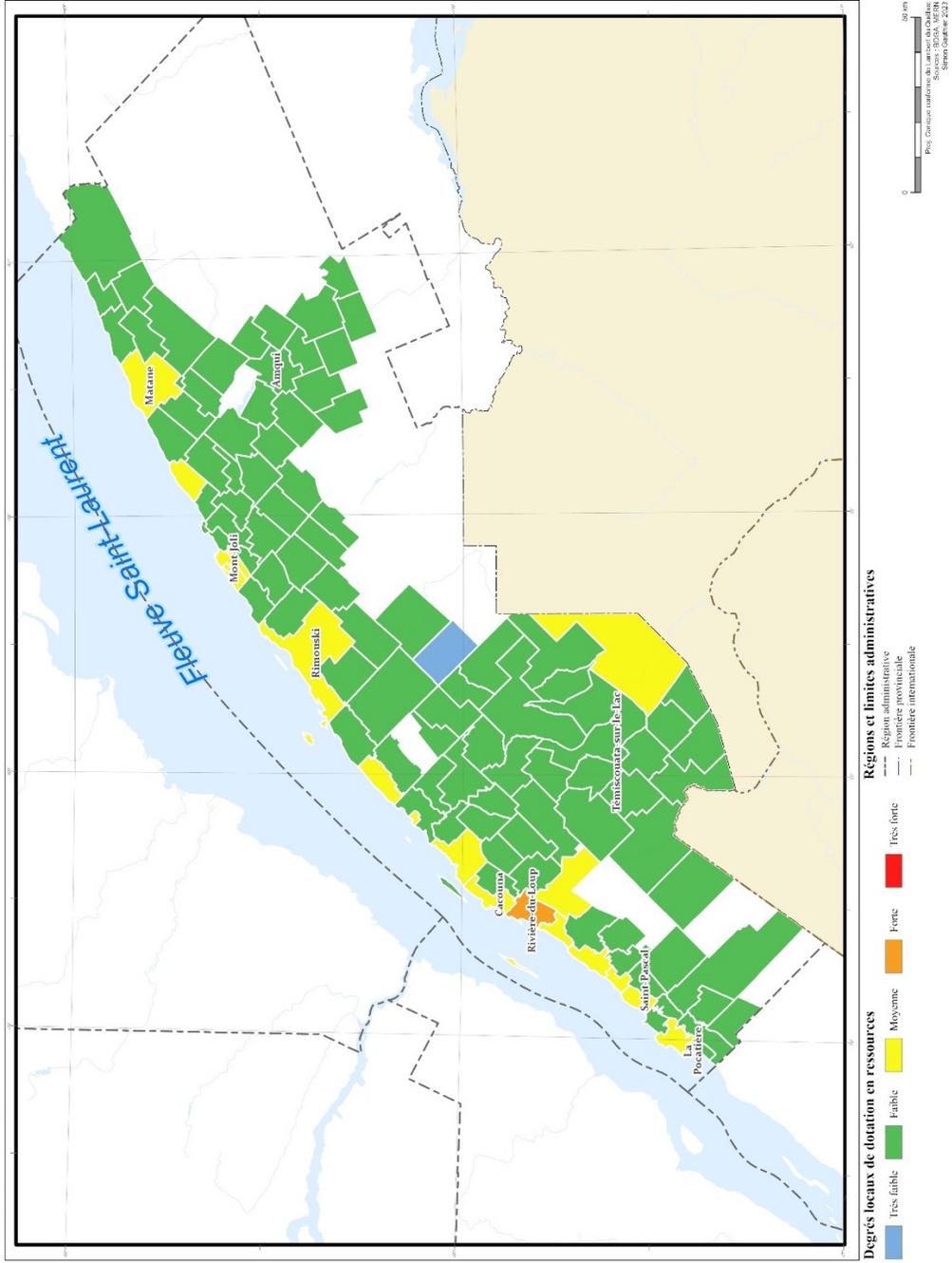
# Cartographie des degrés locaux de dotation en ressources (diversité des types disponibles)



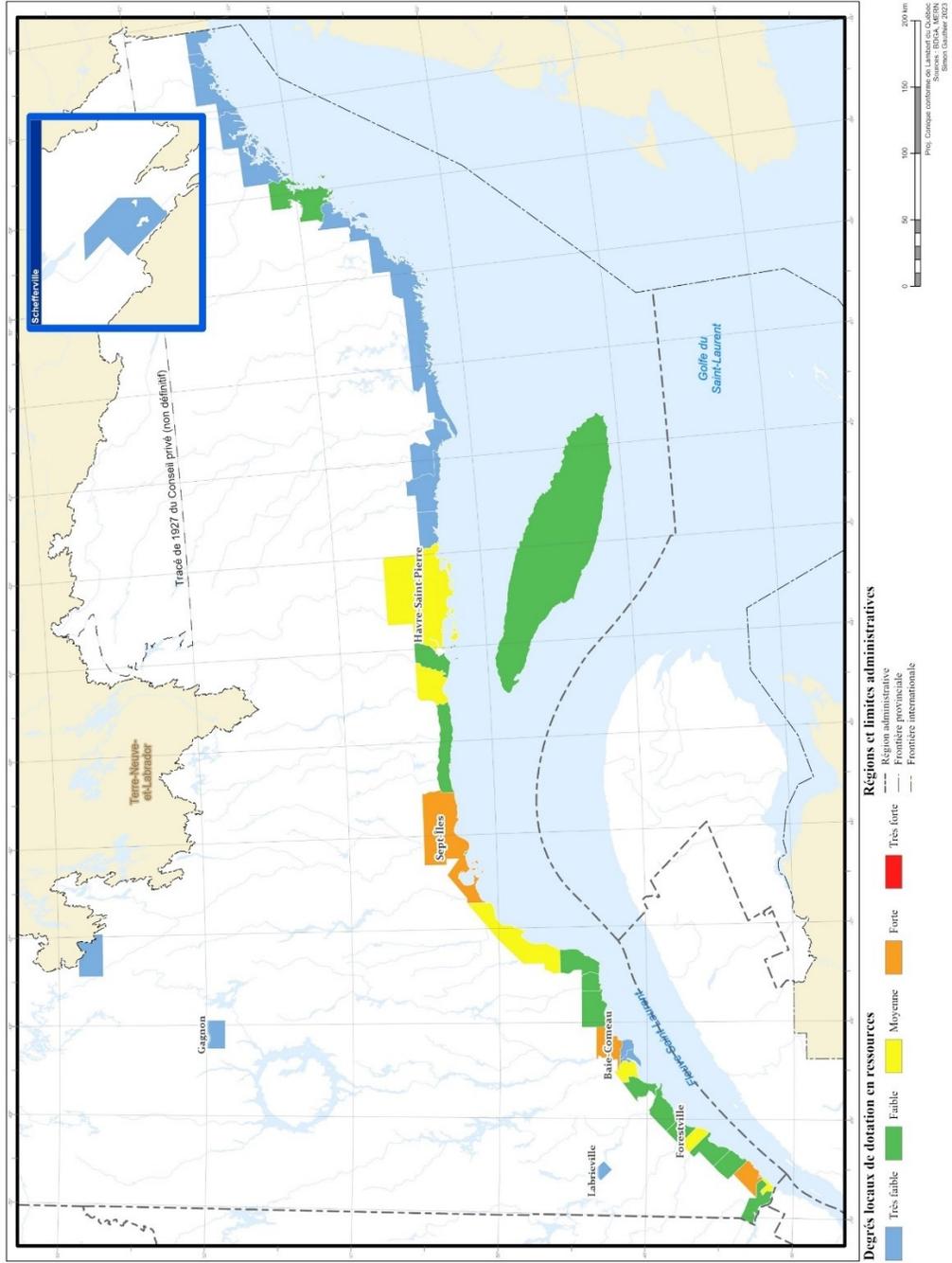
# Cartographie des degrés locaux de dotation en ressources (diversité des types disponibles) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



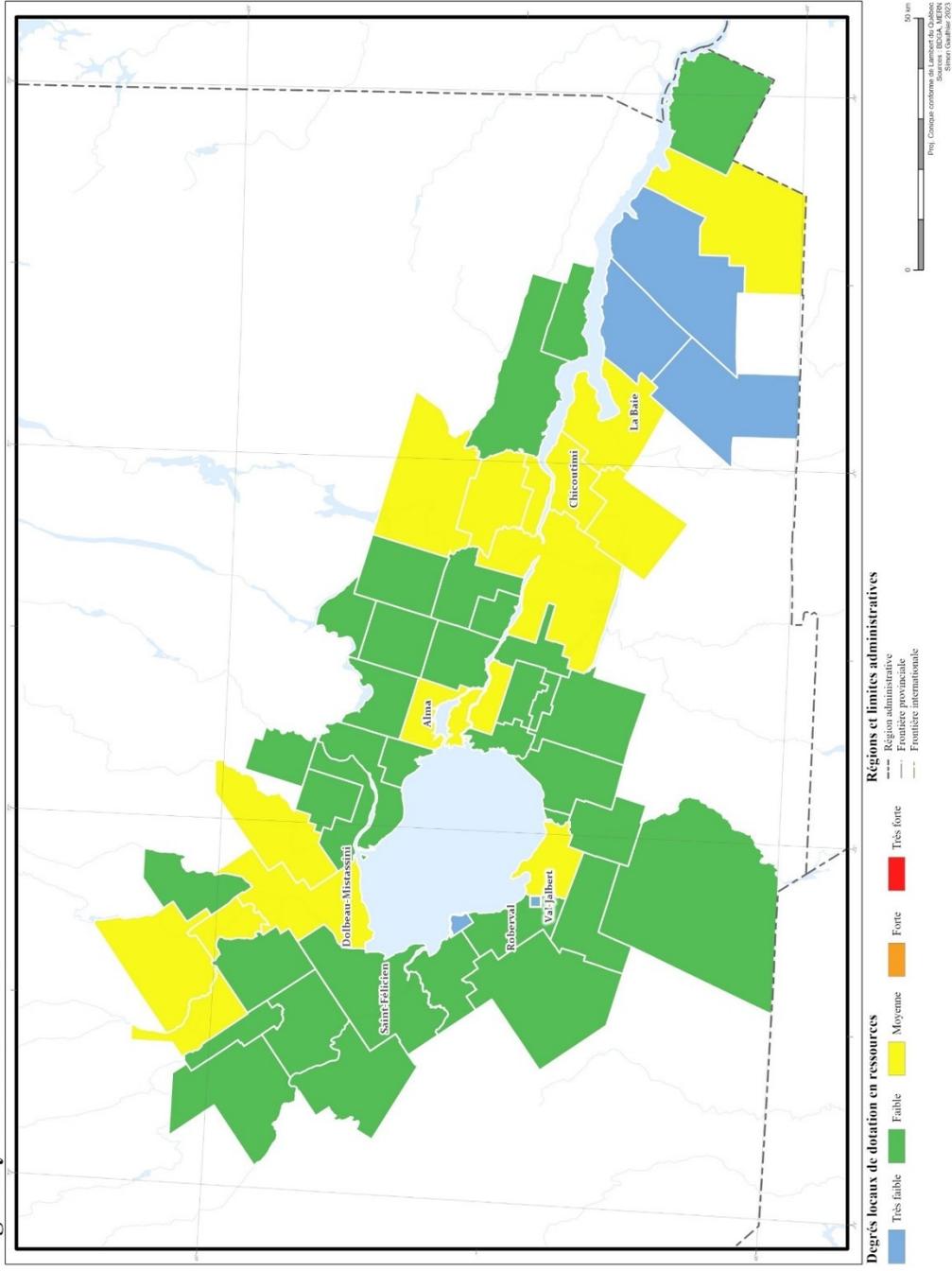
**Cartographie des degrés locaux de dotation en ressources (diversité des types disponibles)  
Bas-Saint-Laurent**



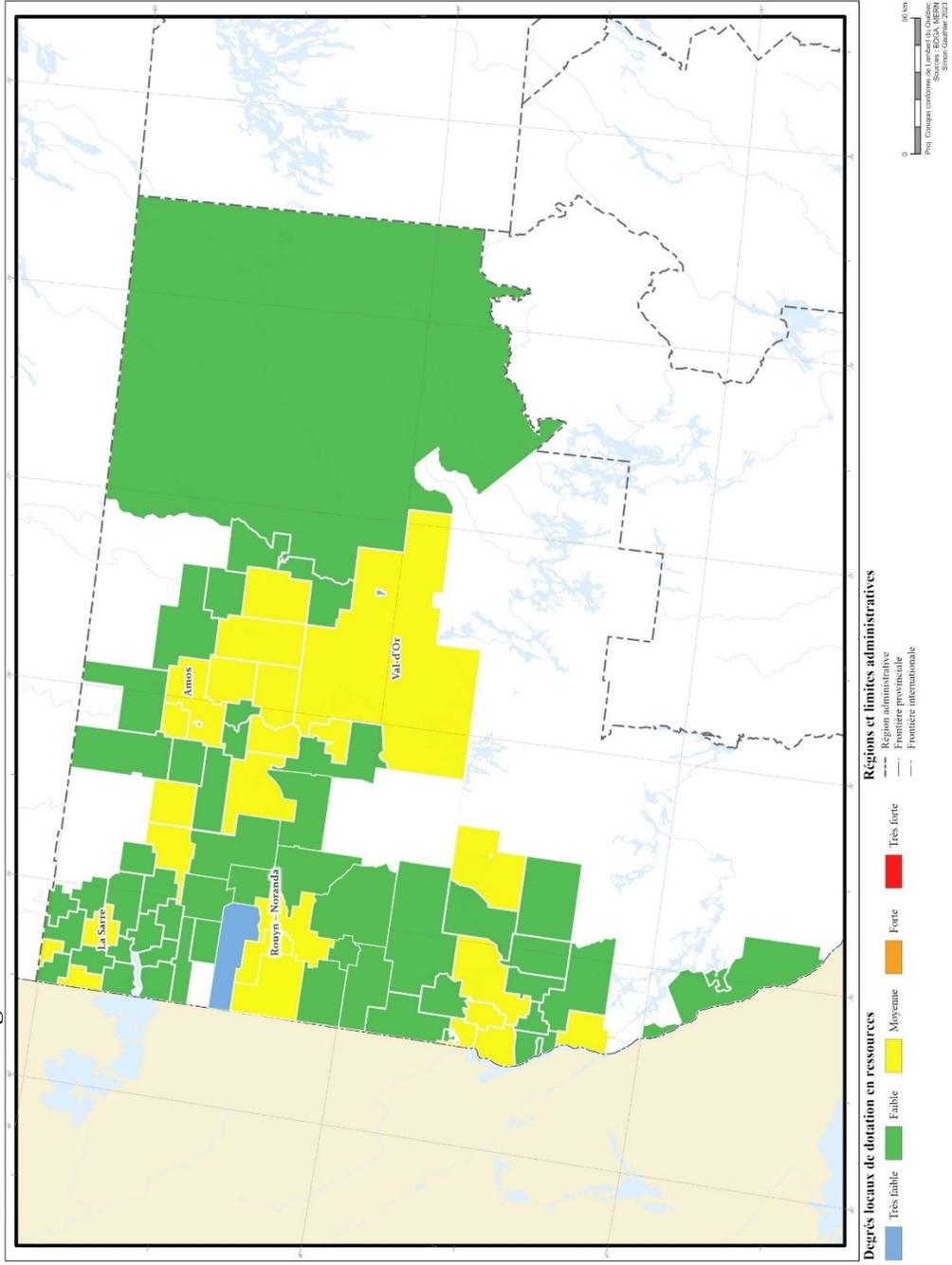
# Cartographie des degrés locaux de dotation en ressources (diversité des types disponibles) Côte-Nord



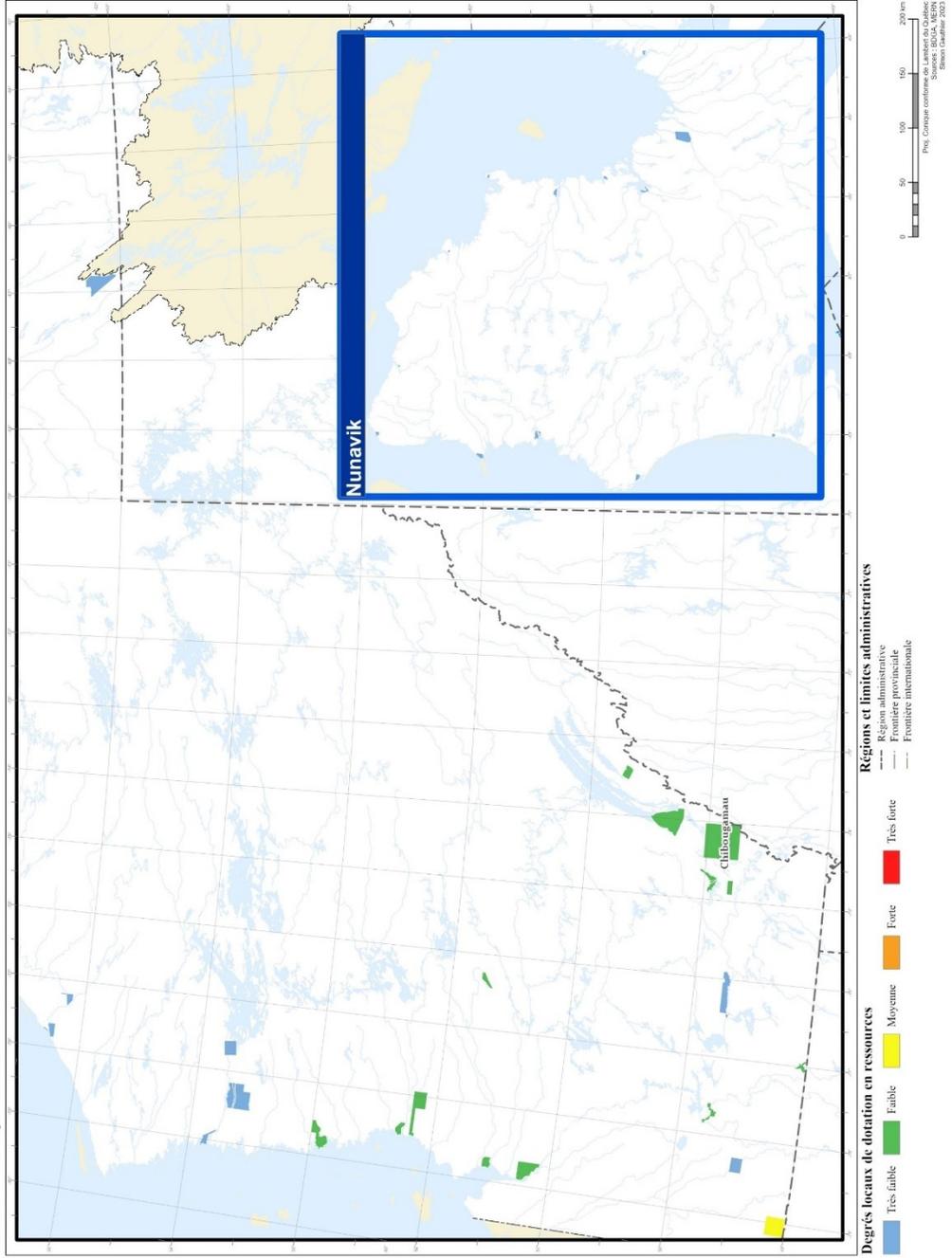
## Cartographie des degrés locaux de dotation en ressources (diversité des types disponibles) Saguenay-Lac-Saint-Jean



**Cartographie des degrés locaux de dotation en ressources (diversité des types disponibles)  
Abitibi-Témiscamingue**



# Cartographie des degrés locaux de dotation en ressources (diversité des types disponibles) Nord-du-Québec



**ANNEXE 14**

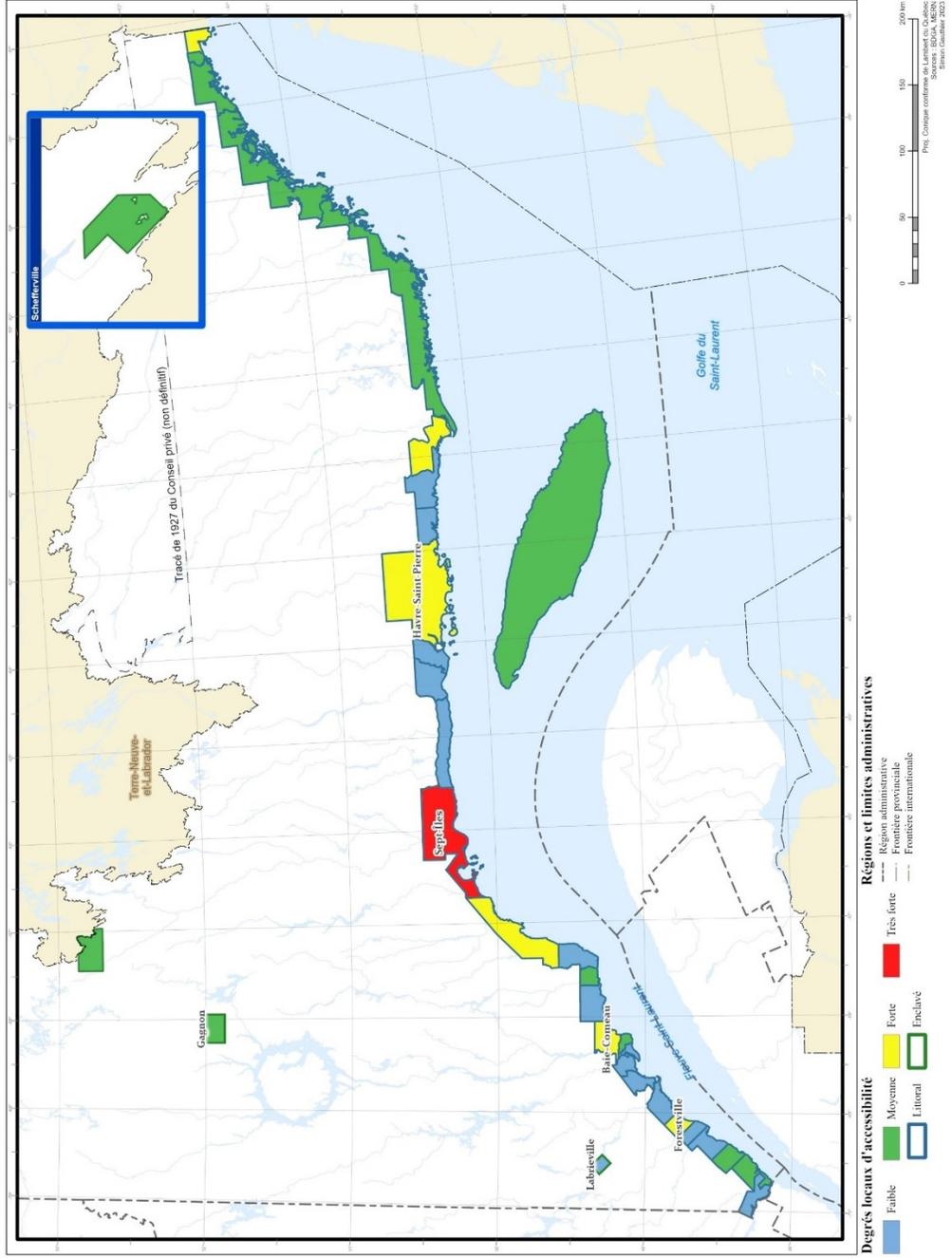
**CARTOGRAPHIES DES INDICES LOCAUX D'ACCESSIBILITÉ**



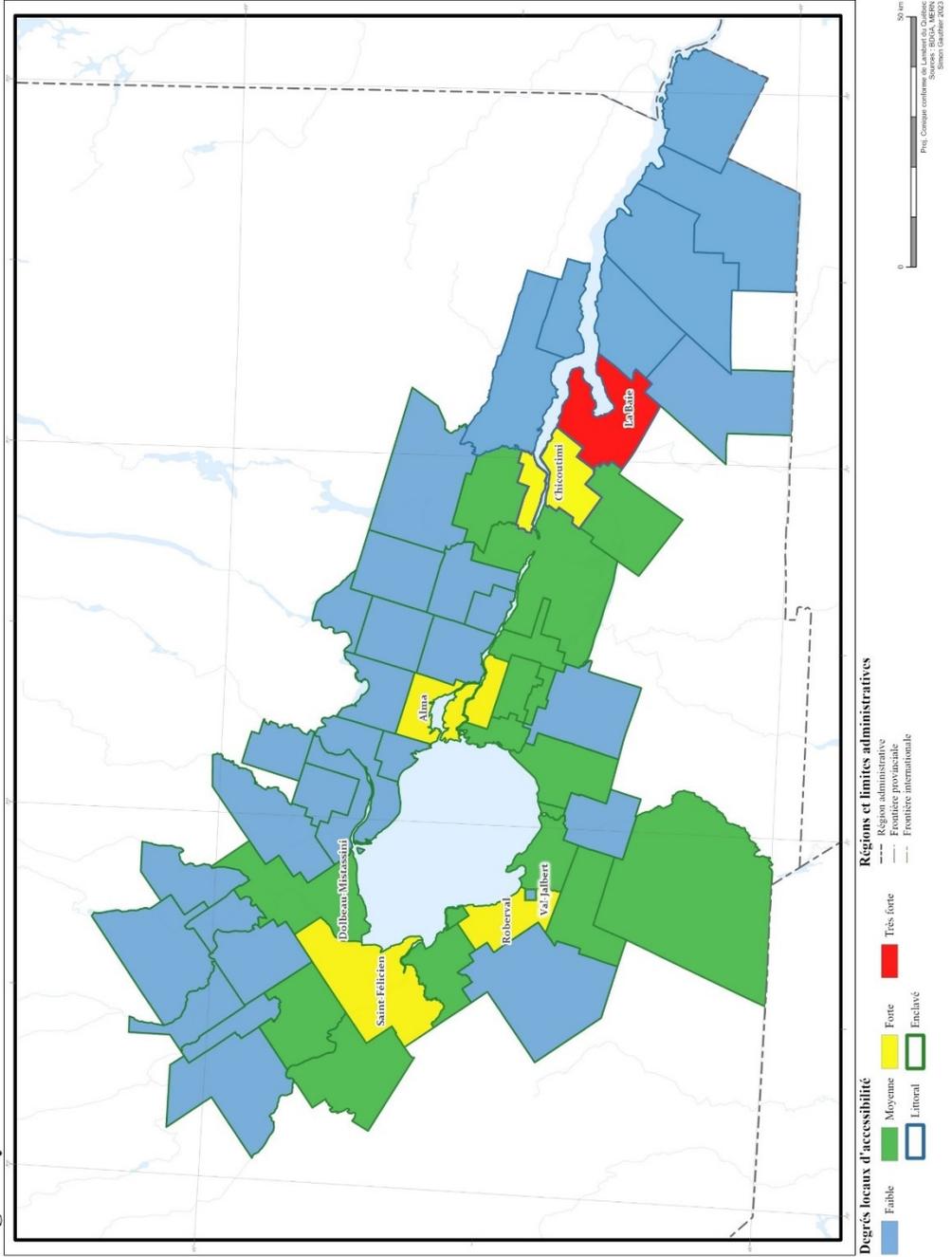




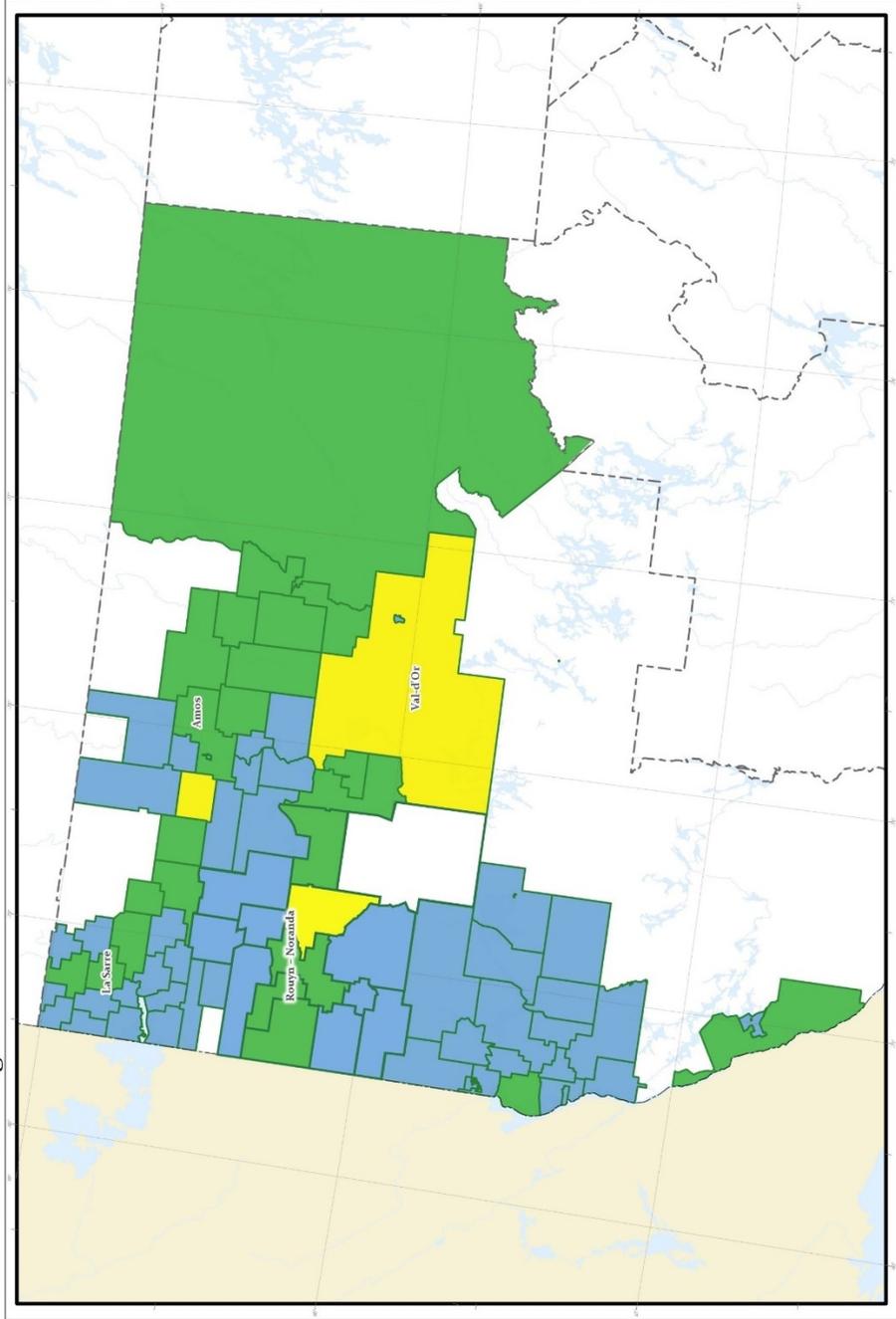
# Cartographie des degrés locaux d'accessibilité (diversité des infrastructures de transport disponibles) Côte-Nord



**Cartographie des degrés locaux d'accessibilité (diversité des infrastructures de transport disponibles)  
Saguenay-Lac-Saint-Jean**



# Cartographie des degrés locaux d'accessibilité (diversité des infrastructures de transport disponibles) Abitibi-Témiscamingue



## Degrés locaux d'accessibilité

- Faible
- Moyenne
- Forte
- Très forte

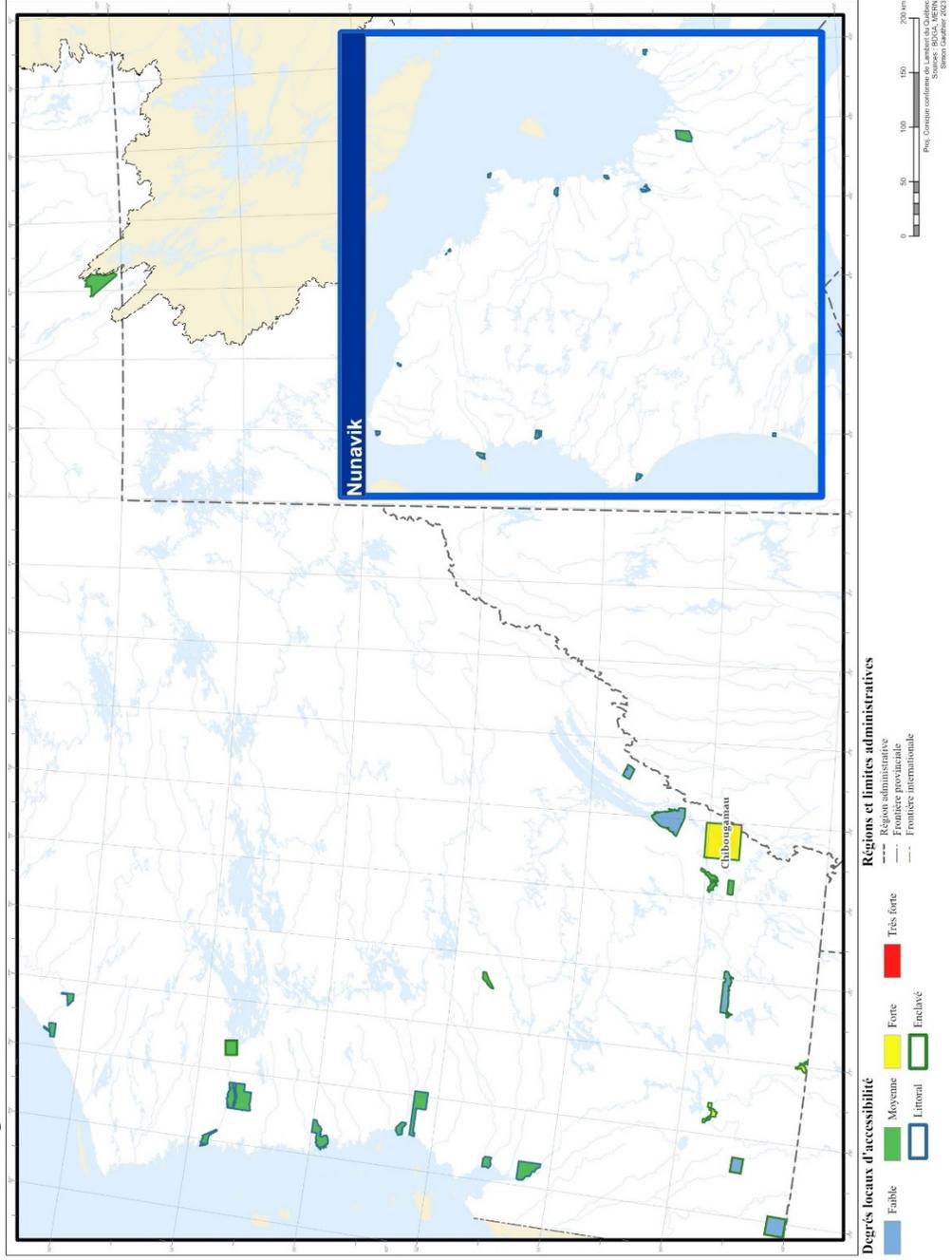
## Régions et limites administratives

- Région administrative
- Frontière provinciale
- Frontière internationale

- Enclavé
- Littoral

0 10 km  
 Proj. Coordonnées de Lambert du Québec  
 Source: Statistique Canada, 2021

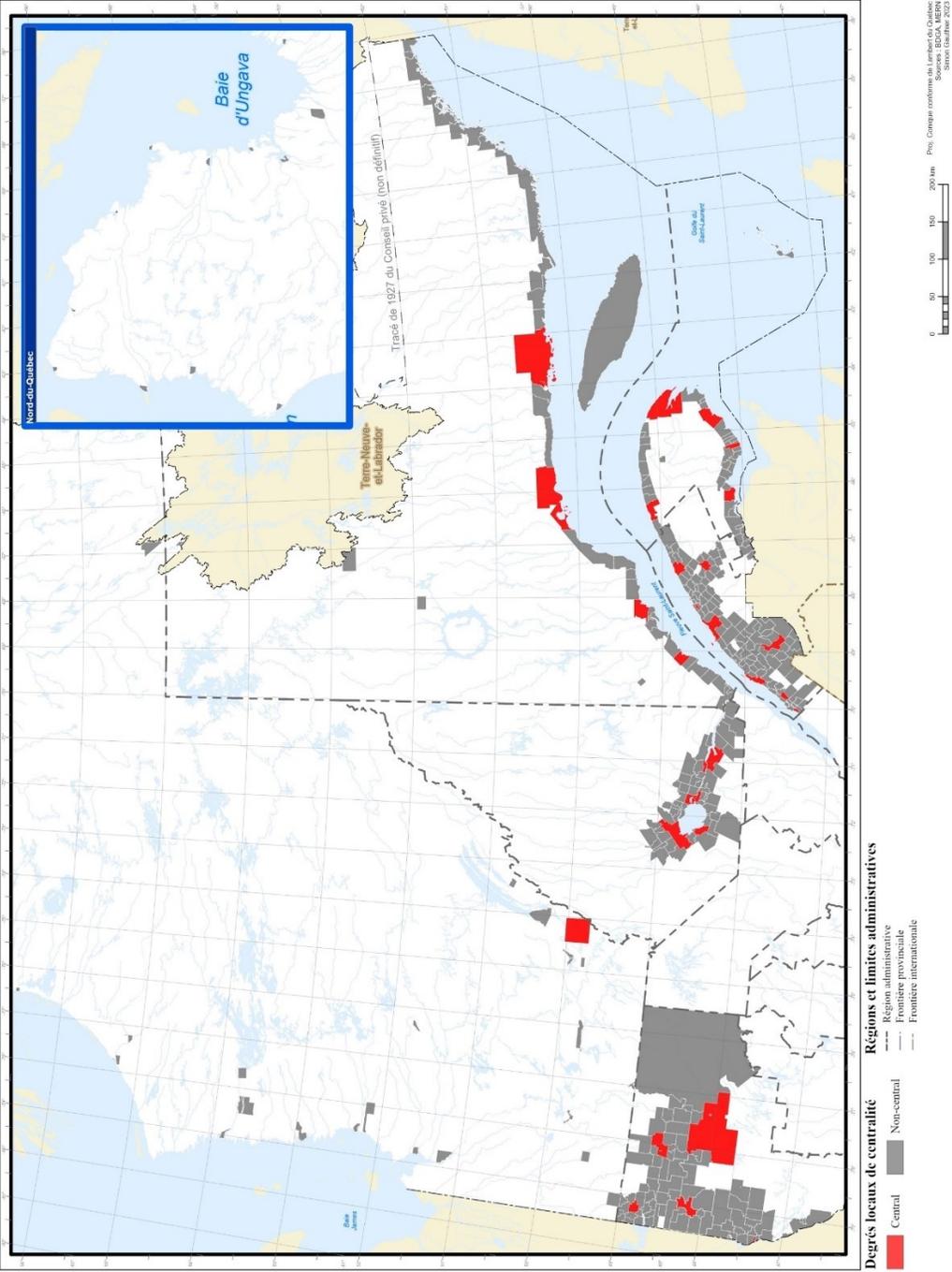
# Cartographie des degrés locaux d'accessibilité (diversité des infrastructures de transport disponibles) Nord-du-Québec



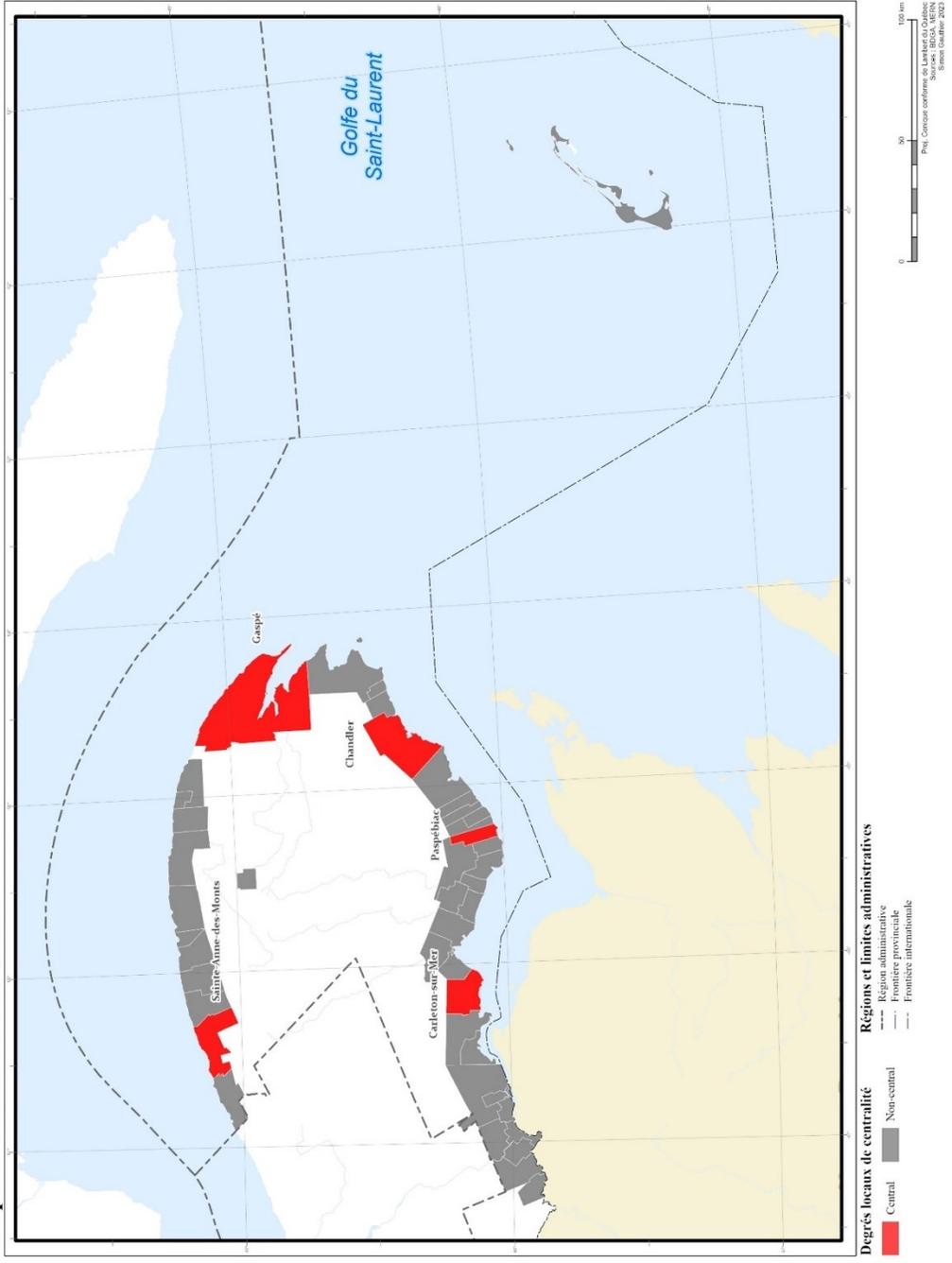
**ANNEXE 15**

**CARTOGRAPHIES DES INDICES LOCAUX DE CENTRALITÉ**

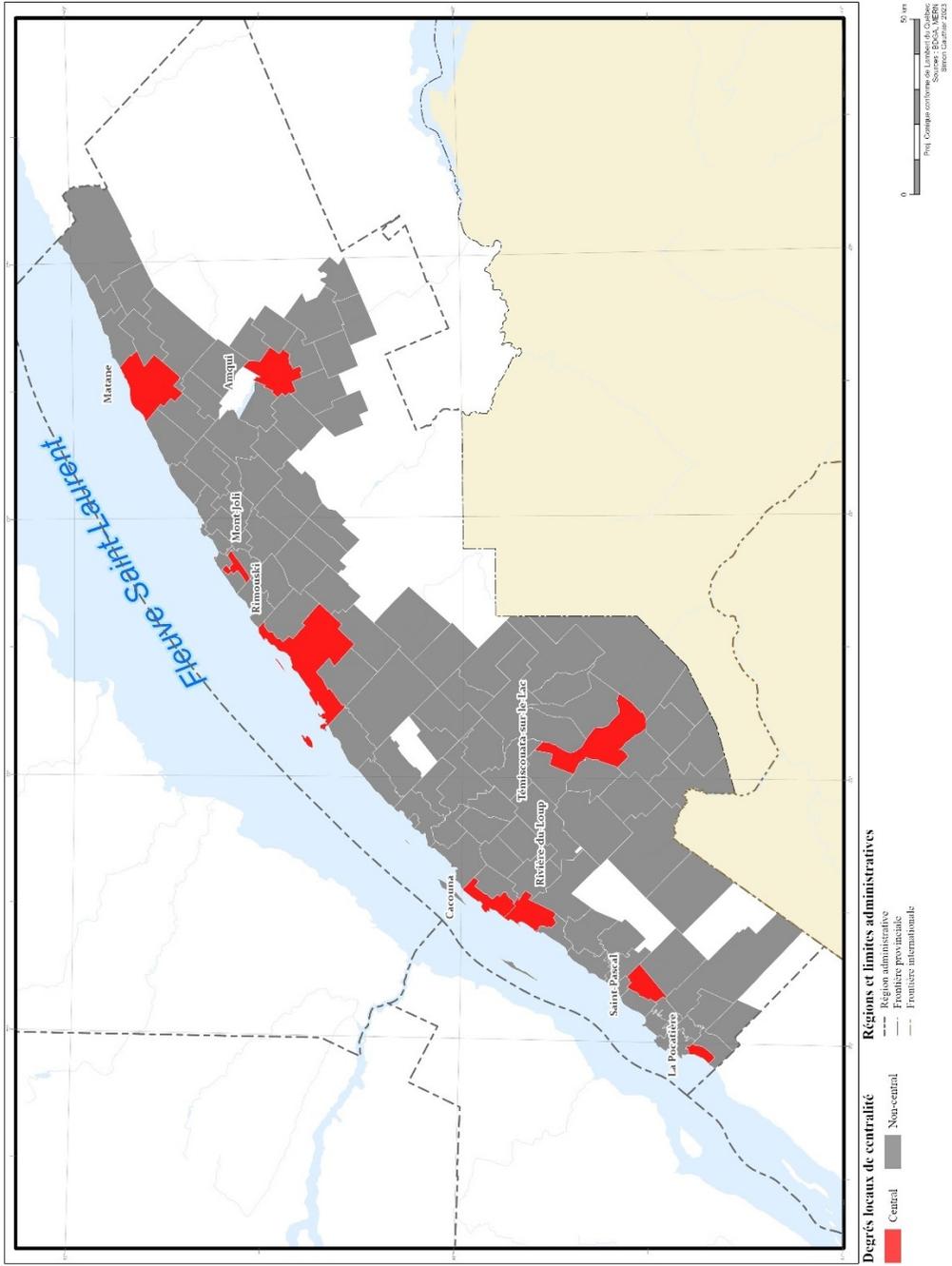
**Cartographie des degrés locaux de centralité (niveau de population, rôle commercial et situation centrale)**



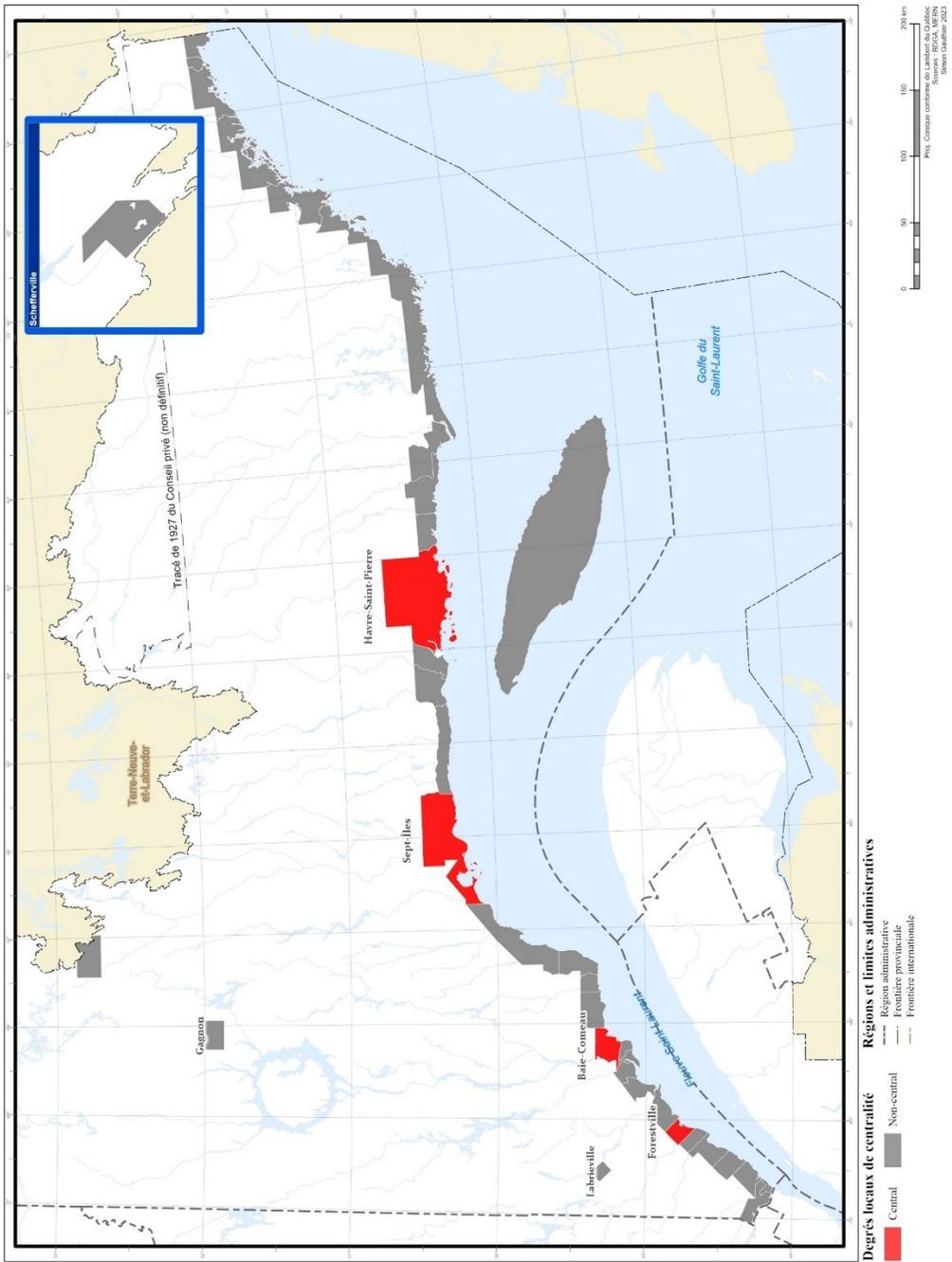
**Cartographie des degrés locaux de centralité (niveau de population, rôle commercial et situation centrale)  
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**



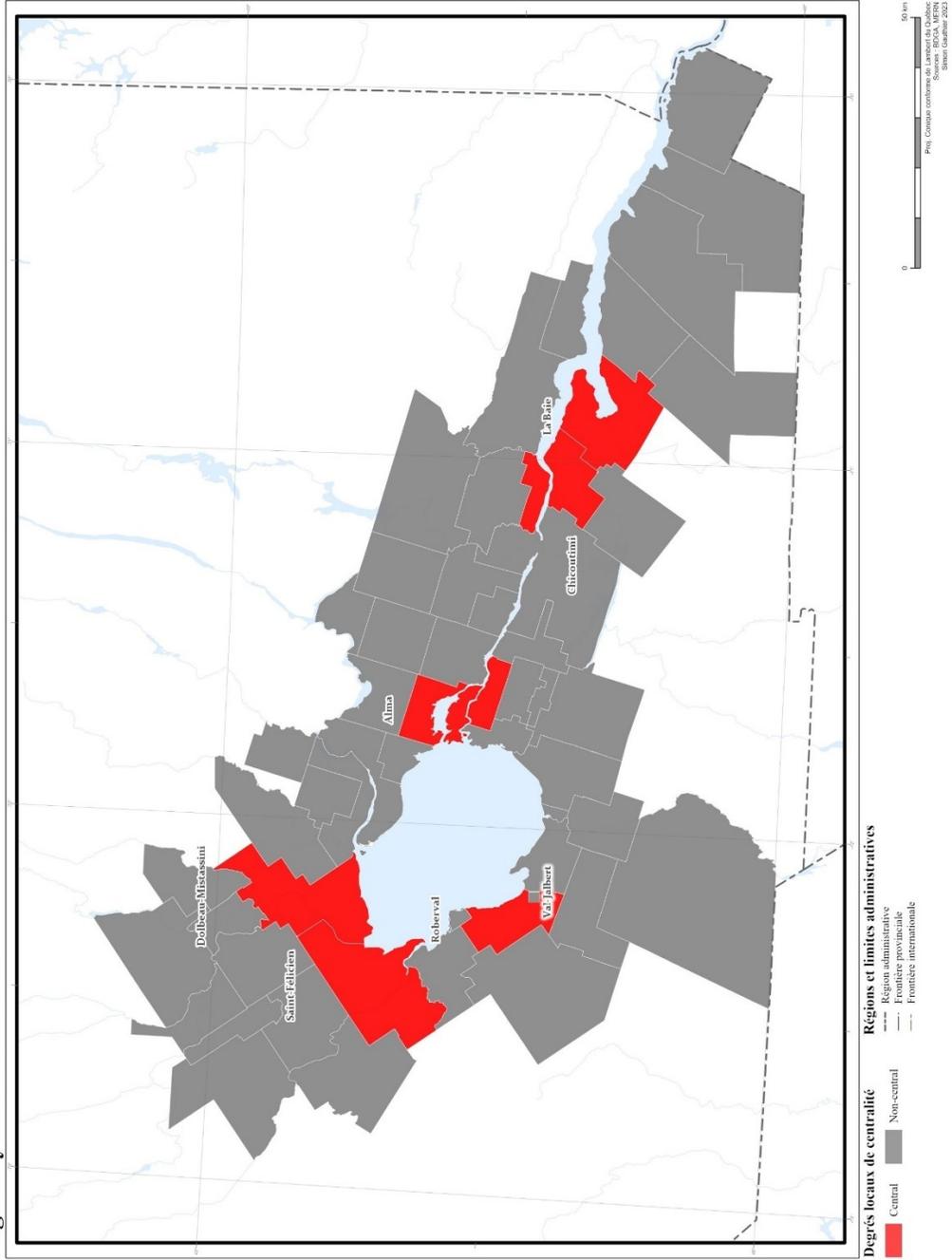
**Cartographie des degrés locaux de centralité (niveau de population, rôle commercial et situation centrale)  
Bas-Saint-Laurent**



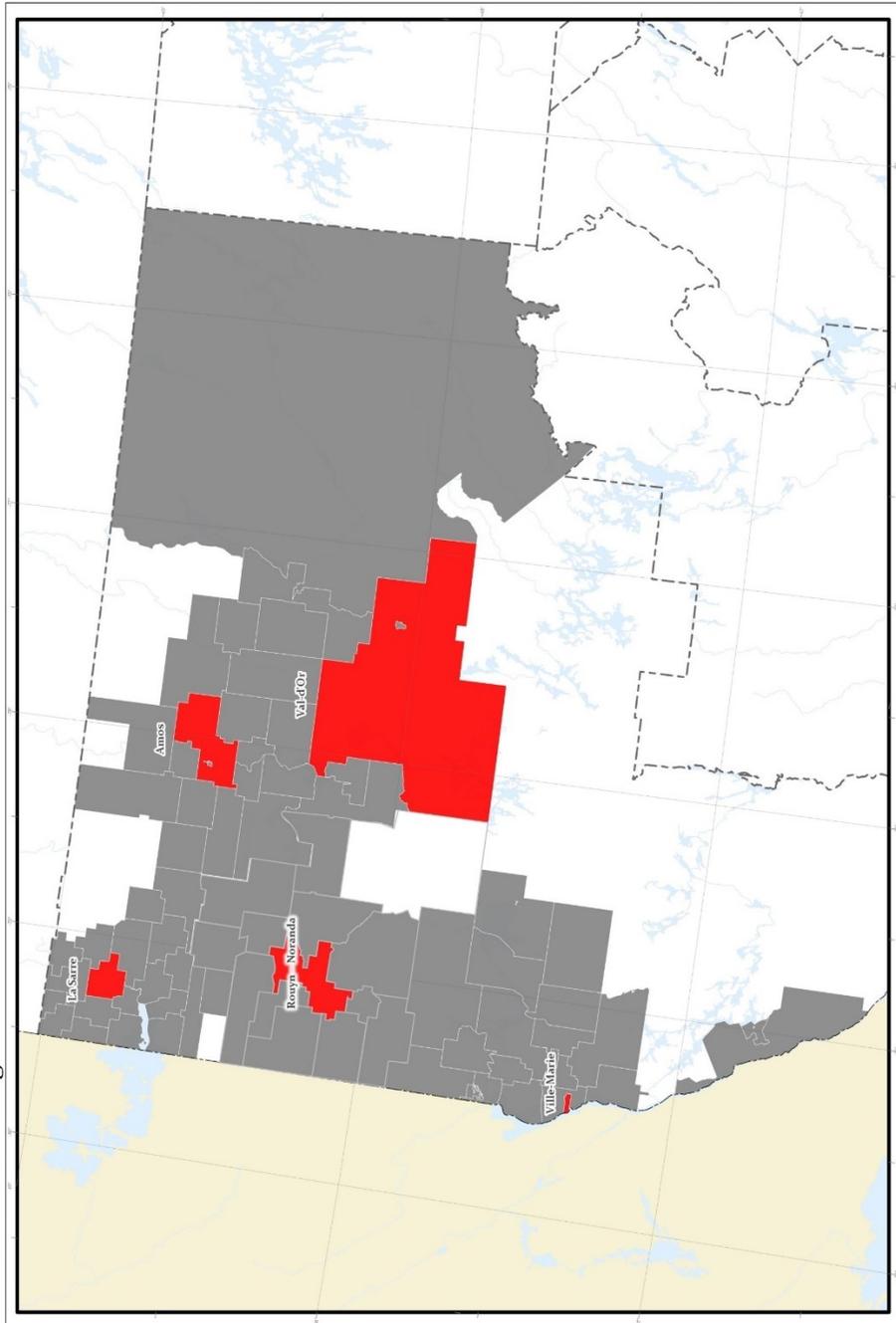
**Cartographie des degrés locaux de centralité (niveau de population, rôle commercial et situation centrale)  
Côte-Nord**



**Cartographie des degrés locaux de centralité (niveau de population, rôle commercial et situation centrale)  
Saguenay-Lac-Saint-Jean**



**Cartographie des degrés locaux de centralité (niveau de population, rôle commercial et situation centrale)  
Abitibi-Témiscamingue**

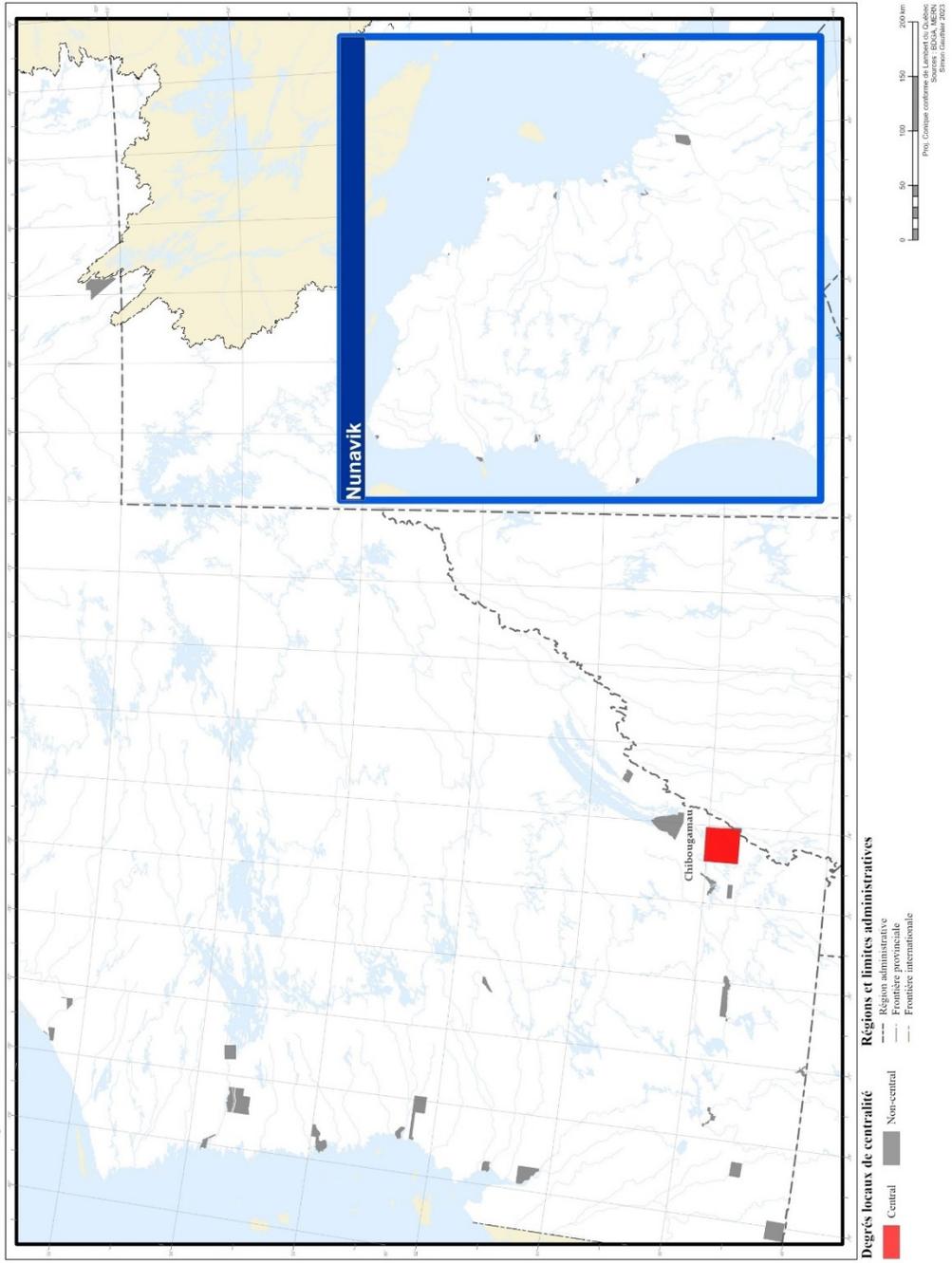


**Degrés locaux de centralité**  
 Central  
 Non-central

**Régions et limites administratives**  
 Région administrative  
 Frontière municipale  
 Frontière provinciale  
 Frontière internationale

0 20 km  
 Proj. Champouffe, Centre de la recherche en géographie  
 Université Laval, Québec  
 Données : BDCA, MERN  
 Janvier-Octobre 2013

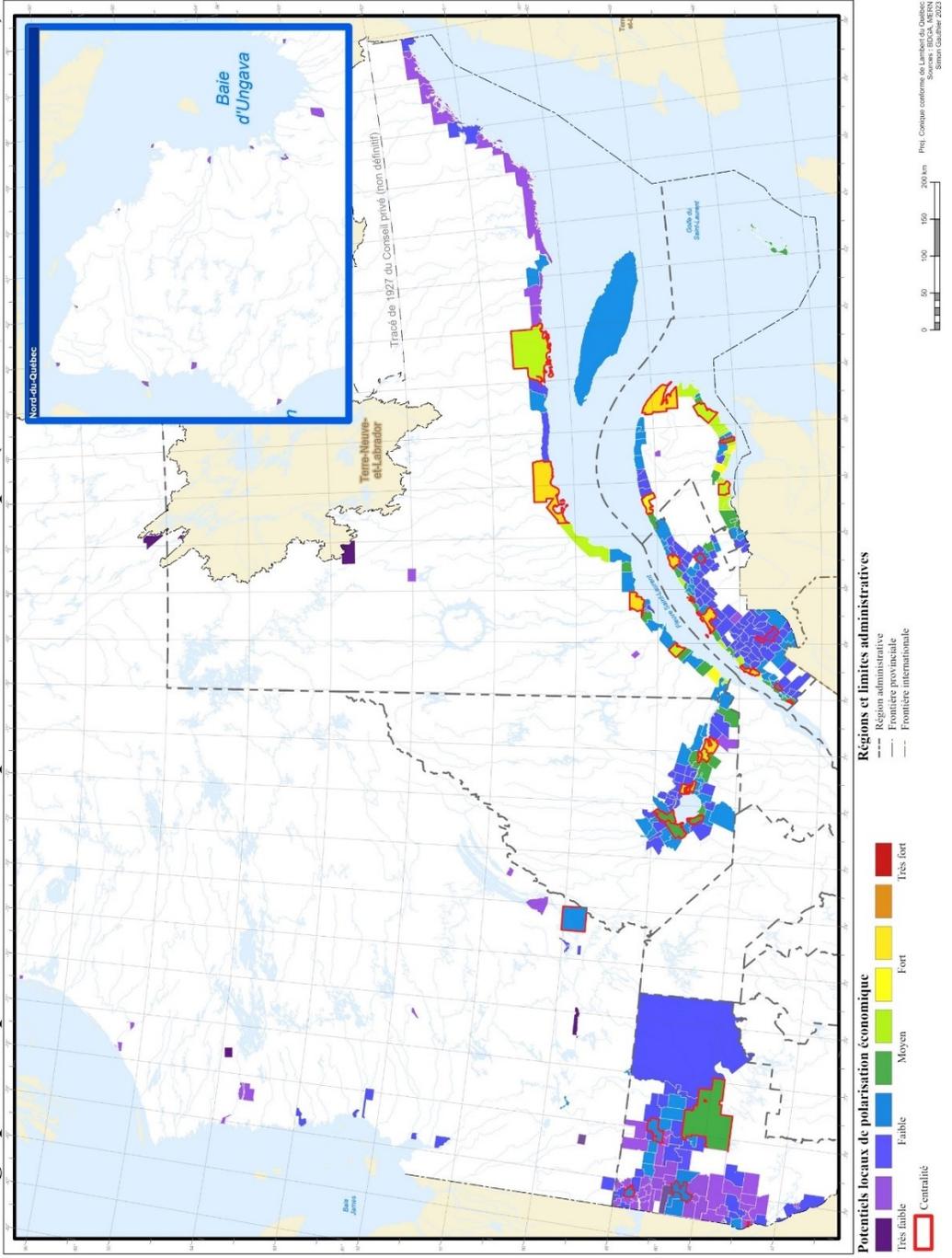
**Cartographie des degrés locaux de centralité (niveau de population, rôle commercial et situation centrale)  
Nord-du-Québec**



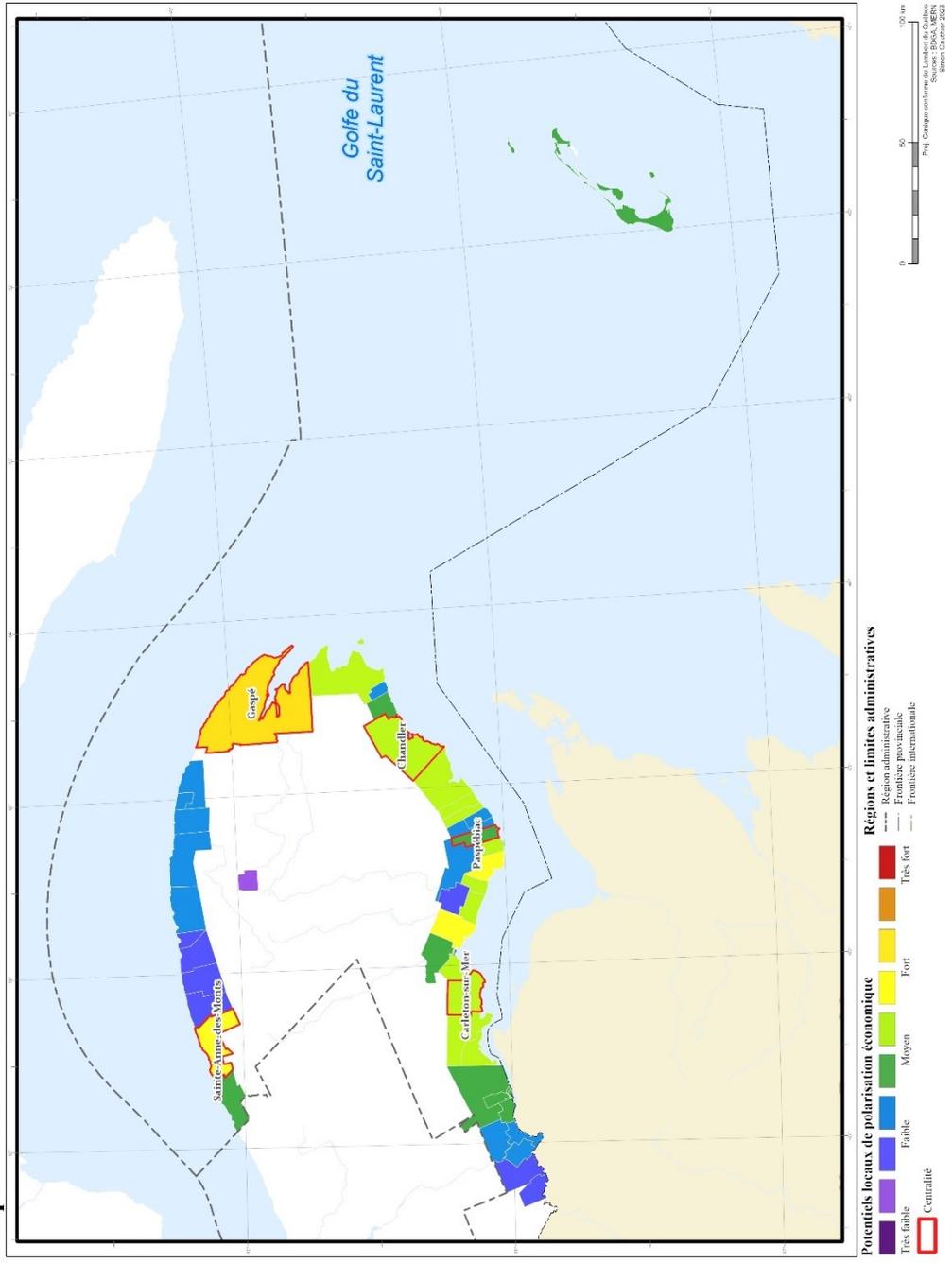
**ANNEXE 16**

**CARTOGRAPHIES DES INDICES LOCAUX DE POTENTIEL DE POLARISATION  
ÉCONOMIQUE**

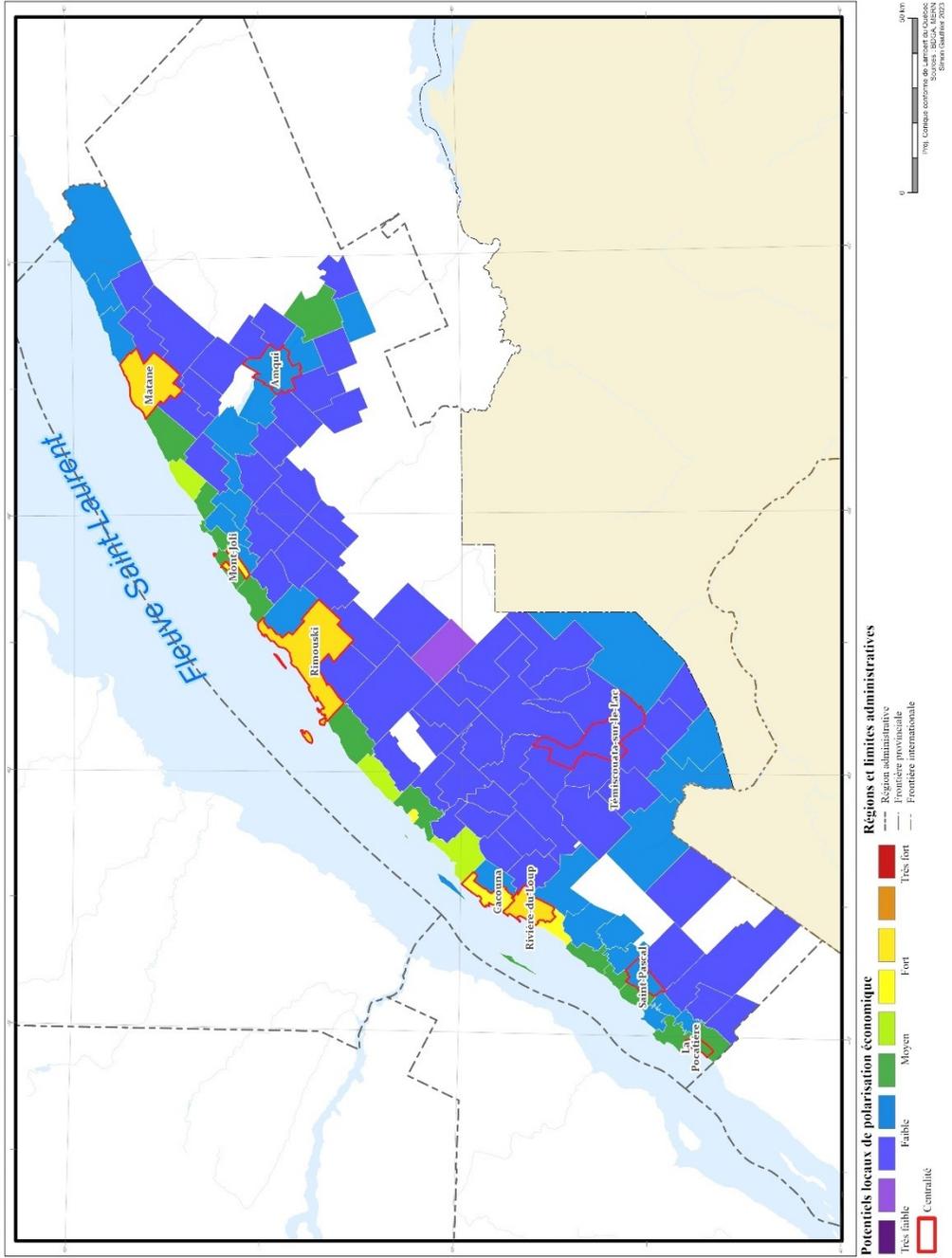
# Cartographie des potentiels locaux de polarisation économique (dotation, accessibilité et centralité)



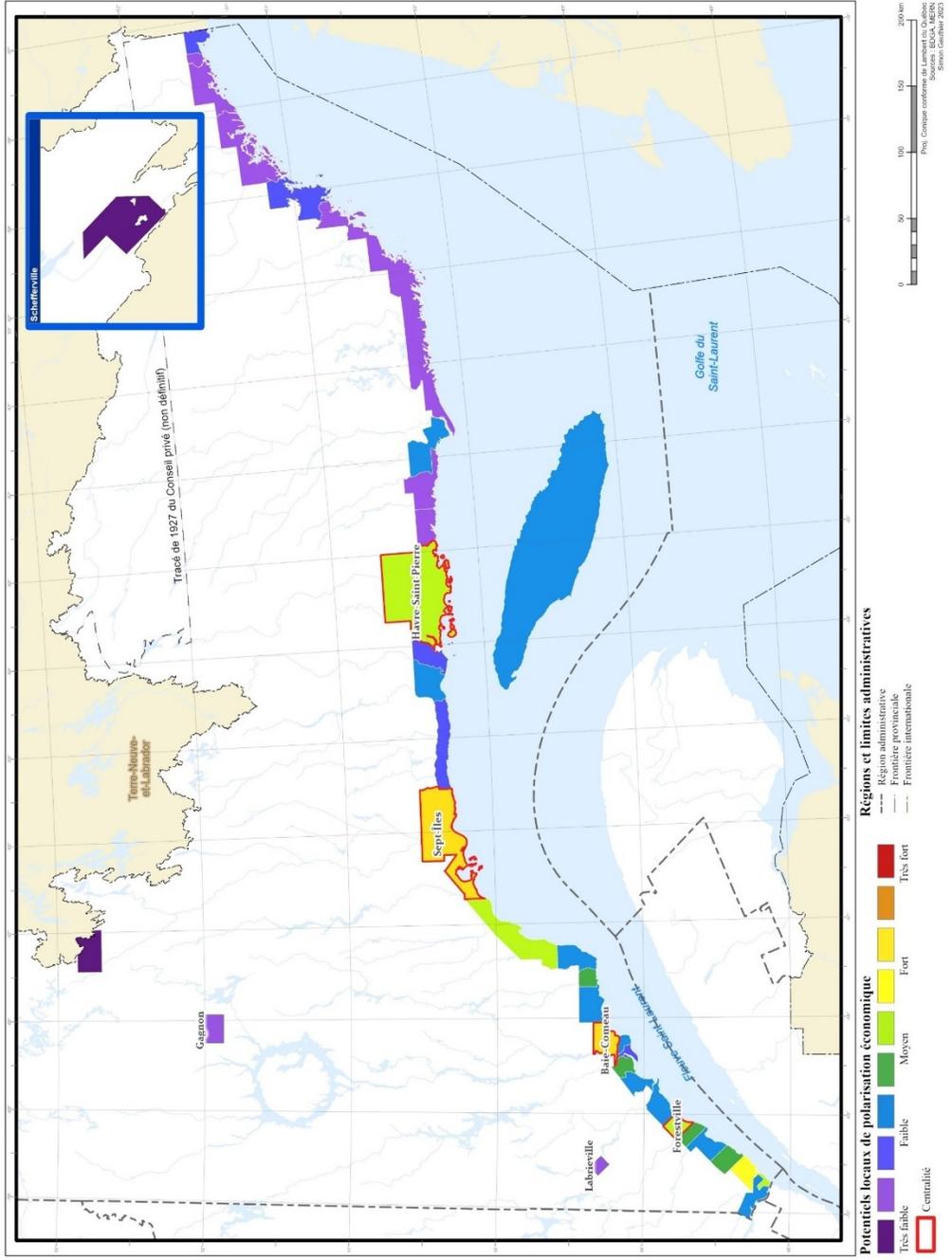
## Cartographie des potentiels locaux de polarisation économique (dotation, accessibilité et centralité) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



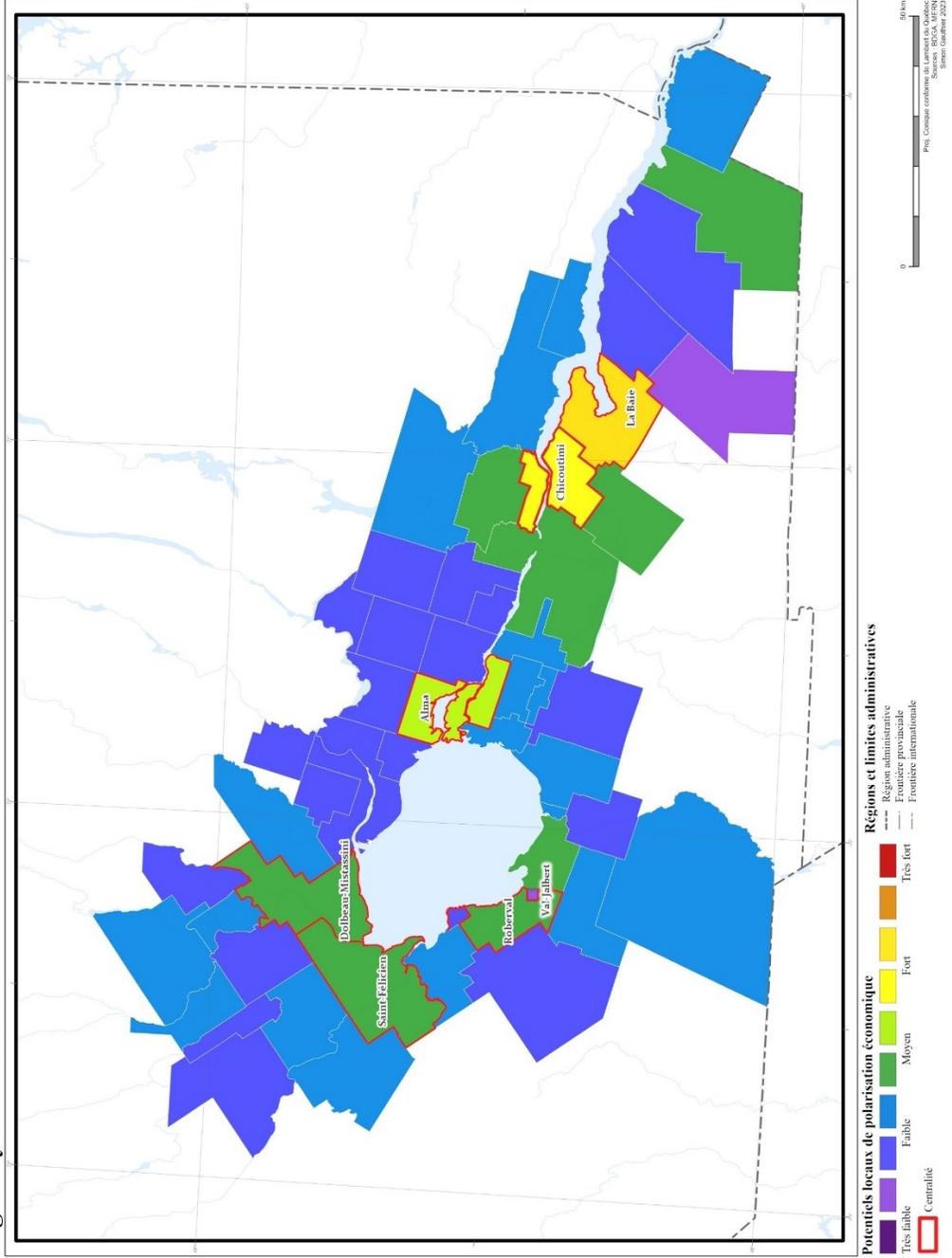
**Cartographie des potentiels locaux de polarisation économique (dotation, accessibilité et centralité)  
Bas-Saint-Laurent**



# Cartographie des potentiels locaux de polarisation économique (dotation, accessibilité et centralité) Côte-Nord



# Cartographie des potentiels locaux de polarisation économique (dotation, accessibilité et centralité) Saguenay-Lac-Saint-Jean





**Cartographie des potentiels locaux de polarisation économique (dotation, accessibilité et centralité)  
Nord-du-Québec**

